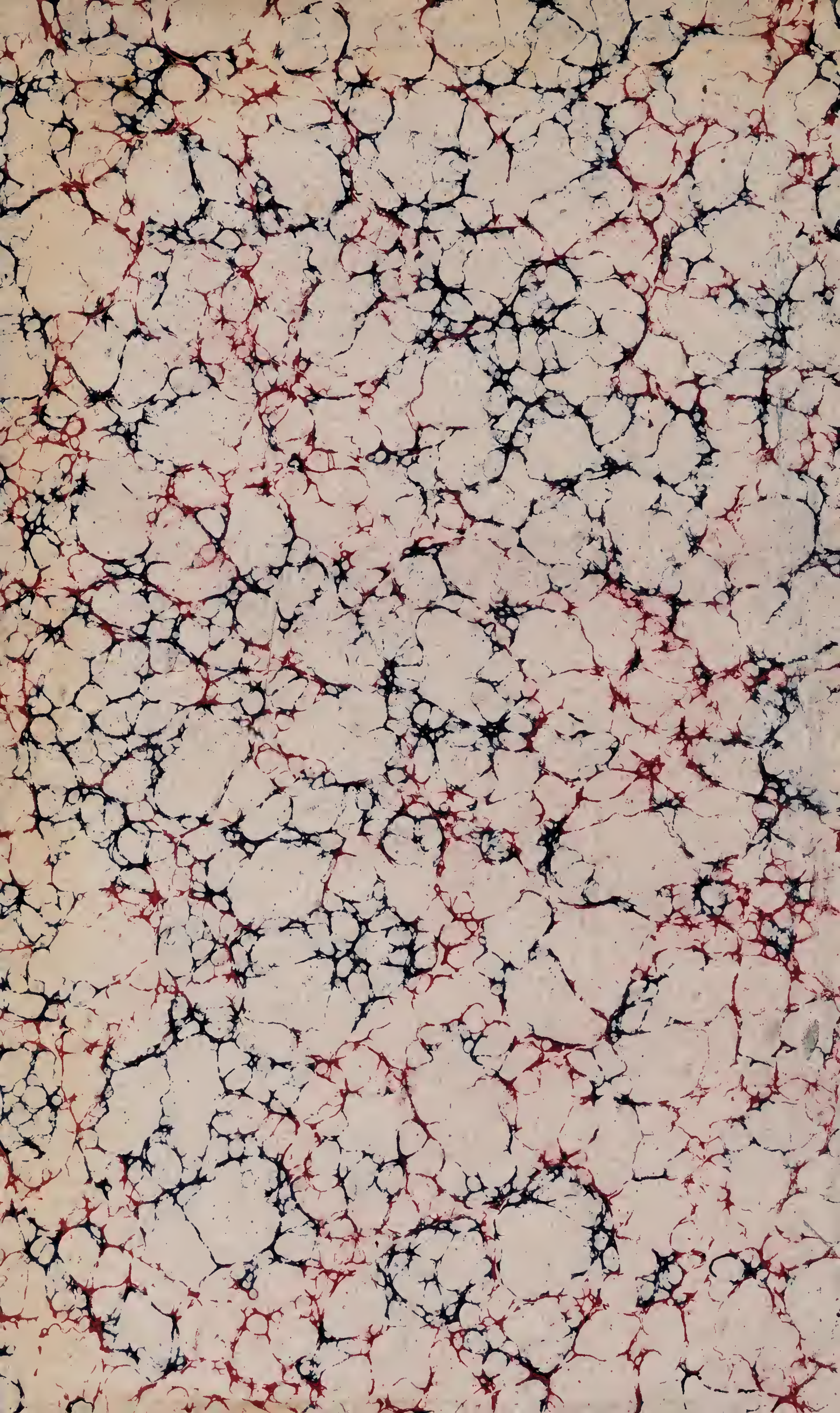
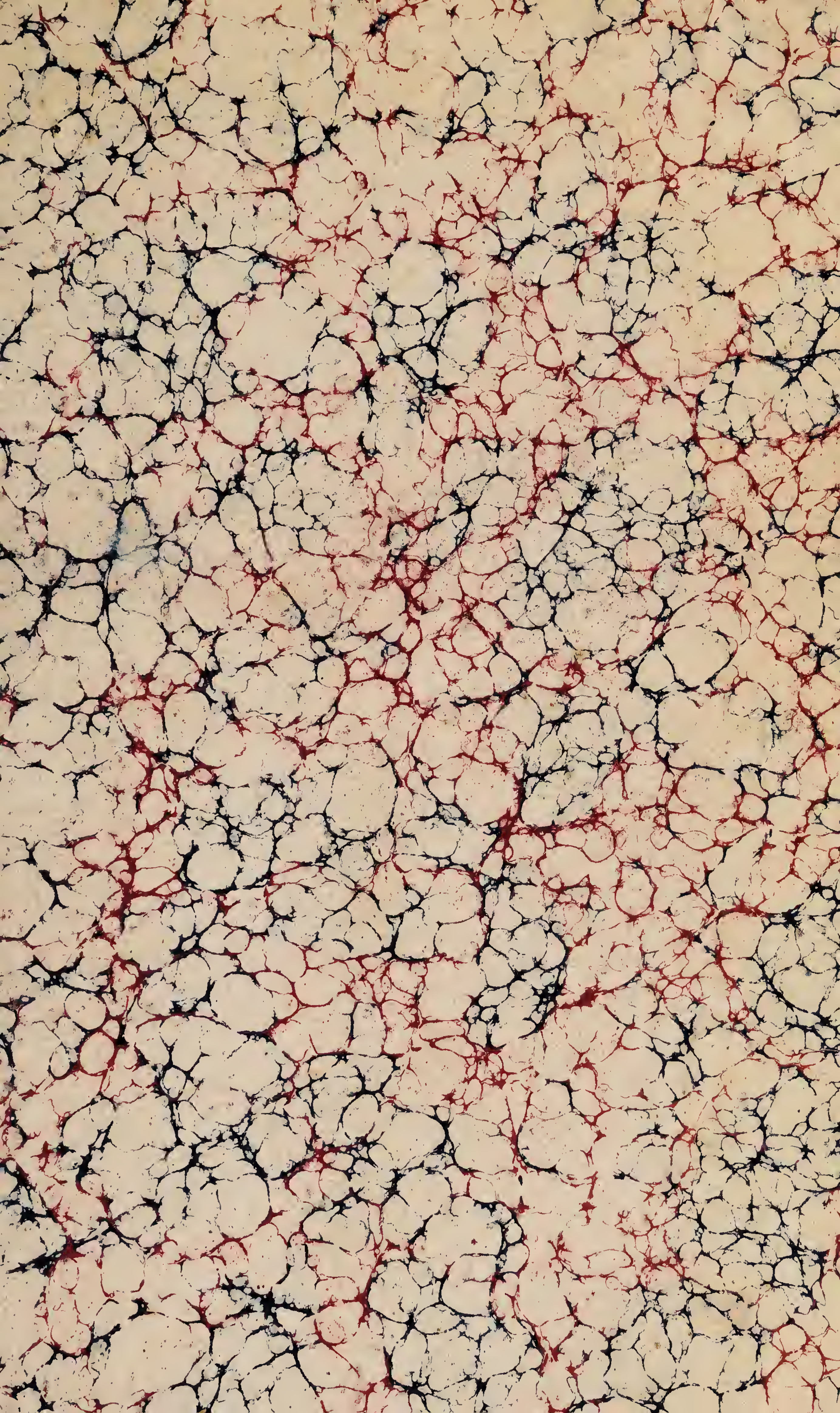




TRAITÉ

COMPLET

DE CHIRURGIE

TOME SECOND.

TRAITÉ COMPLET DE CHIRURGIE,

CONTENANT des OBSERVATIONS & des RÉFLEXIONS sur toutes les Maladies Chirurgicales, & sur la manière de les traiter.

Par M. GUILLAUME MAUQUEST DE LA MOTTE, Chirurgien-Juré à Valognes, & Chirurgien de l'Hôpital des Troupes du Roi, en Basse-Normandie, établi audit lieu.

TROISIEME ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée de Notes critiques; par M. SABATIER, Professeur Royal en Anatomie, Chirurgien-Major en survivance de l'Hôtel Royal des Invalides, &c. &c.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez D'HOURY, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc D'ORLÉANS, rue Vieille-Bouclerie, au Saint-Esprit.

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



TABLE DES CHAPITRES, PARAGRAPHES, &c.

Contenus dans le second Volume.

Fin de la Table du second Volume.

PRINCIPES



SUITE DES PRINCIPES DE *CHIRURGIE.*

CHAPITRE XIV.

Des plaies de la poitrine.

LEs plaies de la poitrine sont superficielles, ou pénétrantes ; les premières étant regardées comme des plaies simples, ne proposent rien de particulier dans l'ordre de leur cure.

Les plaies pénétrantes dans cette capacité, sont ou sans lésion des parties qui y sont contenues, ou avec lésion. Celles qui sont sans lésion, ne demandent que la réunion, supposé qu'il n'y ait point de sang épanché au-dedans, comme il peut fort bien arriver, & même qu'il arrive souvent, à raison de l'ouverture des vaisseaux

qui sont cachés dans la scissure, qui est en la partie inférieure de la côte ; car s'il y en avoit, il faudroit nécessairement l'en tirer, avant que de penser à la réunion ; ce qui se connoît par la difficulté qu'a le blessé de respirer, & par l'impuissance où il se trouve de se coucher sur le côté opposé à celui où est l'épanchement. Si ces accidens se rencontrent, & que le sang ne puisse pas sortir, en faisant retenir l'haleine du blessé, ou par une situation convenable, il faut introduire une sonde creuse dans la plaie, pour faire l'extraction de ce sang épanché, au cas qu'il y en ait ; car l'inflammation qui survient à la plaie, venant à se communiquer à la plévre, cause à-peu près les mêmes accidens.

La plaie est quelquefois située dans un lieu où la sonde ne peut être conduite, ce qui oblige à faire mettre le blessé dans une situation commode, panché sur le côté de la plaie ; & il faut lui faire retenir son haleine, & pousser fortement. Si en agissant de l'une ou de l'autre manière, le sang épanché ne peut sortir, & que la poitrine ne se puisse vuider, ce sera une nécessité d'en venir à l'opération de l'empyême.

Lorsque la plaie est avec lésion des parties internes, soit des poumons, du cœur, du médiastin, ou des gros vaisseaux, on peut la juger mortelle, ou absolument, comme celle du cœur, du péricarde, ou des gros vaisseaux ; ou bien on peut espérer de guérir les autres, ou craindre de voir périr les blessés, selon certaines circonstances, comme sont les plaies du poumon ; mais qui sont pourtant beaucoup plus dangereuses, quand la plaie se trouve à sa partie supérieure ou moyenne, où elles sont beaucoup plus périlleuses qu'à l'extrémité de ses lobes. Cette plaie

ſe connoît par le ſang que le bleſſé crache, qui eſt d'un rouge clair, haut en couleur & écumeux, comme je le ferai remarquer dans les Obſervations ſuivantes.

OBSERVATION CCXIII.

Au mois de Juin 1695, un Commis de la Ferme du Tabac fut bleſſé d'un coup d'épée au-deſſous du mammelon : cet homme étant venu chez moi pour ſe faire panſer, je trouvai, en ſondant ſa plaie, que l'épée avoit coulé le long du grand pectoral, & que la plaie ſe terminoit à un grand demi pied à côté, & trois travers de doigt de ſon entrée, ce qui étoit environ ſept à huit pouces de trajet. Comme il ne me parut point qu'il y eût d'autres parties que les tégumens, & un peu du grand pectoral, intéreſſées dans le progrès de cette plaie, je la dilatai par deux coups de ciſeaux en ſa partie inférieure, & la panſai enſuite avec un plumaceau de charpie ſéche, & un emplâtre par-deſſus. Ce bleſſé fut guéri en douze ou quinze jours, qui très-ſurement ne l'auroit été de plus de cinq ou ſix ſemaines, ſi j'avois tenté la guériſon au moyen d'une tente, comme le fis à celui qui ſuit, par la raiſon que la plaie ſe trouvoit dans une ſituation oppoſée, quoiqu'aux mêmes parties, ou à peu près.

OBSERVATION CCXIV.

Au mois de Mai 1700, un Particulier me fit prier de l'aller voir. Je le trouvai bleſſé d'un coup d'épée : ſa bleſſure étoit ſituée en la partie moyenne, & un peu vers le côté gauche du *ſternum*, qui alloit de bas en haut juſques aſſez

près de la clavicule, en sa partie moyenne, sans toucher au grand pectoral. Je pansai cette plaie avec une tente & un plumaceau de charpie séche, & un emplâtre de diapalme par-dessus. Je couvris la tente & le plumaceau de digestif, au second pansement, avec le même emplâtre par-dessus. Je continuai ce pansement pendant cinq à six jours, après lesquels je ne me servis que d'un plumaceau plat. Ce blessé fut guéri en moins de quinze jours.

RÉFLEXION.

LA cure de ces deux blessés, comprend tout ce qu'il faut observer aux plaies extérieures de la poitrine. Je dilatai la premiere dans toute son étendue, afin d'en procurer la guérison plutôt; parce que si j'en avois usé autrement, comme la plaie alloit de haut en bas, la (1) suppuration en suivant sa pente, au lieu de sortir, se

(1) C'est une supposition fort gratuite, que d'avancer, comme on le fait ici, que si la plaie dont il est question n'eût pas été dilatée dans toute son étendue, le pus au lieu de sortir se seroit toujours précipité en bas, en suivant sa pente, & se seroit glissé dans les interstices des muscles. Quel est ce pus? Une plaie faite par un coup d'épée, suppure-t-elle pour l'ordinaire? La guérison s'en fait par le récollement des parties divisées; il paroît que cette vérité a été long-tems à s'établir, & que la méthode d'ouvrir les plaies les plus simples dans toute leur longueur, ou de les panser avec une ou plusieurs tentes, a prévalu long-temps. Heureusement elle est totalement abandonnée. On se contente de les couvrir avec des linges trempés dans quelque liqueur résolutive, & au lieu de durer pour le moins douze ou quinze jours, elles se trouvent fermées en deux ou trois.

ſeroit toujours précipitée en bas, & ſe ſeroit gliſſée entre la membrane propre & la commune des muſcles, ou dans l'interſtice des muſcles mêmes, & auroit beaucoup retardé la guériſon; au lieu que je la terminai en peu de temps, en ayant uſé comme je fis.

Je laiſſai au contraire l'autre plaie en l'état où je l'avois trouvée, par rapport à ſa ſituation, qui alloit de bas en haut; parce qu'étant ſituée de la ſorte, elle pouvoit parfaitement bien ſe vuïder; & d'autant mieux que je ne me ſervis que d'une tente très-petite, pour laiſſer la liberté au ſang, ſuppoſé qu'il y en fût reſté, & au pus, de s'écouler; encore la diminuai-je tous les jours, & je me diſpenſai même de m'en ſervir le plutôt qu'il me fût poſſible, regardant ces tentes, dès qu'elles ne ſont plus néceſſaires, comme un véritable corps étranger; au lieu qu'il y a des Chirurgiens qui les font ſi groſſes, qu'elles rempliſſent exactement la plaie; de manière qu'ils ſe ſerviroient volontiers d'un maillet pour les y faire entrer de force, afin d'empêcher que rien n'en ſorte hors le temps du panſement; & en éloignant ainſi la guériſon auſſi long-temps qu'ils le peuvent, les uns pour être mieux payés, & les autres par ignorance, ils trompent les bleſſés qui tombent entre leurs mains.

C'eſt au moins de cette manière que j'ai cru que pluſieurs en uſoient, aimant mieux attribuer cette mauvaiſe manœuvre à leur incapacité, qu'à leur mauvaiſe intention; & c'eſt ainſi que j'ai jugé de la bonne foi d'un fort honnête homme, avec lequel je fus appellé il y a quelque-temps, pour voir un bleſſé ſemblable à celui dont j'ai parlé, qu'il panſoit avec une bonne groſſe tente,

qu'il fichoit à grande force dans la plaie, de laquelle il sortoit un verre de pus à chaque pansement. J'eus la discrétion de ne lui rien dire que nous ne fussions hors du logis, où je l'avertis charitablement de sa faute, dont il sçut profiter dès le pansement du soir, qu'il ouvrit la plaie dans tout son progrès ; & par ce moyen elle fut guérie en très-peu de temps : mais elle auroit été de longue durée, s'il eût continué le même pansement, au grand dommage de celui qui étoit blessé, & de celui qui avoit blessé.

Je couvris la petite tente & le plumaceau d'onguent digestif, de même que le plumaceau plat, dont je me servis à l'autre : c'est tout le secret que je sçai dans la cure des plaies simples ; & que je communique aisément, n'en ayant jamais eu aucun en fait de Chirurgie.

OBSERVATION CCXV.

Au mois de Février 1696, l'on me vint prier de voir un Sellier de cette Ville, qui venoit de recevoir un coup de bayonnette, dont il étoit très-mal. Je le trouvai à la vérité, dans une triste situation ; mais c'étoit encore plus l'effet de la peur, que de la plaie même, qui étoit située environ à deux doigts de l'épine du dos au côté gauche, & qui en passant entre la troisième & la quatrième des vraies côtes supérieures, pénétroit de haut en bas dans la capacité de la poitrine, dont la preuve étoit le sifflement qui accompagnoit la respiration, joint au progrès de la sonde, qui en étoit un signe assuré ; mais sans crachement de sang, ni difficulté de respirer, en quelque situation qu'il

ſe mît. Je dilatai un peu les tégumens, & mis dans la plaie une (1) tente de charpie ſéche, avec une tête aſſez groſſe, à laquelle j'attachai un fil en double. Je remplis les côtés de petits bourdonnets, avec un plumaceau plat, & un emplâtre de diapalme par-deſſus, une compreſſe en quatre double, & le bandage contentif, avec le ſcapulaire pour tenir le tout en état; après quoi je fis une grande ſaignée à ce bleſſé, que

(1) Lorſqu'à la ſuite d'une plaie pénétrante dans la poitrine, il ſe fait un épanchement de ſang dans cette partie, il ſeroit à déſirer qu'on pût toujours lui procurer une iſſue par la plaie même, afin de n'être pas dans la néceſſité de faire l'opération de l'empyème; mais lorſqu'il n'y a aucun accident, que le malade n'éprouve ni difficulté de reſpirer, ni crachement de ſang, qu'il peut prendre toute ſorte de ſituation, ſans être plus incommodé dans l'une que dans l'autre, la crainte éloignée d'un épanchement qui peut ne pas avoir lieu, doit-elle déterminer à aggrandir la plaie & à la tenir ouverte avec une tente? La facilité que l'air a d'entrer dans la poitrine, lorſqu'on ſuit ce procédé; l'inflammation que la tente doit exciter dans tout le trajet de la plaie ſur lequel elle appuye, me paroiſſent des raiſons aſſez fortes pour empêcher les Chirurgiens à y avoir recours. Il vaut mieux panſer la plaie de la manière la plus ſimple, & ſans y rien introduire d'étranger. S'il ſurvient des ſymptômes d'épanchement, ils ſe manifeſteront d'aſſez bonne heure pour qu'elle n'ait pas encore eu le temps de ſe réunir. En tout cas, on fera, s'il le faut, la contre-ouverture connue ſous le nom d'empyème, & l'on aura d'autant moins de reproches à ſe faire, qu'il eſt aſſez rare que les plaies de la poitrine ayent une ſituation aſſez avantageuſe, pour permettre au fluide qui s'y eſt amaſſé d'en ſortir.

je réïtérai le lendemain matin, & lui donnai un lavement, pour lui faciliter la liberté du ventre, & je lui fis user d'une tisane d'orge & de réglisse pour sa boisson.

Vingt-quatre heures après ce premier pansement, je levai l'appareil, auquel je ne changeai rien, sinon que je trempai la tente que j'introduisis au-dedans de la plaie, dans le miel rosat, & je couvris les bourdonnets, dont je remplis l'extérieur & le plumaceau, d'un simple digestif. Ne voyant paroître aucun accident, & le malade étant sans fièvre, je diminuai la tente (quoiqu'elle ne fût pas fort grosse dès le premier appareil) jusqu'au cinquième jour, que je ne me servis plus que d'un simple plumaceau plat. Il fut guéri en quatorze ou quinze jours.

RÉFLEXION.

Il sembloit que ce blessé alloit expirer quand j'arrivai chez lui, tant il étoit préoccupé du danger de sa plaie; mais la voyant sans aucun fâcheux accident, & n'ayant nul soupçon qu'il y eût rien d'épanché au dedans, je le rassurai de mon mieux. Je trouvai néanmoins qu'il étoit nécessaire d'y mettre une tente; & c'est une précaution qu'on ne doit jamais négliger dans le pansement d'une plaie qui pénétre dans la poitrine, afin de la tenir ouverte pendant quelques jours; dans la crainte qu'en la laissant refermer trop tôt, quelque accident ne se mamanifeste dans la suite, qui s'étoit tenu caché pendant les premiers jours. Quoique ce précepte ne nous ait pas été donné par les Anciens, & qu'il ne soit peut-être pas du goût de quelques Modernes, il n'en est pas moins utile,

comme je le ferai voir dans la ſuite, mais avec la précaution, en pareil cas ſeulement, de ne pas faire la tente ſi groſſe qu'elle rempliſſe abſolument la plaie, ſous le prétexte mal fondé d'empêcher que l'air ne ſorte & n'entre, dans la reſpiration. Il ſuffit, outre une tente qui entre aiſément, que le déhors ſoit garni d'un plumaceau, & d'un emplâtre bien adhérent pardeſſus, ſoutenu d'une compreſſe & d'un bandage. De la manière que je le dis, il eſt impoſſible alors que l'air du dedans, ni celui du dehors trouve de paſſage, & la plaie ſe réunit beaucoup plutôt; ce qui eſt l'intention que le Chirurgien doit avoir, mais plus préciſément aux plaies qui pénétrent dans la poitrine, qu'en toute autre partie du corps, tant l'air extérieur leur eſt nuiſible : mais dont l'exécution ne laiſſe rien à appréhender, quand elle a été ouverte pendant cinq ou ſix jours; parce qu'il ne ſe peut guères former d'amas dans la poitrine, qui ne ſe manifeſte par quelque ſigne pendant cet intervalle; & au cas que la choſe arrive pendant ce temps-là, l'on fait alors ce que l'on juge à propos pour y remédier, ſinon l'on travaille à réunir la plaie, comme je l'ai dit.

C'eſt une précaution abſolument néceſſaire d'attacher un fil fort à la tente; car quelque groſſe qu'en ſoit la tête, il n'eſt pas impoſſible qu'une forte inſpiration l'attire au-dedans. Cette précaution n'eſt pas ſeulement utile aux plaies de la poitrine; mais à toutes celles qui ſont profondes, en quelques parties du corps que ce ſoit.

Le miel roſat, dans lequel je trempois la tente que j'introduiſois dans la poitrine, eſt, ſelon moi, le meilleur de tous les remèdes pour

déterger & mondifier les plaies ; & quand je l'emploie dans celles de la poitrine, plutôt que l'aloës & la térébenthine, c'est moins parce que le goût de ces drogues vient à la bouche du blessé, lorsqu'on s'en sert dans le traitement de ces sortes de plaies, que parce que je me suis toujours bien trouvé du miel rosat.

Quoique je ne parle point d'avoir du feu dans les pansemens, je ne suis pour cela pas moins exact à m'en servir ; mais sur-tout aux plaies de la poitrine, qu'on ne doit jamais panser sans en avoir, particulièrement pendant l'hiver, & toujours au-devant de la plaie, afin d'échauffer l'air qui y entre au temps de l'inspiration ; rien n'étant plus dangereux pour la poitrine que l'introduction de l'air froid ; ce qui fait que le Chirurgien doit être attentif à n'employer rien dans les pansemens de cette partie, qui ne soit chaud, soit alimens, ou médicamens. C'étoit une coûtume si exactement observé par feu M. *Petit*, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, qu'il auroit rudement repris (1) un Chirurgien qui auroit négligé d'avoir un réchaud & du feu dedans, en pansant ces sortes de blessés dans la saison même de l'année la plus chaude.

Il n'y a point de plaie en quelqu'endroit du corps qu'elle soit, à laquelle la saignée soit d'un secours plus assuré qu'à celles de la poitrine ;

---

(1) On ne peut trop louer M. Petit de l'exactitude avec laquelle il pansoit les malades de l'Hôtel-Dieu confiés à ses soins ; mais s'il vouloit qu'il y eut un réchaud plein de feu sous les rideaux des malades blessés à la poitrine, même dans les saisons de l'année les plus chaudes, il la portoit trop loin.

elle prévient souvent le mal qui est le plus à craindre, & détruit celui qui commence à se faire, ou qui est déja fait, comme fièvre, inflammation & fluxion : c'est aussi à quoi je ne manque jamais, en réglant la quantité de sang que l'on doit tirer, sur la qualité de la plaie & les forces du blessé : les lavemens, la boisson & le régime de vivre ne sont pas d'un moindre secours ; la poitrine étant la partie du corps la plus nécessaire à la vie, puisque nous ne vivons tranquillement, qu'autant que l'action de cet organe s'exécute avec facilité.

OBSERVATION CCXVI.

Au mois de Mai 1696, je fus prié le soir d'aller chez un Rotisseur de cette Ville, pour voir un Soldat du Régiment de Beugé, qui étoit blessé d'un coup d'épée en la partie antérieure de la poitrine, entre la cinquième & la sixième des vraies côtes inférieures, assez près de leur union avec le *sternum ;* cette plaie pénétroit dans la capacité, & causoit au blessé une oppression si violente, qu'il étoit prêt d'expirer. Le Vicaire de la Paroisse étoit auprès de lui, qui refusoit de lui donner les Sacremens à cause qu'il s'étoit fait panser du secret, qui, selon ces Messieurs, n'opére que par art magique.

Comme ce blessé n'avoit point craché de sang, je crus qu'un seul épanchement au-dedans de la poitrine, étoit l'unique cause de sa difficulté de respirer. Mon dessein fut donc de le tirer au plutôt ; & pour y parvenir je lui fis prendre plusieurs situations différentes, retenir son haleine, s'efforcer en toussant ; mais le tout fort inutilement, ce qui me fit avoir recours à la sonde creuse,

que j'introduisis dans la plaie, après avoir fait asseoir le blessé commodément dans son lit, & par ce moyen je lui tirai la quantité d'une livre & demie de sang; ce qui lui rendit la respiration libre, & le moyen de se coucher sur tel côté & en telle situation qu'il trouvoit à propos : après quoi je dilatai les tégumens, & le pansai avec une tente à tête, d'une grosseur proportionnée à la grandeur de la plaie, pour la fermer exactement, & le reste de la même manière que je l'ai dit ci-dessus. J'attachai un fil double à la tente, & je plaçai des bourdonnets des deux côtés pour tenir les tégumens dilatés : je mis un plumaceau plat par-dessus, un emplâtre, une compresse en quatre doubles, le bandage contentif, & le scapulaire. Après que j'eus pansé ce blessé, & que je l'eus remis dans un meilleur état que celui dans lequel je l'avois trouvé, le Vicaire lui administra les Sacremens : mais peu de temps après, les accidens revinrent, & le blessé se trouvant dans un plus grand péril que le jour précédent, je lui donnai le même secours; je ne tirai pourtant pas autant de sang que la premiere fois, ni si vermeil, mais peu s'en falloit. Je continuai la même chose pendant dix jours, que ce sang devint à la fin une simple sérosité roussâtre, qui diminuant de jour en jour, se tarit entièrement après ce temps, qui fut celui où je diminuai beaucoup la tente, dont je ne me servis que cinq jours, après qu'il ne sortit plus rien; je ne mis ensuite sur la plaie que l'emplâtre seul, pour tenir un plumaceau de charpie séche. Ce blessé fut guéri en moins d'un mois.

RÉFLEXION.

C'EST une règle générale que le poumon n'est jamais blessé, que le crachement de sang ne survienne : & ce blessé n'en ayant point craché, il étoit aisé de juger que l'épanchement, qui devoit être la seule & unique cause de l'extrême difficulté qu'il avoit à respirer, ne pouvoit venir que du vaisseau qui est situé dans la scissure de la partie inférieure de la côte, qui avoit été ouvert dans le progrès du coup ; & qu'il ne demandoit qu'à être évacué, pour rendre au blessé la liberté de respirer, comme il arriva dès que j'eus vuidé la quantité de sang qui étoit répandu sur le diaphragme. Et comme il n'avoit pas été pansé par un Chirurgien, je fis une incision aux tégumens, qui est une chose absolument nécessaire, non-seulement aux plaies qui pénétrent dans quelque capacité, mais à toutes celles qui sont profondes, parce que les tégumens venant à se gonfler par l'inflammation, rendent l'entrée de la plaie si étroite, qu'à peine y peut-on introduire la tente, qui même souvent prend une autre route que celle qu'elle devroit tenir, comme je l'ai vû arriver plusieurs fois, à la honte du Chirurgien, qui prenoit l'interstice des muscles ou des tégumens pour le progrès de la plaie, au grand préjudice du blessé ; ce que l'on évite, en agissant comme je le dis, d'autant plus que rien n'est si facile à faire que la réunion & la cicatrice des tégumens que l'on ouvre ; sans quoi il est impossible d'introduire (1) une tente de la grosseur

(1) Les plaies de poitrine compliquées d'épanchement, ne doivent pas être pansées avec une

dont elle doit être pour remplir exactement une plaie semblable, car elle doit fermer l'ouverture de la plaie si exactement, qu'il ne sorte rien de la poitrine ; parce que s'il en sortoit, soit du sang ou quelque autre matière que ce soit, l'air auroit la liberté d'entrer pendant l'inspiration, & celle de sortir dans l'expiration, puisqu'il est infiniment plus subtil ; & rien n'est d'une plus dangereuse conséquence aux plaies qui pénétrent dans la capacité de la poitrine, que cette entrée & sortie de l'air. Il faut donc que le Chirurgien donne toute son attention à panser une plaie de cette nature, de manière que rien n'en puisse sortir, si ce n'est au temps du pansement ; au lieu que les plaies des parties extérieures doivent être pansées, ensorte que la tente en tenant la plaie ouverte, laisse la liberté aux matières, qui peuvent y être contenues, d'en sortir, afin d'en procurer une prompte guérison.

Si le vaisseau qui fournissoit ce sang eût été connu, il auroit été facile de l'arrêter ; mais en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, le

---

tente, qui les ferme avec exactitude. Une méche faite avec une bande de linge effilé sur les côtés est préférable, en ce qu'elle permet au sang, ou plutôt à la sérosité sanguinolente qui continue de s'épancher, de s'écouler au dehors, & en ce qu'elle n'exerce aucune pression sur le trajet de la plaie, & n'y attire point d'inflammation, comme la tente. Il est vrai qu'elle ne s'oppose pas aussi-bien à l'entrée de l'air ; mais il est aisé d'éviter cet inconvénient, en bouchant la plaie avec les autres pièces d'appareil, & en ne la tenant ouverte à chaque pansement qu'aussi peu de temps qu'il est possible.

Chirurgien, quoiqu'inſtruit de ce qu'il doit faire, ne pouvant pas l'exécuter, eſt réduit à s'en tenir à ce qui eſt poſſible.

Je ne me ſervis pas d'injections, ſi recommandées par les Anciens dans les plaies de poitrine, ne voyant pas que leur uſage me pût être d'aucun ſecours; puiſqu'en ce cas mon intention auroit été, en lavant l'endroit qui fourniſſoit ce ſang, d'en arrêter le cours; ce qu'elles n'auroient pû faire que par une vertu cauſtique, qui auroit été un remède pire que le mal : cette raiſon étoit plus que ſuffiſante pour s'en abſtenir.

Dès qu'il ne ſortit plus rien de la plaie, je ne penſai qu'à la réunir; & pour cela je diminuai la tente peu-à-peu pendant cinq jours, parceque ſi je l'euſſe ôtée dès le moment que la poitrine ne fourniſſoit rien plus, la plaie ſe ſeroit remplie tout-à-coup de chairs baveuſes, & d'une ſi mauvaiſe conſiſtance, que la cicatrice auroit été ſans ceſſe en état de ſe rompre, & la plaie de ſe r'ouvrir; ce que je prévins en agiſſant comme je fis, parce que la tente, ménagée de la ſorte, tint les chairs en ſujétion, leſquelles s'étant affermies peu-à-peu, ſe trouvèrent propres à former une bonne cicatrice.

OBSERVATION CCXVII.

Au mois de Juillet 1697, un Grenadier du Régiment de la Mare, ayant reçu un coup d'épée à la partie latérale & antérieure de la poitrine, du côté droit, entre la cinquième & ſixième des vraies côtes inférieures, ſe la fit panſer du ſecret, de même que le précédent; mais étant prêt de ſuffoquer, il m'envoya prier de

l'aller voir. Je cherchai au moment, ſi dans les différentes ſituations que je lui fis prendre, je ne trouverois point celle de lui faire vuider le ſang qui étoit répandu au-dedans de la capacité; & n'ayant pû y réuſſir, quelques efforts qu'il pût faire, j'introduiſis la ſonde creuſe, avec laquelle je tirai près de deux livres de ſang cette première fois; après quoi il eut une entière liberté de reſpirer, juſqu'au lendemain que cette oppreſſion recommença, & devint en peu de temps ſi preſſante, que ſans le prompt ſecours que je réïtérai, comme le jour précédent, il auroit expiré très-promptement; quoique j'euſſe tiré une bien moindre quantité de ſang que la première fois, qui commençoit à perdre ſa couleur rouge; il diminua enſuite d'un jour à l'autre, enſorte qu'il n'en ſortit preſque rien le quatrième jour. Je le penſai de même que le précédent bleſſé, & je ne trouvai de différence dans la guériſon de l'un & de l'autre, que du plus au moins de temps.

RÉFLEXION.

QUAND je dis, dans la réflexion précédente, que le ſang qui formoit l'épanchement, & que je tirai hors de la poitrine du bleſſé, ne pouvoit venir que du vaiſſeau qui eſt ſitué dans la ſciſſure de la côte ſupérieure à la plaie, je veux ſeulement dire que c'eſt le vaiſſeau qui fournit plus ordinairement ce ſang, ſans que je prétende que ce ſoit le ſeul, ne doutant pas qu'il ne s'en trouve d'autres entre la plévre & les muſcles intercoſtaux, qui ne ſont pas moins capables de le faire, tels que ſont les vaiſſeaux qui venant à ſe remplir avec excès, forment la maladie

maladie appellée pleuréſie, laquelle reçoit un ſecours ſi prompt au moyen de la ſaignée, qui doit être réglée ſur la violence de la douleur, la grandeur de la fièvre, & les forces du malade, ſans quoi cette maladie peut dégénérer en abſcès & former l'empyême. Quelqu'un de ces vaiſſeaux ſe trouvant ouvert, dans le progrès du coup, n'eſt pas moins capable de cauſer cet épanchement, que celui que je dis qui eſt ſitué dans la ſciſſure qui ſe trouve en la partie inférieure de la côte ſupérieure, à la différence ſeulement, que lorſque ce vaiſſeau eſt ouvert, le ſang ſort plus volontiers au-dehors de la plaie, que quand c'en eſt un du dedans, dont il ne ſort que peu ou fort difficilement.

Ce qu'on appelle le panſement du ſecret, conſiſte dans le ſeul ſucement du ſang qui ſe trouve répandu au-dedans d'une plaie, après quoi s'enſuit la réunion des parties diviſées. Ce remède, comme je l'ai déjà dit, remplit parfaitement bien l'intention que le Chirurgien doit avoir dans la cure d'une plaie, ce qui s'exécute ſur le champ, & ſans que le bleſſé ſouffre aucune douleur dans le panſement.

Ce moyen de guérir eſt devenu de nos jours ſi fort à la mode parmi les gens de Guerre, que deux Soldats qui ſe vont battre, ménent ſouvent un de ces ſuceurs; & au cas qu'il y en ait un de bleſſé, il le ſuce à l'inſtant, & il guérit. Ce que je dis n'eſt qu'après en avoir vû pluſieurs auxquels la choſe eſt arrivée, qui me faiſoient voir l'entrée & la ſortie de grands coups d'épée, qui paroiſſoient avoir pénétré dans la capacité du ventre & de la poitrine, ce que je ne pouvois abſolument croire, ſans les conſtantes preuves que m'en fourniſſoient ces deux

blessés, persuadé que j'étois que ce remède pouvoit avoir son effet, lorsque la plaie étoit seulement dans les chairs, soit au corps ou aux extrémités, mais non à l'égard du ventre, ou de la poitrine.

J'ai été dans cette erreur jusqu'à ce qu'au mois de Septembre suivant, un Soldat du Régiment de Viantes, qui avoit reçu un grand coup d'épée entre la deuxième & la troisième des vraies côtes supérieures, qui alloit de bas en haut, & sortoit tout proche & au-dessus de l'omoplate, me vint faire voir cette plaie. Je l'examinai à loisir, de même que l'épée de celui qui l'avoit blessé. Je connus que ce coup étoit de bon jeu & bien fourni. Le Tambour, qui étoit le suceur, ne fit autre chose sinon de laver sa bouche avec un peu de vin, & sucer cette plaie d'un côté, & puis de l'autre, & il mit un petit morceau de papier dessus. Le Soldat marchoit dans les rues le lendemain.

Quelques jours après je vis un Brigadier de Dragons du Régiment de Zédes, qui réçut un coup d'épée, qui avoit son entrée & sa sortie entre la sixième & la septième des vraies côtes inférieures, environ à un pied de distance, dans le progrès de laquelle il n'y eut ni vaisseau ouvert, ni le poumon blessé. Il fut sucé de même que ce Soldat, & guéri en aussi peu de temps

Si ceux qui pratiquent ce moyen de guérir, sçavoient s'en servir à propos, il me semble que dans les cas que je marque, il seroit préférable à ceux dont nous nous servons. Mais comme ils s'en servent indifféremment à toutes sortes de plaies, sans sçavoir que la suction ne peut réussir à celles qui ont causé un épanchement de sang au-dedans de la poitrine, qu'auparavant

ils n'ayent vuidé ce ſang, & que ne le pouvant vuider par leur ſucement, c'eſt inutilement qu'ils le tentent, cela eſt cauſe que ce remède ne réuſſit pas toujours, comme il arriva à ces deux bleſſés, où les ſuceurs ne purent, par leur ſucement, réunir le vaiſſeau ouvert, ni arrêter le ſang qui en ſortoit, & qui en coulant dans la cavité de la poitrine, y cauſoit l'épanchement qui occaſionnoit l'oppreſſion de ces deux bleſſés, dont ils ne furent délivrés que par le moyen de la ſonde creuſe.

Si le ſucement ne convient qu'aux plaies des chairs, & jamais quand il y a quelque épanchement dans la poitrine, ou quelque partie principale de bleſſée, il convient encore moins aux plaies d'armes à feu. J'en vis une triſte preuve en la perſonne d'un Cavalier du Régiment de Bonneüil, qui reçut un coup de mouſqueton dans la poitrine, duquel il ne voulut pas être panſé, quelque offre que je lui en fiſſe, perſuadé qu'il étoit de la guériſon que le ſuceur lui avoit promiſe; & il ne voulut pas même recevoir ſes Sacremens, ni le Vicaire de la Paroiſſe les lui adminiſtrer, croyant que l'effet de la ſuction dépendoit de l'art magique, juſqu'à ce qu'un Chirurgien l'eût panſé avec les remèdes ordinaires; ce qui eût auſſi été la raiſon pour laquelle le précédent bleſſé ſeroit mort ſans Sacremens, ſi je ne l'avois panſé comme je fis; parce que ces ſuceurs, dans la crainte que d'autres ne ſe mettent à ſucer comme eux, bredouillent quelques paroles entre leurs dents, font quelques ſignes de croix, & y joignent quelques figures & grimaces, qui eſt ce qu'on appelle le ſçavoir-faire; ſans que la magie blanche ni noire y ait aucune part, n'étant point néceſ-

faire d'être sorcier pour mettre en usage un remède si simple & si facile.

OBSERVATION CCXVIII.

Au mois de Juin 1716, l'on me vint prier de la part de M. de Zédes, Colonel de Dragons, d'aller au Camp, distant d'une lieu de cette Ville, voir un Dragon de sa Compagnie, qui étoit blessé d'un coup d'épée dans la poitrine. Je le rencontrai comme on me l'apportoit; & le sieur de Saint-Martin, aussi-bien que le Chirurgien Major du Régiment, m'assurerent qu'il n'arriveroit pas en vie, tant sa plaie étoit grande & accompagnée de fâcheux symptômes. Il arriva néanmoins. J'examinai sa plaie, qui étoit située au-dessous de l'aisselle, pénétroit dans la capacité de la poitrine, & perçoit si bien le poumon, qu'il rendoit le sang à gros bouillons par la bouche, autant & plus que par la plaie; ces Chirurgiens ne l'ayant pansé que par bienséance & par manière d'acquit. Il eut à la vérité, beaucoup de peine à soutenir la fatigue du voyage; car quelque commodément qu'il fût, & quelque peu de chemin qu'il eût à faire, il manqua plusieurs fois de suffoquer, tant il étoit oppressé; parce que, outre le sang qui sortoit par la bouche & par la plaie, il en restoit encore une assez grande quantité au-dedans de la poitrine, pour donner occasion à cet accident. J'essayai, en le mettant, en plusieurs situations, de faire sortir ce sang; mais n'y pouvant réussir, je le mis dans celle qui est le plus convenable, qui est d'être assis; après quoi j'introduisis la sonde creuse par la plaie, au-dedans

de la poitrine, au moyen de laquelle je vuidai la quantité de dix-huit à vingt onces de ſang bien rouge & vermeil, ce qui rendit la reſpiration plus libre. Je dilatai les tégumens, & panſai la plaie avec une tente de linge bien ferme & bien dure, d'une longueur convenable, pour ne pas toucher le poumon, & d'une groſſeur proportionnée à la plaie, pour la fermer exactement; & cette tente avoit une tête plate, à laquelle j'attachai un fil en double : je remplis l'extérieur de la plaie de bourdonnets & de charpie ſéche, & je mis le plumaceau, l'emplâtre, & la compreſſe en quatre doubles par-deſſus, & le bandage contentif avec le ſcapulaire, pour tenir le tout en état; après quoi je fis une grande ſaignée au bleſſé.

Le lendemain il ſe trouva tout auſſi oppreſſé que le jour précédent, & avec beaucoup de fièvre. Je lui tirai la même quantité de ſang du dedans de la poitrine, & le panſai de la même manière, à la différence que je trempai la tente dans le miel roſat tiède, & que je couvris les bourdonnets & le plumaceau de digeſtif. Je le ſaignai une ſeconde fois; mais comme je lui tirai de ſa plaie, pendant les cinq premiers jours, une quantité de ſang preſque égale, à la différence que de rouge & vermeil qu'il étoit les premiers jours, il devenoit les jours ſuivans de plus en plus pâle, juſqu'à ce qu'il fût changé en pus, cela l'affoibliſſoit tellement que je ne le ſaignai pas davantage.

Cette quantité exceſſive de ſang, qui ſortit pendant ces cinq premiers jours, diminua peu-à-peu, de manière qu'un mois après il n'en ſortoit plus qu'une palette, mais d'une odeur ſi fâcheuſe, qu'il étoit impoſſible à tout autre qu'à

moi de la soutenir. Je ne négligeai rien dans le régime de vivre, non-plus qu'au pansement de ce blessé, qui dura cinq mois, après lesquels il retourna chez lui en bonne santé.

RÉFLEXION.

QUOIQUE la plaie du poumon ne soit pas absolument mortelle, il est peu de blessés qui en échapent, sur-tout quand elle pénétre au milieu de sa substance, comme celle-ci ; aussi ce blessé, tout jeune & vigoureux qu'il étoit, fut-il bien des fois sur le point de mourir. Je l'aurois saigné davantage, si ses forces l'avoient permis, regardant la saignée comme le premier & le plus utile de tous les remèdes, tant aux plaies, qu'aux douleurs & inflammations de poitrine. Mais l'évacuation, que je faisois tous les jours, au moyen de la sonde creuse, étant aussi considérable que je le dis, y suppléa, & fit que je ne réitérai pas davantage la saignée, quoique la fièvre qui survint m'y dût engager ; mais j'appréhendois que les forces du blessé, qui étoient très-languissantes ne pussent pas la soutenir.

Cette évacuation, qui se faisoit dans le commencement avec toute la facilité possible, devint dans la suite très-difficile, résistant aux secousses, à la toux, & à tous les efforts que le blessé pouvoit faire, jusqu'à ce que je me fusse apperçu que quand il parloit, ce pus sortoit volontiers, ce qui fit qu'il s'évacuoit sans peine dans la suite, en le faisant parler assez doucement ; & lorsqu'il n'avoit rien à me dire pour soutenir un discours aussi long qu'il étoit nécessaire, pour évacuer entièrement ce pus (&

toujours au moyen de la ſonde creuſe) je lui faiſois prier Dieu ; heureuſement le ſçavoit-il aſſez bien, pour un Dragon, ce qui lui fut d'un grand ſecours.

Je voulus, dans le commencement que le pus vint à s'épaiſſir & à contracter cette mauvaiſe odeur, me ſervir d'injections, afin de déterger & nettoyer cette plaie, ou plutôt cet ulcère putride ; mais loin qu'elles revinſſent aiſément, j'avois autant & plus de peine à les retirer que le pus, & même davantage : au reſte, m'appercevant que loin d'être d'aucune utilité pour la plaie, elles augmentoient conſidérablement la foibleſſe du bleſſé, par les efforts qu'il falloit qu'il fît pour en rejetter une petite partie, je ceſſai d'en faire, & me renfermai dans le régime ſeul, qui étoit de bons bouillons, avec une ſimple tiſane d'orge, de régliſſe & de quelques pincées de capillaires, pour ſa boiſſon ; & je lui fis donner quelques lavemens quand ſon ventre étoit pareſſeux.

OBSERVATION CCXIX.

Au mois de Février 1691, l'on me vint prier d'aller voir un Lieutenant de Frégate, de St Malo, que l'on avoit mis à terre, à la Hogue. J'y trouvai le Chirurgien de la Frégate qui étoit en rade, avec les Sieurs le Normand, & Martin, auſſi Chirurgiens, qui m'attendoient. Son Chirurgien me dit que le jour précédent cet Officier avoit reçu à un abordage un coup de bayonnette dans la poitrine, deux doigts à côté du mammelon, en tirant vers l'aiſſelle, du côté droit, qui après avoir percé les tégumens & le grand pectoral obliquement, pénétroit au-de-

dans de la poitrine, environ à deux travers de doigt de l'entrée de la plaie, & qui, en continuant son progrès, sembloit se terminer vers l'angle inférieur de l'omoplate ; il avoit une oppression des plus violentes, & une absolue impuissance de se coucher sur le côté sain, ni de demeurer assis, étant obligé d'être toujours couché sur le côté blessé, ou sur le dos, avec beaucoup de fièvre ; tous accidens qui faisoient juger qu'il y avoit un épanchement considérable au dedans de la poitrine, & qu'il étoit nécessaire d'en procurer l'évacuation le (1) plutôt qu'il seroit possible. Pour cela, je fis mettre ce blessé dans toutes les situations que je pus m'aviser, jus-

(1) Rien n'est plus néceffaire que de procurer promptement l'évacuation du sang qui s'est amassé dans la poitrine à la suite des plaies pénétrantes dans cette cavité, lorsque le blessé est attaqué de symptômes pressans, & que ces symptômes sont produits par l'épanchement ; mais si le vaisseau qui fournit le sang n'est pas encore bouché par un caillot salutaire, quel avantage retirera-t-on des procédés qu'on aura employés pour y parvenir ? N'est-il pas à craindre qu'il ne se fasse un nouvel amas, un nouvel épanchement ? Les signes qui font connoître que le vaisseau ouvert a cessé de donner du sang, sont le retour de la chaleur aux extrémités, le bon état du pouls dont les mouvemens sont forts & réguliers, la cessation du spasme, & la longueur du temps qui s'est écoulé depuis que le malade a été blessé. Il est d'autant plus utile de différer à vuider la poitrine du sang qu'elle contient, que les symptômes qui annoncent la présence de ce fluide sont souvent illusoires, & qu'après s'être présentés pendant les deux ou trois premiers jours qui ont suivi la blessure, ils se dissipent quelquefois d'eux-mêmes ; preuve certaine qu'ils n'étoient que l'effet du spasme & de l'irritation, & peut être aussi de l'effroi du malade.

qu'à le faire avancer hors de son lit à moitié corps, sa tête appuyée sur sa main, & l'endroit de la poitrine où étoit la plaie, panché en bas, en retenant son haleine, toussant, &c. enfin tout ce qui pouvoit en cette occasion donner issue à l'épanchement, fut essayé; mais sans aucun succès, & tout cela ne faisoit qu'augmenter considérablement l'oppression du blessé. Ne pouvant donc plus espérer de secours que dans l'usage de la sonde creuse, je me mis en état de l'introduire, mais je n'y pus réussir qu'avec beaucoup de peine & de temps de ma part, & de douleurs & d'efforts du côté du blessé, tant à cause de l'obliquité du coup, que de l'inflammation qui étoit survenue aux parties externes, qui fermoient la route que l'arme avoit suivie; de manière que je fus obligé d'y faire deux incisions, pour pouvoir introduire ma sonde creuse, au moyen de laquelle je vuidai plus de vingt-quatre onces de sang qui étoit épanché au-dedans de la poitrine; ce qui rendit la liberté à la respiration du blessé, & lui donna la facilité de s'asseoir & de se coucher sur le côté qu'il vouloit. Je le pansai, & deux heures après je lui fis une grande saignée: mais comme la respiration ne se trouva pas moins embarrassée dix à douze heures ensuite, & que c'étoit une nécessité de réitérer le même remède, voyant le lieu éminent de la poitrine où cette plaie étoit située, les efforts que ce blessé avoit faits inutilement, pour procurer l'évacuation de ce qui étoit contenu au-dedans, & la difficulté d'y introduire la sonde; toutes ces circonstances bien considérées me firent proposer l'opération de l'empyême à ces MM. les Chirurgiens, qui en étant convenus, & la ré-

ſolution priſe, je ne me donnai que le temps de faire mon appareil, très-peu différent de celui du panſement ordinaire, après quoi je fis l'opération de cette manière.

Après avoir examiné le lieu, que je choiſis entre la troiſième & quatrième des fauſſes côtes, en comptant de bas en haut, pour faire mon ouverture, je pinçai les tégumens, que je fis tenir d'un côté par le ſieur Martin, pendant que je les tenois de l'autre, enſorte que l'inciſion que je fis avec mon biſtouri, fut un peu oblique; après quoi j'ouvris les muſcles intercoſtaux avec la pointe de ce même biſtouri, dont le dos étoit du côté de la côte ſupérieure, en allant de haut en bas, & un peu obliquement de devant en arrière, en ſuivant à-peu-près la figure de l'ouverture des tégumens, conduiſant l'inſtrument avec mon doigt indice; de manière qu'il n'y avoit que fort peu de la pointe du biſtouri qui paſſoit, & autant ſeulement qu'il en falloit pour que, en coupant & ſéparant les fibres de ces muſcles, & la plévre, je puſſe paſſer l'extrémité de mon doigt : auſſi-tôt que la plévre fut percée, il en ſortit tout ce qui étoit contenu au-dedans de la poitrine, qui égaloit à-peu-près la quantité que j'en avois tiré le jour précédent, quoiqu'il y eût au moins la moitié du temps de moins, & cela ſans le moindre effort. Je panſai cet empyême de même que toutes les autres plaies qui pénétrent au-dedans de la poitrine, & avec les mêmes précautions.

Ce bleſſé ſouffrit infiniment moins dans la durée de cette opération, qu'il n'avoit fait le jour précédent lorſque j'introduiſis la ſonde : je n'eus qu'à tirer la tente le lendemain, pour re-

cevoir ce qui s'étoit amaſſé depuis le dernier panſement, qui ſortit ſans aucune peine, mais en moindre quantité, & beaucoup moins rouge; d'où je tirai un bon augure en faveur du bleſſé, que je panſai comme j'avois fait au premier appareil, ſi ce n'eſt que je trempai la tente dans le miel roſat, & que je couvris les bourdonnets & le plumaceau d'onguent digeſtif.

La quantité de matière diminua, & changea de rouge en blanc, de jour en jour, juſqu'au quatorzième ou quinzième qu'il n'en vint preſque plus; ce qui fit que je diminuai la tente à proportion : de cette manière la plaie ſe trouva preſque auſſi-tôt mondifiée, que la ſource du pus fut tarie, & le bleſſé guérit en un mois, à compter du jour que je le vis la première fois, & il ſe trouva en état de s'en retourner à St Malo, comme il fit.

RÉFLEXION.

LE Chirurgien ne peut rendre un meilleur office à un bleſſé, qui a une quantité de ſang épanché dans ſa poitrine, que de lui faire l'opération de l'empyême, dès le moment qu'il voit que l'évacuation ne s'en peut faire par la plaie qu'avec beaucoup de difficulté; comme il arriva à ce bleſſé, (par les raiſons que j'en rapporte dans l'Obſervation), lequel m'a dit pluſieurs fois dans la ſuite des panſemens, qu'il ſouffrit infiniment moins pendant que je lui fis l'opération, qu'il n'avoit fait le jour précédent dans les ſituations forcées où je l'avois fait mettre, & lorſque je le ſondai pour vuider ſa poitrine, au premier panſement : mais l'ordre qu'un Chirurgien doit toujours tenir, eſt de paſſer

du moyen le plus ſimple au plus compoſé ; & ſur ce principe il doit avoir autant d'attention à diminuer le mal, que de crainte de l'augmenter ; à moins que ce ne ſoit une néceſſité auſſi urgente qu'étoit celle-ci, où le bleſſé auroit ſans doute ſuccombé, ſans le ſecours que je lui donnai, en lui faiſant cette opération, qui lui facilita la reſpiration, par l'évacuation du ſang répandu dans la capacité de la poitrine, & ſur le diaphragme ; en effet il reſpira enſuite ſans aucune peine, & fut délivré de la fièvre, qui étoit la ſuite de la difficulté de la reſpiration. Quelque facile à faire que ſoit cette opération, c'eſt toujours une opération qui ne peut être indifférente, dès qu'il s'agit d'ouvrir la poitrine, & d'expoſer le poumon à l'air.

Au ſurplus, quoique par la relation que j'ai faite de cette opération, il ſemble qu'elle devoit avoir duré long-temps, c'eſt pourtant tout le contraire ; je l'ai faite ſans autre façon que d'ouvrir les tégumens avec mon biſtouri, que j'ai après conduit au-dedans de la poitrine, mais toujours accompagné du bout de mon doigt ; & je puis dire que je n'y fus pas plus long-temps que celui qu'il faut à faire une ſaignée, ou guères davantage.

La groſſeur de la tente, que j'introduiſis d'abord dans cette ouverture, & que je continuai, tant qu'il ſortit une certaine quantité de pus, étoit proportionnée à la grandeur de l'ouverture, afin de la fermer ſi exactement, que rien n'en pût ſortir, parce qu'en humectant l'appareil, l'air auroit eu la liberté d'entrer dans cette capacité, & d'en ſortir ; ce qui auroit été d'une dangereuſe conſéquence pour le bleſſé, & que l'on doit empêcher autant qu'il eſt poſſible.

Cette tente étoit de charpie, parce que je ne comptois pas, n'y ayant aucune apparence, qu'aucune partie principale fût bleſſée, qu'elle dût être long-temps ouverte ; car autrement je l'euſſe faite de linge & bien dure, comme celle dont je me ſervis au précédent bleſſé, afin de tenir les chairs en ſujétion, de crainte que la plaie ne ſe refermât trop-tôt ; & j'eus ſoin de ne panſer jamais ce bleſſé ſans feu. C'eſt une néceſſité de chauffer tous les remèdes qui entrent au dedans, & même l'air quand il fait froid, mettant le réchaud au-devant de la plaie, pendant le panſement ; & quoi que je l'aye déjà dit, une circonſtance ſi néceſſaire ne peut être trop répétée.

OBSERVATION CCXX.

AU mois de Juin 1704, un Gentilhomme, de la Compagnie de Baſſe-Normandie, reçut un coup d'épée à deux doigts & un peu au-deſſous du mammelon, du côté droit, qui paſſoit entre la troiſième & la quatrième des vraies côtes inférieures, dont il fut panſé les deux premiers jours par le Chirurgien de la Compagnie, au Bourg de Quethou, où M. de Matignon m'ordonna de l'aller voir, & d'en prendre ſoin. Je le trouvai oppreſſé & avec fièvre, ce qui me fit lui demander, s'il n'avoit point craché de ſang lorſqu'il avoit reçu le coup, ou depuis ſa bleſſure. Il me répondit qu'il en avoit craché dès qu'il avoit été bleſſé ; mais le Chirurgien me dit qu'il y avoit eu du vin ſur jeu, que ce bleſſé ne me pouvoit pas répondre juſte, que rien n'étoit plus ſûr que le coup ne pénétroit pas dans la capacité, & que la difficulté de reſ-

pirer qu'il ſouffroit, n'étoit que l'effet de l'inflammation de la plaie, qui ſe communiquoit aux muſcles intercoſtaux. Comme ce Chirurgien avoit vû ce bleſſé d'adord, & avant que l'inflammation, en faiſant gonfler les parties, eût effacé la trace du coup, en rapprochant intimement les chairs des côtés de la plaie, & comme ce qu'il me diſoit pouvoit bien être, ne l'ayant pas quitté depuis qu'il avoit été bleſſé, & qu'il aſſuroit ne l'avoir vû ni cracher du ſang, ni reſpirer difficilement que depuis un peu de temps, je fus trompé en me chargeant mal-à-propos, ſur le rapport de ce Chirurgien, de conduire ce Gentilhomme bleſſé dans un brancard, depuis le lieu où je dis, juſqu'à leur Hôpital qui étoit à Valognes, & dont j'avois la direction.

Quelque douce que fût la voiture, y étant auſſi à ſon aiſe que s'il avoit été dans ſon lit, il manqua de mourir en chemin, quoiqu'il n'y ait que trois lieues de diſtance, étant oppreſſé à l'excès; de manière qu'il ne prenoit quelques cuillées de bouillon qu'avec beaucoup de peine. Après qu'il ſe fût un peu repoſé, nous fûmes le voir, M. des Roſiers & moi: nous jugeâmes, par l'oppreſſion qu'il ſouffroit, & l'impuiſſance où il étoit de ſe tenir aſſis, ni couché ſur le côté ſain, qu'un épanchement conſidérable donnoit lieu à ces fâcheux ſymptômes; ce qui m'engagea à ſonder exactement cette plaie. Je n'y retournai pas à deux fois, & dès que j'eus plongé ma ſonde creuſe au-dedans de la poitrine, j'en fis ſortir près de deux livres de ſang très-noir, mais ſans odeur, après quoi le bleſſé ſe trouva beaucoup ſoulagé, juſqu'au lendemain, qu'il fallut réitérer la même choſe. Mais comme cette plaie

étoit ſituée à la partie de la poitrine la plus élevée, & que la matière, qui paroiſſoit venir du fond de ſa cavité, ne ſortoit qu'avec de grands efforts, qu'il falloit faire pendant un long-temps avant que toute la matière fût évacuée (parce que ce ſang de noir qu'il étoit ſe changea en pus (1) dans la ſuite,) cela épuiſoit tellement ce bleſſé, qu'il avoit beaucoup de répugnance à ſouffrir ſon panſement. J'eus l'honneur de dire à M. de Matignon la néceſſité qu'il y avoit de faire l'opération de l'empyême à ce Gentilhomme, pour le tirer de l'extrême péril où il étoit, ſuppoſé qu'il y eût encore quelque eſpérance de guériſon. Il me dit que, puiſque je lui en parlois de la ſorte, il ne doutoit pas qu'elle ne fût néceſſaire; mais qu'il ſouhaitoit que le Sieur de la Montagne, Maître-Chirurgien de St Lô, le vît auparavant, ſuppoſé que deux jours de retardement ne fuſſent pas d'une dangereuſe conſéquence au bleſſé. J'acceptai la propoſition, au cas que ce délai ne fût d'aucun préjudice; & j'étois bien aiſe que cet ancien Chirurgien jugeât de la néceſſité du remède, & qu'il fût témoin de l'opération. Il vint, & trouva la choſe abſolument néceſſaire; ce qui fut réſolu pour le lendemain matin, qui fut le temps

(1) Comme par la ſuite on trouva que le poumon du côté bleſſé étoit preſqu'entièrement tombé en ſuppuration, on ne peut pas dire que la matière qui s'écouloit par la plaie, fût du ſang changé en pus; elle venoit manifeſtement de l'abſcès qui s'étoit formé dans le poumon, en conſéquence de la bleſſure dont ce viſcère avoit été percé de part en part.

que nous nous aſſemblâmes, MM. de la Montagne, Frémont, des Roſiers, & moi : Nous convînmes de faire l'opération entre la troiſième & la quatrième des fauſſes côtes, en comptant de bas en-haut; après avoir fait l'inciſion, avec le biſtouri, aux tégumens que nous tenions pincés, M. des Roſiers & moi, je fis agir la pointe de ce même biſtouri, le dos du côté de la côte ſupérieure, en coupant ſur mon doigt les muſcles intercoſtaux un peu obliquement de devant en arrière. Comme j'introduiſois mon doigt, à meſure que le biſtouri m'en donnoit le moyen, & que je le ſentois paſſer au-delà de la plévre, ſans m'appercevoir d'aucun vuide, ne trouvant au contraire qu'une continuelle cohérence, j'en donnai avis à ces Meſſieurs, qui après avoir examiné la choſe par eux-mêmes, convinrent avec moi qu'il ſeroit dangereux de pouſſer notre opération plus loin; & nous conclûmes que c'étoit une néceſſité de continuer les panſemens, de la manière que nous avions fait juſqu'à préſent. Le Sieur de la Montagne voyant que nous n'avions rien omis dans la conduite que nous avions tenue, pour l'adminiſtration des remèdes, tant généraux que particuliers, propres à procurer la guériſon de ce bleſſé, qui au lieu de ſe trouver ſoulagé de tout ce que nous avions pû faire dans cette intention, alloit tous le jours de mal en pis; j'en fis le rapport à M. de Matignon, en l'aſſurant qu'une mort prochaine, qui étoit inévitable, perſuaderoit, par l'ouverture du cadavre, ce qu'il y avoit à penſer de notre procédé.

Ce bleſſé mourut quatre jours après : Nous trouvâmes, dans l'ouverture que je fis du cadavre

davre, que le poumon, qui avoit été percé de part en part, étoit tombé en totale suppuration, n'en restant au plus en sa partie supérieure, que de la grosseur d'un œuf de poule, & le diaphragme si intimément uni & attaché depuis la première des fausses côtes inférieures, jusqu'à la seconde des vraies, qu'il ne pouvoit en être divisé ni séparé en aucune manière; ce qui fut sans doute une suite de l'inflammation qui survint à la plaie, & qui se répandit sur toutes les parties voisines, dont la fièvre qui l'accompagna fut la preuve.

RÉFLEXION.

Si le Chirurgien de la Compagnie, qui se trouva lorsque ce Gentilhomme fut blessé, eût examiné cette plaie de poitrine avec l'exactitude nécessaire, sur-tout quand ces sortes de plaies sont accompagnées d'un accident aussi dangereux qu'est le crachement de sang, qui arriva d'abord à ce blessé, & dont ce Chirurgien fit très-peu de cas, il lui auroit fait d'abord deux ou trois grandes saignées, afin de prévenir la fièvre, & d'empêcher qu'un dépôt considérable ne se fît sur le partie, comme la chose pouvoit arriver, quand même la plaie n'auroit été qu'à l'extérieur, comme cet ignorant Chirurgien me le vouloit persuader, & comme je le croyois naturellement, dans la pensée qu'un Chirurgien qui voyoit souvent de ces sortes de plaies, pouvoit bien se douter qu'un coup d'épée, situé près du mammelon, pénétroit dans l'intérieur, le blessé ayant sur-tout craché du sang en sa présence. Si ce blessé eût été saigné plusieurs fois dans le commencement, & si on eût d'abord

évacué le ſang extravaſé, on auroit empêché le dépôt, l'inflammation & la fièvre, qui arrivèrent dans la ſuite.

Ce qui fait voir avec quelle attention un Chirurgien doit examiner une plaie d'une auſſi grande conſéquence, & que loin de s'en fier à lui-même, il doit avoir un grand ſoin d'appeller toujours quelqu'un à ſon ſecours, pour prendre conſeil; car lorſque l'on a fait ce que l'on a dû faire, on n'a rien à ſe reprocher. Ce fut auſſi dans cette vûe, que nous fûmes ravis de voir M. de la Montagne avec nous; parce qu'étant capable de juger de la grandeur de la plaie, il l'étoit auſſi de rendre juſtice à la vérité.

Cet ancien Chirurgien ne fut pas moins ſurpris que nous, quand il vit que notre opération ſi bien conduite, & dans laquelle nous n'avions rien omis, pour la mettre en état de réuſſir, ſe trouvoit pourtant inutile. Au reſte, celle-ci faiſoit le milieu entre le lieu des Anciens, & celui où les Modernes prétendent qu'elle doit être faite, pour mieux réuſſir, c'eſt-à-dire, entre la première & la deuxième des fauſſes côtes inférieures, à cauſe de la ſituation déclive de cet endroit, où le diaphragme s'attache aux côtes, & où le ſang & le pus tombant par leur poids, & leur propre penchant, ſemblent devoir être expulſés avec plus de facilité : mais quand on voudra faire attention à la hauteur de l'un, à la proximité du diaphragme de l'autre, & à la manière dont il s'élève dans l'inſpiration, on n'aura pas de peine à convenir que cette opération, faite au lieu où nous avions pratiqué celle-ci, doit être préférée; ſans pourtant que je prétende preſcrire ici

des règles à ma fantaisie, mais rapporter simplement ce que j'ai fait.

OBSERVATION CCXXI.

Au mois d'Août 1692, un Elû de cette Ville m'envoya prier à minuit de l'aller voir en diligence. Je le trouvai étendu au milieu de sa Salle, & nageant dans son sang, à cause de plusieurs coups d'épée qu'il venoit de recevoir, dont il y en avoit un qui coupoit l'artère & la basilique du bras droit, & l'autre sous l'aisselle, qui pénétroit dans la capacité de la poitrine, entre la quatrième & la cinquième des vraies côtes inférieures, sans qu'il eût craché de sang, ni qu'il en fût venu par la bouche. Comme j'étois seul, j'empoignai le bras vers son articulation, & je serrai les vaisseaux au-dessous de l'aisselle avec mes quatre doigts, ensorte qu'il ne sortoit aucune goutte de sang; après quoi j'envoyai prier MM. de Frémont, & des Rosiers, de venir au secours de ce blessé conjointement avec moi. Nous commençâmes par arrêter le sang de l'artère, qui donnoit avec impétuosité, dès que je levois tant soit peu les doigts; & ensuite nous pansâmes la plaie, dont l'entrée étoit en la partie moyenne & interne du bras, & la sortie au pli du coude, où elle coupoit les vaisseaux que je dis, rentroit ensuite à deux doigts au-dessus, couloit le long des muscles fléchisseurs, ressortoit en la partie supérieure proche de l'aisselle, & pénétroit dans la capacité de la poitrine. Nous pansâmes ensuite cette plaie, qui siffloit fortement : mais voyant que le blessé n'avoit point craché de sang, qu'il avoit la respiration fort libre, sans aucune

oppreſſion, nous regardâmes cette plaie comme une plaie ſeulement pénétrante, ſans léſion d'aucune partie intérieure; ce qui nous la fit panſer avec une ſimple tente de charpie, un plumaceau, l'emplâtre, la compreſſe, & le bandage contentif, avec ſon ſcapulaire.

Nous fûmes confirmés le lendemain dans la penſée que nous avions eue, tant parce que le bleſſé ſe tenoit aſſis & couché ſur tous les côtés également & ſans peine, que parce qu'à la levée de l'appareil, il n'étoit rien ſorti de la plaie, quelques efforts (1) que nous euſſions fait faire au bleſſé, tant en pouſſant & retenant ſon haleine, qu'en touſſant, ayant la bouche fermée. Nous nous contentâmes de lui faire une petite ſaignée, & de diminuer la tente, de manière que la réunion de cette plaie ſe pût faire au plutôt, comme il arriva le cinquième ou le ſixième jour, que nous ne mîmes qu'un ſimple plumaceau de charpie ſéche, avec l'emplâtre pour le tenir, donnant toute notre attention aux autres plaies du bras, & principalement à l'endroit où l'artére étoit ouverte, dans la crainte que le ſang, quelque bien arrêté qu'il parût être, ne donnât de nouveau.

Dix ou douze jours enſuite, ce bleſſé ſe plai-

(1) Les efforts que l'on fit faire au malade tant en pouſſant qu'en retenant ſon haleine ayant la bouche fermée, étoient inconſidérés. Ou l'on étoit ſûr que les poumons n'avoient point été bleſſés, & alors ces efforts étoient inutiles; ou l'on avoit des ſoupçons qu'ils pouvoient l'être, & en ce cas, il étoit à craindre que les ſecouſſes auxquelles on expoſoit ce viſcère, n'y attiraſſent de l'inflammation, ou n'excitaſſent le ſang à ſortir des vaiſſeaux ouverts.

gnit d'avoir souffert pendant la nuit de violentes douleurs à l'endroit de la plaie de la poitrine, où nous étant apperçus d'une petite éminence à la cicatrice, nous y appliquâmes un petit plumaceau, couvert de suppuratif, avec un emplâtre de diachylon par dessus, dans le dessein, si l'éminence augmentoit, de l'ouvrir le lendemain; mais nous fûmes prévenus par l'ouverture de cet abscès qui s'étoit faite pendant la nuit, & qui procura un grand repos au blessé. Nous trouvâmes le matin, que quoiqu'il fût sorti beaucoup de pus de cet abscès qui s'étoit formé à l'endroit de la plaie, il en sortoit encore continuellement, sur-tout quand nous obligions le blessé à retenir son haleine & à donner des secousses à la poitrine, & au diaphragme, comme s'il eût voulu tousser, la bouche fermée.

Après que nous eûmes évacué de ce pus autant qu'il nous fut possible, nous convînmes de faire une injection détersive, avec l'orge, l'aigremoine, la bugle, la sanicle, le plantain & le miel rosat, laquelle ressortoit fort bien, mais dont l'usage ne diminuoit pas la quantité du pus, qui au contraire paroissoit augmenter chaque jour; ce qui nous (1) détermina à faire l'o-

(1) L'augmentation des matières que cet abscès fournissoit, ne détermina à l'opération de l'empyême, que parce que le pus sortoit plus abondament lorsqu'on obligeoit le malade à retenir son haleine, & à donner des secousses à la poitrine & au diaphragme, comme s'il eût voulu tousser; mais ces signes indiquoient-ils sûrement qu'il vînt de l'intérieur de la poitrine, & ne se présentent-ils pas également dans les abscès situés au voisinage de cette capacité? Il auroit fallu

pération de l'empyême, entre la deuxième & la troisième des fausses côtes inférieures. Cette opération fut défectueuse, par l'adhérence du poumon avec les côtes, comme il se rencontre souvent dans l'ouverture des cadavres; & sans la tenter plus haut, dans la crainte de n'être pas plus heureux, notre résolution fut de nous en tenir au pansement, comme auparavant; à la différence qu'étant à charge à ce blessé, par les efforts qu'il lui falloit faire pour procurer l'évacuation du pus hors de sa poitrine, nous fîmes faire un pyoulcos, ou instrument à tirer le pus du fond de la plaie au moyen d'une seringue; cela lui fut d'un grand secours, & il en reçut beaucoup de soulagement. Nous n'obmîmes rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la guérison de ce blessé, tant par le régime de vivre, que par l'usage des herbes vulnéraires, en guise de thé, des tisanes pectorales, puis des dessicatives, faites avec l'esquine & la sarse-pareille, & enfin de tout ce que nous pûmes imaginer, tant pour purifier toute la masse du sang, que pour le pansement de la plaie en particulier, pour la consolidation de laquelle nous essâyames toutes sortes d'injections, jusqu'à celle de la pierre médicamenteuse de *Crollius*; à quoi nous ne pûmes pourtant par-

---

pour qu'ils fussent décisifs, que le malade eût de l'oppression, qu'il n'eût pû se coucher sur le côté opposé à la plaie, qu'il ne se fût trouvé à son aise que sur le côté blessé, &c. Le défaut de succès de l'opération, montre assez qu'on auroit pû s'en passer puisque le malade a gueri par des soins ordinaires.

venir, qu'après cinq mois de panſement : mais enfin ce bleſſé ſe trouva ſi bien guéri, qu'il n'en a jamais ſouffert depuis la moindre incommodité ; dequoi nous avons été d'autant plus agréablement ſurpris, qu'en conſidérant l'état de la plaie, & la conduite de la nature touchant ce que nous pouvions prévoir, à l'occaſion du poumon, nous craignions qu'il ne lui reſtât une fiſtule, qui auroit pû lui durer toute la vie.

RÉFLEXION.

C'EST en vain que l'on cherche à établir des règles générales dans la connoiſſance des accidens qui arrivent aux plaies ; puiſqu'après avoir dit, dans une de mes Réflexions précédentes, que le poumon n'eſt jamais bleſſé, ſans que ſa bleſſûre ſoit ſuivie du crachement de ſang, il faut que je diſe à préſent, que quand quelqu'un a reçu un coup d'épée dans la poitrine, & qu'il crache du ſang enſuite, c'eſt, à la vérité, une marque que le coup a pénétré dans le poumon ; mais il peut auſſi être bleſſé, ſans que cet accident arrive, puiſqu'on ne peut douter que le poumon n'eût été bleſſé en cette occaſion, quoique le bleſſé n'eût point craché de ſang.

C'étoit auſſi une néceſſité que le poumon fût adhérent à la plèvre, en toute ſon étendue, & que l'épée ne pénétrât pas fort avant, puiſqu'il ne s'enſuivit d'abord qu'un léger épanchement de ſang ; mais ce ſang épanché, quoiqu'en petite quantité dans le commencement, s'étant augmenté & corrompu par ſon ſéjour, faute d'avoir été éva-

cué, donna occasion à l'abscès qui survint, & qui se fixa en cet endroit, où il dilata peu-à-peu les parties, & y fit dans la suite une poche capable de contenir la grande quantité de pus, qui en sortit douze jours après.

Le toucher & la raison justifient également cette adhérence du poumon à la plèvre; le toucher, par la sonde creuse; & la raison, en ce que ce pus ne causa jamais d'oppression au blessé ni de difficulté à se tenir assis, ou couché sur l'un ou l'autre des côtés, non-plus qu'en telle autre situation qu'il pouvoit choisir pour sa commodité, quelque quantité qu'il y en eût au-dedans de cette poche; ce qui ne seroit pas arrivé, si cette adhérence ne lui avoit prescrit des bornes capables de l'empêcher de faire un épanchement, dont la difficulté de respirer, & l'impossibilité de se tenir assis ni couché sur le côté sain, auroit été la suite, & dont sur-tout la défectuosité de notre opération, fut une preuve sans réplique; ensorte que l'accident qui, selon nous, devoit conduire ce blessé au tombeau, le tira du péril où nous le croyions exposé.

Quoique je fusse le premier appellé à ce blessé, nous nous intéressâmes tous également à la cure, comme il nous arrive pour l'ordinaire dans celles des grandes plaies; & quoiqu'en apparence nous n'eussions rien dans celle-ci qui nous la dût faire appeller telle dans son commencement, cela n'empêcha pas qu'elle ne le devint dans la suite, sans pourtant qu'on nous pût accuser d'avoir manqué à rien, si ce n'est de n'avoir pas tiré plus de sang à ce blessé; mais ayant égard à la quantité qu'il en avoit perdu, avant que d'être

pansé, nous ne crûmes pas devoir lui en tirer davantage, vû la foiblesse où cette grande perte de sang l'avoit réduit.

Et comme il ne sortit rien par la plaie les premiers jours, pendant lesquels nous nous servîmes d'une tente dans le pansement, quelque attention que nous eussions pour évacuer le sang ou le pus qui pouvoient y être épanchés, nous en discontinuâmes l'usage, avec d'autant plus de raison, que ce blessé couchoit également sur les deux côtés, sans rien souffrir, non-plus qu'assis, sa respiration étant aussi libre qu'avant qu'il eût été blessé, quoiqu'il fût de tout temps sujet à une petite toux séche; toutes circonstances qui contribuoient à nous faire remplir l'intention générale, qui étoit de réunir cette plaie, à laquelle nous étions parvenus fort à propos en apparence, mais qui fut trop tôt en effet, puisque nous aurions été forcés de la r'ouvrir, si l'ouverture ne nous avoit pas prévenus.

Nous ne pûmes comprendre d'où étoit venue la quantité de pus qui avoit coulé pendant la nuit, & qui continuoit encore le matin quand nous vînmes pour le panser, ne songeant à rien moins qu'à cette évacuation, qui n'étoit accompagnée d'aucune fâcheuse odeur, quoique ce soit un accident presque inséparable de la matière qui sort des plaies du poumon, dont néanmoins celle-ci se trouva exempte, quoique vrai-semblablement elle ne dût venir d'ailleurs que de sa propre substance, qui, selon les apparences, en devoit être abreuvée, & qui étoit le lieu d'où elle sortoit, en étant exprimée au moyen de la respiration, lorsque les muscles de la poitrine & du diaphragme faisoient leur compres-

ſion, de la même manière qu'une éponge remplie d'eau, quand on l'exprime avec les mains.

Nous fîmes toujours obſerver un régime très-régulier à ce bleſſé, qui étant homme d'eſprit & de conduite, ne ſe relâcha en rien pendant tout le temps qu'il fut à guérir ; auſſi ſe rétablit-il parfaitement.

Ces choſes extraordinaires marquent bien l'avantage qu'il y a d'aller bride en main à des opérations de cette nature ; car pour peu de hardieſſe ou d'empreſſement que j'aurois eu dans ces deux dernières, j'aurois ſans doute percé le diaphragme : ce qui me feroit (comme je l'ai déjà dit) préférer l'eſpace qui eſt entre la troiſième & la quatrième des fauſſes côtes, en comptant de bas en-haut, pour faire l'ouverture de la poitrine, à celui qui eſt entre la première & la ſeconde, comme quelques Modernes le propoſent, quoique la ſituation déclive favoriſe leur opinion. Si l'on fait réfléxion que dans l'inſpiration, le diaphragme preſſe tellement la plèvre en cet endroit, & même au-deſſus, qu'il ne peut laiſſer que très-difficilement la liberté au pus de ſortir, & qu'au contraire ce pus ne ſort qu'avec beaucoup d'efforts de la part du bleſſé, en faiſant cette opération à l'endroit où les anciens Auteurs le conſeillent, étant par trop élevé, cela fera croire que le lieu d'élection doit être à l'endroit où je le marque, plutôt qu'en l'un ou en l'autre, par le peu d'inconvenient qu'il y a à craindre ; à moins que le cas ne ſe trouve pareil à celui de ces deux derniers, qui toutefois ne m'ont pas rendu cette opération ſuſpecte, comme l'Obſervation ſuivante le juſtifie.

OBSERVATION CCXXII.

Au mois de Juillet 1705, l'on nous vint prier à deux heures après minuit, M. des Rosiers & moi, d'aller voir un Gentilhomme de l'Arrière-ban de Falaise, en quartier à Varville, à quatre lieues d'ici. Nous trouvâmes ce Gentilhomme blessé d'un coup d'épée, environ à deux travers de doigt au-dessus & à côté du mammelon, qui perçoit le grand pectoral, & pénétroit dans la poitrine, entre la troisième & la quatrième des vraies côtes supérieures. Le sang qu'il rendoit en quantité en crachant, & l'oppression violente qu'il souffroit, étoient des (1) signes très-sûrs que le coup pénétroit dans les poumons, & qu'il y avoit un épanchement considérable dans la poitrine. Nous trouvâmes qu'il avoit été pansé par le Sieur de la Fontaine, Maître Chirurgien du lieu, qui loin d'avoir introduit une tente longue & menue dans le progrès du coup, avoit trouvé moyen de la faire couler entre la membrane commune des muscles & le grand pectoral; ce qui étoit fort facile, à cause

(1) Le crachement de sang & l'oppression même violente dans les premiers instans d'une plaie à la poitrine, ne prouvent point du tout qu'il y ait épanchement de sang dans cette capacité. Le spasme & la douleur peuvent rendre la respiration très-difficile; ainsi il est bon de suspendre son jugement pendant quelque temps, & cette précaution est d'autant plus utile, qu'en supposant même qu'il y eût du sang épanché, il ne seroit pas à propos de l'évacuer sur le champ. *Voyez* la note de la page 24.

de l'emphysème dont cette partie étoit attaquée, depuis la clavicule jusqu'au nombril, où il se terminoit : & il ne lui avoit point fait suivre la route de la plaie ; ce qui étoit pour lors une chose fort aisée, à cause que la blessure étoit récente, mais qui devint difficile en peu de temps, parce que les chairs s'étant gonflées, refermèrent la plaie, tant du grand pectoral que de la poitrine, de manière que nous ne pûmes retrouver la route que l'épée avoit tenue, pour y introduire la sonde, & procurer l'évacuation du sang épanché, qui lui causoit cette violente oppression ; ce qui nous engagea à lui faire (1) une incision, même assez considérable, tant aux tégumens, qu'au grand pectoral : après quoi je trouvai le moyen d'introduire ma sonde creuse dans la plaie ; & quoique fort élevée, elle ne laissa pas de servir à vuider ce qui étoit contenu de sang au-dedans de la poitrine, & de rendre la respiration au blessé fort libre & fort aisée.

Comme j'étois l'ancien, M. des Rosiers me déféra l'honneur de faire cette incision, & l'introduction de la sonde ; ce qui ne se pût faire sans causer beaucoup de douleur au blessé, pour

(1) La plaie étant à la partie supérieure de la poitrine, il auroit été plus convenable de faire l'opération de l'empyème pour vuider le sang qu'on croyoit y être épanché, que de la dilater. En effet on devoit s'attendre à beaucoup de difficultés en prenant ce dernier parti, parce que le liquide épanché, ne pouvoit sortir qu'avec peine, étant obligé de remonter contre son propre poids pour se présenter à l'ouverture de la plaie.

quoi il me prit en grande averſion. Et en nous venant querir, comme les plus proches, l'on partit en même-temps pour aller querir le Chirurgien ordinaire de la maiſon, à Falaiſe, & le ſieur de la Montagne, à St Lô, que nous trouvâmes le lendemain tous deux arrivés; & comme nous avions panſé le bleſſé les deux jours précédens, ils ſouhaiterent de nous le voir panſer en leur préſence; mais au lieu de nous ſervir de la ſonde, ils trouverent plus à propos de faire prendre une ſituation convenable au bleſſé, lui faiſant abaiſſer la moitié du corps hors du lit, ſa main appuyée ſur un tabouret; & après pluſieurs efforts réitérés, dans le troiſième ou quatrième panſement, la matière venoit, qui étoit déjà un ſang purulent. Cette nouveauté, quelque difficile qu'elle fût à ſoutenir dans la ſuite, parut d'un meilleur goût au bleſſé, que de continuer l'uſage de la ſonde creuſe, quoique beaucoup plus facile; & comme dans la conſultation que nous fîmes enſuite, & la conférence que nous eûmes le lendemain, j'opinai ſans ceſſe en faveur de l'opération de l'empyème, en leur faiſant voir que cette ſituation non-plus que la ſonde, n'étoient pas de bons moyens de guerir ce bleſſé; que ce bleſſé, tout jeune & vigoureux qu'il étoit, ſe trouveroit en peu de temps épuiſé, tant par les efforts qu'il étoit obligé de faire, que par la grandeur de l'évacuation; & que ſi l'on ne pouvoit empêcher cette évacuation par l'opération, du moins elle ſe feroit ſans peine: mais M. de la Montagne ayant ſoutenu que l'évacuation ſe faiſoit bien, & que cette manière étoit préférable à l'opération, il s'opiniâtra à ne la vouloir pas faire; ç'en fut plus qu'il n'en falloit pour achever de me rendre

odieux au bleſſé, qui ne me regada plus que comme un homme qui n'aimoit qu'à faire jouer ſes inſtrumens : il me fit pourtant prier de vouloir bien le voir une fois la ſemaine. Je ne voyois aucun changement, tant à l'égard des Chirurgiens, pour le panſement, que du bleſſé, pour la quantité de matière qu'il rendoit par ſa plaie; & toujours par des efforts redoublés; comme à l'ordinaire; ce qui me faiſoit propoſer ſans ceſſe cette opération, & dire que ce bleſſé périroit très-ſûrement, à l'occaſion de ces efforts, dont il ſeroit délivré par l'opération. Ma propoſition ne fut écoutée que plus de deux mois après; quand ils virent que ce pauvre bleſſé n'avoit plus la force de faire remonter ce pus du fond de la poitrine, juſqu'à ſa partie ſupérieure où étoit la plaie. L'on m'y appella, mais à condition que je n'y toucherois que des yeux : ce fut ſon Chirurgien qui opéra, apparemment pour la première fois; car je doute qu'il eût jamais vû faire cette opération; & pour en convenir il ſuffit de ſçavoir qu'il fit une inciſion de travers, je veux dire, qu'il coupa les tégumens & les muſcles intercoſtaux tranſverſalement, à y introduire deux bons doigts tout à l'aiſe, entre la troiſième & la quatrième des fauſſes côtes, en comptant de bas en haut : c'étoit bien là le lieu où nous étions convenus de la faire; mais elle y fut faite d'une manière ſi pitoyable, que je ne l'aurois jamais pû croire, ſi je ne l'avois vû. La matière en ſortoit ſans peine, comme je l'avois toujours aſſuré au bleſſé, quelque mécontent qu'il en fût : mais il étoit trop tard; car il étoit ſi épuiſé, & ſon poumon en ſi mauvais état, que les violences outrées qu'il avoit été obligé de faire pour retenir ſon haleine pendant deux

mois & demi de pansement, ne contribuèrent pas peu à le faire mourir quinze jours ou trois semaines après l'opération, qui lui prolongea la vie d'autant, croyant auparavant qu'il la perdroit toutes les fois qu'on le pansoit.

RÉFLEXION.

Si cette opération n'a pas eu une heureuse issue, elle ne laissa pas de produire deux effets avantageux : 1°. De soulager le blessé pendant le reste du temps qu'il avoit à vivre, étant dispensé de faire les efforts qu'il falloit qu'il fît auparavant, pour vuider le pus qui étoit contenu dans sa poitrine, en retenant son haleine & en toussant fortement ; ce qui faisoit connoître combien mon conseil auroit été salutaire au blessé, s'il avoit été suivi dans le temps que je le proposai ; mais il en reconnut trop tard l'utilité. L'autre effet que produisit cette opération, mais déshonorable à la Chirurgie, fut de mettre l'ignorance du Chirurgien qui la fit, dans toute son évidence ; particulièrement en ce qu'il coupa transversalement trois fois plus de fibres des muscles intercostaux, qu'il n'auroit dû faire : ce qui n'auroit pas manqué de rendre cette plaïe fistuleuse, par (1) l'impossibilité qu'il y auroit eu à cicatriser l'ulcère, si le blessé avoit sur-

(1) La grandeur d'une plaie à la poitrine n'est p s toujours une raison suffisante pour qu'elle reste fistuleuse, & sa direction transversale ne la rend pas plus serrée qu'une autre. Néanmoins, il faut convenir que l'opération avoit été fort mal faite.

vécu à la maladie ; outre qu'en faiſant ſon inciſion directement en travers, il rendoit ſon ouverture trop ſerrée entre les deux côtes.

Au reſte ce Gentilhomme étoit né ſi bruſque & ſi mutin, que perſonne de ceux qui le connoiſſoient, ne furent ſurpris quand ils apprirent le malheur qui lui étoit arrivé. Je ne pus comprendre ce qui pouvoit engager M. de la Montagne à s'oppoſer ſi opiniâtrément à une opération, dont la néceſſité devoit ſauter aux yeux des moins clairs-voyans.

Comme je rapporte ce fait dans l'exacte vérité, je laiſſe aux Experts en l'Art, d'en juger; mais j'exhorte en même temps les Chirurgiens qui auront un bleſſé à traiter, dont la plaie ſera ſituée dans un pareil endroit, de faire l'empyème le plutôt qu'il leur ſera poſſible, pour ne pas voir périr peu-à-peu le bleſſé, comme celui-ci, par un long épuiſement : en effet il auroit pû ſe tirer d'affaire avec ce ſecours ; puiſqu'il ſoutint auſſi long-temps les cruels efforts qu'il faiſoit tous les jours, avant que de pouvoir rien faire ſortir de ſa poitrine, étant ſouvent obligé d'y revenir juſqu'à trois & quatre fois, pour en tirer la première goutte, & de continuer pendant plus d'un quart-d'heure avant qu'elle fût entièrement vuidée ; ce qui étoit à-peu-près la manœuvre d'une pompe, à laquelle l'on eſt obligé de donner pluſieurs ſecouſſes avant que l'eau vienne, & qui ne vient qu'autant que l'on continue de pomper. Il n'eſt pas difficile de comprendre que dans cette extrême inſpiration, le diaphragme s'élevoit juſqu'à un certain point, après quoi la prompte & foible expiration ne lui permettoit de s'abaiſſer que très-peu, lorſque cette première inſpiration étoit

étoit soutenue d'une seconde encore plus violente, & successivement jusqu'à ce que le diaphragme se fût élevé assez haut, pour pousser le pus jusqu'à la plaie, & l'expulser au-dehors. Ces continuelles violences épuisèrent absolument les forces du blessé, qui se seroient conservées en faisant d'abord l'opération, comme la suite le fit voir clairement, & changea tellement le blessé à mon égard, quand il en eut ressenti les bons effets, qu'il me témoigna autant d'amitié qu'il m'avoit marqué auparavant d'aversion, m'étant attiré sa disgrace en faisant ce que je devois pour le soulager, & peut-être le guérir; au lieu que ces autres Chirurgiens s'emparèrent de son esprit en donnant dans son sens, & en le laissant périr.

OBSERVATION CCXXIII.

Au mois de Mars 1689, nous fûmes priés, MM. Doucet & de Quetteville, Docteurs en Médecine, avec MM. des Rosiers, Fremont, & moi, de voir un Particulier, que nous trouvâmes blessé d'un coup d'épée en la partie antérieure de la poitrine, du côté droit, entre les cartilages de la sixième & de la septième des vraies côtes inférieures, environ l'endroit où les cartilages du *sternum*, se réunissent aux côtes. La plaie nous parut pénétrer fort avant dans la capacité de la poitrine; de manière que ce blessé ne se pouvoir tenir assis, ni couché sur l'un, ni sur l'autre côté, & étoit obligé d'être sans cesse sur le dos, avec une respiration très-fréquente, & une douleur qui se communiquoit depuis la plaie jusqu'à l'intervalle des clavicules; le tout accompagné d'un crachement de sang écumeux & vermeil.

Comme cette plaie étoit grande en toute manière, & qu'elle demandoit beaucoup d'attention dans son traitement, MM. les Médecins nous demanderent nos avis séparément : j'ouvris le mien le premier, comme le plus jeune, & je leur dis que vû la situation de la plaie, & les accidens qui l'accompagnoient, il n'y avoit point de doute que le poumon ne fût blessé dans l'extrémité de son lobe droit, & qu'il y avoit toute apparence qu'il s'étoit fait un épanchement de sang sur le diaphragme ; que ce coup, en continuant son progrès, perçoit le médiastin & le poumon du côté gauche, où il causoit un épanchement encore plus considérable, que celui qui s'étoit fait du côté droit, sans que je pusse assurer s'il se terminoit dans le poumon, ou s'il le traversoit ; mais qu'il ne pouvoit pas aller beaucoup au-delà, puisqu'il n'avoit point de sortie, qui peut-être auroit été un avantage pour le blessé, puisque cela nous auroit fait connoître des choses dont nous ne pouvions parler que par conjecture ; & que l'impossibilité où se trouvoit le blessé de se tenir assis, étoit une marque certaine qu'une quantité de sang répandu dans la poitrine, chargeoit le diaphragme, de manière que son action devenant inutile, le blessé étoit prêt à suffoquer, à moins qu'il ne changeât aussi-tôt de situation ; que la même chose lui arrivoit étant couché sur un côté ou sur l'autre, parce que cet épanchement venant à peser sur le médiastin, qui est une membrane très-sensible, le tiraillement qu'il souffroit, causoit au blessé une douleur des plus vives. Que la preuve la plus évidente de la plaie du médiastin, étoit la douleur violente dont le blessé se plaignoit, depuis la

plaie jusqu'au milieu des clavicules, qui étoit l'endroit auquel cette partie est intimement attachée; & que cette douleur, selon toute apparence, pourroit encore devenir plus violente, par l'inflammation qui ne pouvoit manquer de survenir à cette plaie, supposé qu'une mort trop prompte ne prévint pas le fâcheux prognostic que j'en devois faire, étant accompagnée de tant de fâcheux accidens: que pour soulager promptement ce blessé il s'agissoit principalement de vuider la poitrine du sang qui causoit l'épanchement, & qui donnoit lieu à tous les accidens; que cette évacuation pouvoit se faire d'un côté par la plaie, & de l'autre par l'opération de l'empyême; que je ne proposois pourtant ce dernier moyen, qu'en cas que le premier n'eût pas son effet.

Les avis de MM. des Rosiers & Frémont, furent que la douleur que la plaie causoit aux parties voisines, empêchoit le blessé de se pouvoir tenir couché sur ce côté-là, & que l'épanchement qui paroissoit être de ce même côté, l'empêchoit de se pouvoir coucher sur l'autre; de manière qu'en évacuant ce qui étoit contenu du côté de la plaie, le blessé pourroit trouver le moyen de se coucher sur celui des côtés qui lui seroit le plus commode; que dès que l'on croyoit être sûr d'un épanchement dans la poitrine, il ne falloit pas s'étonner que le blessé ne pût se coucher sur le côté opposé, sans souffrir de grandes douleurs; qu'ainsi c'étoit une nécessité d'évacuer ce sang épanché, avant toutes choses.

Ces raisons étant plausibles, tant de part que d'autre, l'on donna plus volontiers au dernier sentiment, dans l'espérance de secourir ce blessé

ſans multiplier ſes maux, en faiſant vuider ce côté par la plaie même, au moyen d'une ſituation commode; ce qui fut executé, en le faiſant pancher ſur le bord de ſon lit, dont il ſortoit à mi-corps, la main appuyée ſur un tabouret : l'on tira environ dix ou douze onces d'un ſang fort ſéreux, qui néanmoins ſe coagula, ſans que le bleſſé ſe trouvât beaucoup ſoulagé; après quoi nous le panſâmes avec une tente, & le reſte comme à l'ordinaire, bien entendu que nous dilatâmes les tégumens auparavant, comme choſe abſolument néceſſaire. Pendant ce temps-là l'on étoit allé à St Lô chercher le Sieur Fabre, ancien Chirurgien, qui avoit acquis une belle réputation, par les grands ſervices qu'il avoit rendus, en qualité de Chirurgien-Major dans les Hôpitaux des Armées, & des Villes frontières; il vint au panſement du lendemain : le bleſſé ſe trouva encore dans un plus mauvais état que le jour précédent, parce que la fièvre étoit ſurvenue pendant la nuit, & que l'inflammation s'étoit emparée de toute la poitrine, & avoit donné occaſion à une petite toux preſque continuelle, qui déſeſpéroit ce bleſſé, quoique nous l'euſſions ſaigné, qu'on lui eût fait recevoir un lavement, & fait uſer d'une tiſane pectorale, un peu tiède, pour ſa boiſſon.

Ce nouveau Conſultant entendit nos raiſons de part & d'autre, qui lui furent répétées; après quoi il parut embarraſſé de ſçavoir à quel avis il donneroit la préférence : il entra néanmoins dans le ſentiment de ces Meſſieurs, qui fut de réitérer ce que l'on avoit fait le jour précédent; l'on vuida encore autant de matière, & de la même qualité & conſiſtance; après quoi ce Chi-

rurgien introduisit son doigt dans la plaie, & en touchant le poumon, il dit qu'il touchoit la plaie de ce viscère : mais moi qui l'avois examiné avant lui, je lui dis que c'étoit une partie du petit lobe qui se trouve à cette extrémité du poumon, qui étoit recouverte d'une membrane lisse & polie; au lieu que si c'étoit la plaie, l'on sentiroit une inégalité toute différente de ce que l'on touchoit : son avis fut de faire l'opération de l'empyême en la partie postérieure, & deux côtes au dessous de celle de la plaie, & du même côté, afin qu'en vuidant sans peine le sang épanché, on épargnât au blessé les efforts qu'il faisoit, pour ne le vuider qu'imparfaitement par sa plaie; mais il se trouva si foible après ce pansement, que l'on jugea à propos de lui faire recevoir ses derniers Sacremens; le soir il fut encore pansé, & le lendemain pour la dernière fois, étant mort le jour même.

Je fis l'ouverture du cadavre en présence de tous ces Messieurs. Je trouvai que le coup, après avoir pénétré dans la poitrine, passoit sous le poumon du côté droit, perçoit le médiastin en sa partie moyenne, & le poumon gauche dans la substance duquel il se terminoit ; ce qui avoit donné occasion à un épanchement de sang considérable, qui étoit tout en caillots, au contraire de celui qui étoit du côté de l'entrée de l'épée, qui étoit liquide, vermeil, & très-séreux, comme si l'un eût été un sang artériel, & l'autre un sang vénal; ce qui prouva que j'avois deviné juste, en allant pied-à-pied, & suivant les accidens que ce blessé souffroit : mais toutes les opérations qu'on auroit pû faire auroient été

inutiles, la plaie étant mortelle, par rapport à la grandeur du coup, & à la quantité de parties qui s'y trouvoient intéressées.

RÉFLEXION.

C'EST une chose assez ordinaire qu'il y ait épanchement des deux côtés de la poitrine, lorsqu'une plaie qui pénétre dans sa capacité, continue son progrès des deux côtés, & blesse un seul ou les deux lobes du poumon, comme il arriva à ce blessé. On ne peut en avoir de marque plus certaine, que l'impossibilité où un blessé se trouve, de ne pouvoir rester en d'autre situation que sur le dos; parce que le sang qui sort à l'occasion d'une telle plaie, occupant les deux côtés, fait que le blessé ne peut se tenir assis; car ce sang épanché tombe alors sur le diaphragme, dont il dérange les mouvemens, sans lesquels la respiration ne se peut faire que d'une manière impafaite. Il ne peut aussi se tenir couché ni sur un côté, ni sur l'autre, parce que le sang épanché tombe sur le médiastin, & y cause par son poids une douleur, qui est si vive, qu'il semble au blessé qu'on lui arrache le dedans de la poitrine; douleur qui intercepte aussi la respiration, & qui met le blessé dans la crainte d'être suffoqué; ce qui le réduit dans la nécessité d'être toujours couché sur le dos.

Quoique ce Maître Chirurgien n'eût pas acquis une si grande réputation que M. de la Montagne, il alla au fait, en proposant l'opération de l'empyême dès le commencement, pour exempter le blessé de faire de grands efforts,

& d'être dans la ſituation gênante, qu'il étoit forcé de tenir pour vuider le ſang épanché dans la poitrine ; & il eut autant de raiſon, que M. de la Montagne marqua d'opiniâtreté à oppoſer à l'égard du bleſſé précédent, apparemment parce que c'étoit moi qui l'avois propoſée, voulant continuer ainſi à me rendre odieux au bleſſé, dont je m'étois attiré la diſgrace, en lui faiſant des violences néceſſaires, pour trouver l'entrée de la plaie dans la poitrine, vuider l'épanchement qui y étoit contenu, & donner occaſion à l'air qui s'étoit engagé ſous les tégumens, de ſe diſſiper. Ce Maître Chirurgien ne put au reſte qu'approuver notre prognoſtic, de même que les indications que nous avions priſes, nous ayant fait l'honneur de dire qu'on ne pouvoit parler plus juſte de l'état d'une plaie de cette nature, où l'on voyoit que les ſentimens des uns & des autres étoient également ſoutenus de la raiſon & de l'expérience, la cauſe bien dévoloppée, & les accidens ſi bien ſuivis, que ſi la plaie de ce bleſſé avoit été curable, ſans doute que cela ſe fût fait dans la ſuite ; mais que le coup étoit mortel par lui-même : auſſi ce funeſte prognoſtic fut-il confirmé par l'ouverture du cadavre.

Il me reſte à dire que cette plaie, qui traverſoit le médiaſtin, ne cauſa aucun préjudice à la voix, quoique les Anciens ayent prétendu qu'il en étoit l'organe : ce fait eſt une marque évidente du contraire, & celui que je vais rapporter le confirme encore.

OBSERVATION CCXXVI.

Au mois de Février 1712, on me manda pour aller à la Paroisse de Sainte Colombe voir un Tanneur, que je trouvai blessé d'un coup d'épée, directement au milieu du *sternum*, dont l'entrée étoit petite. J'y introduisis ma sonde, de la profondeur de trois à quatre travers de doigt, sans que cette plaie fût accompagnée d'autre accident, si ce n'étoit d'un peu de fièvre, & d'une respiration un peu fréquente; le blessé se tenant assis & couché sur un côté ou sur l'autre, sans sentir de pesanteur ni aucune incommodité, quelque situation qu'il pût prendre. Je le pansai avec une tente de charpie séche, quelques petits bourdonnets autour, pour remplir l'incision que je fis aux tégumens, un plumaceau & un emplâtre par dessus, avec le bandage contentif, & le scapulaire; après quoi je fis une ample saignée à ce blessé.

Le lendemain je trouvai les choses à-peu-près dans le même état, aussi réitérai-je le même pansement, horsmis que je trempai la tente dans le miel rosat, & que je couvris les bourdonnets & le plumaceau de digestif, & je lui fis encore une grande saignée. Il prit chaque jour un lavement, & de la tisane tiède pour sa boisson ordinaire. La suppuration commença à paroître au troisième pansement, & elle augmenta considérablement le quatrième; ce qui m'engagea à réiterer la saignée, d'autant plus volontiers que la respiration devenoit encore plus difficile, & la fièvre plus forte; continuant le régime & le reste comme auparavant.

Comme ce blessé avoit besoin d'un rapport

de l'état de cette plaie, je priai M. des Rosiers d'y venir le cinquième jour avec moi : je fus surpris, à la levée de l'appareil, de voir sortir un grand verre d'un pus bien formé, & sans odeur ; & lui encore davantage, quand il vit la sonde entrer si profondément, sans qu'aucun air sortît de la plaie ; ce qui étoit une preuve évidente qu'elle pénétroit directement dans la cavité formée par la duplicature du médiastin.

J'aurois souhaité avoir (1) des injections & une seringue dans ce moment, je m'en serois servi en cette occasion ; mais comme il fallut attendre au lendemain, que le lendemain il ne sortit presque rien, & que le jour d'après il n'en sortit pas une seule goutte, je ne m'en servis point à ce blessé, non plus qu'à presque tous ceux que j'ai pansés ; & cela par le peu de succès que j'en ai retiré, quoique les injections soient beaucoup recommandées par les Anciens

Je diminuai la tente & ce blessé fut entièrement guéri en dix huit ou vingt jours, sans

(1) Il eût été assez inutile de faire des injections dans le foyer de cet abscès qui étoit logé sous le sternum, dans la duplicature du médiastin. L'ouverture de l'os étoit trop étroite pour qu'on pût présumer avec raison qu'elle donneroit une issue libre au pus. C'étoit le cas d'appliquer une couronne de trépan. Le malade a fort bien guéri sans ce secours, mais il n'étoit pas moins indiqué. Il faut lire à ce sujet le mémoire de M. de la Martinière sur l'opération du trépan sur le sternum, quatrième vol. de ceux de l'Acad. de Chirurgie.

qu'il se fît d'exfoliation sensible au *sternum*, qui étant un os des plus spongieux du corps, me donnoit quelque sorte d'inquiétude, par la difficulté que je craignois de trouver à bien cicatriser cette plaie, qui le fut pourtant très-parfaitement ; & le blessé s'est toujours fort bien porté depuis ce temps-là.

RÉFLEXION.

QUOIQUE quelques Modernes ayent prétendu que l'Aphorisme dans lequel Hippocrate dit que par-tout où il y a du sang épanché, c'est une nécessité qu'il suppure, ne doit pas être admis pour une régle générale, il est toujours constant qu'il s'est vérifié en cette occasion ; puisqu'on ne peut rapporter la cause de ce pus, qu'au sang sorti de son vaisseau, & resté dans la duplicature du (1) médiastin, où il se convertit en pus pendant le séjour qu'il fut obligé d'y faire, n'ayant pû trouver le moyen de s'évacuer, comme il arrive toujours lorsqu'il s'en est fait un épanchement au-dedans de la poitrine, ainsi que je l'ai rapporté dans plusieurs de mes Observations précédentes.

Il n'est pas surprenant que ce blessé eût de la fièvre, & encore moins une respiration courte

(1) Où est la preuve qu'il se fût épanché du sang dans la duplicature du médiastin ? L'inflammation qui a dû suivre une plaie pénétrante jusqu'à cette partie, n'a-t-elle pas pû donner lieu à l'écoulement du pus qui s'est fait à travers le sternum, sans supposer contre l'expérience la plus constante & la plus journalière, que le sang s'est converti en pus?

& fréquente; puiſque, ſelon toute apparence, le médiaſtin & toute la plèvre en général ſouffroient inflammation pendant tout le temps de la formation du pus, & que l'une & l'autre ceſſérent dès qu'il fut évacué; ſans néanmoins que je l'euſſe prévû, n'ayant pas moins été ſurpris que M. des Roſiers, à la vûe d'une ſi grande quantité de pus, vû qu'il en ſortoit ſi peu auparavant, & preſque plus dans la ſuite, que la plaie fut ſi-tôt & ſi ſûrement guérie, quoique ſituée dans un lieu qui en faiſoit craindre la longueur.

Il falloit que ce coup d'épée eût été porté avec bien de la violence, pour percer l'os, & pénétrer ſi profondément; auſſi fut-il porté à bras racourci, par un Gentilhomme, dans le deſſein de paſſer l'épée au travers du corps du bleſſé, duquel il avoit reçû pluſieurs coups de fouet, touchant ſur lui comme ſur ſon cheval.

Quoiqu'il ſoit rare que l'air ne ſorte pas de la poitrine, lorſque le coup d'un inſtrument perçant & coupant pénétre dans ſa capacité, que le bleſſé ſe tienne également aſſis & couché ſur l'un ou l'autre des côtés, & que la reſpiration ſoit ſeulement plus fréquente, ſans être interceptée dans aucune ſituation, la longueur dont j'introduiſis ma ſonde dans le progrès du coup, ne me permit pourtant pas de douter que celui ci n'y pénétrât profondément : mais en examinant le lieu où il étoit ſitué, je fus perſuadé qu'il étoit dans la duplicature du médiaſtin ; ce dont je fus parfaitement convaincu, auſſi bien que M. des Roſiers, lorſque nous vîmes cette quantité de pus s'évacuer de la ſorte, ſans ſe répandre en aucun autre endroit, comme il n'auroit pas manqué de faire s'il n'avoit pas été

borné dans la cavité que forme cette duplicature.

Si cette duplicature du médiastin étoit l'organe de la voix, & que ce fût en cet endroit qu'elle se formât, comme l'ont prétendu les Anciens, & que je l'ai vû avancer à plusieurs Anatomistes, en faisant une cavité avec leur doigt dans cette duplicature, qui autrement ne s'y trouve jamais, à moins qu'il n'y ait une plaie semblable à celle que je rapporte dans les deux précédentes Observations; si, dis-je, cette opinion étoit vraie, ç'auroit été une nécessité que l'un & l'autre de ces blessés eussent perdu la voix : ils l'ont pourtant tous deux conservée; au lieu que celui dont je parle dans l'Observation CCXII, après avoir eu les nerfs recurrens coupés, continua de parler, mais sans aucun son : ce qui est une preuve constante que les Anciens, qui ont prétendu que la voix se formoit dans cette duplicature, se sont grandement trompés, & que M. Lescot, fameux Anatomiste de Paris a parlé bien plus juste, quand il a atribué cette fonction au nerf recurrent.

Quoique je me sois un peu étendu sur les plaies de la poitrine, je ne puis pourtant m'empêcher d'en rapporter encore deux, dans la pensée qu'elles auront leur mérite.

OBSERVATION CCXXV.

Au mois de Juillet 1696, le Lieutenant-Colonel du Régiment de Bonneuil, Cavalerie, m'envoya prier de l'aller voir en toute diligence à la Terre de la Varangère, à demi-lieue de Montebourg, où il étoit en quartier. Je le

trouvai bleſſé d'un coup d'épée au-deſſous & à côté de l'aiſſelle droite, environ à trois doigts à côté & au-deſſous du mammelon, qui couloit le long de la troiſième des vraies côtes ſupérieures, paſſoit ſous le grand pectoral, & ſortoit au-deſſous de l'endroit où la clavicule vient s'articuler avec le *ſternum*, à l'origine du grand pectoral. Ce bleſſé ſentoit une douleur vive, & ne reſpiroit que très-difficilement; mais comme je me fus aſſuré qu'il n'y avoit que ce ſeul coup, qui très-ſurement ne pénétroit point dans la cavité de la poitrine, je ne doutai pas que l'inflammation, en ſe communiquant à la plevre, ne donnât occaſion à ces accidens. Je fis (1) une inciſion aux tégumens, & panſai

---

(1) Quel pouvoit être le but de cette inciſion? Puiſque la direction de la plaie montroit qu'elle avoit gliſſé au-deſſous du muſcle grand pectoral ſans pénétrer dans la cavité de la poitrine, il n'y avoit pas d'épanchement à craindre. La tente qui fut enſuite placée dans la plaie étoit pour le moins inutile. Cette obſervation confirme la remarque qui a été faite ci-devant au ſujet du peu de certitude des ſignes par leſquels on croit pouvoir juger des épanchemens de ſang qui ſuivent quelquefois les plaies pénétrantes dans la poitrine, puiſqu'ils ſe rencontroient preſque tous ici, quoique la plaie ne pénétrât certainement pas. On ne peut donc être trop circonſpect, lorſqu'il s'agit de ces ſortes de plaies, & il faut donner le temps à la nature de s'expliquer clairement ſur l'exiſtence de l'épanchement de ſang auquel on peut préſumer qu'elles ont donné lieu. Ce délai ne peut être qu'avantageux au malade, en ce qu'il permet aux vaiſſeaux diviſés de ſe contracter ſur eux-mêmes, & au ſang qu'ils contiennent de ſe coaguler, & de former un caillot qui l'empêche de de s'écouler, & de produire une hémorrhagie, ou un nouvel épanchement.

la plaie avec une tente de charpie assez petite, des bourdonnets, & un plumaceau par-dessus, le tout couvert de digestif; après quoi je fis une embrocation d'huile rosat sur toute cette partie, & je mis un emplâtre, & un bandage contentif, avec le scapulaire. Je tirai d'abord au blessé quatre grandes palettes de sang : je lui donnai un lavement deux heures ensuite, & de la tisane pour sa boisson, faite avec l'orge & la réglisse, & lui prescrivis un régime de vivre très-régulier, le réduisant à ne prendre des bouillons qu'à quatre à cinq heures l'un de l'autre; le tout afin de diminuer cette inflammation, qui étoit déjà très-considérable, & en prévenir l'augmentation autant qu'il seroit possible.

Le lendemain je trouvai ce blessé plus oppressé que le jour précédent, & sa douleur plus vive, sans qu'il se pût tenir couché sur le côté sain, & il crachoit du sang; ce qui m'engagea à lui faire encore deux saignées de trois palettes chaque fois, & je continuai les lavemens, la tisane, le régime, & le pansement comme à l'ordinaire.

Ces accidens s'augmenterent jusques sur la fin du quatrième jour, que la douleur diminua considérablement; après avoir été saigné une quatrième fois, la respiration devint plus aisée, le crachement de sang cessa, & le blessé reposa pour la première fois une bonne partie de la nuit : la suppuration devint belle, je diminuai la tente de jour en jour, & ce blessé fut parfaitement guéri en moins de trois semaines.

RÉFLEXION.

Les accidens qui accompagnoient cette plaie, auroient dû faire croire qu'elle pénétroit dans la poitrine, & je l'aurois crû très-certainement, si elle n'eût pas eu sa sortie comme je l'ai marqué, ce qui me fit regarder cet accident comme ceux qui annoncent & confirment la vraie pleurésie, supposé qu'il y en ait de fausse, comme quelques Médecins le prétendent : mais leur opinion ne me paroît pas trop bien fondée; parce que la plévre est affectée, ou elle ne l'est pas, & comme cette maladie prend son nom de la plévre, si-tôt qu'elle n'est pas le siége de l'inflammation, on ne doit pas la nommer pleurésie; mais il lui faut donner le nom de la partie qu'elle occupe. Quant à celle-ci, c'étoit une vraie pleurésie, dont la cause étoit la plaie, qui s'étant enflammée, communiqua l'inflammation aux muscles intercostaux & à la plévre, par la proximité & contiguité de ces parties, qui ensuite s'étendit non-seulement à toute la cavité de la poitrine de ce côté-là, mais se communiqua même aux poumons; ce qui donna lieu au crachement de sang, par l'ouverture de quelques petits vaisseaux, qui se trouvèrent un peu serrés, à l'occasion de cette inflammation; de sorte que le poumon se trouvoit plus gonflé qu'à l'ordinaire, & le médiastin n'étant pas moins enflammé que la plévre, faisoit souffrir au blessé des douleurs piquantes, qui donnoient lieu à la difficulté de respirer, & à l'impossibilité de rester couché sur le côté sain, étant obligé d'être toûjours sur celui de la plaie, ou sur le dos, tant que cette inflammation persévéra, & jus-

qu'à ce que ces quatre saignées, si promptement faites, eussent dégagé cette partie & eussent par conséquent délivré le blessé de tous ces accidens.

L'expérience & la raison n'ont jamais trouvé de secours plus assuré dans l'usage d'aucun remède, pour l'inflammation de poitrine & la pleurésie, que dans celui de la saignée; aussi tant l'une que l'autre de ces maladies n'étant causées que par la quantité du sang, la cause ôtée, l'effet est aussi-tôt détruit : l'usage continué d'une bonne tisane pectorale, & un régime de vivre très-exact, n'y furent pas d'une moindre utilité, comme je le marque dans cette Observation, où je ne fais pas dépendre la guérison du blessé de la saignée seule, mais aussi du régime, & d'une boisson convenable.

Je vois néanmoins un usage bien différent, qui s'est introduit de nos jours dans l'une & dans l'autre de ces maladies, dès qu'elles sont accompagnées de nausées, ou de vomissemens; puisqu'au lieu de saigner, d'humecter & rafraîchir, l'on donne l'émétique, tantôt avec un purgatif, & tantôt dans le seul bouillon. Ceux qui se sont avisé de mettre ce remède en pratique, ont eu leurs raisons pour le faire, comme j'ai eu les miennes, pour en user autrement.

Je regarde aussi ces syrops de capillaires, de tussilage, & autres nommés pectoraux, pris chaque jour par cuillerées, comme des remèdes fort inutiles; car quelle qualité ces remèdes prétendus pectoraux peuvent-ils communiquer au poumon, auquel ils ne parviennent qu'après avoir souffert une quantité de changemens & d'altérations, dans la longue route qu'ils ont à parcourir avant que de pouvoir parvenir à la

partie

partie malade ? Mais les tisanes faites avec les fruits pectoraux, les racines, les feuilles, & les semences qui humectent, rafraîchissent & adoucissent l'acrimonie des humeurs; ces tisanes, dis-je, venant à se communiquer au sang, & à être portées aux poumons, y peuvent causer un grand bien.

Les Loochs, dont les Anciens ont parlé comme étant des remèdes fort efficaces dans les maladies de poitrine, seroient d'un bon usage s'ils étoient appuyés sur la raison & l'expérience; aussi en fait-on présentement si peu de cas, qu'il me semble inutile d'en parler, me renfermant dans les seuls remèdes qui adoucissent, humectent & rafraîchissent, lesquels par conséquent sont anodyns; au contraire de l'émétique, qui ne peut qu'irriter une partie enflammée, & l'accabler entièrement, par la violence de son action. De quelques nausées ou vomissemens que la pleurésie soit accompagnée, je ne me déterminerai jamais à me servir d'un tel remède, qu'au préalable je n'aye mis la saignée en pratique, surtout quand cette maladie est accompagnée de crachement de sang, comme étoit celle-ci, quoique de cause externe.

Si c'est une chose bien rare de voir une plaie qui ne pénétre point dans la poitrine, être accompagnée de tous les accidens qui devroient le faire croire, il n'est pas moins rare d'en voir une pénétrante, sans être accompagnée que d'un seul de tous les accidens qui en peuvent indiquer la pénétration, comme on le va voir dans l'Observation suivante.

OBSERVATION CCXXVI.

Au mois de Juillet 1710, je fus mandé pour panser un Particulier d'un coup d'épée, qu'il avoit reçû le jour précédent, environ à deux travers de doigt au-dessus & à côté du mammelon, & qui avoit produit un emphysême si considérable, qu'il s'étendoit depuis la clavicule, le milieu du *sternum*, toute la circonférence des cartilages des côtes, jusqu'à l'épine de l'omoplate : d'où j'inférai très-sûrement que ce coup pénétroit dans la capacité de la poitrine, puisque cet emphysême ne pouvoit être causé que part l'air, qui venant à sortir de la poitrine par la plaie, se trouvoit engagé sous les tégumens, à cause que la plaie du muscle nommé grand pectoral, & celle de la peau qui le recouvre, n'étoient plus parallèles, par la differente situation que le blessé avoit pris depuis sa blessure ; de manière que la plaie extérieure ne se trouvant plus directement vis-à-vis des muscles intercostaux, l'air étoit forcé de se glisser sous ces parties, qu'il soulevoit & gonfloit de la sorte, sans que ce blessé souffrît aucun autre accident : il avoit la respiration aisée & facile, se tenoit assis & couché également bien sur un côté & sur l'autre.

Je tâchai, au moyen de mon stilet, de trouver l'entrée de cette plaie au-dedans de la poitrine ; mais ce fut fort inutilement, quoique je fisse mettre ce blessé, non-seulement dans la situation où il me dit qu'il étoit lorsqu'il avoit reçû le coup, mais en toutes celles que je pûs imaginer, après même que j'eus fait une incision

assez considérable, tant aux tégumens qu'au grand pectoral, (dans laquelle j'observai avec soin la rectitude de ses fibres) sans avoir pû parvenir à trouver l'entrée de cette plaie au-dedans de la poitrine; ce qui me détermina à la laisser en cet état, dans la crainte de faire un plus grand mal, remettant au temps à faire ce que les accidens me pourroient indiquer. Je pansai la plaie avec des bourdonnets, un plumaceau de charpie séche, & une grande compresse pliée en quatre, trempée dans l'eau-de-vie un peu tiède, dont je couvris tout cet emphysème, que je trouvai le lendemain considérablement diminué. Je saignai aussi-tôt le blessé, & réitérai la saignée, sans rien changer dans le second pansement, sinon que je couvris les bourdonnets, qui étoient fort mollets, d'un simple digestif. Ce blessé fut guéri en quinze jours, sans avoir essuyé aucun autre accident de sa plaie, quoiqu'elle fût pénétrante dans la capacité de la poitrine, & à sa partie supérieure, qui en est l'endroit le plus dangereux, parce que le poumon la remplit plus exactement en ce lieu-là qu'en aucun autre.

RÉFLEXION.

Si la difficulté de respirer, & l'impossibilité de rester assis ou couché sur un côté ou sur l'autre, accompagnée même du crachement de sang, ne sont que des signes équivoques de la pénétration de la plaie dans la capacité de la poitrine; par les raisons que j'ai alléguées dans l'Observation précédente, l'on ne peut pas en dire autant de l'emphysème, puisqu'il ne peut être causé que par l'air qui sort de la poitrine;

& que cet air (qui s'eſt arrêté ſous les tégumens, par les raiſons que j'ai déja dites) ne peut ſortir que par une ouverture que la plaie a fait à cette partie ; de manière que quand on a reçû un coup d'un inſtrument perçant ou piquant à la poitrine, & que la plaie qu'il a cauſée eſt accompagnée d'un emphyſème, c'eſt une marque certaine qu'elle pénétre au-dedans ; & lorſque le Chirurgien ne trouve pas le trajet du coup, il faut que la réunion s'en ſoit faite. J'en fus perſuadé à l'égard de cette plaie, qui avoit été faite avec une épée platte, laquelle n'avoit fait que diviſer les fibres des muſcles intercoſtaux internes, ſans les avoir coupés, ou du moins que très-peu ; de ſorte qu'ils ſe réunirent avec d'autant plus de facilité, qu'il ne ſe trouva ni épanchement de ſang, ni aucun corps étranger qui y mît obſtacle ; à quoi même pouvoit avoir contribué la ſituation du bleſſé, qui avoit la liberté de choiſir la plus commode, les ſoutenant toutes également bien, malgré cet emphyſème, quelque conſidérable qu'il fût dans le commencement ; mais il diſparut promptement, au moyen de la qualité réſolutive de l'eau-de-vie (dont j'imbibai la compreſſe que j'appliquai deſſus) qui en ouvrant les pores de la peau, ne procure pas moins la tranſpiration du ſang, que de l'air, & des ſéroſités.

Je ne me ſerois pas ſi ſoigneuſement appliqué à chercher le trajet de cette plaie, ſi l'accident qui ſurvint à celle que j'ai rapportée dans une autre Obſervation, ne m'eût fourni l'occaſion de le faire, par la crainte que pareille choſe ne fût arrivée à ce Gentilhomme ; mais il en fut exempt, s'étant trouvé parfaitement guéri, &

ſans aucune ſuite ni retour fâcheux, par le ſeul ſecours de la nature, en s'aidant de ſon baume, comme il arrive dans les plaies ſimples.

OBSERVATION CCXXVII.

Au mois d'Août 1697, l'on me vint querir en grande diligence, pour voir un Capitaine du Régiment de la Mare étranger, qui venoit de recevoir un coup d'epée par derrière, dont l'entrée étoit entre la cinquième & la ſixième des vraies côtes inférieures du côté gauche, & ſortoit à côté & un peu au-deſſous du mammelon du même côté. Je le trouvai ſans pouls, & froid comme la glace, quoique nous fuſſions dans la ſaiſon la plus chaude de l'année, & qu'il n'y eût pas un quart-d'heure qu'il eût été bleſſé. J'eus plus de ſoin de ſon ame que de ſon corps, ayant mis ſeulement deux petites tentes, avec deux emplâtres, à l'entrée & à la ſortie du coup, que je fis & appliquai pendant qu'on le diſpoſoit à recevoir ſes derniers Sacremens, qu'il reçût avec toute la fermeté dont un brave homme eſt capable, & la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, qu'un véritable Chrétien peut avoir, particulièrement quand il eſt tué de la ſorte. Il expira environ deux heures après avoir été bleſſé.

Je trouvai, par l'ouverture du cadavre, que l'épée, après avoir pénétré dans la capacité, perçoit le péricarde en deux endroits, & faiſant une plaie au cœur, dont la direction étoit oblique, en ouvroit l'artère coronaire, ſans pénétrer dans les ventricules; l'ouverture de ce vaiſſeau fournit une ſi grande quantité de ſang, que

la poitrine en étoit toute remplie de côté-là.

Il n'eſt pas ſurprenant que ce bleſſé ſoit mort après une ſi dangereuſe bleſſure ; mais il l'eſt en quelque façon qu'il ſoit mort ſi promptement, par rapport à celui qui ſuit, qui vécut bien plus long-temps, quoiqu'il eût le cœur percé.

OBSERVATION CCXXVIII.

Au mois de Novembre 1680, pendant que je travaillois à l'Hôtel-Dieu, l'on y apporta un Soldat aux Gardes, à deux heures après minuit, qui étoit bleſſé d'un coup d'épée, que l'on trouva ſitué entre la cinquième & la ſixième des vraies côtes inférieures du côté gauche, & pénétrant dans la capacité de la poitrine ; il en mourut douze heures enſuite.

Monſieur Saviard, qui nous fit l'ouverture du cadavre, trouva d'abord la cavité de la poitrine, du côté de la plaie, abſolument pleine de ſang, le péricarde percé, & le cœur en ſa pointe, au ventricule gauche, par une très-petite épée, qui ne fit auſſi qu'une très-petite ouverture, par laquelle, ſelon les apparences, il s'échappoit à chaque diaſtole une certaine quantité de ſang, mais qui étoit ſi peu conſidérable, qu'il fallut autant de temps qu'il s'en paſſa depuis qu'il fut bleſſé juſqu'à ſa mort, pour en laiſſer échapper ce qui s'en trouva au-dedans de la poitrine ; parce que la plaie qui ſe refermoit dans le ſyſtole, n'en laiſſoit ſortir aucune goutte.

MM. les Médecins & les Chirurgiens qui ne ſe trouvèrent point à cette ouverture, & qui

ne virent point de quelle manière ce Soldat avoit le cœur percé, ne purent comprendre que la chose fût possible, & refusèrent tous également d'ajouter foi au rapport que M. Saviard leur en fit, quoique nous fussions plus de trente témoins du fait, tant il est difficile de se persuader qu'un homme blessé au cœur, puisse survivre un moment à sa blessure ; ce qui se justifieroit en quelque façon par cet Officier, qui étant seulement blessé au péricarde, sans que la plaie pénétrât au-dedans des ventricules, mourut deux heures ensuite ; mais cela arriva à l'occasion de la violente perte de sang que causa l'ouverture de la coronaire : car dans les plaies du cœur, l'ouverture des gros vaisseaux n'est pas moins mortelle que celle de ce viscère ; la mort de deux blessés, dont j'ai parlé dans les Observations précédentes, en est une preuve incontestable.

Réflexion.

Ce seroit inutilement que je parlerois davantage des plaies du cœur, puisque quand il est blessé, la mort précéde presque toujours l'aide du Chirurgien, quelque empressement qu'il ait à secourir le blessé ; ce qui se justifie de reste par le doute, ou plutôt par l'incrédulité de ces Médecins & Chirurgiens, quand on leur dit qu'un homme avec un coup d'épée dans le cœur, avoit vécu douze heures. Cette solution de continuité, pour l'ordinaire, cause la mort dans l'instant même à celui qui reçoit cette blessure ; parce que le cœur étant le premier mobile de la circulation du sang, au moment qu'il cesse de faire son action, il faut que la vie de l'a-

nimal, qui en dépend abſolument, finiſſe auſſitôt, parce que nous ne vivons qu'autant que le ſang circule dans nos vaiſſeaux, & qu'il ſe diſtribue à tous les organes qui compoſent notre machine.

Si j'ai fait remarquer, par ces Obſervations, qu'il faut qu'un Chirurgien ſoit circonſpect dans l'adminiſtration des remèdes généraux & particuliers pour les plaies de la poitrine, & expérimenté dans les panſemens de ces plaies, celles du Bas-ventre n'exigent pas moins d'attention de ſa part.

CHAPITRE XV.

Des Plaies du Bas-Ventre.

LES PLAIES du bas ventre, ou du ventre inférieur, ſont appellées externes, lorſqu'elles ſe terminent aux tégumens, aux muſcles, ou au péritoine; & on les nomme internes, quand elles pénétrent dans la capacité de l'*abdomen.*

Les plaies qui ſe terminent aux tégumens, doivent être traitées comme les plaies ſimples qui arrivent à toutes les autres parties du corps, dont l'indication curative tend à la réunion; auxquelles on peut même joindre la plaie qui pénétre, quand elle n'eſt accompagnée d'aucun accident, ni de la léſion des parties internes. C'eſt même une néceſſité d'en uſer ainſi, de crainte qu'en voulant tenir ces ſortes de plaies ouvertes, ſous le ſpécieux prétexte de prévenir quelque

accident, qui n'arrivera pas, on ne facilite l'introduction de l'air, qui eſt plus préjudiciable aux parties internes, que ces ſortes de précautions mal priſes n'y peuvent apporter d'utilité; à moins que les accidens préſens n'engagent à les prendre : ainſi la principale attention du Chirurgien doit tendre à interdire l'entrée à cet air pernicieux, le plutôt qu'il eſt poſſible.

Il n'en eſt pas de même lorſque quelques parties ſe trouvent bleſſées dans le progrès du coup ; il faut alors néceſſairement tenir la plaie ouverte : cependant cette précaution eſt inutile, lorſque ce ſont des principaux viſcères, comme le foye, la rate, les reins, le ventricule, les inteſtins, la veſſie, ou les gros vaiſſeaux; parce que leurs plaies ne ſont pas moins dangereuſes & mortelles, que celles des organes qui ſont renfermés dans la poitrine, tant à cauſe de leur action & de leur uſage, que par la difficulté, ou même l'impoſſibilité d'y porter les remèdes, quand même il s'y formeroit des abſcès; comme il ſera aiſé de s'en convaincre par les Obſervations ſuivantes.

OBSERVATION CCXXIX.

Au mois de Janvier 1684, un homme vint chez moi ſe faire panſer d'un coup d'épée, qu'il avoit reçû à deux doigts au-deſſus & à côté du nombril, & qui pénétroit obliquement dans les tégumens & les muſcles, de bas en haut, environ quatre à cinq travers de doigt. J'y mis une très petite tente de charpie ſèche, avec un plumaceau plat, & un emplâtre de diapalme par-deſſus, pour tenir ce petit appareil. Le lendemain je couvris cette petite tente de

digeftif, auffi-bien que le plumaceau, & j'y mis le même emplâtre; ce que je fis encore le lendemain, après quoi je ne mis que le plumaceau plat les deux autres jours fuivans, & je n'y laiffai enfuite que l'emplâtre, feulement par précaution, la plaie étant entièrement réunie.

OBSERVATION CCXXX.

Au mois de Mars 1699, on vint, de Sainte Marie du Mont, me prier d'aller voir un Laboureur, qui avoit reçû un coup d'épée en la région ombilicale, à deux doigts au-deffous du nombril, & à pareille diftance de la ligne blanche, qui alloit de haut en bas dans les tégumens & les mufcles, & qui étoit panfé par un Maître Chirurgien, avec une groffe & longue tente, qu'il faifoit entrer dans cette plaie avec force; d'où il prenoit beaucoup de peine à faire remonter le pus, qui s'y formoit depuis un panfement jufqu'à l'autre, après avoir retiré cette tente, pour enfuite y en remettre une pareille. Comme ce panfement étoit fans méthode, ni raifonnement, je ne pus m'empêcher de lui faire remarquer en particulier que fon panfement tendoit plutôt à augmenter le mal, qu'à le diminuer, & que le moyen de guérir promptement ce bleffé, étoit de dilater cette plaie dans tout fon grogrès, au moyen de quelques coups de cifeaux; ce qu'il me pria de faire, & que j'éxécutai, après m'en être autant défendu que la bienféance & l'honneur de mon Confrère le demandoit. J'y donnai deux coups de cifeaux, & panfai cette plaie avec un plumaceau plat, couvert de digeftif, un emplâtre de diapalme par-deffus, une compreffe, & un

bandage contentif, & je laissai le reste à faire au Chirurgien, qui continua de même dans la suite. Douze jours après, ce blessé me vint trouver, étant pafaitement guéri; ce qui seroit arrivé plusieurs jours plutôt, si le Chirurgien qui le pansoit en eût usé de la sorte dès le premier pansement.

RÉFLEXION.

COMME il n'y a point d'autre intention dans la cure des plaies simples, que la réunion, & que celles du bas-ventre n'ont rien qui les fasse différer des autres parties du corps; c'est une nécessité de la tenter d'abord, & de ne rien négliger pour y parvenir le plutôt qu'il est possible.

Ce fut cette raison qui fit que je n'employai, dans le pansement de ce premier blessé, qu'une très-petite tente fort molette, afin qu'en tenant la plaie ouverte, qui étoit passablement profonde, elle facilitât la liberté à quelque portion de sang caillé de sortir, supposé qu'il y en eût, ou quelque peu de pus qui auroit pû se former dans la suite; ce que je préferai à n'y rien mettre du tout, dans la crainte que quelque petite quantité de l'un ou de l'autre y restant enfermée, par cette précaution négligée, il ne se fît un abscès considérable, & même dangereux, qui pourroit donner occasion à un long pansement; & cela seulement quand la situation de la plaie & la route du coup est en ligne directe, soit de devant en derriere, de derrière en devant, ou de bas en haut, telle qu'étoit celle de ce premier blessé. Le contraire arrive quand le trajet du coup va de haut en bas, comme il étoit à la plaie de ce dernier, parce que pour peu qu'il

y ait de ſang épanché, ou qu'il s'y forme de pus, ils ne cherchent tant l'un que l'autre, par leur propre poids, qu'à ſe gliſſer dans l'interſtice des membranes & des muſcles, & ils augmentent le mal en s'y accumulant dans la ſuite, particulièrement quand on ſuit une auſſi mauvaiſe méthode que celle que ce Maître Chirurgien tenoit, à l'occaſion du ſecond bleſſé; car il auroit dû n'employer dans ce panſement qu'une des plus petites tentes, avec une compreſſe un peu groſſe, ſur le progrès de la plaie, afin qu'en comprimant les parties avec le bandage contentif, il donnât lieu à l'expulſion du pus, qui par ce moyen auroit eu une entière liberté de ſortir. Ce Chirurgien auroit pû, en uſant de la ſorte, parvenir à la guériſon de cette plaie; au lieu que la groſſe tente dont il ſe ſervoit, étoit plus capable d'y cauſer une inflammation, & d'en augmenter le fond, par la dilatation que le ſéjour du pus, d'un panſement à l'autre, y pouvoit produire, que d'en procurer la réunion, laquelle ne tarda guères, après que j'eus ouvert la plaie dans tout ſon progrès, parce qu'alors le pus trouva une iſſue facile, & les remèdes procurerent en peu de temps la réunion des chairs, & enſuite la cicatrice.

Il eſt aiſé de juger, par mon raiſonnement, que quand je blâme l'uſage des tentes dans une plaie ſituée comme celle de ce ſecond bleſſé, je veux parler des tentes qui ſont trop groſſes; mais que je paſſe les petites, tant à cauſe de ce que j'ai dit, que parce que tous les bleſſés n'entendent pas raiſon, touchant les inciſions qu'il convient faire, pour parvenir à une prompte guériſon, aimant beaucoup mieux être panſés

plus long-temps, que de souffrir la douleur d'une petite ouverture; à quoi toutefois ils sont souvent obligés d'acquiescer, lorsque leur obstination les a fait résister à ce qu'il falloit faire d'abord, qui étoit peu de chose, & qui devient plus considérable par leur opiniâtre résistance, comme l'Observation suivante va le faire voir.

Observation CCXXXI.

Au mois de Juillet 1704, un Capitaine de Dragons du Régiment d'Aubigny, reçût un coup d'épée à deux doigts au-dessus & à côté du nombril, qui pénétroit environ trois travers de doigts dans les tégumens & les muscles. Le Chirurgien qui le pansa, bien assuré de la profondeur de la plaie, dont le progrès alloit de devant en derrière, & un peu de bas en haut, en suivant l'intention générale de la Chirurgie, ne se servit que d'un simple plumaceau de charpie, trempé dans l'eau-de-vie, avec un emplâtre par-dessus. Le lendemain la plaie s'étant trouvée réunie, il ne mit que l'emplâtre dessus. Cinq à six jours ensuite l'on m'envoya chercher en grande diligence : je trouvai que ce Capitaine avoit le ventre dur, tendu, & douloureux au possible. Après avoir entendu le rapport du Chirurgien, (lequel, dans les régles de la bonne Chirurgie, avoit fait ce qui convenoit) je me fis donner un chaudron rempli d'eau, que je mis sur le feu, & j'y jettai une grande poignée de graine de lin, des mauves, des guimauves, des feuilles de violettes, du seneçon, des fleurs de camomille, & une poignée de son de froment : pendant que ces fleurs, feuilles & se-

mences bouilloient, je tirai au malade quatre à cinq palettes de ſang ; après quoi les fomentations émollientes étant faites, je trempai dedans une ſerviette bien fine, molette, & pliée en quatre doubles, que j'exprimai enſuite, & l'appliquai autant chaude que le bleſſé put la ſouffrir ſur toute la région du ventre ; & je recommandai à ſon Chirurgien de lui donner un lavement de cette ſimple décoction ſur le ſoir, & d'avoir une continuelle attention de tremper de nouveau cette ſerviette dans la même décoction, dès qu'elle ſeroit refroidie ou ſéche, & que pour cela on la tînt toujours ſur le feu, afin qu'elle ſe conſervât chaude. Je trouvai ce malade mieux le lendemain, avec une petite éminence qui parut à l'endroit du coup, que je voulus ouvrir ; mais il y réſiſta : je lui fis une ſeconde ſaignée, & j'ordonnai de réiterer le lavement, & de continuer les fomentations, ayant au ſurplus appliqué deſſus cette petite éminence un plumaceau couvert de ſuppuratif, avec un emplâtre de diachylon, juſqu'au lendemain matin, que j'y retournai : je le trouvai beaucoup plus docile, parce que ſon Colonel ayant appris qu'il s'étoit révolté contre mon conſeil, lui en avoit fait un grand reproche, en l'accuſant de foibleſſe ; ce qui l'engagea à ſe livrer de la meilleure grace du monde à l'ouververture que je fis à l'inſtant. Il eſt incroyable combien de pus il en ſortit, j'y mis une petite tente, & diſcontinuai les fomentations. Il fut parfaitement guéri en ſept à huit jours.

OBSERVATION CCXXXII.

Au mois de Septembre 1696, je fus voir un

Capitaine du Régiment de Zèdes, Dragons, auquel il arriva à peu près le même accident; à la différence que c'étoit par sa propre faute, s'étant fait panser du secret, à la sollicitation d'un Lieutenant qui avoit été guéri de la même manière, en se faisant sucer : mais soit que sa plaie fût dans une situation différente, ou que le suceur n'eût pas attiré entièrement le sang extravasé & répandu au-dedans, ce qui en étoit resté donna lieu à un abscès, qui se forma, & que j'ouvris, après m'être servi de fomentations émollientes, de la même manière que je fis au précédent blessé, & que je l'ai encore fait en d'autres occasions à-peu-près semblables, qui m'ont toujours bien réussi.

RÉFLEXION.

J'AI vû plusieurs personnes dont les plaies se sont abscédées; aux unes, pour avoir voulu précipiter la guérison; aux autres, pour ne s'être pas fait panser; & à d'autres enfin, pour l'avoir été par le sucement; ce qu'ils appellent, *panser du secret.* Il seroit difficile que cela n'arrivât pas, principalement quand il reste quelque portion de sang au-dedans de la plaie; parce que ce sang sorti de son vaisseau, devient un corps étranger : & comme c'est une nécessité absolue que tout corps étranger soit tiré hors de la plaie, quelque simple & légère qu'elle soit, pour en procurer la réunion, il est impossible d'en guérir aucune de cette nature, qu'auparavant ce sang ne soit évacué, soit qu'il vienne de lui-même en caillots, ou par la suppuration; ce qui marque la nécessité de mettre toutes sortes de moyens en usage pour y parvenir, soit en

ſe ſervant de tentes, d'injections, ou autrement : mais il faut obſerver en mettant une tente, qu'elle ne ſoit pas d'une groſſeur à fermer ſi exactement la plaie, qu'il n'en puiſſe rien ſortir ; parce qu'au lieu de contribuer à la guériſon du bleſſé, elle donneroit occaſion aux mêmes accidens dans leſquels ces deux Officiers tomberent ; ce qui fait voir que cette tente, en tenant la plaie ouverte, laiſſe la liberté au pus de ſortir, ſoit que l'entrée & la ſortie de la plaie aille en ligne directe, ſoit de bas en haut ; & qu'il n'eſt pas moins néceſſaire de la tenir ouverte quand elle va de haut en bas, pour obtenir une prompte & ſûre guériſon, à laquelle on peut auſſi parvenir, en ſe ſervant d'une tente, avec les précautious que j'ai remarqué ; mais le plus ſûr eſt de dilater la plaie, pour les raiſons que j'ai alléguées, qui ſont ſoutenues de l'expérience, comme on le peut inférer des Obſervations précédentes.

OBSERVATION CCXXXIII.

COMME j'étois à Caën, auprès d'une Dame, au mois de Juin 1716, je fus prié de voir, avec un Médecin & un Maître Chirurgien, un Gentilhomme qui étoit bleſſé d'un coup d'épée, dont l'entrée étoit ſituée ſur la quatrième ou cinquième des fauſſes côtes ſupérieures, comptant de bas en haut, du côté droit : ce coup en gliſſant ſur les côtes, continuoit ſon progrès de haut en bas, & paroiſſoit ſe terminer dans l'interſtice des muſcles de l'*abdomen*, environ un demi pied de ſon entrée, & en la région ombilicale, ſans qu'il parût entrer dans la capacité.

pacité, du moins à ce que m'assûrerent les deux Chirurgiens qui en avoient fait leur rapport. Ce blessé, faute à lui d'avoir voulu souffrir une (1) incision qu'il auroit fallu faire, ou au Chirurgien, d'avoir assez fortement insisté à l'y engager, eut un dépôt si considérable, que le pus ne pouvant entièrement être évacué, & sortir par la plaie, où l'on auroit eu besoin d'une pompe pour produire cet effet, je conseillai de faire une incision vers l'aîne, qui étoit l'endroit d'où le pus paroissoit venir : mais avant que de tenter cette ouverture, & pour la faire plus à propos & sans crainte, mon avis étoit de fermer la première plaie, par où sortoit cette quantité de pus, avec un plumaceau & un emplâtre fort adhérent, & de laisser la plaie un jour sans la panser, afin qu'en retenant le pus, il parût quelque élévation, supposé qu'elle se fît dans l'interstice des tégumens ou des muscles, parce que ne s'y en faisant (2) pas, ce seroit un

(1) Le dépôt considérable dont il s'agit, ne vînt pas de ce qu'on avoit omis faire l'incision dont l'Auteur parle. Il fut l'effet de la mauvaise disposition du blessé; peut-être aussi n'arriva-t-il que parce qu'on ne lui avoit pas donné dès le commencement les secours convenables à son état.

(2) L'emplâtre adhérent qui fut appliqué sur la plaie pendant un jour, dans la vûe de retenir le pus dans son trajet afin qu'on pût pratiquer plus sûrement la contre-ouverture, étoit très-à-propos; mais il ne pouvoit indiquer d'une manière positive si ce pus venoit du dedans de l'abdomen, ou seulement de l'épaisseur des tégumens de cette cavité. Son siége pouvoit être entre les muscles, ou dans le tissu cellulaire du péritoine, sans qu'il formât une tumeur bien sensible au-dehors. Ainsi l'absence

indice certain que ce pus se seroit fait jour au-dedans de la capacité de l'*abdomen* ; d'où, pour en détourner le cours, abréger le chemin, & faire sortir le pus par un moyen infiniment plus court, je proposai d'introduire une sonde assez longue par l'entrée de cette plaie, & de la pousser aussi loin qu'il seroit possible, afin de faire une incision sur cette sonde, & donner une issue libre à cette matière, qui autrement produiroit une fistule à l'endroit de la plaie, & peut-être même quelque chose de plus fâcheux.

Cette retenue du pus n'ayant point fait changer la partie, ni fait sentir aucune ondulation dans son progrès, l'incision que j'avois proposé de faire près de l'aîne, fut résolue : j'introduisis à cette intention une sonde brisée dans cette plaie ; mais l'ayant trouvée trop foible pour servir de point d'appui, nous fûmes obligés d'en faire faire une d'un fil d'archal assez fort & assez long, pour faire l'incision sur son extrémité, afin de nous mettre à couvert par ce moyen de la crainte de blesser les intestins.

Cette ouverture réussit si bien, que la ma-

de cette tumeur, ne pouvoit être un signe qu'il vînt de la cavité du bas-ventre; aucune des circonstances de la maladie ne le prouve, si ce n'est la profondeur à laquelle la sonde fut introduite lorsqu'on eut pratiqué l'ouverture à l'aîne. Mais elle ne paroitra rien que moins concluante, si l'on fait attention à la promptitude & à la facilité avec laquelle le malade a guéri, & si on se rappelle que les intestins, ni l'épiploon ne se sont présentés à la plaie pendant le traitement.

tière se trouvant détournée de la route qu'elle avoit coûtume de tenir ; la plaie se réunit sans peine dès qu'elle fut devenue inutile, & la division faite par l'incision, peu de temps après.

Il se fit, par l'amas de quelque autre petite portion de matière dans l'interstice des mêmes muscles, un abscès vers le nombril, mais qui ne pénetrant pas comme le précédent, fut ouvert & guéri en peu de temps ; après quoi ce blessé fut rétabli dans sa parfaite santé.

RÉFLEXION.

COMME il n'y a point de partie en tout le corps où les incisions soient plus dangereuses, qu'auprès des gros vaisseaux, & au bas-ventre, l'on ne peut jamais prendre trop de précautions quand on est obligé d'en faire en ces endroits-là, & l'on n'y en doit jamais faire que dans une pressante nécessité, parce que les intestins, qui touchent le péritoine de tous côtés, ont beaucoup de penchant à sortir par le premier endroit qui peut leur donner issue ; & comme leur plaie est très-dangereuse, il faut prendre les mesures les plus justes qu'il est possible pour éviter de les blesser, comme ont fait quelques Chirurgiens, pour avoir négligé l'avis que je leur en avois donné, qui ayant trouvé l'intestin à la pointe de leur lancette, l'ont ouvert, & les matières fécales étant ensuite sorties au lieu de pus, la mort s'est ensuivie bientôt après.

On trouve quelquefois une éminence en un endroit du ventre, à laquelle une plaie aura donné occasion, qui semblera être une tumeur

pleine de matière, & qui toutefois sera formée par les intestins, quoiqu'ils n'ayent point paru aussitôt après la blessure; mais ce peut être aussi un amas de matière, produit par l'inflammation qui sera survenue à la plaie, sur-tout quand elle est aussi profonde qu'étoit celle-ci, dont le long séjour que la matière faisoit entre les muscles & le péritoine, pouvoit fort bien avoir donné lieu à l'ouverture qui s'ensuivit, & en laisser échapper une partie dans le bas-ventre, supposé que ce coup d'épée ne le perçât pas dès que ce Gentilhomme fut blessé, quoique ces deux anciens Maîtres m'eussent assûré du contraire : le trajet du coup étoit difficile à trouver, tant par rapport à l'endroit, qu'à la manière dont il avoit été porté de haut en bas, & en glissant le long des côtes, des tégumens, & des muscles du bas-ventre (les combattans se tenant au corps); c'est pour quoi il étoit presque impossible de rencontrer la route que l'épée avoit tenue, par la quantité de parties qui sont presque toutes membraneuses, minces, contigues, & les unes sur les autres, qui pouvoient avoir été percées, dont le changement de situation qu'elles avoient au temps de la blessure, pouvoit parfaitement bien ôter la connoissance au Chirurgien le plus expérimenté, comme nous l'éprouvâmes en cette occasion, ou soit que dès le moment du coup, ou au moyen de la suppuration, le péritoine se trouvât percé, puisque j'introduisis la sonde, dès le premier essai, dans la capacité du bas-ventre. C'est ce dont on ne peut s'éclaircir, jusqu'à ce que la suppuration se fasse, qui donne une parfaite connoissance de la route que l'épée a tenue, facile à trouver au moyen de la sonde, que l'on conduit aisé-

ment pour lors : ce qui marque combien l'on doit être réſervé à parler déciſivement ſur l'événement de ces ſortes de plaies, ſur-tout dans le rapport qu'on eſt obligé d'en donner ; ce que ne firent pas ces deux anciens Maîtres, qui atteſterent que cette plaie ne pénétroit pas.

Ce fut ſur cette ſonde, introduite de la ſorte, que cette ouverture fut faite comme je le dis, qui fut d'un grand ſecours à ce bleſſé, pour parvenir à la guériſon parfaite de ſa bleſſure.

C'eſt la précaution que j'ai toujours priſe pour faire quelque ouverture au bas-ventre, quand j'ai trouvé le moyen d'introduire la ſonde ou le conducteur, pour l'accroître : à la différence d'un abſcès ; car alors je pince les tégumens, avec un ſerviteur, je coupe avec le biſtouri ce qui eſt pincé, & enſuite je diſſéque le reſte avec toute la douceur & l'attention poſſible, juſqu'à ce que je me ſois donné le moindre jour au péritoine, après quoi je fais le reſte en aſſurance.

Il eſt bon de ſe ſervir de ce moyen, & de prendre cette précaution, quand même l'on ſeroit hors du doute que le coup pénetre dans la capacité, comme j'ai fait à celui qui ſuit.

OBSERVATION CCXXXIV.

Au mois de Mars de l'année 1685, un Particulier d'une Paroiſſe voiſine, Domeſtique d'un Avocat de cette Ville, étant bleſſé, m'envoya prier de venir le panſer d'un coup d'épée, qu'il avoit reçû en la région épigaſtrique, à deux doigts de la ligne blanche. Je trouvai, au moyen

de ma ſonde, que ce coup ſe terminoit ſur les cartilages des fauſſes côtes inférieures, à quatre à cinq travers de doigt de l'entrée, du côté droit. Comme cette plaie ne me paroiſſoit demander autre choſe que le panſement ordinaire j'introduiſis d'abord une tente dans la plaie, & un plumaceau couvert de digeſtif. Je fis une embrocation aux environs, & mis un emplâtre de diapalme par deſſus, une compreſſe & le bandage contentif, avec le ſcapulaire, pour tenir le tout en état. Comme cet homme avoit reçu ce coup d'épée d'un Particulier, & qu'il fallut en faire un rapport, je priai M. des Roſiers le père de le venir voir avec moi. Il ne fit que railler & ſe mocquer de ce bleſſé, de ce qu'il ſe tenoit au lit pour ſi peu de choſe.

Comme je trouvai le lendemain matin un peu d'inflammation à la plaie, & que le malade me dit y avoir ſouffert beaucoup de douleur pendant la nuit, & que cette douleur s'étendoit juſqu'à l'épine du dos & à l'épaule, je lui fis une aſſez grande ſaignée, après lui avoir procuré la liberté du ventre, au moyen d'un lavement & j'ajoutai au panſement ordinaire une embrocation d'huile roſat, ſur toute l'étendue de cette douleur. Je fus ſurpris le lendemain matin quand j'allai le panſer, de le trouver avec une très-groſſe fièvre, & ſa plaie ſéche, fort enflammée, & diſpoſée à s'enflammer encore davantage, tant les douleurs étoient augmentées; ce qui me fit réitérer la ſaignée, & un lavement de ſimple décoction, ſans miel, avec une tiſane légère, & le ſeul bouillon pour nourriture. Voyant que la plaie alloit de mal en pis, les accidens qui augmentoient ſans ceſſe me déterminerent à une troiſième ſaignée, à réi-

térer les lavemens, & à faire un cataplaſme émollient & anodyn, que j'appliquai ſur toute la partie malade. Après ſix à ſept jours de ce traitement, les douleurs commencerent à céder aux remèdes, la ſuppuration à devenir louable & abondante; mais le pus venoit de fort loin, & ſans qu'il me fût poſſible de conduire ma ſonde au delà de l'endroit où je l'avois fait aller la première fois, quoique la quantité de pus qui ſortoit, me donnât lieu de croire qu'il y avoit une route pour le pouvoir faire aiſément. J'y réuſſis enfin, mais au moyen de ma ſonde creuſe, qui, étant un peu courbée, s'engagea le long de la côte, dont elle avoit à-peu-près la figure, & elle me conduiſit directement juſqu'au lieu d'où venoit ce pus. Je fis en même temps mon ouverture ſur cette ſonde, & donnai par ce moyen la facilité au pus de ſortir du lieu de ſa ſource, ou à-peu-près. Je donnai toute mon attention, & panſai enſuite cette ouverture avec une tente, & un plumaceau couvert de digeſtif, l'emplâtre de diapalme par-deſſus, & un ſimple plumaceau plat & un emplâtre ſur l'ancienne plaie, les compreſſes convenables, & le bandage contentif, avec le ſcapulaire, pour tenir tout l'appareil en état.

Ce bleſſé fut guéri de cette plaie & de l'abſcès qui l'avoit ſuivie, dix à douze jours après cette ouverture; mais en même temps il ſe forma une tumeur au deſſous du nombril & ſur la ligne blanche que je ſoupçonnai avoir communication avec la plaie. J'appliquai ſur la tumeur un plumaceau de ſuppuratif, avec un emplâtre de diachylon, qui la fit venir à ſuppuration. Je fus ſurpris, l'ayant trouvée en état d'ouvrir, &

l'ayant ouverte, de ne rencontrer au-dedans qu'une sérosité fort claire, avec des chairs baveuses & fongueuses, que je ne pus guérir qu'avec l'ægyptiac, dont je couvris les plumaceaux, jusqu'à ce que la cicatrice fût faite; tous les autres onguens ou liqueurs dessicatives, jusqu'à l'eau phagédénique de l'Hôtel-Dieu (qui est le sublimé corrosif avec l'eau de chaux) dont je doublois la dose, ne pouvant pas tenir les chairs sujettes, qui au contraire augmentoient sans cesse, jusqu'à ce que j'eusse mis cet onguent dessicatif en usage, qui réussit parfaitement bien, & acheva de guérir ce blessé, dont la plaie qui paroissoit légère dans le commencement, me donna de la peine dans la suite.

Réflexion.

Il falloit que l'épée, dont la lame étoit platte, fût fort pliante, pour qu'en glissant par-dessus & le long de la côte, elle eût continué son progrès jusques vers les (1) vertébres du dos, qui étoient le lieu, où se forma l'abscès, & d'où venoit le pus, & où la pointe de l'épée pouvoit fort bien avoir été conduite le long de la membrane commune des muscles, aidée à cela

(1) La supposition que l'on fait ici n'a nul fondement. Il survient tous les jours des abscès dans des parties assez éloignées de celles qui ont été blessées, & c'est sans doute ce qui est arrivé; car qu'elle apparence qu'une épée, quelque pliante qu'elle puisse être, glisse le long des côtes depuis la partie antérieure du bas-ventre jusqu'à sa partie postérieure?

par quelque mouvement que fit le bleſſé. Cela fait voir combien il faut être réſervé à dire ſon ſentiment ſur l'événement d'une plaie, lors même qu'elle paroît très-légère ; celle-ci en eſt un exemple, puiſque M. des Roſiers, Chirurgien expérimenté, la regardoit comme une bagatelle, & qu'elle ne laiſſa pas de mettre le bleſſé en danger de périr, quoiqu'il fût d'une forte conſtitution, & dans la première jeuneſſe. Au ſurplus, je n'eus rien à me reprocher ſur le traitement que je lui fis, puiſque je ne négligeai rien pour prévenir le mal qui ſurvint dans la ſuite.

Ce qui me ſurprit le plus, fut la difficulté que j'eus à trouver la route que prenoit cette quantité de pus pour ſortir, l'endroit où il ſe réſervoit devant être fort ſpacieux ; cependant la guériſon du bleſſé dépendoit de cette découverte. La néceſſité de faire une ouverture étoit évidente : mais la difficulté conſiſtoit ſur la manière de la faire, & ſur l'endroit où je la devois faire ; parce que cette quantité de pus, ſans s'amaſſer en un lieu particulier & y former une tumeur, occupoit un large eſpace, ſans qu'un endroit parût plus élevé que l'autre : cela me fit douter pendant un temps, ſi ce pus ne venoit point du dedans : mais ce bleſſé n'y ayant ſouffert aucune douleur, & n'ayant eu aucun accident dans le commencement qui pût me donner lieu de le croire, joint à l'impoſſibilité que je trouvois au pus de remonter ſi haut, à moins que le bas-ventre n'en fût abſolument rempli, & pour lors ce pus ſe feroit plutôt manifeſté par quelque tumeur vers les reins ; je m'en tins ainſi à ce que j'avois cru d'abord. Il arrive aſſez ſouvent qu'il ſe forme un abſcès

au lieu où la plaie se termine, quand on ne peut trouver le moyen de vuider le sang qui doit y être resté; comme on le peut voir dans le fait que je vais rapporter, qui fut accompagné de circonstances encore plus considérables.

OBSERVATION CCXXXV.

Au mois d'Août 1697, comme j'étois à Montebourg, auprès d'un homme de qualité qui étoit tombé dans une paralysie de tout un côté, ensuite d'une légère apopléxie, l'on vint m'avertir en diligence de venir voir plusieurs Messieurs qui étoient blessés, du nombre desquels étoit le Colonel d'un Régiment de Cavalerie, que je trouvai blessé d'un coup d'épée, à quatre doigts à côté & un peu au-dessus du nombril; ce coup paroissoit entrer directement dans la capacité du bas-ventre : m'en étant assuré, au moyen de ma sonde, je fis une incision aux tégumens, & pansai la plaie avec une tente de charpie assez petite, trempée dans le miel rosat, à laquelle j'avois attaché un fil, & je remplis le reste de la plaie de bourdonnets assez mollets, que je couvris d'un plumaceau de charpie séche; je fis une embrocation autour de la plaie, & mis un emplâtre de diapalme par dessus, avec un bandage contentif pour tenir l'appareil.

Je fis ensuite une grande saignée à ce blessé, qui étoit fort replet. Il ne parut aucun accident jusqu'au soir, qu'il vomit, & son pouls baissa beaucoup. Je lui donnai un lavement de petit-lait, avec deux onces de miel violat : Il se plaignit de souffrir une légere douleur vers les reins; je lui demandai s'il ne l'avoit point soufferte

avant que d'être bleſſé ; & comme il me dit que oui, je n'y fis pas beaucoup d'attention.

Il vomit une ſeconde fois pendant la nuit; mais au point du jour ayant trouvé ſon pouls plus étendu & aſſez plein, j'en eus une meilleure eſpérance. Je le panſai de la même manière que le jour précédent, à l'exception que je diminuai la tente, quoique petite, & que je couvris les bourdonnets & le plumaceau de digeſtif. Je lui fis une ſeconde ſaignée, & la journée ſe paſſa ſi bien, que je ne mis qu'une tente très-petite, dans le deſſein de ne m'en plus ſervir dans la ſuite. Le lendemain, qui étoit le quatrième jour de la bleſſure, je ne panſai la plaie qu'avec un bourdonnet bien mou ; & le cinquième jour le fond de la plaie ſe trouva conſolidé, de manière que je ne mis qu'un petit plumaceau ſur la plaie, qui reſtoit aux tégumens ſeulement, ſans que le bleſſé ſouffrît aucune douleur, ni qu'il parût de dûreté ni de tenſion à l'endroit de la plaie, ni en aucun autre endroit du bas-ventre, ſinon qu'il continua de ſe plaindre de ce petit ſentiment douloureux vers les reins, comme il avoit fait dès le premier jour qu'il fut bleſſé ; mais ayant examiné le lieu de la douleur, & n'ayant rien trouvé d'extraordinaire, ni à la vue ni à l'attouchement, je n'y fis autre choſe qu'une embrocation d'huile roſat, avec de l'eau-de-vie, plutôt pour ſatisfaire le bleſſé, que par connoiſſance de cauſe.

Comme ce bleſſé étoit un homme conſidérable par ſa naiſſance, mais plus encore par ſes qualités perſonnelles, M. le Maréchal de Joyeuſe qui commandoit pour lors en ce païs, m'envoya

ordre de lui aller rendre compte de ſon état, le ſecond jour de ſa bleſſure : J'eus l'honneur de lui dire qu'il avoit paru quelques accidens, mais que ces accidens n'ayant pas perſévéré, j'avois lieu d'en bien eſpérer; de quoi néanmoins je ne pouvois encore rien aſſûrer de certain, que quelques jours ne fuſſent paſſés. L'incertitude de ce rapport fit que M. de Matignon, Lieutenant-Général, envoya à St Lô, en poſte, chercher le Sr de la Montagne, ancien Maître & habile Chirurgien, & M. de Frémont de Valognes, avec les Sieur la Croix & Hubert, tous anciens Chirurgiens.

Je fis un fidéle rapport à ces Meſſieurs de ce qui s'étoit paſſé, & particulièrement de la douleur dont le bleſſé s'étoit plaint à la région des reins, qu'il m'avoit aſſûré avoir ſentie avant ſa bleſſure, lorſque je m'en étois informé, pour prendre les meſures que j'aurois jugé convenables; & je leur alléguai enfin les raiſons qui m'avoient porté à réunir cette plaie ſi promptement.

M. de la Montagne, comme le plus ancien, fit faire réfléxion aux autres Chirurgiens, que la douleur que ce bleſſé ſouffroit à la région des lombes, l'empêchoit d'approuver cette prompte réunion, par la crainte que la pointe de l'épée ayant pénétré juſqu'à ces parties-là, il ne s'y formât un abſcès, qui dans la ſuite pourroit faire périr ce bleſſé; ce qui lui fit prendre ma ſonde, & il força ſi bien l'endroit de la plaie, dont la réunion étoit nouvelle, qu'il la fit rentrer au-dedans de la capacité, dont il ſe ſçut ſi bon gré, qu'en ſe levant, & ayant laiſſé la ſonde plantée dans cette ouverture, il ſe re-

mercia beaucoup d'avoir, dit-il, trouvé ce qu'il cherchoit : à quoi je répondis auſſi-tôt, que je m'étonnois qu'il eût tant cherché pour trouver ce qui étoit devant ſes yeux, & encore plus qu'une cicatrice auſſi nouvelle eût réſiſté à tous les efforts qui avoient ſi fort tourmenté le bleſſé, puiſqu'il n'auroit fallu que mettre la ſonde à l'endroit de la cicatrice de la plaie, pour la faire entrer de la ſorte ; ce que j'aurois fait ſans uſer de violence, s'il m'avoit dit ſon intention en m'ôtant la ſonde de la main, & pour lui en donner la preuve, puiſqu'il marquoit en douter, par cette violence inutile ; car ſuppoſé que la douleur que le bleſſé ſouffroit eût pour cauſe l'extrémité du coup d'épée, ce qui pourroit en arriver ſeroit un abſcès comme il l'avoit dit ; & au cas que la choſe arrivât, ce qu'il falloit faire ſeroit d'attirer la matière, au-dehors, pour ouvrir enſuite l'abſcès quand on ſeroit ſûr d'y trouver du pus, parce que s'il venoit à s'ouvrir au-dedans du ventre, la matière feroit ſans doute une tumeur en quelques-unes des parties inférieures, ſoit à l'aîne, ou à ſon voiſinage, étant abſolument impoſſible qu'elle ſortît par la plaie, qui étoit ſituée dans un lieu trop éloigné & trop élevé ; mais que ce que je trouvois encore de plus difficile, étoit de tenir cette plaie ouverte, juſqu'à ce que ce prétendu abſcès fût formé, lequel étoit incertain, & l'on n'en pouvoit être ſûr qu'après un long-temps, & que cela cauſeroit un préjudice conſidérable au bleſſé, en laiſſant les parties expoſées à l'air, qui ne pouvoit être que très-nuiſible.

Mes raiſons ne furent point écoutées : l'avis unanime de ces Meſſieurs fut de r'ouvrir

(1) la plaie ; à quoi je me déterminai d'autant plus volontiers, que si dans la suite il se formoit un abscès vers les lombes, à l'endroit de la douleur, comme il pourroit bien se faire, ces Messieurs ne manqueroient pas de m'en imputer la faute ; c'est pourquoi je fis l'appareil, qui fut une grosse tente à tête de charpie, les bourdonnets, les plumaceaux, &c. J'introduisis mon conducteur dedans la plaie d'où je retirai la sonde, & sur le conducteur, je conduisis mes ciseaux, avec lesquels j'exécutai ce que ces Messieurs avoient jugé nécessaire ; je pansai ensuite, & j'eus soin de faire une embrocation d'huile rosat assez ample, autour de cette incision, qui fit souffrir de si cruelles douleurs au blessé pendant toute la journée & jusqu'au lendemain, qu'elles le mettoient hors de lui, & elles s'étendoient depuis la clavicule jusqu'au testicule, du même côté : j'en fus d'autant plus surpris, que je ne pouvois comprendre comment cela se pouvoit faire, ni pourquoi ces douleurs se com-

(1) On ne pouvoit être d'un avis plus contraire à la nature de la maladie. En supposant même, comme le vouloient les consultans, que la pointe de l'épée après avoir traversé le bas-ventre d'avant en arrière, eût été blesser les parties qui se rencontrent à la région lombaire, il étoit fort inutile d'agrandir & de tenir ouverte la plaie qui étoit située quatre travers de doigt à côté & au-dessous du nombril. Comment concevoir qu'un abscès formé en conséquence eût pû sortir par cette plaie ? Il auroit donc fallu que le pus se fût fait jour dans la cavité du bas-ventre, & qu'ensuite il eût coulé d'arrière en avant précisément suivant le direction de l'épée qui avoit blessé. Ce conseil est si rédicule, qu'on ne conçoit pas qu'il ait pû être donné par des gens expérimentés.

muniquoient à des parties si éloignées.

Comme elles diminuèrent considérablement dès que la tente fût ôtée, je n'attribuai la cause de ces douleurs qu'à la présence de ce corps étranger : n'étant rien sorti ensuite, je crus devoir diminuer considérablement la tente, & je fis le reste du pansement comme le jour précédent ; à la difference que je trempai la tente dans le miel rosat, & que je couvris les bourdonnets & le plumaceau de digestif.

Comme l'on étoit convenu que ces Messieurs se retrouveroient au troisième pansement, & que M. de la Montagne avoit porté les autres à cette incision, je le fis convenir, avant que d'entrer dans la chambre du blessé, qu'après le pansement il diroit que cette incision, quoique faite par une juste & raisonnable précaution, se trouvant heureusement inutile, il falloit travailler à la réunir. Ce fut à ces conditions que je levai l'appareil devant ces Messieurs ; & après avoir vû qu'il ne sortoit rien de la plaie, & que l'on fût assûré qu'il n'y avoit rien à sortir, le blessé parla. Je pansai la plaie avec une petite tente, que je diminuai tous les jours, ensorte que cette plaie fut guérie en quinze jours.

Mais cette douleur qui s'étoit toujours fait sentir dans la région des reins, ayant considérablement augmenté, me détermina à y appliquer des cataplasmes émolliens & maturatifs, & ensuite les attractifs, qui disposèrent la matière, ensorte que j'y trouvai de l'ondulation, qui me détermina à en faire l'ouverture ; il en sortit assez de pus d'une louable consistance. Comme j'étois persuadé que ce pus avoit fait du ravage, en s'étendant au loin, dans l'in-

terstice des muscles & des membranes, où il s'étoit amassé depuis long-temps, je n'épargnai pas les chairs dans l'ouverture, que j'étendis assez loin, pour avoir aussi le moyen d'établir un bon fond. J'employai le baume d'Arcæus dans le pansement, avec un assez grand emplâtre de diachylon gommé. Le blessé eut une grosse fièvre, perdit l'appétit, ses douleurs augmentèrent, la suppuration devint abondante, & ces symptômes ayant continué pendant six semaines, ne laissèrent au blessé que la peau sur les os. Je lui fis aussi-tôt une tisane dessicative, avec l'esquine, la salsepareille, la réglisse, & l'antimoine crud, avec le mercure dans un nouet; il usa de cette tisane pour sa boisson ordinaire. Je lui fis des sachets de racines, feuilles, fleurs & semences émollientes, que j'appliquois à l'endroit du ventre où la douleur étoit plus vive; ces sachets, avec l'emplâtre, aidèrent à cuire & à digérer la matière, ensorte que la nature s'en pût aisément décharger, dont il trouva un soulagement considérable; à quoi ne contribua pas peu le régime exact que je lui fis observer: je rendois de temps en temps sa tisane purgative, par l'addition de deux gros de senné, & je lui faisois prendre des lavemens de la simple décoction dans laquelle ces sachets avoient bouilli: après quoi ayant rendu compte, par un fidéle rapport, à M. Maréchal, premier Chirurgien du Roi, & à MM. Bessiere, Triboulleau & le Dran, de l'état où étoit ce blessé pour lors, ils me firent non-seulement la grâce d'approuver la conduite que j'avois tenue, mais encore celle de m'abandonner le reste de la cure, que je conduisis à une heureuse fin & à une parfaite guérison, douze ou quinze jours après

que

que ces Meſſieurs m'eurent honoré de leur favorable réponſe.

RÉFLEXION.

Je crûs d'abord cette plaie accompagnée d'un extrême danger, par la foibleſſe du pouls, & par les accidens qui parurent le ſoir même du premier jour de la bleſſure, qui furent le vomiſſement & cette foibleſſe du pouls : ces accidens me donnèrent de l'inquiétude, parce qu'il n'y en a guère qui ſoient d'un plus mauvais préſage : mais ayant trouvé le pouls du bleſſé beaucoup meilleur le lendemain, & le vomiſſement s'étant arrêté, j'eſpérai que les parties qui avoient été intéreſſées dans le trajet du coup, n'étoient pas conſidérables, parce qu'autrement les accidens, au lieu de diminuer, auroient augmenté ; & ce fut la raiſon qui me fit prendre le parti de réunir la plaie.

Je fus, à la verité, ſurpris que tous ces Meſſieurs donnaſſent, tête baiſſée, dans le ſentiment de M. de la Montagne, ſans que mes raiſons en puſſent faire revenir aucun de l'erreur où ils ſe laiſſoient ſi aiſément entraîner. Ce fut en cette occaſion que j'eus le moyen de vérifier ce qu'un ancien Maître m'avoit dit pluſieurs fois, que c'étoit un grand avantage d'être habile homme, mais que ç'en étoit un beaucoup plus grand de le pouvoir perſuader. Je fus heureux d'avoir obéi aveuglément & ſans murmurer à ces Meſſieurs ; car ſi je m'étois formellement oppoſé à cette ouverture, comme je l'aurois pu faire, parce que le bleſſé avoit aſſez de confiance en moi pour ſuivre mon conſeil, & le préférer à celui des autres, ils au-

roient triomphé quand ils auroient ſçû qu'il ſe ſeroit formé un abſcès à l'endroit de cette douleur ; & ils n'auroient pas manqué de dire que mon entêtement y avoit donné occaſion , & qu'une ouverture , faite dans le temps qu'ils l'avoient propoſée , auroit prévenu cet accident. Ce fut un grand malheur que l'épée, continuant ſon trajet juſqu'en cet endroit, en s'allant perdre dans l'interſtice des muſcles des lombes & de l'*abdomen*, à deux doigts à côté des vertèbres, ne perçât pas au travers ; mais ce fut un bien plus grand bonheur qu'elle traverſât, ſans avoir percé aucun inteſtin.

Le bleſſé fut guéri en deux mois, après que j'eus employé à ſa guériſon la plûpart des remèdes, non-ſeulement propres à la guériſon de la plaie , mais encore à une ancienne maladie (dont la conduite du bleſſé pouvoit le rendre ſuſpect ,) au moyen de cette tiſane, dont l'uſage convenoit , tant pour diminuer la quantité du pus , par ſa qualité deſſicative, que pour détruire quelque reſte de *virus* , dont ce bleſſé pouvoit être entiché depuis long-temps , comme la rébellion de la plaie aux remèdes ordinaires, paroiſſoit l'indiquer , puiſqu'elle changea à vûe d'œil, dès que ce bleſſé prit de cette tiſane, dont il commençoit d'uſer quand je conſultai ſa maladie à Paris ; j'ai toujours crû devoir attribuer à ce remède la cauſe de ſa guériſon , qui ſuivit bientôt après.

J'ai un peu étendu cette Obſervation ; mais l'honneur que m'a fait cette cure , par l'approbation que les plus habiles Chirurgiens du Royaume ont donnée à la conduite que j'ai tenue, en a été la cauſe ; & c'eſt la manière dont un Chirurgien doit ſe conduire dans la

cure des plaies de cette nature, s'il lui arrive d'en avoir de ſemblables à traiter. Je n'ai point circonſtancié les drogues dont j'ai fait les cataplaſmes, parce que j'en ai tant parlé dans le Traité des Tumeurs, que je craindrois d'en rendre la répétition ennuyeuſe; & pour être convaincu, par un exemple ſenſible, qu'il auroit été avantageux à ce bleſſé que la plaie eût eu une ſortie, il n'y a qu'à lire la Relation qui ſuit.

OBSERVATION CCXXXVI.

Au mois de Mai 1712, l'on me vint chercher, en grande diligence, pour voir un jeune Gentilhomme, que je trouvai bleſſé d'un coup d'épée, dont l'entrée étoit entre l'extrémité des fauſſes côtes & la crête de l'os des îles, du côté droit, & la ſortie directement entre les mêmes parties, du côté oppoſé. Je trouvai un Chirurgien qui, en m'attendant, avoit fait deux groſſes tentes à tête, avec pluſieurs bourdonnets & plumaceaux, beaucoup de charpie, de grands emplâtres, compreſſes, & bandages, & avoit étalé les ſondes, les ciſeaux, & d'autres inſtrumens prêts à mettre en œuvre. Mais comme ce grand appareil n'étoit pas de mon goût, je dis à ce Chirurgien que quand la plaie ſe manifeſtoit à l'œil, comme faiſoit celle-ci, il n'étoit pas néceſſaire de ſonde pour la reconnoître; & qu'au cas qu'il y eût un ou pluſieurs inteſtins bleſſés, ou un ſeul percé en un ou en pluſieurs endroits, les inciſions, non plus que les groſſes tentes, ni toute cette charpie, ne ſervoient à rien; enſorte que deux petites tentes, pour mettre à l'entrée & à la ſortie du coup,

avec deux petits plumaceaux, deux emplâtres, deux compresses, & le bandage, étoient tout ce qu'il falloit. Ce fut la manière dont je pansai ce blessé, parce que lorsque les intestins sont blessés, les accidens, qui ne sont pas longtemps sans paroître, en assurent la vérité. Je lui fis une grande saignée & comme il étoit bien plein de vin & d'alimens, je lui donnai quatre grains de tartre émétique dans de l'eau, qui les lui fit vuider sur l'heure & sans efforts. Le lendemain je lui donnai un lavement de petit-lait sans miel, & continuai le pansement comme au premier appareil, sinon que je couvris les deux petites tentes & les plumaceaux de digestif. Le quatrième jour je n'employai plus de tente, mais seulement un plumaceau plat, & le huitième jour ce Gentilhomme se promenoit dans les rues, parfaitement guéri & se portant bien.

RÉFLEXION.

Ce pansement fait assez voir à ceux qui pourroient en douter, que quand les plaies qui pénétrent dans la capacité du bas-ventre, sont sans lésion d'aucune des parties qui y sont contenues, elles ne proposent d'autre intention pour les guérir que la réunion. Si moins versé que je ne suis dans la Pratique chirurgicale, j'avois été du sentiment de ce Chirurgien, j'aurois tenu au lit ce Gentilhomme, au moins pendant trois mois, comme je l'ai vu faire dans ma jeunesse à un Maître, qui tint un blessé trois mois & plus au lit, pour une plaie bien moindre, mais à laquelle il fit de grandes incisions qu'il pansoit avec de grosses tentes bien dures, & dont il se fit par ce moyen une pratique de

cent écus, de laquelle il n'auroit eu que peu de chose, s'il l'avoit traitée comme je fis celle-ci, & comme je l'ai fait en quantité d'autres occasions.

Je pourrois me dispenser de tente dans le pansement d'une plaie de cette nature ; mais comme j'ai été appellé à plusieurs blessés qui s'en étoient dispensés, auxquels l'on avoit sucé le sang qui pouvoit être resté dans la plaie, & qui ne s'en sont pas bien trouvés, j'ai préféré l'usage de ces petites tentes à n'en mettre point du tout ; parce qu'au cas qu'il y fût resté quelque portion de sang, ou qu'il s'y formât quelque matière purulente, cette petite tente, en tenant dans ces premiers jours l'entrée de la plaie ouverte, en peut faciliter la sortie, & contribuer à la génération & à la réunion des chairs, dans son fond, pour ensuite former la cicatrice plus sûrement.

Ce n'est pas que cette manière de panser soit suivie d'un succès toujours heureux ; car quelque adresse & quelque expérience qu'ait le Chirurgien par-devers lui, il se trouve quelquefois très-embarrassé au pansement de certaines plaies, quoique simples & superficielles. Il ne faut pas qu'il se persuade que le bonheur soit si inséparablement attaché à toutes ses œuvres, qu'il ne le puisse quelquefois abandonner, & même dans les cures qui paroissent les plus faciles, mais qui se trouvent très-difficiles dans la suite ; de quoi une des précédentes Observations est une preuve aussi authentique, que celle qui suit l'est du contraire.

OBSERVATION CCXXXVII.

Au mois de Septembre 1709, un homme de diſtinction reçût un coup d'épée dans l'hypocondre droit, directement à l'extrémité de la dernière des fauſſes côtes inférieures, pénétrant dans la capacité de l'*abdomen*. Il eut quelques foibleſſes, & vomit plusieurs fois. Je lui trouvai le pouls lent, petit & enfoncé, des friſſons de temps en temps, & le hoquet. Ces accidens, joints à la ſituation de la plaie, me laiſſerent d'autant moins douter que le foie ne fût offenſé dans le trajet du coup, que la ſonde me conduiſoit directement ſur ce viſcère, mais ſans m'aſſurer du progrès de la plaie.

Comme je la crûs mortelle, je commençai par faire adminiſtrer les Sacremens à ce bleſſé, pendant que je fis l'appareil pour le panſer, qui conſiſtoit en une petite tente, un plumaceau & un emplâtre. Deux heures après l'avoir panſé, je lui fis recevoir un lavement, & deux heures enſuite je lui tirai deux palettes de ſang. Il ſoutint aſſez bien cette ſaignée, & il vomit encore pendant la nuit. Le lendemain je lui fis donner de l'eau pure & bien fraîche pour ſa boiſſon, au lieu de tiſane. Il ceſſa de vomir, ſon pouls reprit de la vigueur; je lui tirai encore deux autres palettes de ſang, & continuai de lui faire donner un lavement chaque jour, & obſerver un régime fort exact. Je diminuai la tente, & n'en employai plus paſſé le cinquième jour. Il fut parfaitement guéri le dixième, ſortit & ſe promena, ſans qu'il ait ſouffert aucun fâcheux retour de cette plaie.

RÉFLEXION.

La ſituation de cette plaie, & les accidens qui ſurvinrent au bleſſé peu de temps après ſa bleſſure, & qui continuèrent pendant la nuit, furent des ſignes autant certains qu'ils pouvoient l'être que le foie étoit bleſſé, quoique je ne puſſe conduire ma ſonde dans la plaie, pour en avoir une entière certitude. J'aurois cru, après avoir diſſéqué pluſieurs fois ce viſcère, qu'il auroit été impoſſible qu'il pût ſouffrir ſolution de continuité, ſans que pluſieurs de ſes vaiſſeaux ne fuſſent ouverts, ſi la plaie de celui qui ſuit ne m'avoit prouvé le contraire : elle occupoit le milieu du foie, & elle étoit d'une grandeur à permettre à mon pouce d'y entrer tout à l'aiſe, ſans que j'aie trouvé une ſeule goutte de ſang répandu au-dedans de la cavité du bas-ventre, lorſque j'ouvris ſon cadavre; ce bleſſé n'étant mort que le vingt-deuxième jour de ſa bleſſure, plutôt à l'occaſion des autres accidens qui lui ſurvinrent, que de la plaie du foie. Ce qui me perſuade que la choſe étant arrivée de la ſorte à la partie ſupérieure de ce viſcère, peut encore plutôt arriver lorſqu'il eſt bleſſé à ſon extrémité, comme il paroît qu'il eſt arrivé à ce jeune homme.

Je fis prendre un lavement au bleſſé le plutôt qu'il me fût poſſible, afin de déſemplir le bas-ventre, & je le ſaignai, nonobſtant la foibleſſe de ſon pouls, perſuadé que j'étois que cette foibleſſe étoit moins un épuiſement, que l'effet de la réplétion, puiſque ce bleſſé, qui étoit jeune & fort plein, n'avoit ſouffert aucune perte

de sang, son ventre étant plat, sans tension, ni dureté: accidens qui auroient fait connoître un épanchement dans la capacité.

Ce fut (1) cette raison qui me fit réitérer la saignée le lendemain, afin de prévenir l'inflammation & la fluxion, qu'une partie blessée est toujours disposée à recevoir, & celle-ci plus qu'aucune autre: à quoi contribua beaucoup l'eau fraîche, aussi utile dans la guérison des plaies du bas-ventre, que contraire à celles de la poitrine, particulièrement quand elles sont accompagnées de vomissement; parce que cette eau en rafraîchissant l'estomac, détrempe les humeurs bilieuses dont il est rempli, & les précipite par en-bas, à moins que ce vomissement ne soit causé par la plaie même de cette partie ou des intestins, auquel cas tout est presque également inutile, rien ne pouvant, ou du moins que très-rarement, tirer le blessé de l'extrême péril où il se trouve.

(1) Cette même raison au lieu d'une seconde saignée dont on se contenta, auroit dû en faire prescrire plusieurs autres, pour prévenir les accidens dont le malade étoit menacé à la suite d'une plaie aussi grave que celle-ci. S'il en étoit survenu, il n'auroit plus été temps d'y remédier; ainsi il vaut mieux dans des cas semblables affoiblir le malade par quelques saignées de plus, que de ménager ses forces mal à propos. Lors même qu'il ne se manifeste rien d'extraordinaire à l'occasion des plaies pénétrantes dans quelqu'une des deux grandes cavités du corps, on ne peut pas dire que les saignées qui ont été faites provisoirement ayent été inutiles; car elles peuvent avoir prévenu l'inflammation, ou l'épanchement dont le malade étoit menacé.

OBSERVATION CCXXXVIII.

Au mois de Février 1689, un Canonnier du Fort de la Hogue m'envoya prier de l'aller voir au plutôt. Je le trouvai bleſſé à la tête d'une plaie avec contuſion, faite par un inſtrument orbe, & d'un coup d'épée entre la ſixième & la ſeptième des vraies côtes inférieures, pénétrant dans la capacité de la poitrine, avec une douleur qui l'occupoit entièrement, mais qui ſe faiſoit plus vivement ſentir vers les clavicules, & au-deſſous de l'articulation de l'épaule, qu'en aucun autre endroit.

Comme la plaie alloit de haut en bas, je fus obligé, pour introduire ma ſonde dans la poitrine, de faire une aſſez grande inciſion aux tégumens; après quoi je tirai quelque peu de féroſités rouſſâtres, qui ſoulagèrent un peu le bleſſé.

Je panſai enſuite cette plaie comme je l'ai dit ailleurs, & je continuai de tirer à tous les panſemens de pareilles féroſités. Je le ſaignai deux fois, j'eus ſoin de lui tenir le ventre libre par des lavemens, je lui fis obſerver un régime de vivre très-exact, & la tiſane tiède fut ſa ſeule boiſſon.

Cet écoulement continuel de féroſités ſanguinolentes, ſans prendre la forme de pus, ayant continué, m'obligea de tenir la plaie ouverte, de crainte qu'il ne ſe fît un amas qui me forceroit à la rouvrir. Le dixième, le douzième, & juſqu'au quatorzième jour, ſe paſſèrent aſſez bien, & je commençois à en eſpérer une bonne iſſue; mais la fièvre s'étant augmentée depuis ce jour-là, & l'oppreſſion devenant plus forte

d'un jour à l'autre, enſorte que ne pouvant plus ſe tenir aſſis, ni couché ſur le côté de la plaie, il étoit obligé d'être toujours ſur le côté oppoſé, cela me fit appréhender qu'il n'y eût un épanchement de matière ou de ſang (1) de ce côté-là. Cette inquiétude me fit prier MM. de Frémont & des Roſiers le père, de m'aider de leurs conſeils, pour voir ce que l'on pourroit faire pour ſoulager ce bleſſé, qui en avoit un grand beſoin.

Ces accidens, qui augmentoient ſans ceſſe, nous déterminerent à faire le lendemain l'opération de l'empyême, du côté oppoſé à la plaie : & comme le bleſſé avoit le ventre pareſſeux, je lui fis donner un lavement le ſoir, pour le préparer à l'opération ; mais après l'avoir rendu avec facilité, & ſans qu'il lui arrivât ni foibleſſe, ni aucun changement notable, en ſe remettant ſeul & aſſez vigoureuſement dans ſon lit, il expira.

Nous trouvâmes, dans l'ouverture que je fis

---

(1) Quoiqu'on ne le diſe pas, la plaie étoit certainement à droite. Or comment un coup d'épée porté de ce côté de haut en bas entre la ſixième & la ſeptième des vraies côtes auroit-il pu donner lieu à un épanchement de ſang dans a cavité gauche de la poitrine ? Il devoit néceſſairement percer le diaphragme & le foie, comme il arriva en cette occaſion. La douleur qui occupoit entièrement la poitrine, mais qui ſe faiſoit plus vivement ſentir vers les clavicules & au-deſſous de l'articulation de l'épaule qu'à tout autre endroit en étoit un ſigne aſſez manifeſte. Il eſt vrai qu'il eſt fort extraordinaire que cette plaie n'ait été accompagnée de tenſion dans l'hypocondre droit, ni de douleurs dans cette partie.

du cadavre, que le côté opposé à la plaie étoit autant plein qu'il le pouvoit être, d'une sérosité épaisse, de couleur brune, & d'une odeur si puante, qu'à peine la pouvoit-on soutenir, & les muscles intercostaux mortifiés, & sans consistance; la pourriture se communiquoit jusqu'au grand pectoral; le côté de la plaie ne contenoit que ce qui s'y étoit amassé depuis le pansement du matin: mais notre surprise fut extrême de trouver que le coup d'épée, qui alloit de haut en bas, au lieu de se terminer dans la poitrine, comme nous l'avions cru, perçoit encore la partie charnue du diaphragme, traversoit la substance du foie dans son milieu, & se terminoit au-dessous de l'artère émulgente, sans qu'il y eût une seule goutte de sang répandue dans la capacité du bas-ventre, ni que le blessé y eût senti la moindre douleur, n'ayant pas vomi une seule fois, & n'ayant eu ni frisson, ni sueur froide, ni tension, ni dureté en l'hypocondre droit, ni en aucune autre partie du bas-ventre, qui pût donner le moindre soupçon du long progrès de cette blessure.

RÉFLEXION.

Je ne ne pouvois rien comprendre aux accidens qui survinrent si tard à ce blessé, ni ce qui pouvoit y donner occasion, jusqu'à ce que l'ouverture du cadavre m'eût fait connoître la plaie du foie, qui selon toute apparence y causa (1)

(1) On ne peut pas dire que la plaie du foie eût attiré de l'inflammation à ce viscère, puisque le malade n'a éprouvé aucun des symptômes qui la caracté-

inflammation : le peu de ſenſibilité dont ce viſcère eſt capable, nous en ôta la connoiſſance; mais cette inflammation pouvoit cauſer quelque ſorte d'endurciſſement à la ſubſtance du foie, & faire obſtacle au paſſage du ſang, qui ne coulant plus avec la même liberté donna occaſion à ces ſéroſités de ſe ſéparer, dont le côté de la poitrine auquel il n'y avoit point d'iſſue libre, ſe remplit à un tel excès, que ce bleſſé en fut ſuffoqué : & ces ſéroſités par un trop long ſéjour y acquirent une ſi grande corruption, qu'elle ſe communiqua non-ſeulement aux muſcles intercoſtaux, mais encore au grand pectoral & à la membrane commune des muſcles, &, ſans doute, elle ſe fût manifeſtée aux tégumens, ſi le bleſſé eût vécu encore quelques jours, & qu'on ne lui eût pas fait l'opération dont nous étions convenus. D'un autre côté cette opération n'avoit pu être réſolue plutôt, puiſque l'état du bleſſé, ni celui de la plaie, ne paroiſſoit l'exiger juſqu'alors par aucun accident preſſant; quoique très-certainement il y eût du temps que ces ſéroſités avoient commencé à s'aſſembler, pour y avoir acquis un tel degré de pourriture, ce qui

riſent. Il n'a eu qu'un écoulement continuel de ſéroſités par la plaie qu'on avoit eu ſoin aſſez mal-à-propos d'aggrandir & de tenir ouverte, de la fièvre qui a beaucoup augmenté le quatorzième jour, & de l'oppreſſion qui eſt devenue très-vive & qui obligeoit le malade à ſe tenir couché ſur le côté oppoſé à celui auquel il avoit été bleſſé. Rien de tout cela n'indiquoit le mauvais état du foie. Auſſi le malade eſt-il péri d'un amas de ſéroſités purulentes, qui ſe ſont amaſſées dans la partie gauche de la poitrine, à l'occaſion de l'inflammation ſurvenue aux poumons.

pouvoit pourtant auſſi ſe faire fort ſubitement, & ſur-tout quand la chaleur naturelle devient languiſſante & ſuccombe ſous l'étrangère, comme il paroît qu'il arriva en cette occaſion.

J'avois juſqu'ici vu pluſieurs bleſſés au foie, mais jamais de la ſorte; j'oſe dire qu'il eſt bien rare, ſuppoſé même qu'il ne ſoit pas impoſſible, qu'une plaie ne ſe manifeſte par quelques-uns des accidens qui l'accompagnent ordinairement, particulièrement quand elle ſe rencontre dans une partie auſſi conſidérable qu'eſt ce viſcère.

Cela nous fait voir auſſi que l'opération que nous avions projettée, auroit été ſans effet, dans l'impoſſibilité où eſt un bleſſé de guérir d'une plaie pareille; puiſqu'en plus de vingt jours, la nature n'avoit encore rien fait de ſa part pour ſa réunion, la plaie nous ayant paru auſſi récente, que ſi elle eût été faite du jour précédent. Je ne prétends pas, pour cela, que toutes les plaies du foie ſoient mortelles, témoin celle qui fait le ſujet de l'Obſervation précédente, qui pouvoit pourtant n'être qu'à la ſuperficie de ce viſcère, ou à ſon extrémité, (au-lieu que celle-ci étoit au milieu de ſa ſubſtance) de quoi je fus convaincu par la ſituation de la plaie, & par les accidens qui parurent en conſéquence, quoiqu'il n'en parût aucun à celui-ci, qui étoit véritablement bleſſé au foie; ce qui fait voir qu'il ne faut jamais compter ſur des regles ſi générales, qu'elles ne puiſſent avoir quelquefois leur exception.

OBSERVATION CCXXXIX.

Au mois de Décembre 1703, un Dragon du Régiment d'Aubigny reçut un coup d'épée en la partie moyenne & inférieure de la région ombilicale, à côté de la ligne blanche, qui n'étoit accompagné d'aucun accident. Je le pansai à l'ordinaire, avec une tente trempée dans le miel rosat, un plumaceau couvert de digestif, un emplâtre, &c. Ce blessé fut fort tranquille le reste du jour; je le saignai (1) le soir, la nuit fut bonne, & le jour suivant, jusqu'au quatrième jour qu'il vomit deux fois. Il sentit beaucoup de douleur aux environs de la plaie, qui s'étendit par tout le ventre, sans que les lavemens déterfifs & anodyns, que je lui fis donner fréquemment, y apportassent aucune diminution. Les vomissemens augmentèrent le cinquième jour, de manière qu'ils devinrent continuels; mais les douleurs de ventre diminuèrent considérablement; ce qui ne me laissa aucunement douter que l'*iléon* ne fût blessé en un ou plusieurs endroits. Le pouls s'affoiblit de jour en jour, & le blessé mourut le septième. Je trouvai dans l'ouverture du cadavre, que

(1) Il est assez extraordinaire qu'on se soit contenté de saigner ce malade une seule fois, & qu'on s'en soit laissé imposer par l'état calme dans lequel il resta pendant quatre jours. Il n'est pas même question du régime qui lui fut prescrit. Peut-être, malgré les trois plaies du colon, auroit-on pu le sauver avec des soins méthodiques, administrés auparavant que les accidens eussent commencé à paroître.

l'inteſtin *iléon* étoit percé en trois endroits, dans le progrès du coup qui ſe terminoit vers le rein gauche. Si je fus ſurpris de ce que les accidens avoient ſi long-temps tardé à ſe déclarer, l'inteſtin étant grièvement bleſſé, je le fus encore davantage à l'occaſion d'un autre bleſſé, dont je vais parler.

OBSERVATION CCXL.

Au mois d'Août l'on nous envoya prier, M. de Frémont & moi, de nous tranſporter en diligence à la maiſon d'un Gentilhomme, que nous trouvâmes bleſſé en la région hypogaſtrique droite, deux à trois doigts au-deſſus & un peu à côté de la crête de l'os des îles, & la plaie pénétroit dans la capacité du bas-ventre. Ce bleſſé avoit un hoquet continuel; le pouls lent & fort foible, & vomiſſoit ſouvent : tous accidens qui ne nous permirent pas de douter que l'inteſtin *iléon* ne fût bleſſé; de quoi néanmoins nous ne fûmes parfaitement aſſûrés que le lendemain, que nous trouvâmes le ventre dur, tendu, & fort douloureux, & par la ſortie des excrémens, qui ſuivirent la tente à la levée du premier appareil : cela nous perſuada que ce Gentilhomme avoit peu de temps à vivre, & nous engagea à lui en donner avis dans le moment, afin qu'il prît inceſſamment les meſures qui conviennent dans un péril ſi preſſant; ce qu'il fit auſſi-tôt. La fièvre s'alluma le troiſième jour, & le délire s'empara de ſon eſprit juſqu'au cinquième, qui termina ſa vie.

RÉFLEXION.

LES leçons que nous ont laiſſées les Anciens, quand ils nous ont donné pour précepte d'amputer la portion de l'*épiploon*, qui étant ſortie par une plaie du bas-ventre, ſe trouve altérée, & d'humecter & ramollir, ſoit avec le lait doux, le vin, ou l'eau tiède, la portion de l'inteſtin qui eſt ſortie par la même cauſe, qui ſe trouve endurcie par le trop long-temps qu'elle a été expoſée à l'air, de même que d'augmenter cette même plaie par une inciſion, au cas qu'elle ſe trouve trop ſerrée pour pouvoir faire la réduction de ces parties, avec l'attention particulière que le Chirurgien doit avoir à faire rentrer la première la portion de l'inteſtin qui eſt ſortie la dernière; toutes ces leçons, dis-je, ne ſont pas moins utiles que néceſſaires aux jeunes Chirurgiens, & les plus anciens même peuvent en profiter.

Mais à l'égard des piqûres d'aiguille, que ces mêmes Auteurs ont conſeillé de faire à l'inteſtin, pour procurer la ſortie des vents dont il ſe trouve rempli, & qui augmentent ſi fort ſon volume, que l'on a beaucoup de peine à en faire la réduction ſans l'un de ces deux moyens, qui ſont, ou de dilater la plaie, ou de faire ces piqûres d'aiguille, je préférerai toujours l'inciſion, qui ne peut obliger qu'à faire un ou deux points d'aiguille de plus; au lieu que les piqûres en queſtion peuvent occaſionner une inflammation très conſidérable, & aſſez approchante de celle de la future, que ces mêmes Auteurs propoſent de faire à l'inteſtin lorſqu'il s'y trouve une plaie, ſans marquer par aucune expérience que cette opération ait été faite avec ſuccès, ce qui

qui donneroit lieu d'esperer pour tous ceux qui auroient le malheur d'avoir une plaie aux intestins, par la facilité qu'il y auroit à un Chirurgien expérimenté, après avoir dilaté la plaie suffisamment, d'attirer l'intestin au dehors, supposé qu'il ne sortît point par la plaie, & d'y faire la suture de même manière que ces Auteurs la proposent; mais je crois cela plus capable d'augmenter le mal que de le diminuer, toute cette manœuvre, bien inventée dans la spéculation, étant impraticable.

Tout ce que le Chirurgien peut faire en cas pareil, est de (1) réduire l'intestin, & de ne

(1) On ne peut pas disconvenir que les plaies des intestins ne soient extrêmement dangereuses par elles-mêmes, & que les sutures par lesquelles on a conseillé d'y remédier, ne doivent augmenter l'inflammation dont elles sont susceptibles: mais, est-ce une raison suffisante pour abandonner un malade à son mauvais sort, & ne rien tenter de ce qui peut tendre à sa guérison, quoique d'une manière très-incertaine? Non, sans doute; aussi ne faut-il pas suivre le conseil que donne l'Auteur de réduire l'intestin blessé, sans y faire de suture, & de s'en tenir aux remèdes généraux. Comme la manière dont il s'explique en cet endroit n'embrasse que les cas les moins communs dans lesquels se trouvent les intestins blessés, c'est-à-dire ceux où ces viscères sont hors du bas-ventre, après être sortis à travers la plaie des tégumens, & qu'elle ne fait point connoître les différences qui se présentent relativement à la grandeur de l'ouverture que l'instrument a faite, il ne sera pas inutile d'entrer ici dans quelque détail à ce sujet. Il arrive fort souvent que les intestins soient blessés à l'occasion d'une plaie faite par un instrument étroit, tel qu'une épée, un couteau, ou autre, qui a pénétré dans le bas-ventre. Quels que soient les acci-

rien négliger, tant à l'égard des remèdes généraux pour toute l'habitude du corps, que pour tout le panſement de la plaie, & ſur-tout d'a-

dens qui arrivent au malade, & avec quelque certitude qu'ils annoncent que les inteſtins ſont ouverts, il n'y a rien à faire, que d'avoir recours aux remèdes généraux. Ce ſeroit une témérité bien grande que d'aggrandir la plaie des tégumens pour mettre l'inteſtin bleſſé à découvert; non qu'une grande ouverture au ventre ait rien de dangereux en ſoi, mais parce que le Chirurgien ne pouvant connoître la profondeur à laquelle l'inſtrument a pénétré, & la direction préciſe ſuivant laquelle il a gliſſé, il ne peut être ſûr du lieu où l'inteſtin eſt ouvert; de ſorte qu'après avoir donné une étendue plus ou moins grande à la plaie, il faudroit peut-être tirer du ventre une grande partie du canal inteſtinal, pour trouver le lieu où l'inteſtin a été bleſſé: d'ailleurs ſi la plaie intéreſſoit quelques-uns des inteſtins qui ſont fixes dans leur ſi-ſituation, le duodénum, par exemple, les portions droites ou gauches du colon, le cæcum, la partie ſupérieure du rectum, qu'auroit-on gagné par ce procédé, ou pour mieux dire, quel danger exceſſif n'auroit-on pas ajouté à celui dans lequel le bleſſé ſe trouve par rapport à la nature des parties diviſées?

Ce n'eſt donc que lorſque la plaie des tégumens eſt fort large, & que les inteſtins bleſſés ſe préſentent à ſon ouverture, ou ſont ſortis, qu'on peut y pratiquer la ſuture; encore faut-il pour cela que la bleſſure faite aux inteſtins ſoit d'une certaine étendue; car ſi elle étoit fort petite, il ſeroit plus avantageux de l'abandonner à elle-même que de riſquer d'y attirer de l'inflammation & du ſpaſme par une opération dont l'utilité ſeroit preſque nulle. Il faut auſſi que les inteſtins ne ſoient pas bleſſés en un trop grand nombre d'endroits à la fois; car il n'y auroit rien à eſpérer pour le malade, & alors il vaudroit mieux ne lui rien faire que de compromettre l'Art & ſes procédés. La grandeur de l'ouverture qu'ils pourroient préſen-

voir soin du spirituel, sans dissimuler au blessé le danger prochain où le réduit sa plaie, afin qu'un retardement ou une dissimulation mal fondée ne fasse périr le malade plutôt qu'on ne l'auroit pansé, & avant d'avoir satisfait aux devoirs de sa Religion.

Je ne fus pas surpris de trouver, à la levée du premier appareil de ce Gentilhomme, tous les signes certains de la blessure de l'intestin; les accidens qui suivirent immédiatement la plaie ne me permirent pas de l'ignorer: mais je fus fort étonné lorsqu'à l'autre blessé ces mêmes accidens parurent au cinquième jour, desquels aucun n'avoit paru les quatre premiers, & qui changèrent tellement les bonnes dispositions de la plaie, qu'ils ne me donnèrent que le temps de conseiller à ce blessé, comme nous avions fait au précédent, dès la premiere visite, de prendre les mesures nécessaires à son salut éternel. Il prit son parti comme il le devoit; pendant que je réfléchis au peu de confiance qu'un Chirurgien doit avoir sur l'issue des plaies pénétrantes, soit dans la poitrine, ou dans le bas-ventre, par les accidens imprévus qui peuvent y arriver, sans que l'on

ter en cette circonstance, n'est point une raison pour regarder le blessé comme désespéré. Il y auroit des ressources quand l'intestin seroit totalement divisé, coupé en travers. On pourroit alors y pratiquer la suture suivant un procédé assez analogue à celui de Rhamd'hor, & qui a été décrit d'après l'Auteur de ces Remarques par M. Ritch Premier Chirurgien de Sa Majesté le Roi de Pologne régnant, dans un mémoire inséré dans le quatrième volume de ceux de l'Académie Royale de Chirurgie.

puiſſe compter ſur aucune règle, & ſans que la longue expérience d'un habile Chirurgien puiſſe l'empêcher de s'y méprendre. Je ne prétends pas, au reſte, que toutes les plaies des inteſtins grêles ſoient abſolument mortelles, comme je le ferai voir dans la ſuite; mais je dis que ce n'eſt que par un effet du hazard que l'on en peut échapper.

Les plaies de la tête ne jettent pas les bleſſés dans un moindre danger, que celles de ces deux autres cavités du corps, comme on le verra dans la ſuite de ces Obſervations : cela donne lieu de juger combien le Chirurgien, quelqu'expérimenté qu'il ſoit, doit être réſervé quand il s'agit de faire un prognoſtic ſur une plaie en l'une de ces trois cavités, ſoit que la plaie pénètre, ou non.

Les accidens que ces deux bleſſés ont ſoufferts, quoique très-différens par rapport au temps où ils parurent, étoient pourtant produits par la même cauſe, qui étoit la plaie de l'inteſtin; le vomiſſement, la foibleſſe du pouls, & le hoquet en ſont les accidens les plus ordinaires : toutefois ils ne ſont qu'équivoques; mais lorſqu'ils ſont accompagnés de la ſortie des matières fécales, comme il arriva au premier bleſſé, c'eſt alors un ſigne qu'on peut dire univoque & très-certain.

OBSERVATION CCXLI.

Au mois de Mars 1709, le fils d'un Eperonnier ayant été bleſſé, à un quart de lieue de cette Ville, m'envoya prier de le venir voir. J'y allai, & le panſai d'une plaie à la partie ſupérieure & un peu latérale de la région épigaſtrique, ſans que cette plaie qui pénétroit dans la

capacité du bas-ventre, fût accompagnée d'aucun accident; ce jeune homme se soutenant bien, avec un pouls plein & vigoureux, de manière qu'il seroit revenu avec moi à la Ville, si la crainte de l'évènement ne l'en avoit plutôt empêché, que le mal actuel que lui causoit sa plaie : ce qui me le fit panser comme d'une plaie simple, pénétrante dans la capacité du bas-ventre, sans lésion d'aucune partie interne, & de laquelle j'espérois une heureuse issue en peu de jours. Afin de prévenir ou éviter l'inflammation qu'il y avoit à craindre, je fis prendre un lavement au blessé, & le saignai une seule fois. Les choses se maintinrent en cet état jusqu'au cinquième jour, que je trouvai le pouls un peu ému, le ventre tendu & douloureux, avec quelques nausées, auxquels le vomissement succéda le lendemain, & le huitième jour il mourut. Je trouvai, par l'ouverture du cadavre, l'intestin *iléon* percé en trois endroits, mais de plaies si petites, qu'à peine je les pus appercevoir, sans qu'il y eût aucune matière épanchée dans le bas-ventre.

OBSERVATION CCXLII.

ENVIRON ce même temps, M. des Rosiers me pria d'aller à un Hameau hors de la Ville, pour voir avec lui un Particulier, qui avoit reçu un coup d'épée à deux doigts à côté du nombril, il y avoit huit jours entiers. J'y allai avec lui, & je trouvai ce blessé dans de grands vomissemens, quoiqu'il n'en eût souffert aucun depuis ce temps, & jusqu'à ce jour. Je ne doutai pas, en le voyant si foible comme il étoit, avec un pouls lent, petit & enfoncé, qu'il n'eût

les inteſtins percés. Ce qui ſurprit M. des Roſiers, c'eſt qu'il mourut le dixième jour, ſans pouvoir lui apporter aucun remède, n'ayant rien négligé pour parvenir à une parfaite guériſon, qu'il comptoit comme très aſſûrée le jour qu'il mourut, tant la plaie avoit toujours bien été dans ſes commencemens ; cela fait connoître le peu de fonds qu'il y a à faire ſur ce qui dépend de la nature, & combien on a lieu de douter des évènemens. Nous trouvâmes, par l'ouverture du cadavre, que l'inteſtin *iléon* étoit percé d'une grande plaie, ce dont nous fûmes fort ſurpris, par rapport à la longueur du temps (1), que les accidens furent à ſe déclarer, qui, ſelon toute raiſon, auroient dû paroître au moment de la bleſſure.

RÉFLEXION.

IL n'eſt pas tout-à-fait extraordinaire de voir vomir un bleſſé, lorſque ſa plaie pénètre dans la capacité du bas-ventre, par l'irritation que le coup cauſe à la partie qui a été atteinte, dont s'enſuit l'inflammation, laquelle venant à ſe

---

(1) Il eſt effectivement fort extraordinaire que les inteſtins ſoient ouverts, ſans que le malade éprouve dès l'inſtant même où il a été bleſſé aucun des accidens qui caractériſent ce genre de plaie. On peut croire avec beaucoup de vraiſemblance que le régime n'a pas été obſervé dans ces deux cas, où l'on ne ſe doutoit même pas que les inteſtins fuſſent intéreſſés, & que ſon omiſſion a donné lieu à un épanchement qui a fait périr le malade par l'inflammation ou le ſpaſme qui en ont été la ſuite.

communiquer à l'inteſtin qui en eſt proche, donne occaſion au vomiſſement, comme il arriva à celui qui fait le ſujet d'une Obſervation précédente (*); car il ne paroît pas qu'il ſoit poſſible qu'une épée traverſe toute la capacité du ventre, remplie de différentes parties, ſans bleſſer tout au moins le méſentère, comme il doit être arrivé au bleſſé de cette même Obſervation. Mais pour que ces vomiſſemens ſoient ſans crainte de danger, il ne faut pas qu'ils perſévèrent, ni que le pouls du bleſſé devienne petit, lent & enfoncé, ou que le bleſſé s'affoibliſſe, ſans revenir à lui promptement; car ce ſont autant de marques funeſtes, quand même il n'y auroit aucun inteſtin bleſſé; & dès le moment qu'il l'eſt, en quelque temps que ces accidens viennent à ſe déclarer, & en quelque état que ſoit la plaie, elle devient mortelle, comme ce premier bleſſé le juſtifia, après avoir donné pendant quatre jours les plus belles eſpérances, qui s'évanouirent en un inſtant le ſixième, de même que cet autre, après huit jours; ce qui fut une choſe d'autant plus ſurprenante, que jamais plaie n'avoit fait eſpérer une plus heureuſe fin.

Je ne dis pas qu'il n'échappe aucun des bleſſés qui ont les inteſtins grêles percés; mais je dis que cette guériſon ne ſe peut faire ſans moyen, qui eſt lorſque l'inteſtin touche la plaie qui eſt au péritoine & aux tégumens; le hazard qui rend ces parties contigues, eſt le ſeul moyen qui peut en procurer la guériſon, laquelle ne peut jamais ſe faire autrement.

(*) Obſervation CCXXXVII.

Je dis ceci, pour avoir traité une fille qui avoit un abſcès, & qui fut guérie de la ſorte, (dont j'ai rapporté l'Obſervation dans mon Traité des Accouchemens), & pour avoir vû une femme qui guérit après avoir ſouffert l'opération Céſarienne, à laquelle l'inteſtin s'ouvrit par la pourriture qui y ſuccéda ; c'eſt ce qui m'a fait regarder ces guériſons comme miraculeuſes que je rapporte auſſi dans ce même Traité.

OBSERVATION CCXLIII.

AU mois de Mars 1713, l'on me vint chercher, pour aller en diligence voir un Particulier qui venoit d'être bleſſé. Je le trouvai avec un coup d'épée à quatre doigts au-deſſous du nombril, & directement au milieu de la ligne blanche, qui donnoit du ſang en quantité. J'envoyai prier MM. des Roſiers frères, pour convenir enſemble de ce qu'il y avoit à faire à un mal auſſi preſſant, ne doutant pas que le tout ne pénétrât juſqu'aux gros vaiſſeaux, dont, ſelon toute apparence, il y avoit eu quelqu'un d'ouvert, auquel il étoit impoſſible d'apporter de remède, non plus qu'à la plaie, parce que ſi je la fermois, la capacité du ventre ſe rempliroit ; & d'un autre côté, ſi je ne la fermois pas, perſonne n'en connoiſſant la conſéquence que nous, je ferois crier tout le monde contre moi : cela m'obligeoit, dans cette fâcheuſe conjoncture, & contre notre ſentiment, de panſer cette plaie, puiſqu'il n'en feroit ni plus ni moins à l'égard du bleſſé, qui étoit dans un danger évident de la vie, ſans eſpérance de retour ; ce que j'exécutai de l'avis & du conſentement de ces Meſſieurs ; après quoi je lui fis recevoir les ſacremens. Je ti-

rai la tente quelques heures enſuite ; il ſortit du ſang en quantité, ſans que le ventre, qui ſouffroit une tenſion conſidérable, parût diminuer ; ce que je continuai de faire juſqu'au troiſième jour qu'il mourut.

Je trouvai, à l'ouverture du corps, que la veine-cave avoit été percée, comme par une ſaignée ſeulement ; ce qui ne pouvoit avoir été fait que par la petite pointe de l'épée, qui avoit traverſé tant d'autres parties, ſans nous être apperçus qu'elle en eût bleſſé aucune.

Réflexion.

Je ſçus bien prévoir dès le moment que je vis ce bleſſé, qu'il l'étoit mortellement ; parce qu'il n'y a aucun vaiſſeau à l'endroit où l'épée avoit pénétré, qui eût pu donner du ſang en auſſi grande quantité, que celui qui ſortoit de cette plaie, ſinon la veine-cave ou l'aorte ; & comme l'ouverture de l'un de ces deux vaiſſeaux eſt ſans remède, je ne ne lui en fis que pour me mettre à couvert du reproche que m'auroient pû faire ceux qui n'y connoiſſoient rien, & ſauver les apparences.

Ce ſeroit envain que j'en rapporterois pluſieurs de cette nature, puiſque même je ne rapporte celle-ci, & celle qui ſuit, que dans le deſſein de faire voir que l'on peut être tué d'un coup d'épée, ou de quelqu'autre arme coupante & perçante que ce puiſſe être, ſitôt qu'elle pénètre juſqu'aux gros vaiſſeaux, & qu'elle en ouvre quelqu'un, même tout auſſi promptement que ſi le coup étoit porté au cœur, & qu'il le pénétrât.

OBSERVATION CCXLIV.

Au mois de Novembre 1704, un homme de distinction reçut un coup d'épée au ventre en la partie moyenne & inférieure de la région épigastrique. Comme c'étoit dans la rue que l'accident arriva, un jour de marché, plusieurs personnes me sollicitèrent d'y aller en diligence; mais ceux que je trouvai ensuite m'ayant assuré qu'il étoit mort, me firent modèrer mon train jusqu'à mon logis, où je trouvai que l'on apportoit ce mort, sans qu'il eût répandu une seule goutte de sang par sa plaie; mais son ventre en étoit autant plein qu'il en pouvoit contenir, étant dur & tendu à l'excès.

J'envoyai avertir M. des Rosiers, pour, conjointement avec moi, donner notre rapport de la cause de la mort de ce Gentillhomme. Nous trouvâmes, dans l'ouverture du bas-ventre, qu'aucun intestin n'avoit été ouvert dans le progrès de ce coup, mais bien les deux gros vaisseaux, qui sont l'aorte & la veine-cave; & cela par une si grande plaie, qu'en un instant la plus grande partie du sang fut répandue dans la capacité du bas-ventre, duquel nous le trouvâmes autant rempli, qu'il en pouvoit contenir; c'étoit ce qui le rendoit dur & tendu, de la manière qu'il l'étoit avant l'ouverture.

RÉFLEXION.

J'AI souvent admiré comment le hazard peut conduite une épée au travers de tant de parties dont le bas-ventre est rempli, sans en blesser aucune; & à l'égard de ces deux blessés, comment

l'épée pût venir directement ouvrir ces vaisseaux, après avoir épargné toutes les autres parties; ce qui fut un objet aussi triste que malheureux, puisqu'il en fit mourir un peu de jours après, & l'autre sans proférér un seul mot; tout comme si ce coup lui eût percé le cœur.

Ce seroit inutilement que je rapporterois des Observations de cette nature, auxquelles la guérison est impossible, si la nécessité de faire connoître les parties dont les plaies sont absolument mortelles, ne m'avoit porté à le faire: Ces parties sont non-seulement les intestins grêles, & ces deux gros vaisseaux; mais la plaie est aussi mortelle dans le foie, lorsqu'elle perce la veine-cave dans son gros tronc; elle l'est aussi quand les émulgentes sont ouvertes, de même que l'artère de la rate, sa veine, ou la veine-porte; ces plaies, dis-je, sont toutes également mortelles, que la perte de sang dont elles sont suivies; la différence ne consistant que dans un peu plus ou moins de temps, parce que le sang ne coule pas avec la même impétuosité. Cette raison fait comprendre la nécessité où est le Chirurgien de déclarer au blessé le danger où il est, de crainte qu'il ne périsse sans mettre l'ordre qu'il convient à ses affaires, tant spirituelles que temporelles.

OBSERVATION CCXLV.

Au mois de Mai 1697, un Officier du Régiment Véxin, Infanterie, m'envoya chercher pour le pansement d'un coup d'épée, qu'il avoit reçu au défaut & vers l'extrémité de la dernière des fausses côtes inférieures, du côté gauche, qui pénétroit la partie charnue du dia-

phragme, paſſoit par-deſſous ſa partie convexe, & ſe terminoit à côté du cartilage xiphoïde, par une ſortie qui n'étoit pas plus grande qu'une pointe d'alène très-fine, avec un échymoſe à ſa circonférence de la grandeur d'un liard. Je fis une inciſion aux tégumens, à l'entrée de la plaie, que je panſai avec une tente trempée dans le miel roſat, de groſſeur proportionnée à l'entrée de la plaie, ſans qu'elle la remplît exactement, avec des bourdonnets couverts de digeſtifs, un plumaceau plat, & une embrocation d'huile roſat, une emplâtre, une compreſſe, & un bandage contentif, affermi par deux bandelettes attachées ſur les côtés; pour, en paſſant autour des cuiſſes, les venir attacher par-devant à ce bandage. Je ſaignai ce bleſſé, qui étoit gros, gras & fort replet, & je lui fis donner un lavement une heure après.

Lorſque je fus le panſer le lendemain, je le trouvai oppreſſé; ce qui me détermina à le ſaigner une ſeconde fois, & à lui faire donner un ſecond lavement pareil à celui du jour précédent: je lui fis obſerver un régime très-exact, & lui donnai pour ſa boiſſon une tiſane pectorale; mais cela n'empêcha pas cette oppreſſion d'augmenter à un point, que ce bleſſé ne ſe pût plus tenir couché, étant obligé d'être continuellement aſſis ſur ſon lit, le dos appuyé ſur des carreaux. Je le ſaignai juſqu'à quatre fois; après quoi l'oppreſſion diminua conſidérablement, & ceſſa tout-à-fait trois jours enſuite; la ſuppuration devint belle, & la plaie fut guérie en quinze jours.

REFLEXION.

Je n'étois pas ſurpris de voir cet Officier oppreſſé de la ſorte, dès que je fus aſſûré, par la ſituation du coup, & le progrès qu'il tenoit, que le diaphragme étoit bleſſé dans ſa partie charnue, non-ſeulement à l'entrée, mais auſſi où il paroiſſoit que l'extrémité de la pointe de l'épée ſe terminoit ; à quoi je ne pouvois donner d'autre ſecours que par la ſaignée fréquemment réitérée, & par le régime de vivre & la boiſſon, afin de diminuer la fièvre, détourner la fluxion, & empêcher la nature de faire un dépôt conſidérable ſur la partie : je réuſſis parfaitement en ſuivant cette méthode, comme la prompte guériſon de ce bleſſé le fit voir.

Cet Officier, qui, ſelon les apparences, avoit paſſé par d'autres mains, en d'autres occaſions, avant d'avoir éprouvé les miennes, me fit dire par un Officier de ſes amis, le troiſième jour après qu'il fut bleſſé, que ſoit que je le tinſſe huit jours, ou huit ſemaines, je ne ſerois pas moins payé d'une façon que de l'autre. Je lui répondis en plaiſantant, qu'il auroit fallu me faire cette propoſition dès le premier panſement, parce qu'à préſent le temps étoit fixé pour ſa guériſon ; que néanmoins j'allois rompre les meſures que j'avois priſes, afin d'abréger autant que je le pourrois, pour jouir au-plutôt de cette récompenſe. J'ajoutai ſérieuſement que cela ne me feroit en rien changer la méthode dont je l'avois panſé, & dont je le panſerois dans la ſuite : elle devoit être bonne, puiſqu'il fut guéri en quinze jours. Au reſte, la quantité d'endroits

où je blâme la friponnerie que quelques malheureux Chirurgiens exercent, fit que je ne fus pas surpris du propos de cet Officier.

OBSERVATION CCXLVI.

Au mois de Février 1700, le Cocher du Grand-Prévôt de Basse-Normandie, étant à l'Hôtellerie de cette Ville, où pend pour enseigne le Louvre, reçut un coup d'épée par un Garde du Corps du Roi, au défaut & un peu au-dessous du cartilage des fausses côtes du côté gauche ; l'on me vint chercher en diligence pour le panser. Je lui trouvai une plaie faite par une épée fort large, d'où sortoit une partie de l'épiploon, & une assez considérable portion de l'intestin jéjunum, que je réduisis au-dedans sans peine ; après quoi je liai la (1) portion de

(1) On ne voit point sur quelle indication l'Auteur fit une ligature à l'épiploon, pour retrancher la portion qui en étoit sortie hors du ventre. Il auroit été assez facile de la réduire après avoir fait rentrer les intestins. L'extirpation de la portion de cette membrane qui est déplacée, n'a été recommandée que dans le cas où elle se trouve dans une disposition prochaine à la mortification, ou totalement gangrenée, soit par la pression à laquelle elle a été exposée de la part des tégumens du ventre, dont la plaie fort étroite a formé étranglement, soit par l'accès de l'air extérieur ; il paroît qu'ici elle étoit saine. La ligature qu'on y pratiquoit auparavant de retrancher la portion corrompue, étoit sujette à tant d'inconvéniens, que les Modernes l'ont totalement abandonnée. L'on peut voir quelles en ont été les raisons, & quelle méthode ils y ont substituée dans un mémoire donné sur cet

l'épiploon, coupai ce qui excédoit la ligature, & remis le tout au-dedans du ventre, laissant pendre le fil au-dehors ; je fis ensuite deux points d'aiguille à la plaie avec un fil ciré, & je laissai un espace à mettre une petite tente, avec quelques petits bourdonnets bien mollets ; je fis une embrocation d'huile rosat à la circonférence de la plaie, & mis un emplâtre, une compresse & un bandage, avec deux bandelettes, attachées sur le côté, passées par-dessous les cuisses, ramenées sous les aînes, & attachées au-devant du bandage, afin de le tenir bien assujetti, & empêcher que l'appareil ne se dérangeât de dessus la plaie. Je saignai le blessé, lui fis observer un régime de vivre très-exact, & lui ordonnai pour boisson une tisane faite avec l'orge & la réglisse. Je trempai la tente dans le miel rosat, couvris les bourdonnets & le plumaceau de digestifs, & fis le reste comme le jour précédent.

Le cinquième jour le fil tomba avec la portion de l'épiploon qu'il tenoit engagée ; je ne mis plus de tente dans la plaie, mais seulement un plumaceau plat, avec l'emplâtre par-dessus, & le bandage à l'ordinaire. Cette plaie fut réunie & entièrement cicatrisée en trois semaines, & le blessé parfaitement guéri.

RÉFLEXION.

Tous les anciens Auteurs qui ont écrit des

---

sujet à l'Académie Royale de Chirurgie, par MM. Louis & Pipelet, & inséré dans le troisième volume de ceux de cette Compagnie.

plaies du bas-ventre, ont pris tant de précautions lorſque les inteſtins ſortoient par la plaie pour les faire rentrer au dedans du ventre, que cela perſuade que cet accident étoit beaucoup plus commun dans ces temps-là, qu'il ne l'eſt aujourd'hui; puiſque depuis plus de trente-cinq années que je travaille, deſquelles il y en a vingt-huit que le ſoin des bleſſés de l'Hôpital des Troupes de Baſſe Normandie a été commis à mes ſoins, & que j'ai été employé avec quelque réputation dans une aſſez grande étendue de pays, je n'ai vû que deux bleſſés auxquels les inteſtins ſortoient, & à trois l'épiploon, que j'ai réduits ſans difficulté; & j'ai guéri ſans peine ces perſonnes, en obſervant ce que j'ai dit avoir fait, lorſque les inteſtins n'ont point été percés. Une expérience faite par M. des Roſiers, mon Confrère, confirme ce que j'avance. Il fut appellé pour panſer un jeune garçon, éloigné d'une lieue de cette Ville, auquel il trouva une portion conſidérable des inteſtins ſortie, à l'occaſion d'un coup de corne qu'un bœuf lui avoit porté, qui lui fit une plaie entre l'aîne & le nombril: M. des Roſiers remit d'abord ces parties ſans peine; mais il fut ſurpris de voir le lendemain matin ce petit malheureux, qui étoit venu à pieds, d'une grande lieue, en tenant dans ſa chemiſe une plus grande quantité de ſes inteſtins que le jour précédent, que M. des Roſiers réduiſit cette ſeconde fois avec auſſi peu de peine qu'il avoit fait le jour précédent; mais il prit enſuite un ſoin particulier pour en empêcher la récidive, juſqu'à parfaite guériſon, qui fut trois ſemaines après.

J'ai vû encore un Soldat de Milice, qui fut trouver

trouver la mère de M. Doucet, tenant la plus considérable portion de ses intestins dans sa chemise avec son chapeau : les intestins étoient sortis à ce Soldat, par une grande plaie que lui avoit faite un coup de hallebarde, qu'il avoit reçu un peu au-dessus de la crête de l'os des îles. Cette charitable Dame fit chauffer du lait doux, dans lequel elle trempa un linge en double, qu'elle appliqua sur ces intestins, qui étoient secs & arides comme du parchemin ; ce pauvre homme étant venu d'une grande lieue au mois de Juillet, & dans la plus grande chaleur du jour : ces intestins étant ramollis, elle les fit rentrer, & recousit la plaie avec une grosse aiguille & un fil ciré. Il n'en fut autre chose, & le blessé se trouva parfaitement guéri.

OBSERVATION CCXLVII.

Au mois de Juin 1697, l'on apporta à l'Hôpital un Cavalier, qui avoit une plaie, faite avec une large épée, à la région des lombes ; cette plaie traversoit du côté droit au gauche, en biaisant, de manière que l'entrée du côté droit étoit bien plus en arrière vers les flancs, que la sortie. Je trouvai ce blessé très foible, à cause qu'il avoit perdu beaucoup de sang, l'épée n'ayant pu faire ce trajet sans ouvrir quelque vaisseau, & même sans blesser les reins. Après une mure réflexion, je ne vis autre chose à faire, sinon de panser cette plaie avec deux tentes proportionnées à l'entrée & à la sortie de ce coup, les bourdonnets, plumaceaux, emplâtre, compresse & le bandage comme à l'ordinaire ; ce qui étoit tout ce que je pouvois faire de

mon côté, laissant le reste aux soins de la nature, qui souvent a des ressources que nous ne pouvons ni expliquer, ni comprendre. Je comptois que si ce blessé se tiroit d'affaire, ce ne seroit qu'à grande peine, avec beaucoup de souffrance, & à la longueur du temps; ce qui ne pouvoit arriver qu'après une belle & louable suppuration, qui me marqua la nécessité de dilater les tégumens, afin de tenir la plaie plus long-temps ouverte, par laquelle il sortit beaucoup de sérosités dans la suite pendant plusieurs jours : le blessé rendoit beaucoup de sang, qui se coaguloit au fond du pot-de-chambre; c'est pourquoi je le saignai encore, tant pour prévenir la fièvre, que pour empêcher la fluxion & l'inflammation. Je fis observer au malade un régime exact, & boire de la tisane faite avec l'orge, la bugle, la sanicle, l'aigremoine, le plantain & la réglisse, de laquelle je lui faisois aussi donner des lavemens tout simples & sans miel; & je lui fis prendre pendant cinq matins consécutifs deux gros de térébenthine lavée, avec un peu de sucre dans du pain-à-chanter.

Je continuai les pansemens, sans y rien changer, sinon que je couvris les tentes & les plumaceaux de digestif, & que j'eus soin de continuer long-temps l'embrocation d'huile rosat. En observant cette méthode, tant au moyen des remèdes généraux que particuliers, ce blessé cessa de rendre du sang par les urines le septième à huitième jour, & il ne sortit plus de sérosités par la plaie; la suppuration devint belle & louable, la plaie fut incarnée & cicatrisée, & le blessé parfaitement guéri en six semaines.

RÉFLEXION.

CETTE plaie, qui étoit une des plus grandes qui me soient tombées entre les mains, fut aussi une des plus heureuses, puisque le blessé en guérit; guérison dont je n'ai garde de m'attribuer l'honneur, non plus que de celle du Gentilhomme qui fait le sujet d'une des Observations précédentes; car tout ce que je pus faire en cette occasion, fut d'aider la nature & de suivre son penchant, en tâchant de décharger l'habitude du corps en général au moyen de la saignée, & le bas-ventre par de petits lavemens, en ordonnant au blessé le régime de vivre, avec la boisson, où j'employai les vulnéraires, & en laissant la liberté aux matières de se décharger par la plaie, non seulement au temps du pansement, mais en tout autre temps, par rapport aux tentes qui ne remplissoient pas entièrement la plaie; de manière qu'elles laissoient, tant au pus qu'aux autres excrétions, la liberté de sortir, sans quoi il se seroit fait des amas très-nuisibles, qui se seroient opposés à la réunion, laquelle ne peut s'accomplir qu'en ôtant les corps étrangers; & tout étant regardé comme corps étranger, dès qu'il se rencontre où il ne doit pas être, c'est une nécessité de lever cet obstacle pour parvenir à la guérison.

Ce fut l'idée que j'eus à l'égard de ce blessé, & que j'ai en toute autre occasion; ce qui me fait répéter ici ce que j'ai dit plusieurs fois, que le Chirurgien est habile quand la nature, de concert avec lui, travaille à la guérison d'une plaie, quelque considérable qu'elle soit; & il s'en trouve alors peu de mortelles. En

effet, dans le temps que nous voyons des blessés entre nos mains guérir des plaies les plus dangereuses, n'en voyons-nous pas aussi qui, par rapport à leur mauvais tempérament, périssent par des plaies que l'on regardoit comme des bagatelles ? Cela se remaque encore mieux dans un Hôpital, tel que l'Hôtel-Dieu de Paris, & aux Hôpitaux des Armées, à cause du mauvais air qui regne en ces lieux-là, que l'on ne peut l'observer dans les Provinces, où souvent la bonté du climat & la pureté de l'air contribuent davantage à la guérison des blessés, que l'habileté des Chirurgiens.

Je doutai pendant quelque temps de la guérison de cette plaie, (dont la situation, jointe aux symptômes, donnoit lieu de craindre que l'un ou les deux reins ne fussent blessés) tant à cause de l'impossibilité qu'il y avoit d'y porter les remèdes, que par rapport à l'importance des parties offensées, & à la grande foiblesse dans laquelle je trouvai ce blessé, à cause du sang qu'il avoit perdu, joint à celui qu'il continuoit de rendre par les urines, & aux sérosités qui sortoient sans cesse par la plaie; tout cela m'en faisoit appréhender l'issue, qui néanmoins fut heureuse, moins par mes soins, qu'au moyen du souverain baume dont la nature se servit; raison qui m'oblige à lui en attribuer tout l'honneur, & à me contenter d'avoir administré les remèdes au blessé avec toute l'attention & l'application possibles.

OBSERVATION CCXLVIII.

Au mois de Novembre 1688, on me manda en diligence pour venir voir une Dame, qui

étant montée sur une chaise pour atteindre quelque chose, au lieu de descendre par l'endroit où elle étoit montée, avoit passé sa jambe pardessus le dossier de chaise, qui étoit fort bas, sur lequel elle demeura arrêtée; ce qu'elle avoit fait si brusquement, & avec tant de violence, que la grande lèvre de la vulve, du côté gauche, souffrit une telle contusion, que lorsque j'arrivai, ce qui fut fort peu de temps après, cette partie étoit déjà de la grosseur du bras; ce qui me fit appréhender que l'intestin ne fût interessé. Mais je fus détrompé, en examinant depuis l'anneau jusqu'à cette tumeur, où je ne trouvai rien de différent de l'autre côté, sans qu'à l'endroit de l'aîne il se trouvât ni fusée ni grosseur; ensorte que je n'eus d'autre attention que de faire résoudre le sang extravasé, qui remplissoit à l'excès cette grosse lèvre; & cette résolution s'exécuta en assez peu de temps, par la seule application d'une compresse pliée en quatre doubles, trempée dans de l'eau-de-vie quatre fois par jour, & tenue sujette au moyen d'un bandage en forme de T, quatre à cinq jours après; sans qu'il restât autre mal à la partie, si ce n'est que le sang extravasé occupa une grande étendue, en se répandant jusques vers le nombril & le milieu de la cuisse.

OBSERVATION CCXLIX.

Au mois de Septembre 1662, une jeune Demoiselle s'étant assise avec trop de promptitude, & sans faire attention à l'endroit où elle s'asséyoit, se trouva sur l'angle d'un grosse buche, au lieu de se mettre sur une chaise qui en étoit tout

proche ; enforte que la grande lèvre de la vulve, du côté gauche, fe trouva comprimée fi rudement entre cet endroit aigu & l'os *pubis*, qu'elle devint groffe comme le poing, fans que la Demoifelle voulût le déclarer à fa femme-de-chambre, quelque incommodité & quelque mal qu'elle en fouffrît : mais la douleur s'étant augmentée à l'excès, fans pouvoir prefque marcher, fa femme-de-chambre qui avoit de l'efprit, en parla au père de cette Demoifelle, qui voyant la réfiftance qu'elle faifoit à lui dire fon mal, la menaça de faire faire par violence ce qu'elle ne vouloit pas lui accorder par raifon & par néceffité ; & il lui dit que fi elle ne vouloit ni Médecin, ni Chirurgien de la Ville, elle pouvoit choifir celui qu'elle voudroit, & qu'il alloit inceffamment l'envoyer chercher. Le fort étant tombé fur moi, l'on fit partir un exprès en pofte, avec lequel je m'en retournai de même, & j'arrivai à la pointe du jour chez cette jeune Demoifelle, qui auffi-tôt que je fus introduit dans fa chambre, fans faire aucune façon, ni marquer de foibleffe, ni de puérilité, me découvrit fon mal, qui étoit une tumeur à une des grandes lèvres de la vulve, plus groffe que le poing, noire, & fi molle, qu'elle paroiffoit être prête à s'ouvrir d'elle-même. Je ne me donnai que le temps de faire l'appareil, qui confifta en des bourdonnets & des plumaceaux de charpie, une compreffe, & un bandage en T. Je fituai enfuite la Demoifelle fur le dos, les genoux élevés & écartés l'un de l'autre, & les talons auprès des feffes : j'ouvris cette tumeur avec la lancette, & j'achevai avec mes cifeaux jufqu'aux extrémités de la dilacération des té-

gumens. Il en sortit une grande quantité de sang très-noir, en partie caillé & en partie liquide ; & cette tumeur étant vuide, je la remplis de bourdonnets de charpie très-mollets, trempés dans l'eau-de-vie, de même que les plumaceaux, que je couvris le lendemain d'un digestif, composé avec le vin d'Espagne, & les poudres de santal rouge, celles de myrrhe & d'aloès; ce qui réussit si bien, qu'en six à sept jours je la laissai aux soins de sa femme-de-chambre, qui en acheva la guérison, laquelle fut parfaite en quinze jours ; sans que la malade en souffrît aucune incommodité, pas même au moment de l'ouverture ; tant l'endroit contus avoit été violenté, & approchoit de la mortification, à en juger par ce qu'il en sortit d'abord.

OBSERVATION CCL.

La femme d'un Fermier à Hémeuvé voulant monter l'escalier du Cimetière, pour aller à l'Eglise, son pied glissa sur une pierre, ensorte qu'elle fut arrêtée sur cet escalier, qui étoit une pierre dont le rebord un peu quarré, sur lequel elle tomba, lui fit une contusion assez considérable, avec une plaie telle qu'on l'auroit pu faire avec un instrument bien tranchant, dans le milieu de la grande lèvre de la vulve, du côté droit, de la longueur de trois travers de doigt.

Le mari m'étant venu chercher en diligence, j'y allai de même, & je trouvai que cette femme avoit perdu beaucoup de sang, mais qu'il étoit arrêté ; ce qui me fit donner toute mon attention au pansement de la plaie, qui fut fait

avec des (1) bourdonnets bien mollets, & un plumaceau de charpie séche par-dessus, avec une compresse en quatre doubles, trempée dans l'eau-de-vie, & le bandage tel qu'aux précédentes blessées.

Je retournai le lendemain, & je trouvai la contusion absolument effacée, & la plaie bien moindre, par la diminution de cette grande lèvre; ensorte que je ne mis qu'un bourdonnet bien mollet au dedans, & un plumaceau par-dessus, l'un & l'autre couverts d'un simple digestif. Le troisième jour je n'y appliquai qu'un plumaçeau plat, couvert de ce même digestif. Je montrai à une de ses voisines la manière de la panser, afin qu'elle fît de même, & je lui laissai ce qu'il falloit pour cela: je mis une compresse trempée dans l'eau-de-vie, comme les jours précédens. Cette femme fut guérie en huit ou dix jours.

OBSERVATION CCLI.

UNE femme de la Paroisse de Tamerville, allant traire ses vaches, afin de s'éviter la peine d'ouvrir & fermer une petite barrière, à chaque voyage qu'elle y faisoit, qui étoit trois fois chaque jour, aimoit mieux passer par dessus

(1) Il ne falloit point mettre des bourdonnets dans cette plaie. Un plumaceau sec recouvert de compresses trempées dans une liqueur résolutive auroit suffi; mais l'Auteur étoit si fort accoutumé à tenir ouvertes les plaies les plus simples, qu'il mettoit des tentes ou des bourdonnets dans toutes.

cette barrière, au-dessus de laquelle regnoient plusieurs fuseaux aigus, qui la menaçoient du péril auquel elle s'exposoit, en mettant son pied sur un pieu planté d'un côté, & l'autre pied sur le fossé, du côté de l'herbage; ce qu'elle continua de faire tant de fois, que le pied lui ayant manqué, elle resta non seulement arrêtée sur une pierre, mais en quelque façon empalée sur un de ces fuseaux, qui lui entra dans le vagin; l'on me vint prier d'y aller au plutôt.

Je voulus, avant que de découvrir le mal, voir l'endroit où elle s'étoit blessée, afin d'en mieux juger. Je vis en y allant une piste de sang qui y conduisoit, & en trois ou quatre endroits des caillots; mais n'en ayant heureusement point trouvé à aucun des fuseaux de la barrière, j'inférai de-là que le mal ne devoit pas être si grand qu'on me l'avoit fait, en ce que le fuseau ne pouvoit être entré qu'en poussant la chemise & le juppon avant lui; sans quoi ce fuseau auroit été teint de sang, non-seulement de la longueur qu'il auroit pénétré, mais encore bien au-delà, comme je le trouvai dans le pansement de cette blessée, quoiqu'elle m'assûrât du contraire quand j'arrivai: Je ne trouvai qu'une légère contusion aux grandes lèvres de la vulve, qui paroissoient avoir souffert toutes deux également, mais pourtant un peu plus du côté droit, qui étoit celui le long duquel le fuseau avoit fait plus de violence, à la profondeur de deux à trois travers de doigt au-dedans du vagin, qui n'étoit qu'excorié, la plaie ne pouvant aller guére plus avant sans le percer; ce qui en étoit assez pour ouvrir les vaisseaux qui viennent s'y terminer, & donner

occaſion à la perte de la quantité de ſang, que je vis répandu dans le peu de chemin qu'il y avoit de la maiſon à l'herbage, d'où elle eut tant de peine à revenir, qu'elle s'évanouit quatre fois, qui étoient marquées par les places de ſang dont j'ai parlé. Je la panſai avec l'eau-de-vie & le reſte (comme les bleſſées dont je viens de parler) tant au-dedans qu'au-dehors; je n'y retournai que deux fois, après quoi elle fut en état de ſe panſer elle-même, & tirée d'une inquiétude mortelle, par la crainte d'être bleſſée pour le reſte de ſes jours. Elle ne paſſa plus par-deſſus la barrière, elle l'ouvrit toujours depuis.

RÉFLEXION.

CE n'étoit pas ſans raiſon que je craignois que l'inteſtin ne ſe fût jetté dans la tumeur de la femme, qui fait le ſujet de la première Obſervation, puiſque tous les Auteurs qui ont écrit des hernies, conviennent qu'il s'en peut faire une complette à la femme, lorſque l'inteſtin, au lieu de reſter dans l'aîne, vient à ſe gliſſer entre les membranes du péritoine, juſqu'aux grandes lèvres de la vulve; hernie qui a du rapport à celle qui ſe fait dans le *ſcrotum* aux hommes: cette maladie eſt nommée bubonocèle lorſqu'elle reſte dans l'aîne, tant à l'un qu'à l'autre ſexe, & hernie complette lorſqu'elle tombe dans le *ſcrotum* aux hommes, & dans les grandes lèvres de la vulve aux femmes; quoique néanmoins je n'aie jamais vu cette dernière hernie à aucune femme depuis que je travaille, ni dans la grande quantité de celles que j'ai accouchées; au contraire du

bubonocèle, & de la hernie ventrale ou de l'exomphale, que j'ai vûs fréquemment. J'examinai pourtant la chose avec toute l'attention que méritoit cette maladie, & assûrai ensuite plus précisément à cette Dame qu'elle ne devoit avoir aucune inquiètude de son mal, & qu'il se termineroit heureusement. Il arriva qu'une portion de ce sang ayant passé par l'insensible transpiration, au lieu même où étoit le mal, le reste se répandit dans les parties voisines, & fit changer plusieurs fois la couleur de la peau : circonstances qui étoient des présages d'une prompte guérison.

Je crois bien que la jeune Demoiselle en eût été quitte à aussi bon marché, ou peu s'en eût fallu, si elle avoit eu le courage de se déclarer à sa femme-de-chambre ; mais la crainte de ce qui lui arriva dans la suite, l'en avoit empêchée, qui étoit d'être forcée de s'exposer à la vûe d'un ou de plusieurs Chirurgiens, à l'âge de seize ou dix-sept ans : Ce fut cette crainte qui fit qu'elle me choisit & cela pour deux raisons qu'elle me dit ; l'une, parce que j'étois plus qu'aucun autre au service des femmes, & l'autre parce qu'elle ne me verroit point aussi fréquemment qu'elle auroit été obligée de faire celui des Chirurgiens de la Ville, aux soins duquel elle auroit été commise ; ce qui manqua néanmoins de lui causer un grand mal, le temps de la secourir pressant extrêmement dans l'état & la situation où j'ai trouvai les choses, dont toutefois elle se tira fort heureusement & en peu de temps : aussi se livra-t-elle de bonne grace & sans marquer aucune répugnance, soit pour l'opération qu'il convenoit faire, soit à l'occasion des pansemens, m'exhortant même

à ne la pas quitter, à moins que je ne fusse bien assûré de sa guérison, & du succès qu'auroient les pansemens que sa femme de chambre lui faisoit; sur quoi je la laissai tranquille, de même que sur l'événement de sa maladie.

La femme dont j'ai parlé ensuite, qui étoit tombée sur un escalier, fut heureuse que la contusion qu'elle souffrit, à l'occasion de cette chûte, fût accompagnée d'une plaie; parce que le sang à mesure qu'il sortoit des vaisseaux qui s'étoient ouverts, trouvoit une issue libre, par où la nature s'en déchargeoit, sans faire d'amas dans cette grande lèvre, où la contusion fut plus considérable; l'autre n'en ayant pas été exempte, mais beaucoup moins que celle-ci; ce qui fit aussi que la contusion fut bientôt dissipée, & la plaie guérie.

J'eus d'abord plus d'inquiètude pour la dernière blessée; & cela avec grande raison, par rapport au récit de son mari, qui approchoit fort du vraisemblable, ou plutôt de la vérité; & il n'y eut que le fuseau que je ne trouvai point ensanglanté, qui pût me rassûrer, pour les raisons que j'ai dites. Cela marque bien qu'un Chirurgien est obligé de prendre de justes mesures, pour ne rien faire de mal-à-propos; ce qu'il ne pourroit éviter en en usant autrement.

Voici l'endroit de faire intervenir l'Auteur du Livre intitulé : *De l'indécence aux Hommes d'accoucher les Femmes*; dans lequel il rapporte avec emphase qu'il y a eu quantité de filles, qui ont préféré la mort à la honte de se faire panser des maux qu'elles avoient à des parties qui doivent être cachées, & il donne pour exemple, Henriette, Duchesse de Bourgogne, dont

parle M. Bayle. Que n'étoit il ici à prêcher cette morale à ces quatre femme de même qu'à plusieurs autres, & sur-tout à celle qui fait le sujet d'une Observation précédente *, à laquelle j'ouvris un abscès à l'une des grandes lèvres de la vulve ? Il n'y a pas d'apparence que sa sévère morale y eût été écoutée favorablement. J'ai été fort surpris, au reste, quand j'ai sçu que c'étoit un Docteur en Médecine, qui avoit été capable d'un si mauvais conseil. Comment donc traite-t-il ses malades, quand le siége de leurs maladies est dans des endroits que l'exacte pudeur défend de voir ni de toucher ?

CHAPITRE XVI.

Des Plaies des Extrémités.

QUOIQUE les Plaies des Extrémités ne semblent pas être d'une si grande conséquence pour la vie, il ne laisse pas d'y avoir des parties où elles sont mortelles ; telles que sont les plaies qui ouvrent le tronc de l'artère ou de la veine crurale, ou celui de l'artère axillaire : La piqûre des nerfs, & les grands délabremens qui arrivent à ces organes par des causes violentes, mais sur-tout la perte de sang qui suit l'ouverture de ces troncs d'artères & de veines, tout cela est si rapide, & si difficile à réprimer, que

(*) Observation LXV. Tome I.

le retour d'une perte de ſang; & quoique le moindre bandage feroit ſuffiſant pour tenir l'appareil d'une telle plaie, lorſqu'elle feroit ſans crainte d'hémorragie, le *ſpica* étoit celui qui convenoit le mieux à celle-ci, par la raiſon que je dis. Je doutai que ce ſang ſortît d'une veine, quand je le vis traverſer un mouchoir, dont les doubles étoient fort multipliés ſur la plaie; ce qui me fit préparer un bouton de vitriol, afin de m'en ſervir en cas de néceſſité: mais après avoir dilaté la plaie, m'étant aſſûré par la ſortie du ſang ſans pulſation, que c'étoit un rameau de la veine crurale, je ne me ſervis que de ſimples bourdonnets de charpie ſéche, que je laiſſai au ſecond panſement ſans y toucher, m'étant contenté de retirer les plus extérieurs, pour les couvrir de digeſtif, ainſi que les plumaceaux, juſqu'au troiſième appareil. La ſuppuration, qui commençoit à ſe faire les humecta, de ſorte qu'ils ſuivirent les autres d'eux-mêmes: c'eſt une manière de panſer que j'obſerve très-exactement, quand un vaiſſeau un peu conſidérable ſe trouve ouvert dans une plaie; craignant qu'en tirant le bourdonnet avec un peu de violence, l'hémorragie ne récidive. Ce bleſſé fut guéri en moins de quinze jours.

OBSERVATION CCLIII.

AU mois d'Octobre 1684, un Commis, qui recevoit le droit du Pied-fourchu, à la Foire de Rauville-la-Place, proche St Sauveur-le-Vicomte, y ayant été maltraité, m'envoya prier de l'aller voir à l'Hôtellerie du Soleil. Je

Je le trouvai bleſſé d'un coup d'épée, dont l'entrée étoit aſſez proche de la face externe & ſupérieure de l'os des îles, à deux doigts de ſa crête, & la ſortie un peu au-deſſous, & aſſez proche de la tubéroſité de l'*iſchion*, du côté gauche, ayant plus d'un grand pied de trajet. L'entrée & la ſortie de cette plaie étant ainſi, je l'aurois ſondée inutilement; & comme elle étoit des plus ſimples, & qu'elle avoit un égoût, je ne me ſervis pour le panſement que de deux petites tentes à tête, couvertes de digeſtif, avec deux emplâtres par-deſſus, une compreſſe trempée dans le vin tiède, & un bandage à quatre chefs pour tenir l'appareil en état. Je continuai ce panſement pendant cinq jours, en diminuant les tentes chaque fois que je panſois; je n'y mis enſuite qu'un plumaceau, avec une emplâtre, pendant cinq autres jours, après leſquels ce bleſſé fut entièrement guéri.

RÉFLEXION.

Il y a des Chirurgiens qui ont la fureur de ſonder toutes les plaies, ſans en excepter aucune; ils ont beau voir l'entrée & la ſortie du coup, rien ne leur peut faire entendre raiſon ſur ce chapitre; ce qui néanmoins eſt une méthode ſi pernicieuſe, qu'elle peut cauſer pluſieurs accidens. Il ne faut pas auſſi s'opiniâtrer à ne pas ſonder celles qui le demandent, puiſque c'eſt un des plus ſûrs moyens pour connoître la nature & les conſéquences d'une plaie. L'entrée & la ſortie de celle-ci rendoient inutile l'uſage de la ſonde, de même que les inciſions, puiſqu'il n'y avoit que la réunion à procurer; à quoi je donnai toute mon attention, en ne me

ſervant que de fort petites tentes à l'entrée & à la ſortie du coup, & d'une compreſſe trempée dans le vin, avec le bandage à quatre chefs, un peu ſerré, afin qu'en tenant les parties qui avoient été ſéparées dans le trajet du coup, le plus près les unes des autres qu'il m'étoit poſſible, j'en avançaſſe la réunion, comme il arriva en aſſez peu de temps, le bleſſé s'eu étant retourné chez lui le dixième jour bien guéri.

Ce bleſſé fut traité bien différemment d'un que l'on apporta à l'Hôtel-Dieu en l'année 1679, qui fut mis au rang de ceux que panſoit M. Simon le jeune, ſous lequel je travaillois. Il avoit été bleſſé à-peu-près comme celui ci, & panſé pendant quelques jours par un Maître de Paris, qui, de crainte d'enfermer le loup dans la bergerie, avoit coupé tranſverſalement le grand & le moyen feſſier, & fait une plaie d'une étendue affreuſe. La pourriture s'y mit, (comme il arrive preſque toujours en cet Hôpital, où peu de plaies guériſſent ſans en avoir été attaquées, à cauſe du mauvais air) & elle emporta le bleſſé en peu de jours; néanmoins ce Maître de Paris l'auroit guéri en auſſi peu de temps que je fis mon bleſſé, ſi au lieu d'exercer cette cruauté, il avoit tenté la réunion : ſans pour cela que je prétende me propoſer pour modele; mais il lui auroit ſuffi, pour réuſſir, de ſuivre les préceptes de l'art.

Je vis encore l'année 1680 une Courtiſanne, que l'on amena à deux heures après minuit, & qui fut placée dans la ſalle du Légat, où je travaillois ſous le ſieur Sauvale. Elle étoit bleſſée de vingt-deux coups d'épée, dont un ſeul, qui étoit conſidérable, étoit à-peu-près ſemblable à celui du bleſſé dont je parle. Elle fut guérie

en fort peu de tems, ſans qu'on y fît aucune incision ; & le bonheur particulier qu'elle eut, c'eſt que la pourriture, ſi commune en cet Hôpital, ne ſurvint à aucune de ces plaies, quoique preſque aucune, ni aucun abſcès, dès qu'ils ſont ouverts, n'en ſoient exempts. Cela fait voir que pour peu qu'un Chirurgien veuille s'appliquer en cet Hôpital, il apprend, à la vérité, merveilleuſement à panſer, & toutes les régles de la belle & bonne Chirurgie ; mais pas beaucoup à guérir, par la quantité de bleſſés qui y périſſent de gangrène, à l'occaſion du mauvais air qu'ils reſpirent, lequel corrompt tellement le ſang & les humeurs, qu'il eſt rare qu'aucun bleſſé ſe préſerve de cet accident, comme fit cette Courtiſane, qui, ſuivant les apparences, étoit ſi corrompue elle même & depuis ſi long-tems, qu'elle prit le deſſus de l'air corrompu de l'Hôtel-Dieu, & ſe le rendit indifférent ; ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi M. Petit lui eût fait une inciſion pareille à celle que fit ce Maître de Paris au précédent bleſſé.

OBSERVATION CCLVI.

Au mois de Juin 1689, un Canonnier de la redoute de Morſaline, qui défend la rade de la Hogue, tirant ſur des frégates Angloiſes, le canon creva, & comme il étoit de fer, il s'en échappa une légère portion, qui lui fit une plaie en la partie moyenne & interne de la cuiſſe gauche. Comme j'étois Chirurgien des forts, redoutes & retranchemens du long de cette côte, M. de la Hougnette, Commandant des Troupes de Baſſe-Normandie, m'ordonna d'aller voir ce bleſſé. Je lui dis que ce bleſſé, ayant un

Maître Chirurgien pour beau-frère, qui en avoit trois autres, tous anciens, à sa dévotion, avoit refusé mes services lorsque je les lui avois offerts, & que je ne pouvois le panser contre sa volonté. Mais trois semaines s'étant écoulées, pendant lesquelles il avoit essuyé de fâcheux accidens, sa plaie allant toujours de mal en pis, & se trouvant dans un extrême épuisement, par les continuelles pertes de sang qu'il souffroit, sans que ces trois Chirurgiens en pussent connoître la cause, M de la Houguette ayant regret à ce Canonnier qui étoit un brave garçon, envoya un de ses Gardes, avec un ordre exprès que l'on n'eût à le panser qu'en ma présence, & envoya ce même Garde m'avertir que j'eusse à me rendre incessamment à la maison de ce Canonnier, pour le panser, & lui en aller rendre compte dans le fort de la Hogue, où je le trouverois.

Je me rendis auprès de ce blessé, où, en présence de ces trois Maîtres Chirurgiens, & de son beau-frère, aussi Chirurgien, je coulai mon doigt en plusieurs endroits de la plaie, & en ayant trouvé un plus profond que les autres, où ces Messieurs n'avoient point porté leur sonde, je poussai mon doigt jusqu'à cet endroit, & même jusqu'au fond, où je trouvai entre l'os & le corps de l'artère, dont je sentois le battement, un petit fragment du canon qui l'avoit blessé, de la grosseur d'une amande, que je tirai à l'instant. Je fis une injection d'eau-de-vie dans la plaie, je portai ensuite un petit bourdonnet, couvert de digestif, & attaché d'un fil, dont les bouts sortoient au dehors, jusqu'au fond de cette plaie, à l'endroit d'où je venois de tirer ce petit corps étranger. Je remplis le

reſte de la même manière avec des bourdonnets un peu plus fermes, & un plumaceau auſſi couvert de digeſtif, & j'y mis l'emplâtre & le bandage contentif. En ſept ou huit jours les chairs du fond de la plaie, qui étoient baveuſes, molles & ſans conſiſtance, devinrent belles, & s'affermirent : cette plaie s'incarna, ſe cicatriſa, & le bleſſé fut parfaitement guéri trois ſemaines après avoir levé cet obſtacle.

RÉFLEXION.

S'IL eſt vrai ce que l'on dit, que la longue pratique & la grande expérience rendent un homme conſommé dans ſon art, ces trois Chirurgiens, dont le plus jeune étoit fort ancien, auroient dû traiter ce bleſſé tout autrement qu'ils ne firent, quoiqu'il ſemblât que la raiſon leur dût faire connoître ce que les accidens leur indiquoient ; car en cherchant la cauſe de cette plaie avec plus d'attention, ils auroient conçu que quelque portion de l'inſtrument qui avoit cauſé la bleſſure, avoit pénétré au-dedans de la cuiſſe, & que cette plaie ne pouvoient guérir que l'on n'eût tiré le corps étranger, ſans quoi il ne ſe feroit point de bonne réunion ; enſorte qu'au lieu de faire des inciſions aux tégumens, comme ils faiſoient, en prenant l'interſtice des muſcles pour le progrès du coup, & au lieu de tamponner cette plaie avec des bourdonnets de charpie pour arrêter le ſang, en s'aſſurant du lieu d'où il venoit, ils auroient trouvé le corps étranger, qu'ils auroient tiré comme je fis ; & ce bleſſé, au lieu de plus de deux mois qu'il fût à guérir, l'auroit été en douze ou quinze jours.

Cela fait voir que le défaut de génie dans ceux qui exercent quelque art que ce soit, les empêche de profiter d'une longue expérience ; & qu'en fait de Chirurgie, les blessés qui guérissent entre les mains de tels Artistes, en sont moins redevables à leurs soins, qu'à la nature & à leur bon tempérament.

Je fus rendre compte à M. de la Houguette, de l'état où j'avois trouvé & laissé ce Canonnier, & lui montrai le petit morceau de canon que je venois de tirer du fond de sa plaie, qui étoit ce qui la tenoit ouverte, & sans l'extraction duquel il ne pouvoit guérir ; & je l'assûrai qu'avant trois semaines il seroit en état de servir, dont il me sçut bon gré & fut fort content.

OBSERVATION CCLV.

Au mois de Novembre 1688, M. Puzos Chirurgien du Roi en la seconde Compagnie des Mousquetaires, vint en ce pays avec les deux Compagnies, lorsque le Prince d'Orange fit son invasion en Angleterre ; & ces Troupes étant restées en quartier à Valognes, il fut logé chez moi, & me fit l'honneur de me mener avec lui chez un Bourgeois de cette Ville, où logeoit un Mousquetaire, qui venoit de recevoir un coup d'épée, dont l'entrée étoit en la partie moyenne & interne de la cuisse gauche : ce coup, dans son trajet, passoit entre les fléchisseurs de la jambe, & les gros vaisseaux, dont un rameau considérable se trouvoit ouvert ; & la plaie avoit sa sortie du côté opposé à ce rameau, qui fournissoit du sang en si grande quantité, que la culotte de ce blessé

étoit toute remplie de gros caillots quoique son Valet-de-chambre, (qui étoit assez entendu) eût enveloppé sa cuisse d'une serviette doublée en quatre, & qu'il eût appuyé avec ses deux mains des deux côtés, de toute sa force, à l'entrée & à la sortie de ce coup, par où le sang sortoit.

Après que M. Puzos eût nettoyé tout ce sang, & vuidé la plaie, qui n'en donnoit plus, ou que fort peu, il fit une grande (1) incision de haut en bas, d'environ deux à trois travers de doigt, tant à l'entrée qu'à la sortie du coup, mais plus grande de beaucoup au-dedans, parce qu'il ne regardoit celle de dehors que comme l'égoût de l'autre; il remplit ensuite cette plaie de bourdonnets, avec des plumaceaux, y fit une embrocation d'huile rosat, & y mit une em-

(1) Cette plaie ne donnoit plus de sang, ou du moins elle n'en donnoit que fort peu. Quelle peut donc être la raison qui détermina M. Puzos à l'agrandir par une incision de deux ou trois travers de doigt, tant à son entrée qu'à sa sortie? N'auroit-elle pas pu guérir comme une plaie simple, si on l'eût traitée comme telle? Et ne falloit-il pas attendre qu'on y fût forcé par les circonstances, c'est-à-dire par le retour de l'hémorragie, par quelque dépôt sanguin ou purulent qui se seroit pu former dans cette cuisse, pour suivre le procédé qu'on a employé? Les suites en ont été affreuses. Des douleurs violentes se firent tout-à-coup sentir le cinquième jour, lorsque le malade paroissoit être dans l'état le plus satisfaisant. Il survint un vomissement par lequel l'estomac rejetoit tout ce qu'on lui présentoit, & le malade périt en fort peu de temps. Il me semble que cet événement doit plutôt être attribué aux incisions faites mal-à-propos, qu'à la plaie même à l'occasion de laquelle ces incisions ont été pratiquées.

Cela fait voir que le défaut de génie dans ceux qui exercent quelque art que ce soit, les empêche de profiter d'une longue expérience ; & qu'en fait de Chirurgie, les blessés qui guérissent entre les mains de tels Artistes, en sont moins redevables à leurs soins, qu'à la nature & à leur bon tempérament.

Je fus rendre compte à M. de la Houguette, de l'état où j'avois trouvé & laissé ce Canonnier, & lui montrai le petit morceau de canon que je venois de tirer du fond de sa plaie, qui étoit ce qui la tenoit ouverte, & sans l'extraction duquel il ne pouvoit guérir ; & je l'assûrai qu'avant trois semaines il seroit en état de servir, dont il me sçut bon gré & fut fort content.

OBSERVATION CCLV.

Au mois de Novembre 1688, M. Puzos Chirurgien du Roi en la seconde Compagnie des Mousquetaires, vint en ce pays avec les deux Compagnies, lorsque le Prince d'Orange fit son invasion en Angleterre ; & ces Troupes étant restées en quartier à Valognes, il fut logé chez moi, & me fit l'honneur de me mener avec lui chez un Bourgeois de cette Ville, où logeoit un Mousquetaire, qui venoit de recevoir un coup d'épée, dont l'entrée étoit en la partie moyenne & interne de la cuisse gauche : ce coup, dans son trajet, passoit entre les fléchisseurs de la jambe, & les gros vaisseaux, dont un rameau considérable se trouvoit ouvert ; & la plaie avoit sa sortie du côté opposé à ce rameau, qui fournissoit du sang en si grande quantité, que la culotte de ce blessé

étoit toute remplie de gros caillots quoique son Valet-de-chambre, (qui étoit assez entendu) eût enveloppé sa cuisse d'une serviette doublée en quatre, & qu'il eût appuyé avec ses deux mains des deux côtés, de toute sa force, à l'entrée & à la sortie de ce coup, par où le sang sortoit.

Après que M. Puzos eût nettoyé tout ce sang, & vuidé la plaie, qui n'en donnoit plus, ou que fort peu, il fit une grande (1) incision de haut en bas, d'environ deux à trois travers de doigt, tant à l'entrée qu'à la sortie du coup, mais plus grande de beaucoup au-dedans, parce qu'il ne regardoit celle de dehors que comme l'égoût de l'autre; il remplit ensuite cette plaie de bourdonnets, avec des plumaceaux, y fit une embrocation d'huile rosat, & y mit une em-

(1) Cette plaie ne donnoit plus de sang, ou du moins elle n'en donnoit que fort peu. Quelle peut donc être la raison qui détermina M. Puzos à l'agrandir par une incision de deux ou trois travers de doigt, tant à son entrée qu'à sa sortie? N'auroit-elle pas pu guérir comme une plaie simple, si on l'eût traitée comme telle? Et ne falloit-il pas attendre qu'on y fût forcé par les circonstances, c'est-à-dire par le retour de l'hémorragie, par quelque dépôt sanguin ou purulent qui se seroit pu former dans cette cuisse, pour suivre le procédé qu'on a employé? Les suites en ont été affreuses. Des douleurs violentes se firent tout-à-coup sentir le cinquième jour, lorsque le malade paroissoit être dans l'état le plus satisfaisant. Il survint un vomissement par lequel l'estomac rejetoit tout ce qu'on lui présentoit, & le malade périt en fort peu de temps. Il me semble que cet événement doit plutôt être attribué aux incisions faites mal-à-propos, qu'à la plaie même à l'occasion de laquelle ces incisions ont été pratiquées.

plâtre de diapalme, une compresse, & un bandage contentif pour tenir l'appareil en état.

Le lendemain il fit saigner le blessé, qui se trouvoit fort tranquille, & le pansa ensuite avec un digestif particulier, fait avec la térébenthine, le vin d'Espagne, & le santal en poudre fort fine; il couvrit les plumaceaux & les bourdonnets de ce digestif, & continua l'embrocation & le reste, comme le jour précédent.

Le troisième jour, après que ce blessé, qui alloit de mieux en mieux, fut pansé, l'ordre vint aux Compagnies de partir, ce dont il fut fort inquiet; il fit prier M. de la Houguette, qui commandoit la Compagnie, de lui laisser M. Puzos: M. de la Houguette ne se fiant pas encore assez sur l'expérience de M. Tursan le jeune, M. Puzos l'assura qu'il n'y avoit qu'à panser ce blessé, auquel il avoit fait les incisions nécessaires, & que quand il y auroit toute autre chose à faire, qu'il ne pouvoit être en de meilleures mains que les miennes; il me fit même l'honneur de dire qu'il en répondoit. Cette proposition n'étant pas du goût du blessé, quoique j'eusse toujours accompagné M. Puzos à ses pansemens, & qu'il n'ignorât pas que j'étois bien dans son esprit, il fit prier M. de la Houguette avec tant d'instance & par tant de gens, qu'il lui accorda sa demande. Ce blessé se porta bien jusqu'au cinquième jour après que les Compagnies furent parties, que l'on vint à minuit éveiller M. Puzos, qui me demanda d'aller avec lui. Nous trouvâmes ce blessé dans des douleurs si cruelles, que sa patience étoit à bout, lui qui n'avoit pas dit un seul

mot, quand on lui avoit fait les incisions, non plus que dans ses pansemens ; il étoit alors comme hors de lui-même, se servant néanmoins de toute la force de son esprit pour se contenir. J'allai aussi-tôt faire les cataplasmes anodins, tels que M. Puzos les jugea nécessaires, & lui portai toutes les huiles qu'il demandoit pour faire des embrocations, écoutant avec plaisir toutes les propositions que je lui faisois à cet égard : Il changea cet appareil, & en mit un autre tout différent, fit donner un lavement de petit-lait, tout simple, au blessé, & mit tout ce que nous pûmes aviser en usage, d'embrocations, linimens, fomentations, & cataplasmes anodins, émolliens, confortatifs & corroboratifs, sans que rien pût calmer la fougue de ces douleurs, qui au contraire augmentoient sans cesse. Le blessé commença de vomir sur les quatre après midi ; & ce vomissement vint au point, qu'il rendoit la boisson & le bouillon aussi-tôt qu'il les avoit pris, sans faire non plus d'effort que si ç'eût été un jet d'eau qui lui fût sorti de la bouche, & sans qu'il en restât une seule goutte dans l'estomac : cela nous fit juger que sa fin étoit proche, à quoi il se disposa avec beaucoup de résignation & de présence d'esprit, & il mourut sur le soir.

RÉFLEXION.

Il n'étoit pas difficile de voir que la gangrène ayant commencé à s'emparer de la partie blessée, s'étoit communiquée le long des gros vaisseaux, jusqu'au bas-ventre, dont toutes les parties se trouverent accablées, jusqu'au ventricule, qui perdit son action, toutes ses fibres ayant perdu

leur reſſort ; de manière que ſes parois venant à s'affaiſſer ſur ce qui tomboit dans ſa capacité, rien ne pouvoit y reſter : mais il eſt mal-aiſé de dire quelle fut la cauſe qui produiſit un ſi triſte & ſi fâcheux changement, dans un temps où l'on ne pouvoit rien ſouhaiter de mieux que l'état dans lequel étoit ce bleſſé ; la plaie étant ſans douleur ni inflammation, la ſuppuration belle, le pouls fort tranquille, & le bleſſé ſans le moindre ſoupçon de fièvre : que reſtoit-il à eſpérer ? ſinon une guériſon prochaine, à laquelle la pureté de l'air & la bonté du climat auroient encore dû contribuer, lorſque tout-à-coup une vive douleur ſe fit ſentir, qui augmenta juſqu'à déſeſperer l'homme du monde le plus patient ; & l'on vit ces douleurs affreuſes réſiſter opiniâtrément à tous les remèdes qu'un des plus expérimentés Chirurgiens pût mettre en uſage ; & cela à l'occaſion d'une plaie, qui, ſelon lui, étoit ſimple & ſans aucun danger. Ce furent-là les propres termes dont M. Puzos ſe ſervit, pour faire entendre à M. de la Houguette le peu de riſque qu'il y avoit à me laiſſer ce bleſſé, & qu'il ne riſqueroit rien entre mes mains. Quel bonheur pour moi que la propoſition ne fut point acceptée après un tel rapport ! je n'aurois jamais été diſculpé de la perte de ce Gentilhomme, de la mort duquel on auroit imputé la cauſe à mon ignorance, quoique M. Puzos ni moi n'y ayons eu aucune part.

Il falloit, ſans doute, que le vaiſſeau qui fut coupé dans le trajet du coup, fût un des plus conſidérables rameaux de la crurale, par la quantité de ſang que le malade avoit perdu, depuis le peu de tems qu'il avoit été bleſſé lorſque nous arrivâ-

mes, mais qui s'arrêta sans peine & sans retour. Ce fut aussi ce qui me donna de l'inquiétude, par le souvenir du Dragon, dont j'ai parlé dans une Observation précédente, quand je vis que le sang donnoit avec tant d'impétuosité, & que la plaie étoit située beaucoup plus haut que celle de ce Mousquetaire; parce que la veine & l'artère crurale sont d'une telle conséquence, que le Chirurgien a toujours lieu de craindre quand ces vaisseaux sont ouverts, & que le sang donne avec quelque violence : car si c'est le tronc même de l'un de ces vaisseaux, le remède est bien difficile, supposé qu'on ait le temps d'en faire; sur-tout si c'est le tronc de l'artère, à l'ouverture duquel on ne peut apporter aucun remède, comme je l'ai vu arriver à un Cavalier, qui reçut un coup d'épée dans la cuisse, qui lui ouvrit l'artère; il tomba mort en entrant chez un Chirurgien, qui étoit vis-à-vis du lieu où il reçut le coup. Mais il y a cette différence, que quand le sang donne un peu de trêve, & que l'on connoît par sa sortie, que ce n'est pas le tronc de l'un ni de l'autre de ces gros vaisseaux qui est ouvert, mais seulement une de leurs ramifications, alors si c'est une branche de la veine, il s'arrête sans peine, au moyen des bourdonnets de charpie séche; & si c'est de l'artère, (ce que l'on connoît par des saillies du sang qui sort, & par sa couleur vermeille) il faut se servir du bouton de vitriol, comme je l'ai fait observer : je me suis également bien trouvé de ces deux moyens, dans l'une & dans l'autre de ces hémorragies, que j'ai arrêtées fort heureusement.

Au reste, la crainte qu'eut le Mousquetaire, de n'être pas pansé par le Chirurgien auquel il

avoit donné toute sa confiance, peut bien avoir causé cette terrible révolution chez lui.

OBSERVATION CCLVI.

Au mois de Décembre 1686 je fus prié d'aller à l'Hôtellerie du Soleil, pour voir un Commis de la Ferme du Tabac, qui étoit blessé d'un coup de fusil en la partie antérieure & inférieure de la cuisse gauche : la balle passoit sous les muscles extenseurs de la jambe, & effleuroit l'os ; son entrée & sa sortie étoient environ à quatre pouces de distance. Je fis deux tentes de charpie, assez longues pour se toucher l'une l'autre, ou à-peu-près, mais petites & molles, que je couvris d'un digestif, composé avec la térébenthine, le jaune d'œuf, l'eau-de-vie, & les poudres de myrrhe & d'aloès, & je mis une compresse trempée dans le vin par-dessus, avec le bandage contentif pour tenir le tout en état. L'escarre tomba au moyen d'une louable suppuration ; l'os se recouvrit, & la plaie fut entièrement guérie en quinze jours.

OBSERVATION CCLVII.

Au mois de Septembre 1688, je fus mandé avec MM. des Rosiers & Frémont, pour voir un Particulier qui venoit d'être blessé d'un coup de pistolet ; la balle traversoit le jarret du côté gauche, & passoit entre les deux tendons & les fléchisseurs de la jambe, l'artère & la veine crurale, sans néanmoins endommager ni l'une ni l'autre, parce que ces vaisseaux en cet endroit sont directement couchés ou appliqués sur la partie enfoncée du fémur, dont il semble que

les apophyses inférieures soient faites exprès pour les conserver, en formant le passage qui les conduit sûrement de la cuisse à la jambe; ce qui fit que ce blessé fut assez heureux pour que ces vaisseaux fussent conservés, ainsi que les tendons de ces muscles, dans le trajet de ce coup, à la guérison duquel j'observai la même méthode qu'au précédent.

RÉFLEXION.

COMME plusieurs Chirurgiens qui ont eu la direction des Hôpitaux d'Armées, où l'on a traité un nombre infini de Soldats blessés de coups d'armes à feu pendant la dernière Guerre, ont fait des Traités particuliers de ces plaies, je me contente dans celui-ci de donner ces deux Observations sur ces sortes de plaies, seulement pour faire voir qu'un Chirurgien ne doit rien ignorer de tout ce qui concerne sa profession, & de ce qui peut contribuer à la guérison des plaies, par quelque cause qu'elles soient produites; sans quoi je me serois trouvé moi-même bien embarrassé lors du débarquement des blessés, qui fut fait à la Hogue, après le combat de la Manche, en l'année 1692. M. de Bonrepos, Intendant Général de la Marine, ayant confié un Hôpital à mes soins, où je fus quelque temps avec M. de Pierre, & Cogourde, Chirurgien du Vice-Amiral & du S. Philippe, & jusqu'à ce que l'on renvoyât ces blessés au Havre, & dans leurs départemens, dès qu'on les vit en état de soûtenir les voyage.

Mon dessein est donc seulement de faire connoître, par la relation que je viens de faire

de ces deux bleſſures, la différence qu'il y a entre une plaie faite par une arme à feu, & celle qui a été cauſée par un inſtrument perçant & tranchant; cette différence eſt, que celle-là n'eſt pas ordinairement ſuivie d'hémorragie, & que celle-ci au contraire y eſt très-ſujette; parce qu'à la première la balle fait toujours une grande contuſion aux parties par où elle paſſe, & que cette contuſion ferme l'ouverture des vaiſſeaux qui ſe rencontrent dans le progrès du coup, enſorte qu'ils ne donnent que peu ou point de ſang, particulièrement quand ce ne ſont point des vaiſſeaux conſidérables, & que dans le commencement ils ne donnent point de ſang, par la raiſon que je viens d'alléguer, le Chirurgien aux ſoins duquel un tel bleſſé eſt confié, doit être attentif à ce qui peut arriver enſuite, parce qu'au temps de la ſéparation des chairs contuſes, (qui eſt l'effet de la ſuppuration) la bouche des vaiſſeaux venant à s'ouvrir, ils peuvent fournir en fort peu de temps une aſſez grande hémorragie pour faire périr le bleſſé; l'on peut, dès le premier appareil, ſe ſervir d'un digeſtif tel que celui que j'ai employé au premier panſement de ces deux bleſſés, ou de telle autre manière qu'on le jugera à propos. Je me ſervis auſſi d'une compreſſe trempée dans le vin, au lieu d'emplâtre; parce que comme une plaie faite par une arme à feu, n'eſt jamais ſans contuſion, & que toute contuſion a beſoin de remède qui procure la tranſpiration, c'eſt une néceſſité de préférer le vin (qui ouvre les pores & remplit parfaitement cette intention) à toutes ſortes d'huiles, d'onguens & d'emplâtres, qui en bouchant les pores, s'oppoſent directement à la tranſpiration.

A la différence d'une plaie faite par un inſtrument perçant ou tranchant, une telle plaie n'eſt que très-rarement ſans hémorragie, (qui, pour peu qu'elle ſoit de conſéquence, a beſoin d'être arrêtée, & elle doit, dans un premier appareil n'être panſée qu'avec la ſeule charpie ſéche; tous les onguens, huiles & baumes y étant également inutiles, parce qu'ils ne s'accommodent en aucune façon avec le ſang. Rien n'eſt plus facile à remarquer que ce que je dis, dès que l'on voudra en faire l'expérience, ſans prévention ni entêtement. Mais au contraire, dès que la plaie ne ſaigne plus, ces onguens, huiles ou baumes, ont pour lors tout lieu de remplir, par leur effet, l'intention de ceux qui s'en ſervent, tel qu'eſt celui de Madame Feuillet, duquel néanmoins je n'ai vu aucun miracle, dans l'uſage que j'en ai fait à quelques plaies, que le digeſtif le plus ſimple n'eût opéré également, ſoit à cauſe de la pureté de l'air que reſpiroient ceux auxquels je l'ai employé, ou de la bonté de leur tempérament. On ne peut pas dire que ce baume n'étoit pas du véritable, puiſqu'il me fut envoyé par M. Beſſière & Le Dran, pour un bleſſé de conſéquence que j'avois à traiter en ce pays.

Et comme j'ai toujours aimé à ne rien faire par coutume ni par entêtement, mais bien par raiſon, j'ai remarqué que les petites & légères plaies, comme ſont les coupûres ou les piquûres, auxquelles l'on mettoit ſur le champ de ce baume, guériſſoient véritablement bien; mais auſſi ai-je remarqué qu'elles ne guériſſoient pas moins en les baſſinant d'eau-de-vie, ou même en les ſuçant, ſans y rien mettre que le ſimple petit bandage; parce que la nature tendant à l'union,

ſouvent tous ces remèdes y font plutôt obſtacle, qu'ils ne l'accélèrent.

Ce qui me fait dire qu'il eſt auſſi néceſſaire de ſe ſervir de digeſtif dès le premier appareil, ou dès le premier panſement des plaies qui ſont faites par des armes à feu, qu'il eſt inutile de s'en ſervir, non plus que d'huile ni de baume, à celles qui ſont faites par des inſtrumens perçans ou coupans, ſi ce n'eſt après que le ſang ſera arrêté : la raiſon en eſt que l'aqueux, tel qu'eſt le ſang, & l'huileux, comme ſont les huiles & les baumes, ſont incompatibles.

OBSERVATION CCLVIII.

Au mois de Juillet 1708, l'on vint me chercher en grande diligence pour aller au Bourg de Quéthou, pour panſer un bleſſé, que je trouvai mort, malgré la diligence que je fis pour m'y rendre. Il avoit reçu un coup d'épée en la partie ſupérieure & poſtérieure de la jambe droite, qui paſſoit ſous la tête des muſcles jumeaux & ſolaire, & coupoit dans ſon trajet l'artère ce qui donna lieu à une ſi grande perte de ſang, qu'il mourut environ deux heures après, quelque ſoin & quelque attention que l'on eût pour l'arrêter ; ce qui ne ſe pouvoit faire de la manière que je trouvai la choſe, à moins que de couper la jambe, qui autrement ſeroit tombée en mortification, ſi l'on avoit voulu arrêter ce ſang au moyen d'un cauſtique, parce que la circulation auroit été interceptée dans cette partie.

OBSERVATION CCLIX.

Au mois de Juillet 1700, un Marchand de Bicquebec, accompagnoit une Charette chargée de fer : en entrant en cette Ville, il se trouva engagé de manière qu'étant tombé, la roue lui passa par-dessus la jambe, depuis la partie supérieure & antérieure du *tibia*, jusqu'à sa partie inférieure & interne, assez près de la malléole, sans faire de fracture à l'os, mais une plaie aux tégumens, de la longueur d'un demi-pied, qui découvroit la plus grande partie de la crête du *tibia*, avec une contusion énorme de toutes les chairs sur lesquelles cette roue avoit passé. Je lui fis trois points (1) de suture entre-coupée, & lui mis un bandage incarnatif, d'un linge tout simple & même assez fin, trempé dans l'eau de-vie, & un cataplasme confortatif & corroboratif, fait avec les farines d'orge & de féves, la lie de vin, les poudres des herbes aromatiques, & l'huile rosat, que j'étendis sur un linge, & que j'appliquai sur toute la jambe. Il ne se fit qu'une médiocre suppuration; la jambe, qui étoit très-gonflée par la contusion, reprit en quinze jours à-peu-près son volume ordinaire. La plaie fut entièrement

(1) Jamais suture n'a été faite dans une occasion moins favorable que celle-ci. Nos pères qui tenoient beaucoup à cette opération, recommandoient de ne pas la mettre en usage pour les plaies contuses. On s'est donc éloigné d'un des premiers préceptes de l'art en la pratiquant à cette jambe où la contusion étoit énorme; il n'en est rien résulté de fâcheux; mais la conduite de l'Auteur n'est pas moins reprochable.

guérie, & ce Marchand fut en état de s'en retourner chez lui.

RÉFLEXION.

QUOIQUE la contuſion occupât preſque toute la jambe, & principalement les lèvres de la plaie, & qu'une auſſi conſidérable portion de l'os fût découverte, cependant ne trouvant rien qui pût mieux remplir mon intention que la ſuture, afin de rapprocher les bords, je me déterminai à la faire, malgré l'oppoſition que j'y trouvois; & j'y ajoûtai le bandage incarnatif, que je fis, comme je l'ai dit, d'un morceau de linge fin, & coupé en quantité d'endroits pour y faire paſſer les chefs, afin que la vertu du cataplaſme, en le pénétrant, pût ſe communiquer à la partie bleſſée, pour en ouvrir les pores, & diſſoudre le ſang extravaſé, faire tranſpirer l'humeur qui y étoit contenue, & rétablir cette jambe en ſon premier état : outre que ce cataplaſme ſoutenoit encore ce bandage incarnatif; enſorte que tout contribuoit également à la guériſon de ce bleſſé, qui ſe tira d'affaire plus heureuſement que je ne l'aurois oſé eſpérer, par rapport à la grandeur de la bleſſure.

OBSERVATION CCLX.

AU mois de Mars 1701, un Maréchal Taillandier de la Paroiſſe de Teurteville-au-Bocage, étant venu apporter une coignée à M. Doucet, en ſa maiſon de Montaigu, lorſque j'y étois, cette coignée neuve & bien coupante, étoit attachée au-derrière du bât de ſon cheval, le

tranchant en-dehors, de manière que quand il vint à tirer le pied de l'étrier, & à le passer par-dessus le bât pour descendre, il s'attrapa à cette coignée si mal placée, & se coupa entièrement le tendon d'Achille. M. Doucet connoissant, aussi-bien que moi, la conséquence d'une telle plaie, & le danger auquel elle exposoit ce blessé, qu'il affectionnoit fort, parut très embarrassé sur ce qu'il y avoit à faire pour lui sauver cette jambe. Je lui répondis ce que me dit un jour M. Bienaise, auquel je faisois voir une très-grosse loupe, qu'un jeune homme avoit au bras, *Qu'à grande maladie, il faut un grand remède*; que ce même Bienaise étoit celui qui avoit remis en usage la suture du tendon; & que c'étoit une occasion favorable de voir si elle réussiroit en faveur de ce blessé, sans quoi il étoit en grand risque d'être estropié. Nous prîmes (1) notre

(1) On ne peut faire des reproches à l'Auteur d'avoir employé la suture pour réunir les deux bouts du tendon d'Achille divisé, parce que l'usage en étoit établi de son temps; mais cette opération est si peu nécessaire qu'elle a été totalement proscrite de la Chirurgie. Il est certain qu'en faisant fléchir la jambe au malade & en lui faisant étendre le pied, les deux extrémités du tendon d'Achille coupé s'approchent l'une de l'autre & qu'il ne faut pour les maintenir dans cette situation qu'empêcher le malade de changer d'attitude. D'ailleurs la suture est douloureuse, elle attire du spasme & de l'inflammation sur la partie malade; elle donne quelquefois lieu à des abscès dont les suites sont fort à craindre, & coupe à la longue les parties sur lesquelles les fils appuyent. Ces sortes de plaies n'exigent d'autres soins que ceux qui conviennent à la rupture du tendon d'Achille. Il faut consulter à ce sujet la dernière édition du traité des

parti ſur le champ ; & comme je n'avois pas d'aiguille propre à cet effet ſur moi, je pris la plus groſſe des aiguilles ordinaires que je pus trouver, avec un bon fil ciré. Je paſſai l'aiguille de part en part des tégumens, dans leſquels étoit compris le tendon, tant en ſa partie ſupérieure qu'inférieure, pour venir faire un nœud à deux tours à côté & en-dehors ; après quoi je paſſai l'aiguille avec un pareil fil une ſeconde fois pour faire un pareil nœud du côté oppoſé, & en-dedans, que j'affermis par ce moyen, en faiſant toucher les deux extrémités du tendon, que j'enveloppai enſuite avec un linge, ſur lequel j'avois étendu de la térébenthine, & je mis une compreſſe, trempée dans le vin par-deſſus, avec un bandage contentif, & un carton en double que je lui appliquai, & une bande aſſez longue pour faire autant de circonvolutions que je le crus néceſſaire, afin de lui tenir le pied étendu de manière qu'il ne le pût fléchir ; à quoi je lui enjoignis d'avoir une continuelle attention, afin que les extrémités du tendon euſſent lieu de ſe réunir en peu de temps.

Je le ſaignai dans le moment, & conſeillai qu'on le ſaignât une ſeconde fois le lendemain. Il exécuta ſi régulièrement le conſeil que je lui donnai, que n'y étant retourné que trois fois en dix ou douze jours, & n'y ayant rien trouvé de dérangé de la manière que je l'avois accom-

---

maladies des os de M. Petit, & le Diſcours hiſtorique & critique que M. Louis a mis à la tête de cet Ouvrage.

modé la première fois, j'y retournai le quinzième jour, & je retirai les fils, étant sûr que la plaie, tant des chairs que du tendon, étoit parfaitement réunie ; de quoi Monsieur Doucet & moi fûmes très-contens. Nous lui fîmes encore garder un grand repos pendant quinze autres jours (1), avec le pied bandé & ajusté comme la première fois, afin de laisser si bien affermir la cicatrice, qu'il n'y eût rien à appréhender pour la récidive. Je n'en entendis plus parler depuis, & il s'est toujours bien porté.

RÉFLEXION.

La plaie, l'abscès & généralement tous les maux qui arrivent au tendon d'Achille, sont d'une si dangereuse conséquence, qu'à peine peut-on en attendre une bonne issue ; & comme la plaie dont il s'agit étoit très-grande, elle auroit du moins estropié cet homme, si par hazard je ne me fusse pas trouvé à portée de lui faire cette suture, de la réussite de laquelle j'étois très-incertain, n'ayant jamais entendu dire qu'elle eût réussi.

(1) Le malade n'a gardé le repos que pendant un mois & ce temps est bien court pour une plaie de cette espèce. Il me semble que je ne voudrois pas permettre aux blessés qui ont eu le tendon d'Achille rompu ou divisé de marcher avant six semaines ou deux mois ; encore faudroit-il qu'ils le fissent avec beaucoup de précaution. Celles que M. Monro a prises pour lui même dans l'accident de rupture du tendon d'Achille qui lui est arrivé, peuvent servir de modèle. *Voyez* le huitième volume des essais d'Edimbourg ou le Discours de M. Louis cité dans la note précédente.

Je joignis les tégumens au tendon, afin que ces organes s'aidassent réciproquement pour la réunion; ce que je crus encore très-utile, en ce que les nœuds étant faits sur les tégumens, étoient moins en état de presser le tendon, & par conséquent de causer de la douleur au blessé, & d'attirer la fluxion & l'inflammation sur la partie. Je serrai le fil de manière qu'il ne se trouvoit aucun intervalle entre les extrémités du tendon, afin qu'en se joignant de la sorte, elles pussent mieux se reprendre : à quoi contribua beaucoup le soin que je pris d'assujettir tellement le pied, qu'il fut toujours étendu; parce que dans cette situation c'étoit une nécessité que le talon étant fléchi, le tendon ne fût dans aucune contrainte, & que tout contribuât également à procurer la réunion, qui suivit si heureusement, que cet homme n'a jamais eu depuis le moindre ressentiment de sa blessure.

OBSERVATION CCLXI.

Au mois de Décembre 1686, un Gentilhomme m'envoya prier de voir son Cocher, qui venoit de se blesser à un pied. Je trouvai qu'il s'étoit donné un coup de coignée entre le gros doigt du pied gauche & le suivant, & que ce coup séparoit les deux os du métatarse, de la longueur de trois travers de doigt, sans avoir touché ni blessé aucun de ces os. Cette plaie donnoit du sang, mais par de petites artérioles, qui ne me paroissoient pas assez considérables pour mettre obstacle à la réunion que j'en prétendois faire. Je bassinai & nettoyai la plaie avec de l'eau-de-vie, dont j'imbibai la compresse, de laquelle j'enveloppai le pied avec

un bandage, que j'appliquai de manière qu'il ne pouvoit pas incommoder beaucoup le bleſſé ; mais il étoit pourtant aſſez ſerré pour procurer la réunion des parties diviſées. Je le laiſſai ſans y toucher juſqu'au cinquième jour, que je trempai de nouveau la compreſſe dans l'eau-de-vie, & l'appliquai, & je laiſſai cet appareil cinq autres jours ſans le relever ; après quoi ce bleſſé ſe trouva parfaitement (1) guéri : néanmoins je lui laiſſai encore ce bandage, avec la compreſſe, que je trempai dans le vin, pour mettre le bleſſé hors de crainte d'aucun retour, lui laiſſant la liberté de l'ôter quand il voudroit.

OBSERVATION CCLXII.

Au mois de Mars 1684, pluſieurs pauvres perſonnes, qui, dans le long & fâcheux hiver qu'il fit, avoient eu les doigts des pieds gelés, vinrent me prier de tâcher de leur ſauver ce que je pourrois du reſte de leurs pieds, qu'ils croyoient perdus. Je me ſervis pour les panſer de l'emplâtre de ſtyrax, trempé dans l'eau-de-vie. Aux uns les premières, les ſecondes, & juſqu'aux troiſièmes phalanges des doigts tombèrent ; & aux autres juſqu'à une portion du métatarſe : ce que j'abandonnai à la nature, à laquelle je laiſſai ſéparer le mort d'avec le vif,

(1) Ce fait étoit très-inſtructif pour l'Auteur, comment ne lui a-t-il pas appris que la ſuture étoit inutile toutes les fois que les bords des plaies peuvent être rapprochés & maintenus l'un contre l'autre.

ſans l'interrompre en aucune façon, lui donnant ſeulement les ſecours que je jugeai les plus néceſſaires, au moyen de cette emplâtre & de l'eau-de-vie, afin de conſerver de ces doigts gelés autant qu'il étoit poſſible; parce que de la conſervation du plus ou du moins de phalanges, dépend la liberté de marcher un peu mieux, ou plus difficilement; & ſur-tout de celles du gros orteil, ceux qui l'ont perdu ne marchant qu'avec beaucoup de peine, & dans une continuelle crainte de tomber, juſqu'à ce qu'ils en ayent contracté l'habitude.

OBSERVATION CCLXIII.

Au mois de Mars 1690, un Officier de ſon Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc d'Orleans, m'envoya prier de venir chez lui à Yvetot, pour panſer ſon Valet, que je trouvai bleſſé d'un coup de coignée, dont il s'étoit emporté preſque entièrement le gros doigt du pied droit. Comme il ne tenoit plus qu'à la (1) peau, j'a-

(1) Ce doigt pouvoit être conſervé. Le peu de vaiſſeaux entiers qui reſtoient dans la portion des tégumens que la coignée avoit épargnés, étoient ſuffiſans pour y conſerver la chaleur & la vie; ainſi au lieu de chercher à le couper comme on le fit, il auroit fallu le rapprocher & le contenir par un bandage approprié. Il y a des exemples de bras qui ſe ſont conſolidés par des ſoins méthodiques, contre toute eſpérance, parce qu'ils n'étoient pas entièrement ſéparés. La première tentative de ce genre eſt dûe à l'illuſtre M. de la Péronie & la poſſibilité de conſerver des membres dans un état auſſi déſeſpéré, n'eſt pas une des moindres connoiſſances dont il ait enrichi l'Art de guérir. *Voyez* les notes de M. de la Faye ſur Dionis.

chevai de le couper : la charpie séche n'ayant pas été suffisante pour arrêter le sang de l'artère, je fus obligé de me servir d'un petit bouton de vitriol que j'y laissai pendant vingt-quatre heures, après quoi je me servis d'un petit plumaceau de charpie, trempé dans l'eau-de-vie, que j'appliquai sur l'os, & d'un autre couvert de digestif, pour panser la plaie pendant huit ou dix jours, n'y mettant ensuite que la seule charpie séche. Il fut entièrement guéri en trois semaines.

RÉFLEXION.

L'ON voit par le pansement de ce premier blessé, que mon intention est toujours la plus générale, qui est la réunion, que j'obtins au moyen des compresses & du bandage, après avoir nettoyé la plaie, & ôté tout ce qui devoit s'y opposer.

Et quand je refusai le secours de ma main à ces pieds gelés, c'est que je ne connoissois point de remède dont on pût espérer un meilleur effet, que de l'emplâtre de styrax, pour rappeller la chaleur naturelle, lorsqu'elle est languissante ou assoupie à quelques-unes des extrémités du corps, principalement quand c'est à l'occasion d'un froid excessif; ni de cataplasme qui corresponde si parfaitement que cet emplâtre, à l'idée que le Chirurgien s'est formée, de réveiller cette même chaleur aux parties qu'elle est sur le point d'abandonner : Je l'appliquai à ces malades avec l'eau-de-vie, que j'y joignis, & j'en eus tout le succès que j'en pouvois espérer, dans une circonstance qui menaçoit ces personnes de la perte entière de leurs

pieds ; cependant elles en furent quittes pour quelques phalanges de quelques-uns des doigts, ou pour quelques doigts entiers, à un près, auquel l'os qui soûtenoit le petit doigt tomba ; mais ensuite ces personnes se trouvèrent toutes si bien guéries, qu'il ne leur resta d'autre incommodité qu'un peu de difficulté à marcher.

Je ne fis autre chose qu'aider la nature dans ce qu'elle paroissoit vouloir faire elle même ; parce que c'est une regle générale de conserver aux doigts du pied autant de phalanges qu'il est possible, parce que plus on en conserve, plus on a ensuite de facilité à marcher ; ce qui est d'autant plus mal aisé de faire, que les doigts du pied sont plus accourcis, comme on le sçait.

J'aurois donné toute mon attention à conserver le gros doigt du pied, s'il y avoit eu quelque espérance d'en pouvoir procurer la réunion, par l'utilité dont il est pour affermir le pied & marcher sûrement ; mais n'y ayant que les tégumens à couper, un seul coup de ciseaux en fit l'affaire : & de plus je doute, quand je l'aurois pu faire, si j'aurois dû le tenter, par la crainte que ce doigt du pied, duquel les tendons étoient entièrement coupés, étant resté droit & dans l'impuissance de se mouvoir, n'eût pas été plus à charge (1) qu'utile au blessé C'est du moins ce que j'ai vu arriver à un Particulier dans un cas semblable ; je veux dire, qui avoit eu une

(1) L'immobilité du premier orteil auroit pu causer quelque incommodité au blessé ; mais cette incommodité auroit été moindre que celle qui a dû resulter de son retranchement.

plaie au gros doigt du pied, dont les ſeuls extenſeurs furent coupés, & qui auroit été heureux ſi le Chirurgien qui le panſa, avoit achevé de couper ce doigt; parce qu'étant reſté ſans mouvement, il lui cauſoit en marchant tant d'incommodité, qu'il lui étoit impoſſible de faire une courſe un peu longue, qu'avec bien de la peine.

OBSERVATION CCLXIV.

Au mois de Juillet de l'année 1709, lorſque la Flotte des Anglois & Hollandois, qui étoit de plus de cent voiles, vint ſe préſenter à la Rade de la Hogue, & que toutes les Milices du pays furent commandées pour reſter ſur la grève, dans l'eſpace de trois ſemaines qu'ils y furent, un Boulanger de cette Ville reçut un coup de fuſil, dont la balle, qui paſſoit dans l'os du talon, caſſa l'os du milieu des trois cunéiformes, & emporta une partie des tendons extenſeurs des doigts du pied; ce qui donna lieu à tant d'accidens, que l'on étoit prêt à faire l'amputation de la jambe quand j'arrivai. Après avoir ſuivi M. de Matignon, auſſi long-temps que les Ennemis demeurèrent en rade, juſqu'à ce qu'ils euſſent remis à la voile, ayant trouvé que ce bleſſé avoit le courage bon, & qu'il étoit d'un bon tempérament, mon avis fut d'attendre que la mortification du pied nous engageât à faire l'amputation; & que comme elle n'y étoit pas, ni rien qui en approchât, nous avions tout le temps de différer cet extrême remède; que la tumeur qui s'étoit emparée de la jambe & du pied, à l'occaſion de la fluxion que la douleur y avoit at-

tirées, pouvoit parfaitement bien se résoudre par l'usage des cataplasmes confortatifs & résolutifs, en pansant la plaie avec la teinture d'aloès, dans laquelle l'on imbiberoit les tentes & les plumaceaux; ce qui me faisoit prendre la cure de cette plaie sur mon compte : & nous obtînmes, Monsieur des Rosiers & moi, en la traitant de la sorte, que ce blessé se trouva parfaitement guéri, & a conservé sa jambe, son pied étant, à la vérité, un peu contrefait; mais il s'en sert comme s'il n'y avoit jamais été blessé, de quoi il est fort content.

OBSERVATION CCLXV.

Au mois de Janvier 1715, l'on me vint chercher pour aller voir un Particulier de la Paroisse de Negreville, que je trouvai blessé d'un coup du fusil, chargé de gros plomb, qui lui fracassoit les malléoles & le tarse du pied droit, de la même manière que si ces os eussent été mis en piéces avec un gros marteau. Comme l'articulation du pied & ces os se trouverent brisés en tant de petites esquilles, que je désesperois de guérir ce blessé sans en venir à l'amputation de la jambe, je le fis apporter en cette Ville, d'où il étoit éloigné d'une lieue. Après avoir conféré avec MM. des Rosiers, Frémont, & Hanoël, & avoir tous ensemble reconnu la guérison d'autant plus impossible, que la mortification se faisoit déjà sentir en la plus grande partie du pied, nous résolumes l'opération, dont l'exécution s'ensuivit sur le champ, dès que l'appareil fut prêt.

RÉFLEXION.

TANT que la mortification ne s'est point emparée d'un pied, il ne faut jamais désespérer de la guérison, à moins que les os ne soient réduits, pour ainsi dire, en poudre comme à ce dernier blessé : encore faut-il que ce soit dans l'articulation, & que plusieurs os y soient intéressés; car quand il n'y en a qu'un, ou même deux de compris dans le progrès du coup, & que ces os ne sont que simplement percés du trou que la balle y aura fait, il faut en attendre l'événement, & esperer jusqu'à la fin, comme je le fais voir dans l'Observation précédente, où l'on voit qu'il ne tint qu'à mon avis pour décider du sort de cette jambe, qui alloit être coupée, si, à l'exemple de mes Confreres, j'y avois joint mon consentement, que je ne voulus pas y donner, par la raison que je leur alléguai, qui étoit le temps que nous avions par-devers nous, avant que de nous résoudre à cet extrème remède; & à la vérité, sa guérison fut heureuse, puisque cette plaie se réunit, sans qu'il se fit d'exfoliation sensible à l'os du talon : pour y parvenir, je ne fus obligé qu'à ôter le reste du troisième os cunéiforme, dont une partie avoit été emportée par la balle, ne doutant pas que si le fusil avoit été chargé avec du plomb, ce blessé n'eût eu le même sort de l'autre. Les cataplasmes résolutifs & confortatifs sont les meilleurs remèdes, dont le Chirurgien puisse se servir dans le pansement des parties qui sont tuméfiées de la sorte, & cela pour les raisons que j'ai dites ailleurs.

OBSERVATION CCLXVI.

AU mois d'Octobre 1696, l'on me vint prier de voir un Voiturier, qui venoit de recevoir un coup de ſabre ſur l'épaule & ſur la partie ſupérieure du bras, qui coupoit en partie les muſcles ſuſépineux & deltoïde, fracaſſoit de la longueur de trois travers de doigt l'épine de l'omoplate, & faiſoit une impreſſion dans l'os du bras, de la profondeur à y mettre le petit doigt ou à-peu-près. J'eus peur d'abord, en voyant ces os mal-traités, & une portion conſidérable de ces muſcles coupés, que ce bleſſé ne reſtât eſtropié; mais l'heureux ſuccès de cette grande plaie me tira d'inquiétude plutôt & plus heureuſement que je n'oſois l'eſpérer. Je me ſervis d'un plumaceau trempé dans l'eſprit de vin, que j'appliquai ſur les os & ſur les chairs, & d'un digeſtif, fait avec les poudres de myrrhe & d'aloès, l'eau de-vie & l'huile roſat. Les eſquilles ſe ſéparèrent, & les os ſe recouvrirent en fort peu de temps; les plaies s'incarnèrent & ſe cicatriſèrent, & furent guéries en moins de cinq ſemaines.

RÉFLEXION.

CE bleſſé étoit fort & vigoureux, & jouiſſoit d'une bonne ſanté. Je voyois que la nature ſecondoit ſi bien mon intention, que je ne lui fis d'autre remède que ceux que je dis, avec un grand ſoin de tenir ce bras en repos, & dans une bonne & commode ſituation, afin de tenir les extrémités des muſcles qui avoient été coupés, & les lèvres de la plaies les unes au-

près des autres, de la manière que je les y avois mises, au moyen d'un emplâtre, à dessein de les y conserver avec le secours du bandage nommé *spica*, qui étoit le plus convenable à mon intention, & qui eut aussi un heureux succès. Les esquilles se séparèrent au moyen de la suppuration, pendant le pansement de la plaie; & cela sans que le bras souffrît que très-peu dans son action après ce pansement, & il se retrouva dans son premier état dans la suite.

OBSERVATION CCLXVII.

Au mois d'Avril 1705, un particulier de la Paroisse du Teil, fut rencontré par des Soldats de recrue; & comme ils vouloient l'engager pour les suivre à la Guerre, il reçut, en se défendant avec vigueur, un coup de sabre sur la partie externe & inférieure du bras gauche, qui coupoit une grande partie de l'aponèvrose des muscles extenseurs de l'avant-bras, & pénétroit dans la substance de l'os, de l'épaisseur de deux écus. Comme cette plaie étoit si proche de la jointure, qu'elle la touchoit par une de ses extrémités, que c'étoit un très-mauvais corps, & qu'il fut deux jours pansé par une femme, qui y avoit mis de l'huile de millepertuis, M. le Marquis de *** ayant appris que ses Soldats l'avoient blessé de la sorte, m'envoya prier d'y donner mes soins. Pour y mieux réussir, je le fis venir auprès de moi; je trouvai ce bras d'une grosseur extraordinaire, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts, avec une sérosité visqueuse qui exsudoit de la plaie, qui paroissoit être plutôt la synovie ou la liqueur qui sert à entretenir le mouvement de la jointure, qu'une

matière étrangère, & dont je tirai un mauvais augure touchant la guérison : cependant je commençai par faire une grande saignée au blessé, je fis couler quelques gouttes d'essence de térébenthine dans la plaie, j'y mis les bourdonnets & le plumaceau, couverts d'un simple digestif, & je couvris tout le bras, l'avant-bras, & la main d'un cataplasme résolutif & confortatif : J'eus beaucoup d'attention à faire observer un régime de vivre très-exact au blessé. Cette plaie fut suivie d'abscès, dont le premier fut au-dessous de l'aisselle, le second occupa la plus grande partie de l'avant bras, & le troisième fut autour de la jointure; je les ouvris tous, dès que je m'apperçus qu'il y avoit de la matière assemblée, dans la crainte que venant à s'étendre, elle ne coulât dans la jointure, dont il se seroit ensuivi une anchylose.

RÉFLEXION.

Je saignai d'abord ce blessé, afin de détourner l'affreux dépôt qui s'étoit fait sur cette partie. Je lui fis observer un régime de vivre très-exact, pour diminuer la quantité des humeurs dont il étoit rempli, & empêcher qu'il ne s'en produisît de nouvelle; & j'appliquai le cataplasme résolutif & confortatif, pour procurer la transpiration de l'humeur, qui étoit assemblée en si grande quantité sur ce bras, qu'elle paroissoit disposée à en étouffer la chaleur naturelle. Je réussis en partie seulement, puisqu'il ne fut pas en mon pouvoir d'empêcher les trois abscès de se former, auxquels je donnai jour dès que j'y trouvai de la matière assemblée, de même qu'aux sacs que la matière

de la plaie faisoit, en se glissant dans l'interstice des muscles & des membranes; & cela afin que l'empêchant de séjourner en aucun lieu, la plaie fût plutôt consolidée, y donnant toute l'attention possible, persuadé que c'étoit le seul moyen de conserver le mouvement du coude à ce blessé qui l'eût sans doute perdu, si j'eusse négligé la moindre de ces ouvertures, qui auroit donné occasion au pus, par son séjour, de couler dans la jointure; car alors elle s'en seroit abreuvée, & il se seroit ensuivi une anchylose. Ce doit être une régle générale, d'ouvrir le plutôt qu'il est possible, les abscès qui sont proche des jointures, dans la crainte que le pus, par son séjour, ne donne lieu à cet accident

Quoique les plaies qui approchent des jointures, soient toutes d'une dangereuse conséquence, cette Observation prouve bien que la mauvaise habitude du blessé augmente beaucoup la difficulté de la guérison; puisque le blessé précédent, qui paroissoit l'être plus grièvement que celui-ci, & duquel la plaie étoit aussi fort proche de la jointure, n'eut aucune peine à guérir. Cela me fait dire que le Chirurgien n'est souvent habile qu'autant qu'il a le bonheur d'avoir de bons sujets à traiter : en effet, un blessé d'un bon tempérament, se tire heureusement des plus grandes plaies, & un autre mal habitué succombe sous les moindres; on peut s'en convaincre par l'Observation qui suit.

OBSERVATION CCLXVIII.

Au mois de Mai 1685, un Voiturier de

cette Ville vint chez moi, pour se faire panser d'un coup de faucille qu'il venoit de recevoir au bras gauche, qui lui coupoit transversalement une partie de l'aponèvrose des muscles extenseurs de l'avant-bras, & lui enlevoit une portion de l'extrémité de l'olécrâne, de la grandeur d'un liard. Je ne me servis d'autres remèdes que d'un petit plumaceau plat, trempé dans l'eau de-vie, & d'un simple digestif, dont je couvris les plumaceaux, pour le pansement de la plaie des chairs. Ce blessé fut guéri en moins d'un mois, sans qu'il se fît d'exfoliation manifeste, & sa plaie fut parfaitement cicatrisée.

OBSERVATION CCLXIX.

Au mois de Septembre 1686, un Vacher de la Paroisse de Teil vint chez moi, pour se faire panser d'une plaie au bras droit, faite avec un des fourchons d'une fourche : son entrée étoit en la partie moyenne & externe de l'avant-bras, elle passoit entre les os du coude & du rayon, & sa sortie se trouvoit en la partie opposée, ou interne & moyenne, un peu en biaisant & en s'élevant vers le rayon; ce qui fit qu'elle n'offensoit que très-légèrement les muscles extenseurs & fléchisseurs des doigts : & comme ce jeune homme avoit le bras plié ou fléchi, dans le temps qu'il reçut ce coup, le fourchon dont il fut blessé continua son progrès dans la partie moyenne & antérieure du bras, & se termina dans le ventre des fléchisseurs de l'avant bras.

La sensibilité des parties qui se trouverent dans le trajet de cette plaie, & les grandes dou-

leurs qui s'ensuivirent, donnerent occasion à de fâcheux accidens, & principalement à une grande inflammation, laquelle fut suivie d'une tumeur qui s'étendoit depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts ; ce qui m'obligea de me servir de cataplasmes résolutifs & confortatifs, dans l'intention de prévenir un plus grand mal, dont ce bras étoit menacé.

Il en fut cependant délivré par l'ouverture de deux grands abscès, qui, malgré tous les soins que je pris pour les prévenir, se formèrent en la partie inférieure du bras, & à la supérieure de l'avant bras, sans qu'heureusement ils se communiquassent, quoiqu'ils fussent peu éloignés l'un de l'autre, & que j'eusse ouvert les tégumens de ces trois plaies, faites d'un seul coup, tant pour les panser plus sûrement, qu'afin de donner un libre écoulement au pus, comme il arriva dans la suite ; ce qui fut cause que ces plaies ne furent guéries qu'après plus de deux mois d'un pansement très-exact, & dans une crainte presque continuelle, non-seulement de la perte du mouvement des doigts & de l'avant-bras, dont les muscles étoient si fort intéressés, mais même du bras en son entier, par la quantité d'accidens qui se succédèrent les uns aux autres, & qui furent enfin si heureusement calmés, que le blessé fut guéri sans qu'il lui en soit resté aucune incommodité.

RÉFLEXION.

Le premier blessé fut heureux de s'être tiré d'une plaie aussi fâcheuse que celle qu'il avoit reçue, tant par rapport à l'instrument duquel il avoit été frappé, qu'à cause de la situation

de cette plaie, & de la déperdition de subftance qu'avoit soufferte l'aponèvrose des muscles extenseurs de l'avant-bras, que parce qu'il ne se fit point d'exfoliation sensible à l'olécrâne, & que très-peu de suppuration à la plaie, qui fut guérie en fort peu de jours.

A la différence de celle du second blessé, qui, quoiqu'elle ne fût pas auprès de l'article, ne laissa pas de causer une inflammation, laquelle attira sur la partie une fluxion des plus considérables (par la violente douleur qui succéda aux plaies de ces muscles) & qui se termina par deux grands abscès, situés de manière à pouvoir aisément se communiquer & intéresser la jointure du bras & du coude, si je n'avois prévenu cet accident par la prompte ouverture de ces abscès, dès que j'y trouvai du pus assemblé; à quoi contribuerent beaucoup les cataplasmes que j'employai, quoique dans une intention bien opposée, puisque je n'en avois d'autre que celle d'ouvrir les pores de la peau, afin de procurer la transpiration & la résolution du dépôt qui se faisoit sur ce bras: dépôt si énorme, qu'il étoit près d'y suffoquer la chaleur naturelle; mais il se termina par une louable suppuration, qui en débarrassant la partie, rendit aux muscles leur première liberté, & par conséquent le mouvement; à la perfection duquel les huiles de lys, de vers, & de camomille, les graisses d'oie & de canards, & les onguens d'*althæa* & *martiatum* contribuèrent beaucoup par la vertu qu'ils ont de ramollir & conforter les parties blessées.

OBSERVATION CCLXX.

Au mois de May 1695, je fus demandé par M. le Colonel du Régiment des Landes, pour aller à l'Hôtellerie du Soleil, panser un Sergent de sa Compagnie, qui venoit de recevoir un coup d'épée dans le pli du bras, qui lui ouvroit la basilique & l'artère, qui donnoient du sang avec une telle impetuosité, que le Valet-de-Chambre de ce Colonel, qui avoit mis un mouchoir en plusieurs doubles sur la plaies, le serrant entre ses deux mains autant qu'il pouvoit, n'avoit pu l'arrêter. Je découvris la plaie, où la sortie & la couleur du sang me persuaderent également ce que je ne faisois que conjectuer. Et comme le secours que ce Valet-de-Chambre prétendoit donner à ce blessé, lui étoit inutile, je lui fis embrasser le haut du bras avec ses deux mains, dont les quatre doigts se rencontrant sous l'aisselle, serroient ces vaisseaux si exactement, qu'il n'en sortoit pas une seule goutte de sang; ce que je lui fis continuer jusqu'à ce que j'eusse préparé mon appareil, qui consistoit en un petit bouton de (1) vitriol, de petites compresses gra-

(1) On auroit pu se passer d'appliquer un bouton de vitriol sur l'artère. Un peloton de charpie, un morceau de papier amolli dans l'eau & pétri entre les doigts, une petite compresse appliquée directement sur ce vaisseau après l'avoir mis à découvert par une incision convenable, auroient également bien arrêté l'hémorragie & n'auroient pas eu l'inconvénient du bouton de vitriol, qui brûle consume & convertit en escarre les parties qu'il touche.

duées, quelques bourdonnets & plumaceaux de charpie féche, un aftringent avec le bol, le blanc d'œuf & le vinaigre, étendu fur un linge, deux compreffes longuettes, & une bande. Après cela je découvris l'artère, je fis enfuite une incifion aux tégumens, d'une grandeur raifonnable, je fis de temps en temps lâcher les doigts, afin que la fortie du fang me donnât le moyen d'appliquer le bouton de vitriol directement fur l'ouverture de l'artère, & je mis les petites compreffes par-deffus. Je remplis le refte de la plaie de bourdonnets, je fis autour une embrocation d'huile rofat, & j'appliquai enfuite un plumaceau fec, puis l'aftringent, les compreffes longuettes, qui fe croifoient fur la plaie, & enfin la bande, dont je fis autant de circulaires qu'il falloit pour tenir le tout en état & affûrer le premier appareil, que je ne levai que trente (1) heures après, fans tirer le bouton, jufqu'à ce qu'il fe détacha de lui-même, étant humecté par la fuppuration. Je couvris les bourdonnets & les plumacaeux d'un fimple digeftif, & fis une embrocation, pendant quelques jours; après cela je continuai le panfement comme celui d'une plaie fimple, dès que l'efcarre qu'avoit fait le vitriol, fut tombée. Ce bleffé fut parfaitement guéri en

(1) L'appareil fut levé beaucoup trop tôt. Il falloit attendre que la fuppuration fût bien établie dans la plaie, & que les pièces s'en détachaffent pour ainfi dire d'elles-mêmes. La conduite que l'on a fuivie pouvoit donner lieu au retour de l'hémorragie, parce que l'artère pouvoit être tiraillée par la charpie dont le fond de la plaie étoit rempli, & qui pouvoit avoir contracté des adhérences avec elle.

cinq ſemaines, ſans avoir aucun mauvais reſte de cette plaie, toute dangereuſe qu'elle étoit, tant par elle-même, que par rapport au mouvement du bras, qui court ſouvent un très grand riſque en pareille occaſion, comme le bleſſé dont je parle dans l'Obſervation ſuivante peut le faire voir.

OBSERVATION CCLXXI.

Au mois de Mai 1696, l'on m'amena un Soldat du Régiment de la Mare, étranger, qui avoit été bleſſé au Camp de la Hogue, d'un coup d'épée au bras droit; dont l'entrée étoit à la partie interne & ſupérieure de l'avant-bras, & dont le trajet ſe continuoit juſqu'auprès de l'aiſſelle. Cette plaie fut panſée par le Chirurgien Major du Régiment, avec une tente, un plumaceau, une compreſſe, & un bandage contentif; après quoi il m'envoya ce bleſſé, ſans autre précaution contre la ſortie du ſang, qui couloit ſans ceſſe de cette plaie, & à la perte duquel ce panſement étoit ſi peu conconvenable, que ce pauvre Soldat & ſon camarade, qui monta derrière lui ſur ſon cheval, ne purent empêcher qu'il ne perdît du ſang pendant trois grandes lieues de chemin; ce qui le réduiſit dans une extrême foibleſſe.

Le Chirurgien de M. le Maréchal de Joyeuſe, s'étant trouvé chez moi lorſque ce bleſſé arriva, m'aida de ſon conſeil dans le panſement: nous jugeâmes à propos d'ouvrir cette plaie juſqu'à ſon extrémité, pour nous aſſûrer du lieu où l'artère qui fourniſſoit ce ſang étoit ouverte, étant perſuadés que c'étoit du ſang artériel, tant à ſa couleur, qu'à la manière dont

il ſortoit. Dès que nous eûmes ôté la tente, comme l'ouverture de cette artère étoit fort près de l'aiſſelle, je propoſai la ligature, préférablement au bouton de vitriol, de peur qu'il ne donnât quelque atteinte à quelques-uns des gros vaiſſeaux qui paſſent en cet endroit ; & l'avis du Chirurgien de Monſieur le Maréchal ſe trouvant conforme au mien, je découvris le corps de l'artère, pendant qu'il le ſerroit au-deſſus avec ſes deux mains, qui faiſoient ſi bien l'office du tourniquet, qu'il ne ſortoit aucune goutte de ſang, à moins que je ne lui diſſe de lâcher, afin de m'aſſûrer de l'endroit du vaiſſeau ouvert, deſſous lequel je paſſai mon aiguille, enfilée d'un fil ciré, que je ramenai par-deſſus, où je le nouai d'un double nœud : Je remplis la plaie de charpie, trempée dans un anodin, fait avec le blanc & le jaune d'œuf & l'huile roſat, battus enſemble & je mis des plumaceaux par-deſſus, trempés dans le même remède ; je fis enſuite une embrocation ſur tout le bras, j'y mis un linge couvert d'un aſtringent, les compreſſes & la bande, trempées dans l'oxycrat, & je ſituai la partie bien en repos ſur un carreau. La nuit & le lendemain ſe paſſerent aſſez bien ; je levai cet appareil le ſoir, environ trente heures après ce premier panſement, & panſai cette plaie avec le digeſtif, j'y fis une embrocation, & j'y mis une emplâtre de diapalme, puis les compreſſes, & le bandage circulaire pour tenir le tout, & je remis le bras dans la même ſituation : mais les douleurs ayant commencé à ſe faire ſentir vers le minuit, & ayant ſans ceſſe augmenté juſqu'au jour, l'on m'en vint donner avis, je trouvai le bras en totale mor-

tification ; ce qui m'engagea à faire avertir le Chirurgien de M. le Maréchal de ce qui se passoit. Il se rendit aussitôt à l'Hôpital, où il trouva l'appareil prêt, & l'opération résolue par M. de Quetteville-Fortin, Docteur en Médecine, & moi, à laquelle il joignit son avis : mais notre résolution n'eut point d'effet, par la mort de ce blessé, qui survint fort inopinément.

RÉFLEXION.

QUAND l'artère est ouverte par la lancette seulement, à l'occasion d'une saignée, le Chirurgien peut arrêter le sang en mettant un corps dur & solide dans la compresse, comme une piéce d'argent, de cuivre, ou de plomb : mais quand c'est à l'occasion d'une plaie, il n'y a guères lieu d'espérer de réussir par ce moyen; il faut toutefois l'essayer, & au cas que cet essai ne réussisse pas, il faut en venir à l'opération qui convient à l'anévrisme, laquelle se fait des deux manières que je la pratiquai en ces deux blessés ; sçavoir, ou avec le bouton de vitriol, (qui est un peu de vitriol de Chypre dans du coton) comme à ce premier, ou avec la ligature, comme à ce second.

Il faut à cet effet découvrir l'artère, de manière que l'on puisse appliquer ce bouton directement sur l'endroit où elle est ouverte, puis mettre deux ou même trois petites compresses par-dessus, pour l'affermir davantage ; & si la plaie n'en est pas parfaitement remplie avec des bourdonnets, mettre un plumaceau de charpie par-dessus, trempé dans des œufs battus avec de l'huile rosat, faire une embrocation de cette

même huile sur toute la partie, & y appliquer un linge couvert d'un astringent, fait avec le bol en poudre, les blancs d'œufs & l'huile rosat; enfin il faut y mettre la compresse & la bande, trempées dans l'oxycrat : le tout pour satisfaire à l'intention générale que l'on doit avoir, qui est d'arrêter le sang & de rallentir sa fougue, en modérant son mouvement, & de prévenir & appaiser la douleur. Au reste, il ne faut pas appréhender que ce caustique donne aucune atteinte aux tendons ni à l'aponévrose des muscles, supposé que son action s'étendît jusqu'à eux, comme je me l'étois imaginé, & que je l'avois craint avant que j'eusse eu l'expérience de son usage, tant au poignet & au-dedans de la main, qu'au-dessus du pied; parties qui ont toutes beaucoup de tendons, & auxquelles l'application du bouton de vitriol, à l'occasion de l'artère ouverte, n'a causé aucun désordre; ce qui me fait dire qu'on peut, sans crainte, l'appliquer par-tout.

Et quand je me suis servi de la ligature au second blessé, plutôt que du bouton de vitriol, ç'a été moins dans la crainte de blesser les vaisseaux qui passent en cet endroit, que de peur qu'il ne causât trop de douleur à cet homme, déjà si fort affoibli, & afin de m'assûrer du succès de l'opération, d'autant mieux que le bandage est plus difficile à faire & à affermir au haut, qu'au pli du bras.

Si cette opération n'a pas eu le succès que j'en espérois, il faut s'en prendre à l'ouverture qui s'est trouvée au-haut de l'artère, avant qu'elle pût, par aucune bifurcation, fournir du sang à ce bras, qui en étant totalement privé par cette ouverture, tomba non-seulement en

mortification, mais fut encore funeste à tout le corps du blessé ; j'en attribuai la cause à la quantité de sang qu'il avoit perdu, depuis le temps qu'il avoit été blessé, jusqu'à celui du pansement, & non à l'opération, pour laquelle je pris toutes les précautions que le raisonnement, soutenu de l'expérience, peut inspirer ; ce qui confirme la vérité du proverbe qui dit, que *l'art est inutile lorsque la nature lui refuse son secours.*

A l'égard de l'autre blessé, dont la plaie ouvroit l'artère, mais beaucoup plus bas, les rameaux qui partoient du tronc au-dessus de l'ouverture, suppléoient aux ramifications que la ligature rendoit inutiles ; & ces rameaux, de petits qu'ils étoient d'abord, s'élargirent dans la suite, & devinrent suffisans pour porter dans toute l'étendue du bras, le sang nécessaire aux organes qui le composent.

Je ne prétends pourtant pas donner ceci pour une régle générale ; au contraire, j'estime qu'il n'y a point de plaie plus dangereuse, que celle où l'artère est ouverte au pli du bras, non-seulement par la crainte que le bras ne tombe en mortification ; mais encore par celle que celui à qui cette plaie arrive, ne perde la vie, comme on l'a vu arriver plus d'une fois.

Si toutefois il se trouvoit une artère ouverte, de telle sorte que ni l'une ni l'autre de ces manières d'arrêter le sang se trouvât utile, il y en a une troisième qui est très-sûre, au moyen d'un instrument fait exprès, que l'on fait rougir, & qu'on applique à l'instant sur l'ouverture de l'artère : ce moyen se nomme *cautère actuel* ; remède auquel nulle perte de sang extérieure ne peut résister, non plus que lorsque

l'on ferre les doigts fortement au-deſſous de l'aiſſelle, de la manière que je l'ai dit, quand c'eſt au bras que l'artère eſt ouverte, & en l'aîne quand c'eſt à la cuiſſe, & ſous le pli du jarret quand c'eſt à la jambe. Ce dernier moyen auroit ſauvé la vie au Gentilhomme qui fait le ſujet d'une Obſervation précédente, ſi le Chirurgien eût été aſſez entendu pour le mettre en uſage, juſqu'à ce que je fuſſe été arrivé, comme je le fis faire au bras de celui qui avoit l'artère ouverte, juſqu'à ce que l'appareil fût fait; mais le tourniquet réuſſit encore mieux en cette occaſion, parce que les doigts ſe laſſent, outre qu'à la cuiſſe il y a trop d'épaiſſeur pour qu'ils puiſſent agir aſſez fortement.

OBSERVATION CCLXXII.

Au mois de Juin 1685, une jeune fille étant bleſſée d'un inſtrument tranchant, qui lui coupoit tranſverſalement les tégumens, & preſque entièrement le muſcle ſublime, l'un des fléchiſſeurs des doigts de la main gauche en la partie moyenne & interne du bras, vint me trouver en cet état pour ſe faire panſer. Mon premier ſoin fut d'examiner la manière dont ce muſcle étoit coupé, que je trouvai l'être preſque entièrement en ſon milieu, ſans pouvoir eſpérer d'en procurer la réunion, que par la ſuture. J'y fis donc deux points d'aiguille avec un fil ciré, dans leſquels je compris le muſcle en ſa totalité, avec les tégumens, ſur leſquels je nouai les extrémités du fil. J'appliquai ſur ces ſutures un plumaceau imbibé d'eſſence de térébenthine, je fis une embrocation d'huile roſat ſur tout l'avant-bras, & je mis

une emplâtre de diapalme, une compresse, & une bande pour tenir l'appareil; je mis ensuite le bras en écharpe, & fis fléchir la main en dedans.

Je laissai cet appareil pendant quatre jours sans y toucher, après lesquels je le levai, & en appliquai un semblable, que je laissai neuf à dix autres jours, qui fut le temps que je coupai & ôtai le fil des deux points d'aiguille, ce qui réussit si bien, qu'il ne resta à l'endroit de la plaie que la cicatrice, sur laquelle je mis une emplâtre de diapalme, & laissai encore pendant quelques jours le bras en écharpe, afin que ces parties réunies reprissent la force dont elles avoient besoin pour faire leur action comme auparavant; ce qui arriva effectivement: & tout ce qui reste à la blessée de cette suture, est que la cicatrice des tégumens qui furent compris, hausse & baisse, selon les mouvemens de flexion ou d'extension que les doigts sont obligés de faire; ce qui ne pouvoit être autrement, la nécessité de comprendre les tégumens dans la suture étant indispensable.

RÉFLEXION.

QUOIQUE la piqûre des tendons cause des accidens très-violens, il ne faut pas croire que celle du ventre du muscle, ait à beaucoup près de si fâcheuses suites; puisque la suture que j'ai faite au muscle dont il s'agit, m'a si bien réussi, même quand le tendon est totalement coupé, comme j'en ai eu l'expérience à l'occasion du tendon d'Achille, & que je l'ai vu faire en l'année 1692, lorsque l'Armée Navale de France eut le malheur d'être obligée

de se retirer sur notre côte, & de se mettre en rade à la Hogue, par la grande supériorité des Vaisseaux ennemis : nos Chirurgiens de Marine firent alors plusieurs amputations de bras, de jambes & de cuisses (après qu'ils eurent été forcés de descendre de leurs Vaisseaux pour venir prendre soin de leurs blessés qui étoient à terre ;) pour arrêter le sang des artères, ils se servoient d'une longue & grande aiguille, enfilée d'un fil ciré, qu'ils passoient dans le moignon de la partie amputée, la conduisoient à côté de l'os, jusqu'au-dessous de l'artère, puis la repassoient de l'autre côté du même os, pour la faire ressortir à un pouce des environs du lieu de son entrée, où ils faisoient un double nœud des deux extrémités de ce fil, afin que l'artère se trouvât engagée entre cette ligature & l'os, & serrée de manière à ne laisser échapper aucune goutte de sang; or ce trajet de passer & repasser cette aiguille, ne peut se faire sans blesser quelque muscle, soit dans son milieu, son aponévrose, ou son tendon : cependant l'usage que les Chirurgiens en font, doit convaincre de la bonté de cette méthode; & c'est ce qui m'a déterminé à ces sutures du tendon & du muscle, soûtenu de ce qu'en a dit M. *Bienaise*, auquel on attribue l'honneur d'avoir remis en usage cette suture, qui lui a parfaitement bien réussi. Mais après tout, pouvois-je faire rien de mieux que cette suture, pour ne pas laisser perdre le mouvement des quatre doigts de cette main ?

Au reste, rien n'étoit meilleur en cette occasion que l'essence de térébenthine, pour contribuer à la réunion des parties nerveuses; l'embrocation servoit à prévenir & à calmer la dou-

leur; & la ſituation du bras en écharpe, avec la main toujours fléchie convenoit, dans la crainte que les parties de ce muſcle venant à s'étendre par l'action contraire, ne fiſſent éloigner les lèvres de la plaie l'une de l'autre, de même que les extrémités du muſcle, & ne miſſent un obſtacle à la réunion: ce fut auſſi l'intention pour laquelle je fis tenir le pied étendu, quand je fis la ſuture au tendon d'Achille, afin que le talon étant fléchi, rendît le même office à ce tendon.

OBSERVATION CCLXXIII.

Au mois de Mai 1689, un Matelot ſervant ſur un Corſaire de Fleſſingue, en pillant une Barque Françoiſe chargée de vin, que le Corſaire avoit fait échouer ſur la côte de la Hogue, fut bleſſé d'un coup de fuſil au bras droit, dont il reſta ſur la place; il fut fait priſonnier de guerre, amené aux priſons de cette Ville, & commis à mes ſoins. Je trouvai que la balle entroit entre le doigt du milieu & l'annulaire, couloit le long du carpe, & des os du rayon, qu'elle effleuroit d'une extrémité à l'autre ſans les caſſer, & ſortoit au coude, & que le délai de ſon panſement avoit donné occaſion à une inflammation des plus violentes; de manière que l'avant-bras tuméfié & gonflé à l'excès, étoit prêt à tomber en mortification: le ſuccés de cette cure me parut d'autant plus incertain, que c'étoit un corps très-mal habitué.

Je commençai cependant par faire un cataplaſme réſolutif & confortatif, avec les farines de féves, d'orge, & de lupins, les poudres

aromatiques, & la lie-de-vin ; le tout étant bien cuit ensemble, j'y ajoûtai de l'huile rosat : après cela je bassinai tout ce bras d'eau-de-vie, & d'huile rosat, & l'enveloppai ensuite de ce cataplasme étendu sur un linge, d'une longueur & largeur convenable, pour l'envelopper depuis les doigts jusqu'à quatre pouces au-dessus du coude, à l'endroit où finissoit la tumeur, sans rien mettre dans l'entrée ni dans la sortie de la plaie, que je laissai sans y toucher, tant elle me paroissoit petite, & d'un sentiment si douloureux, qu'il m'auroit été impossible d'y introduire la plus petite tente, ni d'y faire la moindre (1) incision, sans y causer une douleur des plus vives ; parce que la tente eût fermé le passage à une sérosité âcre & érugineuse, qui en exudoit sans cesse, dont le séjour eût augmenté le mal, de même que l'incision eût causé

Les incisions par lesquelles on eût aggrandi l'entrée & la sortie de cette plaie, bien loin d'être douloureuses auroient vraisemblablement soulagé le malade, en facilitant, le dégorgement du bras. On s'est éloigné en cette occasion du premier principe de l'Art dans le traitement des plaies d'armes à feu, qui ont presque toutes besoin d'être aggrandies & débridées en un ou plusieurs sens, soit pour extraire les corps étrangers, soit pour prévenir ou dissiper les étranglemens, soit pour faciliter l'issue du pus qui doit s'y former dans la suite, soit enfin pour d'autres vûes dans lesquelles la brièveté de ces notes ne permet pas d'entrer. Le Lecteur curieux de s'instruire à fond sur cette matière, ne peut consulter rien de mieux que le mémoire de M. de la Martinière sur le traitement des plaies d'armes à feu, inséré dans le quatrième volume de ceux de l'Académie de Chirurgie.

de la douleur, & attiré encore plus d'humeurs ſur la partie, qui n'en étoit déjà que trop chargée ; ce qui me détermina à remettre tout l'heureux ou mauvais ſuccès de ce traitement à l'uſage de ce cataplaſme, qui fut ſi heureux, qu'après avoir détruit l'inflammation, appaiſé la douleur, rappellé la chaleur naturelle, relâché & amolli les fibres de la peau, procuré la tranſpiration de l'humeur qui y étoit retenue, par l'ouverture des pores, & changé enfin la ſéroſité âcre & corroſive qui exudoit dans le commencement, en un pus louable, égal, & ſans mauvaiſe odeur, il rendit la première forme, ou à peu près, à la main & au bras de ce pauvre malheureux.

Comme le progrès de la balle étoit trop long, & qu'à la différence d'un coup d'épée, ou d'un autre instrument tranchant & perçant, qui n'auroit demandé que la réunion, c'étoit une néceſſité que les parties qui avoient été contuſes, & dilacérées dans le paſſage de la balle, tombaſſent en ſuppuration ; cette raiſon me détermina à faire deux inciſions, à une diſtance égale, dans le trajet du coup, afin de faciliter la ſortie du pus, & d'empêcher par ce moyen que ſon ſéjour ne nuiſît à la réunion de la plaie, au panſement de laquelle j'employai une injection déterſive, faite avec l'orge, l'aigremoine & le miel roſat, & animée d'un peu d'eau-de-vie ; je mis deux petits bourdonnets dans les ouvertures, & deux petites tentes aux extrémités de la plaie, je veux dire, à l'entrée & à la ſortie de la balle, avec des plumaceaux par-deſſus ; le tout couvert d'un digeſtif, fait, comme je l'ai déjà dit, (pour les plaies d'armes à feu) avec le jaune d'œuf, la térében-

thine, l'huile rosat, l'eau-de-vie, & les poudres de myrrhe & d'aloès, sans avoir discontinué l'usage du cataplasme, jusqu'à ce que la suppuration eût entièrement cessé; pour lors je ne me servis plus que de la charpie séche, & de l'emplâtre de diapalme par-dessus jusqu'à parfaite & entière guérison.

RÉFLEXION.

Ce blessé, dont le bras étoit désespéré, ayant été pansé comme je viens de le dire, se trouva parfaitement guéri, sans seulement avoir perdu le mouvement d'aucun de ses doigts, quoique nous l'eussions cru fort heureux, dans les premiers pansemens, d'en être quitte pour son avant-bras, dont l'amputation fut résolue par deux fois, de l'avis de MM. des Rosiers & Frémont, que j'appellai plusieurs fois pour le voir; & si la chose ne fut pas (1) éxécutée, ce ne fut qu'à cause que son extrême foiblesse nous

(1) La foiblesse extrême du blessé fut la seule chose qui empêcha de lui couper le bras, comme on y étoit déterminé. Ne pourroit-on pas reprocher à l'Auteur d'avoir pris un peu légèrement son parti dans cette occasion, puisque le malade a fort bien guéri sans l'amputation, qui ne doit être faite que lorsqu'il n'y a plus d'espérance de conserver la partie qu'on se propose d'extirper. L'histoire de la maladie ne prouve pas qu'elle fut nécessaire. Une plaie d'arme à feu qui n'intéresse que les parties molles, & qui n'est accompagnée d'autres accidens que du gonflement énorme occasionné par la longueur du trajet que la balle a parcouru, & par l'omission des incisions convenables n'exige certainement pas qu'on y ait recours.

le fit juger incapable de la soûtenir : extrémité d'où je le tirai par le grand soin que j'eus de lui fournir tout ce qui pouvoit contribuer à sa guérison, que j'obtins par ce moyen ; & j'eus le plaisir de le renvoyer chez lui pour récompense, quoique ce fût un Prisonnier étranger, Pyrate, qui veut dire, *voleur de grands chemins* ; mais qui, à cause du cartel qu'il y avoit entre les deux Nations, eut la liberté de s'en retourner dans son pays.

Il y a quantité de Soldats blessés aux bras & aux jambes, qui périssent, ou du moins qui ne guérissent que par l'amputation, ou avec perte de la partie blessée, pour n'être pas pansés de la manière que le fut celui-ci ; quelquefois par l'impossibilité qu'il y a d'avoir les choses nécessaires pour un tel pansement ; & le grand nombre de ces blessés ; & quelquefois aussi par la négligence ou l'ignorance des Chirurgiens entre les mains desquels ils tombent ; à quoi il faut ajouter le défaut du régime, & la corruption de l'air que ces blessés respirent dans les Hôpitaux des Armées, surtout après de grandes actions, ou pendant un long siége ; à la différence d'un pays comme le nôtre, où le régime peut être autant bien observé, que le mauvais air est peu à craindre.

OBSERVATION CCLXXIV.

Au mois d'Avril 1695, un Chirurgien du Régiment d'Auxerrois, vint à moi pour être pansé d'un coup d'épée, dont l'entrée étoit entre les doigts *index* & *medius*, & la sortie directement sur le milieu du carpe ou du poignet, du côté droit. Je pansai cette plaie comme j'a-

vois fait beaucoup d'autres, dans la penſée qu'étant des plus ſimples, & ſans d'autres accidens, ſi ce n'eſt d'être proche des jointures & des parties nerveuſes, elle ſeroit guérie en très-peu de temps.

J'y fus trompé; l'inflammation ſurvint bientôt, ſans que la ſaignée que je lui fis le même jour, par précaution, auſſi-bien que celle que je réitérai le lendemain, la pût prévenir, ni arrêter ſon progrès; ce qui me détermina à me ſervir du cataplaſme anodyn & réſolutif, afin d'appaiſer la douleur, qui étoit très-violente, ſans pourtant que la main fût beaucoup tuméfiée.

Ayant remarqué qu'il ſortoit beaucoup de ſéroſités érugineuſes, par les deux extrémités de cette plaie, je les dilatai avec d'autant plus de facilité, qu'il n'y avoit que les ſeuls tégumens à couper: le bleſſé s'en trouva un peu ſoulagé pendant deux jours ſeulement, après leſquels la douleur devint plus forte qu'auparavant; ce qui m'obligea à me ſervir de pluſieurs fomentations émollientes, & de vin aromatique, & même de cataplaſmes de pluſieurs ſortes, de digeſtifs & d'onguens, le tout ſans aucun ſuccès; après quoi je fis une injection des plus ſimples, avec l'eau de régliſſe, & le miel roſat, & une eſpèce de liniment, ou onguent, fait à-peu-près de la manière que le Cérat de Galien, qui eſt le ſel de Saturne en poudre, incorporé avec l'huile de lys, & nourri avec l'eau de chaux, que l'on y verſe peu-à-peu dans un mortier, ſoit de marbre ou de bronze; de manière que quand on voit qu'il a acquis la conſiſtance d'un onguent bien blanc, & qu'il y a à-peu-près autant d'eau qu'il en peut porter, il faut ceſſer d'y en mettre, parce qu'il s'en déchargeroit, ſans

qu'il y en reſtât que très-peu ou point du tout. J'étendis de cet onguent ſur un linge, duquel j'enveloppai le poignet & la main, juſqu'aux doigts, & au-deſſus des endroits où finiſſoit l'inflammation, qui céda à ce petit remède; de manière qu'après la troiſième fois que j'en eus appliqué, il n'en reſta aucun veſtige, & la douleur diminua beaucoup dès la première fois que je m'en ſervis.

RÉFLEXION.

QUOIQUE les parties nerveuſes & membraneuſes fuſſent aſſez près du progrès du coup, comme il n'y en avoit aucune qui en eût été atteinte, j'eſpérois que cette plaie, qui étoit ſimple & ſans aucun accident, ſe ſeroit guérie en très-peu de temps; mais ayant attiré une fluxion ſur la partie, elle ſe rendit ſi rebelle, que j'eus beaucoup de peine à la calmer; quoique j'y employaſſe tous les remèdes que je croyois pouvoir y contribuer, ſans que le bleſſé s'en trouvât mieux, à l'exception du dernier, que M. Puzos me donna pour un anodyn preſque infaillible, & dont l'effet fut auſſi très-heureux; ſans toutefois que l'on puiſſe aiſément expliquer en quoi conſiſte ſa vertu rafraîchiſſante, à moins que ce ne ſoit dans le ſel de Saturne, quoique cette vertu ſemble devoir être beaucoup modérée par l'huile de lys qui lie ce ſel & l'embarraſſe; mais qu'importe que le raiſonnement ſoit ſatisfait, pourvu que le remède réuſſiſſe, en calmant les accidens de la maladie, & en rétabliſſant la ſanté du malade.

OBSERVATION CCLXXV.

Au mois de Novembre 1695, un homme du Village de Huberville, vint chez moi se faire panser d'une plaie à la main droite, qui, par malheur, s'étoit trouvée prise entre une porte & un tonneau de cidre, en le déchargeant de la charrette; accident dont il eut les trois os du métacarpe qui soûtiennent le doigt annulaire, celui du milieu, & l'indice, entièrement brisés, avec tous les muscles, les chairs, les tendons & vaisseaux contus & dilacérés. Je lui dis dès ce premier pansement, que loin d'avoir aucune guérison à espérer de sa main ainsi fracassée, il y avoit tout à craindre, tant du côté de la douleur, que de l'inflammation, qui sans doute seroit terrible, & qui même formeroit un grand obstacle à la suppuration; que je ne voyois rien de mieux à faire, pour éviter un plus grand mal, que d'ôter cette partie de la main dilacérée, afin de lui conserver le pouce & le petit doigt, sans quoi il pourroit bien la perdre dans sa totalité; à quoi le blessé ne voulut rien entendre, me priant tout au contraire de faire tout ce qui me seroit possible pour guérir le mal, sans rien couper; & que quelque défigurée que fût sa main, étant guérie, il seroit trop content.

Je le pansai avec le simple digestif, je fis une embrocation sur toute la main & une partie de l'avant-bras, & y mis une compresse en quatre doubles, trempée dans le vin aromatique, dont j'enveloppai toute la main; ce fut le secours que je lui pus donner; mais je ne pus empêcher que la partie affectée jusqu'au milieu de l'avant-bras, ne fût, en deux ou trois jours, attaquée de la

douleur la plus violente, accompagnée d'une grande inflammation, & tellement tuméfiée, que l'on pouvoit prévoir que la mortification succéderoit bientôt à ces trois accidens, que l'on doit regarder comme ses précurseurs : cela m'obligea d'annoncer à ce blessé le péril prochain dont il étoit menacé ; & je lui dis qu'autant je l'avois laissé le maître sur ce qu'il y avoit à faire, autant la nécessité m'engageoit maintenant à lui marquer le danger auquel son opiniâtreté l'exposoit ; ce qui le fit soumettre à l'instant à faire ce que je trouvois à propos.

Je préparai l'appareil en un moment, & coupai au blessé, avec le bistouri toutes ces parties froissées & fracassées de la sorte ; ce qui resta de ces parties contuses & dilacérées, tomba en suppuration ; les extrémités des os s'exfolièrent, les chairs se rengendrèrent, & la cicatrice se fit si bien, que ce blessé se sert de cette main, à laquelle il ne restoit que deux doigts, (qui sont le pouce & le petit doigt) & qu'il fait tout ce qu'un autre peut faire avec une main entière, à l'exception d'ensemencer la terre. Il auroit sans doute perdu la main, & peut-être le bras & la vie, si j'avois continué, par complaisance, à le panser comme il souhaitoit.

OBSERVATION CCLXXVI.

Au mois de Juillet 1709, un homme de la Paroisse de Colomby, eut la main prise entre un arbre & le bout du chartier de sa charrette, qui lui fracassa les deux os du métacarpe qui soutiennent le doigt annulaire & celui du milieu, desquels les extrémités des premières pha-

langes ſe trouvèrent auſſi intéreſſées. Il vint chez moi en cet état pour ſe faire panſer. Je lui fis comprendre qu'il ne falloit pas eſpérer de guérir ces deux doigts ; parce que quand même les plaies ſeroient parfaitement cicatriſées, ces deux doigts reſteroient ou tout droits ou repliés au-dedans de la main, dont le mouvement ſeroit perdu, & qu'ils lui ſeroient par-conſéquent beaucoup plus à charge qu'utiles, de la perte deſquels il ne s'appercevroit point, dès qu'ils ſeroient ôtés & que la plaie ſeroit guérie.

Il conſentit donc à cette amputation. Je fis l'appareil, & lui coupai ces deux doigts à l'endroit du métacarpe où les os étoient briſés, dont l'extrémité s'exfolia en aſſez peu de temps ; la ſuppuration devint belle, & la plaie fut incarnée & cicatriſée en moins de ſix ſemaines ; de manière que ce bleſſé fit ſes fonctions à l'ordinaire, auſſi-bien que s'il n'avoit jamais été bleſſé.

OBSERVATION CCLXXVII.

Au mois de Février 1703, un homme de la Paroiſſe d'Huberville, fut bleſſé d'une plaie à la main gauche, faite par un inſtrument tranchant, qui lui coupoit la plus grande partie du petit doigt, & ſéparoit les deux os du métacarpe qui le ſoûtiennent, auſſi bien que l'annullaire, juſqu'au poignet. J'achevai de couper ce doigt dans l'articulation de la première phalange avec l'os du métacarpe ; & après avoir bien baſſiné la plaie avec de l'eau-de-vie, je la réunis au moyen d'un bandage incarnatif, de la main, dont les chefs paſſoient l'un dans l'autre,

à côté, enforte qu'ils ferroient également tout du long. Je laiffai cet appareil fans y toucher pendant fept à huit jours, après lefquels j'en appliquai un femblable, que je laiffai encore autant de temps ; après quoi la réunion de ces parties féparées fe trouva parfaitement faite, & le tout fi bien guéri en trois femaines, que ce bleffé recommença fon travail ordinaire, fans en fouffrir aucune incommodité.

OBSERVATION CCLXXVIII.

Au mois de Juillet 1695, un Menuifier de cette Ville, vint chez moi fe faire panfer d'une plaie, qu'il venoit lui-même de fe faire au pouce de la main droite, duquel il s'étoit coupé la feconde phalange, environ dans fon milieu ; de manière que l'extrémité du pouce ne tenoit plus qu'au tendon & à la peau. Voyant qu'il n'y avoit aucune efpérance d'en pouvoir procurer la réunion, & que cette extrémité féparée de fon tout, tomberoit inceffamment en mortification, fi l'on vouloit tenter de la réunir, je fis réfoudre cet Artifan à confentir de retrancher cette partie de fon pouce, ce que j'exécutai à l'inftant, & je guéris ce qui en reftoit en très-peu de temps.

RÉFLEXION.

Ces quatre Obfervations font voir,

1°. Qu'il ne faut couper du pouce que le moins qu'il eft poffible ; parce que pour peu qu'il en refte, il eft d'une grande utilité aux autres doigts ; mais fur-tout à un Artifan, auquel le pouce fert prefque autant que font tous les autres doigts enfemble.

2°. Qu'il faut au contraire couper abſolument les autres doigts dans la jointure qui eſt entre l'os du métacarpe & la première phalange coupée ; car quoiqu'il m'eût été facile de le conſerver, je ne laiſſai pas de le couper en entier, à cauſe de l'incommodité dont j'ai vu pluſieurs ſe plaindre après avoir eu la même diſgrace, auxquels les Chirurgiens croyant faire un bien, avoient laiſſé une ou deux de ces phalanges, quand ils l'avoient pu faire : lorſqu'ils s'y heurtoient, ils reſſentoient des douleurs ſi vives, qu'ils étoient prêts de tomber en défaillance ; outre que ce moignon & cette phalange ne leur étoit d'aucune utilité, comme je l'ai déjà dit dans le Traité des Tumeurs.

3°. Que comme ce n'eſt pas aſſez que de couper les doigts entiers, lorſque les os du métacarpe ſont écraſés de la manière dont l'étoient ceux de ces deux charretiers ; mais qu'il faut alors ſéparer tout ce qui paroît ne pouvoir plus ſe réunir à ſon tout, comme la raiſon & l'expérience le perſuadent ; on doit par conſéquent le faire d'autant plutôt, que les moindres parties ainſi contuſes & dilacérées peuvent cauſer la perte entière de la partie principale ; ce qui réduit le Chirurgien dans la néceſſité de conſerver une partie aux dépens de l'autre, comme je l'ai fait à ces deux bleſſés, qui étoient en riſque de perdre la main & peut-être le bras, ſi, pour prévenir un plus grand mal, je n'avois ſéparé le bon d'avec le mauvais. Ils font à préſent preſque toutes leurs actions avec ce qui leur reſte de la main & des doigts, auſſi bien que ſi la main étoit entière, & ſans ſouffrir rien à l'endroit d'où ces parties ont été ſéparées.

Ces expériences m'ont perſuadé que les An-

ciens n'ont fait aucune attention à l'avantage, que ceux qui étoient bleſſés à quelques-unes des dernières phalanges, pouvoient recevoir par l'amputation entière de ces mêmes doigts, telle que je dis l'avoir faite, plutôt que de laiſſer une phalange & demie, à proportion de la fracture qui arrivoit à ces parties; ils ſe ſervoient de tenailles inciſives, faites exprès, ſi vantées par Ambroiſe Paré, pour couper la phalange à l'endroit où elle étoit rompue, mais outre l'incommodité qui en reſtoit à ces bleſſés, leur guériſon en devoit être beaucoup plus longue, parce qu'il falloit que l'extrémité de cet os coupé s'exfoliât, & qu'il n'arrive point d'exfoliation ſenſible, quand l'amputation ſe fait dans la jointure de l'os du métacarpe, avec la dernière phalange.

OBSERVATION CCLXXIX.

Au mois de Décembre 1703, un jeune homme en tirant un coup de fuſil, qui lui creva dans la main, eut le petit doigt entièrement fracaſſé, & les deux os du métacarpe qui ſoutiennent le petit doigt & l'annulaire, ſéparés juſqu'à leur extrémité, comme ſi cette ſéparation eût été faite avec un biſtouri ou un raſoir. Etant venu en cet état ſe faire panſer chez moi, mon premier ſoin fut de couper ce petit doigt dans la jointure de la première phalange avec l'os du métacarpe, de rapprocher les parties ſéparées, & de les maintenir dans cet état au moyen d'une compreſſe & d'une bande, dont le premier jet étoit en forme de bandage incarnatif, avec un petit plumaceau & une compreſſe ſur l'extrémité de l'os d'avec lequel le petit doigt venoit d'être

ſéparé ; le tout trempé dans l'eau-de-vie. Le bleſſé fut entièrement guérie en trois ſemaines, & cette opération réunie de manière à ne s'en pouvoir preſque pas appercevoir.

OBSERVATION CCLXXX.

Au mois de Janvier 1705, je fus prié d'aller voir un homme à Ivetot, que je trouvai bleſſé d'un fuſil, qui lui avoit crevé dans la main, & qui lui emporta la plus grande partie des tégumens, & lui laiſſa le reſte fort délabré, ſans qu'heureuſement aucune des phalanges des doigts eût ſouffert, mais ſeulement les deux premières du pouce, qui ne tenoient plus qu'à la peau, & que je fus obligé de couper dans leur jointure dès ce premier panſement. On auroit cru, à voir d'abord cette main, qu'elle étoit perdue ſans reſſource ; je n'employai pour la guérir que de l'eau-de-vie avec du miel roſat, dans quoi je trempois les plumaceaux & les compreſſes, dont je me ſervois pour le panſement.

Un Vitrier de cette Ville nommé la Roche, & pluſieurs autres, furent moins heureux en pareil cas, les uns ayant eu le pouce & pluſieurs doigts, & même une partie de la main emportée : mais tous guérirent heureuſement, & firent quelque uſage de ce qui reſtoit de leurs mains, à l'exception de celui qui ſuit.

OBSERVATION CCLXXXI.

Au mois de Mars 1697, un Particulier tira inconſidérément un fuſil fort vieux, & trop chargé, qui ayant crevé, lui mit la main tellement en piéces, qu'il ne reſta ni os ni phalanges

aux doigts, à la main, & jusqu'au poignet, qui ne fussent ou écrasés, ou séparés les uns des autres; de quoi les muscles & les tendons avoient souffert une si étrange extension, qu'il y en avoit qui étoient allongés de plus d'un demi-pied, à l'extrémité desquels pendoient quelques-unes de ces phalanges, ou portions des doigts. Ce fut le triste état où je trouvai ce jeune homme, lorsqu'il m'envoya prier de l'aller voir. Je ne me donnai que le temps de faire mon appareil, pendant lequel j'envoyai prier M. Frémont de me venir aider de son conseil, qui fut conforme à la résolution que j'avois prise, qui étoit de lui couper (1) le bras; ce que j'exécutai le plus proche du poignet qu'il me fut possible, quelque fracas qu'eût fait ce coup dans les muscles & les tendons, jusque bien haut à l'avant-bras; néanmoins le blessé se trouva parfaitement guéri en six semaines de temps, ou environ.

---

(1) Au lieu d'extirper cet avant-bras le plus près du poignet qu'il fût possible, on auroit dû faire l'amputation dans l'article. Il est vrai que du temps de l'Auteur cette opération n'étoit pas aussi fort en usage qu'elle l'est devenue depuis. On craignoit de couper dans une partie garnie de tendons, de ligamens, de nerfs, de cartilages, comme le sont les articulations; la suppuration paroissoit y devoir être de mauvais caractère, mais l'expérience a dissipé le préjugé; les amputations dans les articles feront l'objet d'un Mémoire que M. Louis se propose de publier dans le cinquième de ceux de l'Académie de Chirurgie.

RÉFLEXION.

LES jeunes gens voyent arriver tous les jours des accidens, en tirant des armes à feu, dont les unes, pour être trop vieilles, ou trop chargées, & les autres pour être mauvaises, crèvent & causent de fâcheux accidens. Outre ceux que je rapporte ici, j'ai vu un jeune homme auquel la crosse d'un pistolet, crevé entre ses mains, demeura plantée dans le front, tout au beau milieu, & causa un tel fracas à l'os coronal, que l'on fut obligé de le trépaner; neanmoins il eut le bonheur de se tirer d'affaire plus heureusement que celui-ci, qui n'en fut quitte que pour la perte de sa main: les autres ont perdu le pouce en entier, ou en partie, ou des doigts; quelques-uns même ont risqué de perdre la main entière, auxquels je n'ai employé pour les guérir que de l'eau-de-vie, où quelquefois j'ai ajouté du miel rosat, lorsque j'ai vu qu'une suppuration un peu grossiere demandoit à être détergée; ce qui m'a réussi en cette occasion, comme en quantité d'autres, particulièrement quand il faut résoudre, (comme il convient faire à ces sortes de plaies, où il y a toujours contusion aux chairs) dessécher les portions d'os découverts, & déterger & mondifier la plaie.

Je ne coupai de ce bras que ce dont je ne pus me dispenser, quoique la nécessité semblât exiger quelque chose de plus, par rapport à ce que les muscles & les tendons avoient souffert, jusques bien avant dans l'avant-bras: mais je m'en tiens au précepte qui veut qu'on laisse du bras autant qu'il est possible (au contraire de la jambe;) à quoi j'ajoute la même chose du pouce, duquel

il faut laisser tout le plus que l'on peut, & couper tous les doigts dans l'articulation de la première phalange avec l'os du métacarpe; parce que ce qui resteroit de ces phalanges des doigts, seroit très à charge, loin d'être d'aucune utilité, non plus que quand il y a de la jambe plus qu'il n'en convient pour appuyer la jambe de bois.

CHAPITRE XVII.

Des Plaies d'Armes à feu ou d'arquebusades.

LEs cruelles & sanglantes guerres que la France a soutenues, lorsque les Puissances les plus formidables ont été armées contre elle pendant un long espace de tems, ont rendu une quantité de Chirurgiens si expérimentés dans le traitement des Plaies d'armes à feu, ou d'arquebusades, que je ne saurois, sans quelque sorte de témérité, entreprendre d'en parler, en ayant peu traité en comparaison de ces excellens Chirurgiens, qui ont été Consultans ou Chirurgiens-Majors des Armées du Roi en Flandre, en Allemagne, en Espagne & en Italie, si je ne m'y sentois engagé par le dessein que j'ai de rendre ce Traité de Chirurgie aussi complet qu'il m'est possible, & de faire ensorte, par ce moyen, d'en donner une idée assez juste aux jeunes Chirurgiens, qui leur fasse connoître la différence qu'il y a entre les plaies faites par des instrumens coupans & tranchans, & celles qui le sont par ces terribles armes.

Comme la définition des premières est déduite dans toute son étendue à l'endroit où j'en ai parlé, je dirai ici que quoique la plaie faite par une arme à feu, soit une solution récente de continuité, faite tant en partie molle qu'en partie dure, elle est le plus souvent, à la différence des autres, non seulement sans hémorrhagie, mais elle n'est pas même d'abord sanglante; parce que la balle qui casse, brise & détruit également les chairs, les os & les vaisseaux qui se rencontrent dans sa route, cause une contusion à toutes ces parties, qui jointe à la qualité brulante de la poudre qui pousse la balle, ferme & bouche les ouvertures qui se font aux vaisseaux, de manière que souvent il n'en sort aucune goutte de sang : cependant l'hémorrhagie est un accident fort à craindre quelques jours après, lorsque la suppuration fait tomber les escarres, qui laissent alors la liberté au sang de sortir avec profusion ; ce qui oblige le Chirurgien de se tenir toujours prêt à remédier à cet accident, sur-tout quand la plaie se rencontre à quelque endroit où il passe des artères ou des veines considérables, ou qu'elle en est proche; parce qu'une seule branche de ces gros vaisseaux ne causeroit pas un moindre accident, que si c'étoit le vaisseau même. Cela marque la nécessité où est le Chirurgien d'être muni d'eau styptique, de cautères actuels & de potentiels, d'astringens, & enfin de tout ce qui peut arrêter une perte de sang, plus ou moins grande ; sans que rien l'empêche de satisfaire au précepte qui dit, qu'*à une grande maladie, il faut un grand remède.*

L'on voit par cette définition, que l'intention que le Chirurgien doit avoir dans la cure des

des plaies d'armes à feu, est la suppuration, puisqu'il ne peut procurer la réunion, qu'après que la suppuration aura donné occasion à la partie (par la chûte des escarres qui occupent toute la circonférence de la plaie) de se déterger, s'incarner & se cicatriser; ce qu'il obtiendra par le moyen d'un digestif, comme je dis l'avoir fait à plusieurs que j'ai pansés lorsque la plaie s'est trouvée dans les chairs seulement, & avec la teinture d'aloès, quand il s'est rencontré quelque portion d'os emportée, rompue, ou découverte, dont il aura fallu que l'exfoliation se soit faite, avant que la plaie ait pû se mondifier & se cicatriser; parce que si la guérison se faisoit autrement, elle seroit sujette à récidive, n'étant sûre & certaine qu'après que toutes les esquilles qui n'ont pu se réunir au corps de l'os, s'en sont séparées.

Ce n'est pas qu'il soit absolument nécessaire de tenir une plaie aussi long-temps ouverte, que l'on a lieu d'appréhender qu'il n'y reste quelque esquille à sortir, particulièrement lorsque cette esquille paroît pouvoir se réunir à son tout; parce qu'elle s'ouvriroit aisément un passage au-travers des chairs, supposé qu'elle vînt à se séparer dans la suite; & il ne seroit pas plus nécessaire, à l'occasion d'une douleur piquante, ou sur quelque autre leger soupçon: d'aller fouiller autour de la plaie pour chercher ce que l'on ne trouveroit pas. Il faut toujours panser la plaie, & la guérir autant qu'il sera possible; car s'il y a quelque corps étranger que l'on n'ait pas pu tirer d'abord, il empêchera la réunion, ou il fera rompre la cicatrice dès qu'elle sera faite, & pour lors la nature, en poussant ce corps étranger à la super-

ficie, facilitera les moyens de le pouvoir tirer aisément & sans aucun danger ; ce que l'on n'auroit pu faire auparavant, comme on le voit arriver fort souvent.

Ce n'est pas assez que l'intention du Chirurgien soit de réunir une plaie d'arme à feu, après avoir tiré les portions des os qui se seront trouvés fracassés dans le progrès du coup ; il faut aussi qu'il ait une attention particulière à tirer les autres corps etrangers, qui peuvent y avoir été poussés par la balle, tels que sont des morceaux de drap, ou de toile, de la bourre, du bois, enfin tout ce qui est susceptible de pourriture ; & encore le fer, qui produit de la rouille, & le cuivre, qui fait du verdet ; parce qu'ils donnent tous occasion à de fâcheux abscès, qui s'y forment dans la suite, & qui sont d'autant plus fâcheux, qu'ils ne peuvent être guéris que la cause n'en soit ôtée ; quelquefois il faut de grandes précautions pour le faire, par la proximité d'un tendon, ou d'un vaisseau considérable ; la lésion de l'un, & l'ouverture de l'autre, étant également à craindre dans l'incision qu'il faut faire pour faciliter l'extraction d'un corps étranger, dans la vue de prévenir un plus grand mal.

Au reste, ce n'est pas une absolue nécessité de tenter l'extraction de tous les corps étrangers en général, qui sont restés au dedans du corps, ou au fond d'une plaie ; il faut en excepter ceux qui n'ont aucune des mauvaises qualités que je viens de dire ; tels que sont l'or, l'argent & le plomb ; car autant que le Chirurgien doit donner d'attention à tirer les précédens, autant doit il s'exempter de faire des incisions inutiles & de grands délabremens, pour

saisir opiniâtrément ceux qui ne peuvent causer de grands désordres aux endroits où ils se sont cachés ; à moins qu'une grande facilité à les tirer tous ne l'y engage : ce que pour lors il ne doit pas négliger ; car un corps étranger, de quelque nature qu'il puisse être, est toujours nuisible & à charge à la nature, & peut même quelquefois causer de fâcheux accidens, comme je l'ai vu arriver à plusieurs Officiers, auxquels des balles restées profondément embarrassées dans des parties, couloient par leur propre poids dans l'interstice des muscles, & ne s'arrêtoient que près d'une jointure, dont elles intéressoient fort le mouvement : incommodité dont j'ai délivré deux Officiers ; l'un du Régiment de Fomboisard, Dragons, auquel une balle de mousquet, qui étoit restée dans les fléchisseurs de la jambe, & qui s'étoit glissée dans leur interstice, entre le biceps & le demi-nerveux, jusqu'au jarret, causoit beaucoup d'incommodité dans la flexion de la jambe. Comme je la touchois avec le doigt, j'ouvris peu-à-peu ce qui étoit au-dessous, sans endommager aucun rameau de la grosse artère, qui étoit directement au-dessous, dont le battement se manifestoit à la vue : je tirai cette balle, & ne mis sur l'ouverture que j'avois faite qu'une compresse, trempée dans l'eau-de-vie, avec un bandage contentif, & la réunion s'en fit sans aucune difficulté.

L'autre étoit un Officier du Régiment de Presle, Cavalerie, auquel je tirai une balle au pli du bras, qui s'y étoit glissée depuis sa partie moyenne, où il avoit reçu le coup, & où son entrée étoit bien marquée, & cela dans l'interstice du biceps & du brachial interne,

fléchisseurs de l'avant-bras. Le pansement fut assez semblable à celui du précédent, la guérison de ces sortes de plaies étant d'autant plus facile à obtenir, qu'elles ne demandent qu'à être réunies dès que le corps étranger est ôté, n'étant alors que des plaies simples.

Il y a deux manières d'ôter les corps étrangers ; sçavoir, par impulsion, ou par expulsion : par impulsion, c'est par le côté opposé, quand le Chirurgien y trouve plus de facilité & moins de risque, comme je l'ai fait en ces deux occasions : par expulsion, c'est-à-dire, par l'endroit même de la plaie par lequel le corps étranger est entré ; ce qui ne se peut ni ne se doit faire qu'aux conditions que j'ai dites, en se gardant bien de s'exposer à ouvrir quelque vaisseau considérable, auprès duquel seroit le corps étranger (comme j'ai dit l'avoir fait, dans une de mes Observations) ou d'endommager quelque tendon ; ce qui feroit perdre à la partie le mouvement auquel le muscle seroit destiné. Cela fait voir que dans ces occasions un Chirurgien est obligé de travailler avec circonspection, pour obtenir la guérison, il doit au moins prendre garde à ne pas augmenter le mal.

OBSERVATION CCLXXXII.

Au mois de Mars 1692, je reçus ordre de M. de Montigny, Intendant de Marine au Havre, d'avoir soin des blessés qui furent mis à terre à l'Isle de Tatihou, après le combat d'une Frégate du Roy, contre une d'Angleterre, qui fut prise. Ces blessés, tant de l'une que de l'autre de ces deux Frégates au nombre de vingt-huit ou trente, commis aux soins du Sieur

Martin, Chirurgien de la Hogue, conjointement avec ceux de la Frégate prise, étoient en fort bon état, à l'exception d'un Officier, qui avoit reçu un coup de fusil en la partie moyenne & antérieure de la jambe droite, qui lui cassoit le *tibia*, duquel il étoit sorti quelques esquilles, & dont j'en tirai encore plusieurs, lesquelles avoient donné occasion à un dépôt des plus terribles sur sa jambe, qui étoit tuméfiée à l'excès, jusqu'au genou, mais encore davantage en sa partie inférieure & au-dessous de la fracture, en laquelle l'impression du doigt restoit comme il fait dans de la pâte, lorsqu'on presse dessus : cela déterminoit ces Chirurgiens à faire l'amputation de cette jambe, quand j'arrivai; mais comme je vis que le blessé étoit un bon sujet, qu'il ne manquoit ni de force ni de résolution, que rien ne paroissoit presser assez pour en venir à cet extrême remède, & que quelque disposition qu'il y eût à la mortification, elle ne s'étoit encore emparée d'aucune partie, & nous laissoit la liberté de tenter les remèdes convenables dans un cas pareil; cela me fit résoudre à les mettre en usage : j'appliquai donc un bon cataplasme confortatif & corroboratif, fait avec les farines, les poudres aromatiques, le gros vin, & le reste, comme je le marque dans mes Observations; je me servis aussi de la myrrhe & de l'aloès, pour imbiber dans le pansement les tentes & les plumaceaux, & en appliquer sur la portion de l'os découvert; j'y ajoûtai le bandage à dix-huit chefs, & les compresses trempées dans le vin aromatique : enfin tout le pansement fut semblable à celui d'une frac-

ture compliquée ; ce que nous ne pûmes faire que le lendemain, n'étant pas alors en lieu d'avoir ce qu'il falloit. Ce blessé n'eût pas été ainsi pansé pendant huit jours, qu'il parut un changement très-considérable de bien en mieux, & quinze jours ensuite sa jambe blessée n'étoit pas plus tuméfiée que la saine, par la transpiration que ce cataplasme procuroit ; l'exfoliation des os se fit dans son temps, après que les esquilles furent sorties, & la plaie fut mondifiée, cicatrisée & parfaitement guérie ; en-sorte que le blessé commença à marcher sans béquilles, & s'en retourna à S. Malo au bout de cinq mois, du jour que je le vis la première fois, qui étoit le huitième jour après sa blessure, dont on lui avoit fait un prognostic des plus fâcheux, dès qu'il eut reçu le coup.

RÉFLEXION.

LE peu d'attention que ces Chirurgiens faisoient à la grandeur de la blessure de cet Officier, étoit le plus fâcheux accident qui pût arriver à sa plaie, au pansement de laquelle ils n'employoient qu'un plumaceau trempé dans l'eau-de vie sur l'os, & l'onguent digestif sur la plaie des chairs, avec un emplâtre de diapalme par-dessus, une compresse, & une bande roulée pour tenir l'appareil, sans se mettre en peine d'appaiser la grande inflammation qui avoit succédé à cette plaie, & qui attiroit une si violente fluxion sur toute la jambe, qu'elle étoit prête à tomber en gangrène, si par les remèdes dont je me servis, cette inflammation n'avoit été calmée ; en sorte que tous les acci-

dens cesserent sans retour, & sans que ce blessé en souffrît la moindre incommodité dans la suite.

Cela n'auroit pas encore réussi, si malgré l'efficacité des remèdes dont je me servis, je n'avois substitué le bandage à dix-huit chefs au lieu & place de la bande roulée, par l'impossibilité qu'il y avoit de l'appliquer, sans faire faire un mouvement considérable à la partie blessée, dont la grande fracture, jointe à la déperdition de substance qu'avoit soufferte le *tibia*, exigeoit un parfait repos, & une situation ferme & stable; ce qu'elle ne trouveroit pas dans l'usage de cette bande roulée, mais bien dans celui de ce bandage, dont les chefs se levent & s'appliquent, sans qu'il soit nécessaire de mouvoir le membre fracturé : c'est toute l'attention que doit avoir le Chirurgien pour guérir la fracture avec plaie.

Il faut encore observer que ce blessé fut heureux de n'avoir que le *tibia* fracassé; car si le péroné l'avoit aussi été, je doute fort que j'eusse pu lui être d'aucun secours, parce que cet os resté entier, soutient l'autre dans sa longueur, & par conséquent la jambe : je ne m'assujettis à d'autre attention, sinon de la tenir droite; à quoi je réussis parfaitement bien, en mettant en pratique les régles générales, dont je me suis si bien & tant de fois expliqué dans le Chapitre des fractures, qu'il seroit fort inutile d'en faire ici une ennuyeuse répétition.

Observation CCLXXXIII.

Au mois de Juillet 1712, nous fûmes priés, M. des Rosiers & moi, d'aller à Cherbourg,

pour voir le fils du Greffier de S. Malo, qui étoit blessé d'un coup de fusil à la cuisse, & qui étoit pansé par les Sieurs Soleil, pere & fils, Maîtres Chirurgiens du lieu. La plaie étant découverte, nous la trouvâmes située en la partie supérieure & externe de la cuisse gauche; la balle fracassoit le femur à l'endroit du grand trochanter, & sortoit du dedans de la cuisse, environ trois doigts au dessus & à côté de l'insertion du triceps, avec une inflammation des plus violentes, accompagnée d'une douleur si vive, que quelque attention que l'on eût à le panser avec toute la douceur possible, il ne pouvoit se dispenser de pousser des cris tels que ceux d'un homme impatient à l'excès.

Nous prîmes les mesures les plus justes, pour qu'il ne manquât rien dans les pansemens de tout ce qui pouvoit contribuer à l'avancement de la guérison, tels que pouvoient être les cataplasmes résolutifs & confortatifs, les injections détersives, faites avec la myrrhe, l'aloès, le sucre candi, les aristoloches longue & ronde dans le vin blanc, & animées d'eau-de-vie, & enfin le digestif, composé des mêmes drogues; observant toute l'exactitude que l'on pouvoit avoir du côté du régime de vivre, ainsi que des remèdes généraux, jusqu'aux vulnéraires : leur usage ne fut point discontinué, non plus que l'exactitude dans les pansemens qui se faisoient deux fois par jour : le tout étant sans aucun succès, & allant au contraire de mal en pis, nous n'avions à prendre d'autre parti que celui (1) de l'amputation, que nous

(1) Comment osa-t-on conseiller l'amputation de la cuisse pour une plaie d'armes à feu, qui péné

lui proposâmes, mais fort inutilement; ce blessé préférant la mort à sa guérison, sous une telle condition.

Le Sieur de Préfontaine, ancien Maître-Chirurgien de Granville, auquel le père du blessé avoit beaucoup de confiance, y fut envoyé, pour voir conjointement avec les Sieurs Soleil, des Rosiers & moi, si nous le pouvions résoudre à accepter la proposition que nous lui avions faite de lui amputer la cuisse, sans quoi il étoit impossible de le guérir. Il avoit pris son parti, sans en vouloir démordre; nous eûmes beau lui représenter que quoique la plaie fût plus fâcheuse au lieu où elle étoit située, l'opération n'en seroit pas plus long-temps à faire, & qu'il n'en guériroit pas moins que si elle étoit plus bas, étant jeune & d'un bon tempérament, joint au climat très-favorable à la guérison des plus grandes plaies. Il ne répondit à aucune de nos raisons, & resta dans son entêtement. Comme il ne fut jamais d'homme moins docile, nous fûmes obligés de le laisser aux soins de M. Soleil. La suppuration devint excessive, en sorte qu'elle se glissa dans l'interstice des muscles fléchisseurs de la jambe,

---

trant à travers les parties externes & supérieures de ce membre, avoit fracassé le grand trochanter? il est impossible de couper la cuisse aussi haut. Le Lecteur appercevra aisément en quoi la conduite des Chirurgiens fut défectueuse vis-à-vis de ce blessé; puisqu'ils ne firent aucune incision à l'entrée, ni à la sortie de la plaie, & qu'ils abandonnèrent les choses à la nature.

jusqu'au jarret, abreuva l'articulation du fémur, & regorgea dans les muscles fessiers ; de manière que toutes ces parties en étoient tellement remplies, qu'il se fit une fonte générale dans toute l'habitude : après quoi ce blessé mourut dans un parfait marasme.

RÉFLEXION.

Il y a des plaies qui d'elles-mêmes sont si fâcheuses, & qui arrivent à des sujets si entêtés & si indociles, que toute la science humaine ne sçauroit les guérir.

Celui dont on vient de parler en est un exemple. Le fracas que l'on trouva par l'ouverture de la cuisse de ce blessé après sa mort, étoit tel que nous l'avions prévû, & que tous les accidens qui avoient suivi nous le confirmoient : nous ne fûmes donc pas surpris d'en apprendre l'événement, ne doutant pas qu'il ne nous fût confirmé par l'ouverture de la partie, après la mort du blessé.

Les cataplasmes dont nous nous étions servi, & qui nous avoient souvent réussi en des cas à-peu-près semblables, aussi bien que les injections, nous furent inutiles en cette occasion, n'ayant pu appaiser l'inflammation, calmer la douleur, ni diminuer la fluxion, qui causa une suppuration excessive, parce qu'il ne fut pas en notre pouvoir d'empêcher les esquilles de piquer sans cesse les membranes, & d'y causer de continuelles douleurs ; ce qui prouvoit trop bien que tant que la cause subsiste, l'effet persévère.

C'est en pareille occasion que l'on peut juger,

combien il eſt plus avantageux d'être bleſſé à la jambe ou à l'avant-bras, où il y a deux os, que de l'être à la cuiſſe ou au bras, où il n'y en a qu'un ſeul; & de la différence qu'il y a de n'en avoir qu'un des deux fracturé, ou de les avoir tous deux, quoiqu'avec une arme à feu; & que même, ſi le malheur devoit arriver, il vaudroit encore mieux avoir les deux os de la jambe caſſés, qui ſont le *tibia* & le *péroné*, fracturés, ou les deux de l'avant-bras, qui ſont le *cubitus* & le *radius*, que le *fémur* qui eſt celui de la cuiſſe, ou l'*humerus* qui eſt celui du bras; parce que la déperdition de ſubſtance, quelque peu qu'il y en ait à l'un ou à l'autre de ces os ſeuls, ne ſe peut que très-difficilement réparer; au contraire de la jambe, ou de l'avant-bras, où étant deux, il ſe peut que l'un ou l'autre qui n'aura que peu ou point ſouffert de déperdition de ſubſtance, ſe peut parfaitement bien rétablir, & être d'un grand ſecours à l'autre, qui en aura eu une conſidérable, tant pour la génération du calus qui s'y forme, que pour maintenir la jambe dans ſa longueur naturelle; ce qui ne ſe peut abſolument faire à l'os de la cuiſſe & du bras. L'amputation du bras, dont j'ai parlé dans une Obſervation précédente, réuſſit, & le malade ſe tira heureuſement d'affaire, après l'avoir ſoufferte tout proche de l'articulation de l'*humerus* avec l'omoplate : elle auroit apparemment réuſſi à celui-ci, s'il l'avoit acceptée; mais le bleſſé dont il s'agit, étoit l'homme du monde le plus mauvais & le plus indocile que j'aye traité depuis quarante-quatre années que j'exerce la Chirurgie.

Voilà ce que je crois devoir dire des plaies d'armes à feu, joint à ce que j'en ai déja dit en plusieurs endroits de cet Ouvrage, lorsque le cas s'en est présenté, moins pour en donner des leçons, par la raison que j'ai dite, que pour faire connoître aux jeunes Chirurgiens qu'ils seront en état de traiter toutes les maladies chirurgicales dont le corps humain peut être attaqué, pourvû qu'ils les ayent vu traiter par d'habiles Maîtres & avec application & réflexion, se gardant toujours, autant qu'ils pourront, d'augmenter le mal, au cas qu'ils ne puissent pas le guérir.

Ce n'est pas assez que de sçavoir travailler, & de ne rien faire sans réflexion, il faut encore que le Chirurgien ait une belle ame & le cœur bien placé, sans jamais rien exiger tiranniquement des blessés qu'il aura guéris, sous quelque prétexte que ce soit; mais il doit au contraire être doux, honnête, affable, & sur tout charitable, comme j'ai toujours tâché de l'être, dont je rends de très-humbles graces au Seigneur, qui m'a fait celle de servir les pauvres, sans que j'aye à me reprocher d'avoir jamais refusé mon secours à aucun, ni dans les accouchemens les plus laborieux & difficiles, ni pour aucun abscès, plaie, ulcère, fracture, & dislocation, ni enfin pour toutes sortes de maladies en général, ni d'avoir prolongé le traitement d'une plaie, pour en tirer un lucre sordide, non-seulement comme mes Observations le justifient, mais aussi comme tout le pays le peut témoigner.

Et comme j'ai un fils, qui semble devoir me succéder, non en pratiquant la Chirurgie,

mais en qualité de Médecin, je prie très-instamment le Seigneur, que s'il ne lui donne de meilleurs sentimens que ceux que j'eus à l'endroit des pauvres malades, au moins il ne lui en donne pas de plus mauvais. C'est la grace que j'espère de sa grande miséricorde, & celle de me recevoir à la fin de mes jours dans le séjour des Bienheureux; le terme de ma vie ne devant pas être fort éloigné, vu mon âge avancé, & les fatigues que j'ai souffertes depuis tant d'années, non-seulement dans la pratique laborieuse des Accouchemens, mais aussi de tout le reste de la Chirurgie.

CHAPITRE XVIII.

Des Ulcères.

L'ULCÈRE est une solution de continuité en la chair, avec un écoulement de sanie qui empêche la réunion.

La cause des Ulcères est interne, ou externe; interne, tels que sont ceux qui succèdent à des abscès, soit au col, à la poitrine, au ventre, à l'*anus*, ou aux jambes, aucune partie n'en étant exempte; externe, telle que peut être une plaie qui dégénère en ulcère, & principalement celles qui sont à la poitrine, ou au bas ventre, lorsque le Chirurgien ne s'est pas appliqué, autant qu'il auroit dû, à les déterger, consolider & cicatriser, ou que par un trop long usage des tentes, il a donné occasion aux lèvres de la plaie de s'endurcir.

Les ulcères différent, en ce que les uns se guériſſent avec facilité, dès qu'ils ſont traités avec méthode; au lieu que les autres non-ſeulement ne peuvent, mais même ne doivent pas être guéris, parce que leur guériſon cauſeroit un plus grand mal.

Les ſignes des ulcères ſont très-apparens, par l'heureuſe diſpoſition que l'on trouve aux uns, auxquels la ſuppuration devient belle, égale & ſans odeur, dès que les remèdes y ſont adminiſtrés à propos, enſorte qu'ils ſe détergent, ſe mondifient, & ſe cicatriſent à vue d'œil: au lieu que les autres ſe rendent rebelles, à cauſe de l'humeur corrompue qui y afflue; car loin de céder aux remèdes qu'on y applique & qui y ſont judicieuſement adminiſtrés, cette humeur n'en devient que plus âcre & rongeante, & les bords ſont toujours rouges & gonflés, non-ſeulement à l'endroit de l'ulcère, mais auſſi à ſa circonférence, plus ou moins étendue.

Le pronoſtic que l'on doit faire des ulcères, eſt que l'ulcère de cauſe externe, qui ne vient qu'enſuite d'une plaie qui a été mal panſée, ſe peut guérir, en conſommant la calloſité qui en empêche la réunion. Celui qui eſt entretenu par la carie ou corruption de quelque os, ne peut être guéri que cette mauvaiſe portion d'os ne ſoit ou exfoliée d'elle-même, ou enlevée par le moyen des remèdes. Celui qui eſt rongé par quelque humeur maligne, & celui qui eſt putride, chancreux, ou gangréneux, ne peut qu'à peine guérir; enfin la cure de cet ulcère, ſuppoſé qu'elle ſe pût obtenir, donneroit occaſion à un plus grand mal, comme celle des hémorrhoïdes ulcérées.

La cure de l'ulcère conſiſte dans la deſſica-

tion de l'humeur qui l'entretient. Pour y parvenir il faut se servir de remèdes suppuratifs ; de déterſifs, de mondicatifs, & de ceux qui ſont propres à engendrer une chair ferme, dure, ſéche & ſolide, qui eſt la cicatrice ; en un mot des remédes qui ſatisfont à l'intention que l'on doit avoir, qui eſt de déterger & conſolider l'ulcère, pour enſuite obtenir la réunion.

Comme de toutes les maladies qui affligent le corps humain, il n'y en a point que j'aye moins traité que les ulcères, à moins qu'on ne prenne le nom d'ulcère généralement pour toute ſolution de continuité, avec ſanie & pourriture, telles que ſont toutes les plaies, dès qu'elles ceſſent de fournir du ſang, & que j'ai aſſez heureuſement guérie, ſans qu'aucune ſoient reſtée fiſtuleuſe ; je me contenterai de parler de l'ulcère chancreux, du fiſtuleux, & de celui qui eſt avec carie ; parce que ce ſont ceux dont j'ai traité un grand nombre de perſonne, les unes avec un heureux ſuccès, les autres fort inutilement ; ce que j'avoue volontiers, parce que comme il y a une certaine quantité de maladies que le Chirurgien peut & doit guérir, il y en a auſſi quelques-unes auxquels il ne doit pas toucher, telles que ſont celles qui ſe trouveront dans la ſuite de ce Chapitre.

OBSERVATION CCLXXXIV.

Au mois de Septembre 1697, un Laboureur de la Paroiſſe de Montaigu m'amena ſa fille, à laquelle il étoit reſté une fiſtule à l'endroit où j'avois ouvert un abſcès l'année précédente, au grand *cantus* de l'œil droit, qui fourniſſoit un

larmoyement continuel, lequel étoit un ſigne certain de l'altération de l'os *unguis*, en conſéquence de l'obſtruction qui s'étoit faite au conduit naſal, laquelle donnoit lieu à cet écoulement de ſéroſités, qui ne paſſant plus par ce conduit, refluoient par cette fiſtule, & cauſoient à cette jeune fille une grande incommodité; ce qui obligea d'autant plus volontiers ſon père à me la ramener, que c'étoit la même dont j'ai parlé dans une Obſervation que j'ai inſérée dans le Traité des Tumeurs.

Cette maladie, quoique facile à connoître, puiſqu'elle ſe manifeſtoit d'elle-même, étoit néanmoins difficile à guérir, tant par rapport à l'opération, qu'à cauſe de la délicateſſe des parties voiſines qui en pouvoient être offenſées.

Ces conſidérations ne m'empêchèrent pas de l'entreprendre. Je commençai par un cauſtique, compoſé d'un peu de ſublimé corroſif incorporé avec du ſuppuratif, dont je couvris un très-petit bourdonnet, que j'introduiſis dans la fiſtule, & que j'y laiſſai depuis le ſoir juſqu'au matin, pendant lequel temps je mis de temps en temps la moitié d'une pomme pourrie ſur l'œil; & le lendemain, à la levée de cet appareil, qui avoit cautériſé l'endroit ſur lequel il étoit appliqué, je fis rougir le bout de ma ſonde, que je conduiſis le long de cette fiſtule, ſur la portion de l'os découvert; je l'y laiſſai aſſez long-temps pour y faire une impreſſion capable de procurer l'exfoliation de ce petit os, qui étoit la ſource du mal. Les ſuites en furent ſi heureuſes, que cette fille ſe trouva parfaitement guérie, ſans que ſon œil ait en aucune façon larmoyé depuis, ni qu'elle en ait ſouffert aucune incommodité.

RÉFLEXION.

La promptitude avec laquelle j'exécutai l'opération que j'avois entreprise pour guérir cette fistule, fut cause de la guérison de la malade, que je n'aurois osé entreprendre, si c'eût été une personne d'une plus grande considération, ou du moins sans être muni d'un entonnoir, pour introduire au-dedans de la fistule, & le pousser jusques sur l'os découvert; au moyen de cet entonnoir, j'aurois conduit ma sonde, dont le bout étoit rougi au feu; je m'y serois pris ainsi, dans la crainte d'endommager quelque partie dans le trajet de la sonde. C'est-là ce que les Experts en l'Art conseillent de faire : mais je l'exécutai tout autrement, par une raison opposée à la leur, qui est d'empêcher, par cet entonnoir, le chaleur de la sonde d'agir dans le progrès de cette fistule; car je suis persuadé que ce fut l'ardeur de cette sonde qui boucha la circonférence de la fistule, & y causa un escarre, dont la chûte procura la réunion; en quoi j'ai fait consister la principale cause de la guérison.

Le sublimé corrosif avoit bien enlevé la dureté de l'entrée de cette fistule, mais non celle du fond, qui ne le fut que par la brûlure de la sonde rougie. J'eus soin, en l'introduisant, de l'éloigner du globe de l'œil autant qu'il me fut possible, & de tenir sans cesse une moitié de pomme pourrie dessus, en forme de défensif, pour empêcher l'inflammation d'augmenter, ou de consumer les humeurs qui sont les organes de la vue; de manière que si cette opération ne préserva pas absolument cet œil d'inflamma-

tion, au moins en empêcha-t elle l'excès, & fit qu'elle se dissipa en peu de jours, & que la malade fut en fort peu de temps si bien guérie, qu'elle n'en ressentit aucune incommodité.

L'application du sublimé, incorporé avec un peu de suppuratif, dont je couvris le bourdonnet, avoit seulement consumé la dureté des bords de la fistule, sans avoir communiqué sa qualité caustique aussi profondément qu'il étoit nécessaire pour la parfaite guérison de la fistule. Pareille chose m'est arrivée en la personne d'une jeune Demoiselle, qui est fort bien guérie en apparence, mais à laquelle il sort quelquefois une larme de l'œil; parce que je n'osai faire l'opération complette, ou de la manière que je la fis à cette jeune fille; ce qui a fait que la sérosité qui se répand dans l'œil, pour entretenir la liberté de son mouvement, n'ayant pu recouvrer son passage en toute liberté, par l'obstruction qui s'est conservée au conduit nasal, fait refluer cette sérosité au dedans de l'œil, & l'en fait sortir quand il y en a une certaine quantité d'amassée; sans quoi elle auroit repris sa route ordinaire, qui est de s'écouler de l'œil au-dedans du nez.

OBSERVATION CCLXXXV.

Au mois de Juin 1699, je fus mandé à dix lieues de cette Ville, pour voir un Particulier qui avoit une fistule un peu à côté de la nuque, ensuite d'un très-grand abscès qui s'y étoit formé, & qui occupoit toutes les vertèbres du cou; il s'étoit ouvert en cet endroit il y avoit cinq a six mois, & avoit été pansé par un Chirurgien du pays, avec assiduité pendant quel-

que temps ; mais ce Chirurgien voyant le mauvais train que prenoit cet abſcès, laiſſa ce qu'il jugeoit néceſſaire pour panſer ce jeune homme, avec une tente & une emplâtre par-deſſus, ſans y avoir voulu rien faire davantage, aſſurant le père que ce ne ſeroit rien, & que ſon fils ſeroit bientôt guéri.

Je ſondai ce ſinus, que je trouvai continuer ſon progrès le long des vertèbres, de la longueur de quatre à cinq travers de doigt. Je remis au lendemain à faire l'opération, qui fut d'introduire mon conducteur juſqu'au fond du ſinus, le long duquel je coulai un biſtouri, qui me ſervit à l'ouvrir dans toute ſon étendue. Je remplis cette ouverture de charpie ſéche, afin d'arrêter le ſang, & le lendemain je couvris un plumaceau d'ægyptiac, que je continuai d'appliquer juſqu'à parfaite guériſon, qui fut accomplie environ trois ſemaines après que j'eus fait cette ouverture.

RÉFLEXION.

Il y a des Chirurgiens qui, par une complaiſance aveugle, ou par timidité, ou dans la crainte de paſſer pour cruels, en ſe ſervant de la lancette, ou d'autres inſtrumens, pour ouvrir les abſcès quand ils ſont en maturité, & procurer au pus par ce moyen une iſſue facile ; il y a, dis-je, des Chirurgiens qui ſe ſervent au contraire de remèdes émolliens & maturatifs, & laiſſent ouvrir l'abſcès, au lieu où il y a le plus de diſpoſition : & ſouvent, loin que ce ſoit le lieu d'élection, qui doit toujours être en la partie inférieure ou la plus déclive, l'ouverture ſe fait au contraire en la moyenne, ou même en

la supérieure ; ce qui est cause que le pus, au lieu de s'évacuer, à mesure qu'il se forme, coule toujours en bas, dilate les parties, & s'oppose d'autant plus à la réunion, qu'il s'y forme au contraire de mauvaise chairs dans le fond, propres à produire une fistule, qui a sa sortie fort étroite & un fond fort ample ; telle qu'étoit celle de ce jeune homme, qui ne se put guérir qu'elle ne fût entièrement ouverte, & que les mauvaises chairs ne fussent consumées, pour ensuite en procurer de nouvelles, qui fussent d'une meilleure qualité, pour former une cicatrice bien affermie & exempte de récidive.

OBSERVATION CCXXXVI.

Au mois de Juin 1705, un Particulier ayant reçu un coup d'épée un peu au-dessous de l'ombilic, à trois doigts de la ligne blanche, du côté gauche, qui continuoit son trajet entre les muscles obliques, de la longueur de trois à quatre travers de doigt, & pénétroit dans la capacité de l'*abdomen*, fut pansé pendant trois à quatre mois par un Chirurgien, sans pouvoir être guéri ; ce qui l'obligea de venir, avec ce Chirurgien, me faire voir cet ulcère ou cette vieille plaie. Je trouvai, au moyen de la sonde, un sinus qui couloit le long des muscles, dans l'interstice desquels il s'étoit fait un dépôt très-considérable, faute d'avoir dilaté la plaie dans toute (1) l'étendue de son progrès, dès le pre-

(1) La plaie ne resta point fistuleuse faute d'avoir été incisée dans toute son étendue, mais parce

mier jour ; ce Chirurgien s'étant contenté de la panser avec une tente proportionnée à la plaie, dans l'espérance de la guérir plutôt : mais elle s'étoit rendue fistuleuse, ensorte que la cure consistoit dans la dilatation des parties divisées par le séjour du pus qui s'y amassoit continuellement entre les pansemens, afin de procurer un bon fond de réunion, au lieu des mauvaises chairs qui s'y étoient formées ; ce que j'exécutai le lendemain, par une incision d'environ quatre travers de doigt, que je fis sur mon conducteur ; & je ne me servis au pansement, que de plumaceaux couverts d'ægyptiac, sans en avoir changé jusqu'à parfaite guérison, qui fut accomplie en moins d'un mois, sans qu'il arrivât aucun accident depuis que cet ouverture fut faite.

RÉFLEXION.

QUAND un coup d'épée ne fait que pénétrer directement dans la capacité de l'abdomen, ou que le trajet n'est pas long, on peut sans crainte tenter la réunion, en observant néanmoins de se servir de tentes plus petites que n'est la plaie, afin de faciliter la sortie du peu de sang & de pus qui s'y forme ; & s'il survient quelque accident qui s'oppose à la réunion, il faut aussitôt dilater la plaie ; mais quand elle coule le long des muscles obliques, avant que de pénétrer dans la capacité du bas-ventre, ou quand

---

qu'on y avoit introduit une tente qui l'avoit empêchée de se guérir, comme une plaie simple dans le commencement, & qui par la suite avoit retenu les matières & les avoit obligées à séjourner.

même elle n'y pénétreroit pas, c'est une nécessité absolue de la dilater ; & comme c'est de la réunion du fond de la plaie que dépend le reste de la cure, il faut avoir soin par conséquent, pour que la réunion commence par ce fond, de ne pas tomber dans la faute que fit ce Chirurgien, c'est-à-dire, de ne pas se servir d'une grosse tente, mais d'une assez petite pour ne pas tenir absolument tout le sang, ni le pus qui se forme dans la plaie, lesquels s'amassèrent en telle quantité dans celle-ci, qu'ils causèrent la dilatation des muscles obliques, dans l'interstice desquels ces matières superflues trouvèrent une grande facilité à se répandre, & dont elles ne purent être évacuées que par l'ouverture, que je fis dans tout le trajet du coup, afin d'en procurer l'évacuation ; & pour la guérison, je ne me servis que du seul ægyptiac, qui de tous les onguens est le plus détersif & dessicatif : l'usage m'en fut si avantageux, que l'ulcère se trouva consolidé & cicatrisé dans le temps que je l'ai dit.

Quoique cet onguent ne soit pas fort en usage, c'est néanmoins celui duquel j'ai expérimenté les meilleurs effets, pour amener à cicatrice un ulcère dont le fond a une large étendue, comme il paroît par la relation que j'ai faite des deux ulcères précédens, à laquelle j'en pourrois joindre plusieurs autres ; parce que ce remède, outre la qualité détersive qu'on lui donne, en a encore une dessicative & un peu corrosive, au moyen du verdet qui entre dans sa composition ; ce qui fait que cet onguent empêche l'accroissement des chairs plus que tout autre, qui, au lieu de les consommer, faciliteroit leur génération, & obligeroit le Chi-

rurgien de se servir sans cesse de la pierre infernale, du vitriol, ou de quelque autre dessicatif, pour procurer la cicatrice, par la disposition que les chairs ont à se produire & à s'élever au-dessus de la peau, si leur progrès n'est arrêté par l'ægyptiac, ou quelque autre remède qui ait à peu près la même qualité.

Quand je dis qu'il faut dilater une plaie, pour empêcher un amas qui paroît se vouloir former dans l'interstice des muscles obliques ou transversaux, ou même celui qui est déjà fait à l'occasion d'un abscès qui n'a pas été ouvert suivant les préceptes de l'Art; j'entends que c'est lorsque le trajet du coup, ou quand l'amas de la matière n'est pas trop éloigné : car pour lors il faudroit seulement pousser une sonde au-dedans, & faire une ouverture à son extrémité sur cette sonde, comme j'ai dit en d'autres Observations l'avoir fait; sans quoi l'on tomberoit dans le cas d'un blessé, auquel un Chirurgien coupa les trois muscles fessiers transversalement, quoique le coup d'épée eût son entrée & sa sortie; ou dans le cas d'un autre, auquel, à l'occasion de quelques grandes contusions qu'il reçut à la tête, l'on fit au cuir chevelu une incision pareille, aussi grande que celle que l'on fait à la tête d'un cadavre à dessein de scier le crâne pour faire la démonstration du cerveau, desquelles incisions ils moururent tous deux. Cette dilatation ne se doit faire en entier, que quand il y a deux à trois travers de doigt de profondeur, ou un peu davantage; car autrement le remède seroit pire que le mal.

OBSERVATION CCLXXXVII.

Au mois de Mars 1689, un Menuisier de cette Ville eut un abſcès à côté de l'anus, qu'il négligea ; de manière que quand il me le fit voir, environ deux mois après qu'il fut ouvert, ſans avoir pu être guéri, je trouvai par la ſonde qu'il s'y étoit formé une fiſtule complete, dont l'entrée étoit environ à deux pouces de l'anus, & la ſortie à deux doigts au-dedans de l'inteſtin droit. Je n'eus d'autre avis à lui donner, ſi ce n'eſt de ſe préparer à l'opération, dont il convint pour le lendemain ; à quoi il étoit d'autant mieux préparé, qu'il avoit été ſaigné & purgé, par l'ordonnance de M. Doucet, dans l'intention d'achever de guérir cet abſcès ouvert depuis ſi long-temps.

Je priai MM. Doucet & des Roſiers le père de s'y trouver avec moi. Après que j'eus préparé l'appareil, je fis lever le malade, & le ſituai le ventre ſur le bord de ſon lit, les pieds ſur le plancher, & aſſujettis, ainſi que les mains, par deux de mes Garçons, pendant que le troiſième écartoit avec ſes mains la feſſe oppoſée. J'introduiſis le conducteur par l'entrée extérieure de la fiſtule, & le pouſſai juſqu'à ſa ſortie au-dedans de l'inteſtin ; je m'en aſſûrai en le touchant de mon doigt introduit dans l'anus : après quoi je coupai ce qui étoit contenu à l'extérieur de ce conducteur, qui par ce moyen ſortit ſans rien laiſſer à ouvrir de cette fiſtule, que je panſai avec des bourdonnets & des plumaceaux de charpie ſéche, un emplâtre de diapalme par-deſſus, une compreſſe, & un bandage en forme de T, pour tenir le tout en état.

Après ce premier panſement je ne me ſervis pour le reſte de la cure & juſqu'à parfaite guériſon, que du ſeul onguent ægyptiac, duquel je couvrois les plumaceaux ; & le reſte de l'appareil fut tel que celui de ce premier panſement, qui fut fini en trois ſemaines.

Réflexion.

Il faut conſidérer à une fiſtule complette à l'anus (c'eſt-à-dire, qui a ſon entrée au-dehors, & ſa ſortie au-dedans de l'inteſtin) ſi elle ne s'étend point trop profondément au-dedans de l'anus, à cauſe du danger qu'il y auroit alors de couper entièrement le muſcle *ſphincter*, & de jeter par-là le malade dans l'impuiſſance de retenir ſes excrémens, ce qui ſeroit une incommodité pire que la maladie même. Ce danger me porteroit à conſeiller plutôt à un ſemblable malade de s'abſtenir de l'opération, que de la ſouffrir à des conditions auſſi onéreuſes à la nature, qu'oppoſées à la propreté & à la commodité de la vie.

Il faut auſſi avoir une grande attention à ce que la fiſtule ſoit bien ouverte dans tout ſon progrès, & à conſommer la calloſité qui s'y rencontre ; en ſorte que la couleur vermeille des chairs faſſe connoître que le fond eſt parfaitement bon, afin que la cicatrice qui s'y forme ſoit ſolide, & exempte de récidive.

Il faut obſerver que le malade aille à la ſelle à chaque panſement, & que l'on nettoye la plaie d'une décoction déterſive, faite avec l'orge, l'aigremoine, le miel roſat, le vin miellé, ou l'eau-de vie, après quoi on la panſe : & ſuppoſé que le malade ne ſoit pas diſpoſé à faire

alors ses déjections, & qu'il y ait trop à attendre, il faut nécessairement le panser de nouveau autant de fois qu'il aura été sollicité de satisfaire à ses besoins; or il lui est très incommode d'y satisfaire fréquemment; ce qui fait que l'on gouverne les malades pendant la cure de cette maladie, d'une manière à éviter, autant qu'il est possible, qu'ils ne soient attaqués de cours de ventre, & qu'on leur donne tous les remèdes les plus propres à les en délivrer, quand ils ont le malheur d'en être atteints; rien n'étant plus capable de reculer la guérison, par le peu de temps que les remèdes ont à communiquer leur vertu, parce qu'on est obligé de les changer, par de nouveaux pansemens, toutes les fois que le malade est obligé d'aller à la selle.

OBSERVATION CCLXXXVIII.

Au mois de Juin 1691, un Particulier de la Paroisse de Sainte Croix m'envoya prier de le venir voir avec M. Doucet, pour lui donner notre avis sur une maladie dont il étoit attaqué depuis plus d'un an. Nous y allâmes ensemble, & nous trouvâmes que cette maladie consistoit en deux sinus qu'il avoit près de l'articulation du fémur avec l'ischion, à quatre grands travers de doigt de l'anus, & qui étoient éloignés de trois à quatre travers de doigt l'un de l'autre; lesquels en se conduisant obliquement, se terminoient par une seule ouverture au-dedans de l'intestin droit, à deux doigts de profondeur; de manière que quand il recevoit un lavement, si l'on n'avoit pas la précaution d'introduire la canule fort avant, & de lui fermer ces deux fistules, en appuyant dessus

avec la main, ce lavement reſſortoit par ces deux ſinus avec la même vîteſſe qu'il étoit injecté, accident qui marquoit parfaitement la nature de ſa maladie.

Je ſondai ces deux ſinuoſités, que je trouvai, comme je le dis, ſe terminer au même endroit de l'inteſtin; ce qui nous engagea à faire connoître au malade la néceſſité de l'opération : mais pour la faire plus ſûrement, & avec plus de ſuccès, nous lui conſeillâmes de venir à Valognes, d'où il étoit éloigné de deux lieues, à quoi il conſentit, & ſi-tôt qu'il fût arrivé, je le préparai par une ſaignée, des lavemens, & deux médecines. Deux jours après la ſeconde purgation, je priai MM. Doucet & Fortin Docteurs en Médecine, & MM. de Frémont, des Roſiers & Hanouel, mes Confrères, de vouloir bien s'y trouver. Je déclarai mon deſſein à ces Meſſieurs, qui étoit, après avoir dilaté (1) ces deux fiſtules dans toute leur entrée juſqu'à leur ſortie, où elles ſe réuniſſoient, d'en-

(1) Il étoit fort inutile d'inciſer ces deux fiſtules dans toute leur étendue, puiſqu'elles provenoient d'une crevaſſe unique à l'inteſtin rectum; il ne falloit qu'en ouvrir une ſeule, parce qu'en détournant le paſſage des humidités ſtercorales, on auroit fait ceſſer la cauſe qui les avoit entretenues toutes deux. La réſolution où étoit l'Auteur d'extirper toute la portion des tégumens qui les ſéparoit, étoit encore plus mauvaiſe; cependant il l'exécuta dans la ſuite, parce que la maladie ne lui paroiſſoit pas prendre une tournure convenable. On ne parle pas des cizeaux dont il fit uſage pour ouvrir ces deux ſinus fiſtuleux. Ce qui a été dit précédemment montre combien cet inſtrument eſt peu propre à remplir les vûes du Chirurgien.

lever la portion de chair ou des tégumens qui ſe trouvoit occuper l'eſpace d'entre elles : mais ma penſée n'ayant pas été goutée par ces Meſſieurs, je me contentai de faire l'ouverture de ces deux ſinus, que je conduiſis depuis leurs extrémités extérieures juſqu'à l'inteſtin, de l'un au moyen de quatre grands coups de ciſeaux, & de l'autre au moyen de trois; je les panſai enſuite avec les bourdonnets & les plumaceaux secs une emplâtre de diapalme, une compreſſe, & le bandage en forme de T, pour tenir le tout en état. Je panſai cette plaie pendant quelques jours avec un bourdonnet couvert d'ægyptiac dans le fond, & j'appliquai ſur la calloſité un plumaceau couvert de digeſtif à l'endroit de l'inciſion; mais voyant que la plaie alloit de mal en pis, je pris le parti d'enlever cette maſſe charnue qui ſéparoit ces deux fiſtules & n'en fis, par ce moyen qu'une ſeule ouverture, que je panſai enſuite avec le plumaceau couvert d'ægyptiac, juſqu'à parfaite guériſon, qui fut accomplie en cinq ſemaines, mais qui l'auroit été huit jours plutôt, ſi j'avois fait d'abord ce que je fis dans la ſuite, contre l'avis de ces Meſſieurs.

RÉFLEXION.

CES deux ſinus ou fiſtules, étoient la ſuite d'un abſcès négligé depuis ſon commencement juſqu'à ſa fin, qui fut abandonné aux ſoins de la nature; de quoi le malade eut tout lieu de ſe repentir : car ſi dès qu'il s'apperçut d'une tumeur qui s'étendoit depuis l'anus juſqu'au milieu de la feſſe du côté gauche, avec rougeur, douleur, chaleur, tenſion, & pulſation, il eût fait appliquer deſſus des remèdes émol-

liens & maturatifs, tels que ceux que j'ai cités dans le Traité des Tumeurs, & qu'il se fût fait soigneusement panser par un Chirurgien, qui auroit (1) ouvert cet abscès dès qu'il y eut des

---

(1) L'ouverture d'un abscès survenu à la marge de l'anus, ne l'empêche pas toujours de se terminer par une fistule. A la manière dont parle l'Auteur, on voit qu'il pensoit que ces deux sortes d'abscès étant ouverts à tems, on pourroit prévenir la dénudation & la crevasse de l'intestin rectum. Il ne sçavoit pas que c'est ordinairement par cette crevasse que la maladie commence, & que l'engorgement qui se fait dans le tissu cellulaire du voisinage, l'inflammation, la suppuration & la pourriture qui s'emparent de la partie, en sont les suites. Cela posé, si le dégorgement que procure l'opération, n'est pas extrêmement prompt; si le tissu cellulaire ne s'affaisse pas & ne vient pas se coller à la portion de l'intestin qui a souffert, l'ouverture au lieu de se fermer devient fistuleuse par le passage continuel des humidités stercorales, & la plaie extérieure ne peut se cicatriser entièrement. Rien ne peut empêcher que les choses ne passent ainsi, pas même l'incision de l'intestin prolongée jusqu'au-delà du lieu où il se trouve dénoué, à moins que par un heureux hazard, la crevasse de l'intestin ne se trouve comprise dans cette incision. C'est pourquoi les modernes se contentent de faire une ouverture médiocre aux abscès qui se forment au voisinage de l'anus, afin de procurer une issue libre au pus, qu'ils contiennent, & de prévenir la dilacération trop grande du tissu cellulaire voisin, & le croupissement de cette humeur nuisible, & ils attendent patiemment ce que la nature fera en faveur de leurs malades. S'il leur reste une fistule, ils leur font par la suite, & lorsque les circonstances sont devenues plus avantageuses, l'opération qui convient à cette maladie. *Voyez* le Mémoire de M. Foubert sur les grands abscès du fondement, troisième volume de ceux de l'Académie de Chirurgie.

marques de suppuration, pour ensuite le déterger, mondifier & cicatriser ; si, dis-je, il eût eu ce soin, il se seroit épargné la fâcheuse opération à laquelle cette première maladie négligée donna occasion.

Je fus surpris que tous ces Messieurs s'opposassent au dessein que j'avois d'enlever, dans l'opération, cette portion de chair qui se rencontroit entre ces deux sinus ; à quoi je ne voyois pas la moindre difficulté, puisque ce n'étoit que les tégumens qui se trouvoient gonflés par la quantité de sérosités dont ils étoient continuellement abreuvés, & que la section ne laissoit rien à appréhender ; mais comme cela retardoit la guérison, & y mettoit un obstacle invincible, je crus devoir le lever, en coupant cette masse charnue : après quoi la plaie alla toujours de mieux en mieux ; de manière qu'elle fut, comme je l'ai dit, mondifiée & cicatrisée en moins de quarante jours.

Je ne rapporte que cette cause qui doit avoir donné occasion à cette double fistule, & qui est la même qu'à plusieurs autres, sans y joindre les hémorrhoïdes, qui occasionnent plutôt des fistules borgnes que des complettes, auxquelles je me contente d'une cure palliative, au moyen des injections déterfives & dessicatives, faites avec l'orge, l'aigremoine, les sommités de ronces, l'alun, & une portion d'eau de chaux, avec le miel rosat, quand il n'y a que peu ou point de douleur ; & lorsqu'il y en a beaucoup, comme il arrive souvent, je me sers du pavot : je joins à ces injections des bains d'eau tiède, ou de lait doux, parties égales, que l'on met dans une poële ou bassine, & le siége dedans. Les fomentations émollientes, dans lesquelles

l'on trempe un linge double en quatre, qu'on applique sur le mal, aussi chaud que le malade le peut souffrir, sont autant de remèdes qui adoucissent, & même qui appaisent les vives douleurs qui s'y font quelquefois sentir.

Quoique ces fistules causées par les hémorrhoïdes, soient souvent sans issue au dehors, ce qui leur fait donner le nom de fistules borgnes, elles ont aussi quelquefois leurs entrées & sorties; ce qui les rend complettes, & sujettes à l'opération comme les précédentes.

Je n'ai pas voulu non plus entreprendre la guérison de la fistule par l'opération, quand elle a son progrès à la circonférence de l'*anus* vers le *scrotum*, ou le col de la vessie; & cela par la difficulté, ou plutôt l'impossibilité, qu'il y a de s'assûrer alors du fond de la fistule par la sonde, qui souvent est arrêtée par quelque membrane qui se trouve dans le progrès du sinus, & qui empêche de la pousser jusqu'à son extrémité. Et comme la guérison de cette maladie dépend de l'entière & parfaite ouverture du sinus, sans quoi l'opération seroit défectueuse, & que d'un autre côté, si la sonde en faisoit voir tout le progrès, étant poussée jusqu'à son extrémité, la quantité de parties qu'il y auroit à couper, jointe à l'importance de leur usage, y formeroit un obstacle insurmontable; c'est pour cela que j'ai préféré en ces occasions de laisser le malade avec sa maladie, plutôt que d'entreprendre une opération dont le succès est si douteux, & qui peut autant faire empirer le malade si elle ne réussit pas, que le soulager si elle réussit.

Ce fut la raison qui m'empêcha d'entreprendre la guérison d'une pareille fistule à M. le Mar-

quis de (1) Sepville, qui étoit ſituée à un quart de travers de doigt de l'*anus*, & qui continuoit ſon progrès le long & un peu à côté du périnée, juſques vers le *ſcrotum*, en l'aſſûrant que vû la difficulté qu'il y avoit à dilater la ſinuoſité de la fiſtule, jointe à ſon âge avancé, il valoit beaucoup mieux laiſſer la maladie telle qu'elle étoit, que de s'expoſer à augmenter ſon mal par une opération dont le ſuccès étoit fort incertain. Ce Monſieur fut à Paris quelque temps enſuite, où il vit & conſulta MM. Maréchal, Beſſière, & Tribouleau, qui, après un ſérieux examen, lui conſeillerent de ſuivre l'avis que je lui avois donné, & de demeurer comme il étoit, de peur qu'il ne lui arrivât pis en voulant être mieux;

(1) La fiſtule du Marquis de Sepville étoit vraiſemblablement urineuſe, puiſqu'elle s'étendoit le long du périnée juſques vers le ſcrotum. Il eſt très-ordinaire que des fiſtules de cette eſpèce ſe portent juſqu'au voiſinage du fondement, & c'eſt à quoi l'on ne peut faire trop d'attention, ſi l'on ne veut tomber dans une mépriſe groſſière. Les ſignes qui le font connoître ſont, 1°. Que l'ouverture qu'elles préſentent eſt ordinairement fort petite & terminée par une eſpèce de cul de poule; 2°. Qu'elles ſont accompagnées dans leur trajet d'une corde aſſez dure, & qui ſe fait aiſément ſentir à travers les tégumens; 3°. Qu'elles tendent vers le périnée, & non pas vers l'anus; 4°. Que les matières qu'elles fourniſſent ſont aſſez limpides, & ſentent l'urine; 5°. Qu'elles ont été précédées de quelque abſcès urineux ou ſimplement de quelque difficulté d'uriner; 6°. Que le malade ne rend pas ſes urines ſans ſentir dans un des points de l'uréthre une chaleur cuiſante, plus ou moins remarquable; 7°. Que les fiſtules ſont plus humectées qu'à l'ordinaire, lorſque les malades ont uriné depuis peu de temps, &c. &c.

en sorte qu'il revint en ce pays avec sa fistule telle qu'elle étoit lorsqu'il partit : au contraire de M. le Comte d'Ausais, dont je vais rapporter le fait.

OBSERVATION CCLXXXIX.

Au mois de Mars 1711, M. le Comte d'Ausais envoya chez un Gentilhomme de ses voisins où j'étois, me prier de l'aller voir. J'y allai, & j'attendis que le Chirurgien Major d'un Régiment de Cavalerie qui étoit en quartier d'hiver à Carantan, qui le traitoit, fût arrivé. Ce Chirurgien leva l'appareil, qui consistoit en deux petites compresses longuettes, qu'il couchoit des deux côtés du périnée, & une qu'il appliquoit sur le milieu ou le raphé, avec une compresse plus grande qui tenoit ces trois en état, & le bandage en T. Cet appareil levé, j'apperçus une très-petite ouverture, de laquelle il exudoit une goutte de sérosité fort claire ; & comme ce Chirurgien n'avoit d'autre attention sinon de tremper ces compresses dans l'esprit-de-vin camphré, pour les rappliquer au lieu d'où il les venoit d'ôter, je suspendis ce pansement, pour m'informer de lui ce que c'étoit que cette espèce de sinus qui paroissoit fournir cette goutte de sérosité, qui étoit, selon toute apparence, la cause de la dureté qui continuoit son progrès depuis ce petit orifice jusqu'au *scrotum*, & au-delà, & sur laquelle il appliquoit ces petites compresses, pour, selon toute apparence, la fondre, la dissiper, & en procurer la réunion ; il me répondit avec beaucoup d'indifférence, que ce n'étoit rien : mais n'étant pas assez soumis pour croire une chose qui me paroissoit

toute autre, je pris la liberté de lui demander s'il s'en étoit assuré par la sonde ; il me répondit que non : sondez-le donc, lui dis-je, Monsieur, & ce mal tout petit qu'il est à l'extérieur, sera peut-être très-grand dans son fond. Il le sonda enfin ; mais ce ne fut pas sans peine, & après se l'être fait dire plus d'une fois. Il trouva que ce sinus, qui étoit, comme je l'ai dit, tout proche de l'*anus*, conduisoit dans cette dureté qu'il formoit le long du périnée jusqu'au *scrotum* ; ensorte qu'il introduisit sa sonde de la longueur de trois grands doigts, dont il fut d'autant plus surpris, qu'il avoit fait espérer une guérison prochaine à ce malade. Il pansa ensuite à son ordinaire, & m'assura, dans la conférence que nous eumes ensemble après ce pansement, qu'il avertiroit ce malade de la nature de sa maladie ; mais il me pria de garder le silence ; ce que je lui promis aux conditions qu'il me l'avoit demandé, & que je lui tins fidélement. Quelques jours ensuite l'ordre étant venu au Régiment de partir, le Chirurgien fut payé, & partit sans avoir exécuté la parole qu'il m'avoit donnée.

Environ trois semaines après m'étant encore trouvé à portée de voir ce malade, il me fit prier de le voir une seconde fois, & le Gentilhomme chez qui j'étois joignit ses prières pour m'y engager, voyant que je marquois quelque répugnance à le faire, parce que je croyois que la chose valoit bien la peine de m'envoyer prier chez moi, au lieu de prendre une occasion fortuite. J'y allai enfin, & comme j'arrivois son Valet-de-Chambre, auquel ce Chirurgien-Major avoit laissé de l'esprit-de-vin camphré, & de petites compresses, comme celles dont il

le servoit quand j'y arrivai la première fois, venoit de le panser; il leva cet appareil. Je n'eus pas besoin d'un long examen pour m'assurer que la maladie étoit telle que je l'avois déjà vue. Je demandai ce que ce Chirurgien en avoit dit. Je fus surpris quand ce Monsieur me dit, rien, sinon que cela alloit fort bien. Et vous, continua-t-il, qu'en dites-vous ? Ce que nous en avons dit, ce Chirurgien & moi, que c'est une fistule. Comment, une fistule, je suis donc mort ! Je vis à l'instant cet homme tomber dans une espèce de désespoir; mais n'ayant rien perdu de mon sang froid, je lui dis avec un air assuré que quand il m'avoit fait avertir de le venir voir, j'avois cru que c'étoit pour lui dire la vérité, que je le faisois en honnête homme, & en Chirurgien qui sçavoit sa profession, & non en charlatan; qu'il pouvoit consulter les plus expérimentés, s'il le jugeoit à propos; qu'au reste il pouvoit bien vivre avec cette fistule, comme il avoit fait depuis qu'il l'avoit, sans que sa santé en eût que très-peu souffert; que c'étoit le conseil que je lui donnois, sans en venir à l'opération, qui ne seroit pas trop sûre en cet endroit, comme j'avois jugé celle de M. le Marquis de Sepville son voisin, qui avoit été à Paris dans le dessein de s'en mieux éclaircir; mais qui, après avoir bien consulté sur son mal les plus habiles, s'en revint comme il s'en étoit allé.

Ce Comte fit aussi-tôt venir le sieur de la Montagne de St Lô, auquel il exposa sa maladie, & lui fit rapport de ce que j'en avois dit. Cet ancien Maître Chirurgien approuva mon sentiment fort obligeamment; & au lieu

de s'en tenir à la cure palliative, que j'avois conseillée, il entreprit (1) l'opération, dans le dessein de guérir la maladie radicalement; mais il fut forcé d'abandonner le malade après un pansement aussi long qu'inutile. Un Religieux, entre les mains duquel ce malade se mit ensuite, fit une seconde fois l'opération avec aussi peu de succès; après quoi ce malade prit le parti d'aller à la source des bons Chirurgiens, & partit pour Paris: mais ne s'étant pas adressé à d'aussi habiles gens qu'avoit fait M. de Sepville, l'opération lui fut faite pour la troisième fois, dans laquelle il succomba, soit à cause de son mauvais tempérament, ou par l'extrême foiblesse où les deux premières opérations l'a-

---

(1) Le silence que l'Auteur garde sur la nature de cette fistule, montre qu'il ne l'a jamais connue. Il a cru qu'elle étoit stercorale, & qu'elle communiquoit avec l'intestin rectum, au lieu qu'elle étoit urineuse, & venoit d'une crevasse à l'uréthre. Les Chirurgiens que le malade a consultés après lui se sont trompés de même, & ont osé entreprendre l'opération contre son avis. Cette opération après avoir été faite, deux fois sans succès, l'a fait enfin périr à la troisième. Peut-être auroit-il guéri par le seul usage des bougies introduites dans le canal de l'uréthre, ou par celui de la sonde laissée quelque temps dans la vessie, & en cas que ces moyens simples n'eussent pas réussi, & qu'il eût fallu avoir recours à l'opération, elle n'auroit certainement pas dû être faite comme pour une fistule au fondement, ainsi qu'il paroît qu'elle le fut. L'événement de cette maladie suffiroit pour exciter l'attention des Chirurgiens sur la nature des fistules qui surviennent au voisinage de l'anus, & par-là les engager à étudier les signes par lesquels on peut distinguer les fistules urineuses d'avec celles qui sont stercorales.

voient réduit ; enforte qu'il trouva la mort où il avoit méprifé le confeil que je lui avois donné.

Je n'ai pas voulu tenter l'opération, pour guérir les fiftules qui vont du côté du *coccyx*, parce que pour l'ordinaire elles font fuivies ou accompagnées de carie à l'os, qui les rend incurables. Pour parvenir à la cure de telles fiftules, ce feroit une néceffité que la portion de l'os altéré s'exfoliât ; & comme la carie eft à la face interne de l'os, foit du *coccyx*, ou de l'os *facrum*, où il eft impoffible de porter des remèdes pour en procurer l'exfoliation, c'eft une néceffité d'abandonner la cure radicale d'une telle fiftule, & de s'en tenir à la cure palliative, pour ne pas augmenter le mal en voulant y apporter le remède ; mais il faut être prompt à ouvrir les abfcès qui fe forment en ces parties, dès que l'on y voit de la matière affemblée, afin d'en prévenir les fâcheufes fuites, telles que font la carie de l'os & la fiftule, comme je l'ai fait voir, & que je le rapporte dans le premier volume où l'on traite des tumeurs contre nature. J'ai encore moins voulu faire cette opération à plufieurs perfonnes, dont l'âge avancé faifoit tout craindre pour l'événement de la cure, & qui s'en font parfaitement bien trouvées, particulièrement une Dame de diftinction, & un Notaire de cette Ville, qui ont vécu chacun plus de quinze années fans avoir fouffert la moindre incommodité de ces fiftules, quoique complettes, & dont l'opération ne faifoit rien appréhender de fâcheux, finon de tomber dans une trop grande foibleffe ; ils en étoient quittes pour quelque peu de mal-propreté, dont ils fe délivroient en met-

tant un linge pour la recevoir, ou en changeant plus souvent, selon qu'ils le trouvoient à propos.

RÉFLEXION.

Il n'y a point de maladie qui mérite plus de réflexions que les fistules à l'anus; car s'il y en a dont l'opération est très-facile à faire, & la guérison comme assurée, il y en a aussi qu'il vaut beaucoup mieux laisser, que d'en entreprendre la guérison, non-seulement des borgnes qui coulent d'un côté ou de l'autre de l'anus, & le long de l'intestin droit, de même que celles qui vont le long du périnée jusqu'au *scrotum*, au col de la vessie, & quelquefois même jusques vers l'aîne, & celles qui découvrent une portion de l'os *sacrum*, ou du *coccyx*; mais encore celles qui, quoique complettes, continuent leur progrès si avant dans l'intestin, qu'on ne peut en faire l'opération, sans intéresser profondément le *sphincter de l'anus*, & mettre le malade dans une impuissance absolue de retenir ses excrémens, comme je l'ai vu arriver à deux Particuliers auxquels l'on avoit fait l'opération, qui se trouvoient réduits dans la fâcheuse nécessité de les rendre involontairement; ce qui leur faisoit tous les jours souhaiter la mort, qu'ils auroient préférée à une vie qui les rendoit à charge à leurs amis & à eux-mêmes.

J'ai guéri une fistule qui étoit la suite d'un coup d'épée, pénétrant dans la poitrine entre la dernière des vraies côtes & la première des fausses, & à quatre doigts du cartilage xiphoïde, de laquelle il n'exudoit qu'autant d'hu-

midité qu'il en falloit pour humecter la tente (qu'un Chirurgien y entretenoit ſoigneuſement) en paſſant la pierre infernale, de trois en trois ou quatre jours, beaucoup d'abord, afin de conſumer la calloſité que j'y trouvai, & qui en empêchoit la réunion, & très-légèrement dans la ſuite; ce qui réuſſit parfaitement bien. Une jeune fille de la Paroiſſe d'Ivetot, qui en avoit une derrière l'oreille droite, enſuite d'un abſcès, n'en fut guérie que par la chûte de l'os, qui ſe trouva altéré par le trop long ſéjour que le pus y faiſoit avant que d'être évacué; comme d'autres qui ſe ſont trouvées en la mâchoire inférieure, & même en la partie inférieure du *zygoma*, cauſées par des dents gâtées, qui ont été bientôt guéries, après avoir fait arracher ces dents gâtées qui les entretenoient, comme je l'ai dit dans le Traité des Tumeurs; ce qui fait voir l'attention qu'il faut avoir à faire exfolier l'os, quand l'on voit que ſon altération empêche la réunion de la plaie, ou qu'elle cauſe un ulcère, en rouvrant la cicatrice quelquefois après un fort long-temps.

OBSERVATION CCXC.

AU mois de Juin 1704, un Officier d'Infanterie vint chez moi, pour me faire voir un ulcère qu'il avoit en la partie externe & moyenne de l'avant-bras, du côté droit, à l'occaſion d'une plaie d'armes à feu qu'il avoit reçue il y avoit pluſieurs années, qui n'avoit pu ſe cicatriſer cette dernière fois, à cauſe d'une aſſez conſidérable portion du cubitus qui étoit découvert, quoiqu'il ſe fût réuni & cicatriſé

plusieurs fois avant cette dernière, sans que cet os découvert y eût fait obstacle.

En examinant cet os découvert depuis si long-temps, que je trouvai profondément carié, je ne doutai nullement que la guérison de cet ulcère ne dépendît de son exfoliation ; & dans le doute que les remèdes ordinaires, tels que sont l'esprit-de-vin, l'huile de gayac, l'euphorbe en poudre, & les esprits acides de vitriol ou de soufre, n'eussent pas un assez puissant effet, comme c'étoit un homme qui ne manquoit pas de résolution, je me servis du cautère actuel, que j'appliquai tout rouge sur cette portion d'os ; qui ne s'exfolia encore qu'après plus de cinquante jours ; mais l'ulcère fut bientôt après mondifié & cicatrisé sans retour.

OBSERVATION CCXCI.

Au mois de Septembre *1689*, un Particulier m'envoya prier de le venir voir. Je le trouvai au lit, à cause d'une jambe qui étoit fort enflammée & tuméfiée depuis le genou jusqu'au pied, avec un vieux ulcère en sa partie moyenne & antérieure, inclinant plus en dedans qu'en dehors, qui subsistoit depuis plusieurs années, à l'occasion d'une portion du tibia, qui étoit découvert & noir comme de l'encre, de la grandeur d'environ un quart d'écu, un peu plus long que large : malgré cela il n'avoit pas cessé de vaquer à son négoce, jusqu'à ce que n'en pouvant plus, il fut forcé de demander du secours.

Je commençai par lui enjoindre de garder non-seulement un grand repos, mais absolument le

lit. Je lui fis recevoir plusieurs lavemens, je le saignai deux fois, & le purgeai trois. Je mis sur cette portion de l'os découvert quelques gouttes d'esprit de soufre avec une plume, de la charpie séche par-dessus, avec une compresse en double, & une bande roulée, trempée dans le vin aromatique. Les accidens qui accompagnoient cet ulcère se dissipèrent entièrement, l'os s'exfolia en trente-cinq ou quarante jours, l'ulcère fut incarné & cicatrisé, sa jambe se trouva parfaitement guérie, & il fut en état de vaquer à ses affaires, sans en avoir souffert aucune incommodité depuis ce temps-là.

RÉFLEXION.

QUAND je vante la résolution qu'eut le premier blessé à souffrir que je me servisse du cautère actuel à son bras, c'est moins par rapport à la douleur qu'un fer rouge peut faire, en l'appliquant sur l'os carié, qui est insensible, qu'à cause de la peur que fait un tel remède, qui est pourtant le plus sûr que nous ayons dans la Chirurgie pour l'exfoliation des os cariés, de même que l'esprit de soufre & l'euphorbe en poudre, dont je me servis à cet autre.

Je me contenterai de ces deux Observations, qui me paroissent suffisantes pour persuader que quand l'ulcère est entretenu par un os découvert, ou carié, il ne se guérit qu'après que l'os est exfolié; parce que j'en ai vu plusieurs se guérir, sans qu'il se soit fait d'exfoliation, à moins qu'elle ne se soit faite imperceptiblement. Il y a très-peu de personnes en ce pays attaquées de ces ulcères aux jambes lesquels servant d'égoûts au corps, ne doivent pas être

guéris, (ſuppoſé qu'un Chirurgien fût aſſez habile pour le pouvoir faire ;) on conviendra ſans peine que cela n'eſt pas facile, quand on ſera réflexion que M. *Petit*, Chirurgien très-expert de l'Hôtel-Dieu, qui étoit attaqué d'un pareil ulcère, ſe trouvoit réduit à reſter tous les ans pendant un certain temps dans ſa chambre, ſans pouvoir aller dans les ſalles des bleſſés, quoique ſa charité l'engageât à n'y manquer pas un ſeul jour. Je n'ai jamais pu comprendre par quelle raiſon l'on prétend qu'à Paris tous les maux de jambes, tant plaies qu'ulcères, y ſont autant faciles à guérir, que les plaies de la tête y ſont dangereuſes ; & qu'en notre Baſſe-Normandie, les plaies & les ulcères des jambes doivent y être auſſi fâcheux & difficiles à guérir, que les plaies de la tête y ſont d'une cure aiſée & facile : ma longue expérience s'eſt toujours révoltée contre cette opinion ; car je n'en ai trouvé aucun qui n'ait cédé aux remèdes duement adminiſtrés, quand j'en ai jugé la guériſon néceſſaire & utile à ceux qui en étoient attaqués.

Si les ulcères qui ſont entretenus par la carie d'un os, ne ſe peuvent guérir qu'après l'exfoliation de l'os carié, non plus que les fiſtules, à moins que la calloſité ſoit détruite, au moins ſe peuvent-ils guérir l'un & l'autre à ces conditions ; à la différence du *Cancer*, dont la cauſe eſt ſi cachée & les effets ſi pernicieux, que ce mal devient abſolument indomptable ; ce qui fait que pour l'ordinaire l'application des remèdes que l'on y croit les plus propres, l'empirent tellement, que nos anciens Auteurs, après un nombre infini de tentatives inutiles, ont nommé ces ulcères, *noli me tangere*, c'eſt-à-dire, *ne me tou-*

che pas; parce que plus on applique de topiques âcres sur ces ulcères, plus on en augmente la malignité & la violence des douleurs.

Quand un cancer est confirmé par les veines qui l'environnent, par la douleur vive & piquante qu'il cause, par la dureté qui s'y rencontre, & qu'il a commencé par un très-petit principe, avec une demangeaison presque continuelle, qu'il a sans cesse augmenté jusqu'à une grosseur considérable, & qu'il est devenu fixe & adhérent aux côtes, sans le pouvoir faire mouvoir en le prenant entre les doigts. Quand, dis-je, le cancer est confirmé par tous ces signes, & qu'il n'est point ouvert, il faut bien se garder de l'ouvrir, ni même d'en avoir l'intention; mais quand les douleurs sont vives & piquantes jusqu'à y causer de la rougeur, qui est la preuve de l'inflammation, je me contente alors d'appliquer dessus un peu de fromage frais, ou du lait caillé & pris en un moment avec quelque acide, qui est le remède le plus propre pour appaiser ces accidens, sans y causer aucun préjudice, l'intention devant être toujours d'appaiser la douleur, sans y rien faire qui soit capable de l'augmenter; & au cas qu'il vienne à s'ouvrir, ce que l'on ne peut quelquefois empêcher, je me contente d'appliquer dessus un linge en double, trempé dans l'eau de morelle, sans autre pansement.

Observation CCXCII.

Au mois de Décembre 1692, une femme de cette Ville, me fit voir & toucher une glande qu'elle avoit au sein du côté droit, que je

trouvai dure & de la groſſeur d'un œuf de poule, qui étoit la ſuite d'un coup de coude qu'elle avoit reçu d'une autre fille avec laquelle elle étoit couchée il y avoit pluſieurs années, & qui ne lui cauſoit ni demangeaiſon ni douleur, mais beaucoup d'inquiétude, par la crainte que cette glande ne dégénérât en cancer, dont je la raſſurai du mieux qu'il me fût poſſible, par la raiſon qu'elle n'étoit accompagnée d'aucun des accidens qui en pouvoient donner le moindre ſoupçon.

Je lui mis ſeulement deſſus l'emplâtre *diabotanum* de M. Blondel, étendu ſur un cuir, dont elle continua l'uſage pluſieurs mois, ſans aucun ſuccès apparent; ce qui me fit lui conſeiller de ne s'en plus ſervir. Je la purgeai de temps en temps, ſans que cette glande changeât en aucune manière, juſqu'à ce que ſon âge avancé ſupprimât ſes évacuations ordinaires, & pour lors cette glande ſe diſſipa inſenſiblement, ſans qu'il en reſtât le moindre veſtige; en ſorte que ce qui me faiſoit craindre pour cette femme, avec raiſon, fut le temps heureux qui nous délivra l'un & l'autre de toute inquiètude.

OBSERVATION CCCXIII.

AU mois de Juin 1687, une femme me fit voir & toucher une dureté aſſez conſidérable, qu'elle avoit au ſein du côté droit, & qui lui étoit reſtée d'une couche. Comme elle ſoupçonnoit d'être encore groſſe, je lui fis eſpérer que ſes couches emporteroient cette dureté; mais au contraire elle ne fit qu'augmenter de plus en plus; & comme elle ne devint plus groſſe depuis ce temps-là, elle me conſulta de

nouveau, sur ce qu'elle pourroit faire pour dissiper cette dureté, qui la mettoit dans une continuelle inquiètude d'un cancer. Je la saignai, & la purgeai avec l'infusion de deux gros de séné, où j'ajoutai un gros de cristal minéral, trois gros de diaphœnic, & une once de syrop de pommes composé; & une autre fois avec une once de manne, & autant de syrop de noirprun: je lui conseillai de plus de se tenir le ventre libre, par le secours des lavemens. Cette glande n'augmenta ni ne diminua pendant plusieurs années qu'elle eut encore ses ordinaires, ayant toujours eu le soin de se purger; mais la nature ayant cessé de faire ses fonctions, cette dureté augmenta, & même devint accompagnée de demangeaisons & de picotemens, qui me firent tout craindre pour cette femme; jugeant que la réplétion y avoit beaucoup de part; je me déterminai à la saigner du bras & du pied copieusement, à lui faire redoubler l'usage des lavemens, & à la purger souvent de la manière que je l'avois fait la première fois. Ces secours réussirent de manière que la glande ou dureté resta, sans lui causer aucune incommodité, sinon quelques légères demangeaisons, qui indiquoient la nécessité de lui faire quelque remède, soit saignée ou purgation, qui la mettoit dans un état tranquille, dans lequel elle a vécu plus de vingt années.

RÉFLEXION

LA bizarrerie de la nature se fait bien voir dans les effets qu'elle a produits à l'égard de ces deux femmes. La glande de l'une persévéra, malgré tous les remèdes que j'employai, jus-

qu'à ce qu'un âge avancé eût supprimé ses évacuations ordinaires; ce qui étoit une raison qui devoit, ce semble, par le reflux des humeurs superflues, augmenter d'autant plus cette glande, que le sein est plus en état d'en ressentir les effets; tout au contraire cette glande se dissipa, & disparut absolument : au lieu que la mammelle de l'autre femme (à laquelle aussi je n'oubliai rien pour prévenir cette suppression) augmenta considérablement, & fut attaquée d'une demangeaison, qui sembloit être un signe du du cancer, mais heureusement n'étoit qu'un effet de réplétion, à l'occasion des ordinaires qui avoient cessé, à quoi je trouvai le moyen de suppléer par les saignées & d'autres préservatifs convenables, comme je le dis.

Il n'est pas surprenant que la plus grande partie des femmes, & même des filles, qui ont le malheur d'être attaquées d'un gonflement ou dureté des glandes du sein, quoiqu'elles ne soient ni adhérentes, ni accompagnées d'aucune douleur, ni de demangeaison, craignent que ce ne soit le prélude d'un cancer; & sur cette pensée, il y en a plusieurs qui se sont fait couper cette glande ou dureté, plus par précaution que par nécessité; quoique de dix de ces glandes, une seule auroit pu n'avoir pas ce mauvais succès; mais au contraire se seroit dissipée comme celle de la première femme dont j'ai parlé, ou au pis aller, seroit restée comme celle de la seconde, sans que ni l'une ni l'autre, non plus que plusieurs autres que j'ai vûes, ayent essuyé d'autres symptômes, que de voir cette glande persévérer dans sa dureté, sans augmenter, ni diminuer.

OBSERVATION CCXCIV.

Au mois de Mars 1696, une Dame de considération de cette Province, qui avoit une fort grosse glande au sein gauche, engagea le Frère Cosme Capucin, très-expert en cette opération, comme en quantité d'autres, de la lui venir enlever; ce qu il fit, & y réussit parfaitement bien, dont la guérison suivit très-promptement.

Cette Dame, quoique de complexion délicate, soûtint cette opération, quelque douloureuse qu'elle fût, avec tout le courage & la fermeté de l'homme le plus fort & le plus vigoureux, par l'espérance d'être délivrée de la crainte d'un cancer, dont elle étoit sans cesse tourmentée, sans qu'elle la laissât un moment tranquille. Elle s'est bien portée dans la suite, sans aucun retour du côté de cette glande, qui n'étoit ni douloureuse, ni adhérente en aucune manière.

OBSERVATION CCXCV.

Au mois de Juin 1702, une femme me fit voir & toucher une glande de la grosseur d'une noix, qu'elle avoit au sein gauche, qui, à ce qu'elle me dit, augmentoit chaque jour, sans néanmoins lui causer d'autre douleur qu'une demangeaison plus ou moins grande, & qui se conservoit toujours mouvante. Je lui conseillai de se tenir le ventre libre par de petits lavemens; & comme ses ordinaires ne couloient qu'en très-petite quantité, je la purgeai avec l'infusion de deux gros de sené, où je mis un gros de cristal minéral, trois gros de diaphœnic,

& une once de syrop de pommes laxatif : mais voyant que cette dureté, se révoltant contre les remèdes, augmentoit de jour en jour, qu'on ne la pouvoit presque plus mouvoir, je saignai une seconde & une troisième fois la malade, & lui fis user d'un opiate purgatif & de désopilatif, composé avec les sels de tartre & de tamarisc, les trochisques alhandal, la gomme ammoniaque, le mercure doux, & la rhubarbe en poudre, incorporés dans le diaphœnic, dont elle prenoit deux ou trois fois la semaine. Ces saignées & ce purgatif ainsi pris, lui furent d'un si grand secours, que les choses demeurerent en cet état ; ce que l'on pouvoit appeller un cancer bien formé, qui l'auroit, selon toute apparence, laissé vivre encore long-temps, si la nouvelle d'un homme qui guérissoit les cancers, lui avoit permis de rester tranquille, comme elle avoit fait depuis quelques années ; mais l'impatience la prit, & elle courut vers ce guérisseur, d'où elle revint après que son cancer fut bien ouvert, soit par l'amputation, ou autrement ; & l'ulcere augmenté de jour en jour, ne la laissa heureusement survivre à cette ouverture que très-peu de temps.

OBSERVATION CCXCVI.

Au mois de Février 1704, une Dame Religieuse Bénédictine, me fit voir & toucher un cancer qui s'étendoit sur tout le sein, du côté droit ; il étoit très-dur, fort adhérent, & une quantité de grosses veines l'environnoient : toutes circonstances qui caractérisoient cette maladie d'une manière à n'en pouvoir douter. Cette Dame voyant le triste état auquel cette malad

la réduisoit, s'étoit résolue à se faire faire l'amputation de sa tumeur dès que le Frère Cosme, qui devoit venir en diligence, seroit arrivé. Je la fortifiai de mon mieux dans l'exécution du dessein qu'elle avoit formé, & souhaitai de tout mon cœur de la trouver guérie à mon retour ; me disant à moi-même, que je croirois, supposé qu'elle guérît, que les cancers les mieux formés se pouvoient guérir : chose qui jusqu'alors n'avoit pu entrer dans mon esprit. Ce Religieux vint, il fit l'opération, & ne la guérit pas ; ce dont je m'assûrai six mois ensuite, que je retournai voir cette Dame Religieuse, à qui l'amputation du sein avoit été fort bien faite, & le cancer bien enlevé ; mais l'ulcère ne put jamais se consolider, & la Dame en mourut quelque temps après, comme avoit fait la précédente ; au contraire de la Dame qui n'avoit qu'une glande.

RÉFLEXION.

C'est une erreur de croire qu'une glande qui occupe une partie du sein d'une femme, lorsqu'elle est mobile, avec peu ou point de douleur, puisse devenir un cancer ; car outre les glandes que j'ai vu se dissiper imperceptiblement, & d'autres rester jusqu'à la fin de la vie des femmes qui en étoient atteintes, sans qu'elles en ayent souffert aucune incommodité, j'en ai traité plusieurs autres qui sont tombées en suppuration ; à la différence de celles qui, de très-petites qu'elles sont dans leur commencement, grossissent peu-à peu, & sont presque toujours accompagnées de quelque douleur ou

demangeaiſon, d'une adhérence, & d'une quantité de veines bleues, qui ſe trouvent à la circonférence de cette dureté.

Quand tous ces accidens ſe rencontrent enſemble, c'eſt mal-à-propos que l'on tente l'ouverture puiſque cette ouverture cauſe la mort, ou du moins l'avance beaucoup, ſans qu'il en échappe aucune femme, ſi ce n'eſt par une eſpèce de miracle : ce qui paroît par l'exemple de cette Dame, qui auroit pu vivre davantage, ſi l'on ne lui avoit point fait l'opération; parce que cette extirpation n'a jamais de ſuccès quand le cancer eſt auſſi confirmé que l'étoit celui-ci: cela me faire dire qu'il faut en pareil cas ſupprimer tous les topiques qui peuvent contribuer à l'ouvrir; parce que de deux maux il faut éviter celui qui tend le plus à abréger la vie, comme l'Obſervation ſuivante le juſtifie encore mieux, ſupppoſé que la précédente ne ſoit pas ſuffiſante.

OBSERVATION CCXCVII.

AU mois de Juillet 1704, Madame la Comteſſe de Tourville, m'envoya prier de l'aller voir en ſa Terre de Vauville, où je la trouvai malade d'un cancer, qui étoit d'une groſſeur & d'une étendue ſi conſidérable, qu'il lui occupoit non-ſeulement le ſein du côté droit, mais qu'il s'étendoit juſques ſous l'aiſſelle & le milieu du bras, bien attaché aux côtes & à l'humerus, & garni d'une quantité de groſſes veines, qui ne laiſſoient aucun doute de la maladie.

Ce cancer des mieux confirmés, avoit été vu

par deux Chirurgiens, qui opinoient pour l'opération ; mais la Dame ne voulut pas s'y déterminer sans mon avis. Je fus d'autant moins disposé à m'y conformer, que l'énorme volume de la tumeur & de ses dépendances me fit comprendre que cette Dame n'étoit plus en état de profiter de cette opération, ni même la soutenir. Je lui fis donc entendre que l'on ne pouvoit prolonger ses jours qu'en conservant ces parties dans leur entier, sans mettre dessus aucune chose humide, mais seulement un linge en double, bien mollet, appliqué de manière qu'il n'y fît aucun pli ; & que le moindre remède donneroit occasion à des douleurs fâcheuses, dont elle étoit exempte, n'en souffrant qu'une tensive, que peu ou point de picotement, quoique ce soit le moindre accident qui accompagne cette maladie.

Comme cette Dame parut assez contente de ce que je lui disois, étant d'ailleurs occupée de grandes affaires, elle me demanda avec un air de confiance & avec toute l'instance possible, de lui dire ce que je pensois de sa maladie, & combien je croyois qu'elle pouvoit avoir encore à vivre, (étant âgée d'environ cinquante-sept ans ;) je l'assûrai que la parfaite connoissance que j'avois de sa maladie ne m'apprenoit pas celle de la fin de ses jours, que c'étoit une science réservée à Dieu seul, que ce n'étoit qu'en l'ignorant que l'on vivoit avec quelque sorte de tranquillité, que quoique personne ne soit certain de vivre une heure, chacun espère de vivre un siècle, & que quiconque voudroit assurer quelqu'un du contraire, s'il n'étoit pas trompé en apparence, le seroit sans doute très-fort en secret.

Au lieu que ce diſcours auroit dû rebuter cette Dame, il ne fit qu'exciter davantage ſa curioſité, & lui faire redoubler plus ardemment les prières qu'elle me fit de lui en dire ſincèrement mon ſentiment, tant pour le bien de ſes affaires temporelles, que pour l'état de ſa conſcience.

Comme nous ne ſommes pas garans de nos jugemens, voyant que plus je réſiſtois, plus cette Dame trouvoit de raiſons pour m'y engager m'en ayant fait connoître l'abſolue néceſſité, je me rendis enfin, & lui dis que je ne pouvois en porter qu'un jugement douteux; mais puiſqu'elle le ſouhaitoit par tant & de ſi fortes raiſons dont ſes affaires ſpirituelles étoient les principales, je prévoyois qu'ayant égard à l'exceſſive grandeur & groſſeur de ce cancer, auſſi-bien qu'à la diſpoſition que je lui trouvois à s'ouvrir, une ſuite funeſte ſuivroit de près cette ouverture, & je lui dis qu'elle pouvoit avoir encore trois mois pour y penſer; ce qu'elle reçut avec une merveilleuſe tranquillité en apparence, mais qui ſe démentit bien dans la ſuite : elle me remercia beaucoup, & me pria de vouloir bien la revenir voir quand elle m'en feroit avertir; ce que je lui promis.

M. de Cruchy, Docteur en Médecine, & MM. des Roſiers & Loraille, Maîtres Chirurgiens, y furent mandés quelques jours enſuite, auxquels l'on fit le rapport de mon prognoſtic. Mon procès fut fait par ces trois Meſſieurs, auxquels ſe joignirent pluſieurs perſonnes de conſidération qui s'y trouvèrent, diſant que j'avois parlé ſans aucune connoiſſance de la maladie; ils promirent une longue vie à cette Dame, furent bien payés, & s'en retournèrent

après avoir ordonné & fait ce qu'ils jugèrent de plus convenable pour l'utilité de la malade.

Tout ceci m'ayant été fidélement rapporté, je remis au temps à décider lequel de ces Meſſieurs ou de moi en auroient mieux jugé. Deux mois ſe paſſèrent ſans qu'il arrivât beaucoup de changement ; mais quinze jours en apportèrent un ſi notable, que l'on cria au feu de toutes parts. Quelques-uns de ces Meſſieurs qui y furent appellés, y revinrent pour la voir mourir quelques jours avant que les trois mois fuſſent accomplis, puiſque ce fut le 29 de Juillet que j'allai la voir, & qu'elle mourut le 16 d'Octobre, trois ſemaines après l'ouverture de ce cancer, qui fut ſuivi d'une évacuation des plus abondantes de mauvaiſes ſéroſités, & devint affreux en peu de temps.

RÉFLEXION.

QUELQUE connoiſſance que j'euſſe de la maladie, le hazard avoit beaucoup de part à ma déciſion ; cependant cette tumeur étant parvenue au ſuprême degré d'extenſion qu'elle pouvoit avoir, elle ne pouvoit guère augmenter ſans s'ouvrir, tant la peau étoit tendue. J'étois perſuadé qu'un continuel abord d'humeurs, ſe déchargeoit ſans ceſſe de toute l'habitude du corps ſur cette partie, (qui, au rapport que me fit cette Dame, étoit conſidérablement augmentée depuis peu de tems) que la tumeur ne pouvoit reſter long-temps ſans s'ouvrir, & qu'auſſitôt que l'ouverture s'en feroit faite, il ſe feroit une ſi grande évacuation d'humeurs, & une telle déperdition de ſubſtance, avec de cruelles douleurs, accompagnées d'une odeur

puante, cadavéreuse & insupportable, que tous ces symptômes acheveroient bientôt d'accabler cette malade, qui n'avoient déjà plus que la peau sur les os.

Le tout considéré, & étant informé de l'état de ses affaires domestiques, je crus être obligé de déférer à ses instantes prières, & de lui dire ce que je pensois de l'événement de son mal, dont je fus dans le commencement si blâmé par plusieurs personnes de toute espèce, & nommément par ce Docteur en Médecine & ces Maîtres Chirurgiens sans qu'ils m'eussent osé faire venir, ni se compromettre avec moi, pour soutenir mon prognostic, qu'ils auroient sans doute approuvé dès que j'aurois exposé les raisons sur lesquelles je l'avois établi; supposé qu'ils eussent eu une parfaite connoissance de ce que c'est qu'un cancer, & des accidens qu'il traîne après lui.

Je ne me suis point embarrassé à parler de toutes les espèces d'ulcères, comme du profond & caverneux, de l'ambulant, de celui qui a la figure ronde, &c. mais seulement de ces trois principaux, les autres étant si communs, qu'il n'y a si petit Chirurgien qui n'en ait traité de toutes les autres espèces; & quoique la gangrène soit sous ce genre, comme les causes en sont très étendues, je me suis réservé d'en parler dans un Chapitre particulier, comme d'une maladie qui mérite une grande attention.

CHAPITRE XIX.

De la Gangrène, du Sphacèle, & de l'Esthiomène.

Le mot de *gangrène* se prend proprement, ou d'une manière étendue. On prend ce mot proprement pour une disposition à la mortification, qui est ce qu'on appelle vulgairement *pourriture* à l'Hôtel-Dieu de Paris, laquelle survient & accompagne presque toutes les plaies qui sont traitées dans cet Hôpital, & la plus grande partie des abscès que l'on y ouvre, à cause de l'air corrompu qui y règne, & que ces blessés y respirent, par la quantité de malades qui y sont, & dans la crainte d'inquiéter trop ces blessés, qui croiroient être perdus dès que l'on appelleroit cette pourriture *gangrène*, quoique ce soit le nom qui lui convient véritablement.

La gangrène a plusieurs degrés, qui lui font changer de nom; mais elle retient celui de gangrène, lorsqu'il n'y a que la seule disposition à la mortification qui se connoît par la couleur naturelle de la peau changée & devenue livide, par la perte du sentiment, & le défaut de chaleur : tous accidens qui n'occupent que les tégumens, & qui cèdent aux remèdes que l'on applique dessus à cette intention, par la séparation qui se fait du mauvais d'avec le bon.

Quand cette mortification augmente, & qu'elle

occupe non-ſeulement les tégumens, mais encore les vaiſſeaux & les muſcles, (ce que l'on connoît par les mêmes accidens, mais qui ſont plus conſidérables) il y faut employer un plus puiſſant ſecours & de plus forts remèdes; & pour lors la maladie s'appelle *ſphacèle.*

Mais quand ces mêmes accidens deviennent ſi fâcheux, que les tuyaux qui portent les eſprits qui entretiennent le ſentiment & le mouvement à la partie, ainſi que ceux qui y portent le ſang pour y entretenir & conſerver la vie, viennent à être bouchés, & que le cours de ces liqueurs vient à être intercepté, à quoi ſe joint une odeur cadavéreuſe; & qu'auſſi profondément que l'on plonge la lancette ou le biſtouri, le malade n'y répond par aucun ſentiment douloureux, ſans qu'il en ſorte aucune goutte de ſang, mais ſeulement une ſéroſité rouſſâtre, ſemblable à de la lavure de chairs, & qu'outre cela l'épiderme s'enlève; c'eſt alors ce qu'on appelle *Eſthiomène*, qui eſt une mort abſolue & ſans reſſource de la partie même.

Comme je n'ai cherché que l'utilité des jeunes Chirurgiens & des malades dans tout ce Traité, & que j'ai évité autant qu'il m'a été poſſible tout ce qui pouvoit leur cauſer de l'embarras ſans aucun profit, je me contenterai dans ce Chapitre de tâcher de donner ſur cette maladie les mêmes éclairciſſemens que je me ſuis efforcé de donner des précédentes.

Je dirai donc que par la gangrène, généralement priſe, j'entends comprendre ces trois différences ſous ce nom ſeul; ne regardant cette maladie que du moins au plus, pour cauſer la perte entière d'une partie; ne la conſidérant auſſi que du plus au moins, par rapport aux re-

mèdes qui lui conviennent : mais comme dès qu'elle commence à se déclarer, elle peut augmenter jusqu'au suprême degré, supposé qu'on ne puisse pas en détruire la cause, & que pour la pouvoir détruire, il faut la connoître, afin d'être sûr de celle à laquelle on peut donner secours, & de celle qui est incapable d'en recevoir ; c'est pour cela qu'il est d'une nécessité absolue d'en connoître les causes.

Les causes de la gangrène sont internes ou externes. Les causes internes sont celles que produisent les grandes inflammations, les érésipèles, ou les abscès considérables, accompagnés d'une grosse fièvre, ou même la fièvre seule quand elle a beaucoup de malignité ; aussi-bien que les grandes évacuations, comme une grande perte de sang, ou un long & fâcheux cours de ventre, & d'autres enfin qui ont succédé à une douleur qui a paru tout-à-coup, mais si vive & si cruelle, qu'il est impossible au malade de la supporter, ensorte qu'il fait les plus hauts cris & des contorsions telles que feroit un possédé, sans que l'on voye rien d'extraordinaire à la partie qui souffre, & qu'on y puisse apporter aucun remède capable de la calmer ; les remèdes, au contraire faisant empirer le mal, au lieu de le soulager, jusqu'à ce que la mortification se manifeste à la partie par ses signes les plus essentiels, & la prive de la vie.

Les causes externes de la gangrène sont un froid excessif, une très-grande brûlure, une violente contusion, un bandage trop serré, un coup d'instrument tranchant, qui coupe un bras ou une jambe presque entièrement, & en ouvre les vaisseaux, sans qu'on puisse arrêter le sang, & enfin la morsure d'une bête venimeuse.

Mais comme ce n'eſt pas aſſez que d'alléguer ſimplement la plus grande partie des cauſes qui produiſent la gangrène, & que ce ſeroit trop préſumer de ma ſuffiſance de vouloir donner des règles pour traiter cette maladie avec méthode, dans ſes différens degrés, je me contenterai de dire, à mon ordinaire, ce que j'ai fait pour tirer du danger ceux qui ſont tombés entre mes mains. Je vais commencer par la gangrène de cauſe interne, ou celle qui a ſuccédé à pluſieurs maladies longues & fâcheuſes, ou qui s'eſt déclarée d'elle-même, ſans qu'aucune autre maladie ou aucun autre accident ait précédé.

Observation CCXCVIII.

Au mois de Décembre 1683, la femme d'un Gantier de cette Ville, étant tombée dans une grande maladie, devint ſans aucun ſentiment : comme elle laiſſoit involontairement couler ſes excrémens, elle étoit ſans ceſſe dans l'ordure ; & quelque ſoin que l'on eût à la nettoyer, l'on ne put empêcher la gangrène de paroître vers le *coccyx*. J'y fis quelques légéres ſcarifications, dans le deſſein d'empêcher ſon progrès, qui néanmoins augmenta chaque jour, quoique j'euſſe multiplié ces ſcarifications à proportion, que j'euſſe fait une inciſion conſidérable à la circonférence de ce qui étoit gangréné, & que j'euſſe baſſiné toutes ces ſcarifications avec une décoction, compoſée avec les deux ariſtoloches, la myrrhe, l'aloès, le vin blanc, le ſucre & l'eau-de-vie ; y mettant l'emplâtre de ſtyrax par-deſſus, une compreſſe trempée dans le vin aromatique, & le bandage, à quatre chefs, pour tenir le tout en état ; ayant

de plus toute l'attention possible à faire tenir la malade sé he & nette.

Ces soins, qui en apparence devoient être d'un grand secours à cette malade, ne purent s'opposer à l'augmentation de cette gangrène, qui s'empara de tout le siége; ce qui me détermina à enlever des chairs en quantité, afin de séparer le mort d'avec le vif, comme j'avois appris de le faire par M. *Petit*, qui n'y manquoit jamais en pareil cas, & comme je l'avois fait moi-même nombre de fois pendant que j'étois à l'Hôtel-Dieu; ce qui empêcha cette pauvre malade de se pouvoir tenir toujours sur son siége, & l'obligea de se mettre un peu sur un côté, & un peu sur l'autre; mais cela ne fit qu'augmenter ses maux, puisque ce changement de situation fit tomber ces deux côtés en mortification, ensorte que je fus obligé d'y faire les mêmes scarifications, qui furent si long-temps continuées & réitérées, que le *coccyx*, la meilleure partie de l'os *sacrum*, les deux *trochanter*, & une partie des os des *îles*, se trouvèrent découverts, par la quantité extraordinaire de chairs puantes & pourries que j'ôtai, m'y étant cru obligé, dans l'intention de copier mon ancien Maître autant qu'il me seroit possible en cette occasion; sans que la lotion que j'ai dite, les teintures de myrrhe & d'aloès, non plus que l'ægyptiac dissous dans l'eau-de-vie, & l'ægyptiac seul, dont je me servis pendant tout le temps que cette femme fut en ce triste état, y fussent d'aucun secours, étant morte toute décharnée, de la manière que je le dis.

Réflexion.

Ce n'eſt pas ſeulement à l'Hôtel-Dieu de Paris que cette mauvaiſe méthode ſe pratique, je l'ai vu exercer en ce pays plus d'une fois avec auſſi peu de ſuccès ; je pourrois même dire que c'eſt une grande faute, dans laquelle je me ſuis bien gardé de retomber depuis : en effet, que prétend on faire en coupant les lambeaux de chairs pourries, ſous prétexte de ſéparer le mort d'avec le vif ? On donne par-là occaſion à la pourriture de pénétrer plus avant, en ôtant une portion qui pourroit préſerver l'autre ; puiſque ce ne fut qu'à cauſe de la ſituation qu'obſerva la malade d'être toujours couchée ſur ſon ſiége, en trempant & croupiſſant dans l'ordure, que la gangrène lui ſurvint. N'eſt-ce pas vouloir la faire pénétrer juſqu'au fond, que d'ôter ces chairs pourries, qui ſervent comme de remparts aux bonnes qui ſont deſſous ? On auroit quelque raiſon de s'y prendre de cette manière, ſi l'on pouvoit obliger le malade à obſerver une autre ſituation que celle dans laquelle il eſt : mais d'ailleurs de quelle utilité ſeroit ce changement, puiſque le malade n'en peut prendre aucune, qui n'occaſionne le même accident à la partie ſur laquelle il eſt ſitué ? De manière que quand la gangrène vient au ſiége, à l'occaſion d'une longue & fâcheuſe maladie, le Chirurgien a beau tailler, trancher & couper tant qu'il veut, il ne faut pas qu'il prétende arrêter le progrès de la gangrène par cet extrême remède, ni qu'elle céde à aucun autre ; à moins que la fièvre venant à diminuer peu-à-peu, ne finiſſe entièrement, & que la maladie ne ceſſe ;

de sorte que le malade recouvre sa propreté, par la retenue de ses excrémens; car tant que cet accident persévère, il n'y a point de guérison à espérer de ce côté-là : en effet sans cela, plus on coupe de ces parties gangrénées, plus on donne lieu à la gangréne d'avancer, & de s'attacher aux parties solides, après qu'on a enlevé les chairs; comme il arriva à cette femme, ainsi qu'à beaucoup d'autres que l'on a traités de même.

Tout le secret du traitement de ce mal, consiste à y appliquer l'emplâtre de styrax, ou l'ægyptiac, & des lotions composées de la manière que je l'ai dit, de l'eau-de-vie, ou du vin aromatique, ou d'autres remèdes spiritueux, afin de fortifier la partie malade, combattre la corruption, & aider par ce moyen à séparer le mort d'avec le vif : séparation qui se fait autant bien, quand on en use de la sorte, qu'elle se fait mal, quand on fait autrement. Ceux qui en douteront en seront convaincus par l'épreuve qu'ils en feront, s'ils suivent le procédé que j'ai tenu aux malades qui suivent : néanmoins je ne prétends pas censurer la conduite de feu M. *Petit* ; j'ai trop de respect pour sa mémoire, & son nom me sera toujours en trop grande vénération, pour manquer un seul moment à ce que je lui dois ; mais il faut faire attention aux différens climats & aux lieux où l'on se trouve.

Observation CCXCIX.

Au mois de Juin 1686, une fille âgé de dix-huit ans, étant attaqué d'une très-fâcheuse maladie depuis deux mois, accompagnée d'une fièvre continue très-violente, avec de grands

redoublemens, tomba dans un délire affreux : & comme d'ailleurs elle laissoit aller sous elle ses excrémens, sans s'en appercevoir, elle croupissoit dans son ordure, sans que les soins les plus attentifs l'en pussent préserver ; ce qui donna en peu de temps occasion à une gangrène, qui s'étendit depuis le *coccyx*, jusqu'aux grandes lèvres de la vulve, & depuis une hanche jusqu'à l'autre. Je n'y fis autre chose que des scarifications légères à des endroits, & de profondes en d'autres, selon que la mortification avoit plus ou moins de profondeur, afin de donner lieu aux remèdes de pénétrer dans cette grande quantité de chairs mortifiées, sans en enlever la moindre portion ; j'en laissai le soin à la nature, j'appliquai seulement sur la mortification une emplâtre de styrax, que j'étendois sur de grands linges, afin que la garde pût en mettre de nouveaux toutes les fois qu'elle la changeoit, ou qu'elle en avoit besoin : & comme la violence du délire dont cette fille étoit attaquée, ne lui permettoit pas de sçavoir les raisons qui la faisoient emmaillotter de la sorte, elle avoit dans le commencement un fort grand soin d'arracher cet appareil ; je l'en empêchai, en lui enveloppant les mains.

Son délire ayant cessé, elle devint plus propre, & je laissai agir cet onguent & la nature ; les chairs qui s'étoient noircies de la sorte & que j'avois seulement scarifiées, se séparérent des autres, & les escarres s'étant détachées en partie, j'avançai la chûte de celles qui parurent ne devoir se séparer qu'avec le temps, à cause que la gangrène y étoit plus profonde, & cela par l'application d'un plumaceau couvert premièrement d'ægyptiac seul, & en-

ſuite d'ægyptiac & de ſuppuratif, parties égales, mêlés enſemble, ſelon qu'il étoit néceſſaire. Par cette méthode les eſcarres achevèrent de tomber; je continuai les panſemens avec des plumaceaux trempés dans une troiſième eau de chaux, dans laquelle je faiſois entrer tant ſoit peu de ſublimé corroſif, ou quelquefois d'ægyptiac, que j'appliquois ſur des endroits où je voyois que les chairs paroiſſoient avoir plus de diſpoſition à s'élever, ce qui étoit ſur-tout dans le milieu; & je mis des plumaceaux de charpie ſéche, ou trempés dans cette légère eau de chaux, ſur tout le reſte. Cette jeune fille fut entièrement guérie en moins de ſix ſemaines, & cette déperdition de tégumens toute grande qu'elle étoit, fut réunie & cicatriſée.

Réflexion.

Si j'avois eu la demangeaiſon de couper, j'aurois trouvé moyen de faire agir mon biſtouri ſur cette jeune fille, à laquelle néanmoins je ne coupai rien, m'étant contenté de ſcarifier ces chairs dures, noires, ſans ſentiment, & d'une fâcheuſe odeur, afin de faire pénétrer les remèdes, & d'aider à détacher les parties mortifiées & pourries; ce qui arriva aux tégumens, à meſure qu'ils venoient à ſe détacher, & que les bonnes chairs les pouſſoient à la ſuperficie; après quoi elles ſe trouvoient ſi bien au niveau, qu'il n'y avoit que la cicatrice à faire. Mais quelque promptement qu'elle ſe fît, elle ne le pouvoit encore ſi à propos que je ne fuſſe obligé de me ſervir en pluſieurs endroits d'une légère eau phagédénique, & quelquefois même d'ægyptiac, pour contenir ces

chairs ſous la peau, afin de donner lieu à la cicatrice de ſe rendre plus uniforme ; ſans quoi elles y auroient fait obſtacle : au lieu que ſi je les avois coupées ſous prétexte de ſéparer le mort d'avec le vif, ſans leur permettre de ſe ſéparer au moyen de ces ſimples ſcarifications, j'aurois été obligé d'employer beaucoup de mondificatif, pour engendrer de nouvelles chairs ; ſuppoſé que cette précipitation de les ôter toutes n'eût pas fait périr la malade, comme la précédente, & ainſi que je l'ai vu arriver à pluſieurs autres par cette mauvaiſe méthode : cette malade, qui ne fut pas ſix ſemaines à recouvrer ſa parfaite ſanté, depuis que la fièvre l'eût quittée, n'auroit pas été guérie en trois ou quatre mois ; ce qui fait voir que c'eſt mal agir que de couper les chairs d'une gangrène qui vient au fondement, dans le deſſein d'en arrêter le progrès ; puiſqu'au contraire c'eſt l'augmenter abſolument, ſelon l'épreuve que j'en ai faite dans l'Obſervation précédente, & celle que je rapporte en celle-ci, où j'en uſai tout autrement : le ſuccès de cette dernière opération eſt un ſûr garant de la préférence qu'elle doit avoir.

Mais afin qu'on ne puiſſe pas dire qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, non plus que le ſuccès d'une ſeule pratique ne peut pas aſſurer du ſalut des autres perſonnes qui ſe trouveront attaquées de la même maladie, je vais encore rapporter trois exemples d'une égale évidence, pour confirmer la vérité de ce que je viens de dire.

OBSERVATION CCC.

Au mois de Mars 1689, un jeune Ecclésiastique de distinction, étant tombé dans une fièvre continue des plus fâcheuses, avec des redoublemens terribles, quoiqu'il se tînt toujours fort propre, & que son esprit ne se fût point aliéné, ne fut pourtant pas moins susceptible du même accident que cette jeune fille. La gangrène lui vint aux mêmes endroits, & cette gangrène eut au moins une aussi grande étendue, ayant sans cesse augmenté, tant que la violence de la fièvre persévéra. Je le scarifiai dans cette grande étendue de mortification comme j'avois fait la précédente, sans ôter la moindre portion des chairs mortifiées, & je me contentai d'entretenir une emplâtre de styrax dessus, qui les fit détacher dès que le malade commença à se mieux porter, après quoi il fut tous les jours de mieux en mieux.

Ce qui me donna lieu de remarquer qu'une fièvre continue aussi violente qu'étoit celle-ci, & accompagnée d'aussi longs & fâcheux redoublemens, n'est pas moins capable de donner occasion à la gangrène, que la malpropreté l'a fait à la précédente malade, & à celle qui suit; puisque ce jeune malade étoit fort propre, que sa gangrène alla de bien en mieux dès que la fiéve eût cessé, qu'elle se détacha tous les jours à vue d'œil, & enfin disparut entièrement; il sembloit même que la cicatrice ne faisoit qu'attendre que la nature se fût délivrée de ces chairs pour se former en même tems, puisqu'elle le fut presque aussitôt, que ces chairs pourries furent tombées, sans que je fusse

obligé de me servir, pour tout remède, que de plumaceaux trempés dans une troisième eau de chaux.

Observation CCCI.

Au mois de Novembre 1693, une Demoiselle de qualité fut attaquée d'une fièvre si fâcheuse, qu'elle fut trois semaines entières sans connoissance, sans parole, & dans un continuel délire, pendant lequel temps il est bien sûr qu'elle auroit été sans cesse dans son ordure, si je n'avois eu soin de faire mettre deux filles auprès d'elle, dont il y en avoit une qui veilloit la nuit, & l'autre le jour, pour mettre continuellement des linges sous elle, & la tenir très-proprement : mais tous leurs soins ne purent empêcher que la gangrène ne survînt à cette jeune Demoiselle le huitième jour, & elles m'en avertirent, dès la première marque qu'elle en eut vers le *coccyx* & l'os *sacrum*, comme je leur avois recommandé à toutes les visites que j'y avois faites, y regardant souvent moi-même. Je mis aussitôt une emplâtre de styrax sur cet endroit, & en laissai d'étendu sur un linge à ces Gardes, afin qu'elles en missent dès que celui-là seroit ôté ou malpropre. Cette mortification augmentoit tous les jours considérablement, & la malade allant de mal en pis, j'y ajoutai le vin aromatique & l'eau-de-vie, dont j'imbibois des compresses que j'appliquois par-dessus, afin de combattre, par la vertu de ces remèdes, la chaleur étrangère, qui entretenoit cette gangrène, & rappeller la chaleur naturelle ; mais ces remèdes n'eurent aucun suc-

cès, puiſque la gangrène augmenta ſi conſidérablement, qu'elle s'étendit ſur tout le ſiége, l'os *ſacrum*, le *coccyx* & les hanches; ſans pourtant que je me rebutaſſe pour cela, ni que je changeaſſe rien au remède dont je me ſervois, comptant que, ſi je n'en retirois pas tout l'avantage que j'en avois eſpéré, les choſes ſans ſon ſecours auroient été encore plus mal; & je ne crus pas devoir, pendant tout ce temps-là, faire les moindres ſcarifications à la malade en aucun endroit, les croyant inutiles, vu l'extrémité où cette jeune Demoiſelle étoit réduite, qui ne prenoit du bouillon qu'avec les dernières violences, & en lui ſerrant le nez, afin de la forcer à avaler par la néceſſité de reſpirer.

Dans cette fâcheuſe extrémité, & lorſqu'il ſembloit que tout étoit perdu, ſans néanmoins que je me relâchaſſe un moment de tous les ſoins que je croyois néceſſaires, la fiévre ceſſa, la connoiſſance & la parole revinrent à la malade; & ſans que je changeaſſe l'emplâtre de ſtyrax, ni les compreſſes trempées dans le vin aromatique, animé d'un peu d'eau-de-vie, toutes les chairs mortifiées ſe détacherent, & la cicatrice ſe fit, ſans que je fuſſe obligé à autre choſe, ſinon de mettre une emplâtre de diapalme, pour tenir deux petits plumaceaux de charpie ſéche à l'endroit des deux trochanters, qui étoient un peu plus maltraités que le reſte, à cauſe de la ſituation que la malade avoit été obligée de garder tantôt ſur un côté & tantôt ſur l'autre, plutôt que ſur le ſiége, qui lui étoit plus ſenſible. Comme je guéris cette Demoiſelle ſans lui faire de ſcarifications, je me ſervis de la même méthode pour

celle qui suit, à laquelle je n'en fis aussi aucune.

Cette jeune Demoiselle ne fut pas plutôt tirée de ce mauvais pas, que trois semaines après, en se promenant, elle tomba de sa hauteur seulement; & cette chûte lui causa une fracture complette des deux os de l'avant-bras du côté droit.

Je fus incessamment rappellé, & la figure de son bras ne me laissa pas deviner long-temps le sujet pour lequel j'étois mandé; ainsi sans examiner davantage la partie blessée, je fis incessamment l'appareil : je cassai deux œufs, dont je battis le jaune & le blanc dans un plat, avec deux cuillerées d'huile d'olive, dont j'imbibai un linge en double, coupé de la grandeur & d'une manière convenable; après quoi ayant fait tenir le bras par mes deux garçons, dont l'un avoit sa main dans celle de la Demoiselle, & l'autre main au poignet, mon autre garçon tenant la partie supérieure de cet avant-bras, vers le coude, dans ses deux mains, tirant tous deux médiocrement fort, en même temps avec le plat de mes mains je réduisis les extrémités de ces os en droite ligne, sur lesquelles j'appliquai ensuite le linge en double, trempé dans ces œufs battus avec l'huile, & je mis une compresse par-dessus, un peu plus longue que celle-ci, trempée dans l'oxycrat, ainsi que les trois bandes, de la première desquelles (qui étoit la plus courte, & large de deux bons pouces) je fis trois tours sur l'endroit de la fracture, qui étoit directement au milieu de l'avant-bras; après quoi je la conduisis en haut pour finir vers le coude au même endroit, de laquelle je fis deux tours; puis je la conduisis vers le poignet, pour, en remontant en-haut, finir avec la première, mais

d'un ſens oppoſé, l'une étant conduite du dedans au dehors, & l'autre du dehors au dedans; ayant de-plus obſervé que les trois premières bandes fuſſent égales ainſi que les deux premiers de cette ſeconde; celui qui ſuivit ces deux premiers tours étoit mouſſe, & les ſuivans étoient doloires; & en remontant enfin, les tours étant plus éloignés, étoient des rampans. Je mis enſuite deux cartons autour de ce bras, pour lui ſervir d'atelles & le tenir ferme; je les aſſujettis avec trois bandelettes en forme de lacs, & mis le bras dans une écharpe, avec une pelotte de linge dans la main, & le pouce tourné vers le ciel. Je recommandai à cette Demoiſelle de prendre bien garde de ne pas changer ſon bras de ſituation; à quoi elle eut tant d'attention, que je la trouvois tous les jours comme je l'avois miſe le jour précédent.

Je laiſſai ce premier appareil huit jours avant que de le relever, ayant trouvé la fracture & le bras en bon état. Je ne changeai rien au ſecond panſement, ſinon que je rafraîchis les œufs, la compreſſe & les bandes, & je rappliquai le tout comme il étoit.

Au troiſième panſement je me ſervis de l'emplâtre contre les fractures, & de gros vin de Grave bien chaud, pour imbiber tout l'appareil. J'en frottai bien la partie bleſſée; puis j'appliquai cette emplâtre, qui en étoit bien imbibée, ſur l'endroit de la fracture de même que la compreſſe & les bandes; & je continuai d'y mettre les cartons.

Au quatrième appareil, que je fis le vingt-quatrième jour, la fracture étoit ſi bien réunie, que j'ôtai les cartons; mais j'y appliquai encore la même emplâtre, la compreſſe, & les deux

bandes, & n'y mis après cela qu'une compresse & une bande, toujours trempées dans le vin, comme aux trois précédens pansemens. Il n'est pas possible de dire lequel des deux bras a été fracturé, tant la réduction a été prompte & bien faite. Comme c'étoit dans une maison des plus considérables du pays, il y eut tant de témoins du mal tel qu'il étoit, qu'il n'étoit pas nécessaire d'être Chirurgien pour en juger, la figure de la partie en étoit une preuve indubitable.

Observation CCCII.

Au mois de Novembre 1702, une Demoiselle se trouva fort accablée, avec de grandes lassitudes, & un grand assoupissement, sans pouvoir se réveiller, à moins qu'on ne lui parlât sans cesse, & ces accidens étoient accompagnés d'une fièvre très-violente ; ce fut l'état dans lequel je la trouvai à la première visite que je lui rendis, qui étoit le second jour de sa maladie. Comme il y avoit lieu de croire que la réplétion avoit beaucoup de part à son état, je conseillai un lavement, que je fis faire un peu piquant, afin de lui procurer la liberté du ventre, qu'elle avoit fort paresseux, & afin que par ce moyen la saignée, que j'avois dessein de faire quelques heures après, eût un meilleur succès. Quand on fut pour lui faire recevoir ce lavement, l'on fut fort étonné de lui trouver au siège une place de la grandeur des deux mains, qui étoit fort noire, & qui occupoit également les deux fesses. L'on m'en donna aussitôt avis, en me priant d'y retourner, comme je le fis à l'instant. Outre que je trouvai cette plaie fort noire, je reconnus, au moyen

de ma lancette, qu'elle étoit fort profonde. Je mis auſſitôt une emplâtre de ſtyrax deſſus, que j'y laiſſai juſqu'au lendemain, m'étant contenté de la lever le ſoir, de la rafraîchir, & de la remettre. Le lendemain la gangrène n'ayant que très-peu augmenté, je fis deux grands plumaceaux, capables de couvrir les deux ſurfaces gangrénées & au-delà, que je chargeai d'onguent ſuppuratif, mêlé avec l'ægyptiac, parties égales, & je mis une emplâtre de ſtyrax par-deſſus.

La fièvre n'ayant point augmenté, il me parut auſſi que la gangrène n'avoit fait aucun progrès : elle demeura en cet état pendant quelques jours, durant leſquels cette malade fut de bien en mieux; les eſcarres de cette gangrène ſe ſéparérent entièrement, & elle fut guérie en aſſez peu de temps, ſans que j'euſſe changé d'onguent, m'étant ſervi ſans diſcontinuer d'ægyptiac & de ſuppuratif ſur les plumaceaux, avec l'emplâtre de ſtyrax par-deſſus, pour procurer la chûte de ces chairs mortifiées, incarner, conſolider, & cicatriſer l'ulcère, dont le traitement ne dura pas plus d'un mois.

RÉFLEXION.

Je me contentai de faire des ſcarifications aux endroits où la mortification paroiſſoit le plus, ſans enlever les lambeaux, comme j'avois fait à la femme qui fait le ſujet de ma première Obſervation, dans l'idée de ſéparer le mort d'avec le vif; ce fut une triſte épreuve pour moi, & encore plus triſte pour la pauvre femme ſur laquelle je la fis : manœuvre que je n'ai eu garde de réitérer, quoique je l'euſſe vu pratiquer à Meſ-

ſieurs nos Maîtres, & que je voie faire la même choſe à d'autres, qui ne ceſſent d'imiter ce qu'ils ont vu faire une fois, ſans réfléchir, ni prendre des meſures plus juſtes, en profitant des expériences que l'on peut tenter ſans aucun danger. L'exemple de nos Maîtres ne doit donc point nous engager à enlever les lambeaux de chairs au ſiége d'un malade, quand une longue & fâcheuſe maladie aura mortifié l'endroit ſur lequel il ſe ſera le plus long-temps couché, non-plus qu'à l'os *ſacrum*, au *coccyx*, aux hanches, ni aux épaules; car tant que la maladie perſévère, cette portion de tégumens ou de chairs qui s'eſt mortifiée, étant enlevée avec le biſtouri, donne occaſion à celle qui eſt au-deſſous de ſe mortifier encore davantage; puiſque ſelon les principes que tout Chirurgien doit ſçavoir, il faut ôter la cauſe, pour que l'effet ceſſe: la cauſe eſt la maladie, & la ſituation du malade. Guériſſez la maladie, cette mortification ſe détachera d'elle même; au-lieu que la maladie ſubſiſtant, coupez tous les jours, & enlevez ce que vous trouverez de mortifié, vous donnerez lieu tous les jours à l'augmentation du mal, & vous aurez à couper de nouveau, comme j'ai fait à la femme dont j'ai parlé, à laquelle les chairs vives & belles que j'avois découvertes le ſoir, étoient le lendemain encore plus gangrénées. Mais que la maladie ceſſe, comme elle fit à cette jeune fille dont j'ai parlé, la mortification ceſſera auſſitôt, & les parties gangrénées ſe détacheront, comme elles firent, au moyen des remèdes que j'y employai. La gangrène ceſſera même ſans y rien mettre, mais avec un plus long-temps, comme je l'ai vu arriver à pluſieurs pauvres perſonnes, qui ne

m'appelloient qu'après que ces escarres étoient presque entièrement tombées, après être délivrées de leurs maladies, afin que je leur donnasse quelques onguens & emplâtres pour se panser, & des remèdes pour se purger, à quoi j'ai toujours satisfait avec plaisir. Ceux dont je me suis servi ont une qualité dessicative, fortifiante & spiritueuse, que l'on doit préférer dans ces sortes de maladies, auxquelles les remèdes gras & onctueux sont peu convenables; & quoique le styrax soit onctueux en apparence, il est en effet tout différent, par la puissante vertu des drogues qui entrent en sa composition, & dont l'odeur est plus capable de faire juger de son mérite, que l'éloge que j'en pourrois faire : l'ægyptiac, le vin, l'eau-de-vie, les lotions faites avec la myrrhe, l'aloès, l'aristoloche longue & la ronde, le vin blanc, & le sucre candi, ne sont pas moins convenables, aussi-bien que l'eau phagédénique; puisqu'ils servent non-seulement à seconder la nature dans le penchant qu'elle a de séparer le mort d'avec le vif, mais aussi à cicatriser ces grands ulcères, auxquels il n'y a (après ces escarres levées) qu'à appliquer des plumaceaux couverts de ces onguens, ou trempés dans l'eau phagédénique, affoiblie, & composée d'une troisième eau de chaux, & d'un tiers de la quantité de sublimé corrosif que l'on met ordinairement pour faire l'eau phagédénique complette, qui est un puissant dessicatif, & par conséquent cicatrisant. Un peu de sublimé corrosif mis dans une certaine quantité de vin, est encore un très-bon remède pour enlever ces chairs pourries; mais il faut être très-réservé sur son usage : la

suffisante quantité du sublimé se connoît par l'impression qu'il fait sur la sonde quand on la trempe dedans, qui change sa couleur claire en une plus obscure; ce qui est une marque qu'il y en a assez.

Je comptois que la malpropreté de ces malades contribuoit beaucoup plus à ces sortes de gangrènes que leur maladie, jusqu'à ce que j'eusse traité ce jeune Abbé, qui fut tenu très-propre pendant tout le cours de celle dont il fut attaqué de gangrène; ce qui fit que je me servis plutôt de l'emplâtre de styrax, que d'aucun autre remède, parce que je le crus plus capable d'amollir l'extrême dureté qu'il avoit au siége, que le vin, l'eau-de-vie, ou les lotions; cette dureté ne cédant presqu'en rien à la corne, ou à du cuir. Cet onguent remplit parfaitement bien mon intention, en ramollissant ces tégumens endurcis, qui tombérent par lambeaux, en se séparant aux endroits que j'avois scarifiés; mais ce ne fut qu'après que la fièvre eût cessé: ensorte qu'il n'y a point de malade attaqué d'une fièvre longue & violente, qui soit exempt de tomber dans un pareil accident; il n'est quelquefois pas possible de le prévenir, par toute l'attention & les soins que l'on y peut apporter dès le commencement de la maladie, comme il arriva à cette jeune Demoiselle, dont la gangrène n'eut pour cause ni la longueur de la maladie, ni la malpropreté, comme, aux personnes précédentes; car malgré le grand soin qu'avoient deux Gardes pendant le jour & la nuit de la changer de linges bien propres, dès qu'elle en avoit besoin, elles ne purent empêcher ces parties de tomber en

mortification. Je me contentai d'y appliquer la seule emplâtre de styrax, sans y faire aucune scarification, tant je comptois cette jeune Demoiselle proche de sa fin. Ce remède ne produisit aucun effet pendant les premiers jours, ni tant que la fièvre persévéra, si ce n'est d'humecter & de ramollir la partie mortifiée, dont la séparation commença à se faire dès que la fièvre eut cessé, & continua sensiblement de jour en jour. Cela n'est pas surprenant à l'égard d'une jeune personne; mais il l'est beaucoup qu'une autre âgée de plus de soixante & cinq ans, se tirât avec la même facilité que fit cette autre Demoiselle, chez qui il sembloit que la nature manquoit absolument, comme on le remarquoit par tous les accidens qui précédèrent la gangrène, ou plutôt qui l'accompagnèrent; mais qui se calmèrent très-promptement, tant elle fut peu à recouvrer sa parfaite santé.

Observation CCCIII.

Au mois de Mai 1701, une femme que j'avois accouchée il y avoit un mois, étant relevée, & se portant bien, fut subitement saisie d'une douleur au pied droit, qui étoit si cruelle, qu'elle faisoit les plus hauts cris. J'eus beau chercher & examiner tout ce pied, tant en général qu'en particulier, je ne trouvai rien qui pût me faire connoître la cause de ces extrêmes douleurs, n'étant même ni froid, ni trop chaud. Je me servis d'un cataplasme anodyn, fait avec la mie de pain blanc, le lait, les jaunes d'œufs, & l'huile de camomille; les douleurs se firent encore sentir plus vives. Après environ cinq heures que ce cataplasme eût été appliqué,

je le changeai en un autre, fait avec les farines d'orge & de seigle, les fleurs de camomille & de mélilot, le *populeum*, & la graine de lin, ce fut encore pis. Les douleurs venant sans cesse de plus en plus insupportables, m'obligèrent de substituer à ce cataplasme le résolutif & confortatif, fait avec les farines d'orge & de féves, les poudres aromatiques, les fleurs de camomille, la lie de gros vin, & un peu d'huile rosat, que j'appliquai sur ce pied & sur toute cette jambe, qui étoit tuméfiée & enflammée jusqu'au jarret : la douleur qui sembloit avoir acquis son suprême degré, parut encore augmenter pendant un peu de temps; après quoi elle commença à diminuer peu-à-peu; ensorte que la malade se trouvant plus tranquille, s'endormit, & le reste de la nuit fut fort heureux : cela me porta à la laisser dans cet état jusqu'au matin, que je fus pour la voir; ce que je différai de faire, la sçachant mieux.

Elle resta de même jusqu'à dix heures, que M. Frémont, auquel j'avois parlé de cet accident imprévu, & que j'avois prié de la voir avec moi, s'y rendit. Elle leva ce cataplasme, pour lui faire voir ce pied qui l'avoit si fort tourmentée, & où elle ne souffroit plus aucune douleur, non plus qu'à la jambe; y ayant apperçu de grosses phlyctènes, il lui dit de rappliquer son cataplasme, & qu'il alloit rentrer avec moi. Il vint m'en donner avis, dans la pensée que j'aurois pu (pour appaiser cette douleur outrée) avoir appliqué ce cataplasme un peu plus chaud que de raison; mais étant très-assûré du contraire, & ayant en même temps réfléchi aux douleurs extrêmes que cette

femme avoit souffertes, sans en avoir pu pénétrer la cause, je lui dis qu'il y avoit beaucoup à craindre que cette guérison si prompte, & si parfaite en apparence, suivie de ces phlyctènes, ne fût l'avant-coureur d'un plus grand mal, de quoi un examen plus particulier nous pourroit développer la vérité. Nous y allâmes dans le moment, & nous trouvâmes que le pied, jusqu'au-dessus des malléoles, étoit absolument tombé en mortification; le froid & la perte du sentiment furent les marques qui nous le confirmèrent. Sans nous arrêter à faire des scarifications, nous étant contentés de quelques piqûres de lancette seulement, pour nous assûrer jusqu'où la perte du sentiment s'étendoit, nous ne songeâmes qu'à faire au plutôt l'amputation de cette jambe, dont j'allai disposer l'appareil. Nous fûmes surpris de voir que la mortification, qui n'étoit guères au-dessus des malléoles deux heures auparavant, s'étendoit sur toute la jambe jusqu'au genou; ce qui détermina, en voyant un tel progrès en si peu de temps, à laisser cette malade en l'état où elle étoit, prévoyant que l'opération seroit inutile, la nature manquant absolument, de quoi la foiblesse du pouls nous étoit un très-sûr garant : ainsi nous nous contentâmes seulement de remettre un cataplasme tel que ce dernier, jusqu'au lendemain, que nous trouvâmes la gangrène accruë jusqu'à la moitié de la cuisse à l'extérieur; mais persuadés que nous étions qu'elle se communiquoit encore plus loin au-dedans, nous convînmes de continuer le même cataplasme, plutôt pour consoler cette malade par l'espérance, en voyant que nous ne l'abandonnions pas, que dans la pensée qu'il lui pût être d'aucune utilité.

Comme je fus forcé, par d'autres affaires pressantes, d'abandonner le soin du reste du pansement à M. Frémont, plusieurs Dames furent prier M. des Rosiers de voir la malade : Ce Chirurgien étant informé que la gangrène n'avoit fait aucun progrès depuis deux ou trois jours, plus hardi que nous n'avions été, il prépara l'appareil, & lui fit l'amputation de cette cuisse à trois heures après midi. Il n'eut pas besoin de faire la ligature du vaisseau, ni d'appliquer des boutons de vitriol pour arrêter le sang, puisqu'il n'en sortit pas une seule goutte Elle ne souffrit aucune douleur avant, pendant, ni après l'amputation; la raison en étoit évidente, dès que la mortification se manifestoit de la sorte : il ne fut par conséquent point nécessaire de commettre le moignon aux soins d'aucun serviteur. Cette femme mourut deux heures après : néanmoins je ne crois pas que l'opération y ait eu part; mais bien la gangrène, qui s'étoit communiquée jusqu'au tronc des gros vaisseaux, au-dedans de l'*abdomen*.

RÉFLEXION.

RIEN ne me surprit davantage que d'apprendre à mon retour que M. des Rosiers avoit amputé la cuisse à cette femme. Cinq jours auparavant nous conclûmes, M. Frémont & moi, l'amputation. De la manière dont la nature étoit attaquée dans son principe, il étoit inutile de la secourir dans aucune de ses parties, & moins encore dans celle qui paroissoit défaillir de la sorte; ne doutant pas que la mortification qui avoit si brusquement paru, ne continuât son progrès au-dedans beaucoup

au-delà de ce qui paroiſſoit au-dehors ; ce fut la raiſon qui nous fit réſoudre à n'appliquer qu'un cataplaſme ſur la partie affligée, afin d'entretenir cette malade en quelque ſorte d'eſpérance, ſans toutefois lui faire entendre autre choſe, ſinon l'extrême danger où elle étoit expoſée. M. des Roſiers n'eut pas beaucoup de ſatisfaction de cette opération, par la raiſon que l'art eſt inutile lorſque la nature n'a plus d'action; ſur-tout quand on eſt perſuadé qu'un dérangement au-dehors procéde d'une cauſe intérieure des plus malignes : & comme c'étoit une néceſſité d'ôter cette cauſe pour guérir l'extérieure, quelle apparence que l'opération pût produire cet effet, qui auroit, en cas de poſſibilité, plutôt demandé le ſecours de la Médecine la plus exquiſe, que de la Chirurgie ? Au ſurplus, ſi nous avions été empreſſés de couper, & que nous euſſions amputé cette jambe avant midi, ç'auroit été une néceſſité d'en faire autant le ſoir en la partie inférieure de la cuiſſe, & le lendemain au-deſſus de l'endroit où la mortification paroiſſoit, qui fut où M. des Roſiers la coupa ; mais la raiſon qui lui fit faire cette opération étant celle qui nous avoit engagés à ne la point faire, afin de lui prolonger la vie, fit voir dans la ſuite laquelle des deux opinions auroit dû prévaloir : en effet ce n'eſt pas une raiſon qu'une opération ſoit autant néceſſaire que poſſible, pour engager un Chirurgien à la faire, il faut encore qu'il enviſage la fin ; car ſi cette opération peut cauſer un plus grand mal, il doit regarder ces deux premières conditions comme frivoles.

Néanmoins je ne prétends pas que l'on doive

abandonner à leur triste sort tous ceux à qui quelque partie tombe en mortification, même par une cause interne, principalement quand ce n'est qu'un pied ou une jambe, & que la mortification ne vient que lentement & par degrés, laissant au malade, de même qu'au Chirurgien, le temps de se reconnoître; en ce cas il est d'une nécessité absolue de faire les opérations qui y conviennent, quoique l'issue en soit toujours fort douteuse; & loin de m'y opposer, l'exemple seul que je vais rapporter d'une fille de S. Vast, âgée de dix-sept à dix-huit ans, m'y engageroit. Cette fille ayant la gangrène bien confirmée à la jambe, je la vis par hazard, m'étant trouvé dans le lieu pour toute autre affaire; je lui offris de la lui couper pour lui sauver la vie; elle refusa opiniâtrément mon offre, quoique ce ne fût que par charité. La jambe mortifiée se sépara au genou dans l'article, & cette fille fut parfaitement bien guérie, sans s'être servie d'aucun remède que du linge blanc. Mais quand la mortification fait d'une heure à l'autre un aussi rapide progrès qu'à la femme en question, aussi-bien qu'à la Dame Religieuse, qui est le sujet de l'Observation qui suit, quoiqu'il y paroisse une cause externe, ce sera toujours inutilement que l'on entreprendra une telle opération; puisqu'au lieu de prolonger la vie au malade, comme le Chirurgien en doit avoir le dessein, il la lui abrégera sans doute.

OBSERVATION CCCIV.

UNE Religieuse Bénédictine du Couvent de cette

cette Ville, pour suppléer au défaut des devoirs ordinaires de la nature, à cause de son âge, fut obligée de se faire saigner du pied par une des Dames Religieuses; mais au lieu de garder le repos pendant deux ou trois jours, elle eut l'imprudence de marcher d'abord; ce qui donna occasion à une légere douleur, qu'elle ressentoit à l'endroit & à la circonférence de la piqûure de la saignée, qui fut suivie d'inflammation; & l'une & l'autre augmenterent si brusquement, que l'on m'envoya prier le lendemain, qui étoit le quatrième jour après la saignée, d'aller voir cette Dame, en l'absence de M. des Rosiers, qui étoit le Chirurgien ordinaire du Couvent. Je fus étrangement surpris de voir dès cette premier visite, la Gangrène autour de l'endroit de la saignée, & qu'elle s'étendoit sur tout le pied. Comme je trouvai tout ce qui m'étoit nécessaire, je fis à l'instant un cataplasme confortatif & résolutif avec un vin aromatique; & avant que de l'appliquer non-seulement sur ce pied, mais aussi sur toute la jambe, qui étoit tuméfiée & enflammée jusqu'au-delà du jarret, je fis quelques légeres scarifications sur les endroits livides seulement, qui furent suivies de sang, & qui m'assurèrent que la partie n'étoit point encore dénuée de sentiment: après quoi je fomentai ces scarifications de vinaigre & de sel; & cela me le confirma encore davantage. J'appliquai ce cataplasme avec une compresse trempée dans le vin aromatique, & une bande roulée par-dessus, pour tenir le tout en état.

J'allai ensuite donner avis à Messieurs de Frémont, des Rosiers, & Hanoüel, de ce qui étoit arrivé à cette Dame, de l'état où je l'avois

laissée, & de ce que je lui avois fait. Nous résolûmes de nous y trouver tous ensemble sur les quatre heures après midi. Etant assemblés, je levai l'appareil, & leur fis voir le triste état auquel une saignée du pied, quoique bien faite, exposoit cette Dame, par l'augmentation que j'y trouvois depuis le peu de temps que j'avois mis ce cataplasme ; ce qui nous détermina à augmenter les scarifications, que je continuai jusqu'au jarret. Je fomentai ensuite le pied & la jambe avec de l'eau-de-vie, & je continuai l'usage du même cataplasme, avec la compresse & la bande trempées dans le vin aromatique, avec une prise de thériaque, & quelques cuillerées de julep cordial, de temps en temps, & de vin de Canarie entre-deux, de bon bouillon, & de la tisane faite avec les racines de scorsonère & de souchet aromatique, la canelle, & le coing confit, pour boisson, avec quelque peu de vin de Bourgogne dans chaque verre.

Les remèdes, tant internes qu'externes, dirigés de la sorte, la manière dont ce pied & cette jambe étoient tuméfiés, enflammés, & livides, le peu de sentiment que les scarifications nous avoient marqué, & le progrès que ces accidens avoient fait en si peu de temps, nous obligèrent à disposer la Dame malade à tout événement. Elle nous marqua une parfaite soumission à tout ce que nous trouverions à propos de faire pour lui conserver le pied & la jambe; mais elle nous dit qu'elle n'étoit pas persuadée que le Seigneur en demandât davantage de la foiblesse d'une fille ; que néanmoins si nous étions assûrés de lui pouvoir sauver la vie en lui coupant la jambe, & que Madame l'Abbesse & son Directeur l'exigeassent d'elle, elle

donneroit non-ſeulement une jambe, mais toutes les deux. Nous ne pûmes que dire à une réponſe ſi raiſonnable, ſinon que nous lui rendrions tous les ſecours que nous pourrions pour l'en exempter.

Nous trouvâmes le lendemain matin que la cuiſſe n'étoit pas moins tuméfiée & enflammée que la jambe, & cela juſqu'à l'aîne ; à la différence que le pied & la jambe juſqu'en ſa partie moyenne, étoient livides & ſans ſentiment, juſqu'au-deſſus du genou. Nous appliquâmes ſeulement la compreſſe trempée dans le vin, avec la bande roulée pour la tenir en état, comptant bien qu'elle ne pouvoit pas paſſer la journée, tant la gangrène faiſoit de progrès avec violence, étant même dès-lors juſqu'aux gros vaiſſeaux, au-dedans de l'*abdomen* ; ce que l'on connut bientôt après, par les vomiſſemens qui ſuivirent, & elle mourut le ſoir.

RÉFLEXION.

ON ne peut pas dire abſolument que la cauſe de cette gangrène fût interne, ni externe, mais qu'elle participoit de l'une & de l'autre & que ſi la cauſe externe en étoit l'efficiente, l'interne en étoit la matérielle : Car qu'y a-t-il de plus ordinaire que de ſaigner des filles & des femmes du pied, lorſqu'un âge aſſez avancé prive la nature de ſes fonctions ordinaires ? & qu'y a-t-il de plus rare, que d'en voir périr aucune par une telle ſaignée faite à la ſaphéne ; endroit où l'on ne peut au plus intéreſſer avec la pointe de la lancette, que le périoſte & l'os, dont il ne doit arriver tout au plus qu'un ulcère avec

découverture d'os, dans la ſuite même, & avec beaucoup de temps ; à la difference d'une gangrène ſuivie d'une entière mortification qui en deux jours s'étendit de l'endroit de la ſaignée jusqu'à l'aîne ? Preuve trop conſtante que ſi cette ſaignée y avoit quelque part, la mauvaiſe habitude du corps en général y en avoit bien davantage.

En effet, lorſqu'une cauſe interne produit la gangrène, elle eſt d'autant plus à craindre, qu'elle n'arrive à la partie que par un défaut d'aliment, qui la privant de la nourriture néceſſaire pour lui entretenir la vie avec ſon tout, ou par la quantité d'humeurs dont toute l'habitude du corps ſe décharge ſur cette partie affligée, ſuffoque & étouffe la chaleur naturelle, comme il paroît qu'il eſt arrivé à ces deux dernières femmes, dont les Obſervations, circonſtanciées telles qu'elles ſont, le prouvent évidemment, & font voir en même temps qu'il n'eſt point de petits accidens dans un corps mal habitué, & qu'un Chirurgien ſage ne doit jamais ſe trop prévaloir de ſon ſçavoir-faire, puiſqu'il ne peut faire voir l'heureux ſuccès de ſes promeſſes, qu'autant qu'il eſt dans un heureux climat, & que celui qu'il traite eſt doué d'un bon tempérament.

Le concours de ces deux cauſes internes eſt également néceſſaire pour la guériſon ; parce que la nature manquant à diſtribuer à une partie l'aliment dont elle a beſoin, ce ſeroit une néceſſité, pour guérir cette mortification, de trouver le moyen de procurer le retour des liqueurs convenables, je veux dire, du ſang & des eſprits bien conditionnés ; & dès que la choſe

eſt impoſſible, il faut néceſſairement que la partie périſſe, au moins juſqu'à l'endroit où la nature la prive de ce ſecours; ce qui force le Chirurgien d'ôter cette partie corrompue, afin de ſauver le reſte : à quoi il ne réuſſit ſouvent qu'avec beaucoup de temps & de peine; heureux encore quand il en a une bonne iſſuë.

La mortification n'arrive preſque jamais à ces parties, qu'après une extrême perte de ſang, ou par les hémorrhoïdes, ou bien à l'occaſion d'une dyſſenterie, ou d'un exceſſif flux de ventre, accompagné d'une inflammation, non-ſeulement aux inteſtins, mais à tout l'*abdomen*, avec douleur & tenſion, jointe à l'odeur puante & cadavéreuſe des déjections; qui eſt un ſigne de la mortification de ces parties, à laquelle on ne peut eſpérer que la mort, pour délivrer le malade de ſes cruelles ſouffrances.

J'ai une longue expérience du peu de ſuccès qu'un Chirurgien doit eſpérer des amputations, qu'il eſt obligé de faire à ceux qui ont les extrémités gangrénées de cauſe interne, en ayant vu périr pluſieurs après avoir été panſés très-long temps, avec autant d'exactitude du côté du régime, que d'attention & de capacité de la part du Chirurgien, leſquels ont péri lorſqu'on en eſpéroit le mieux; ſans que néanmoins il doive ſe diſpenſer de faire ce que ſa ſcience lui conſeille, & ce que l'Art ordonne en certains cas; mais jamais quand le progrès de la maladie augmente avec autant de violence que je l'ai vu arriver à pluſieurs : ces deux Obſervations en ſont des exemples très-ſenſibles.

Il n'eſt pas extraordinaire que la gangrène

qui a pour cause un froid excessif, se fasse sentir & exerce ses rigueurs sur quantité de Soldats, de Cavaliers & de Dragons, qui sont obligés de servir durant les plus grands froids, de même que ceux qui sont sur la mer à faire la manœuvre dans leurs vaisseaux pendant les rigueurs d'un affreux hyver ; mais il est fort étonnant qu'une Demoiselle qui a du bien, ait été assez malheureuse, par un excès d'avarice, pour se laisser geler, comme a fait celle qui a donné sujet à l'Observation suivante.

OBSERVATION CCCV.

Au mois de Février 1684, l'on m'envoya prier d'aller voir une Demoiselle, âgée de plus de soixante années, qui pendant les rigueurs du très fâcheux hiver qu'il fit cette année, demeura dans son lit, sans allumer du feu, vivant de pain & d'eau, & n'ayant qu'une petite fille auprès d'elle pour la servir, quoiqu'elle fût fort riche. Une Dame charitable du voisinage en ayant été avertie, y envoya aussitôt une femme entendue, qui trouva cette Demoiselle dans une extrême saleté, avec les deux pieds, jusqu'au-dessus des malléoles, livides & sans sentiment, quoiqu'elle la pinçât & piquât fort avant ; ce fut la raison pour laquelle l'on m'envoya chercher de la part de cette Dame, qui la fit porter chez elle dans son carosse.

Je n'eus pas besoin d'un long examen pour connoître le mal, ni de beaucoup réfléchir pour résoudre ce qu'il convenoit de faire, qui étoit de couper les deux jambes ; mais comme cette entreprise étoit extrême, & son exécution violente, l'on envoya chercher M. Douquanville,

Docteur en Médecine, & M. de Frémont, Maître Chirurgien, qui convinrent bien avec moi de la néceſſité de l'opération ; mais ils dirent que l'âge avancé, & la foibleſſe à laquelle cette Demoiſelle étoit réduite, ne permettoient pas de l'entreprendre : ce qui fit que l'on en quitta le deſſein, & que l'on abandonna la bonne Demoiſelle à ce qui en pourroit arriver, ſe contentant d'envelopper les pieds & les jambes de compreſſes trempées dans l'eau de-vie, avec des briques chaudes dont on les entoura, pour y appeller la chaleur, & conſerver celle qui pouvoit reſter au-deſſus.

Trois jours enſuite M. Doucet y fut appellé ; & ayant vu cette malade, examiné ſa maladie, de même que ſes forces, & l'état dans lequel elle étoit, lui ayant encore trouvé de la reſſource, il m'envoya chercher de nouveau, & me fit avertir d'apporter avec moi ce qui convenoit pour ces deux opérations. Je me rendis de grand matin avec mes deux Garçons, & tout ce qui m'étoit néceſſaire. Je préparai en même temps l'appareil, qui conſiſtoit en deux boutons de vitriol, avec les petites compreſſes à mettre deſſus, pour les faire agir davantage, une étoupade couverte de colophone, & de bol en poudre, de chacun parties égales, & autant qu'il en convient, une veſſie coupée en quatre chefs ou en forme de croix, juſqu'à la diſtance qui peut convenir pour envelopper le moignon & ce qui eſt deſſus, ſinapiſée des mêmes poudres, une compreſſe en quatre doubles au milieu, avec une cruciale ou une compreſſe en forme de Croix de Malte, trempée dans le vin, ainſi que la longue de quatre à cinq aunes, pour tenir le tout en état, & une compreſſe trempée

auſſi dans le vin, pour envelopper la cuiſſe, & tenue par une bande roulée; voilà en quoi je me diſpoſai à faire l'amputation de la jambe droite, la première; & à cet effet je ſituai la malade ſur le bord du lit, au plus beau jour, & la fis ſoutenir par ſa Garde, qui la tenoit embraſſée; le plus adroit de mes Garçons tenoit la jambe vers le genou, au-deſſus duquel il attira la peau autant qu'il pût. Je fis enſuite ma première ligature, ſous laquelle j'engageai une compreſſe longuette au-deſſous du genou, vers la jarretière, en laiſſant quatre pouces de la jambe: le moins ſeroit trop peu, & le plus ſeroit incommode; mais des deux extrémités il vaudroit mieux un peu plus qu'un peu moins. Je fis une ſeconde ligature au-deſſus, avec cette même compreſſe qui étoit ſous le jarret, entre les tendons des fléchiſſeurs de la jambe, à l'endroit où paſſent les gros vaiſſeaux, afin de les comprimer par cette ligature, & diminuer par ce moyen le mouvement du ſang, dans la crainte que ſa violente ſortie ne nuisît à l'opération: après quoi je pris avec ma main droite le couteau courbe, que Monſieur Doucet me préſenta (parce que mon autre Garçon étoit occupé à tenir la jambe par le pied;) j'appliquai le milieu de ſon tranchant ſur la crête du *tibia*, ſur le dos duquel j'appuyai de ma main gauche, pour le faire pénétrer juſqu'à l'os, & je lui fis faire le tour de la jambe, en le tenant toujours ſerré contre cet os, qui me ſervoit de guide pour continuer régulièrement l'inciſion juſqu'au lieu où je l'avois commencée: enſuite je ratiſſai les deux os, pour en ôter le périoſte avec le biſtouri; je les ſciai après cela

en commençant par le péroné, & finissant par le *tibia* : comme la scie étoit parfaitement bonne, cela fut fait en un instant. La jambe étant ôtée, je défis la première ligature, qui étoit vers la jarretière ; je fis lâcher les doigts de celui qui tenoit la cuisse, avec lesquels il ferroit les vaisseaux sous le jarret, afin de m'assûrer par la sortie du sang du lieu de l'ouverture des artères, pour y appliquer les boutons de vitriol, sur lesquels je mis les petites compresses, & ensuite l'étoupade, la vessie de porc, dont les parties enveloppoient le genou, la compresse ; & par-dessus la cruciale imbibée de vin, comme je l'ai dit, & le tout tenu en état avec une bande roulée, large de trois à quatre doigts, & longue de quatre à cinq aunes, & une compresse, dont j'enveloppai la cuisse, avec une bande roulée, pour l'y conserver, le tout trempé dans le vin. La seconde ligature fut défaite, & je donnai la jambe à tenir à un de mes Garçons, qui avoit le plat d'une de ses mains appliqué sur le moignon, & celui de l'autre sur le genou, afin qu'en les serrant l'une contre l'autre, il donnât occasion aux boutons de vitriol d'agir & d'arrêter le sang, en cautérisant les extrémités des vaisseaux ; ce qui fut continué pendant deux heures, après lesquelles j'accommodai un carreau sous la cuisse & le moignon ; ensorte qu'il fut appuyé le plus commodément qu'il étoit possible pour l'utilité de la malade, qui souffrit si bien cette opération, que je préparai l'appareil pour couper l'autre jambe l'après-midi ; entre lesquelles opérations je fis donner un bon bouillon à cette femme, avec deux œufs frais, & une rôtie au vin

que je lui fis faire, de laquelle elle prenoit de temps en temps, comme d'un véritable cordial.

L'ouvrage étant ainsi commencé, environ quatre heures après cette première amputation, je coupai l'autre jambe, du consentement de la malade, & de l'avis de M. Doucet, qui fit à cette seconde fois l'office de serviteur, pour me donner les instrumens l'un après l'autre, selon que j'en avois besoin, & qui m'aida pareillement à faire le bandage, comme il avoit fait à la première amputation; car, comme il étoit excellent Médecin, il entendoit aussi parfaitement bien la Chirurgie, & n'ignoroit rien des remèdes de Chymie & de Pharmacie, non-plus que de tout ce qui peut contribuer à rendre un Médecin parfait. Cette Demoiselle, toute âgée qu'elle étoit, & fort affoiblie, soutint fort bien ces deux opérations. J'eus soin de lui faire prendre de la nourriture; ce qu'elle ne faisoit qu'avec beaucoup de répugnance, dans la crainte qu'il ne lui en coutât beaucoup, jusqu'à ce qu'on l'eût assûrée que c'étoit la Dame son hôtesse qui fournissoit à tout, & qu'il ne lui en coutoit rien; après quoi elle prit sans crainte tout ce qu'on voulut.

Je laissai passer la journée entière du lendemain, sans y toucher, & ne la pansai que le matin du troisième jour, qui fut environ trente-six (1) heures après les opérations faites.

(1) Le premier appareil fut levé beaucoup trop tôt. Il ne doit l'être que lorsque la suppuration est établie dans la plaie, & que les piéces qui le composent, sont disposées à se détacher d'elles-mêmes; autrement on cause des tiraillemens douloureux aux malades.

J'eus un grand ſoin de ne pas toucher aux boutons de vitriol, par-deſſus leſquels j'appliquai des plumaceaux couverts d'un ſimple digeſtif, à l'exception des os, ſur leſquels je mis un plumaceau ſec; & je fis une embrocation d'huile roſat ſur les moignons, ſur les cuiſſes: enſuite je mis une emplâtre de diapalme, la cruciale trempée dans le vin, & la bande roulée, pour tenir le tout en état. La cure ſe fit en aſſez peu de temps, ſans que je changeaſſe rien à ces panſemens, ſi ce n'eſt que je me ſervis de plumaceaux de charpie ſéche, dès que la chair du moignon parut vermeille, & que l'ulcère fournit une louable ſuppuration, qui ſont les marques du bon état d'une plaie, qui ne demande qu'à être deſſéchée & cicatriſée, comme le fut celle-ci : mais ce ne fut pas pour long-temps, parce qu'auſſitôt que cette Demoiſelle fut retournée chez elle, elle reprit ſon mauvais train de vie, qui lui cauſa un cours de ventre ſi violent, qu'il l'emporta en fort peu de temps.

Réflexion.

Je fus aſſez ſurpris de voir un Médecin, avec mon ancien Confrère, aimer mieux laiſſer périr cette Demoiſelle, & l'abandonner à une mort certaine, que de la tirer de ce triſte état par deux opérations, qui, quoique violentes, n'étoient pas ſans pluſieurs exemples, & qui, après leur exécution, par le conſeil de M. Doucet, auroient prolongé la vie de cette femme avare, ſi elle eût reſté chez la Dame qui avoit eu ſoin d'elle dans le temps que ces deux amputations lui furent faites, pour l'exécution deſquelles M. Doucet me fut d'un très-grand

ſecours, n'ayant pas de bons ſerviteurs; & comme j'étois nouvellement revenu de l'Hôtel-Dieu de Paris, il ne fut pas fâché de me voir opérer: J'imitai, autant que je pus, M. *Petit*; non pourtant dans l'appareil, duquel je retranchai l'étoupade couverte de bol en poudre, les compreſſes longuettes, la cruciale couverte d'aſtringens, de même que le bandage de la cuiſſe, & la capeline; ayant regardé cette multiplication d'étoupade, de compreſſes, de bandages & d'aſtringens, comme plus incommode qu'utile; puis qu'avec tout cet appareil on n'eſt pas plus ſûr d'arrêter le ſang, qu'en panſant tout ſimplement, comme je fis cette Demoiſelle; dont je n'ai vu arriver aucun accident, tel qu'il arrivoit à l'Hôtel-Dieu, où cette quantité de bandes, de compreſſes & d'aſtringens étoit ſi longue à défaire, que ce temps expoſoit le malade à mourir avant le ſecours. Il n'eſt pas même difficile de comprendre que plus le bandage eſt ſimple, mieux le bouton de vitriol agit dans le temps qu'un ſerviteur tient le moignon entre ſes deux mains; parce qu'il appuye bien mieux ſur ce bouton qu'il ne pourroit faire, lorſque ce bouton a tant de choſes à pénétrer; car il paroît qu'alors la main, quelque fortement qu'elle ſoit ſerrée contre, ne doit pas être d'un grand ſecours pour faire agir ce bouton: je me ſers ſeulement de la compreſſe ou cruciale en double, trempée dans l'oxycrat, auſſi-bien que la compreſſe dont j'enveloppe la cuiſſe, au lieu d'aſtringens; j'en ai agi de même aux autres amputations que j'ai faites.

Je me ſers de digeſtif dès le ſecond appareil, lorſque le ſang eſt bien arrêté; car autrement j'employerois les mêmes poudres que j'ai

employées au premier : mais c'eſt que plutôt la plaie ſuppure, plutôt elle eſt guérie. Je ne me ſers pas long-temps d'onguent ; parce que la cicatrice étant d'une grande étendue, les chairs ont toujours aſſez le temps de revenir ; ce qui me fait employer la charpie ſéche le plutôt qu'il m'eſt poſſible : je ne manque pas d'en appliquer dès le premier jour ſur les extrémités des os, & je fais une embrocation autour du moignon, pour appaiſer la douleur, & prévenir celle qui pourroit arriver. Cet appareil étant appliqué avec la prudence & la raiſon qu'il convient, & le panſement bien ſuivi, il ne peut manquer de réuſſir, pourvû que l'on ait affaire à un bon ſujet ; ſinon le ſuccès en ſera fort incertain, parce que la nature ne faiſant rien de ſa part, c'eſt inutilement que le Chirurgien travaille. Comme l'emplâtre de diapalme ne ſert qu'à contenir la charpie & les plumaceaux, on peut l'employer, ou s'en diſpenſer.

C'eſt une illuſion de croire que le froid ſoit favorable aux malades ou aux bleſſés. Le Siége de S. Guilain, qui ſe fit pendant un cruel hiver, où preſque tous les bleſſés moururent, ceux même dont les bleſſures n'intéreſſoient que les tégumens, eſt une preuve du contraire. Et je remarquai, avec les premiers Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, qu'en l'année 1682, qu'il fit un affreux hiver, nous avions la moitié plus de gangrénés que dans les plus grandes chaleurs de l'été. Le froid eſt l'ennemi juré de la nature ; auſſi a-t il bien été connu pour tel par Hippocrate, qui dit dans un de ſes Aphoriſmes : *Que le froid eſt mordicant aux ulcères.*

J'ai vu même cette Ville affligée de la plus fâcheuſe petite vérole qui fut jamais, tant elle

faiſoit périr de monde, en l'année *1666*, qui fit plus de ravage pendant les rigueurs de l'hiver, & la plus grande gelée, qu'elle n'avoit fait pendant les plus grandes chaleurs de l'été.

Inutilement je m'étendrois davantage ſur la manière dont le froid agit ſur les liqueurs qui coulent dans nos vaiſſeaux, perſuadé qu'un chacun ſçait que l'acide qui régne dans l'air, étant capable de coaguler tous les liquides auxquels il ſe peut communiquer, il n'eſt par conſequent pas ſurprenant qu'une gelée exceſſive agiſſe ſur le ſang, & y cauſe une coagulation, d'où s'enſuit un défaut de circulation, & la perte de la partie, ſi elle n'eſt promptement ſecourue par le contraire de cette gelée, qui eſt une chaleur proportionnée, ſuppoſé qu'il ſoit encore temps, tant la mortification vient promptement, quand le froid, cet ennemi de la nature, arrive ſubitement & avec violence.

OBSERVATION CCCVI.

Au mois de Juillet 1723, M. des Roſiers l'aîné fut demandé chez un Gentilhomme de cette Ville, pour voir un Valet qui venoit de ſortir du fond d'un puits, dans lequel il étoit deſcendu pour l'écurer, & où il fut ſaiſi d'un froid ſi violent, auquel il ſe joignit une douleur au gros orteil du pied gauche, ſi vive & ſi cruelle, qu'il fut obligé de quitter l'ouvrage, & de ſe mettre au lit, où il ſouffroit extrêmement de cette douleur, qui loin de ſe fixer à ce doigt du pied, augmenta de telle manière,

qu'elle avoit atteint les malléoles quand M. des Rosiers arriva.

Ce Chirurgien sentant froid le pied de son malade, fit assembler ses Confrères, du nombre desquels j'étois. Nous convînmes, d'un avis unanime, de la nécessité d'amputer au-plutôt cette jambe, parce que la gangrène se faisoit déjà appercevoir jusqu'en la partie moyenne de la jambe; & cette mortification, qui n'avoit atteint tout-au-plus que les malléoles quand M. des Rosiers arriva, parut si considérablement augmentée une heure après, lorsque l'appareil fut prêt, que ce Chirurgien, qui devoit faire l'opération, eut peine à s'y déterminer, par l'inquiétude où le mettoit ce qui pouvoit en arriver, tant le progrès de la mortification se faisoit brusquement, ne restant guères davantage que ce qu'il falloit pour faire l'amputation au-dessus, & en partie saine. Cette opération fut pourtant très-heureusement exécutée, cet homme la soutint à merveille, & se porta fort bien; l'extrémité des os s'exfolia, sans que le malade eût un seul moment la fiévre, & la plaie se cicatrisa de la grandeur d'environ une piéce d'un demi écu; il parut en son milieu un léger suintement d'une matière blanche comme du lait, qui augmenta peu-à-peu, de-sorte qu'elle vint jusqu'à la quantité de deux à trois livres à chaque pansement, sans compter ce qui s'écouloit dans les compresses & le bandage : à cela se joignit un cours de ventre des plus violens; ce qui réduisit ce pauvre jeune homme, en quinze ou dix-huit jours, dans un tel état, qu'il ne lui resta que la peau sur les

os ; & il mourut, ſans que ce qui reſtoit à ſe cicatriſer de ſon moignon eût augmenté, ni diminué en aucune manière, depuis que cet écoulement purulent eût commencé à ſe faire.

Réflexion.

Il n'eſt pas néceſſaire de chercher bien loin la cauſe de cet accident ; le froid que ce jeune homme reſſentit au fond d'un puits, dans la plus grande chaleur de l'été, (qui eſt la ſaiſon où le froid ſe fait ſentir avec plus de violence en ces lieux ſouterrains) ce froid, dis-je, eſt capable de produire encore de plus fâcheux effets ; puiſqu'on a vu beaucoup de gens qui ſont morts de froid dans des puits, & d'autres qui n'ont eu guères que le temps d'en être tirés pour expirer. Malgré cette vérité, qu'aucun des quatre Maîtres Chirurgiens, que nous étions, aſſiſtans à cette opération, n'ignoroit, nous ne fûmes pas moins étonnés que M. des Roſiers, de voir un changement ſi peu attendu, après un ſi long-temps de continuation de bonne ſanté, qui alloit toujours de bien en mieux, le malade ayant bon l'appétit, ſans avoir eu le moindre ſentiment de fièvre, ni avoir manqué en rien dans le régime, & après qu'on eût fait tout ce qu'il convenoit à l'égard des panſemens : rien en effet, ne nous parut plus ſurprenant après cela, que de voir ſubitement une fonte d'humeurs de cette nature, comme ſi tous les vaiſſeaux du chyle n'euſſent eu d'autre deſtinée que de charier cette liqueur dans le gros vaiſſeau de cette cuiſſe, ou que celui-ci l'eût reçue directement du réſervoir de Pecquet,

quet, comme la reçoit le canal thorachique, pour que ce chyle, au lieu d'être porté dans la veine soûclaviere, se déchargeât directement dans ce vaisseau de la cuisse, d'où cette liqueur sortoit blanche comme du lait, lors du pansement, à la quantité que je l'ai dit; & à cet écoulement se joignit un cours de ventre des plus violens. C'étoient là deux ruisseaux trop considérables pour que la fontaine n'en fût pas bientôt tarie, comme il arriva au bout de quinze jours, ou environ; & la substance solide subit le même sort que la fluide, n'étant resté à ce malade, comme je l'ai dit, que la peau sur les os, laquelle encore n'étoit pas entière. Cela fait voir qu'un Chirurgien sensé & raisonnable ne doit pas compter entièrement sur la guérison de celui qu'il traite, qu'elle ne soit réelle & effective; M. des Rosiers n'ayant manqué à rien de ce que l'art conseille en cette occasion.

Si le froid & la gelée sont nuisibles & souvent pernicieux, particulièrement aux personnes qui n'ont pas le moyen d'en prévenir les dangereux effets, le feu n'est pas moins à craindre; & les maux qu'il fait ne sont pas moins fâcheux, puisque par lui même il porte la gangrène aux parties sur lesquelles il agit un peu fortement; comme on le peut voir dans l'Observation suivante.

Observation CCCVII.

Au mois de Mai 1687, une Demoiselle ayant été subitement attaquée d'une vapeur lorsqu'elle étoit seule, tomba dans le foyer sur le visage & sur la gorge, & ayant apparemment voulu faire quelque effort pour se retirer, elle retomba sur le derrière; de manière

qu'elle eut tout le visage brûlé & la gorge; depuis les cheveux jusqu'aux épaules. L'on me vint chercher au plus vîte. Jamais spectacle ne m'a paru plus touchant que de voir une très-jolie personne réduite dans ce triste état. Je trempai au plus vîte des linges dans de bonne eau-de-vie, que j'appliquai sur toutes ces parties brûlées, & dont je continuai l'usage pendant les trois premiers jours, mais ce remède, au lieu de rappeller les particules ignées, comme il auroit dû faire, selon l'opinion des Physiciens modernes, & par ce moyen appaiser la douleur, l'augmentoit au contraire, & les places, qui dès ce premier jour étoient noires, s'étendirent si considérablement, que je crus tout perdu; d'autant plus qu'à la couleur noire, & au défaut de sentiment se joignit une odeur cadavéreuse & insupportable, & cela depuis le menton jusqu'aux mammelles, & depuis la partie supérieure de la nuque jusqu'aux angles inférieurs des omoplates; mais la face depuis le front jusqu'au menton étoit moins mal, & les globes des deux yeux eurent le bonheur d'être préservés de l'impression du feu. Le sieur de Saint-Martin, Chirurgien de Monseigneur le Maréchal de Bellefond, qui pour lors étoit à sa Terre de l'Isle Marie, lequel m'étoit venu voir, voulut bien venir au pansement de cette Demoiselle avec moi, où ayant trouvé les choses en cet état, je commençai par des scarifications; mais au lieu de les faire légères, telles que je les croyois convenables, tant à cause de la délicatesse du lieu, que de la cause qui y avoit donné occasion, je fus au contraire obligé de les faire assez profondes; encore m'en falloit-il faire jusqu'à deux & trois dans le même en-

droit, avant que de voir le ſang, tant ces parties s'étoient gonflées : de manière que je me fatiguai à force de ſcarifier, tant cette gangrène étoit étendue ; ce qui m'obligea de donner le biſtouri au Sieur de Saint Martin, afin qu'il eût ſa part de la fatigue : après quoi je baſſinai toutes ces parties ſcarifiées avec de l'eau-de-vie & de l'ægyptiac diſſous dedans, & j'appliquai des compreſſes, trempées dans l'eau-de-vie, ſur toute cette mortification, qui la tenoient ſéché à merveille : mais voyant que c'étoit le plus mauvais état où cette malade pouvoit être, je réſolus, au lieu de ce panſement, d'employer un onguent jaune, que je fais avec des jaunes d'œufs, cuits ſous la braiſe, juſqu'à ce qu'ils crévent (ce que l'on connoît par un bruit ſemblable à celui d'un maron) & de la cire jaune, autant de l'un que de l'autre, avec de l'huile d'olive, autant qu'il en faut pour former un onguent d'une conſiſtance un peu emplaſtique ; je l'étendis ſur des linges, & l'appliquai enſuite ſur toute la partie mortifiée. Il n'y eut pas été trois jours que toute cette grande ſéchereſſe venant à s'humecter, fit tomber les eſcarres aſſez promptement, & la cicatrice ſe fit à meſure que les chairs devenoient belles & vermeilles. Après que ces eſcarres furent détachées, & en continuant l'uſage de cet onguent, toutes ces chairs mortifiées & pourries furent enlevées dans un mois ou environ ; mais l'ulcère ne fut cicatriſé, ni la malade guérie que plus de quatre mois après.

Cette fille jeune & jolie, que je crus devoir mourir, eut le bonheur de ſe tirer d'affaire ; mais elle reſta faite comme un monſtre : heureuſe néanmoins dans ſon infortune de ce

que ses deux yeux se sauvèrent du naufrage.

Observation CCCVIII.

Dans le mois de Juillet 1696, une partie des Soldats, Dragons & Cavaliers qui composoient la petite armée qui gardoit nos Côtes, sous les ordres de M. le Maréchal de Joyeuse, n'ayant rien à faire, s'avisèrent, pour passer le temps, de faire un Fort que les uns défendoient, & que les autres attaquoient dans toutes les formes. Un Cavalier, qui s'étoit fait Grenadier, avoit sa poche pleine de grenades faites avec du carton; ayant mis le feu à une qui ne partit point. Il la réunit imprudemment avec plusieurs autres dans sa poche, sans s'être assûré qu'elle fût bien éteinte; elle y mit le feu, & ces grenades crevèrent toutes dans sa poche. C'étoit pitié de voir ce Cavalier (qui étoit un des plus beaux hommes que le Roi eût dans ses Troupes) se jeter par terre & se coucher dessus; mais au lieu de les étouffer, comme il espéroit, il en rendoit encore l'effet plus terrible : il fut brûlé depuis la hanche jusqu'aux pieds, sans qu'en toute cette étendue il restât grand comme un liard de sain, ni d'entier : il me fut apporté trois jours après à l'Hôpital. Le sentiment des Chirurgiens-Majors qui l'avoient vu avant moi, & avec lesquels je le vis, étoit de scarifier toute la jambe, la cuisse & la hanche, afin d'enlever la meilleure partie de ces chairs brûlées, mortifiées & gangrénées, qui étoient sans sentiment & d'une puanteur insupportable; & le mien fut d'y faire seulement des scarifications suffisantes pour faciliter le moyen aux onguens de pénétrer jusqu'aux

chairs, & aider la nature à se défaire de cette quantité de chairs mortifiées ; la couleur, l'odeur & la perte de sentiment étant les preuves, non seulement d'une préparation à la mortification, mais d'une mortification même de la plus grande partie des chairs & des tégumens, que j'espérois guérir sans en enlever la moindre portion. Je scarifiai donc toutes ces parties brûlées, & n'y mis autre chose que de mon onguent jaune, étendu sur des linges & appliqué sur toute la partie brûlée, dont les escarres se séparèrent de temps en temps, & les chairs revinrent belles & vermeilles ; ensuite elles se cicatrisèrent si bien, que le malade fut guéri à la fin du mois d'Octobre, sans qu'il lui restât aucun ulcère, ni rien qui lui fût incommode, sinon une grande cicatrice au lieu des tégumens.

Observation CCCIX.

Au mois de Mars 1689, une fille s'étant endormie auprès du feu, se laissa tomber dans le foyer, & sans se réveiller, se laissa brûler entièrement le bras jusqu'en sa partie supérieure. Elle fut voir une Dame qui pansoit les pauvres, pour en recevoir la même grace ; mais cette Dame ayant connu le triste état où ce bras étoit, m'envoya prier de venir chez elle, & me l'ayant fait voir, je ne trouvai autre chose à y faire que l'amputation, & ne me donnai que le temps de préparer l'appareil pour l'exécuter. Je priai M. des Rosiers le père d'y être présent ; ce qu'il fit, afin de partager la charité avec moi ; & ayant examiné ce bras avec la même attention que j'avois fait, & étant convenu comme moi de la nécessité de l'opération, le tout étant

disposé à cet effet, voulut bien se charger de me donner les instrumens & ensuite l'appareil, pendant qu'un de mes Garçons tiendroit le bras par sa partie supérieure, & l'autre en sa partie inférieure, vers le coude, avec l'une de ses mains, & le poignet de l'autre, la malade située commodément & dans un beau jour.

Je commençai par faire une ligature au lieu où nous étions convenus, qui étoit en la partie moyenne & supérieure, & ayant mis le bras entre le couteau & moi, d'un tour de main je fis l'incision circulaire; je ratissai aussi-tôt l'os avec le bistouri, & en cinq ou six coups de scie le bras fut ôté. J'appliquai un seul bouton de vitriol, & dessus une petite compresse quarrée en plusieurs doubles, une cotonnade sur laquelle étoient des poudres de colophone & de bol, parties égales, une vessie coupée en quatre jusqu'à un certain point, & sinapisée des mêmes poudres, pour tenir cette cotonnade, dont les chefs alloient jusqu'à l'épaule, une compresse en forme de Croix de Malte, & une bande roulée, pour tenir le tout en état, qui étoit assez longue pour passer par-dessus l'autre épaule, afin d'assûrer ce bandage, de manière qu'il ne pût se défaire de lui-même.

Cette fille souffrit cette opération sans dire un seul mot. Je fis appuyer la main d'un serviteur contre le moignon, & l'autre contre l'épaule pendant deux heures, afin de faire mieux agir le bouton de vitriol; après quoi je mis un carreau dessous pour qu'il fût à son aise: cette fille n'en eut pas moins d'appétit.

Je la pansai le lendemain au soir avec un plumaceau sec sur l'os, & d'autres couverts de digestif sur toute la plaie, sans toucher aux bou-

tons de vitriol, que je laiſſai juſqu'à ce qu'ils tombèrent d'eux-mêmes, lorſque la ſuppuration ſépara les eſcarres qu'avoit fait le vitriol, ne m'étant plus ſervi que de la charpie ſèche ſur la plus grande partie du moignon, afin de hâter la cicatrice; ce qui ſe fit en moins de ſix ſemaines. On ne s'eſt point apperçu que cette fille ait eu des vapeurs, ni aucun autre accident depuis que ce malheur lui eſt arrivé.

RÉFLEXION.

COMME la règle eſt de laiſſer, quand on le peut, quatre à cinq pouces de la jambe qu'on veut amputer, celle qu'il faut obſerver à l'égard du bras, eſt d'en laiſſer le plus que l'on peut. Je n'en pus laiſſer davantage à celui-ci, quoique je fiſſe mon inciſion circulaire bien avant dans le progrès que la brûlure avoit fait, puiſque le ſang ſortit ſans preſque de ſaillie ni d'impétuoſité; mais je ne m'en embarraſſai pas tant que ſi la gangrène avoit eu une cauſe différente, parce je ne craignois pas l'augmentation, étant au contraire ſûr de la chute de ce que je pouvois laiſſer, ſans qu'il y eût aucune utilité à en laiſſer davantage, par la néceſſité qu'auroit eu le reſte de tomber, comme les eſcarres de vitriol de toute autre brûlure, qui auroient donné lieu à l'inconvénient de l'os reſté trop long; ce qui m'auroit peut-être obligé de le couper une ſeconde fois. Comme je coupois dans la brûlure, il ne fût pas néceſſaire d'attirer la peau en haut avant que de faire la ligature, parce que ç'auroit été inutilement, puiſqu'il y en auroit eu une plus grande partie à tomber que celle dans laquelle je coupai : néanmoins

cette précaution est avantageuse, parce que les tégumens ayant une grande disposition à se retirer au-dessus, laissent toutes les chairs à découvert : mais elles se recouvrent en partie quand les ligatures sont ôtées. Cela oblige à tirer les tégumens en haut, autant que l'on peut tant au bras qu'à la jambe & à la cuisse, avant que de faire la ligature. C'est encore une nécessité de faire quelques circulaires autour du corps, qui aillent, en forme de sautoir, par-devant & par-derrière, passer sous l'aisselle & sur l'épaule de l'autre côté; sans quoi le bandage seroit sans cesse en état de glisser & de se défaire entièrement, quand l'amputation seroit à l'extrémité du bras, tout proche du coude; ce qui oblige d'avoir une bande de quatre à cinq aunes, dont le bandage se termine en l'affermissant par un nombre de circonvolutions, après l'avoir fait aller de l'extrémité du moignon de l'autre côté du corps, comme je l'ai dit.

Les escarres qu'avoit fait le vitriol tomberent avec ce qu'il y en avoit aux tégumens sur lesquels le feu avoit agi, la suppuration devint belle, l'exfoliation de l'os se fit, & la plaie fut incarnée & cicatrisée en quarante jours; sans que cette jeune fille eût observé un seul jour de régime, ni qu'elle eût eu le moindre sentiment de fièvre, ni enfin que l'on se fût apperçu que cet accident ait été l'effet d'aucune vapeur, ou d'autre mal fâcheux, depuis près de trente années que l'opération lui fut faite, ayant toujours été à l'Hôpital de la Ville, observée de plusieurs personnes, tant le jour que la nuit.

En l'année 1705, une Demoiselle qui demeuroit chez Madame la Marquise d'Amfreville, jeune, bien-faite & jouissant d'une parfaite santé,

au mois de Janvier mit un moine avec un grand réchaut de feu pour échauffer son lit ; & non contente de la chaleur où elle le trouva en s'allant coucher, son lit étant fort grand, elle rangea le moine avec le feu à côté, se coucha & s'endormit dans le moment ; elle renversa le moine peu de temps après, dont le feu qui étoit dans le réchaut se communiqua au lit, aux couvertures, draps & rideaux ; en sorte que la maison alloit brûler, si heureusement une femme de chambre qui étoit dans un autre lit, n'eût pas été éveillée par la fumée qui l'étouffoit. Elle courut au plus vîte au lit de cette jeune Demoiselle, qui dormoit fort tranquillement ; elle l'éveilla même avec quelque sorte de peine, la fit lever incessamment, & appella du monde. On éteignit le feu ; mais la Demoiselle fut brûlée depuis la ceinture en bas, jusqu'aux pieds, par-devant, par derrière & au milieu, sans qu'aucune partie en fût exempte ; & cela si violemment, qu'y ayant été appellé, j'y fis tout ce que je pus, mais fort inutilement, parce que la brûlure, au lieu de diminuer, augmentoit tous les jours, jusqu'au huitième, que cette fille mourut dans les plus cruelles souffrances. Cet événement me persuada que le profond sommeil d'une jeune personne, dans son commencement, pouvoit permettre un accident pareil à celui qui arriva à ces deux jeunes filles, qui se portoient fort bien ; ce que je n'oserois dire de cette autre jeune Demoiselle dont j'ai parlé, qui étoit affligée avant sa chute de vapeur épileptiques, que les accès qu'elle avoit devant, pendant & après caractérisoient suffisamment, & qui avoient eu pour principe une peur violente, pendant qu'elle

avoit ses ordinaires, dont la suppression se fit à l'instant, sans que depuis aucun de tous les remèdes que l'on a pu mettre en usage, en ayent pu procurer le retour; & cette fille se trouva dans la suite infiniment plus mal, tant par la fréquence & la longueur des accès, que par le temps de leur récidive, qui étoit de huit jours tous les mois; en sorte que les accès sembloient avoir pris la place des évacuations que la nature avoit accoutumé de faire, depuis qu'elles s'étoient si absolument supprimées. Les douleurs que cette grande & terrible brûlure lui causa pendant un très-long temps, & auxquelles elle auroit dû moins résister que la précédente, étoient affreuses, sans que sa douceur naturelle en fût ébranlée, que par des plaintes qui étoient si foibles, que l'on n'auroit pas cru qu'elle eût souffert, si on ne l'avoit mieux jugé par la vue des maux qui en étoient la cause. Au contraire de ce Cavalier, qui persuadoit à tout le monde les extrêmes douleurs auxquelles sa brûlure l'exposoit, par les grands cris qu'il faisoit, quand il me fut apporté à l'Hôpital; ce qui n'étoit pas surprenant à ceux qui avoient connoissance de la situation en laquelle il étoit quand il avoit été brûlé.

Si l'effet de la poudre à canon étoit de la nature de celui de la poudre fulminante, qui se fait en-dessous, l'accident qui arriva à ce Cavalier n'eût été de nulle conséquence; mais au contraire, le feu que produit la première ne tend qu'à s'élever avec d'autant plus de violence, qu'il trouve de résistance & d'opposition; ce qui augmenta le mal de ce Cavalier, qui se coucha dessus ses grenades. Les parties spiritueuses de l'eau-de-vie & de l'esprit-de-

vin dont on se servoit, venant à se joindre aux particules fines & déliées du salpêtre, les poussoient encore plus avant. Ce fut ce que je fis remarquer à quatre Chirurgiens-Majors, qui avoient, dans les pansemens de cet homme, suivi leur méthode ordinaire, & qui se donnèrent la peine de le venir voir, lorsqu'après que j'eus scarifié cette brûlure dans toute son étendue, que l'on pouvoit nommer une véritable gangrène, je la bassinai avec de l'eau-de-vie, laquelle augmenta ses douleurs, de manière qu'il faisoit des contorsions comme un possédé; ce qui montroit évidemment que les parties subtiles de cette eau-de-vie, loin de faire sortir les particules nitreuses, comme ces Messieurs le prétendoient, les faisoient au contraire pénétrer plus avant: leur action diminua de jour en jour, & s'anéantit entièrement dans la suite, par l'application que je fis de mon onguent jaune, lequel en ramollissant les chairs, (qui s'étoient rendues dures & tendues, par la quantité de particules nitreuses qui s'y étoient introduites quand la poudre faisoit son effet) elles se trouvèrent relâchées par ce moyen, & laissèrent échapper ces particules peu-à-peu; ainsi les douleurs diminuerent & cessérent dès que les parties dans lesquelles ces particules étoient embarrassées, eurent trouvé le moyen de s'en défaire, par l'usage continué de cet onguent, au lieu de l'eau-de vie & de l'esprit-de-vin.

Il me semble entendre Messieurs les Physiciens modernes me prendre à partie, de ce que j'ai la hardiesse d'aller contre leurs principes, soutenus d'un raisonnement qui leur paroît d'autant plus juste, que les huiles &

graiſſes, de même que tous les onguens, bouchent, par leurs parties molles & branchues, les pores de la peau, & tiennent par ce moyen les parties, tant nitreuſes qu'ignées, comme empriſonnées; au lieu qu'une liqueur ſpiritueuſe, telle que peut être l'eau-de-vie, l'eſprit volatil de quantité d'animaux, en ouvrant ces mêmes pores, facilite l'iſſue de ces particules, d'où s'enſuit le calme & la guériſon de celui qui a été brûlé; la cure de ce Cavalier, quoique faite en préſence des Chirurgiens-Majors de Bonneuil Cavalerie, de la Mare Etranger, de Hainaut & d'Oleron, étant oppoſée au principe de ces Auteurs, leur paroîtroit par conſéquent illuſoire. Il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ſoutiennent ce qu'ils ont avancé dans les Livres qu'ils donnent au Public; ſans toutefois que je prétende les blâmer, par le reſpect que je dois aux grands Hommes dont ils ont été les Copiſtes : s'ils ſont fidéles, c'eſt-ce dont je ne ſuis pas garant; mais bien de la préférence que doivent avoir les remèdes onctueux pour la guériſon des brûlures, telles que ſont celles que je rapporte ici, ſur les ſpiritueux, comme l'eau-de-vie, l'eſprit-de-vin, & toutes les liqueurs volatiles, qui au lieu de relâcher les parties, les font reſſerrer davantage, & y tiennent les particules ignées & nitreuſes comme enchaînées dans leur ſubſtance; ce qui augmente l'inflammation & les douleurs, & recule la guériſon, comme ces expériences le prouvent évidemment contre le ſentiment des Phyſiciens modernes.

Ce qui ſe juſtifie encore très-bien par le ſecours avantageux que l'on reçoit de leur uſage dans les éréſipèles, qui ſont ſi bien des eſpèces

de brûlures, que rien n'en approche davantage, tant les accidens sont égaux, quoique de cause très-différente, pour lesquelles l'expérience justifie journellement la supériorité qu'ont les remèdes onctueux, tels que sont les huiles, la crême, le cataplasme anodyn, & plusieurs autres de même qualité, sur l'eau-de-vie, celle de la Reine de Hongrie, l'esprit-de-vin, & tous les autres; ce qui est si vrai, que la brûlure étant le plus commun accident qui arrive dans le monde, chacun y a son remède particulier, tous onctueux, dont les huiles ou graisses font la base, & réussissent tous fort bien, principalement quand la brûlure est superficielle. Je n'en rapporte que ce peu d'exemple d'une quantité d'autres que j'ai traitées; ce que j'en dis étant suffisant pour engager ceux qui les traitent à les panser avec cet onguent, jaune, avec lequel j'en ai guéri un nombre infini; ce qui a donné lieu à cette longue réflexion : & comme une violente contusion n'est pas moins la cause de la Gangrène, que le froid excessif & une grande brûlure, je rapporte l'Observation qui suit pour y servir de preuve.

Observation CCCX.

Au mois de Juin 1686, le Valet d'un Billard de cette Ville, reçut un coup de bâton sur la partie externe de l'avant-bras du côté droit, qui fut donné d'une si grande force, qu'il y causa une contusion qui s'étendit depuis le coude jusqu'au poignet, accompagnée d'une douleur la plus violente que l'on puisse exprimer. Il passa un jour dans ce triste état sans y rien faire, croyant que le temps dissiperoit

ſa douleur ſans en appréhender les ſuites ; mais voyant qu'elle ne diminuoit pas, quoiqu'il y eût mis un linge trempé dans l'eau-de-vie, il vint me faire voir ſon bras, & me dit que ſa douleur étoit beaucoup moindre vers la main qu'elle n'étoit le jour précédent ; & qu'au lieu de diminuer de même vers le coude, elle s'y augmentoit toujours. La couleur de cette main n'étoit en aucune façon changée, ſinon qu'elle me parut un peu pâle. Je la ſentis très-froide en la touchant ; & en lui pinçant la peau à l'extrémité des doigts, je la lui arrachois. Je lui donnai pluſieurs coups de lancette ſans qu'il les ſentît, dont un traverſa la main ſans qu'il en ſortît une ſeule goutte de ſang. Je priai M. des Roſiers le père, qui par hazard vint à paſſer, de me dire ſon ſentiment ſur cette main & ce bras, qui après l'avoir examiné avec attention, trouva cette main & l'avant-bras gangrénés juſqu'à moitié, qui étoit l'endroit où finiſſoient la perte du ſentiment & la froideur ; ce qui me fit éprouver en ſa préſence, par quantité de ſcarifications, à quoi je m'en devois tenir : je les continuai juſqu'à ce que le ſentiment ſe fît appercevoir, & cela juſqu'au poignet ; mais non à la main, où le ſentiment & la chaleur ſe trouvèrent abſolument ſupprimés. Je baſſinai bien le tout avec de l'eau-de-vie, dans laquelle j'avois diſſous du gros ſel & de l'ægyptiac ; & je fis en même temps un cataplaſme avec les farines d'orge, de féves & de lupins, les poudres aromatiques, & le gros vin, que j'appliquai ſur tout le bras & la main, autant chaud qu'il le devoit être, & par-deſſus une compreſſe trempée dans l'eau-de-vie ; ce qui rappella la chaleur & le ſentiment à cet avant-bras juſqu'au

poignet; sans que je pusse faire changer l'état de la main, qui cependant en cinq jours ne noircit point, & ne contracta aucune odeur fâcheuse; ce qui me fit continuer d'appliquer une compresse trempée dans l'eau-de-vie dessus au moins quatre fois chaque jour, & deux fois au-dedans & au-dessus de la main, avec le même cataplasme toujours de la même chaleur. Je renouvellai les scarifications de la main, dans lesquelles je mis de l'huile de *spica* & de celle de térébenthine, pendant cinq autres jours, sans que cette main empirât; ce qui commença à me faire bien espérer. Je continuai ce dernier pansement seulement depuis le coude jusqu'à l'extrémité des doigts. Je commençai de m'appercevoir de quelque chaleur à la main, mais sans aucun battement de pouls, ni en aucun endroit. Je ne mis plus qu'une compresse trempée dans le vin aromatique: le bras & la main se sauvèrent de cet apparent naufrage; mais ce ne fut qu'avec la perte de deux doigts, qui demeurerent repliés dans la main, & il resta très-peu de mouvement aux autres; la main même ne se pouvoit pas bien dresser non plus; mais comme le Billard étoit son métier, il s'accoutuma si bien à en tenir un avec cette main & ces doigts repliés, qu'il n'y avoit personne qui osât jouer contre lui; ensorte que ce bras que nous croyions perdu, M. des Rosiers & moi, se trouva aussi utile qu'il avoit jamais été à ce pauvre malheureux. Cela fait bien voir que si quelquefois il y a du danger dans le retardement, souvent aussi il y a de l'avantage, & qu'on ne doit jamais se déterminer à faire une amputation d'un bras ou d'une jambe, qu'après en avoir mûrement délibéré; cet exemple étant soutenu de

quelques autres aussi heureux qu'ils auroient été funestes, si je n'y avois pas gardé autant de mesures; ce qui se peut bien remarquer à l'occasion d'une plaie à un pied, faite par un coup de fusil, de laquelle j'ai parlé dans une Observation précédente.

OBSERVATION CCCXI.

Au mois de Septembre 1711, un Capitaine de Vaisseau de la Ville de Boulogne sur Mer, étant arrivé en Rade à Cherbourg, fut gagné de son cable; de manière que son pouce s'y étant engagé, le bras suivit, & le corps entier auroit passé sous le cabestan, si heureusement il ne se fût pas trouvé un obstacle capable de l'en empêcher. Ce pouce, la main & le bras furent si serrés, qu'ils en restèrent tous contus jusqu'à l'épaule, dont ne se pouvant aider, il se trouva un Renoueur, qui en présence des Chirurgiens, fit de très-grands efforts, prétendant lui remettre ce bras qu'il disoit disloqué; & ne pouvant le lui rendre en meilleur état, il fut forcé de le laisser comme il l'avoit trouvé; après quoi les Chirurgiens le pansèrent avec des compresses trempées dans l'eau-de-vie, pendant trois jours, & dans le vin le quatrième, l'ayant assûré qu'il n'y avoit rien à craindre pour la main, ni pour le bras, mais qu'ils ne pouvoient lui en dire autant du pouce. Inquiet de cette nouvelle, le Sieur de Valaval, qui prenoit grand intérêt à ce jeune homme, envoya incessamment un Exprès me prier de me rendre à Cherbourg pour voir ce blessé, qu'on ne panseroit point que je ne fusse arrivé; comme

il

il étoit tard, je ne pus y être qu'à dix heures. J'y trouvai le Sieur Soleil le fils, Maître Chirurgien, qui fort aise de me voir, leva aussitôt l'appareil de dessus cette main & ce bras jusqu'à l'épaule, qui étoit également occupée de cette contusion, qui s'étendoit jusqu'au cou & à une partie de la poitrine au-dessous de l'aisselle. Il me fit examiner le pouce, auquel je ne trouvai ni chaleur, ni sentiment, non plus qu'au reste de la main, ni à tout le bras. Je demandai à ce jeune Chirurgien, combien il y avoit de jours que les choses étoient en cet état; il me dit qu'il y en avoit quatre, n'ayant en aucune manière changé depuis le jour qu'il avoit été pris sous son cabestan, & que c'étoit par le plus grand hazard que le corps n'eût pas suivi. Après un examen sérieux, je fis remettre l'appareil, qui consistoit, comme je l'ai dit, dans une compresse imbibée de vin tout chaud, & appliquée dessus. J'allai ensuite chez ce Chirurgien, auquel je ne pus m'empêcher de marquer mon indignation, pour avoir laissé tourmenter cet infortuné Capitaine par ce Renoueur, qui prétendoit que l'impuissance dans laquelle il étoit de mouvoir ce bras, procédoit de sa dislocation d'avec l'épaule, & qui pour la réduire avoit exercé des violences non-seulement inutiles, mais très-préjudiciables au blessé; & je lui dis qu'il falloit être aveugle pour ne pas voir que l'impuissance de ce bras n'étoit causée que par l'extrême compression qu'il avoit soufferte; ce qui l'avoit fait tomber en mortification, dont la froideur qu'on y remarquoit, la perte du sentiment, & l'odeur cadavéreuse qui en exhaloit, étoient des marques incontestables: j'ajoutai que le peu d'usage

que quelques Chirurgiens avoient de réduire la dislocation de l'épaule d'avec le bras, pouvoit les empêcher de l'entreprendre; mais que les signes qui font connoître cette dislocation étoient si évidens, qu'il étoit aussi difficile de s'y tromper, qu'il étoit facile de connoître au premier coup d'œil que ce bras étoit gangréné, sphacelé & esthiomené; que je ne pouvois comprendre que pendant quatre jours de pansement, il n'eût pas connu l'état pitoyable où ce bras étoit réduit, parce que depuis ce temps l'on auroit pu sauver la vie au blessé par l'amputation de ce bras, dont apparemment la mortification ne devoit pas d'abord passer l'article, comme elle faisoit alors; ce qui ne se justifioit que trop par l'assûrance qu'il avoit donnée, quand il avoit fait espérer à ce capitaine qu'il n'y avoit de risque que pour son pouce; au lieu que le bras étoit entièrement perdu, ce qui étoit une preuve assûrée que les choses étoient en bien pire état que les premiers jours; que tout ce qu'il convenoit faire pour le présent, étoit de tenir l'appareil prêt pour le lendemain de grand matin, afin d'en faire l'amputation, si c'étoit le sentiment de quatre autres Maîtres Chirurgiens qui étoient de la Ville; qu'il falloit aller incessamment les avertir, & les prier de vouloir bien se rendre de grand matin à la maison où étoit ce blessé, avant que d'aller à leurs autres malades; ce qui fut exécuté sur le champ.

Dès cinq heures du matin MM. de Prémarest, Fossard, du Manoir, & Soleil père & fils, se trouvèrent chez le blessé, où je les attendois. Après que ces Messieurs eurent vu & examiné ce bras avec toute l'attention que méritoit une blessure de cette conséquence, & que nous nous

fûmes bien assûrés que la mortification regnoit au-delà de l'article, & commençoit à s'étendre sur une portion de l'épaule, nous nous retirâmes, eux & moi, dans une chambre voisine, où tous les autres dirent d'une voix commune, qu'il étoit trop tard d'entreprendre l'opération, qu'elle étoit sans espérance de succès, opposée aux règles de l'Art, & absolument inutile; ensorte qu'il valoit mieux laisser mourir ce blessé, que d'entreprendre une extirpation dont le succès n'étoit pas seulement douteux, mais l'issue absolument mortelle. Comme mon sentiment étoit contraire au leur, je les priai de faire réflexion que ce blessé étoit jeune, qu'il avoit un grand courage, & qu'il étoit sans fièvre; que ce bras mortifié & puant, comme il étoit déjà, alloit se rendre encore plus infect, & désoler ce pauve Capitaine, qui, à en juger par les apparences, n'étoit pas en état d'en mourir sitôt; qu'il alloit se desespérer quand il se verroit abandonné à une mort certaine; qu'en faisant attention à toutes ces choses, je ne pouvois entrer dans la triste & fâcheuse résolution qu'ils proposoient; que si les préceptes de l'Art défendent d'entreprendre une opération qui de soi est absolument inutile, ces mêmes préceptes nous conseillent aussi de nous servir plutôt d'un remède incertain, que de laisser le malade sans secours; de manière que mon avis étoit de faire incessamment l'opération; que nous ne pouvions espérer de sauver ce blessé, dès que nous l'abandonnerions à son déplorable sort; mais qu'il y avoit encore quelque lueur d'espérance en faisant ce que je disois, & que quand même nous ne lui ferions d'autre bien que de le délivrer

de cette odeur cadavéreuse, incommode au possible, & ne le pas jeter dans le desespoir, ce seroit du moins lui procurer le moyen de mourir avec plus de tranquillité ; & que loin que personne nous en pût blâmer, nous serions au contraire estimés de tous les gens raisonnables, d'avoir fait jusqu'à la fin tout ce que notre Art avoit pu nous suggerer pour son secours ; que j'espérois enfin qu'ils voudroient ne me refuser ni leur suffrage, ni leur assistance, loin de s'opposer à une action qui ne rouloit que sur un bon principe, & cela avec d'autant plus de justice, que je prenois le reste sur mon compte. Après quoi je passai vers le blessé, auquel je portai la parole de ce que nous étions convenu ; ce qu'il reçut avec autant de résolution & de fermeté que de confiance. Comme l'appareil étoit prêt, je fis lever le blessé, & asseoir dans un fauteuil, afin d'opérer plus commodément. Il se plaignit de voir tout trouble, & de se sentir foible ; à l'instant tous ces Messieurs s'esquivèrent aussi promptement, qu'ils avoient tardé à donner leur consentement à l'opéraion.

Ce mauvais tour, loin de me déconcerter, me fortifia dans le parti que j'avois pris ; mais sans vouloir me charger seul de l'événement, je dis au Sieur Soleil le fils de me faire trouver à l'instant des farines d'orge & de féves, avec des poudres aromatiques, & du bon gros vin de Grave, dont nous fîmes un cataplasme confortatif & corroboratif, sur la fin de la cuite duquel j'ajoutai un grand verre d'eau-de-vie & un peu d'huile rosat. J'en étendis sur des linges que j'appliquai sur le haut du bras, sur le cou, l'épaule, & l'aisselle, où la con-

tusion étoit terrible, avec des compresses trempées dans l'eau-de-vie, autant chaudes qu'il étoit possible, qui furent appliquées sur tout ce cataplasme, & rafraîchies de six en six heures, jusqu'au lendemain matin, que j'espérai faire revenir quelqu'un de ces Messieurs de leur égarement ; mais leur parti étoit trop bien pris pour changer. Je fus obligé de me contenter de MM. Soleil, père & fils, pour retourner à notre blessé, que je fis asseoir comme le jour précédent ; mais avec la précaution d'avoir mis de l'eau-de vie dans un plat, dont je commençai par lui frotter le visage, pour prévenir ce qui étoit arrivé, & lui en fis avaler dans une cuiller. Je fis faire la ligature près de la tête de l'os, joignant l'article ; l'on fit l'incision aux chairs tout proche de la ligature, & l'on scia l'os en cet endroit, Comme j'avois entrepris cette opération, & que je fis l'appareil en sa plus grande partie j'avois disposé un fil ciré, avec le bec de de corbin, pour faire la ligature des vaisseaux ; & cela préférablement au bouton de vitriol, craignant que le sang, dont la grosseur de l'artère en cet endroit occasionnoit un mouvement impétueux, ne donnât de nouveau quand les escarres seroient venues à tomber : mais je fus à couvert de cette inquiétude ; car le bras ôté, il n'y eut pas un vaisseau qui donnât une seule goutte de sang : il ne suinta que quelques sérosités roussâtres, semblables à de la lavûre de chairs ; tellement qu'au lieu de cette ligature & d'astringens, j'étendis au plutôt de ce cataplasme confortatif sur un linge, assez grand pour comprendre non-seulement l'endroit de l'amputation, mais tout ce qu'il y avoit de contus, tant au cou, à l'épaule, que sous l'ais-

ſelle, avec une compreſſe en quatre doubles, qui au lieu d'être trempée dans de l'oxycrat, l'étoit dans de l'eau-de-vie plus que tiède; & je mis un ſimple bandage contentif, pour tenir le tout en état. Je levai ce cataplaſme le ſoir, & y en mis un nouveau, avec la compreſſe trempée de même dans de l'eau-de-vie, & continuai ce même panſement pendant huit jours; recommandant avec une attention particulière à pluſieurs Matelots qui étoient auprès de lui, de voir ſans ceſſe s'ils ne s'appercevroient point qu'il ſortît du ſang; & en ce cas, pendant qu'un d'eux viendroit nous avertir, un autre eût à tenir ſa main fortement appuyée deſſus, juſqu'à ce que nous fuſſions arrivés; ayant toujours l'appareil prêt, avec le fil ciré, le bec de corbin, l'aiguille, les boutons de vitriol, & la cotonade avec les poudres aſtringentes, afin de ne rien manquer des choſes qui pouvoient convenir en pareil cas, & ſur tout pendant que les chairs pourries ſe détachoient de toutes parts, & étoient remplacées par d'autres très-belles & très-vermeilles, ſur leſquelles je mettois les plumaceaux couverts de digeſtif, & le même cataplaſme par-deſſus, au lieu de l'emplâtre; enſorte que dans quinze jours toutes les mauvaiſes chairs contuſes, pourries, mortifiées, & dont la puanteur étoit extrême, furent toutes ſéparées, ſans qu'il en reſtât la moindre parcelle. Je ne me ſervis que très-peu de temps du digeſtif, & j'achevai la cure avec les plumaceaux de charpie ſéche, trempés dans l'eau-de-vie, & appliqués ſur ces chairs, qui furent conſolidées & cicatriſées en peu de temps; de manière que par ma forte réſolution, ce bleſſé, que tous ces anciens Maîtres vouloient

abandonner à une mort certaine, fut heureusement guéri, & en état de retourner chez lui en moins de deux mois.

Réflexion.

Quand les Anciens ont dit qu'il ne faut point couper le bras si près de l'article, cela se doit entendre lorsqu'une absolue nécessité, telle qu'étoit celle-ci, n'y engage point; mais quand il le faut faire absolument pour sauver la vie à un blessé, ou qu'il faut autrement l'abandonner à son mauvais sort, comme de deux maux l'on doit toujours éviter le pire, & que le pire est la mort, c'est une nécessité de couper le bras où le cas l'éxige. (*) Il faut surmonter une fausse terreur, par l'espérance de l'heureux succès que peut avoir une opération, quand on a à la faire sur un homme qui est d'un aussi bon tempérament, & aussi résolu qu'étoit celui-ci.

Les Anciens ont aussi prétendu que quand on étoit obligé de couper dans la partie gangrénée, c'étoit une nécessité d'appliquer un fer rouge sur le moignon, & de l'y laisser jusqu'à

(*) On peut couper le bras non-seulement près de la jointure de l'épaule, contre le sentiment des Anciens; mais on en peut faire encore l'amputation dans l'article même de l'épaule, quand la maladie le demande, puisque quand M. *Morand*, père, Chirurgien-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, & depuis feu M. *Le Dran*, père, Chirurgien-Major des Gardes-Françoises, l'ont faite avec succès. *Voyez* sur cette amputation le Traité de Chirurgie de M. *Garengeot*, Tome III; pag. 455, &c.

ce que le bleſſé en ſentît la chaleur, afin de procurer la ſéparation du mort d'avec le vif par la chûte des eſcarres, & de cautériſer auſſi les extrémités des vaiſſeaux. Tout cela s'exécuta chez ce bleſſé, mais par le ſeul ſecours de la nature, tant elle a de reſſources, quand elle eſt ſecourue à propos, ſans que les cautères actuels ni potentiels y fuſſent néceſſaires; on ſe ſervit ſeulement d'un cataplaſme, compoſé de drogues capables d'aider la nature dans la bonne diſpoſition qu'elle avoit à la guériſon.

Si ces Meſſieurs les Chirurgiens euſſent été un peu ſenſibles à l'honneur de leur Profeſſion, & au leur propre, m'auroient-ils abandonné? & ſi j'avois eu moins de réſolution, que n'aurois-je pas eu à me reprocher, d'autant plus que c'étoient deux de leurs Confrères entre les mains deſquels ce pauvre Capitaine auroit péri, ſans avoir voulu les aſſiſter de leurs conſeils?

Ce jeune Maître eut pour moi toute la déférence poſſible, & ce ne fut qu'avec violence qu'il ſe ſoumit à faire l'opération; mais loin d'ôter le couteau d'entre les mains d'un Maître, il ſuffit que ce ſoit ſa pratique, pour que je l'engage à opérer: je le ſervis au contraire comme un ſerviteur entendu, & rendis plus de ſervice au bleſſé, que ſi j'avois fait moi-même l'amputation; auſſi le panſa-t-il toujours, & je n'y faiſois que des voyages de temps en temps, après que je l'eus mis en bon état, & hors de tout danger.

J'aurois été grandement ſurpris quand je vis ce bras coupé ſans qu'il ſortît aucune goutte de ſang, ſi j'avois garanti la vie à ce Capitaine

au moyen de l'opération ; mais comme je ne l'entrepris qu'avec peu d'espérance d'y réussir, je me disposai à tout événement ; ce qui me fit envisager celui-ci, tout fâcheux qu'il étoit, sans rien perdre de mon sang froid, ni faire paroître aucun étonnement au blessé ; & je me servis de ce cataplasme pour tout remède, comme si je m'étois attendu à ce qui arriva ; mais ce qui me surprit le plus, fut de voir les escarres tomber si tôt, & la bouche des vaisseaux si bien fermée, qu'il ne suinta pas une seule goutte de sang, loin de donner avec abondance, comme je le craignois, ayant été guéri sans avoir eu un seul accès de fièvre, les escarres étant tombées, & la plaie s'étant si bien incarnée & cicatrisée, qu'il s'en retourna chez lui parfaitement guéri, & en moins de temps que je ne l'aurois osé espérer.

Ce n'étoit pas la première fois que mon conseil avoit réussi en pareille occasion, dont le succès n'avoit pas été moins heureux

OBSERVATION CCCXII.

Au mois de Mai 1692, un Capitaine de Vaisseau ayant eu le bras cassé, d'un éclat, tout proche de l'article, demanda d'abord qu'on le lui coupât, mais soit que le Chirurgien désespérât de le guérir, ou qu'il n'osât entreprendre l'amputation au lieu où il convenoit de la faire, le Vaisseau ayant abordé, à la Hogue, ce Capitaine fut apporté en cette Ville, où nous fûmes demandés pour l'aller voir, & résoudre ce qu'il falloit faire pour lui sauver la vie. Le Chirurgien de Vaisseau, qui étoit

avec ce Capitaine pour en avoir ſoin, nous fit un fidèle rapport de l'état où étoit ce bras, & nous dit que le ſang avoit donné par trois fois, & s'étoit arrêté de lui même, qu'il n'avoit encore fait aucune inciſion pour découvrir le lieu d'où il ſortoit, afin d'y porter le remède, ſuppoſé qu'il y en eût, & qu'il y avoit un grand fracas à l'os; ce dont il nous pria de nous aſſûrer par nous mêmes, pour en dire notre ſentiment. MM. des Roſiers & Frémont, mes Anciens, examinèrent la plaie au moyen de la ſonde, ce qu'avoit auſſi fait le Chirurgien de Vaiſſeau, & trouvèrent un grand fracas à l'os; puis mon tour étant venu, au lieu de la ſonde, je me ſervis de mon doigt, qui me fit connoître que l'os étoit fracturé juſqu'à ſon col, & que pour guérir le bleſſé, il étoit néceſſaire que toutes ces eſquilles ſortiſſent; ce qui cauſeroit une déperdition de ſubſtance à l'os, qui en empêcheroit abſolument la réunion, m'étant même déjà apperçu d'une conſidérable diſtance entre les extrémités; mais ce qui étoit encore autant à conſidérer, étoit la perte de ſang que ce bleſſé avoit déjà ſoufferte par trois fois, le ſang s'étant arrêté de lui-même; qu'au cas que cet accident vînt à récidiver, & qu'il ne s'arrêtât point, il ſeroit difficile d'y remédier qu'en faiſant une inciſion conſidérable; & ſi c'étoit la principale artère qui fournît le ſang, comme ce Chirurgien l'appréhendoit, en l'arrêtant ſoit par la ligature, ſoit avec le bouton de vitriol, à l'endroit où la plaie étoit ſituée, il arriveroit que le reſte du bras ne pouvant plus recevoir de nourriture, tomberoit en mortification; & qu'enfin il falloit convenir qu'il étoit

d'une nécessité absolue de faire une très-grande incision pour panser ce bras, ou bien d'en venir à l'amputation, par rapport aux accidens qui paroissoient déjà, & plus encore à cause de ceux que l'on avoit sujet d'appréhender, qui obligeroient à la fin d'en venir à cet extrême remède, après que le blessé auroit perdu ses forces; que pour mettre à couvert de tant d'inconvéniens, mon sentiment étoit de faire incessament l'amputation, qui étoit, selon moi, le meilleur moyen de tirer le blessé du grand péril où il étoit; qu'à la vérité, la plaie étoit située fort haut; mais qu'à une extrême maladie, il falloit un extrême remède. L'opération fut résolue : j'admirai la fermeté de ce Capitaine, qui, au lieu de s'affliger de la perte d'une partie aussi nécessaire, nous fit paroître une vraie joie quand nous lui eûmes annoncé le résultat de notre consultation; il nous dit que n'ayant pas dormi depuis cinq ou six jours, il nous prioit de lui donner deux ou trois heures de repos; ce que nous lui accordâmes volontiers : il dormit effectivement pendant ce temps avec beaucoup de tranquillité. L'appareil étant tout prêt, après l'incision faite avec le coûteau courbe, le Chirurgien n'eut qu'une esquille à couper, l'os étant cassé en éclats jusques dans son col : après qu'il fut coupé, nous connûmes en même temps l'impossibilité qu'il y auroit eu de guérir le blessé par une autre voie, à cause de l'énorme déperdition de substance qui seroit restée, & de la quantité d'esquilles, dont il auroit fallu attendre la sortie avant que de pouvoir espérer la réunion de l'os fracturé; espérance vaine quand il n'y a qu'un seul os, comme au bras & à la cuisse, la

réunion de ces os ne pouvant se faire qu'en se racourcissant beaucoup, à proportion de la perte de substance qu'ils ont soufferte; au lieu qu'à l'avant-bras, ou à la jambe lorsqu'un seul des deux os est fracturé, avec une plaïe plus ou moins grande, & quantité d'esquilles, l'os sain ou moins maltraité, soutient l'avant-bras ou la jambe dans sa longueur naturelle, & facilite la génération du calus propre à remplacer la portion de l'os perdu, comme je le ferai voir par plusieurs Observations au Chapitre des Fractures.

Le Chirurgien fit la ligature de l'artère, en passant une très-longue aiguille enfilée d'un fil ciré, à un travers de doigt dans les chairs, au-dessus & dans le moignon, laquelle il fit sortir au-dessous de l'artère, & la repassa de l'autre côté de l'artère; puis il la fit ressortir à un pouce de son entrée, engageant par ce moyen l'artère entre le fil & l'os, qu'il serra d'un nœud double autant qu'il put, & arrêta le sang en faisant ainsi la ligature du tronc de l'artère: méthode douloureuse, à laquelle j'attribue la cause de ce que presque tous ceux à qui l'on coupe le bras, la jambe, ou la cuisse, meurent dans les plus violentes convulsions; comme je le vis arriver à ceux qui avoient souffert ces opérations, & auxquels les Chirurgiens s'étoient servis de cette manière de lier les vaisseaux pour arrêter le sang, quand je reçûs ordre de feu M. de Bonrepos, Intendant Général de la Marine, de me rendre à la Hogue, pour avoir soin de plusieurs blessés, après le combat de la Manche contre la Flotte Angloise & Hollandoise. Quoique je puisse me tromper, je suis bien résolu à ne jamais lier les vaisseaux de cette manière, tant que j'aurai le bec de corbin, ou le

bouton de vitriol à ma diſpoſition, en quelque endroit que j'aie à arrêter le ſang de l'artère.

Cette ligature néanmoins, toute cruelle qu'elle eſt, réuſſit bien à ce bleſſé; mais ce Chirurgien eut beaucoup de peine à la faire, à cauſe du peu d'os qui reſtoit. Nous nous ſervîmes du tourniquet, quoiqu'il ſoit fort inutile, parce qu'il n'y a point de ſang que je n'arrête aiſément, en ſerrant avec mes doigts l'artère qui paſſe ſous l'aiſſelle, ſans qu'il en ſorte une ſeule goutte, à moins que je ne veuille bien lâcher (1)

(1) Cette manière de comprimer l'artère axillaire, avec les doigts pour ſe rendre maître du ſang, pendant l'amputation du bras, & dans le traitement des plaies de cette partie qui ſont compliquées d'hémorrhagie, eſt ſure & mérite beaucoup d'attention, en ce qu'il y a un grand nombre de circonſtances, où l'on ne peut ſe ſervir du tourniquet, & d'autres où l'on n'a pas cet inſtrument ſous la main. M. Louis en a fait une heureuſe application à l'amputation de la cuiſſe, dans la vue d'éviter la compreſſion que les tourniquets ordinaires exercent ſur les muſcles de cette partie, ce qui empêche qu'ils ne ſe contractent au moment de l'opération, comme il ſeroit néceſſaire qu'ils le fiſſent pour permettre de ſcier le fémur le plus haut poſſible. *Voyez* ſes nouvelles Obſervations ſur la rétraction des muſcles après l'amputation de la cuiſſe, & ſur le moyen de la prévenir. Tome IV des Mémoires de l'Acad. Royale de Chirurgie. M. Camper, célèbre Profeſſeur d'Anatomie en Hollande, a trouvé qu'on pouvoit auſſi comprimer l'artère ſouclavière avec l'extrémité des doigts, entre la clavicule, le bec corocoïde, & le muſcle petit pectoral, en faiſant reculer l'omoplate, & que par ce procédé le pouls ceſſoit ſur le champ. Lorſqu'on lève & qu'on abaiſſe alternativement le doigt, on ſent l'artère battre & reſter im-

mes doigts, seulement pour connoître l'endroit où l'artère est ouverte, afin de la pincer avec le bec de corbin, & faire par son moyen couler le fil ciré, noué à double tour, sur la portion des chairs & la bouche de l'artère, que ce bec de corbin tient pincée, & que l'on serre ensuite autant qu'on le juge nécessaire. Au reste, chacun fait ce qu'il croit être le mieux, & suit sa méthode; toujours n'est on point en risque, en suivant la mienne, de piquer ni de blesser aucune partie nerveuse, dont la piquûre est capable de causer ces grandes convulsions, & d'attirer une inflammation considérable sur la partie, par la violente douleur qu'elle y fait. Ce blessé eut le bonheur de ne point essuyer ces accidens, la plaie alla parfaitement bien, & fut bientôt guérie; ce qui fait voir qu'il n'y a point d'endroit où l'on ne puisse faire une amputation, quand la nécessité le demande : Un jeune garçon de Barfleur, lequel se laissa prendre la main à un moulin, comme je le rapporte ailleurs, & dont le bras fut arraché dans l'article, fut guéri avec une grande facilité. Il faut toujours faire ce que l'art commande, la droiture de l'intention ne laisse rien à reprocher.

OBSERVATION CCCXIII.

Au mois de Mai 1707, la femme du Meû-

mobile, & si la compression dure long-temps, les doigts tombent dans l'engourdissement. Voyez *Petri Camper Dissertationes pathologicæ, libr.* 1, & au défaut de ce livre qui est très-rare, *Voyez* la nouvelle édition de l'Anatomie de Verdier. Tome II. pag. 403.

nier de Quineville, s'étant par malheur trouvée proche du moulin, au moment qu'il mouloit à vuide, la meule se fendit en trois morceaux, dont un lui tomba sur le pied & la jambe en fut toute écrasée & fracassée : je n'y trouvai aucun sentiment, elle étoit froide comme de la glace, & il ne sortit point de sang des scarifications que j'y fis avec ma lancette ; néanmoins il n'y avoit point de mauvaise odeur à la partie, parce que l'accident n'étant arrivé que le jour précédent, ce peu de temps n'avoit pas encore permis à la pourriture de s'emparer de cette jambe. Le Chirurgien de marine que le Roi entretenoit à la Hogue, l'avoit pansée avec de l'eau-de-vie, dans l'espérance d'y rappeller les esprits, & au reste comme une simple fracture, dont il falloit espérer un heureux succès : promesses qu'il ne put soutenir devant moi, par les raisons que je lui alléguai, & dont le Chirurgien Major du Régiment de Gassion, qui étoit cantonné en cet endroit pour la garde de la Côte, ne put disconvenir. J'allai aussitôt chercher mes instrumens, & ce qui convenoit pour l'amputation, que je lui fis l'après midi, en présence de ces deux Chirurgiens. Il ne fut pas facile de décider du lieu où l'opération se devoit faire, tant la fracture approchoit de l'article, étant à craindre qu'après l'amputation, la jointure ne vînt à s'abreuver, & obligeât d'en venir à une seconde opération : mais comme la rotule n'étoit point offensée, & que ce qui restoit du *tibia* pouvoit suffire pour appuyer la jambe de bois, au lieu qu'en coupant la cuisse, l'incommodité ne pouvoit jamais être si grande, je me déterminai à couper la jambe, non pas, suivant les règles, à quatre ou cinq pouces au-dessous

du genou, & vers la jarretière, mais à l'endroit où je trouvai un peu d'appui pour ma ſcie, lequel n'étoit qu'à deux pouces environ de l'article, où, après avoir mis le tourniquet, dont je donnai la conduite au Chirurgien-Major du Régiment de Gaſſion, je coupai avec le biſtouri : heureuſement je trouvai le péroné entier en ſa partie ſupérieure ; au lieu que les eſquilles du *tibia*, qui continuoient juſqu'à ſon col, & même près de ſa tête, me firent beaucoup de peine à couper, à cauſe du peu de fermeté que je trouvois pour appuyer ma ſcie & la faire agir. Le Chirurgien de Marine, qui tenoit la jambe, me ſervit fort bien, & il m'aida beaucoup à ſurmonter toutes les difficultés qui accompagnoient cette amputation. Je fis la ligature du vaiſſeau, au moyen d'un fil ciré double, avec un nœud double ſur le bec de corbin, au moyen duquel je pinçai une portion de chair avec la groſſe artère, que je liai après avoir embraſſé de ce fil ce que le bec de corbin tenoit pincé ; je mis ſur cette ligature une petite compreſſe en pluſieurs doubles, la cotonnade couverte de poudre de colophone & de bol, la veſſie, pour l'envelopper, & une compreſſe en quatre doubles, trempée dans l'oxycrat, de même que la bande roulée, dont je fis pluſieurs circonvolutions autour du genou & du moignon, & les finis par les circulaires ; après quoi j'appuyai la cuiſſe, & donnai le moignon à tenir au Chirurgien de Marine, qui voulut bien en prendre la peine, ſçachant mieux qu'un autre le mettre entre ſes deux mains, leſquelles en ſerrant de concert, faiſoient auſſi agir l'aſtringent ſur les petites artérioles & veines, pour

les

les empêcher de donner du ſang, comme elles auroient pu faire ſans cette précaution.

Il ſortit pluſieurs eſquilles du *tibia* dans la ſuite des panſemens, qui ne furent faits qu'avec de ſimples digeſtifs, depuis la levée du premier appareil, ſeulement juſqu'à ce que le moignon fût en ſuppuration; je ne me ſervis depuis d'autre choſe que de l'eau-de-vie, dans laquelle je trempois les plumaceaux, perſuadé que les chairs reviendroient aſſez tôt, par rapport au tems qu'il falloit pour le détachement des eſquilles: cela dura trois mois, après leſquels cette jeune femme ſe trouva parfaitement guérie, marchant fort bien ſur la jambe de bois; ce qui n'auroit pas été ſi prompt, ſi je lui avois coupé la cuiſſe, comme ce deux Chirurgiens le jugeoient néceſſaire, dans la penſée qu'il étoit impoſſible de la guérir autrement.

RÉFLEXION.

CES deux Chirurgiens, qui étoient de bons Praticiens avoient raiſon de vouloir me déterminer à couper la cuiſſe de cette jeune femme, plutôt que la jambe, dans le fâcheux état où elle étoit; mais la différence qu'il y a entre une jambe coupée & une cuiſſe, me fit réſoudre à riſquer plutôt de lui couper l'une après l'autre, ſuppoſé qu'il y eût néceſſité de le faire, que de couper d'abord la cuiſſe, n'eſpérant pas de ſauver la jambe, qui étoit écraſée juſqu'au genou, comme je le fis néanmoins avec beaucoup de tems; mais le temps n'eſt rien, quand on vient à ſon but dans une entrepriſe douteuſe & difficile. Je me ſervis d'oxycrat en cette occaſion, pour imbiber la compreſſe cruciale,

& celle que j'appliquai sur la cuisse, & les bandes; parce que c'étoit une jeune personne pleine de feu, & de bonne santé; outre que c'étoit dans une saison qui commençoit déjà à être chaude. A la différence de la vieille femme, pour laquelle je me suis servi de vin; parce qu'outre son âge avancé, elle étoit foible par le défaut de nourriture, & que c'étoit dans la saison la plus froide & l'hiver le plus fâcheux que l'on eût vu de long-temps. Il resta fort peu du *tibia*; mais le peu qu'il en resta, joint à ce qu'il y avoit du péroné, s'affermit si bien l'un l'autre, qu'elle n'en souffre aujourd'hui aucune incommodité : ce qui fait voir qu'il ne faut pas être si exact à suivre scrupuleusement les régles générales, qu'on ne puisse déférer à celles que la nécessité prescrit. Je me servis, aussi-bien à la jambe qu'au bras, du même appareil dont je m'étois servi au précédent, avec ce que j'y avois retranché de celui de l'Hôtel-Dieu, pour les mêmes raisons que j'ai alléguées, & dans la résolution de ne m'en pas servir d'autre à l'avenir, le trouvant beaucoup plus commode, moins embarrassant, & aussi utile; & si la ligature trop serrée, soit au bras, à la cuisse, ou à la jambe peut faire tomber une partie en gangrène, le tronc de l'artère lié en sa partie supérieure produit nécessairement le même effet; puisque par ce moyen la vie est interceptée, laquelle ne s'entretient qu'au moyen du sang qui y est porté par les artères; ensorte que les artères fermées, c'est une nécessité que la vie de la partie se perde.

La morsure d'une bête venimeuse n'est pas moins à craindre, si on néglige ces énormes plaies : elle l'est même encore davantage; parce

qu'une jambe écrasée & l'artère coupée dans son tronc, n'obligent souvent qu'à l'amputation de la partie ; supposé que l'on soit appelé assez à temps pour la faire ; mais une piquûre ou morsure venimeuse étant négligée, la malignité du venin passe dans la masse du sang, la corrompt, & cause la mort au blessé, comme on le peut voir dans l'Observation qui suit.

Observation CCCXIV.

Au mois de Juillet 1687, une femme après avoir été mordue d'une vipère au doigt du milieu, resta quatre jours sans être secourue. Ce doigt devint fort gros, ensuite la main, & puis le bras jusqu'au coude ; après quoi elle fut saisie d'un frisson très-violent, qui fut accompagné d'un vomissement de bile jaune & puis verte ; de manière que cette femme réduite à cette extrémité, m'envoya prier de l'aller voir. Je trouvai ses doigts, sa main, & l'avant bras jusqu'au coude, très-enflés, livides, & froids comme de la glace. Ce fut en vain que je scarifiai la main & le bras jusqu'au coude, au-dessus duquel il n'y avoit qu'un sentiment fort obscur ; ce qui m'obligea d'aller incessamment chercher mes instrumens, avec ce qui étoit nécessaire pour faire l'appareil ; après quoi je fis l'amputation du bras un peu au-dessus du coude, sans rien assûrer à cette femme pour sa vie, dans la triste situation où je la trouvois, causée par la longueur du temps qu'il y avoit que cet accident lui étoit arrivé, sans y avoir fait aucun remède.

En effet, après que les escarres que le bouton de vitriol avoit faites, furent tombées, la plaie ne fournit point une suppuration louable ; la

malade eut toujours une fiévre lente, & des frissons de temps en temps, quoique je lui fisse prendre un demi-gros de Thériaque tous les matins, & autant tous les soirs, avec dix grains de poudre de Vipére, & autant d'yeux d'Ecrevisses, de bons bouillons, & de la tisane, faite avec de la racine de scorsonère & des rapures de corne de cerf & d'ivoire. Ces cordiaux, ni le bon régime ne purent empêcher qu'elle ne mourût un mois après l'opération, sans que le moignon pût se cicatriser, quelque soin que j'eusse de procurer la cicatrice avec les cataplasmes, les digestifs composés, & le vin aromatique, afin de fortifier la chaleur naturelle, qui parut toujours languissante, & combattre la malignité qui accompagnoit cette maladie.

RÉFLEXION.

Les quatre jours écoulés depuis que cette femme avoit été mordue, me faisoient douter, quelque fâcheuses qu'en fussent les suites, si c'étoit une Vipère ou quelque insecte venimeux qui lui avoit fait cette morsure, dans la pensée que le venin de la Vipére, qui passe pour être très-subtil, s'étant mêlé dans la masse du sang, auroit dû y causer une coagulation, & faire mourir plus promptement cette femme, qui ne demanda du secours que le quatrième jour : ce temps me paroissoit beaucoup plus long qu'il ne falloit pour donner lieu à ce venin de faire un progrès plus rapide ; cependant son impression, quoique lente, n'avoit pas laissé de se communiquer à toute la masse du sang ; ce qu'il étoit facile de juger par les accidens qui se manifestoient dès que j'arrivai auprès d'elle, &

qui me firent aussi-tôt résoudre à faire l'amputation de ce bras si maltraité, après avoir fait le prognostic de ce qui arriva ; quelque soin que je prisse pour l'empêcher, par l'usage continué de la thériaque, des yeux d'écrevisses préparés, & de la poudre de Vipère dans le vin, que je regardois comme le seul spécifique contre cette morsure, & par les bouillons, & la tisane cordiale, à laquelle je faisois ajouter quelque peu de vin, pour donner un peu de vigueur à la nature qui me paroissoit fort languissante : tout cela fut cependant inutile, puisque cette femmme mourut un mois après l'amputation de ce bras gangrené.

Il n'est que trop vrai que cette femme n'a succombé à son mauvais destin, que par la négligence qu'elle eut à se faire traiter : la preuve en est évidente, par la quantité de personnes auxquelles cet accident arrive, sans qu'elles en ayent aucune fâcheuse suite ; en effet il ne se passe point d'années, qu'il ne nous en vienne trois ou quatre au moins en cet état, qui ont été mordues, soit aux doigts, aux mains, aux bras, aux pieds, ou aux jambes, qui sont livides & très-enflées, avec la morsure qui paroît par des plaies qui semblent être faites par des aiguilles les plus fines, quelquefois au nombre de deux, & aux environs, d'autres fois de quatre, sur lesquelles, nous faisons de légéres scarifications avec la lancette, que nous fomentons ensuite avec de l'eau-de-vie, dans laquelle nous avons dissous de la thériaque, dont nous imbibons une compresse en double, que nous mettons sur toute la partie enflée, laquelle on bande ensuite afin de la tenir en état : on leur donne outre cela un gros de thériaque

dissoute dans une cuillerée de vin ou d'eau-de-vie, & un petit verre de vin par-dessus. Nous les guérissons tous ainsi, sans en manquer (1) aucun : le plus que nous fassions est de leur donner encore un gros ou deux de thériaque à prendre les deux jours suivans, quand nous voyons que la partie est beaucoup tuméfiée & livide ; parce que nous jugeons par ces accidens que le venin de la vipére qui a mordu ces personnes, fait plus de progrès, en ce qu'il produit de plus mauvais effets.

Depuis quelques années j'ai discontinué de faire des scarifications aux malades que j'ai eus à panser de ces sortes de morsures : je ne me suis servi en cette occasion que de la thériaque, dissoute dans un peu de vin ou d'eau-de-vie, tant appliquée sur la plaie, que prise plusieurs fois par la bouche. De cette manière je n'ai manqué aucun de ces malades.

On appelloit tous ces insectes couleuvres quand je fus arrivé en ce pays, sans qu'aucun de tous ceux qui m'ont précédé eussent pensé ni dit que ce fussent des vipères : cependant c'en sont de véritables ; je les prends en toute assûrance par la queue, en les élevant de terre, sans qu'elles se puissent replier, comme fait la Couleuvre, m'en étant plusieurs fois convaincu

---

(1) Il se peut faire que les personnes qui ont été mordues par des vipères guérissent au moyen des remèdes dont l'Auteur parle ; mais il me paroît beaucoup plus sur d'avoir recours à l'alkali volatil dont la vertu a été éprouvée par plusieurs personnes, & surtout par M. de Jussieu, comme on le peut voir dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1743.

par moi-même dans l'épreuve que j'en ai faite, où j'ai trouvé que la vipère se plie seulement, & rien plus; au lieu que la Couleuvre se replie sur elle comme fait le sep d'une vigne sur son échalat : au reste, il faut faire cette épreuve avec des pincettes, sans y risquer sa main.

Il n'est pas nécessaire d'un venin aussi subtil & pernicieux qu'est celui de la vipère, pour, en se communiquant au sang & aux esprits, en détruire la substance & l'économie; les moindres plaies dans un corps cacochyme, mal habitué & d'un mauvais tempérament, produisent d'aussi pernicieux effets, ou de très approchans; l'Observation qui suit en est une preuve convainçante.

OBSERVATION CCCXV.

Au mois de Février 1727, deux Maîtres-Chirurgiens du Bourg de St Sauveur, m'envoyèrent prier de venir voir un blessé, dont le bras étoit dans un état aussi fâcheux qu'il pouvoit être, & ils me firent avertir que j'eusse soin d'apporter avec moi mes instrumens & les choses nécessaires pour faire l'amputation de ce bras. Je me rendis audit endroit le lendemain de grand matin, & le plutôt qu'il me fut possible. Ces Messieurs les Chirurgiens me conduisirent à la maison du malade, auquel je trouvai le bras droit extraordinairement tuméfié, depuis la main jusqu'à l'épaule, l'avant-bras mortifié, noir, froid & sans sentiment, & le bras jusqu'à l'épaule très-tuméfié, froid & sans sentiment. Je ne trouvai en cette rencontre qu'un parti à prendre, qui étoit celui de l'amputation; ainsi sans différer que le temps nécessaire pour préparer l'appareil, qui fut bientôt prêt, comme ce ma-

lade étoit bien résolu, nous le fîmes mettre commodément dans une chaise : l'un de ces deux Chirurgiens tenant le bras vers l'épaule, & ayant attiré les tégumens autant qu'il pouvoit en-haut, il mit par-dessus l'aisselle ses doigts du milieu, avec lesquels il serroit l'artère & servoit de tourniquet ; & l'avant-bras près du coude, étoit tenu, par l'autre Chirurgien. Je ne pus ménager de ce bras, vû le triste état auquel je le trouvai, qu'un peu au-delà de ce qu'il m'en falloit pour appliquer ma ligature, que je serrai extrêmement, tant ce bras étoit tuméfié. Au reste, après ces précautions, j'appuyai sur le dos du couteau, aussitôt que je l'eus posé sur ce bras, & je l'enfonçai jusqu'à l'os : je fis le tour en un instant, au moyen de quoi l'os se trouva également découvert dans toute sa circonférence ; je le ratissai avec le bistouri, & j'achevai l'opération en quelques coups de scie : je défis la ligature, & fis lâcher tant soit peu les doigts du Chirurgien qui arrêtoit le sang en serrant les vaisseaux, afin de remarquer l'ouverture de la grosse artère, sur laquelle j'appliquai le bouton de vitriol, avec deux compresses, ensuite une coronade, sinapisée de poudre de colophone & de résine, une vessie de porc, coupée, mouillée, & sinapisée de même, une compresse quarrée & d'une grandeur proportionnée, & par-dessus tout une cruciale, ou compresse en forme de Croix de Malte, trempée dans le vin, avec une bande large de trois bons doigts, & longues de cinq aunes ; & après avoir voulu faire quelques circonvolutions de cette bande autour du moignon, je la fis aller autour du corps, en passant sur l'*acromion*, sur le *sternum*, sous l'aisselle, & en revenant sur le dos, & puis

ſur le moignon, & je continuai en faiſant pluſieurs X ſur l'épaule. Je conduiſis la bande de la ſorte juſqu'à ſa fin, ayant eu attention que le moignon fût bien compris dans le bandage, que je fis finir par quelques circulaires, dont le dernier étoit attaché ſur l'épaule, le tout fort ſimplement.

Réflexion.

Quand je dis qu'une perſonne d'un mauvais tempérament court un auſſi grand danger pour une légère bleſſure, que s'il étoit mordu d'un vipère, n'eſt-ce pas avec raiſon ? & l'homme dont il s'agit, dont le tempérament étoit tel, n'en fournit-il pas une preuve ? Il ne fut bleſſé que de la pointe d'une eſpèce de clou un peu gros (que des Corporteurs font mettre au bout de leurs bâtons) au milieu de l'avant-bras, du côté droit, & qui lui fit ſi peu de douleur, qu'il ne s'en plaignit pas durant quelques jours : mais la douleur ſe fit ſentir enſuite de plus en plus ; & aux cinquième & ſixième jours (comme un feu qui couve ſous la cendre, cauſe ſouvent un grand incendie) les accidens s'augmentèrent ſi bruſquement, qu'en trois ou quatre jours la mortification parut, & s'accrut au point où je trouvai ce bras en arrivant ; à l'amputation duquel, comme on vient de voir, je ne pris pas de grandes meſures, ne m'étant pas même ſervi de tourniquet, mais ſeulement de deux Chirurgiens entendus, dont l'un me ſervit de tourniquet, en mettant ſes mains en lieu de ne laiſſer échapper du ſang qu'à ſa volonté, & ſeulement pour remarquer l'ouverture de la groſſe artère, qui fut la ſeule où j'appliquai le bouton de vitriol, les aſtringens

qui étoient sur la cotonade ayant été suffisans pour satisfaire au reste. Je n'aurois employé que la charpie & la cruciale, si c'eût été à l'avant bras ; mais comme c'étoit à quatre doigts de la tête du bras que je fis l'amputation, je me précautionnai de la sorte. Je ne rapporte point avec exactitude la manière dont je conduisis la bande, & quoique j'aime à travailler proprement & avec méthode, je ne m'embarrasse pas de tant de précautions, me contentant de celles que je trouve nécessaires. Ce bras étoit tuméfié de manière que la ligature dont je me servis pour l'amputation, se trouva dans l'espèce d'emphysème dont il étoit occupé ; de sorte qu'elle n'eût été d'aucun secours sans les doigts du Chirurgien qui faisoit l'office de serviteur. Je me suis servi fort à propos de cette méthode ; & au dernier bras à l'amputation duquel j'assistai, & qui fut coupé par un de mes Confrères, je ne voulus d'autre tourniquet que mes doigts employés de la sorte. Je ne pansai ce bras que trente heures après l'opération ; je trouvai le moignon très-diminué, & le tout en bon état ; au troisième pansement, il me parut continuer de bien aller ; ensorte que je laissai le reste des pansemens aux deux Chirurgiens du lieu, qui me mandèrent d'y retourner quelques jours ensuite ; j'y fus, & je trouvai que cet infortuné malade souffroit d'étranges douleurs à la cuisse du même côté, qui étoit devenue livide & froide depuis le matin jusqu'à midi ; de sorte que la mortification s'en empara pendant le reste du jour : il mourut le soir, quoique son bras eût suppuré à merveille. Cela me fait conclure que dans un corps mal habitué & d'un mauvais tempérament, la moindre plaie est aussi dange-

reuſe, qu'une morſure de vipère l'eſt dans un autre co ps, de quelque bon tempérament qu'il puiſſe êt.e.

CHAPITRE XX.

De la Teigne.

LES Auteurs qui ont traité de la teigne & de ſes cauſes, prétendent que c'eſt une bile brûlée, qui produit une fauſſe éréſipèle, de laquelle s'enſuit cette fâcheuſe maladie, appellée la teigne. *Fabrice d'Aquapendente* dit, au contraire, qu'elle provient d'une pituite ſalée & nitreuſe,

Si c'eſt une bile brûlée, ou une pituite ſalée & nitreuſe, qui en ſoit l'origine; par quelle raiſon & comment ſe peut-elle communiquer par le coucher, le boire & le manger, & enfin par le ſimple commerce qu'ont les enfans les uns avec les autres, de la même manière que les maladies contagieuſes ſe contractent? La teigne eſt de ce caractère, puiſque j'ai vu en même temps vingt cinq & trente enfans en être affligés. Eſt-ce que tous ces enfans étoient d'un même tempérament, & que leur bile ou leur pituite avoit chez tous dégénéré d'une même manière? Comme c'étoit dans le temps que les vivres furent ſi chers, je ſçais que l'on peut dire que, quoique le tempérament de tous ces enfans ne fût pas égal, les mauvais alimens, dont la plûpart étoient nourris pendant ces années malheureuſes, pouvoient y avoir donné occaſion. Je

conviendrai qu'il y avoit quelques - uns de ces enfans qui pouvoient être mal nourris ; mais il y en avoit aussi une grande partie qui ne souffroient aucune nécessité, par le moyen qu'ils avoient de continuer de vivre comme ils avoient de coutume, & qui cependant n'en furent pas plus exempts que les pauvres ; ce qui me persuade qu'une cause maligne régnoit dans l'air, qui fomentoit cette maladie, & qui s'attachoit aux enfans seulement, sans que les adultes en fussent attaqués, soit à cause que la délicatesse du tempérament des premiers les rendit plus susceptibles de cette mauvaise impression ; dont le siége étoit à la tête, soit à cause de la subtilité de l'humeur qui ne chercha qu'à s'élever, ou que les pores du cuir chevelu étant plus ouverts que ceux du reste du corps, elle put les traverser plus aisément : mais en même temps elle s'y fait & s'y attache par le moyen de l'air, & s'y forme en gale dure, séche & adhérente, qui fait mourir la racine des cheveux à l'endroit où elle se fixe ; de manière qu'ils s'arrachent facilement, & pour l'ordinaire il ne se trouve point de vermine sur ces gales, au lieu que les autres espèces de gales en sont pour l'ordinaire remplies, ce qui en est même la cause la plus commune.

C'est par cette raison qu'un Chirurgien qui a à traiter de jeunes enfans qui sont affligés de cette maladie, doit se servir de remèdes spiritueux, volatils & cordiaux ; & il faut que les purgatifs qu'il employe soient doux, afin qu'en opérant sans violence, le malade qui n'est déjà que trop échauffé, ne le devienne encore davantage : du moins c'est la méthode que j'ai tenue pour ceux que j'ai traités.

OBSERVATION CCCXVI.

Au mois de Mars 1689, un Laboureur peu éloigné de cette Ville, m'amena son fils, âgé de huit à neuf ans, qui avoit la tête couverte de gale, d'une couleur d'un jaune-pâle, dure, séche & farineuse, qui étoit sans aucune vermine, & autour de laquelle les cheveux s'arrachoient sans la moindre violence, tant ils tenoient peu. Cette maladie étoit trop bien caractérisée, & se manifestoit assez d'elle-même, pour ne pas connoître d'abord que c'étoit la teigne. Je fus obligé de le dire au père, qui m'engagea d'en prendre soin; ce que je lui promis & effectuai. Je commençai par faire prendre des lavemens à ce jeune enfant, je le saignai, & je le purgeai avec un gros & demi de séné, demi-gros de rhubarbe, un gros de sel végétal, une once de mane, & une once de syrop de fleurs de pêcher. Je lui fis un électuaire avec les yeux d'écrevisses préparés, & la poudre de vipère, de chacun un gros, & du mercure doux demi-gros, le tout incorporé dans une demi-once de conserve de roses, il prenoit de cet électuaire la grosseur d'un pois, soir & matin, & pour sa boisson une tisane, faite avec demi-once d'esquine, autant de salsepareille, & des racines de scorsonère & de chicorée sauvage, dans trois pintes d'eau, mesure de Paris, qui sont deux pots de ce pays.

Je lui coupai les cheveux à un pouce près de la tête, & lui appliquai l'emplâtre d'Ambroise Paré, fait avec la farine de seigle, la poix navale & le reste, lequel est un peu violent à re-

tirer; mais dans la ſuite il nettoye la tête parfaitement : après quoi je faiſois des fomentations ſur ſa tête, avec l'eau de ſaule, dans laquelle je faiſois fondre un peu de nitre; le tout ſe trouvoit deſſéché, enlevé & netoyé parfaitement bien, & les cheveux revenoient enſuite, ſans qu'il en ſoit reſté à aucun de ceux que j'ai traité de la ſorte, la moindre place, qui puiſſe ſervir de témoin du mal fâcheux dont ils avoient été attaqués.

J'ai encore eu entre mes mains le fils unique d'un Gentilhomme, & dans le même temps une jeune Demoiſelle, dans le traitement deſquels je me conduiſis de la même manière, ſi ce n'eſt que je leur fis prendre à chacun cinq ou ſix bains, afin de les humecter un peu, & rendre l'humeur plus traitable. Il n'y a jamais rien paru; & comme cette maladie porte avec elle quelque ſorte de honte, non-ſeulement pour ceux qui la ſouffrent, mais même pour leur famille, la cure fut ſi bien conduite & avec tant de ſecret que perſonne des parens n'en a jamais entendu parler, & tous l'ignorent encore aujourd'hui.

Réflexion.

De toute les maladies dont le corps humain peut être attaqué, il n'y en a aucune qui ſoit plus ſujette à la récidive, ni qui laiſſe des marques plus ſenſibles des endroits où elle a fait quelque ſéjour, par l'uſage inconſidéré de certains emplâtres, dont quelques Chirurgiens ſe ſervent, dans leſquels ils font entrer des drogues cauſtiques, qui enlèvent la ſuperficie du

cuir chevelu, & pénètre même aſſez profondément pour enlever juſqu'à la racine des cheveux, de manière que c'eſt une perte ſans retour; ce qui fait qu'il reſte des places plus ou moins grandes, abſolument dénuées de cheveux, & d'autres à qui, après avoir été bien guéris en apparence, & les cheveux même bien revenus, la maladie revient plus fâcheuſe qu'auparavant: & c'eſt la différence qu'il y a de la cure palliative, qui s'accomplit au moyen de certains remèdes qui guériſſent pour un tems, au lieu que la cure radicative ne laiſſe aucun retour; mais le Chirurgien ne l'obtient qu'en détruiſant la cauſe, par la prudente adminiſtration des remèdes généraux & particuliers qui conviennent à la guériſon d'une maladie auſſi opiniâtre, & d'autant plus difficile à guérir qu'elle eſt plus ancienne.

J'ai vu de gens qui n'en ont jamais guéri, & qui ſont morts, très-avancés en âge avec cette maladie, quoiqu'ils euſſent été traités avec beaucoup de ſoin par de très-habiles Chirurgiens; ce qui me fit propoſer le flux de bouche à une femme, qui préféra le mal au remède, ſans toutefois que je fuſſe aſſuré de la pouvoir guérir; mais auſſi n'en trouvant aucun qui me le fît mieux eſpérer, après tous ceux dont elle me dit que l'on s'étoit ſervi ſans aucun ſuccès: ce ſont des épreuves que la raiſon indique, & qui quelquefois réuſſiſſent; & ſi elles n'ont pas le ſuccès qu'on s'en promet, au moins ne ſçauroient-elles cauſer aucun déſordre.

Ce n'eſt pas la ſeule maladie qui eſt plus ſouvent guérie palliativement que radicalement, quelqu'intention qu'ait le Chirurgien d'y réuſſir; ne doutant pas que quand la choſe arrive au-

trement, ce ne soit contre sa volonté ; mais quelquefois l'extrême foiblesse du malade fait craindre qu'il ne soit pas en état de souffrir le remède, où la fâcheuse saison y met un obstacle, comme quand il fait excessivement chaud ; ou un froid très-piquant, qui oblige d'attendre un temps plus commode.

CHAPITRE XXI.

De la Castration.

Observation CCCXVII.

AU mois de Mars 1685, un jeune Ecclésiastique, d'une lieue de cette Ville me vint faire voir un de ses testicules qui étoit d'une grosseur & d'une dureté extraordinaire, qu'il me dit être l'effet d'une chute qu'il avoit faite sur un bâton, qui étoit planté à une muraille, sur lequel en descendant, ou sautant, il se trouva affourché, & ce testicule pris sous lui, dont il ressentit une très-violente douleur qui lui dura long-temps avant qu'il osât le dire à personne ; & il n'y avoit eu que la persévérance des douleurs qui l'avoient forcé à s'en expliquer, à cause de la timidité que lui donnoit sa grande jeunesse : il ajouta qu'on lui avoit fait dans ce temps-là quantité de remèdes, qui lui avoient véritablement calmé ses douleurs ; mais qu'au lieu que le volume de son testicule diminuât, il n'avoit fait qu'augmenter & s'endurcir jusqu'alors

lors, qu'il étoit parvenu en l'état où je le voyois, & que ne pouvant plus ſupporter le tiraillement qu'il lui cauſoit malgré le ſuſpenſoir dont il ſe ſervoit, il venoit me prier de mettre fin à ſa peine, à quoi je ne me déterminai qu'après avoir tenté l'uſage des émolliens, pour enſuite paſſer à d'autres remèdes propres à le guérir radicalement, s'il étoit poſſible. L'épreuve que j'avois faite autrefois des cataplaſmes émolliens, & des emplâtres de mucilage, de mélilot & des gommes, & qui m'avoit pluſieurs fois réuſſi en des cas à peu-près ſemblables, m'engagea à m'en ſervir : le malade conſentit à ma propoſition ; mais ces remèdes ne firent que blanchir, & le temps que j'employai dans l'uſage de ces émolliens & réſolutifs, parut plutôt augmenter que diminuer cette maladie, ce qui me détermina à faire l'amputation de ce teſticule, pour quoi je préparai le malade par quatre lavemens, deux ſaignées & deux médecines. Je priai M. des Roſiers, le père, d'être préſent à l'opération, qui fut la première de cette nature qu'il eût vu faire, le ſieur Coſquet, aujourd'hui Chirurgien-Major de Lille, & pour lors mon Apprentif, y aſſiſta auſſi. Je ſituai ce jeune homme ſur un (1) banc, étendu ſur le dos,

(1) La Chirurgie opératoire a bien changé de face depuis le temps auquel l'Auteur écrivoit. On ne couche plus ſur un banc les malades auxquels on veut faire la caſtration ; il ſuffit qu'ils ſoient placés ſur le bord de leur lit du côté droit, quel que ſoit celui ſur lequel on opère. La ligature du cordon des vaiſſeaux ſpermatiques dont on ſe ſervoit en cette occaſion, n'eſt plus en uſage. Il eſt ſi facile-

& les jambes écartées ; j'empoignai ce gros testicule, sur lequel je fis une incision assez grande pour le pouvoir tirer, après l'avoir détaché de ses membranes, auxquelles il étoit fort adhérent. Je liai les vaisseaux d'un fil ciré, au-dessous duquel je coupai ces vaisseaux, & enlevai ce testicule; je laissai pendre les bouts de ce fil en-dehors, & je remplis le vuide de bourdonnets de charpie bien mollets, & de plumaceaux trempés dans un jaune d'œuf, battu avec de l'huile rosat, & au second appareil, je le couvris d'un simple digestif, avec une emplâtre, & une compresse coupée & ajustée de la manière qu'il convient pour envelopper le *scrotum*, le tout soutenu & affermi par le suspensoir.

Je continuai le pansement de cette manière jusqu'à parfaite guérison, qui fut accomplie en moins d'un mois, sans que ce jeune homme en ait depuis ressenti aucune incommodité.

Réflexion.

Je n'ai jamais vu un pareil testicule, tant par rapport à son extrême grosseur, qu'à sa dureté. Quoique j'eusse plusieurs expériences par devers moi de l'effet des cataplasmes & des emplâtres, desquels je m'étois servi dans la cure des maladies de ces parties, ils furent inutiles à celui-

d'employer la compression attendu le point d'appui que présente le pubis, qu'on se sert de ce procédé péférablement à l'autre qui est douloureux & qui peut faire une impression fâcheuse sur le genre nerveux.

ci, & leur usage ne servit qu'à prolonger le temps de la guérison : mais comme c'est un précepte en Chirurgie, d'employer d'abord les remèdes les plus simples & les plus doux, avant que d'en venir aux extrêmes, ce fut celui que je suivis en cette occasion. L'opération fut faite en très-peu de temps, sans que le blessé souffrît beaucoup de douleur ; elle ne fut accompagnée ni d'inflammation, ni de fièvre, jusqu'au douzième jour, qu'un de ses amis l'étant venu voir, lui apporta du vin dans un petit flaccon, dont il lui donnna à boire environ quatre à cinq cuillerées, sur le midi ; ce qui donna occasion à une inflammation que je trouvai à la plaie lorsque je vins le panser sur les huit heures du soir : cela me surprit beaucoup, mais je n'en cherchai pas la cause plus loin que dans l'excès qu'il devoit avoir fait, soit à manger, ou à boire, l'un & l'autre excès lui étant également contraire. Il se défendit bien d'avoir mangé ; mais il n'osa pas m'en dire autant de la boisson, m'assûrant n'avoir bû que la quantité de vin que j'ai dit, ayant trompé son garde, afin de lui en ôter la connoissance.

Cela apprend bien qu'il faut être ferme auprès d'un blessé, & ne le quitter jamais, pour éviter pareille surprise ; car la faim maîtrise si fort la plûpart des jeunes gens, qu'ils boiroient & mangeroient au péril de leur vie, s'ils en trouvoient l'occasion, comme fit celui-ci, qui, tout raisonnable qu'il avoit été d'avoir souffert l'opération sans branler ni se plaindre, ne pût tenir contre le charme enchanteur d'un peu de vin, qui non-seulement prolongea sa guérison de plus de huit jours, mais l'exposa encore à un plus grand danger. Le fil de la ligature tomba le sep-

tième jour, & la plaie fut incarnée, cicatrisée & bien guérie un mois après.

Observation CCCXVIII.

Au mois de Juin 1718, je fus prié avec MM. des Rosiers frères par M. le Normand, Maître Chirurgien de Montebourg, d'aller voir un Laboureur de la Paroisse de Saint Floxel, que nous trouvâmes au lit, à cause du testicule gauche qui lui étoit venu d'une grosseur & d'une dureté si excessive, qu'ils nous parut, par la tension que souffroit la membrane extérieure du *scrotum*, que son volume ne pouvoit augmenter, à moins que cette membrane, aussi-bien que le *dartos*, ne s'ouvrissent pour lui en faciliter le moyen, la superficie étant devenue lisse & polie, avec une fusée qui paroissoit sortir de ce testicule, & entrer dans la capacité du bas-ventre, jusqu'au delà des anneaux.

Le Sieur le Normand nous ayant fait un fidele rapport de tous les remèdes qu'il avoit mis en usage, tant pour empêcher le progrès de cette grosseur, que pour en diminuer le volume, depuis que ce testicule étoit parvenu à un tel excès, malgré quoi il n'avoit fait qu'augmenter jusqu'alors, après avoir mûrement réfléchi sur son récit, & examiné avec attention ce testicule, nous ne balançâmes pas à en résoudre l'extirpation, avec d'autant plus de raison que l'énorme grosseur & la dureté de cet organe, ne nous permettoient pas de pouvoir rien attendre des émolliens ni des résolutifs.

Mais la fièvre dont ce malade étoit attaqué depuis quelques jours, étoit un contre-temps capable de nous empêcher de mettre notre

projet en exécution, ce qui nous obligea de nous en tenir à quelques lavemens & saignées, tant pour guérir la fièvre, que pour disposer le malade à cette opération : cela fut exécuté, & on nous en donna avis, en nous priant de revenir pour faire l'opération projetée.

Nous y retournâmes, & aussitôt que nous fûmes arrivés, & que notre appareil fut préparé, nous situâmes le malade sur un matelas, étendu sur une table. Nous fûmes surpris de voir que le *scrotum* ne cédoit au pressement d'aucun de nos doigts, quelque fortement que nous pussions les appuyer; mais dès qu'il fut ouvert, au lieu de trouver un testicule d'une consistance dure, & tout charnu, comme il y avoit tout lieu de le présumer, il en sortit au contraire une quantité considérable d'une humeur liquide & glaireuse, qui faisoit au moins la moitié de la grosseur, & qui en occupoit l'extrémité inférieure; la supérieure étant un vrai sarcocèle fort gros, mais beaucoup moindre cependant que nous n'espérions de le trouver. Nous rencontrâmes de plus, outre ces eaux glaireuses & ce sarcocèle, beaucoup de chairs molles & baveuses attachées au *dartos*, d'où nous détachâmes celles que nous jugeâmes qu'il étoit nécessaire de détacher, & nous enlevâmes une partie du *scrotum*, qui, par l'extrême étendue qu'il avoit acquise, paroissoit être superflu & plus nuisible à la guérison, qu'il ne pouvoit être utile dans la suite.

La fusée qui nous paroissoit, par rapport à son extrême grosseur, d'une dangereuse conséquence, étoit la portion allongée du péritoine, ainsi que les vaisseaux, qui ensemble se trouvoient abreuvés de cette liqueur, dont une

partie du *ſcrotum* étoit remplie ; cela ne nous fit nulle peine à la ligature des vaiſſeaux, avec le fil ciré, au moyen d'un double tour, que nous ſerrâmes de manière qu'il n'en ſortoit pas une goutte de ſang, après l'amputation des vaiſſeaux au-deſſous de cette ligature, & l'extraction de ce teſticule.

Nous remplîmes cette cavité d'un tampon de charpie, trempé dans le jaune & le blanc d'œuf, battus avec l'huile roſat, d'une groſſeur proportionnée à la cavité que laiſſoient ce teſticule enlevé & ces chairs baveuſes & glaireuſes, avec une compreſſe trempée dans le vin, & l'eau-de-vie par-deſſus, & le bandage en T, pour tenir le tout en état. Nous fîmes une embrocation d'huile roſat autour de toutes ces parties, & nous mîmes le bandage convenable. Les panſemens furent continués avec le ſimple digeſtif, & l'emplâtre diapalme. Ce malade fut parfaitement guéri un mois après, & en état d'agir à ſes affaires.

Réflexion.

Les eaux glaireuſes ſorties de ce *ſcrotum*, de la manière & en la quantité que je le rapporte, nous étonnèrent ; nous étant aſſurés en apparence, autant que l'expérience & la raiſon le pouvoient permettre, que c'étoit un vrai ſarcocèle, qui étant tout charnu, s'étoit accru juſqu'à cette extrême groſſeur, comme on l'a vû arriver fréquemment ; mais comme ces ſarcocèles deviennent en même temps fort durs, & que ce *ſcrotum* étoit gros & dur à l'excès, il étoit difficile de prévoir qu'il fût en partie rempli d'une matière liquide.

La fuſée qui partoit de ce teſticule, & qui s'étendoit juſques dans la capacité du bas-ventre par les anneaux, n'étant pas moins groſſe que le bras, nous auroit davantage inquiétés, ſi nous euſſions été obligés de faire l'ouverture en la partie ſupérieure du *ſcrotum*, par rapport à l'inteſtin; mais le lieu où nous pouvions la faire nous laiſſoit plus tranquiles ſur cet article, qu'à l'égard du ſang que nous doutions de pouvoir arrêter avec la ſimple ligature, dans la crainte qu'elle ne pût pas, en embraſſant cette quantité de chairs, ſerrer les vaiſſeaux ſuffiſamment, pour empêcher la ſortie du ſang; c'eſt ce qui nous avoit fait préparer un bouton de vitriol en cas de beſoin, & même quelque choſe de plus, s'il eût été néceſſaire.

Quoique ce malade fût d'une mauvaiſe ſanté, & d'un tempérament cacochyme & mal habitué, ſa plaie alla ſi bien, qu'il fut guéri en peu de temps, comme je l'ai dit & ſans aucun accident, quelque grande que fût la maladie.



CHAPITRE XXII.

De l'Opération de la Taille, autrement dite Lithotomie.

De toutes les maladies qui affligent le corps humain, la Pierre en la vessie de l'urine est celle qui cause au malade de plus cruelles douleurs, lesquelles se renouvellent toutes les fois que la vessie est sollicitée à vuider l'urine amassée dans sa cavité. En effet, les autres maladies qui causent de vives douleurs, comme la goutte, la colique, &c. ont leur temps, & ne sont pas permanentes; la migraine, par exemple, ne dure pas toujours; les hémorrhoïdes ont leur temps de calme; le rhumatisme ne dure que quelques mois, ou, pendant certaines saisons; les plus violentes douleurs que causent les Maladies aiguës, peuvent être appaisées par les remèdes qui leur sont propres; les cataplames anodyns, les linimens & les fomentations calment un peu les douleurs de la goutte; les potions anodynes & huileuses, & le *laudanum* appaisent celles de la colique, le vomissement soulage la migraine, & les tisanes dessicatives & sudorifiques modèrent les douleurs du rhumatisme. Enfin, si ces remèdes, ou quantité d'autres équivalens, ne guérissent pas absolument ces maladies, au moins procurent-ils aux malades quelque soulagement.

L'on a beau faire des remèdes pour appaiser, ou du moins pour diminuer les dou-

leurs que la pierre fait souffrir, elles se rendent toujours plus rebelles. Il y a de plus cette difference entre les autres maladies & la pierre, que la violence que l'on se fait en usant des remèdes qui conviennent aux maladies les plus fâcheuses, étant bien administrés, ne jette point les malades dans un péril éminent, & que l'on peut substituer d'autres remèdes à ceux qui ne produisent pas l'effet qu'on en attend ; au lieu qu'on ne peut tenter la guérison de la pierre que par un seul remède, qui est l'opération, mais une opération dont les douleurs sont au-dessus des plus piquantes qu'aucune autre opération puisse causer ; le succès, selon de certains temps, & de certaines circonstances, en est souvent fort dangereux, vu le grand nombre de ceux qui en meurent, quoique plusieurs en échappent dans des temps & des circonstances favorables.

Ainsi ceux qui ont le malheur d'être affligés de la pierre, ont non-seulement à combattre les douleurs qu'elle cause, mais aussi à vaincre les inquiétudes de l'esprit, par l'idée qu'il se forment de la cruauté de cette opération à laquelle néanmoins ils sont obligés de se soumettre, dans l'espérance de voir finir leurs douleurs, quel qu'en puisse être l'événement.

Ces raisons m'ont déterminé à pratiquer cette opération, comme toutes les autres de la Chirurgie, quoiqu'*Hippocrate*, & les anciens qui l'ont suivie, l'ayent regardée comme réservée à de certains particuliers, qui en font leur principale occupation ; & il n'y a même encore aujourd'hui que peu de Chirurgiens qui veuillent la pratiquer.

C'eſt pourquoi j'ai cru que, pour remplir dignement le caractère de Chirurgien, c'étoit une néceſſité de n'ignorer rien de tout ce que la main peut faire pour l'utilité du corps humain : Et comme l'extraction de la pierre eſt une opération de la Chirurgie des plus néceſſaires, à cauſe du prompt ſecours qu'elle donne à ceux qui en ſont affligés, en les délivrant des plus fréquentes douleurs que l'homme puiſſe ſouffrir ; ces raiſons m'ont déterminé à l'entreprendre ; & ſi ce n'eſt pas pour en faire un uſage familier, c'eſt au moins pour la pouvoir faire dans un preſſant beſoin, comme je le dirai dans la ſuite.

Il eſt aſſez difficile d'exprimer la véritable cauſe de la pierre, non plus que de ſçavoir préciſément en quels endroits du corps elle a ſon ſiége particulier, puiſque pluſieurs parties n'en ſont pas exemptes, telles que le foie, la rate, les poumons, le méſentère, le ventricule, les inteſtins, & la véſicule du fiel ; mais à l'égard des pierres dont j'entends parler dans ce Chapitre, il y a beaucoup d'apparence que les reins en ſont le foyer, par le nombre que l'on y en trouve dans les cadavres.

La moindre particule de ces pierres venant à tomber par l'uretère de l'un des reins dans la veſſie, ſi elle n'eſt promptement chariée au-dehors avec l'urine, & au moyen des compreſſions que fait ſouvent la veſſie pour en faire ſortir les dernières gouttes, il eſt ſur que de cette petite particule il s'en peut former, même en peu de temps, une pierre d'une groſſeur qui ne permet plus à la veſſie de la pouſſer dehors, & que ſon volume augmente à proportion du ſéjour plus ou moins long qu'elle

y fait; ſans que pour cela je prétende exempter la veſſie même d'être capable de laiſſer ſéjourner du ſable en quelqu'endroit particulier, ſoit vers ſon fond, ou vers ſon cou, ſoit en quelque repli qui s'y peut trouver, ou bien quelque goutte ou ſédiment de l'urine : d'où il arrive que par le ſéjour qu'y font ces corps étrangers, ils s'y accumulent peu-à-peu, & dès que ce ſédiment peut prendre quelque liaiſon, les ſels ou les parties groſſières de l'urine achevent l'ouvrage : & ſi le commencement de cette pétrification commence dans les reins, comme on n'en peut douter, il n'eſt pas difficile de concevoir que l'accroiſſement & la formation entière ne s'en faſſent dans la veſſie.

Quand je dis, ſi ces particules pierreuſes, étant tombée des reins dans la veſſie, ne ſont point entraînées avec l'urine, ou pouſſées par la compreſſion de la veſſie même, pour être évacuées, c'eſt que, quand la pierre ſort avec l'urine, elle eſt pouſſée au-dehors avec rapidité, & ſort entièrement pour l'ordinaire; mais quand elle n'eſt pouſſée qu'avec les dernières gouttes, & au moyen de la compreſſion de la veſſie, elle demeure dans l'urèthre, d'où l'on eſt obligé de la tirer, comme la choſe m'eſt arrivée quantité de fois, ſeulement à des enfans des deux ſexes, ſoit en l'attirant par le ſucement, que je faiſois faire par quelqu'un des parens, ou avec le ſecours de la currette, du bec de bécaſſe, ou d'autres inſtrumens. Les jeunes perſonnes ſont plus ſujettes à cet inconvénient que les adultes.

Les ſignes de la pierre ſont ou équivoques, ou univoques. Les équivoques ſont la difficulté d'u-

riner, qui arrive quand l'urine venant à plein canal, s'arrête subitement avant que d'être sortie entièrement, sans que le malade, par tous les efforts les plus violens, en puisse faire sortir aucune goutte, quoiqu'il pousse quelquefois jusqu'à laisser aller ses matières fécales : De plus, il sent une douleur vive à l'extrémité du gland; il serre les cuisses autant qu'il peut, en les mettant l'une sur l'autre, afin que le cou de la vessie (où est la principale douleur) se trouve aussi serré par ce moyen; & enfin il tire très-souvent sa verge, comme s'il vouloit se l'arracher. Quand à tous ces signes on y joint la sonde qui est le signe univoque, ou par lequel on ne peut se tromper, en touchant la pierre qui se fait entendre, pour lors on ne peut plus en douter; au lieu que tous les autres signes peuvent être produits ou par des phlegmes épaissis, dont la nature se peut défaire dans la suite, ou par l'inflammation, ou par quelqu'autre maladie de la vessie.

Comme les accidens se trouvent confondus dans ces signes, je n'en assignerai point d'autres; mais par rapport au prognostic, je dirai seulement que celui qui est affligé de la pierre, qui est jeune, fort, vigoureux, & d'une bonne constitution, donne plus d'espérance que celui qui est valétudinaire, fort âgé, & fort foible. De plus, l'extraction d'une grosse pierre rend l'opération plus difficile & plus périlleuse; & une pierre dure est plus facile à tirer que celle qui est molle : rien n'est plus fâcheux en effet, que de voir la pierre s'écraser dans la tenette, comme il m'est arrivé, lorsqu'elle n'est que comme du sable un peu compact.

Comme la cure suit le prognostic, & que

ce n'eſt que par l'opération qu'on la peut obtenir, j'en vais parler dans l'Obſervation ſuivante.

Observation CCCXIX.

Au mois de Septembre 1684, le fils d'un Marchand de cette Ville me conſulta ſur le triſte état auquel il ſe trouvoit, à cauſe des douleurs qu'il ſouffroit, particulièrement quand il rendoit ſon urine, qui lorſqu'elle venoit à plein canal, s'arrêtoit quelquefois tout-à-coup, & ne ſortoit tout au-plus que goutte à goutte, quelques efforts qu'il pût faire pour en rendre davantage; efforts qui alloient juſqu'à l'exciter non-ſeulement d'aller à la ſelle, mais juſqu'à lui faire ſortir le *ſphincter* de l'*anus* (1). Ces douleurs ſe faiſoient ſentir depuis la racine de la verge juſqu'à l'extrémité du gland, qui étoit l'endroit où elles étoient le plus vives; ce qui obligeoit le malade à ſerrer fortement les cuiſſes l'une ſur l'autre, afin de ſe ſerrer la verge autant qu'il étoit poſſible; enfin la douleur étoit ſi cruelle, qu'il tiroit ſa verge comme s'il avoit voulu l'arracher.

---

(1) Le ſphincter de l'anus ne ſort point dans les violens efforts que l'on fait pour aller à la garde-robe. Lorſque ces efforts déterminent la chute du fondement, c'eſt ou la membrane interne du rectum qui eſt pouſſée au dehors, ou la totalité de cet inteſtin replié ſur lui-même, ou quelqu'autre inteſtin qui s'eſt engagé dans ſa cavité, & qui forme une invagination aſſez conſidérable pour paſſer à travers l'ouverture de l'anus. *Voyez* à ce ſujet les Obſervations que M. Hévin a raſſemblées dans ſon Mémoire ſur la gaſtrotomie, quatrième volume de ceux de l'Acad. Royale de Chirurgie.

Ces ſortes de douleurs peuvent avoir pour cauſe un phlegme glaireux & épaiſſi, un ulcère au cou de la veſſie, ou à la racine de la verge, ou même quelque carnoſité, qui peut avoir ſuccédé à un ulcère arrivé à quelqu'une des parties dont je viens de parler, qui ſe trouve irritée par le paſſage de l'urine, à cauſe d'un ſel âcre qu'elle contient plutôt dans un temps que dans un autre, par l'uſage des alimens, ou de quelque boiſſon qui pourroit y donner occaſion, ou par des hémorrhoides irritées ou enflammées : tous accidens dont la ſonde ſeule eſt capable de lever le doute, parce qu'en touchant la pierre, on ne peut rapporter ces accidens à aucune autre cauſe. Ce fut auſſi par ce moyen que je m'aſſurai que ce jeune garçon, âgé d'environ onze ans, avoit une pierre dans la veſſie qui me détermina à lui faire l'opération ſans délai. Le commencement de l'automne étant pour cela un temps favorable, je le préparai à cette opération par pluſieurs lavemens, deux ſaignées, & deux médecines; après quoi, au jour marqué, j'opérai en préſence de MM. des Roſiers le père, Frémont & la Péronnière, mes Confrères & Anciens.

Je commençai par accommoder ce qu'on appelle le banc, avec une chaiſe renverſée ſur une table, que j'attachai ſi ſurement à un peu plus d'un demi-pied du fond, qu'elle ne pouvoit vaciller de côté ni d'autre. Je mis enſuite ſur la chaiſe ainſi affermie un petit matelas de grandeur proportionnée, & un petit drap plié en pluſieurs doubles, duquel une portion pendoit en bas; j'y fis aſſeoir le malade, les talons auprès des feſſes, avec deux bandes de longueur & de largeur convenable, qui

paſſées derrière ſon cou, au moyen des tours que je leur fis faire, aſſujetirent les bras, les cuiſſes, les jambes & les pieds dans les mains, en ſorte qu'il ne pouvoit aucunement ſe remuer; de plus, mes deux Garçons lui tenoient les genoux, afin de l'en empêcher abſolument.

Etant en cette ſituation, j'introduiſis la ſonde canelée dans la veſſie, & je m'aſſurai du lieu où étoit la pierre; après quoi je la retirai en partie, & l'arrêtai au côté gauche du raphé, qui eſt la ligne qui ſe trouve au Périnée, où, pour la tenir fixe, M. des Roſiers appuya ſes deux doigts indices des deux côtés de cette ſonde, que je pouſſai en-dehors en la tenant ferme par ſon extrémité avec ma main gauche pendant qu'avec l'ongle du doigt indicateur de ma main droite, je m'aſſurai du lieu où la cannelure de la ſonde étoit au-dedans, le long de laquelle je fis l'inciſion de la grandeur que je la crus néceſſaire; & ma ſonde étant bien découverte, j'engageai dans ſa cannelure l'extrémité du conducteur, que je conduiſis par ſon moyen juſques dans la veſſie: après cela je retirai la ſonde, & j'introduiſis la tenette, en la coulant le long de ce conducteur au-dedans de la veſſie, & la retirai enſuite; & après m'être aſſûré du lieu où étoit la pierre, au moyen de cette tenette, que je promenai dans le vuide de cette veſſie, j'en ouvris les branches, que je tenois avec mes deux mains, afin de charger la pierre, après quoi je fermai la tenette, que je pris avec la main droite, & appuyai ſur la circonférence de la plaie avec deux doigts de l'autre main, afin de la préſerver du délabrement que la pierre auroit pu faire en paſſant, en la tirant au-dehors, ſans prendre cette

précaution. L'opération finie, je défis le bandage, & fis porter le malade dans son lit.

Je l'avois entouré d'une bande circulaire, avec une espèce de scapulaire pour la tenir par-devant & par-derrière, & j'y avois attaché un bandage à quatre chefs, fait avec une bande large de deux pouces, fendue de chaque côté, jusqu'à environ quatre doigts, qui restoient au milieu en entier pour tenir l'appareil, lequel consistoit en une embrocation d'huile rosat autour de la plaie, avec un plumaceau trempé dans le blanc & le jaune d'un œuf, battu avec cette même huile, & appliqué sur la plaie, une compresse sur ce plumaceau, & une sur le ventre, avec le bandage pour tenir le tout en état, dont j'attachai les deux autres chefs à ce circulaire, écartés l'un de l'autre; j'enjoignis au malade de se tenir couché sur le dos, lui attachai les genoux à deux ou trois pouces de distance l'un de l'autre, pour l'empêcher de les écarter. La pierre étoit de la grosseur d'une des plus grosses noix, l'urine reprit son cours par la verge le huitième jour, & le jeune garçon se porta bien un mois après, sans avoir eu depuis aucun retour de son mal.

Réflexion.

Quoique tous les signes persuadassent également que ce jeune garçon avoit la pierre, c'étoit une nécessité de s'en assurer encore par la sonde, parce que d'autres causes peuvent produire les mêmes accidens; & cela est si vrai, que l'on a vû des gens de ce pays aller à Paris pour se faire tailler, sur la foi seule de ces symptômes, sans que le Chirurgien qui les traitoit,

toit, trouvât de néceſſité à les ſonder, tant il tenoit la choſe aſſurée ; leſquels cependant en ſont revenus, ſans que M. Morel, Chirurgien de la Charité, leur eût trouvé de pierres, puiſqu'ils n'en avoient point en effet : tous ces accidens étant entretenus à l'un, entr'autres, par un veſſicatoire qu'il avoit entre les épaules, ſur lequel l'on mettoit tous les jours des cantharides, qui cauſoient à la veſſie une inflammation, laquelle interceptoit ſouvent le cours de l'urine ; ce qui fait voir le danger qu'il y a de ſe ſervir de pareils remèdes, à moins que d'avoir le ſoin de faire prendre ſouvent du lait doux à celui qui eſt obligé d'en continuer l'uſage pendant quelque temps ; c'eſt le meilleur remède pour empêcher l'action de ces inſectes.

La pierre de ce jeune garçon étant d'une groſſeur médiocre, fut aiſée à trouver, & fut auſſi-tôt chargée dans la tenette. J'en ai taillé qui avoient des pierres beaucoup plus petites ; mais j'en ai auſſi taillé qui en avoient de beaucoup plus groſſes, entre leſquelles celle du jeune homme qui ſuit, l'étoit extraordinairement.

OBSERVATION CCCXX.

Au mois de Mars 1686, le fils d'un Pêcheur de la Paroiſſe de la Coqueville, vint me conſulter ſur de grandes incommodités qu'il ſouffroit depuis plus de dix années, quoiqu'il ne fût âgé que de dix-huit ans : ces incommodités ne laiſſoient pas douter que ce ne fût la pierre qui les cauſât, étant les mêmes dont j'ai fait le détail dans l'Obſervation précédente. Je le

ſondai ſur le champ, afin d'en être pleinement convaincu; & ayant touché aiſément le corps étranger, je lui ordonnai ce qu'il falloit qu'il fît pour ſe préparer à la taille, & lui marquai le jour auquel je pouvois aller le tailler. Alors, après l'avoir ſitué ſur l'endroit propre à faire l'opération, lui avoir appliqué le lien néceſſaire pour lui tenir les genoux écartés, & aſſujetis par mes deux garçons, & après avoir fait l'inciſion ſur la cannelure de la ſonde, j'introduiſis le conducteur dans la veſſie, & la tenette par ſon moyen, dans laquelle la pierre fut chargée à l'inſtant. Je comptois qu'il n'y avoit qu'à tirer pour finir l'opération : j'y fut trompé; cette pierre étoit ſi groſſe, qu'après que j'eus inutilement employé toute ma force pour l'avoir, j'appuyai mon pied contre le banc, ſur lequel étoit ſitué ce malade; la tenette ſortit en grattant le long de cette pierre, dont elle entraîna avec ſoi tout ce qu'elle en avoit pu embraſſer entre ſes ſerres, & elle fut attirée dehors ſans la pierre; & au lieu que l'extrêmité de cette tenette, qui ſe joignoit quand je l'introduiſis, fût de même quand elle reſſortit, elle étoit au contraire forcée, de manière que je n'y euſſe pas pincé mon doigt, au-lieu qu'auparavant j'y aurois pris un cheveu.

Cette pierre, dont l'extrême groſſeur fut cauſe qu'elle reſta au bord de la plaie, ſans en avoir pu ſortir par les efforts que je viens de marquer, ſembloit être la tête d'un enfant qui ſe préſentoit au paſſage pour venir au monde, n'étant pas là dans une place où elle dût reſter. Sans me trop embarraſſer, je repouſſai un peu cette pierre, pour faciliter l'introduction d'une

ſeconde tenette, plus forte que la précédente, dans laquelle je chargeai à l'inſtant ce corps étranger pour la ſeconde fois, qui pour le coup fut tiré en aſſez peu de temps, pendant lequel je fis ſoûtenir fortement la circonférence de la plaie par un de mes garçons, avec ſes deux mains, afin d'empêcher le déſordre qu'elle auroit pû cauſer en paſſant ſans cette précaution, tant à la veſſie qu'au périnée, & même juſqu'au *rectum*. Il me fallut faire un violent effort pour avoir la pierre cette fois. Mes deux mains étoient aſſez embarraſſées à tenir chacune une branche de la tenette; ſans quoi je me ſerois diſpenſé du ſervice que mon Garçon me rendoit en cette occaſion, ſi ce n'avoit été qu'une pierre d'une groſſeur ordinaire, que j'aurois tirée en tenant la tenette d'une main, pendant que j'aurois ſoûtenu la circonférence de la plaie de l'autre, comme on le doit toujours faire en opérant. Cette pierre étoit de la groſſeur d'un œuf d'oie, & lui étoit aſſez ſemblable; elle peſoit neuf onces à la ſortie de la veſſie.

Il ſe perdit auſſi peu de ſang dans cette opération, qu'il s'en ſoit perdu dans aucune autre que j'aie faite, parce que je n'avois fait l'inciſion que de la grandeur convenable à une taille ordinaire, l'augmentation de l'ouverture s'étant faite par la dilacération des fibres, dans laquelle les vaiſſeaux ſe conſervèrent ſans ſe rompre; ce qui ſans doute n'eût pas été, ſi ayant prévu la groſſeur de cette pierre, j'euſſe fait l'inciſion à proportion ou à peu près. Cela fait voir le prudent conſeil qu'ont donné ceux qui ont dit, qu'il faut être réſervé ſur la grandeur de l'inciſion, & qu'il vaut mieux que le paſſage de la

pierre se fasse par la dilacération des (1) fibres, que par l'incision ; parce qu'outre que la réunion s'en fait mieux que quand elles sont coupées, les vaisseaux sont mieux conservés, & la perte de sang moins considérable.

Il ne parut point d'échymose, & le taillé ne sentit que peu ou point de douleur après l'opération, & il n'eut point de fièvre jusqu'au huitième jour, que je le quittai, & je laissai le sieur Cosquet auprès de lui ; l'urine commençoit même à reprendre son cours par son canal ordinaire.

RÉFLEXION.

DANS le temps que je quittai l'Hôtel-Dieu en 1683, de toutes les pierres qui sont conservées dans la caisse de la Charité, il n'y en avoit qu'une seule plus grosse que celle que je tirai à ce jeune garçon : elle surprenoit M. le Maréchal de Bellefond, qui étoit pour lors en ce pays, & M. de Gourgue, Intendant de la

---

(1) Il est certain que lorsque les pierres de la vessie sont fort grosses, comme l'étoit celle-ci, il seroit dangereux de donner à l'incision une grandeur qui leur fût proportionnée, & que l'on s'exposeroit à blesser les parties qui doivent être ménagées, telles que les vaisseaux sanguins, les vésicules séminales, l'intestin rectum, &c. ; mais on ne compte pas sur la dilacération des fibres qui se trouvent dans le trajet que le corps étranger doit parcourir pour sortir au-dehors. Cette dilacération pourroit avoir des suites fâcheuses par la contusion dont elle seroit nécessairement précédée ; c'est l'extension graduée qu'on cherche à leur donner, sur laquelle est fondée l'espérance du succès.

Province, admirèrent, en la voyant, comment cet homme pouvoit vivre avec cette pierre; il étoit des momens qu'il paroiſſoit fort gai. Quand il vouloit uriner, il élevoit ſon fondement le plus haut qu'il pouvoit, & mettoit ſa tête à terre, ſoutenant ſon corps de cette ſorte avec ſes mains : la pierre, qui pour l'ordinaire embarraſſoit l'entrée de la veſſie, empêchoit l'urine de ſortir, l'homme étant de bout; mais lorſqu'il ſe mettoit en cette ſituation, elle étoit obligée par ſon propre poids de tomber au fond de la veſſie, & laiſſoit par ce moyen un libre paſſage à l'urine : cet homme, par cet ingénieuſe invention, que la nature, en cherchant à ſe ſoulager, lui fit trouver, s'exempta de bien des maux auxquels les pierreux ſont aſſujettis.

Il ſoutint l'opération, toute violente qu'elle fut, (quoique courte) avec toute la fermeté poſſible, & les ſuites en furent ſi heureuſes, qu'elle ne fût ſuivie d'aucun accident; le ſieur Coſquet l'acheva.

OBSERVATION CCCXXI.

Au mois de Mai 1708, je taillai de la pierre un jeune garçon de la Paroiſſe de Tamerville, & le fils d'un Eperonnier de cette Ville, âgés chacun d'environ onze à douze ans. Les pierres de ces deux jeunes garçons étoient ſi molles, qu'étant chargées dans ma tenette, & les attirant avec toute la douceur poſſible, elles ſe ſéparèrent en un nombre infini de petites parcelles, qui m'obligèrent d'introduire mes tenettes, tant droites que courbes, à diverſes repriſes, dont aucune ne fut inutile, par la quan-

tité de petites parcelles, que je tirois à chaque fois, & ensuite avec la curette; après quoi je tins les plaies ouvertes au moyen de la canule, jusqu'à ce que je ne visse plus sortir de ces graviers. Le premier de ces deux jeunes garçons eut le malheur de rester avec une fistule, & il ne cessa pas de rendre (pendant trois années qu'il vécut) de petites pierres, sans que ce fût cette indisposition qui l'ait fait mourir, mais bien une maladie épidémique dont il fut attaqué, comme quantité d'autres dans le même temps, qui en moururent aussi. L'autre se tira fort bien d'affaire, & s'est toujours bien porté depuis.

RÉFLEXION.

CETTE opération, que je regarde comme une des plus fâcheuses de la Chirurgie, le fut encore davantage par la mollesse de ces pierres, qui sembloient n'être qu'un sable pêtri, tant elles étoient tendres & faciles à se diviser, puisque les doigts seuls étoient capables de le faire; ce qui prolongea beaucoup le temps que je mis à faire ces deux opérations, par l'introduction plusieurs fois réitérée des tenettes, & particulièrement de la tenette courbe, & cela jusqu'à ce qu'elles n'amenassent plus rien de pierreux, non-plus que la curette: nonobstant quoi l'un de ces jeunes enfans guérit parfaitement bien, & sans aucun retour; au-lieu que l'autre resta fistuleux. Sans un tel accident, ç'auroit été une nécessité de rouvrir la plaie, & de faire souvent une nouvelle opération, par la quantité de petites pierres que ce jeune garçon continua de rendre; sans que je puisse dire si c'étoit quelque portion qui pouvoit être restée

de celle qui s'étoit divisée entre les serres de ma tenette, lorsque je l'avois chargée, ou si c'étoient de nouvelles pierres qui descendoient des reins, par les continuelles douleurs dont il se plaignoit en la région des lombes, ou si elles s'engendroient de nouveau dans la vessie, qui sont les deux sources qui fournissent la matière de ces sortes de pétrifications. Depuis ce temps j'ai souscrit au sentiment d'Hippocrate, qui conseille de laisser pratiquer cette opération à ceux qui en font une profession particulière; ensorte que je ne l'ai plus voulu faire, ni ne la ferai que dans une pressante nécessité, & lorsque l'on ne pourroit trouver de Lithotomistes, dont on ne manque guères dans toutes les Provinces.

Ce ne sont pas les garçons seuls qui ont le malheur d'être affligés de cette maladie, les filles n'en sont pas exemptes; mais ce mal n'est pas si commun chez elles; à cause de la facilité qu'elles ont de s'en défaire, par la disposition du cou de leur vessie, qui est court, plus large, & tout droit; à la différence du cou de la vessie des hommes, qui est non-seulement très-long, mais encore tortueux; ensorte qu'aussi-tôt que la pierre s'est formée dans leur vessie, & qu'elle a acquis le volume d'un gros pois, ils ne peuvent presque plus s'en défaire, comme ils font quand elle est très-petite; au lieu qu'une femme s'en défait sans le secours de l'opération, les pierres fussent-elles grosses comme des amandes, comme je vais le faire voir dans la suite, après avoir dit de quelle manière je retirai une très-grosse épingle de dedans la vessie d'une fille assez âgée.

OBSERVATION CCCXXII.

Au mois de Juin 1692, une fille âgée & dévote me vint trouver, & me dit avoir dans la vessie une épingle des plus grosses, qui lui servoit à attacher une serviette qu'elle avoit autour d'elle, pour l'empêcher, dans l'état où elle étoit, de gâter le lit sur lequel elle étoit couchée, & qu'en se baissant cette épingle étoit entrée tout-à-coup dans la vessie, la tête la première, & lui causoit d'extrêmes douleurs. Comme cet accident étoit arrivé la nuit du jour qu'elle me vint déclarer son mal, je lui fis seulement connoître l'impossibilité de ce qu'elle me disoit, sans lui faire davantage de peine d'esprit, celles du corps étant assez fâcheuses, par rapport aux douleurs vives & piquantes qu'elle souffroit en remuant ou en marchant, à cause de la grandeur & grosseur de cette épingle, dont il m'étoit facile de juger au moyen d'une autre semblable qu'elle me montroit, & d'autant plus que je ne voyois aucun jour à la tirer d'affaire. Je la sondai trois fois avec toute la patience & l'attention possible; je sentois & touchois cette épingle parfaitement bien, mais je fus toujours obligé d'y renoncer; & enfin la sondant pour une quatrième fois, l'épingle, par un effet du pur hazard, se trouva embarrassée au travers des deux trous de la sonde; dès le moment que je sentis de la résistance, & qu'en haussant doucement, je trouvai quelque sorte de pesanteur, j'introduisis le doigt *medius* de la main droite dans le vagin, avec lequel je soutins cette épingle, pendant que de la main gauche je l'attirai avec la sonde; & de

cette manière je finis heureuſement une opération dont je regardois le ſuccès comme impoſſible ; mais elle ne fut pas exécutée ſans douleur, puiſque la pointe qui excédoit au-delà du trou de cette ſonde, déchiroit l'urèthre, pour ſe faire un paſſage : comme heureuſement il n'y en avoit que très-peu, il ne s'y fit qu'une légere excoriation, dont la malade fit ſi peu de cas, qu'elle n'en garda pas le lit une heure, l'urine ayant ſervi de déterſif pour le reſte de la guériſon.

Réflexion.

Il pourra y avoir des Lithotomiſtes qui me trouveront facile à m'intimider ſur l'extraction d'une épingle hors de la veſſie, puiſqu'au pis aller, elle n'auroit pu réſiſter à l'opération, ſi la nature n'y avoit pas pourvû ; mais cette opération ne ſe pouvoit faire, qu'en introduiſant une tenette entre deux gorgerets ou conducteurs : après quoi cette épingle auroit pu être (1) chargée de travers. Mais de la longueur & groſſeur dont elle étoit, quel ravage n'auroit-elle point été capable de faire, en la tirant, ſi le hazard n'eût fait qu'on eût chargé dans la

(1) Il eſt vrai que cette épingle auroit pu être chargée de travers, & qu'en paſſant à travers l'uréthre avec cette poſition, elle y auroit occaſionné beaucoup d'excoriation & de douleur ; mais puiſque l'Auteur a pu la diriger & la ſoutenir dans le vagin lorſqu'elle fut engagée dans les ouvertures de la ſonde, n'auroit-il pas pu faire la même choſe, en ſe ſervant des tenettes.

tenette l'une des extrémités de cette épingle, ſoit la tête ou la pointe.

Observation CCCXXIII.

Le 13 Juillet 1701, une Bourgeoiſe de cette Ville, groſſe de trois à quatre mois, vint ſur les trois heures du matin me trouver en ma chambre, ſe ſentant tourmentée des plus vives & cruelles douleurs qu'une femme puiſſe ſouffrir, & faiſant des contorſions qu'on ne peut s'imaginer qu'à peine, ſans vouloir m'en déclarer la cauſe que quelque-temps après, que pouſſée à bout elle ſe coucha étendue ſur le plancher, & me fit voir & toucher une pierre qui occupoit l'urèthre, & qui étoit ſi groſſe, que je n'oſois eſpérer, vû l'état de cette femme, de la délivrer heureuſement de ce fardeau; néanmoins, après une auſſi courte réflexion que cet accident preſſante le méritoit, je tirai la feuille de myrthe de mon étui, je la pris de ma main gauche, que j'introduiſis dans le vagin, & avec le doigt du milieu de ma main droite, j'aſſûrai la pierre, que je fis un peu rétrograder pour me laiſſer la facilité d'introduire ma feuille de myrthe; après quoi je pouſſai vivement cette pierre avec mon doigt, afin de les faire agir enſemble, ſans avoir égard à la délicateſſe ni à la ſenſibilité des parties ſur leſquelles je travaillois, non plus qu'à l'état dans lequel étoit la malade; de manière que ſans écouter ſes cris, je finis heureuſement l'opération, par l'extraction de cette pierre, qui étoit comme une des plus groſſes amandes, & qui peſoit une once de bon poids.

La femme n'en fut pas incommodée plus de deux ou trois jours.

Quelque temps après je fis une pareille opération à une vieille fille, à laquelle je trouvai la pierre engagée à l'extrêmité de l'urèthre, de la même manière qu'à cette femme ; à la seule différence que je me servis de la curette, au lieu de la feuille de myrthe, la curette m'ayant paru plus commode & plus utile ; aussi est-elle faite exprès pour des opérations de cette nature.

Quoique j'omette à dire que je fis mettre cette femme & cette fille en une situation commode, je ne le fis pas moins pourtant : cette situation consiste à être couchée sur le dos, les genoux écartés l'un de l'autre, & les talons auprès des fesses.

Ce qu'il y a eu d'heureux dans l'opération que je fis à ces deux personnes, c'est que ni l'une ni l'autre ne s'est point ressentie de cette violence ; ce que je craignois beaucoup.

Si les filles & les femmes sont assez heureuses pour se délivrer des pierres de cette grosseur, sans le secours de l'opération, les garçons ni les hommes n'ont pas le même avantage ; mais seulement quand des pierres extrêmement petites, soit qu'elles soient formées dans la vessie, ou qu'elles y soient nouvellement tombées des reins, viennent, en suivant le cours de l'urine, à être entraînées au-dedans de l'urèthre ; lesquelles quelquefois sont poussées jusqu'à l'extrêmité du gland, où elles s'arrêtent, d'autres fois au milieu de la verge ; enfin quelquefois à l'extrêmité du cou de la vessie, & à l'entrée de l'urèthre ; alors elles empêchent toutes également le cours de l'uri-

ne, & demandent le secours de la main du Chirurgien, pour le procurer, comme il m'est arrivé plusieurs fois en toutes ces parties. Ce symptôme est souvent le précurseur d'un plus grand mal, comme l'Observation suivante en est une preuve évidente.

OBSERVATION CCCXXIV.

Au mois d'Août, 1698, l'on me vint prier d'aller à sainte Marie du Mont, pour voir un Laboureur, que je trouvai dans un bain d'eau tiède, & le sieur de la Rivière, Maître Chirurgien de Mési, auprès de lui, qui lui faisoit espérer du secours au moyen de ce bain, pour une entière rétention d'urine, dont il étoit tourmenté du jour précédent. Aussi-tôt que je fus arrivé, & que l'on m'eût informé de la maladie de cet homme, je le fis retirer du bain, le bien essuyer, & mettre dans son lit, & ensuite dans une situation commode pour le sonder, c'est-à dire, sur le dos, les talons auprès des fesses, & les genoux élevés & écartés l'un de l'autre; après quoi ayant introduit la sonde jusqu'à la racine de la verge, & par de-là, je lui donnai le tour de main qui convient pour achever de l'introduire dans la vessie, à l'entrée de laquelle je trouvai une pierre engagée de manière à intercepter entièrement le cours de l'urine, comme je l'ai dit, & que ce Chirurgien prétendoit faire sortir par le moyen du bain, sans autre remède; c'étoit le troisième jour qu'il voyoit ce malade, après deux autres Chirurgiens du Bourg, qui y avoient fait auparavant tous les remèdes qu'ils avoient pu inventer pour y réussir.

La ſonde ayant pouſſé cette petite pierre dans la veſſie, & par ce moyen dégagé le paſſage de l'urine, elle vint auſſitôt à plein canal; mais comme ce petit corps étranger n'étoit qu'un foible échantillon de pluſieurs autres que je trouvai dans la veſſie au moyen de la ſonde, je pris jour pour aller tailler cet homme dans un temps propre; ce que j'aurois fait, ſi une maladie populaire qui régna dans le pays ne l'eût ôté de ce monde, avec ſa femme & une partie de ſes enfans; au moyen de quoi il fut guéri de tous ſes maux.

Observation CCCXXV.

Au mois de Novembre 1700, le fils d'un Perruquier de cette Ville, ayant été ſubitement atteint d'une totale rétention d'urine, je fus appelé pour le voir. Comme je ne trouvai rien le long du canal de l'urèthre en le preſſant avec mes doigts, j'y introduiſis la ſonde qui repouſſa au dedans de la veſſie une petite pierre, laquelle par ſa préſence interceptoit abſolument le cours de l'urine, qui reprit ſa route dès que la cauſe en fût ôtée; mais ce ne fut que pour quelques jours, après leſquels la retention revint de nouveau. Ayant encore été appelé, je n'examinai pas ſeulement depuis le gland juſqu'à la racine de la verge, mais auſſi tant que je le pus vers le cou de la veſſie, en preſſant entre mes deux doigts, où je ne découvris rien de ce qui cauſoit ce mal; ce qui me détermina à introduire ma ſonde creuſe une ſeconde fois, avec laquelle je trouvai encore cette petite pierre à l'entrée de la veſſie: je ne pûs m'empêcher de la repouſſer au-dedans, tant elle étoit peu avancée & engagée;

ce qui me fit conseiller au père de cet enfant, qui n'avoit que quatre ou cinq ans, de le laisser plus long-temps une autre fois, avant que de m'appeler, supposé que ce mal récidivât, sans s'impatienter des plaintes & des cris que l'enfant pourroit faire à l'occasion de sa rétention d'urine, & qu'il eût à toucher de temps en temps comme il m'avoit vu faire, afin que si par hazard cette urine ainsi retenue, venoit à pousser de plus en plus la petite pierre au-dedans de l'urèthre, il eût à lui sucer la verge, en tenant cette petite pierre assujettie, avec ses deux doigts serrés au-dessous, & qu'il m'envoyât chercher; ce qui arriva peu de jours après: mais comme cette petite pierre étoit fort éloignée, sans que par le sucement, ni par d'autres moyens je pûsse la faire avancer; je fis mettre par un Coutelier un ressort fort à mon bec de bécasse, que je fis limer & diminuer autant que je le pus; je l'introduisis dans le canal jusqu'à la pierre que je touchois, tenant bien serré mon instrument; après quoi je laissai agir le ressort qui le fit ouvrir considérablement; & cette petite pierre s'étant engagée entre les serres de cet instrument, je l'attirai au-dehors, non sans faire beaucoup de douleur à l'enfant; mais cette douleur étoit infiniment moindre qu'auroit été celle de l'incision, que je projetois de faire, supposé que ce moyen n'eût pas réussi.

Cet enfant en fut quitte pour cela, sans s'être jamais ressenti depuis d'aucune attaque de la pierre, non plus que d'aucun gravier; en quoi il a été fort heureux.

Observation CCCXXVI.

Au mois de Mars 1703, le fils d'un Cordonnier de cette Ville fut attaqué d'une rétention d'urine pendant deux jours, après lesquels son père me vint prier de le venir voir. J'y allai; & en serrant la verge entre mes deux doigts, je trouvai une dureté à la racine du gland, que je jugeai aisément être une pierre, même assez grosse. Je ne fis autre chose sinon de tirer mon bec de bécasse de mon étui, & aussitôt que je l'eus introduit dans l'urèthre, je chargeai cette petite pierre, que je tirai au-dehors; au moyen de quoi l'urine reprit son cours, & l'enfant fut guéri sans s'en être senti depuis, quoique j'en doutasse fort avec beaucoup de raison.

Je fus assez surpris, quand l'année suivante, la mère de ce petit garçon vint apporter sa petite fille, âgée de cinq à six ans, qui se plaignoit sans cesse de souffrir des douleurs au haut de sa vulve qui souvent la faisoient pleurer amèrement. Je la fis mettre sur sa mère, par laquelle je fis tenir fermement ses deux jambes, un peu au dessus des pieds, afin que les ayant écartées, je pusse examiner avec facilité ce qui pouvoit causer les douleurs que cette enfant souffroit. Je trouvai une pierre de la grosseur d'un gros pois, qui étoit attachée (1) par une base un peu large au-dessus

(1) Il est assez difficile de juger du lieu que cette pierre occupoit, il n'y a point de cavité dans l'endroit que l'Auteur désigne, & l'on ne conçoit pas comment elle a pu y rester.

du méat urinaire, & au-dessous du clitoris, en la partie supérieure des nimphes : cette pierre, selon toute apparence, grossissoit, & auroit grossi continuellement, par l'urine dont elle étoit sans cesse arrosée toutes les fois que cette petite fille étoit obligée de pisser ; je ne l'ôtai qu'en l'arrachant avec quelque sorte de violence, qui donna lieu à l'issue d'un peu de sang, sans que l'enfant en eût d'autre mal.

Cela me fit juger que cette espèce de pierre s'étoit formée ainsi, après avoir commencé par quelque particule pierreuse, qui pouvoit s'être attachée à cet endroit, & qu'étant très-petite dans son commencement, elle s'étoit grossie dans la suite ; ce qu'elle auroit continué de faire, si elle n'eût été ôtée.

Une autre femme, après avoir souffert un long & laborieux travail, vint réclamer mon secours, pour plusieurs accidens qui lui étoient restés, dont les deux plus fâcheux étoient un relâchement de matrice, & une perte involontaire d'urine, qui la réduisoient dans un état très-déplorable.

Je ne balançai pas à lui mettre un pessaire, après avoir réduit la matrice dans sa situation ordinaire ; ce qui dura environ trois années, après lesquelles cette femme commença à sentir des douleurs légères dans le commencement, mais qui augmentèrent à un tel point, qu'elles l'obligèrent à me revenir trouver pour lui donner quelque soulagement ; ce que je crus ne pouvoir faire qu'en retirant le pessaire, mais je fus obligé d'en demeurer à la volonté, ayant été contraint de me servir d'instrumens pour en venir à bout, en tirant de toute ma force ; sans que je pusse prévoir la cause de cette difficulté, qu'a-
près

près que j'eus tiré ce peſſaire, que je trouvai pétrifié ; de manière qu'il n'y avoit aucune différence entre ce peſſaire, & une véritable pierre tirée de la veſſie, & qui auroit été d'une groſſeur extraordinaire, cela prouve évidemment que tout ce qui ſéjourne dans la veſſie, ou qui trempe ſans ceſſe dans l'urine, ſe pétrifie par le moyen des ſels qu'elle contient.

Ce qui eſt encore confirmé par une pierre qui fut tirée à l'Hôtel-Dieu de Paris, dans le temps que j'y travaillois, en l'année 1680, qui étoit d'une longueur de quatre travers de doigt, & fort menue à proportion de cette longueur. On voulut la caſſer, pour voir comment elle avoit pu ſe former de cette manière ; on fut ſurpris de trouver qu'elle avoit pour baſe ou principe un fil d'archal paſſablement gros, autour duquel les ſels de l'urine s'étoient condenſés & pétrifiés tout comme à ce peſſaire. L'on s'informa du garçon duquel on venoit de la tirer, s'il ne s'étoit jamais excité à faire entrer ou introduire quelque choſe de cette nature dans ſa verge ; à quoi il répondit qu'un jour il y avoit mis un fil d'archal qui lui avoit échapé, ſans qu'il eût pu le retirer ; l'on ne chercha pas plus loin la cauſe de ce phénomène, qui, par la réponſe de ce garçon, ſe trouva tout évident.

Réflexion.

On ſeroit ſurpris de voir une fille, ou une femme, ſe délivrer d'une pierre auſſi groſſe qu'étoient celles dont j'ai parlé dans ces deux premières Obſervations, au lieu que ces garçons dont j'ai auſſi parlé, n'ont pu ſe défaire de très-petites pierres, ſi l'on ne ſçavoit que la

facilité de l'une, comme la difficulté de l'autre, ne viennent que de la différente ſtructure du cou de la veſſie ; celui d'une femme étant très court & tout droit, au lieu que celui de l'homme, qui a plus de longueur, eſt tortueux ; la ſonde pour la femme eſt courte & droite, & celle qui ſert à extraire l'urine de la veſſie de l'homme eſt longue & courbée : on voit par-là la facilité qu'il y a d'extraire une pierre de la veſſie d'une femme, ſans le ſecours de la taille, quand une fois cette pierre a tant fait que de s'engager dans le cou de la veſſie ; & en cela, en s'y prenant comme je dis l'avoir fait, la pierre fût-t-elle même encore plus groſſe que l'une ou l'autre de celles dont j'ai parlé : au contraire de l'homme, auquel il eſt impoſſible de rendre un pareil office ſans l'opération de la taille, dès que la pierre excède la groſſeur d'une féve de haricot, comme le prouvent celle que j'ai tirées à ces enfans, qui étoient petites ; au contraire de celle de cet homme, qui étoit en apparence d'une groſſeur à embarraſſer ſeulement l'entrée du cou de la veſſie, ſans que le long ſéjour aidé de la continuelle impulſion de l'urine, pût la faire paſſer outre : pour peu qu'elle eût été engagée plus avant, & que je l'euſſe pu tenir entre mes doigts, cela m'auroit déterminé à faire une inciſion ſur cette pierre, afin d'en procurer l'extraction, plutôt que de la repouſſer au-dedans de la veſſie ; ce qui réduiſoit ce malade, pour s'en délivrer, à être obligé de ſouffrir l'opération de la taille : néanmoins depuis que je l'eus repouſſée, le malade n'eut plus de rétention d'urine, quoiqu'il fût ſans ceſſe travaillé des fâcheuſes douleurs, auxquelles les perſonnes attaquées de la pierre ſont expoſées.

A ces Obſervations ſur la Lithotomie, & la rétention d'urine cauſé par la pierre, je vais en ajoûter quelques autres ſur la rétention & ſur la ſuppreſſion d'urine, lorſque ces deux maladies ne ſont point cauſées par la préſence d'aucun corps étranger.

---

§. I.

De la Rétention d'Urine.

Observation CCCXXVII.

AU mois de Mai 1692, un particulier m'envoya prier à deux heures du matin de venir le voir. Je le trouvai attaqué d'une rétention totale d'urine; je lui fis tous les remèdes que je pûs imaginer, juſques aux bains, ſans que pas un réuſsît; ce qui m'obligea quelques heures après de le ſonder, en voyant le preſſant beſoin qu'il en avoit : cela réuſſit fort bien le premier jour, ſans qu'aucun corps étranger y apportât d'obſtacle; ce qui me fit continuer l'eau de racine de guimauve pour ſa boiſſon, & le demi-bain, afin de tâcher d'amollir & relâcher ces parties tendues, ſans que pour cela il pût venir aucune goutte d'urine; & quand je voulus remettre la ſonde, je ne pus trouver le moyen de l'introduire, tant l'inflammation avoit ſerré le paſſage de l'urèthre vers le cou de la veſſie.

M. de Frémont y fut appelé avec moi, & M. Doucet, Docteur en Médecine; mais fort inutilement, l'adreſſe de M. de Frémont n'ayant pas moins ſuccombé que n'avoit fait la mienne.

Je proposai l'ouverture du cou de la veſſie, au moyen du ſcalpel; mais le malade étant d'un âge fort avancé, préféra la mort au remède, non-ſeulement par la crainte qu'il avoit de la douleur de l'opération, mais plus encore par l'incommodité d'être toujours dans un fumier, inſupportable à tout le monde, & à charge à ſoi-même; de manière qu'il mourut huit jours enſuite, ſans ſouffrir de grandes douleurs, ſinon les deux & trois premiers jours, les autres étant devenues ſupportables.

Observation CCCXXVIII.

Au mois de Mars de l'année 1715, un Prêtre d'Aleaume près de Valognes, m'envoya prier à cinq heures du matin de le venir voir. Je le trouvai dans une entière rétention d'urine; mais auſſi ſans avoir autrement d'envie d'uriner, quoiqu'il eût la veſſie extrêmement remplie, comme l'on pouvoit en juger par la grande tenſion qu'il y ſouffroit; ce qui me détermina dans le moment d'aller prendre ma ſonde, que j'introduiſis dans la veſſie avec aſſez de facilité, après l'avoir fait mettre dans une ſituation commode. Je fus ſurpris qu'étant auſſi ſûr que je l'étois, que ma ſonde fût dans la veſſie, il n'en ſortît aucune goutte d'urine, quoique ma ſonde ne fût pas bouchée, & que la veſſie fût toute remplie, ce qui me porta à lui dire de ſe ſerrer le bas-ventre; & dès qu'il commença d'exécuter mon avis, l'urine ſortit en abondance & juſqu'à la dernière goutte par ce moyen; ſans quoi il n'en ſeroit non plus ſorti que ſi la ſonde n'y eût point été introduite.

Ce Prêtre retomba dans le même accident

quelque temps après, auquel je ne réussis pas moins bien : mais à la fin ne m'étant pas trouvé dans une troisième rechûte, & un autre y ayant été appelé à mon défaut, sans l'avoir pu sonder, j'y allai à mon retour ; mais il ne me fut pas plus possible d'introduire la sonde, qu'il ne l'avoit été à celui qui y avoit été appelé avant moi ; & comme le malade étoit d'un âge très-avancé, & de plus fort infirme, il mourut en très-peu de temps.

RÉFLEXION.

CES Observations font bien voir qu'il est absolument nécessaire que l'urine séparée du sang & versée dans la vessie, soit expulsée au-dehors ; sans quoi il est impossible de vivre long-temps, cette évacuation étant même encore plus indispensable que celle des matières fécales ; ce qui se justifie par une Observation rapportée dans le Journal des Sçavans & dans le Mercure Galant, d'un homme qui avoit été une année entière sans aller à la selle ; & par une autre expérience, quoique très-différente, mais qui vient au fait, au sujet d'un homme commis aux soins d'un de nos Confreres de cette Ville, pour être guéri de la maladie vénérienne, qui fut cinquante jours entiers sans rendre ses excrémens, tant pendant la salivation, qu'après, & qui revint ensuite dans son premier état ; ce qu'on peut dire n'être jamais arrivé à l'égard de l'urine retenue.

J'ai bien vu & traité une femme de cette Ville, qui avoit été dix-huit à vingt jours sans uriner ; mais c'étoit une suppression d'urine, & non rétention, puisqu'elle ne se séparoit

point du tout, & qu'il ne s'en trouvoit en aucune façon dans la veſſie, lorſqu'on eſſayoit de la faire uriner avec la ſonde; comme je l'ai rapporté dans mon Traité d'Accouchemens, & que je le dirai dans la ſuite.

C'étoit une violente inflammation, qui occupoit tellement le cou de la veſſie de ce premier malade, qu'il s'y forma un étranglement ſi exact, que la ſonde ne le put vaincre; mais au contraire par ſon irritation elle l'augmenta encore, & cet étranglement ne put être relâché ni par les bains, ni par les remèdes émolliens & rafraîchiſſans, dont j'uſai tant extérieurement qu'intérieurement; au contraire, il alla toujours en augmentant. Ce fut la raiſon qui lui fit refuſer ce que je lui propoſois, & préférer la mort à un remède, dont les ſuites auroient été ſi incommodes & ſi difficiles à ſupporter.

A l'égard du ſecond malade, il eſt aiſé de juger que c'étoient un homme chez qui la nature très-affoiblie, n'étoit plus en état de fournir les eſprits néceſſaires au *ſphincter* de la veſſie pour faire ſes fonctions & expulſer l'urine : ce qui parut évidemment dans cette occaſion, où les fibres longitudinales, les obliques, & les tranſverſales de cette veſſie avoient perdu leur reſſort; de manière que pour ſuppléer à ce défaut, le malade étoit obligé dans la ſuite de preſſer ſa veſſie; la réplétion l'en faiſant plutôt appercevoir, qu'aucune irritation : mais à la fin le cou de la veſſie ſe ferma, ſans pouvoir être ouvert, ni par le ſecours de la nature, ni par ceux de l'art.



§. II.

De la Suppression d'Urine.

Observation CCCXXIX.

Le Fermier d'une Terre nommé Cudeſer, Paroiſſe de Flottemanville, à demi-lieue d'ici, me vint prier de venir voir ſa fille, âgée de dix-neuf à vingt ans, qui étoit malade il y avoit quelque temps, & qui depuis quelques jours ne rendoit pas une ſeule goutte d'urine; pour raiſon de quoi ils avoient déjà fait venir Monſieur de Launay le Poitevin, Docteur en Médecine, pour ordonner ce qui convenoit pour la ſoulager. J'y allai auſſitôt, & je trouvai cette fille comme abſorbée, ſans ſe plaindre d'aucune douleur en quelque endroit du corps que ce fût. Je lui demandai ſi elle n'avoit point envie d'uriner: elle me dit que non, quoiqu'elle ne l'eût pas fait depuis quatre à cinq jours. Je la fis coucher ſur le dos, le genoux élevés; je ne trouvai aucune tenſion à ſon bas-ventre ni vers la région hypogaſtrique à l'endroit de la veſſie, ce qui me perſuada que l'urine ne ſe ſéparoit plus comme à l'ordinaire, par quelque cauſe que ce fût, qui ne pouvoit réſider que dans la ſubſtance des reins, à quoi la ſonde ne pouvoit être d'aucune utilité; mais ſeulement quelques lavemens, & des tiſanes propres à en rappeler le cours. Comme le Médecin avoit ordonné ce qui convenoit,

& que je n'étois venu que pour exécuter ſon ordonnance, qui étoit de ſonder cette jeune fille, j'introduiſis ma ſonde pendant qu'elle étoit dans la ſituation commode où je l'avois miſe, quoique j'euſſe marqué l'inutilité de cette action au père & à la mère, en leur faiſant comprendre que c'étoit une ſuppreſſion d'urine, & non pas une rétention; parce que ſi ç'avoit été une rétention d'urine, le ventre auroit été tendu à l'endroit de la veſſie, elle auroit eu des envies d'uriner ſans le pouvoir faire, & la ſonde pour lors auroit été d'un grand ſecours; mais la ſuppreſſion étant cauſée par un défaut de la ſéparation qui avoit coûtume de ſe faire dans les reins, & qui ne s'y faiſoit plus, il étoit impoſſible qu'il en tombât dans la veſſie, & par conſéquent d'y en trouver au moyen de la ſonde, puiſqu'il n'y en avoit point. Enfin je fus obligé de laiſſer cette Demoiſelle comme je l'avois trouvée, ſçavoir, dans un état aſſez tranquille, qui ne l'empêcha pas cependant de mourir deux jours après que je l'eus vûe; ſans qu'au moyen de la ſonde, je lui euſſe fait rendre une ſeule goutte d'urine.

Observation CCCXXX.

Une Bourgeoiſe de cette Ville, à laquelle j'avois lieu de m'intéreſſer beaucoup, tomba dans une maladie plutôt de langueur que vive dans ſon commencement, mais qui devint fort fâcheuſe dans la ſuite, par une ſuppreſſion d'urine qui s'y joignit, de laquelle elle ne ſe déclara à moi que le troiſième ou quatrième jour;

je lui fis tous les remèdes dont je me pus aviſer, afin de rappeler le cours de l'urine; mais ce fut inutilement. Elle n'avoit le ventre ni dur, ni tendu, & l'envie d'uriner ne la preſſoit en aucune manière; néanmoins je fus conſeillé d'un chacun d'y employer la ſonde, puiſque toutes ſortes de boiſſons, de lavemens, de ſachets, & de fomentations y étoient inutiles.

Ce fut le dernier remède que je fis, & dont je prévoyois l'inutilité, puiſqu'il ne paroiſſoit non-plus de tenſion à la veſſie, ni d'envie d'uriner à celle-ci, qu'à la précédente : Il fut cependant exécuté & mis en pratique, avec auſſi peu de ſuccès. J'abandonnai enfin la malade aux remèdes de tous venans, bonnes femmes & autres : Ils furent auſſi inutiles que les miens; ce qui me détermina à ne lui en plus faire.

Comme cette Dame étoit âgée, la longueur de cette maladie, jointe à ce pernicieux accident, la fit tomber en démence; ce qui nous empêcha, le dix-neuvième ou vingtième jour, de donner beaucoup d'attention à un frotement de ventre, qu'elle commença de faire avec beaucoup de violence : Le long-temps qu'elle y perſévéra, nous fit examiner quelle en pouvoit être la cauſe. Nous fûmes étrangement ſurpris en voyant ſon lit plein de ſang, dans lequel ſon ſiége baignoit : ce ſang, qui ſortoit, par l'urèthre, de gros & rouge qu'il étoit au commencement, devint enſuite très-ſéreux, & enfin il ſortit de l'eau toute claire; après quoi cette Dame, nonobſtant ſon grand âge, & le déſordre que cette ſéroſité, mêlée avec le ſang, avoit pu cauſer dans les humeurs, revint en bonne ſanté, & a encore vécu pluſieurs années de-

puis, sans s'être en aucune façon ressentie de ce pernicieux accident.

Observation CCCXXXI.

Au mois d'Octobre 1715, une Dame de qualité m'envoya un Exprès pour m'avertir de venir voir M. son Epoux, que je trouvai malade d'une suppression d'urine. J'y trouvai M. Doucet, Docteur en Médecine, & MM. Hermisse, le Févre, & l'Ecrivain, Chirurgiens, auxquels je demandai ce qu'ils pensoient de cette maladie, & quelle espérance ils avoient du succès; MM. les Chirurgiens me parurent assez tranquilles là-dessus: M. Doucet au contraire en étoit fort inquiet, & avec grande raison, en voyant que l'urine, au lieu de se précipiter dans la vessie, comme elle l'auroit dû faire, selon le cours de la nature, refluoit dans le sang, duquel (en détruisant les principes de ce liquide, par la division qu'elle faisoit de ses parties) elle pervertissoit entièrement l'économie; ce qui se marqua le soir même de ce jour, par un saignement de nez très-abondant, d'un sang pâle & sans consistance, & dont les vaisseaux étoient tellement remplis, que la nature ne lui pouvant plus opposer de digues assez fortes pour le maintenir dans sa route, il les rompit; de manière que ce saignement de nez accompagna le malade jusqu'à la fin de sa vie, qui arriva quelques jours après que j'y eus été, comme je l'avois prévu & marqué, par le conseil que je lui donnai de mettre au plutôt ordre à ses affaires, tant spirituelles que temporelles; ce qu'il fit incessamment, après quoi je le laissai aux soins de ceux auxquels il s'étoit confié, &

pris congé de la compagnie, voyant que je n'y pouvois être d'aucune utilité.

RÉFLEXION.

Je n'ose pas me vanter d'être le premier qui ait fait une différence juste & précise entre la rétention & la suppression d'urine; mais j'ose bien dire que jusqu'à présent je n'ai vu aucun Auteur qui en ait parlé : c'est pourtant une chose réelle & effective, prouvée par ces expériences, qui ne sont pas supposées, les témoins étant véridiques & sans reproche, joint au nombre & au mérite de ceux dont je rapporte l'exemple, pour en assûrer la vérité.

La jeune fille de ce Fermier de la terre de Cudefer, fut la première en laquelle je remarquai cette dernière maladie. Je fus surpris de ne la point trouver enflée en tout ou en quelque partie du corps, & qu'elle eût conservé sa figure naturelle & sans aucune différence, au rapport de sa mère, laquelle étoit présente lorsque je fus la voir, & dans le temps de sa bonne santé : elle ne se plaignoit de souffrir aucune douleur, & elle n'avoit point de fièvre; ce qui s'explique par le peu de moyen qu'il y avoit que les esprits se pussent séparer, lorsque les principes du sang étoient altérés de la sorte; & comme ce sont ces esprits qui portent le sentiment aux parties, de même que le mouvement, il n'étoit pas extraordinaire que cette fille ne ressentît aucune douleur.

Quant à l'autre femme, c'est une chose inouïe qu'une femme plus que septuagénaire, ait été vingt jours sans rendre une seule goutte d'urine, & qu'elle n'ait pas succombé sous le poids

d'une maladie si accablante. Le sang qui en précéda le retour, & qui de gros & de bonne consistance qu'il parut être d'abord, devenoit de plus en plus séreux à mesure qu'il sortoit, & de l'urine toute claire dans la suite, est une chose qui n'est pas moins surprenante : ce sont de ces faits rares, que l'on admire sans pouvoir les expliquer.

A l'égard de cet homme de qualité, j'en fus d'autant moins surpris, que j'avois prévu, il y avoit long-temps, que tant que la nature auroit assez de force, pour pousser l'humeur qui causoit au dehors une éréspèle, il s'en tireroit heureusement; mais que si elle venoit à se fixer sur une des parties internes, elle le feroit périr, comme il arriva cette fois, & que l'on en fut convaincu par l'ouverture du corps, dans lequel on trouva un des reins absolument corrompu, & l'autre endommagé de manière à ne pouvoir plus faire la séparation de l'urine d'avec le sang; ce qui fit qu'elle y demeura tellement embarrassée, qu'elle en divisa & écarta les parties, & le rendit d'une si grande fluidité, qu'il s'en fit un écoulement par le nez, qui ne le quitta qu'avec la vie. Il n'y a point de doute que l'éréspèle n'en fût la principale cause, puisque le malade souffroit les mêmes accidens qui ont coutume de précéder l'éréspèle, & qui paroissoient au-dehors.

Cela fait voir clairement qu'il y a une grande différence entre la suppression d'urine telle que l'avoient ces trois malades, & la rétention des deux autres, sans qu'aucun corps étranger y ait participé.



CHAPITRE XXIII.

De l'Extraction des corps étrangers, entrés dans les ouvertures naturelles.

S'il y a de la difficulté à tirer une pierre engagée dans l'urèthre d'un homme, il y en a aussi beaucoup à tirer les corps étrangers qui entrent dans la gorge, dans le nez, ou dans les oreilles; la présence d'esprit & la prompte exécution étant nécessaires, sur-tout pour les tirer de la gorge, afin de calmer les accidens présens, ou de prévenir ceux qui sont à craindre; comme on le va voir par les Observations suivantes.

Observation CCCXXXII.

Au mois de Juillet 1684, une de mes voisines m'apporta son enfant, qui étoit une fille de cinq à six ans, laquelle étoit prête d'étouffer, à cause d'un jeton, qui de sa bouche, où elle le tenoit, étoit tombé dans sa gorge, sans le pouvoir ni rendre, ni avaler, & faisant de continuels efforts pour vomir. J'introduisis mon doigt aussi avant que je le pus dans sa gorge, sans y pouvoir atteindre; ce qui me détermina à l'instant de courir à mon jardin chercher un poireau d'une grosseur convenable, que j'introduisis dans l'ésophage; au moyen de quoi je poussai du premier coup ce jeton au-dedans de l'estomac; ce qui tira l'enfant du fâcheux état où elle se trouvoit : quelque soin

que ses parens eussent à chercher ce jeton dans ses excrémens, il ne le trouvèrent jamais; & il est impossible de conjecturer ce qu'il peut être devenu. Au contraire d'un autre que l'on m'apporta, qui sembloit aussi être prêt d'étouffer, à cause de trois liards qu'il avoit avalés, & qui étoient encore dans sa gorge, sans en pouvoir retirer aucun. Je me servis du même moyen, c'est-a-dire, du poireau, dont il fut guéri sur le champ, ces trois liards étant tombés dans son estomac; ils furent retrouvés tous trois le lendemain dans ses matières fécales.

L'on m'a apporté en différens temps des enfans qui avoient avalé des pièces de cinq sols, des liards & des sols marqués, dont les parens, ou servantes, aux soins desquels ils étoien commis, étoient très-allarmés, sans qu'il en soi cependant rien arrivé à ces enfans, comme je les en avois assurés.

J'eus beaucoup plus d'inquiètude de la femme d'un Tailleur de cette Ville, qui avoit une épine de la longueur de deux pouces, embarrée dans la gorge : je la touchois, & je ne pouvois la tirer; ce qui me détermina à la pousser d'un des deux côtés, afin de dégager l'autre : cela me réussit; mais cette pauvre femme souffrit ensuite de vives douleurs, dont je craignois les suites, qui néanmoins ne furent point fâcheuses.

Je fis seulement gargariser l'endroit de la piqûre avec de l'eau-de-vie, & y mettre ensuite du miel rosat trois ou quatre fois chaque jour; il n'en fut autre chose.

Je n'eus pas moins d'inquiètude d'un Laquais de Madame de Casaux, qui vint chez moi rendant le sang à grandes gorgées, & ayant une

mâchoire de brochet, de moyenne grandeur, qui étoit engagée si profondément dans sa gorge, qu'à peine je la pus tirer avec mes doigts, ayant été prêt d'employer un bec de corbin, avec le *speculum oris*; sans que ce Laquais me pût dire comment il avoit pu la faire entrer si avant, à moins que ce n'eût été en serrant la bouche sans y penser. Je lui fis le même remède qu'à la précédente femme; il n'en eut point d'autre mal.

J'ai retiré plusieurs autres corps étrangers, comme une amande à un enfant de cinq à six jours, que la Garde lui avoit donnée à sucer, sa Nourrice étant sortie; & cet enfant ayant sucé trop fort, l'avoit tirée de manière qu'elle s'étoit engagée dans sa gorge, & lui ôtoit entièrement la respiration. Comme heureusement j'étois chez moi, & que c'étoit à ma porte, j'allai voir cet enfant, & ayant poussé hardiment mon doigt jusqu'au-delà de l'amande, je la tirai, & délivrai par ce moyen cet enfant du péril de la mort, qui étoit proche.

J'en fis autant à une jeune Demoiselle, qui avoit un demi-écu dans la gorge, & que je retirai de cette sorte avec une grande violence. Cette pièce, de la grandeur dont elle étoit, ne pouvant ni être poussée au-delà du lieu où elle étoit, ni être retirée, qu'au moyen que je dis l'avoir fait, il lui en resta une douleur pendant quelques jours, mais que le temps & l'eau-de-vie, dont je la faisois gargariser souvent, dissipèrent.

Enfin, un de mes Garçons revenant de la campagne avec moi, pourvu d'un très bon appetit, avala un os fort gros dans une cuillerée de soupe bien chaude & bien mitonée. Cet

os lui étant resté dans la gorge, il commença à faire des figures étranges, & les yeux lui tournoient dans la tête d'une manière à faire peur aux plus hardis. Comme il se leva brusquement, & qu'il n'étoit pas nécessaire de me dire ce qui le tenoit, je lui donnai un grand cou de poing entre les deux épaules. A deux pas de-là il rejeta sur le champ une portion d'os de la grosseur du petit doigt, & revint achever de manger la soupe.

Voilà la manière dont j'ai traité ceux auxquels ces differens corps étrangers étoient restés dans la gorge. J'ai rapporté ces différens cas, à cause des différens secours qui leur conviennent. Je n'en dirai pas tant des corps étrangers engagés dans les conduits du nez & des oreilles, ces accidens n'étant pas si fréquens.

Observation CCCXXXIII.

Au mois de Mars 1718, le fils d'un Cordonnier de cette Ville me fut apporté un soir, ayant un pois dans le nez depuis trois jours, de manière qu'il s'étoit fort gonflé, & qu'il remplissoit la narine; en sorte qu'il me fut impossible de me servir d'aucun instrument pour le tirer, parce qu'au moment que j'y en introduisois quelqu'un, l'enfant pleuroit, & le sang couloit en abondance; ce qui m'obligea à ne plus faire ces tentatives : mais ayant cru que l'éternuement lui pourroit être salutaire, je lui fis donner du Tabac. Il éternua à l'instant, & le pois sortit; sans quoi j'aurois été obligé de le laisser jusqu'à ce qu'il eût été amolli, soit par pourriture, ou autrement.

OBSERVATION CCCXXXIV.

Au mois de Mars 1715, l'on m'apporta un enfant, âgé de sept ou huit ans, lequel avoit depuis trois jours un pois dans l'oreille, qui étoit dans le fond, qu'il remplissoit de manière à n'y pouvoir porter d'instrument pour le tirer, tant il y avoit peu d'espace ; mais ayant mis mon bec de bécasse, dont je m'étois servi pour faire l'extraction de la pierre qui étoit dans l'urèthre, & l'ayant poussé jusqu'au corps étranger, je laissai agir le ressort, qui écarta les côtés de l'oreille si à propos, qu'il fit une place libre pour aller charger ce pois, que j'attirai ; après quoi je mis un petit coton imbibé d'huile d'amandes douces dans l'oreille, & l'enfant n'eut pas besoin d'autre remède.

OBSERVATION CCCXXXV.

Au mois de Juin 1714, on m'apporta une petite Demoiselle, âgée de quatre ou cinq ans, qui avoit une épingle si avant dans l'oreille, qu'on ne pouvoit la retirer, & on ne sçavoit de quelle manière elle y avoit été introduite. Cette enfant se plaignoit & crioit sans cesse : ses parens ayant reconnu que c'étoit une épingle, ils crurent que tout étoit perdu, & que l'enfant alloit mourir. Au moyen du bec de bécasse, je pinçai cette épingle & l'attirai, sans que l'enfant sentît la moindre douleur. Je lui mis, comme au précédent, un petit coton trempé dans l'huile d'amandes douces dans l'oreille; ce qui acheva sa guérison.

Réflexion.

Les Anciens ont dit aſſez mal à propos, qu'il faut avoir plus d'attention à tirer les corps étrangers qui ſont entrés dans le nez, ou dans les oreilles, lorſqu'ils ſont capables de ſe gonfler, de s'étendre, ou de ſe groſſir ſur l'humidité qui eſt naturelle à ces parties-là, que ceux qui ne ſont points ſujets à ce gonflement.

Il eſt bien vrai, ſelon cette règle générale, que tout corps étranger doit être ôté, mais plus précisément ceux qui ſont tels que celui dont je viens de parler, que tout autre; parce que par ſon long ſéjour ſon extrémité pointue n'auroit pas manqué de s'enfoncer dans les membranes, ou en d'autres parties de l'oreille, & d'y cauſer des douleurs cruelles & des accidens très-fâcheux, ſoit dans le nez, ou dans les oreilles. Quant à la gorge, c'eſt une néceſſité que tout corps étranger en ſoit ôté très promptement, tant ſa préſence eſt à charge à la nature, puiſque le malade eſt alors ſans ceſſe en danger de ſuffocation. Les pierres arrêtées dans le conduit de la verge, & qui interceptent entièrement le cours de l'urine, quelque néceſſité qu'il y ait de les tirer, ne ſont pas ſi dangereuſes à beaucoup près; parce que les accidens qu'elle peuvent cauſer ne ſont pas ſi preſſans, que tous ceux des corps étrangers qui ſont arrêtés dans la gorge, comme on le peut voir par les Obſervations que je viens de rapporter à ce ſujet.

Si ces Obſervations marquent la néceſſité qu'il y a de tirer les corps étrangers, tant ceux

qui ſont engendrés, que ceux qui ſont entrés dans quelque partie du corps, il n'eſt pas moins néceſſaire de faire l'extraction d'un enfant du ventre de ſa mère, quand l'eſpace qui ſe trouve entre les os *ſacrum*, *iſchion* & *pubis* eſt trop étroit ; il n'y a alors pour tout moyen que l'Opération Céſarienne : nous allons voir dans le Chapitre ſuivant ſi elle peut réuſſir, ou non.

CHAPITRE XXIV.

De l'Opération Céſarienne.

CETTE Opération eſt une extraction de l'enfant hors du ventre de ſa mère, par une inciſion en croiſſant que l'on commence un peu au-deſſous & à côté du nombril, dans la partie charnue des muſcles obliques & qu'on va finir un peu au-deſſus des os *pubis*, avec une ſeconde inciſion faite à la matrice, d'une grandeur ſuffiſante pour permettre la ſortie de l'enfant.

Il n'y a point d'Opération de toutes celles qui ſe pratiquent dans la Chirurgie, qui ait plus de Partiſans pour ou contre que celle-ci. MM. *Mauriceau*, *Petit*, & *Dionis*, ainſi que quantité d'autres, prétendent qu'on ne la doit point entreprendre, & qu'il eſt impoſſible qu'une femme en réchappe. Meſſieurs *Rouſſet*, *Ruleau*, *Verduc*, & quelques autres prétendent le contraire. l'Obſervation au ſujet de la femme de Château-

Thierry, rapportée par M. *Saviard*, en est une preuve ; mais encore plus celle que s'est faite en ce pays.

Observation CCCXXXVI.

La femme d'un pauvre homme de journée, de la Paroisse d'Amfreville, âgée de trente-cinq ans, ou environ, d'un assez bon tempérament en apparence, quoiqu'incommodée d'une hernie ombilicale très grosse, n'avoit pas laissé d'être assez heureuse dans ses accouchemens, malgré cette incommodité qui les rendoit longs & difficiles, par la difficulté qu'elle avoit à faire valoir ses douleurs ; mais en l'année 1698, s'étant trouvée à terme d'une nouvelle grossesse, elle envoya chercher sa Sage-femme, & fut quatre jours dans des douleurs lentes ; elles augmenterent le cinquième jour, les membranes s'ouvrirent, les eaux s'écoulerent, & l'enfant, au lieu de venir comme il a de coûtume, présenta un bras. La Sage femme, qui n'étoit point au fait de tels accidens, crut qu'il n'y avoit qu'à prendre patience, & que tout viendroit dans la suite ; mais voyant que cette femme perdoit ses forces, & que rien n'avançoit, elle tira le bras, & l'arracha ; après quoi ne sçachant plus par où s'y prendre, elle demanda du secours le sixième jour. Le mari fut chercher un Chirurgien au Pont-l'Abbé, qui est un Bourg éloigné d'une demi lieue du lieu où étoit la malade. Ce Chirurgien, qui se disoit fort habile dans la pratique des accouchemens, étant arrivé, & ayant vu l'enfant mort & un bras arraché, assûra que l'unique remède pour sauver la femme, étoit

de lui ouvrir le côté ; & sans autre examen, après l'avoir étendue sur son lit, il lui fit une incision environ à deux doigts de l'ombilic, au côté gauche, qui venoit obliquement gagner la ligne blanche, & continuer ensuite son ouverture jusqu'à l'os *pubis*. Il ouvrit après cela la matrice dans toute sa longueur, tira l'enfant tronqué d'un bras, & l'arrière-faix, & fit ensuite cinq points de suture entre-coupée dans toute l'étendue de cette effroyable ouverture, mit dessus de la charpie séche, banda la malade d'une serviette, & s'en retourna bien content de son opération. Cette femme ayant perdu connoissance dès le commencement de l'opération, lui avoit donné tout le temps de la finir, n'étant revenue à elle que quelque temps après. Il la pansa pendant cinq jours avec le simple digestif, & en laissa à son mari pour la panser, sans y retourner depuis une seule fois, & sans s'embarrasser de l'événement. La corruption survint à cette incision huit ou dix jours après ; & cela à un tel degré, que la portion de l'intestin qui y touchoit, s'ouvrit, & laissant échapper les matières fécales par la plaie, avec des vers longs d'un pied, rendit l'usage de l'*anus* inutile.

Deux Chirurgiens passant devant cette maison, furent priés de voir cette pauvre malade. Ils découvrirent la plaie, & ayant examiné les accidens susdits, ils la plaignirent, & tâcherent de la consoler, en l'assûrant qu'elle seroit bientôt soulagée, persuadés qu'une mort prochaine termineroit le cours de son mal. Ils furent trompés, & son mari eut la consolation de la revoir sur pied en moins d'un mois de pansement ; les matières fécales reprirent leur route

ordinaire, & la plaie se réunit non par une cicatrice dure & solide, mais par une chair spongieuse, où il ne resta aucune ouverture apparente; & afin que l'on ne puisse révoquer la chose en doute, la suite persuadera que c'est une vérité constante.

Lorsque cette femme, qui vit encore, est dans le temps d'avoir ses ordinaires, la citracice (qui n'est, comme j'ai dit, qu'une chair spongieuse) aussi bien que le corps de la matrice, s'ouvre aux moindres impulsions des vaisseaux, qui étant trop pleins, tendent à se décharger du superflu, en sorte que les ordinaires coulent par cette plaie comme par le vagin.

Ce ne sont pas seulement les menstrues qui se font jour au-travers de cette cicatrice, ce qui les accompagne est bien plus surprenant. Cette femme rend ses matières fécales par le même endroit, comme par l'*anus*, & rend même très souvent des vers, comme il arriva dans le temps le plus fâcheux de son pansement; ce qui dura cinq, six & sept jours, après quoi tous ces accidens cesserent pendant trois semaines, au bout desquelles les mêmes accidens recommencerent; & ils n'ont presque pas manqué depuis que l'opération a été faite, & jusqu'à ce que l'âge avancé les ait fait cesser.

Quelques années ensuite, comme j'étois dans sa Paroisse, elle me fit voir sa hernie ombilicale, dont la grosseur démesurée l'incommodoit beaucoup, jointe aux autres accidens qui persévéroient. Connoissant son mal, sans lui pouvoit indiquer de remède, je lui recommandai patience, lui conseillai de tenir des compresses dessus, & de tenir toujours sa hernie

assujettie avec un bande large, afin de lui en rendre le poids plus supportable, & empêcher par ce moyen que sa chemise & ses juppes, par un frottement continuel, ne donnassent occasion à une inflammation, de laquelle s'ensuivroit des accidens assez fâcheux pour lui faire perdre la vie.

Elle m'assûra qu'elle usoit du coït comme avant qu'elle eût souffert cette opération, sans qu'elle y trouvât aucun changement.

La conséquence que je tire de la réussite de cette opération Césarienne, & de celle qui fut faite à la femme de Château-Thierry, est la possibilité de la mettre en pratique : je la considère cependant comme très cruelle & je crois qu'il ne faut la faire que dans une extrême nécessité, comme dans le cas que j'ai dit; d'ailleurs, elle ne doit être tentée que par les plus habiles Chirurgiens.

RÉFLEXION.

Sur l'Opération Césarienne.

L'ACCOUCHEMENT de la femme de Château-Thierry, rapporté dans le Journal des Sçavans, & attesté par Monsieur *Saviard*, n'étant accompagné d'aucun obstacle insurmontable, rien n'obligeoit le Chirurgien à faire l'Opération Césarienne. La mauvaise situation de l'enfant qui se présentoit de travers, n'étoit pas une raison pour en venir à cette extrêmité; puisque rien n'empêchoit l'introduction de la main pour chercher les pieds de l'enfant, & finir un ac-

couchement, qui n'étoit difficile que par l'ignorance de ce Chirurgien.

Afin qu'on n'imputât point à son manque d'expérience la hernie qui survint par sa mauvaise suture, il en rejetoit la cause sur ce qu'il fut obligé de sortir au plutôt, comme s'il n'eût pas été en son pouvoir de revenir dans la journée, & même plusieurs jours après, pour donner à une suture de cette importance toute l'attention qu'elle méritoit.

L'Opération Césarienne faite à la pauvre femme dont je viens de parler, est encore plus criante contre le Chirurgien qui l'a faite. Etant appelé à une femme en travail depuis six jours, & la Sage-femme ayant arraché, à force de tirailler, un bras de l'enfant qui se présentoit, il n'y avoit plus d'obstacle qui empêchât l'Accoucheur, les parties n'étant que préparées par les longues violences de la Sage-femme. La difficulté de l'accouchement ne consistoit, comme à celui de la femme de Château-Thierry, que dans la mauvaise situation de l'enfant; il n'y avoit donc qu'à aller chercher les pieds de cet enfant, & finir l'accouchement. Mais ce Chirurgien ouvre témérairement le ventre à cette pauvre femme, & au lieu de faire l'incision dans le ventre des muscles de l'*abdomen*, du côté gauche, & un peu au-dessous & à côté du nombril, & de la figure d'un Croissant, dont les extrémités auroient dû regarder la ligne blanche, il fit au contraire son incision dans le milieu de cette même ligne, où généralement tous les Auteurs défendent d'en faire aucune. Il ouvrit la matrice dans toute son étendue, tira ce pauvre enfant mort & tronqué d'un bras, ensuite l'arrière-faix, & au lieu de

faire la gaſtroraphie, il fit ſeulement cinq points de ſuture entre-coupée dans toute l'étendue de cette effroyable ouverture ; ce qui auroit pu cauſer autant de hernies qu'il reſtoit d'eſpace entre ces points, ſi la hernie ombilicale qui précédoit cet accouchement, n'eût par ſon retour ôté l'occaſion à toute autre hernie.

Il ne fit ni lotions, ni injections ; il vaut autant dire qu'il laiſſa à la nature le ſoin de faire le reſte, n'ayant vu & panſé cette femme que les cinq premiers jours ; ce qui fut cauſe que la plaie, faute des ſecours néceſſaires, vint à un tel degré de corruption, que l'inteſtin qui touchoit cette ouverture ne s'en pût ſauver, comme il a paru dans la ſuite par la ſortie des vents, des vers, & des matières fécales.

Tous les Auteurs prétendent que la plaie des inteſtins grêles eſt mortelle. Les Sçavans dans la pratique des accouchemens, aſſûrent qu'un coup d'ongle donné au-dedans de la matrice, peut cauſer un ulcère malin, incurable, & même mortel. Pour éviter cet accident, ils enjoignent à ceux qui accouchent d'avoir ſoin de les bien rogner. L'expérience eſt contraire à l'opinion de ces Sçavans, & à leurs préceptes : L'inteſtin dans cette femme eſt ouvert par un accident pire qu'un coup d'épée, ou qu'une plaie faite par une pourriture qui doit faire une déperdition de ſubſtance très-conſidérable ; cependant la femme ne meurt point : La matrice n'eſt pas ſeulement inſultée d'un coup d'ongle, mais d'une inciſion qui l'ouvre dans toute ſon étendue ; néanmoins la perſonne ſurvit, & même guérit, & fait ſes fonctions preſque comme auparavant,

Il y a bien des réflexions à faire ſur la manière dont la nature s'eſt ſervie pour ces réunions, quoiqu'imparfaites ; chacun en jugera ſelon ſon idée. Pour moi je ſuis perſuadé que ces deux parties étant contigues, la corruption qui a ſuivi la plaie de la matrice, faute d'y avoir apporté les ſoins néceſſaires, a donné occaſion à celle de l'inteſtin, & la pourriture de l'une & de l'autre de ces parties s'étant détergée & mondifiée par le ſeul ſecours de la nature, aidée de ſon baume, elles ſe ſont intimement unies & cicatriſées enſemble l'une ſervant de moyen à l'autre, de même que l'ulcère de la ligne blanche, lequel n'eſt pas d'une conſiſtance ferme & ſolide, mais molle & ſpongieuſe, facile à ſe r'ouvrir aux premières impulſions violentes d'une matière étrangère, ou par la fermentation qui ſe fait dans les vaiſſeaux de ces parties, lorſque ſe trouvant trop pleins la nature tend à s'en décharger dans ſon temps périodique & comme la réunion de ces trois parties eſt commune, ſçavoir de l'inteſtin, de la matrice, & de la ligne blanche, l'une ne ſe peut r'ouvrir ſans donner occaſion aux deux autres ; ce qui fait que les vaiſſeaux de la matrice qui ſe ſont trouvés ouverts dans l'opération, venant à ſe rouvrir pour laiſſer couler les menſtrues, donnent occaſion à l'ouverture de l'inteſtin, & de la ligne blanche ; la femme rend les vents, les vers, & les matières fécales par cet ulcère, & les menſtrues en coulent comme par le vagin.

Après de telles expériences, peut-on s'empêcher de mettre l'opération Céſarienne au nombre des autres opérations dont le ſuccès eſt poſſible, & peut-on dire qu'il eſt impoſſible

qu'une femme ſur qui on la fait, en réchappe. Qu'y-a-t-il de plus dangereux que la taille au haut appareil ? Peut-on dire qu'elle eſt moins dangereuſe que l'opération Céſarienne, puiſqu'à toutes les deux il faut ouvrir l'*abdomen* preſqu'au même lieu, & qu'il n'y a de différence que dans la grandeur de l'inciſion qui n'eſt pas de grande conſéquence au ſujet? Au reſte, je ne connois pas moins de danger à ouvrir la veſſie dans ſon fond, que la matrice dans ſon corps. On peut pourtant me dire que cette taille n'eſt plus en uſage, depuis que l'induſtrie des Chirurgiens a trouvé des moyens de faire ailleurs cette opération, avec un tel ſuccès, que ſouvent de dix il n'en meurt pas un, par la dextérité des Opérateurs, & que le lieu où ſe fait l'opération, eſt moins dangereux, qui eſt au col de la veſſie, & à côté du périnée, entre l'*anus* & le *ſcrotum*; mais que l'opération Céſarienne ne ſe peut faire autrement aujourd'hui qu'elle ſe faiſoit il y a plus de mille ans.

N'eſt-il pas vrai auſſi que depuis que pluſieurs excellens Chirurgiens ſe ſont appliqués aux accouchemens, avec des ſoins & des travaux dignes d'eux, ils en ont tellement ſurmonté les difficultés, qu'il ne s'en trouve preſque plus où cette opération ſoit néceſſaire, ſi ce n'eſt par un vice de conformation aux os qui ferment le paſſage; puiſqu'en eſſayant de marcher ſur leurs pas depuis quarante-cinq années que j'en fais une profeſſion particulière, & que j'en ai fait un nombre infini de laborieux & de toutes ſortes d'eſpèces, je n'en ai trouvé aucun que je n'aye heureuſement terminé, ſans avoir

jamais eu le moindre penchant à faire l'opération Césarienne ; & en cela je n'avance rien que je ne soûtienne parfaitement bien dans mon Traité des Accouchemens.

Il est aisé de juger par le peu de précaution que je prends pour dire ce que c'est que l'opération Césarienne, & comment il la faut faire, que cette opération n'est pas de mon goût. Je regarde comme un miracle que les femmes à qui on l'a faite, en soient réchappées ; n'étant pas encore assez persuadé de la possibilité de sa réussite (*), par rapport aux opérations Césariennes que j'ai faites à plusieurs femmes après qu'elles ont expiré, où attentif que j'étois à ce dernier moment, je faisois l'ouverture du ventre, & ensuite de la matrice, sans autre attention que de couler mes doigts au dedans de la cavité de ce viscère, dès que l'instrument tranchant m'en avoit procuré le moyen, afin de le conduire de manière que je fusse hors de risque de blesser l'enfant, supposé qu'il fût encore en vie, comme il s'est trouvé quelquefois ; mais comme cette ouverture étoit accompagnée d'une prodigieuse perte de sang de la matrice de ces femmes, quoique mortes, je ne puis croire qu'une femme qui seroit en vie, n'en mourût sur le champ ; ce qui m'a fait protester que si j'avois été assez téméraire pour l'entreprendre, & assez heureux pour y réussir, je n'en aurois jamais rien dit, par la crainte d'exciter la té-

(*) Voyez sur cette matière la nouvelle Méthode que l'Auteur donne aujourd'hui au Public à la fin de ce Chapitre.

mérité de quelques autres Chirurgiens, tel que celui du Pont-l'Abbé à l'égard de cette femme, qui a été vue de tous mes Confrères, & des Sage-femmes de cette Ville, où je l'ai fait apporter, afin qu'ils en fussent tous également convaincus pur l'aspect de la suture, jointe à tous les autres accidens que j'ai rapportées *.

(*) Tout ce qu'on a dit jusqu'à présent pour ou contre l'opération Césarienne pratiquée sur une femme vivante, se trouve en abrégé dans une Dissertation insérée dans la dernière édition du Traité d'Opérations de Chirurgie de M. *Verduc.* Mais une nouvelle preuve de la possibilité du succès de cette opération, se peut lire dans le Journal des Savans du mois d'Avril 1722, au sujet de l'accouchement d'une femme de Saint-Lô en Basse-Normandie, qu'un Chirurgien-Accoucheur de ladite Ville, crut avoir accouchée par l'*anus*, pendant qu'il avoit, par l'*anus* même, ouvert le corps de la matrice, d'où il tira un *fœtus* âgé de cinq mois, & son arrière-faix. Voyez là-dessus les Réflexions de M. *de la Motte*, après sa nouvelle Méthode de faire l'opération Césarienne, que voici.



NOUVELLE MÉTHODE

De pratiquer l'Opération Césarienne, par laquelle l'on fait connoître que cette Opération, qui jusqu'à nous a été l'épouvantail des plus célèbres & expérimentés Chirurgiens, tant Anciens que Modernes, n'est non plus à craindre que toutes les autres grandes Opérations du ressort de la Chirurgie.

S'IL est vrai, comme la Chirurgie tant ancienne que moderne en convient, que c'est une nécessité au Chirurgien, pour mériter ce nom à juste titre, de se donner tous les soins possibles afin de trouver ce qu'il cherche, & de réduire en art ce qu'il a trouvé; j'ose me flatter d'avoir accompli ce précepte, autant que ma grande application & mon long travail me l'ont permis; ce qui est assez facile à reconnoître dans mon Traité complet d'Accouchemens, que j'ai enrichi de plusieurs Observations nouvelles, & dans mes œuvres de Chirurgie, comme je le fais encore remarquer à l'occasion de l'opération Césarienne, quoique l'usage en soit sinon anéanti, au moins très-diminué, depuis que dans le siécle précédent, quelques-uns des plus excellens & expérimentés Chirurgiens de France, ont examiné la triste situation dans laquelle la pratique des Accouchemens étoit réduite, & réflé-

chi à la quantité de meurtres qui se commettoient tous les jours dans cette partie de la Chirurgie, qui, quoique la plus nécessaire, se trouvoit néanmoins abandonnée à des femmes, lesquelles n'en avoient pour toute connoissance qu'une certaine routine aveugle, jointe à quelques oraisons & autres minuties, & pour dernière ressource, le secours d'un Chirurgien ignorant, armé d'un crochet, & qui pratiquoit, pour dernier remède, cette cruelle & fatale Opération qu'on appelle Césarienne.

Ce fut au moyen de cette heureuse Réflexion, que quelques-uns de ces habiles Chirurgiens commencèrent à se désiller les yeux, & par les soins qu'ils se donnèrent ils firent des espèces de miracles dans cette partie de la Chirurgie, qu'ils tirèrent, pour ainsi dire, du néant. *Guillemeau*, à ce que je crois, est le premier de ces Chirurgiens; & depuis lui l'art d'accoucher s'est tellement perfectionné, qu'aujourd'hui on peut dire que l'usage de l'opération Césarienne se trouve détruit, de manière à n'être plus utile qu'en un seul cas, qui est lors qu'il y a un défaut (1) de conformation, qui peut se rencontrer

(1) La mauvaise conformation du bassin est une des causes qui exigent le plus souvent qu'on ait recours à l'Opération Césarienne; mais il y en a d'autres qui rendent également cette opération nécessaire. Telles sont les tumeurs de toute espèce qui se forment dans le petit bassin, au voisinage du vagin, & du col de la matrice; certaines hernies de ce viscère, sa rupture, &c. &c. Il faut consulter à ce sujet le second Mémoire de M. Simon sur l'Opération Césarienne: deuxième volume de ceux de l'Acad. Royale de Chirurgie.

à la circonférence que forment les os *sacrum*, *ischion* & *pubis*, par une suite inévitable d'une des variations à laquelle la nature est sujette, & que ce passage par son retrécissement ne peut non plus permettre la sortie de la tête de l'enfant qui s'y présente, que l'introduction de la main du Chirurgien-Accoucheur, soit pour en aller chercher les pieds, ou autrement, afin de délivrer la mère, comme *Mauriceau* rapporte, dans la 26 Observation de la dernière édition de son Traité d'Accouchemens, lui être arrivé, ainsi qu'à un soi-disant excellent Chirurgien & célèbre Accoucheur, nouvellement débarqué & arrivé d'Angleterre; mais le mauvais succès qu'il eut à cette femme, le fit changer de résolution, & s'en retourner en Angleterre, d'où il étoit venu; & cela dans la crainte qu'il ne trouvât quantité de femmes en France conformes à cette première, qui eut le triste sort de mourir avec son enfant dans le ventre, entre ses mains, & commise aux soins des deux plus excellens Accoucheurs qu'il y eut peut-être au monde dans ce temps-là.

Quand je fais tant que de dire que cette opération ne doit avoir lieu qu'en ce seul cas, ce n'est pas une décision si assurée, que je ne puisse fort bien m'y tromper, tant la nature se trouve souvent dans des changemens si opposés dans son cours ordinaire, qu'on ne peut ni qu'on ne doit y compter entièrement, étant tous les jours en état de nous faire voir quelque chose de nouveau & de singulier; ce dont il est aisé de se convaincre par soi-même, par les Observations que je rapporte dans mon Traité d'Accouchemens, Livre quatrième, Obs. 347, pag. 1027 & suiv. & Obs.

348,

348, 349, 350 & 355, pag. 1032 & fuivantes de la dernière édition 2 *vol. in*-8°. 1765; dans lefquelles Obfervations l'on trouvera des chofes fi extraordinaires, qu'il n'y en a aucune femblable dans le Recueil des 700 Obfervations choifies, que M. *Mauriceau* rapporte dans fon excellent Traité des Maladies des femmes groffes & accouchées, qui néanmoins femblent toutes être faites exprès pour ne devoir leur fin qu'au fecours de l'opération Céfarienne, & que j'ai terminées fans avoir la moindre idée de la mettre en pratique; ce dont je ne déciderois pas de la forte, fuppofé que pareille chofe m'arrivât, telle que fut celle dont je parle à l'occafion de celle de M. *Mauriceau*; mais en prenant des mefures pour la mettre en pratique, toutes différentes de celles que tous les Chirurgiens qui m'ont précédé ont prifes; les femmes qui ont fouffert cette opération, & qui en ont échappé, doivent être regardées comme autant de miracles; ce que j'efpere prouver par un raifonnement fi jufte, & foutenu d'une expérience fi forte, fi précife, qu'on ne pourra avec juftice la révoquer en doute.

Or, fi ce n'eft que cette feule Obfervation qui peut donner occafion à l'opération Céfarienne, qu'on peut dire être fi rare, que quoique M. *Mauriceau*, en rapporte au moins un cent au fujet des pertes de fang qui font arrivées pendant la groffeffe, cette quantité de femmes, auxquelles il a été appelé pour les fecourir, fans comprendre celles auxquelles ce même accident eft arrivé pendant leur travail & après leur accouchement, que la quantité d'avortemens, dont le nombre furpaffe encore de beau-

coup ces premières, celle-ci étant ſeule & unique dans ſon genre & de cette eſpèce, il ſemble que pareille choſe pourroit ne pas arriver à l'avenir : mais comme le contraire ſe peut auſſi rencontrer, & même quelqu'autres nouveautés dangereuſes, j'ai cru très-à-propos de communiquer au Public les Obſervations que j'ai faites à cette occaſion, ſouhaitant néanmoins que mon travail ſe puiſſe trouver inutile, que ces Obſervations que j'ai faites depuis quarante-huit années, demeurent dans le néant, & que le moyen que je vais propoſer, qui eſt, ſi-non de perfectionner cette grande & dangereuſe opération, & la conduire au dernier degré de perfection (ce que je n'oſe pas prétendre,) au moins de la rendre égale à toutes celles qui ſe pratiquent journellement dans la Chirurgie, dont le ſuccès eſt autant incertain que le danger eſt à craindre, principalement dans un corps d'un mauvais tempérament.

La quantité d'années qu'il y a que je fais une profeſſion particulière du manuel des Accouchemens, m'ayant donné quelque préférence à à l'égard des autres Chirurgiens de cette Ville, mes Confreres, m'a fait appeler à pluſieurs femmes groſſes, malades à l'extrêmité en divers temps de leurs groſſeſſes, afin qu'attentif au dernier moment de leur vie, je fuſſe en état de ſaiſir poſitivement celui auquel elles jeteroient le dernier ſoupir, pour faire l'ouverture de leur ventre & de leur matrice, en tirer l'enfant, & le baptiſer, ſuppoſé qu'il fût aſſez heureux pour être encore vivant, & en état de profiter de ce Sacrement abſolument néceſſaire pour jouir de la vie éternelle, comme il m'eſt

arrivé à quelques-uns, & à d'autres très-inutilement.

A l'égard de l'ouverture de l'*abdomen*, je n'ai pris d'autres mesures pour la faire, que celles qui se pratiquent à tous les cadavres, à la différence de l'incision de la matrice, que je faisois dans son fond, ou en sa partie supérieure, suivant que généralement tous les Auteurs, tant anciens que modernes, l'ont dit; mais comme je remarquai, dès la première fois qu'il m'est arrivé de faire cette incision, la quantité de sang dont elle fut suivie, quoique d'une femme morte, je fus persuadé de l'impossibilité absolue qu'une femme vivante, sur laquelle cette opération seroit faite, pût soutenir une pareille perte de sang sans mourir.

Ce ne fut qu'après avoir aussi mûrement réfléchi, qu'attentivement examiné la cause de cette violente hémorrhagie, que je conçûs une idée différente du lieu de cette incision; ce que j'exécutai dès la première occasion qui s'en présenta, qui fut assez-tôt ensuite, sur une femme qui mourut d'une fluxion de poitrine, à laquelle, après avoir brusquement ouvert l'*abdomen* dans l'interstice des muscles longs, au lieu de continuer l'incision dans le fond de la matrice, je la commençai en sa partie antérieure & inférieure, autant qu'il me fut possible, & je la prolongeai de grandeur à permettre l'introduction de ma main. Les membranes qui contenoient les eaux s'étant trouvées ouvertes, je n'eus autre attention que d'empoigner les pieds de l'enfant, que j'attirai au-dehors encore assez vivant pour recevoir la grace du Baptême: comme je le couchai sur le dos à la sortie du ventre de sa mère, il pissa en arc & autant fort

que s'il eût eu une vie pleine & entière; néanmoins il mourut d'abord, après avoir été tiré de la sorte : sa mère, qui étoit la femme d'un Manœuvre, me dit dans sa maladie qu'elle étoit grosse de six mois, ou environ.

Il ne sortit que très-peu de sang, par l'incision que je fis, & encore fut-il considérablement diminué en peu de temps, par la contraction qui arriva aussi tôt à la matrice de cette femme, quoiqu'elle fût morte; & afin de pouvoir m'assûrer du succès de cette nouvelle expérience, je ne voulus pas séparer l'arrière faix du fond de la matrice, ni couper le cordon à l'enfant, qui n'auroit pas manqué de donner du sang en abondance, & m'auroit privé de pouvoir parler juste, de la manière que je le puis faire.

La chose m'étant arrivée plusieurs fois depuis ce premier essai, j'ai ménagé toutes les occasions autant qu'il m'a été possible, afin de perfectionner cette opération. Au reste, sans me contenter d'avoir tiré cet enfant du ventre de sa mère, & d'avoir exécuté ce que je dis, j'éxaminai de plus la matrice, que je trouvai, (quoique contre le sentiment de M. *Mauriceau*) plus épaisse dans sa partie antérieure, qu'en ses parties latérales, & moins encore dans sa postérieure; cependant comme je ne regarde pas la chose comme constante, mais au contraire comme très-variable, je la laisse telle qu'elle peut être, pour en venir à celle de fait, de raison & d'expérience.

La raison qui m'a porté à ce changement, me paroît si évidente, que je ne peut comprendre, en y réfléchissant, comment tant de grands

hommes, & de si éclairés Médecins & Chirurgiens, ont pu ne pas faire cette remarque depuis *Hippocrate* jusqu'à nous. Il est même étonnant qu'un si grand nombre de sçavans Médecins & expérimentés Chirurgiens, ayent écrit les uns pour & les autres contre cette opération, sans s'être apperçûs du dénouement de la difficulté; puisqu'il est évident qu'il est impossible, sans une hémorrhagie mortelle, d'ouvrir une aussi grande quantité de vaisseaux qu'est celle de ceux qui se rencontrent à cet endroit de la matrice que l'on ouvroit, tant veines qu'artères; vaisseaux dont les uns sont destinés à porter le sang de la mère à l'enfant pour lui servir de nourriture, & les autres à reporter ce sang de l'enfant à la mère pour se recharger d'un nouvel aliment en faveur de son accroissement, lesquels étant tous contenus en cet endroit de la matrice, outre l'arrière-faix, dont l'adhérence ne fait ou ne compose qu'un même corps avec ce viscère, & tous les deux étant également parsemés de vaisseaux, ils se trouvent alors par conséquent tous également ouverts, & dégorgent le sang en si grande abondance que, quoiqu'il arrive que la matrice se contracte dans un accouchement naturel, & calme ainsi cette impétueuse hémorrhagie, cette contraction ne peut cependant que donner un foible secours à la nature, lors d'une ouverture faite de la sorte, à cause de la différence qui se rencontre entre une incision faite au corps des vaisseaux par leurs extrémités, qui aboutissent & se joignent intimément, afin de se communiquer les uns aux autres la liqueur dont ils sont remplis, comme il arrive entre ceux de la matrice & ceux du *placenta*, communica-

tion à laquelle ces parties sont destinées par la nature jusqu'au temps de l'accouchement, après lequel s'ensuit la séparation de ces deux corps, dont l'un, qui est le *placenta*, devient inutile, & l'on n'y a aucun égard, à la différence de la matrice (du fond de laquelle cet arrière-faix vient d'être séparé) dont les extrémités de ces vaisseaux demeurant ouvertes, versent du sang en abondance ; mais il se calme incessamment par la prompte contraction qui arrive à la matrice, qui ne fait plus que suinter plus ou moins; sans quoi les femmes mourroient aussi promptement que fit celle dont je parle dans mon Traité d'Accouchemens, & plusieurs autres que je rapporte en différens endroits, comme font aussi Messieurs *Mauriceau* & *Peu*.

Comment donc pourra-t-on se persuader qu'une femme qui vient de mettre son enfant au monde, puisse survivre à l'opération Césarienne, si l'on fait l'incision à l'endroit de la matrice auquel tous les Auteurs en général le proposent ? Et ne peut-on pas dire avec l'apparence de vérité la plus plausible, que les femmes qui l'ont soufferte & qui en ont échappé, en sont redevables au (1) hazard, qui a fait

(1) Les Femmes qui ont échappé à l'Opération Césarienne, n'en sont pas redevables au hasard, qui a fait tomber l'incision au-dessous de l'adhérence de l'arrière-faix, en un lieu où il y a peu de vaisseaux, mais à la contraction subite qui arrive à la matrice, contraction qui resserre les vaisseaux divisés, & qui les empêche de continuer de donner du sang. Comment l'Auteur qui connoissoit cet effet dans les femmes vivantes & accouchées naturellement, & qui en avoit

trouver l'incision au-dessous de l'adhérence de l'arrière-faix, & en un lieu où il y a eu peu de vaisseaux ouverts, qui d'ailleurs se sont trouvés peu considérables ?

Après avoir soutenu par des raisons autant précises que justes, l'impossibilité absolue qu'une femme puisse souffrir l'opération Césarienne sans en mourir, étant faite à l'endroit que tous les Chirurgiens en général ont dit ; je me trouve obligé de faire voir que cette opération pratiquée différemment & de la manière que je la propose, ne traîne non plus de danger après elle, que toutes les autres opérations Chirurgicales. Ma méthode consiste à ouvrir la matrice dans sa partie inférieure, au-dessous de la circonférence de l'arrière-faix, en évitant d'atteindre aucunement ce parenchyme, de peur d'ouvrir quelqu'un des vaisseaux dont il est tout rempli ; & il faut que cette incision de la partie inférieure de la matrice, soit faite autant qu'il sera possible dans sa partie (1) postérieure ; car

été le témoin sur des femmes mortes, auxquelles il avoit été dans l'obligation de faire l'Opération Césarienne, n'a-t-il pas fait attention à ce qui devoit en résulter ? Il a été effrayé de la quantité énorme de sang que la matrice a fourni sous ses yeux chez des femmes qu'il a opérées, à l'instant de leur mort. Il n'a pas vu que ce sang qui sort à flot, s'arrête aussitôt de lui-même, parce qu'il ne vient que des sinus de la matrice, lesquels sont excessivement pleins pendant la grossesse, & qui se dégorgent promptement. Mais lorsqu'il s'est enfin écoulé, il ne peut en venir d'autre, parce que toute circulation est interrompue.

(1) Le conseil que donne ici l'Auteur d'ouvrir la matrice dans sa partie inférieure, au-dessous de l'at-

je suis persuadé que la matrice est moins épaisse en cet endroit qu'en aucun autre, ou du moins en ses parties latérales, les ayant trouvées telles en plusieurs femmes que j'ai ouvertes, & sur le cadavre desquelles j'ai fait ces Observations ; mais toujours, sans hésiter, le plus en la partie inférieure qu'il sera possible, parce qu'en tous ces endroits il ne se rencontre que les seuls vaisseaux destinés pour la nourriture & l'entretien de la vie de la partie qui les contient ; ausquels par conséquent l'incision ne peut causer qu'une légere perte de sang, qui d'ailleurs doit être considérablement diminuée par la contraction qui arrive à la matrice, au moment qu'elle est déchargée & vuide de l'enfant, des eaux, de l'arrière faix, & des membranes qui étoient contenues dans sa cavité. Bien entendu que cette incision ne se fera qu'ensuite de celle de l'*abdomen*, telle & de la manière que les Auteurs la donnent dans leurs Traités d'opérations de Chirurgie : cette incision se fait dans le ventre des muscles, en croissant, &c. soit du côté droit, ou du gauche, au choix de l'Opérateur, la chose étant très indifférente Au reste, comme cette incision des tégumens & des muscles de l'*abdomen*, est rapportée en tant d'endroits,

---

tache du placenta, & s'il se peut dans sa partie postérieure, est impraticable. Lorsqu'on fait l'Opération Césarienne, on est contraint de faire l'incision de la matrice vis-à-vis celle qui a été faite aux tégumens. Il seroit impossible de l'inciser ailleurs, sans donner à la plaie des parties contenantes du ventre, une étendue beaucoup plus grande que celle qu'on doit lui donner ; à plus forte raison ne pourroit-on pas renverser la matrice pour l'inciser en arrière.

je regarderois en pure perte le temps que j'employerois à la répétition que j'en ferois ici ; je me contente seulement de dire que la figure que les Auteurs ont donnée à cette incision, est très avantageuse pour faciliter celle de la partie inférieure & latérale de la matrice, autant qu'il sera possible, laquelle ne doit être que d'une grandeur à pouvoir introduire la main, pour aller saisir les pieds de l'enfant, qui ne sont pas plus difficiles à trouver que la tête ; mais qui sont bien plus faciles à attirer au-dehors, en ce que le passage s'accroît beaucoup plus aisément qu'il ne feroit si c'étoit la tête : j'ajoute qu'il n'est pas nécessaire de donner une si longue étendue à l'incision. J'ai remarqué ce que je dis ici à ce sujet, dans les Observations que j'ai faites consécutivement sur des femmes grosses, au moment qu'elles avoient expiré : Remarque que tout Chirurgien est en état de faire en pareille occasion, qui ne se trouve que trop souvent, particulièrement dans le temps qu'il régne de certaines fiévres putrides, ou pestilentielles, des rhûmes fâcheux, & des fluxions de poitrine, comme M. *Peu*, dans son Traité d'Accouchemens, dit être arrivé à Paris dans un certain temps, auquel une grande quantité de femmes grosses périrent.

On ne sçauroit croire combien la nature est une admirable ouvrière, & en quel peu de temps elle rétablit la matrice en son état, par la réunion de la plaie qu'elle a soufferte, pour permettre l'extraction de l'enfant, & cela sans autre secours que celui de son baume ; de sorte qu'on peut en abandonner le soin à la nature en toute assûrance, & s'en tenir à la suture faite à propos aux parties contenantes, communes & pro-

pres de l'*abdomen*, de la manière que l'écrivent *Dionis* & quantité d'autres Auteurs qui l'ont précédé.

Plusieurs Chirurgiens, les plus anciens même & les plus célébres, seront peut-être surpris de ce que j'abandonne la plaie de la matrice au seul soin de la nature pour en procurer la réunion, persuadés qu'au moins quelques injections y conviendroient, quand ce ne seroit que pour nettoyer & entretenir la propreté en cette partie, qui est naturellement si susceptible du contraire : mais toutes réfléxions faites, je demande par où pourroit être introduite cette injection, si-non au-dedans du vagin ? Et de quel secours seroit-elle à la plaie, à moins qu'elle ne fût portée au-dedans de la matrice ? Ce qui ne se peut faire, à moins que d'introduire la canule de la seringue à femme par l'orifice interne au-dedans de cet organe ; & le moyen de le faire, c'est ce que je ne sçais pas ; & cela est d'autant moins nécessaire, que tout ce qui peut suinter de cette partie, a une voie sensible pour être conduit au-dehors, sans qu'il en puisse séjourner en aucun endroit, le vagin étant intérieurement tapissé d'une membrane lisse & polie, de manière à ne permettre aucun séjour à tout ce qui peut y être charié d'ailleurs.

Je n'en dirai pas autant ensuite d'un laborieux travail, pendant lequel l'enfant aura séjourné plusieurs jours au passage sans que la mère en ait pû être délivrée. Sans compter le délabrement que ces parties auront souffert, par le mauvais usage du prétendu secours du continuel attouchement que les mal adroites Sage-femmes prétendent donner en un tel cas, qui quelques

jours après fait tomber ces parties en gangrène, avec une odeur insupportable : pour lors les injections y sont d'un merveilleux secours, parce qu'elles portent leur vertu déterstive, douce, & balsamique sur l'endroit du mal même ; je hausse les épaules, de voir un Chirurgien, soi-disant Accoucheur, qui a délivré une femme d'un enfant mal placé, lequel faute de secours, a fait un séjour assez long dans la matrice, après les membranes ouvertes & les eaux écoulées, pour s'y être corrompu & pourri de manière à y avoir acquis une odeur insupportable ; je hausse, dis-je, les épaules de voir ce Chirurgien faire ensuite des injections au-dedans de la matrice pendant plusieurs jours ; car s'il se contentoit de dire en avoir fait au-dedans du vagin, quelque inutiles qu'elles eussent été, il ne parleroit pas si mal ; mais il faut ne connoître guères la partie dont un tel Chirurgien parle, pour tenir ce langage, & le donner pour un précepte sûr & constant. A mon égard, je puis dire avoir fait une très-grande quantité d'accouchemens pareils à celui que je cite ; mais j'ai laissé le reste au soin de la nature, & je m'en suis bien trouvé, ces injections ne pouvant, par la raison que je dis, être portées au lieu où est le mal, mais seulement dans le vagin qui n'en a alors aucun besoin ; ce qui rend leur usage inutile dans cette occasion.

Il est surprenant de voir la manière prompte dont la nature se sert pour rétablir la matrice, non-seulement lors d'une incision, qui se fait avec un instrument tranchant, sans que la plaie soit accompagnée d'aucune contusion ni d'autre accident ; mais encore dans un délabrement tel

que fut celui qui arriva à la femme d'un Cordonnier de la Ville de Cherbourg, dont l'enfant présentoit la main au-dehors. On me vint chercher pour la délivrer ; je trouvai d'abord l'enfant mort, la matrice dans un délabrement épouvantable. J'envoyai prier M. Prémarest, le plus ancien & le meilleur Praticien qu'il y eût en ce pays, & qui étoit très âgé, auquel je fis voir d'une manière évidente le triste état auquel cette infortunée femme étoit réduite, qui étoit tel, qu'en voulant introduire ma main pour aller chercher les pieds de cet enfant ainsi situé, je les trouvai pèle-mêle avec les intestins & les autres viscères contenus dans le bas-ventre ; ce qui étoit arrivé au moyen d'une ouverture faite par la Sage-femme : cela m'obligea de changer de route, & d'introduire ma main gauche, avec laquelle je trouvai les pieds peu éloignés l'un de l'autre ; je les empoignai, les attirai au passage, & finis cet accouchement en un *miserere*. Comme j'étois persuadé du peu de temps que j'employerois à finir cet accouchement, tant les parties étoient bien disposées, je ne parlai point à la malade de l'état de sa conscience, croyant que ç'en étoit bien assez d'avoir convenu avec cet ancien Maître de la triste situation dans laquelle nous la trouvions, se sentant au reste accablée & très-foible ; état dans lequel elle ne s'étoit point encore vûe dans dix ou douze accouchemens qu'elle avoit eus avant celui-ci. Cela me porta à lui dire qu'elle étoit heureusement accouchée ; mais que pour être accouchée, l'on n'étoit pas sans danger, & que vû la foiblesse où elle étoit réduite, il seroit à propos qu'elle se mît dans un état à n'être pas surprise : elle comprit cela à merveille, & en pro-

fita dans le reste de la journée. Elle ne mourut que cinq jours après cet accouchement. La femme de cet ancien Maître se trouva à l'ouverture du cadavre de cette accouchée, où l'on vit que l'ouverture de la matrice, au travers de laquelle j'avois passé la main si facilement, n'étoit que de la grandeur à y pouvoir faire entrer une aveline. Au reste, ce grand délabrement ne fut suivi d'autre perte de sang que de celle qui vient pour l'ordinaire sans abondance; parce que ce délabrement étoit arrivé en la partie inférieure de la matrice, où il n'y a que de petits vaisseaux, & en quantité suffisante pour satisfaire à ce que j'ai dit. J'ai été persuadé par cette Observation fidélement rapportée, que si cette femme n'eût pas été tourmentée de la manière qu'elle le fut, ce qui ne pouvoit manquer d'occasionner la fiévre, particulièrement quand le lait commença à monter & se faire sentir aux mammelles; j'ai été, dis-je, persuadé que cette femme auroit pu se tirer de ce fâcheux accouchement, malgré le cruel tourment que la Sage-femme avoit exercé sur elle; tant elle étoit d'un bon tempérament.

Suivant cette Observation, il paroît que la réunion de la plaie qu'il convient faire à la matrice à l'endroit où je le dis, ne peut ni ne doit être d'une plus dangereuse conséquence, que celle que l'on fait à présent dans l'Opération de la Taille, tant au grand, qu'au haut appareil; les Lithotomistes Anglois ayant dans ces derniers temps fait revivre cette ancienne manière de faire cette opération, qui avoit été proscrite depuis long-temps.

De ce que je viens de dire, je conclus que l'opération Césarienne doit être mise en prati-

que dans le cas que j'ai dit, & que l'incision étant faite au plus bas lieu de la matrice, & en sa partie inférieure, latérale, & postérieure autant qu'il sera possible, ou dans sa partie antérieure, supposé qu'on ne la puisse faire autrement, le danger n'est non-plus à craindre, & la réussite autant à esperer à l'égard de cette opération, que pour toutes les autres grandes Opérations du ressort de la Chirurgie, telles que l'application du trépan, l'amputation des extrémités, &c.

Si j'ai tant tardé à mettre cette nouveauté au jour, comme étant le fruit que j'ai pu retirer de plusieurs Observations, que le malheur arrivé à quantité de femmes mortes étant grosses, m'a fournies, ce n'a été que le défaut d'expérience qui m'a empêché de publier cette découverte ; & j'aurois encore tardé long-temps à la rendre publique, ou même j'aurois pu laisser ce soin à mon fils, si une opération faite aux environs de St Lô, ne m'avoit fourni ce que j'attendois : je la donne pour une preuve certaine de la possibilité du succès de l'opération Césarienne pratiquée comme je l'ai dit, en changeant l'endroit de l'incision de la matrice ; c'est-à-dire, en la faisant à la partie inférieure de ce viscère, au lieu de la faire, comme cela s'est toujours pratiqué jusqu'à présent, à sa partie supérieure, appellée son fond.



RÉFLEXIONS

Sur une Opération faite par un Chirurgien de Saint-Lô, en Baſſe-Normandie, & inſérée dans le Journal des Sçavans le 20 Avril 1722.

APRÈS avoir parlé de l'Opération Céſarienne, & de la manière de la bien faire en cas que l'on ait une occaſion favorable de la pratiquer ſur femme vivante, je me crois obligé de faire quelques réflexion ſur une opération qu'un Chirurgien de St-Lô, fit ſur la femme du nommé *Lafoye*, Cordonnier de la Paroiſſe de la Chappelle-en-Juger, éloignée de deux lieues ou environ de cette Ville, afin de ſoûtenir par une preuve conſtante & aſſûrée ce que j'ai avancé en faveur de cette operation, faiſant voir à ceux qui ont approfondi cette hiſtoire, que le motif qui me porta à parler de cette opération, eſt tout différent de celui de ſon auteur, lequel a prétendu la mettre au jour comme un merveilleux effet de ſon art, capable de ſauver la vie à une femme mourante, & en même temps comme une preuve convaincante de l'opinion des *Oviſtes*, en faiſant voir un *fœtus* engendré, nourri & accrû, ſelon lui, hors de la matrice, & tiré de la capacité du ventre de ſa mère ſans qu'elle en ſoit morte. Et moi je prétends, au contraire, montrer d'une manière inconteſtable que cette opération a été très-mal conçue, & pitoyablement executée par ſon auteur, (comme je le ferai voir en ſon lieu, ſuppoſé que je le

trouve à propos ;) de-plus, qu'elle ne confirme en rien l'opinion des *Oviſtes*, que la femme doit ſa guériſon au pur effet du hazard, & à ſon bon tempérament, & que ſi cette opération peut faire quelque preuve en Chirurgie, c'eſt en faveur de l'opération Céſarienne faite ſur une femme vivante. Ce ſeroit inutilement que je rapporterois les raiſons qui me font parler de la ſorte ; puiſque le Journal des Sçavans le fait avec toute la ſincérité poſſible, paſſant, à la vérité, un peu légerement ſur la mépriſe de l'opérateur, qui, au lieu de faire l'ouverture d'un abſcès ſuppuré, tel qu'il le prétendoit, & au-lieu d'en voir ſortir un pus louable & bien conditionné, vit ſortir des eaux en quantité, un cordon ombilical, & un enfant ; & cela par une inciſion faite au *rectum* & à la matrice, comme il eſt porté dans ce Journal du 20 Avril 1722, où il n'eſt pas dit, à la vérité, que l'inciſion ait été faite à la matrice ; mais c'eſt ce que j'ai ſçu de ſcience certaine de la femme même. Je n'en dirai rien davantage à préſent, ſinon ce qui me convient pour finir la preuve de l'opération Céſarienne : je crains même d'en avoir déjà trop dit ; mais je n'ai pu m'en diſpenſer, pour l'intelligence du fait, & pour vérifier ce qu'on dit ordinairement, qu'il n'y a point de ſi grand malheur qui ne puiſſe produire quelque bon effet. Or, on ne peut concevoir quel bon effet pourroit produire en Chirurgie une opération auſſi témérairement entrepriſe, que cruellement exécutée, ſi ce n'eſt qu'étant jointe à beaucoup d'autres faits qui ſont rapportés des Livres de Médecine & de Chirurgie, & dans les ouvrages périodiques, loin d'être favorable à l'opinion des *Oviſtes*,

Ovistes, elle fournit uniquement une nouvelle preuve de la possibilité du succès de l'opération Césarienne sur une femme vivante ; puisque l'opération de ce Chirurgien, toute mal conçue & exécutée qu'elle ait été, prouve que la matrice peut souffrir de grandes plaies sans que la personne qui les reçoit, en meure nécessairement ; ce qui est l'obstacle que l'on prétend s'opposer le plus à la pratique de l'opération Césarienne sur une femme vivante.

En effet, ce Chirurgien a, sans y penser, pratiqué sur la femme dont on a parlé, le seul moyen de faire avec succès l'opération Césarienne, en faisant, par un pur effet du hazard, son incision au plus bas lieu de la matrice, & non à l'endroit ou proche de l'endroit (que tous les Auteurs, sans exception d'aucun, le conseillent) où le *placenta* a son attache, ayant par-là évité l'énorme hémorrhagie, qui dans cette occasion peut plus promptement & plus sûrement faire périr la femme, que tout autre accident ; parce que, comme je l'ai dit ci-dessus, en ouvrant la matrice le plus inférieurement qu'il est possible, on n'ouvre que des vaisseaux d'un moyen calibre, & qui ne sont qu'en petite quantité, seulement pour la nourriture de ce viscère ; au-lieu qu'en faisant l'incision à la partie supérieure de la matrice, où le *placenta* se trouve attaché, on ne peut manquer d'ouvrir en cet endroit les gros vaisseaux qui communiquent de la mère à l'enfant, & de l'enfant à la mère, lesquels étant en très-grand nombre, causent nécessairement une hémorrhagie si considérable, que la femme y succombe infailliblement & sans ressource : quoiqu'il n'y ait aucun Auteur, que je sçache, qui

ait fait cette Observation avant moi, au sujet de l'opération Césarienne, il n'est pourtant pas moins vrai, par la raison que je viens d'alléguer, qu'aucune femme n'a survecu à cette Opération, que quand il est arrivé, plutôt par hazard que par refléxion, que l'incision de la matrice a été faite en sa partie inférieure; ce qui a préservé ces femmes du danger qu'ont encouru celles auxquelles l'incision a été faite directement dans le fond de cet organe : bonheur qui arriva à cet Opérateur à l'égard de la femme dont on a parlé; & cela non pas de dessein prémédité, tant s'en faut, puisqu'il ignoroit parfaitement la grossesse de cette femme; mais parce que ce fut le lieu auquel il trouvoit une seconde tumeur de la grosseur de la tête d'un enfant nouveau-né, avec beaucoup de molesse, en la touchant par l'*anus*; ce qui fit croire à ce Chirurgien, quoique très mal à-propos, que c'étoit un ab cès suppuré; & ce fut le lieu d'élection où il fit l'onverture, & duquel il sortit, au lieu de pus, un quantité d'eaux, *&c.* de-sorte que cette ouverture ayant été faite dans le progrès du *rectum*, ne peut avoir été faite qu'en la partie très-inférieure de la matrice; & la malade s'est très heureusement tirée d'affaire, malgré les fâcheux accidens qui ont suivi, & sans aucun autre secours que celui de la nature. Tout cela justifie parfaitement l'idée que j'ai conçue, par les Observations que j'ai faites, qui est de faire rouler l'opération Césarienne avec toutes les autres grandes Opérations sujettes à la Chirurgie.



CHAPITRE XXV.

De la Division & séparation des parties qui sont jointes & unies ensemble contre l'ordre naturel.

Ce n'est pas assez d'avoir fait l'extraction des corps étrangers qui sont entrés ou qui sont engendrés & augmentés au-dedans du corps ou de quelques-unes de ses parties, il n'est pas moins nécessaire de diviser & séparer les parties qui se sont unies & jointes ensemble contre le cours ordinaire de la nature, cet accident ne traînant point après soi un moindre péril que celui-là, sur-tout quand cette cohérence se fait à de certaines parties de la conséquence de celles dont je vais parler ; car il y en a dont la séparation rend seulement les actions de quelques parties plus libres, & la vie plus aisée, mais qui n'avancent ni la vie, ni la mort.

Observation CCCXXXVII.

La femme d'un Laboureur de la Paroisse de S. Germain de Tournebut, m'envoya prier d'aller la secourir dans son accouchement, son travail l'ayant réduite à l'extrémité depuis trois jours qu'elle étoit entre les mains d'une Sage-femme ignorante. Je trouvai cette pauvre femme toute déchirée, & l'enfant au couronnement.

Après avoir bien condamné le tyrannique procédé de cette Sage-femme, je lui fis voir que l'enfant viendroit tout ſeul, en faiſant mettre ſeulement la mère dans une ſituation commode, ſans la toucher; en effet elle accoucha auſſi-tôt que j'eus exécuté ce que j'avois dit, mais ce fut d'un enfant qui avoit perdu la vie dans tous les tourmens que lui avoit cauſés cette Sage-femme pendant un ſi long eſpace de temps. La malade étant bien délivrée & couchée dans ſon lit, j'ordonnai les choſes néceſſaires pour fomenter les parties mal traitées, & je recommandai d'avoir ſoin de les viſiter exactement, vû qu'après la chûte de toutes ces chairs contuſes & dilacérées, qui tomberoient en pourriture, avec une odeur très-fâcheuſe, les parties ne manqueroient pas de ſe réunir enſemble, & feroient une barrière qui fermeroit l'entrée du vagin; ils ne tinrent aucun compte de ce que je leur dis.

Environ trois mois après, ils vinrent me chercher, pour voir de nouveau cette pauvre femme, qu'ils me dirent être mourante. Surpris d'une nouvelle ſi peu attendue, je leur demandai ſi c'étoit encore ſes couches, ils me dirent que non, qu'il y avoit plus de deux mois qu'elle étoit relevée ſe portant bien; mais qu'un autre accident la réduiſoit à l'extrêmité. J'y allai inceſſamment, & je trouvai cette femme dans les plus fortes convulſions, ſe plaignant, dans les intervalles que ces convulſions lui donnoient, de douleurs inſupportables aux parties baſſes. Je cherchai la cauſe du mal à l'endroit des douleurs, je ne trouvai aucune apparence de vulve, ſeulement le méat urinaire, & rien da-

vantage, les grandes lévres s'étant si exactement réunies & cicatrisées, après la chûte des escarres de ces parties, qui avoient été contuses & dilacérées pendant ce laborieux travail, qu'il n'en restoit aucun vestige, non-plus que des nymphes.

Je ne doutai pas que les menstrues étant sorties de la matrice, & arrêtées dans le vagin, par la réunion de ces partres, ne fussent cause par leur séjour de ces fâcheux symptômes; mais je ne voyois point le moyen de leur procurer une issue libre : j'introduisis la sonde dans la vessie & un doigt dans l'*anus*; il me parut une telle cohérence de ces parties, & si peu d'espace entre elles, que je jugeai la chose impossible, à moins que par hazard la nature, en poussant ces humeurs avec assez de force, n'eût dilaté ces parties, & formé quelques éminences, comme il arriva à la femme que cite M. *Mauriceau*, Observation CDXCV. La crainte de tomber dans le cas que rapporte M. *Peu*, p. 255. au sujet d'un Chirurgien, qui ayant voulu entreprendre une telle séparation, se trouva réduit dans la dure nécessité de la laisser imparfaite, me fit prendre le parti de faire attendre la malade jusqu'au lendemain.

A deux heures après minuit, arrive le mari de cette femme; le désordre où il étoit ne me permit que le temps de m'habiller très-promptement, & de me rendre en diligence où mon ministère m'appelloit : si-tôt que je fus arrivé, je mis cette femme en situation comme pour l'accoucher, ou pour la tailler, étant la même ou à-peu-près; j'introduisis la sonde dans la vessie, & le doigt du milieu de la main gauche, trempé dans l'huile, dans l'anus, où

après avoir remarqué & m'être assûré, autant qu'il me fut possible, de l'épaisseur de la cohérence, ainsi que de sa longueur, je fis tenir cette sonde en l'état où je l'avois mise par une femme adroite; & sans suivre la rectitude des fibres, comme veulent les Auteurs, je conduisis ma grande lancette, dont la lame étoit assujettie avec la chasse, autant qu'il me fut possible; ensorte que j'arrivai heureusement à l'extrémité de l'adhérence, qui étoit environ de la longueur de deux travers de doigt: cela facilita la sortie d'une grande quantité de sang retenu, comme je l'avois prévu, dans le vagin, & dans la matrice même, à l'occasion de cette éxacte clôture; ce sang, qui étoit noir & grossier, n'avoit aucune mauvaise odeur. D'abord après les accidens cesserent. Ayant évité par cette conduite ce qu'il y avoit le plus à craindre, eu égard à la proximité du cou de la vessie, & de l'intestin droit, je finis l'opération, comme l'Art l'ordonne, en faisant une entière & exacte séparation des parties jointes contre l'ordre naturel. Je pansai ensuite la division, avec un pessaire qui contenoit toutes les grandes lévres & tout le vagin, afin d'empêcher la récidive de cette cohérence, qui fut bientôt guérie; & la femme se porta si bien, qu'un an après je fus prié de l'accoucher d'un enfant, dont le bras se présentoit le premier: à la vérité son accouchement fut difficile, à cause que les parois du vagin cicatrisées n'étoient point trop flexibles; néanmoins il fut heureux dans l'événement. Cela fait voir que la callosité de cette partie n'est pas un obstacle invincible à un accouchement; j'en ai fait même depuis ce temps-là plusieurs semblables qui ont été assez heureux.

OBSERVATION CCCXXXVIII.

Au mois de Juin 1717, la femme d'un Laboureur de la Paroiſſe de Montaigu vint me voir, dans l'eſpérance de trouver du ſecours à une incommodité des plus grandes qui pût reſter d'un fâcheux accouchement, tel que celui qu'elle avoit eu trois mois auparavant, tant par la longueur du travail, que par la témérité de la Sage-femme; c'étoit une difficulté terrible d'uriner, étant obligée d'être un temps infini ſur le pot de chambre quand elle étoit forcée de s'y préſenter, parce que l'urine ne ſortoit que goutte à goutte; & cet accident augmentoit tous les jours.

Comme il n'y a que la vue qui puiſſe faire bien connoître ces ſortes d'incommodités, je lui propoſai de ſe mettre dans une ſituation commode à cet effet, ce qu'elle fit; je trouvai qu'une cohérence des deux grandes lèvres, juſqu'à la partie inférieure de l'orifice externe, s'étoit faite ſi exactement, qu'il ne reſtoit vers la fourchette qu'une ouverture ſeulement capable de permettre l'entrée de mon ſtilet; enſorte que les nymphes étoient entièrement effacées, & le méat urinaire abſolument recouvert & compris ſous cette adhérence; de manière que c'étoit une eſpèce de néceſſité que le paſſage de l'urine n'étant pas fermé, cette urine en ſortant de la veſſie, trouvât à ſon paſſage un obſtacle, qui la faiſoit tomber dans le vagin, & elle ne ſortoit par cette petite ouverture ou *ſinus* que peu à peu, & avec autant de temps que ce petit *ſinus* le pouvoit permettre; ce qui me fit promettre à cette femme une prompte

guérifon : mais je lui dis que pour l'obtenir, c'étoit une néceffité de venir demeurer quelques jours auprès de moi ; réfolution qu'elle prit à l'inftant, ainfi que le jour que je lui donnai. Comme Monfieur Cofquet, Chirurgien de la Citadelle de Lille, fe trouva chez moi, il me demanda à voir cette opération : je lui marquai le vrai plaifir qu'il me feroit de vouloir bien me faire l'honneur de la faire lui-même, ou du moins d'en être le témoin.

La femme s'étant rendue ici au jour marqué, & l'appareil étant prêt, je mis la femme fur un matelas étendu fur le plancher, dans la même fituation que pour l'accoucher. Je me fervis du petit biftouri pour la fiftule à l'*anus*, & je l'introduifis par cette petite ouverture qui fe trouvoit proche de la fourchette, jufqu'un peu au delà de la cohérence, qui n'étoit pas fort épaiffe, & de laquelle je jugeai par la liberté de l'inftrument ; je le pouffai affez avant, pour dilater l'adhérence, de manière que je puffe m'en inftruire par l'introduction de mon doigt au dedans du vagin, à la faveur duquel je conduifis en fûreté ce biftouri jufqu'à l'extrêmité de cette cohérence, qui recouvroit le méat urinaire, fe terminoit entre les extrémités fupérieures des nymphes, dont elle effaçoit jufqu'aux moindres veftiges, & finiffoit à la partie inférieure de l'orifice externe vers la fourchette.

Comme j'avois averti cette femme de retenir fon urine pendant la matinée, nous la vîmes fortir à plein canal, & jailliffant fort loin. Je ne me fervis que de charpie féche dans ce premier panfement, & de plumaceaux plats couverts d'ægyptiac, jufqu'à parfaite guérifon, qui fut dix jours enfuite.

RÉFLEXION.

QUOIQUE ces cohérences occupaſſent en apparence la même partie à ces deux femmes, les accidens qu'elles cauſoient étoient bien différens; à l'une, le ſang après être ſorti de ſes vaiſſeaux, demeuroit arrêté dans le vagin & dans la matrice, ſans que l'iſſue de l'urine en ſouffrît aucun préjudice; & à l'autre, l'urine étoit retenue ſans que le ſang fût arrêté en aucune façon; parce qu'à l'une le méat urinaire étoit dans ſon état naturel lorſque la réunion du vagin s'étoit faite, de telle ſorte qu'il n'étoit pas reſté la moindre ouverture par où le ſang menſtruel pût s'écouler; & à l'autre, l'extremité de l'urèthre ſe trouvoit preſque entièrement recouverte, de ſorte que l'urine ne faiſoit que ſuinter par une ouverture qui étoit ſi petite, que la nature ne pouvoit s'en décharger qu'avec beaucoup de difficulté, mais qui ne laiſſoit pas, quoique petite, de permettre au ſang de ſortir au temps des régles de la femme; de manière que la ſeule choſe qui convenoit à ces deux femmes, étoit la ſéparation de ces parties unies contre l'ordre naturel: je la fis à l'une avec la lancette, en prenant les meſures les plus juſtes, au moyen de la ſonde & de mon doigt, qui étoit la ſeule choſe qui me pouvoit guider, & qui me réuſſit dans cette opération auſſi délicate qu'il y en ait en Chirurgie, par le danger qu'il y avoit de bleſſer la veſſie, ou l'inteſtin; deux parties également dangereuſes à toucher, mais qu'une judicieuſe précaution mit à couvert de toute inſulte, auſſi bien que l'extrémité de l'urèthre de cette autre femme, que

j'appréhendois d'intéresser, mais que j'évitai en conduisant le bistouri avec mon doigt, qui ne lui permettoit d'agir qu'à l'endroit où son action étoit nécessaire; l'obstacle qui formoit la clôture n'étant pas fort épais, & moins encore à mesure qu'elle continuoit son progrès vers la partie supérieure de la vulve, ensorte qu'elle l'étoit très-peu à l'endroit où elle recouvroit le méat urinaire. L'une & l'autre de ces femmes se sont depuis très-bien portées.

Comme il y a des cohérences qui viennent par accident, il y en aussi avec lesquelles les enfans peuvent naître, telles que sont la verge non perforée, & le fondement clos; deux accidens également intéressans, & dont il faut délivrer le plutôt qu'on peut les enfans qui viennent au monde avec ces vices de conformation. Voici comme je l'ai fait quand ces cas sont tombés entre mes mains.

Observation CCCXXXIX.

Au mois de Juillet 1692, un Boulanger de cette Ville m'envoya prier de venir voir son enfant, qui étoit un garçon, dont j'avois accouché la mère il y avoit trois jours. Je vis cet enfant qui n'avoit point mouillé ses couches depuis qu'il étoit né. Je fis bouillir des feuilles de mauves, de violettes, de séneçon, de parietaire & de persil dans une casserole, avec un peu de graine de lin; je mis le tout entre deux linges, & le lui appliquai sur le bas-ventre; j'ordonnai à la garde de la mère d'avoir soin de réitérer cette fomentation au moins deux fois jusqu'au lendemain, supposé que l'enfant n'urinât point, ce qu'elle fit, mais ce fut

inutilement ; ce qui m'engagea (1) à le ſonder. Pour cet effet, ſans beaucoup de peine, & allant avec toute la délicateſſe & la douceur poſſible, j'introduiſis la moindre de mes ſondes dans la veſſie ; l'enfant rendit beaucoup d'urine, & le paſſage étant fait, il fut entièrement guéri.

Observation CCCXL.

Au mois de Février 1702, l'on vint me prier d'aller voir l'enfant d'un Laboureur de la Paroiſſe de Tamerville, qui étoit un garçon, né du jour précédent, dont l'*anus* étoit fermé. Je l'ouvris au moyen d'un coup de (2) lancette,

(1) Il eſt aſſez extraordinaire que l'Auteur ait attendu au lendemain à ſonder cet enfant, qui n'urinoit pas depuis trois jours qu'il étoit né. Lorſque la veſſie eſt dilatée par une grande quantité d'urine, & qu'elle a perdu une partie de ſon reſſort, les fomentations & autres topiques, & les remèdes internes, ont rarement l'effet qu'on en attend. Il vaut beaucoup mieux avoir recours au cathéteriſme qui déſemplit ſur le champ la veſſie, fait ceſſer les douleurs que ſa plénitude & la compreſſion qu'elle exerçoit ſur les parties voiſines, occaſionnoient au malade, empêche l'inflammation de faire des progrès, & permet aux parties de ſe remettre dans leur état naturel.

(2) On ne remédie pas toujours auſſi facilement à l'imperforation de l'anus. Lorſqu'au lieu d'une ſimple membrane qui bouche le rectum, les parois de la parties inférieure de cet inteſtin ſont collés l'un ſur l'autre, l'opération devient d'une toute autre difficulté & les ſuites en ſont ſouvent funeſtes. *Voyez* le Mémoire de M. Petit le père, ſur ce ſujet, tom. I. de ceux de l'Acad. Royale de Chirurgie.

qui réuſſit parfaitement bien. Il pouſſa une copieuſe ſelle à l'inſtant, qui étoit le *meconium*, & il a continué depuis de rendre ſes excrémens en toute liberté.

Le panſement d'une telle ouverture conſiſte en ſi peu de choſe, que je ne tiens compte d'en parler, puiſque ce n'eſt qu'un plumaceau plat, couvert de quelque onguent adouciſſant, que l'on applique ſur le fondement; & cela ſans y mettre de tente, qui ſerviroit de ſuppoſitoire, & qui exciteroit à l'enfant de continuelles épreintes & envies d'aller à la ſelle.

Si ces Obſervations, que j'ai tirées de pluſieurs autres, perſuadent de la néceſſité qu'il y a de faire la ſéparation de ces parties jointes contre l'ordre naturel, ſoit de naiſſance, ou par accident, ſans quoi il eſt impoſſible que ces enfans reſtent long-temps en vie, il y a auſſi des cas auxquels, quoiqu'ils ſoient moins dangereux par rapport à la perte de la vie, il n'eſt pas moins néceſſaire de remédier, afin de la faire paſſer plus agréablement.

OBSERVATION CCCXLI.

Au mois de Mai 1686, une femme de Flottemanville m'apporta ſon fils à voir, qui avoit été brûlé dans une marmitre pleine de ſoupe, depuis les os *pubis* & le *coccyx*, juſqu'aux genou: Il étoit guéri de cette brûlure; mais il lui reſtoit une cicatrice au dehors de l'*anus*, au milieu de laquelle il y avoit un trou à introduire le doigt, avec une circonférence creuſe, entre l'extrémité de l'*anus* & cette cicatrice calleuſe, à mettre deux doigts tout autour, dans laquelle tomboient les matière fécales à meſure qu'elles

ſortoient du fondement, leſquelles y reſtoient & ſa mère étoit obligée de les retirer avec un petit morceau de bois, en forme de ſpatule, fait exprès. De plus, il reſtoit une cohérence des deux cuiſſes, depuis le périnée juſqu'à trois à quatre travers de doigt au-deſſus des genoux; enſorte que ce garçon, qui commençoit à devenir grand, étant âgé de ſept à huit ans, ne pouvoit abſolument avancer, enjamber, monter, ni deſcendre. Je ne balançai pas à promettre à cette femme de guérir ſon enfant; mais comme elle étoit très pauvre, je fus obligé de le loger, coucher & nourrir; ce qui étant ſçu dans la Ville, j'en fus quitte pour ma peine & mes drogues, la mère ayant encore remporté de l'argent chez elle.

Je ne fis aucune difficulté d'enlever toute la calloſité qui s'étoit formée à la circonférence de l'*anus*, & par delà; après quoi je commençai en la partie inférieure de la cohérence des cuiſſes, que je ſéparai juſqu'au périné, ou à-peu-près, parce que le tout étoit tellement effacé & confondu, qu'on n'y connoiſſoit rien. Cette ſéparation, quelque affreuſe qu'elle fût, ne donna que peu de ſang; je panſai l'une & l'autre avec de la charpie ſéche, & enſuite avec des plumaceaux couverts d'ægyptiac. Le tout fut guéri en moins de cinq ſemaines, & le garçon montoit, deſcendoit, couroit & ſautoit parfaitement.

J'ai fait pluſieurs autres ſemblables ſéparations à des doigts unis enſemble par le même accident, à la gorge, & ailleurs; mais je n'en ai faite aucune de cette conſéquence, ni ſi heureuſement, par rapport au long-temps qu'il y avoit que cette cohérence ſubſiſtoit.

RÉFLEXION.

QUOIQUE je n'euſſe trouvé aucune difficulté à la guériſon de cet enfant, par le peu de danger qu'il y avoit aux grandes inciſions qu'il falloit faire, dans leſquelles il ne ſe trouvoit ni muſcles ni vaiſſeaux à couper, cette ruſée femme me dit, après que ſon fils fut guéri, que Monſieur Gaſpard, Chirurgien de Monſieur le Maréchal de Bellefond, qui entretenoit un Hôpital chez lui, & auquel elle l'avoit fait voir, n'avoit point voulu l'entreprendre, & que M. le Maréchal lui avoit dit que ſi quelqu'un vouloit s'en charger & parvenoit à le guérir, il le payeroit. Elle le lui mena après ſa guériſon. J'eus l'honneur d'être gratieuſé de M. le Maréchal, & d'autant plus que je n'en voulus aucune gratification, dont la mère profita.

CHAPITRE XXVI.

De l'Oſtéologie.

CE n'eſt pas aſſez que le Chirurgien ait une connoiſſance de ſon ſujet, & qu'il connoiſſe le lieu qui eſt affecté, & auquel ſon ſecours eſt néceſſaire, il eſt encore indiſpenſablement obligé d'avoir une parfaite connoiſſance des Os en particulier, s'il veut parvenir avec méthode & raiſon à la guériſon des fractures, qui eſt la partie de la Chirurgie à laquelle il eſt pour l'ordinaire le plus employé;

comme étant un accident qui arrive très-fréquemment à toutes ſortes de perſonnes, de tout âge & de tout ſexe.

C'eſt fort mal à propos que les anciens Auteurs ont mis les Os au nombre des parties ſimples, puiſqu'il n'y a point de Chirurgien, pour peu qu'il ſoit employé dans ſa profeſſion, qui ne ſache par ſa propre expérience qu'il entre des artères dans leur compoſition; & que ſi ces artères portent du ſang à quelque partie, il faut auſſi qu'il y ait des veines pour le rapporter. En effet, comment tous les Os du corps humain pourroient-ils, de ſi petits qu'ils ſont au temps de la naiſſance, atteindre à la grandeur où ils parviennent, s'ils ne recevoient de la nourriture ? Et ne périroient-ils pas même, ſi cette nourriture n'étoit entretenue pendant la vie de l'homme, pour fournir à l'uſage auquel ils ſont deſtinés, étant les parties qui ſervent de baſe & d'appui au corps pour le ſoutenir, quelque ſituation qu'il prenne, & pour former les principales cavités; ce qui perſuade qu'ils doivent par conſéquent être d'une conſiſtance dure, ferme & ſolide, & qu'il faut qu'il y en ait de toutes ſortes; ſçavoir, de longs & de courts, de ronds, de plats, de gros, de petits & de moyens, de quarrés, de triangulaires, de convexes & de concaves, dont les uns renferment de la moëlle, comme ceux des bras, des cuiſſes & des jambes; d'autres, cette matière appellé *diploé*, qui eſt entre les deux tables du crâne. Au reſte, comme la figure des os eſt de tant de différentes ſortes, on ne peut les décrire bien préciſément, à cauſe de la quantité qu'il y en a.

Ce grand nombre d'os monte juſqu'au nom-

bre de deux cens quarante-neuf, non compris ceux que l'on nomme Sésamoïdes, parce qu'ils se trouvent selon les différens sujets, dans un nombre plus ou moins grand. On compte soixante os à la tête, soixante-sept au tronc, soixante-deux aux bras & aux mains, & soixante aux jambes & aux pieds.

Des soixante qui appartiennent à la tête, il y en a quatorze au crâne, & quarante-six à la face, y comprenant l'os hyoïde; les quatorze du crâne sont le coronal, l'occipital, les deux pariétaux, les deux temporaux, l'etmoïde, le sphénoïde, & les six de l'ouie, qui sont les enclumes, les étriers & les marteaux. Des quarante-six de la face; il y en a vingt-sept à la mâchoire supérieure, qui sont les os de la pommette, les os *unguis*, les maxillaires, ceux du nez, & ceux du palais; l'onzième qui est impair est le *vomer*: il y a encore seize dents supérieures, seize inférieures, & l'os hyoïde; ce qui fait le nombre de soixante.

Des soixante-sept qui forment le tronc, il y en a trente-deux à l'épine, & vingt-neuf à la poitrine. Ceux de l'épine sont sept au cou, douze au dos, cinq aux lombes, cinq à l'os *sacrum*, & trois aux *coccyx*. Ceux de la poitrine sont vingt-quatre côtes, deux clavicules, & trois os au *sternum*. Il y a de plus deux os *ilion*, deux *ischion*, & deux *pubis*, qui tous ensemble font le nombre de soixante-sept.

Aux extrémités supérieures il y en a soixante-deux; sçavoir, l'omoplate, l'*humerus*, le *radius*, & le *cubitus*, huit au carpe, quatre au métacarpe, & quinze aux doigts, & autant de l'autre côté, font le nombre de soixante-deux.

Soixante aux extrémités inférieures, qui sont le *femur*, la rotule, le *tibia*, le péroné, sept au tarse, cinq au métatarse & quatorze aux doigts, qui tous ensemble font le nombre de deux cens quarante-neuf, non compris les Sésamoïdes, parce que leur nombre n'est pas égal dans tous les sujets.

Si le Chirurgien est indispensablement obligé d'avoir une entière & parfaite connoissance des Os, pour parvenir à la cure de leurs fractures, il ne doit pas moins sçavoir de quelle manière ils sont articulés, puisque leurs mouvemens dépendent de leur conjonction ; & en même temps il faut qu'il sache aussi quelles sont les parties qui contribuent à la perfection de ces mouvemens, & celles qui en sont le principe & l'organe.

Or, pour que le mouvement se fasse en liberté & qu'il soit parfait, il faut que les cartilages soient à la circonférence des cavités des os ; que les ligamens tiennent ces os assujettis dans une distance convenable, qui ne soit ni trop serrée ni trop lâche ; & que les muscles qui vont s'insérer à l'os, ne soient en aucune manière affectés, puisque le mouvement ne peut être parfait que par un concours mutuel de ces parties, desquelles le Chirurgien doit avoir une parfaite connoissance.

L'Os est la partie la plus dure & la plus sèche de tout le corps, & en fait le principal soutien.

Le Cartilage tient de sa nature ; mais il est plus souple & plus pliant, & se trouve toujours attaché à ses extrémités, pour former & fortifier la boëte de l'os auquel il est uni & adhérent ; il n'est recouvert d'aucune membrane

& est, ainsi que l'os, sans sentiment ; il sert aussi à former le nez, & la trachée-artère.

Le Ligament est un tissu membraneux, qui pour l'ordinaire est adhérent aux os, pour les contenir, comme il vient d'être dit.

Le Muscle, qui est l'organe du mouvement, est composé de veines, d'artères, de fibres, de chairs & de membranes, dans lequel entre le nerf pour y porter les esprits : la queue du muscle, ou son tendon, est faite de la réunion de toutes les fibres de son corps, & sert à l'affermir dans son action, & à donner le mouvement à la partie à laquelle il s'attache.

Le Nerf est un corps long, rond & blanc, composé de fibres enfermées dans une double tunique ou membrane, destiné à porter les esprits animaux dans toutes les parties du corps pour le sentiment & le mouvement.

La Membrane est une partie nerveuse, dont l'usage est de revêtir intérieurement les cavités du corps, & d'envelopper les parties, comme les nerfs, les artères, & les veines.

Les Artères & les Veines sont des canaux longs & creux ; les artères portent le sang du centre aux extrémités, & les veines le reportent des extrémités au centre ; ces deux sortes de conduits diffèrent encore en ce que la veine est composée de membranes plus minces que celles de l'artère, qui en a de plus fortes afin de contenir le sang dans son battement.

La Fibre est une espèce de filament, qui entre dans la composition de toutes les parties du corps en général, sans qu'aucune entre dans la sienne ; ce qui la fait appeler partie simple à juste titre.

Comme le mouvement eſt l'effet de l'articulation des os, & que cette articulation dépend de la parfaite correſpondance de toutes ces parties en général, j'ai crû devoir donner une idée de chacune en particulier, puiſqu'il n'y en a aucune au dérangement de laquelle le mouvement de la partie ne ſe trouve intéreſſé. C'eſt donc une néceſſité de ſçavoir que le ſang eſt porté aux muſcles pour leur nourriture, & que les eſprits y ſont envoyés du cerveau pour faire mouvoir la partie, & accomplir l'action à quoi elle eſt deſtinée. Il convient auſſi de ſçavoir qu'il y a deux ſortes d'articulations; l'une qui eſt avec un mouvement libre, facile & manifeſte; & l'autre qui eſt ſans mouvement : celle qui ſe fait avec un mouvement libre eſt de trois ſortes, ſuivant le beſoin que la partie mouvante peut avoir de s'abbaiſſer, de s'élever, de ſe fléchir, de s'étendre, de s'approcher du corps, ou de s'en éloigner, ou de ſe mouvoir en rond, & cela par le ſecours des eſprits qui ſont envoyés aux muſcles deſtinés par la nature à cet effet : le mouvement de la cuiſſe ſe fait au moyen de la groſſe tête du *fémur*, qui eſt reçue dans la profonde cavité de l'*iſchion* : celui du bras par la tête de l'*humerus* dans la cavité ſuperficielle de l'omoplate : dans celui du coude les deux os dits *cubitus* & *radius* reçoivent & ſont reçus par l'*humerus*. Toutes les parties qui ont des mouvemens libres, ſont compriſes dans ces trois eſpèces d'articulations, auxquelles elles ſe rapportent ſans exception, tant celles de l'épine, du poignet & de la main, que celle des doigts du pieds ou des orteils.

L'autre façon dont les os s'articulent, est sans mouvement, qui est aussi de trois sortes sçavoir, la première comme celle qui joint les os du crâne ensemble, qui est faite comme deux scies dont les dents entrent les unes dans les autres, de la même manière que si elles avoient été faites exprès; ce qui s'appelle suture: il y en a trois, dont la première, qui est la transversale antérieure, sépare l'os coronal d'avec les pariétaux; la seconde, qui est la transversale postérieure, sépare les pariétaux de l'occipital; & la troisième, qui est la droite, sépare les pariétaux en droit & en gauche: La seconde n'est que comme une ligne si peu manifeste, qu'à peine la peut-on remarquer, comme celle qui sépare le nez de la face; & la troisième est celle qui se fait d'un os dans un autre. Autant qu'il est inutile de sçavoir ces trois articulations, autant les trois autres sont nécessaires pour parvenir à la réduction des dislocations, qui se font quelquefois seules, mais aussi qui accompagnent quelquefois les fractures.



CHAPITRE XXVII.

Des Fractures en général.

COMME la plaie est une division & séparation des parties molles, ou des chairs, la fracture en est une des parties solides, ou des os, dont les causes sont toutes externes & violentes, telles que sont les chûtes, les coups, & toutes les violences du dehors.

Il est facile de juger que quand je parle de la sorte, c'est que je n'ai aucun dessein d'entrer dans le détail des maladies des os, qui est un sujet trop ample, & qui me conduiroit trop loin, me contentant d'en avoir parlé comme j'ai fait dans les occasions qui y ont eu du rapport, lorsque les os se sont trouvés découverts dans des tumeurs, par le trop long séjour que le pus y a fait, ou ensuite d'une grande plaie, dont souvent même elle est accompagnée.

Il y a des fractures simples, des complettes, & des compliquées; de ces deux dernières especes il y en a de grandes, & de très-grandes, qui se prennent de la nature de la fracture, du lieu où l'os est fracturé, & des accidens qui l'accompagnent, dont la réunion est autant difficile à obtenir, que celle de la première espéce est aisée & facile; & cela est d'autant plus facile, qu'elle est plus simple.

La fracture appelée simple à juste titre, est lorsqu'à une partie où il y a deux os, il n'y en

a qu'un de rompu ; & sur-tout quand celui de ces deux os qui est rompu se trouve être le plus petit, & le moins nécessaire au soutien de la partie, comme il se rencontre à l'avant-bras & à la jambe, qui sont composés, celle-ci du *tibia* & du péroné, & celui-là du *cubitus* & du *radius* ; & comme le *tibia* à la jambe, & le *cubitus* au bras, sont les plus forts, qu'ils peuvent soutenir chacun leur partie sans le secours de l'autre, il est quelquefois arrivé à ces os d'être rompus, sans que les blessés qui souffroient ces fractures, que nous appelons simples, s'en apperçussent, en ce que l'action de la partie n'en étoit point abolie, mais seulement moins parfaite ; & c'est aussi ce qui a quelquefois caché cette fracture à des Chirurgiens, même très-expérimentés, & dont la connoissance ne leur a été développée que par les accidens qui sont survenus, ou après de longues & sérieuses réflexions.

Celle même de ces os principaux, du *tibia*, du *cubitus*, n'est pas absolument exempte de méprise. J'en ai vu deux au *tibia*, & une au *cubitus*, ignorées par des Chirurgiens, & qui furent plutôt l'effet de l'inflammation, (qui s'étoit déjà emparée des muscles, des tendons, & des membranes de la partie affligée, avant qu'ils y eussent été appelés, la grande tension de ces parties retenant les os dans leur situation naturelle) que négligée à cause du peu de sçavoir & d'expérience de ces Chirurgiens ; puisqu'outre qu'ils en avoient beaucoup, c'est que dès que la fougue de ces accidens fut appaisée, ils s'apperçurent de leur méprise, qui ne retarda en rien la guérison de ces fractures, dont ils procurèrent bientôt la réunion.

Je n'en dirai pas autant d'un certain Renoueur, qui avoit pansé une jambe pour rompue par une fracture complette, quoiqu'elle fût seulement contuse en sa partie moyenne & inférieure, à l'occasion du bât d'un cheval sur lequel le blessé étoit monté & sous lequel il tomba; sa jambe, à la vérité, fut froissée considérablement, sans toutefois qu'il eût resté sur la place, ayant au contraire marché l'espace de dix perches du lieu où il étoit tombé.

Cet homme néanmoins fut pansé comme ayant la jambe rompue, par un de ces habiles Renoueurs, qui prétendent avoir cette science infuse, qu'ils possédent, disent ils, de père en fils, & qui se vantent de redresser les côtes pliées ou enfoncées, & les nerfs tressaillis dans les entorses, & font quantité de cures semblables à celle de ce blessé, lequel fut laissé six ou sept semaines dans une continuelle situation sur le dos, sans branler, ni pouvoir se mettre sur un côté ni sur l'autre : mais heureusement m'étant trouvé chez lui environ deux heures après ce premier pansement, lorsque j'eus examiné cette prétendue fracture, & entendu son rapport tel que je l'ai dit, j'eus le plaisir de le faire marcher sur le champ, en me servant (quoiqu'indigne) de ces paroles du St Evangile : *Levez-vous, & prenez votre grabat* : ce qu'il fit dès le moment que j'eus fait ôter l'appareil, dont ce prétendu blessé eut autant de joie, que le Renoueur eut de chagrin.

Voilà toutefois l'erreur à laquelle les personnes les plus sensées se laissent aller avec tant de facilité, sans que de pareils exemples les en puissent faire revenir, s'imaginant que

les Renoueurs, ſans avoir jamais rien appris, en ſçavent beaucoup plus que ceux qui ont blanchi ſous le harnois, après avoir fait une étude particulière de leur Art; mais comme il faut ſouffrir ce qu'on ne peut empêcher, je conſeille à ces perſonnes de faire à cet égard ce qu'elles jugeront à propos, & je prends le fil de mon diſcours ſur les fractures.

La fracture eſt complette lorſque les deux os ſont rompus, de quelque manière que la fracture ſe trouve faite, ſoit en long, ſoit en ligne tranſverſale ou oblique; & elle eſt d'autant plus fâcheuſe, qu'elle eſt accompagnée de plus d'accidens, comme ſont l'enflure, la grande contuſion, la proximité de la jointure, ou la fracture de l'os en pluſieurs endroits, avec ou ſans eſquilles; ſymptômes qui ſont aſſez ſouvent ſuivis d'accidens qui retardent beaucoup la guériſon des fractures, & cauſent encore quelquefois des déſordres plus funeſtes.

La fracture complette & compliquée, qui eſt celle qui eſt accompagnée d'une plaie, eſt appelée grande, parce que les os s'y trouvent preſque toujours découverts, & que dès que l'os eſt découvert par une pareille violence, il faut néceſſairement en procurer l'exfoliation avant que la fracture ſe réuniſſe; & comme cette exfoliation ne ſe peut ſouvent faire que par la longueur du temps & une longue ſuite de remèdes, c'eſt à juſte titre que la fracture eſt alors appelée grande, & encore plus grande quand il ſurvient une perte de ſang, comme je l'ai vu quelquefois arriver.

Elle eſt bien plus fâcheuſe & difficile à traiter quand elle eſt accompagnée d'une diſlocation

de l'os rompu; & cela pour les raiſons que je dirai dans la ſuite, qui ſeront juſtifiées & ſoutenues par l'expérience.

Ce ſeroit inutilement que j'entrerois dans un plus grand détail des Fractures en général, parce que j'eſpere faire voir, dans les Obſervations ſuivantes, qu'il n'y a preſque aucune eſpèce de fracture que je n'aie traitée avec un heureux ſuccès; & le détail de chacune en particulier en donnera une idée plus juſte & plus ſenſible que tout ce que j'en pourrois dire ici, parce qu'en m'expliquant ſur ce détail, j'applanirai, autant qu'il me ſera poſſible, toutes les difficultés que l'on peut trouver dans cette partie de la Chirurgie : au moyen de quoi j'eſpere que pour peu que l'on ait d'intelligence, on pourra ſurmonter ces difficultés, parvenir à l'entière & parfaite guériſon de ces maladies; de manière que les Chirurgiens qui auront un peu d'émulation à bien faire leur profeſſion, pourront, avec un peu de bon ſens & d'application, y réuſſir comme j'ai fait, ſans abandonner ces traitemens à des Charlatans, & à des femmeletes, entre les mains de qui une infinité de gens reſtent eſtropiés, qui guériroient parfaitement entre les mains d'habiles Chirurgiens.

Mais ce qui doit paroître encore plus étrange, eſt ce que j'ai vu dans des plus groſſes Villes de cette Province, qui ſont Caën, S. Lô, & Coutances, où cette partie de la Chirurgie eſt abandonnée ou ignorée à un point, que ceux qui ſont attaqués de quelque fracture, ou diſlocation, ſont obligés d'avoir recours au Bourreau; ſans quoi ils reſteroient ſans ſecours, à la honte & au préjudice de ceux qui font un ſi mauvais uſage de l'Art que nous profeſſons,

qui par rapport à son utilité & à la noblesse du sujet pour lequel il a été inventé, doit être regardé comme le plus important & le plus honorable de tous ceux qui s'exercent dans le monde; mais qui dans ces trois Villes se trouve abandonné à l'homme le plus infame, & qui peut se vanter de mettre la main sur le corps humain à deux intentions bien différentes, puisque l'une est pour le conserver, & l'autre pour le détruire.

Ceci soit dit en passant, afin que ceux qui se donneront la peine de lire ce que je rapporte ici, & qui s'y trouveront intéressés, avouent que je n'outre point la vérité.

Il faut convenir aussi que la pernicieuse inclination qu'ont la plûpart des gens à se prévenir mal-à-propos en faveur des Renoueurs, soit le Bourreau, ou autres, leur fait préférer plutôt le service de ces sortes de personnes, & se livrer plus confidemment entre leurs mains, qu'entre celles d'un Chirurgien, quelques preuves que celui-ci ait par-devers lui pour justifier son sçavoir-faire; & en cas qu'il arrive le moindre défaut à une fracture ou dislocation qui aura été commise à ses soins, la chose sera publiée ensuite de manière à faire d'une mouche un éléphant, & on ne parlera point d'une quantité d'estropiés par ces Bailleuls.

Comme l'intention générale dans la cure des plaies, est la réunion des chairs, celles que l'on doit avoir dans les traitemens des fractures, est la réunion de l'os rompu, qui s'accomplit en réduisant la fracture par l'extension, la contre-extension & la composition; ou bien en retenant, tirant & ajustant les portions de l'os rompu les unes avec les autres.

La ſeconde intention eſt de maintenir l'os réduit, au moyen des emplâtres, compreſſes, bandes, attelles, lacs, fanons & bandages, & fixe la ſituation de la partie.

La troiſième eſt de corriger les accidens, & conſerver la ſubſtance du membre; elle s'accomplit par le régime, les embrocations, les linimens, les ſaignées, les lavemens, & enfin par tout ce qui peut convenir & contribuer à ces deux derniers moyens, pour parvenir à une ſûre & parfaite guériſon, comme les Obſervations ſuivantes le juſtifient.

CHAPITRE XXVIII.

Des Fractures en particuliers.

OBSERVATION CCCXLII.

AU mois de Juillet 1698, un homme de la Paroiſſe de Bris vint chez moi pour ſe faire panſer d'une bleſſure qu'il s'étoit faite à l'épaule. Cet homme en conduiſant ſa charrette, qui demeura arrêtée dans le chemin, pouſſa avec ſon épaule ſi fortement à la roue, que cette roue s'éleva; mais les bœufs ayant lâché pied, elle retomba avec beaucoup de violence ſur ſon épaule, & il crut avoir le corps en piéces. J'examinai cette épaule, où je trouvai que l'omoplate étoit rompu à ſon cou, quoiqu'il parût d'abord que ce n'étoit qu'une diſlocation du bras, en ce que ce bleſſé ſouffroit les mêmes accidens, & qu'il étoit dans l'impuiſſance abſolue de pouvoir lever

ſon bras ; mais comme il faut joindre à ces marques de diſlocation celle de trouver une éminence de la figure d'un œuf ſous l'aiſſelle, & une cavité au-deſſus du bras, qui ne ſe rencontroit point ici, le bras n'étant qu'un peu tuméfié, je cherchai le mal ailleurs, & je le trouvai directement au cou de l'omoplate, qui étoit rompu en travers, au-deſſous de l'*acromion*, lequel ſe conſerva entier ſans avoir ſouffert aucune atteinte dans ce violent retour de roue, qui auroit dû mettre tous ces os en pièces.

Je fis une embrocation d'huile roſat ſur toute la partie, avec une emplâtre contre les fractures, & je trempai les compreſſes, qui étoient larges de quatre doigts, & de longueur ſuffiſante pour, en paſſant ſous l'aiſſelle, s'aller croiſer au-deſſus de l'article du bras avec l'épaule, & finir à quatre travers de doigt ou environ par-devant & par-derrière, de même que la bande auſſi trempée dans le vin, que j'appliquai de manière qu'elle formoit le *ſpica*, en paſſant pluſieurs fois par-deſſus cette fracture, afin qu'en la conſervant réduite, elle ſe trouvât bientôt réunie, comme il arriva en moins d'un mois, que cet homme fut parfaitement guéri, & en état de vaquer à ſon travail.

RÉFLEXION.

RIEN n'avoit plus de rapport à la diſlocation de l'os du bras avec celui de l'épaule, que cette fracture du cou de l'omoplate, qui étoit la ſeule que j'euſſe vue. Ce fut un grand bonheur à cet homme, étant bleſſé par une cauſe ſi violente, d'en être quitte pour cette fracture,

paroissant avoir dû essuyer à cette occasion non-seulement la fracture entière de l'omoplate, mais aussi de tout l'os du bras, & même quelque chose de plus. J'eus soin d'engager une pelote de linge assez molle sous l'aisselle, par-dessus laquelle passoient les compresses & les bandes, afin de tenir l'omoplate en état, & que la réunion s'en fît mieux; & je fis l'embrocation d'huile rosat, pour le reste de l'emplâtre contre les fractures, & du vin, comme étant les remèdes que je connois les plus efficaces pour réunir en peu de temps les fractures, comme il arriva à celle-ci.

Observation CCCXLIII.

Au mois de Juin 1686, l'on me vint chercher pour aller à la Paroisse d'Emondeville panser un Laboureur, qui venoit d'avoir la clavicule rompue en aidant à charger une poutre sur une charrette, avec un levier qu'il avoit appuyé sur son épaule, mais qui se trouva plutôt sur la clavicule, avec lequel il fit un si grand effort, que la clavicule fut rompue.

Quelque facilité que cet os ait à se rompre, il n'en a pas moins à être réduit, puisque je n'eus qu'à appuyer le genou au milieu du dos du blessé, & attirer à moi les deux épaules, que je tenois par le haut de l'article avec le bras dans mes deux mains; aussi-tôt les extrémités de la clavicule, qui auparavant chevauchoient l'une sur l'autre, se réunirent, en-sorte que l'os se trouva à niveau; mais autant cette réunion est facile à faire, autant elle est difficile à contenir. Je mis dessus une emplâtre des plus adhérentes, avec deux petites compresses en

quatre doubles, & larges de deux doigts chaque au dessus & au dessous, avec une autre large de quatre travers de doigt appliquée sur les deux premières, trempées dans le gros vin, & une bande large de trois à quatre travers de doigt, & de longueur convenable pour faire le spica sur la partie fracturée. J'enjoignis au blessé de souffrir un petit carreau bien molet sous le milieu de son dos, entre les deux épaules, pendant qu'il seroit couché, & d'avoir une particulière attention à écarter (1) les épaules, autant qu'il lui seroit possible, quand il seroit levé, dans la crainte qu'en tenant une autre situation, les extrémités de cet os ne vinssent à chevaucher de nouveau l'une sur l'autre; & qu'en se réunissant de la sorte, il ne revînt une éminence à l'endroit de la fracture, qui seroit désagréable à la vue; ce qui lui arriva

---

(1) Le conseil qui fut donné au malade de se faire mettre un carreau bien mollet entre les deux épaules, pendant qu'il seroit couché, & de jeter les épaules en arrière, lorsqu'il étoit levé, étoit excellent; mais il ne suffisoit pas pour empêcher les deux extrémités de la clavicule rompue, de chevaucher l'une sur l'autre. Il auroit fallu lui mettre le bandage en huit de chiffre, qui pour lors étoit en usage. Comme ce bandage est sujet à se relâcher, & que la bande avec laquelle on le pratique, blesse souvent les parties sur lesquelles elle porte, on y a substitué des manches de corset qui emboîtent bien les deux épaules & les deux bras, & qui se lacent en arrière. Par ce moyen on tient toujours les épaules convenablement écartées, & le malade est aussi peu incommodé, qu'il peut l'être. Cette invention est de M. Brasdor de l'Académie de Chirurgie, & sera publiée dans les Mémoires de cette Compagnie.

par le peu d'attention qu'il eut à ſuivre mon conſeil, que je lui répétai fortement aux quatre panſemens que je lui fis pendant vingt-huit ou trente jours que la réunion mit à ſe faire, quoiqu'avec une petite éminence qui ne l'incommode en aucune façon, mais déſagréable à celui qui a pris toute la précaution poſſible pour l'empêcher, comme je le fis avec ſuccès à celui qui ſuit.

Observation CCCXLIV.

Au mois de Novembre 1687, l'on me vint appeler pour voir le Receveur de la Romaine, qui venoit de tomber de cheval ſur l'épaule, auquel je trouvai la clavicule du côté gauche rompue. Je fis mon appareil de la même manière que celui du précédent, avec un emplâtre fort adhérent que j'appliquai ſur la fracture, après l'avoir réduite avec le genou entre les deux épaules, que j'attirai par-devers moi, en les tenant avec mes deux mains par leur articulation avec l'os du bras. Etant dans ſa figure & ſon état ordinaire, j'appliquai cet emplâtre, comme je le dis, avec les mêmes compreſſes & la bande, trempées dans le gros vin, avec laquelle je fis le *ſpica*, en multipliant les circonvolutions autant que je pus ſur l'endroit de la fracture, afin d'en aſſûrer davantage la réduction. Je lui enjoignis d'obſerver la même ſituation que j'avois conſeillée au précédent, & qu'il reſtât toujours couché ſur le dos, & qu'étant levé, il eût grande attention à tenir ſes épaules écartées; ce qu'il exécuta ſi bien, qu'en trois fois que je le panſai, à dix jours l'un de l'autre, il fut parfaitement guéri, ſans qu'il

y parût, (1) & qu'il en ait souffert la moindre incommodité.

RÉFLEXION.

Ce blessé fut parfaitement guéri, par la grande attention qu'il eut à observer la situation que je lui conseillai de garder le plus exactement qu'il lui étoit possible, qui étoit sur le dos, avec un carreau long, étroit & bien molet sous le milieu du dos, & entre les deux épaules; & au surplus de retirer en arrière le bras qui a une grande inclination à tomber en-devant par le défaut d'appui, lorsque la clavicule qui lui en sert est fracturée; ce qui fait qu'elle se double ordinairement à l'endroit où ses extrémités fracturées se réunissent, par la difficulté qu'il y a de les tenir éloignées, & de les empêcher de chevaucher plus ou moins, dont s'ensuit une éminence plus ou moins considérable, comme il arriva au premier blessé, & dont celui ci a été

(1) L'Auteur a voulu dire sans qu'il y ait de difformité, sans que la clavicule soit beaucoup racourcie; car il est absolument impossible qu'une fracture, je ne dis pas de la clavicule qui est une des plus difficiles à contenir, mais de tout autre os, se consolide sans qu'il y paroisse; on trouve toujours une tumeur, un cal plus ou moins gros à l'endroit blessé : il seroit bon que le Public fût instruit de cette vérité, comme le sont les gens de l'Art qui exercent avec discernement, afin qu'il épargnât ses reproches aux Chirurgiens qui ont traité des fractures auxquelles il reste un calus sensible, puisque cet accident est inévitable; s'il n'y a point de calus à un os, qu'on dit avoir été fracturé, il n'y a certainement pas eu de fracture.

exempt par la grande attention qu'il eut à l'empêcher ; & quoique cette réunion ne se puisse faire sans que la clavicule se raccourcisse un peu, le blessé n'en souffre pourtant aucune incommodité.

Observation CCCXLV.

Au mois de Mars 1684, l'on me vint prier d'aller voir un Serrurier de cette Ville, qui venoit de tomber fort rudement sur son enclume. Je le trouvai avec une respiration courte & difficile, & une contusion sur les dernières vraies côtes inférieures du côté gauche, sur lesquelles en faisant agir mes deux pouces alternativement, j'en trouvai une que je jugeai être rompue, par la crépitation qu'elle faisoit lorsque je venois à la pousser un peu fort ; & après, en lui faisant retenir son haleine fortement, ou en toussant, je m'assûrai par le craquement, de la fracture de cette côte, & j'étendis de la poix de Bourgogne sur un morceau de cuir assez grand, que j'appliquai sur la fracture, avec un bandage contentif fait d'une serviette pliée en trois, & un scapulaire pour tenir le tout en état. Je saignai ce blessé ensuite, & ne fis autre chose que de tenir le bandage bien assujetti pendant trois semaines, après quoi ce blessé se trouva parfaitement guéri, & recommença à travailler comme auparavant.

Observation CCCXLVI.

Au mois de Septembre 1696, un des Laquais d'une Dame de qualité, qui tenoit une longe de Carrosse pour empêcher qu'il ne ver-

sât, fut jeté ſous la roue, qui lui paſſa ſur le travers de la poitrine, & ſur les deux bras, en figure d'écharpe, ou de travers de haut en-bas, dont il eut la cinquième & la ſixième des vraies côtes du côté droit rompues. Auſſitôt qu'il fut arrivé, je fus mandé pour l'aller voir. Je n'eus pas beſoin d'un grand examen pour m'aſſûrer du mal. La moindre reſpiration forcée le faiſoit connoître par un bruit facile à entendre, pour peu que l'on y fît attention, auſſi-bien à ceux qui y étoient préſens qu'à moi-même. Je le panſai avec un ciroine compoſé de cire, de poix de Bourgogne & de réſine, parties égales, étendues ſur une toile forte, d'une grandeur convenable, & appliquées ſur l'endroit malade, avec un bandage contentif & le ſcapulaire, afin de le tenir aſſujetti de manière qu'il ne pût deſcendre ni s'écarter de deſſus la fracture. Je le ſaignai deux fois deux jours conſécutifs, & ne lui touchai que trois ſemaines enſuite. Il fut guéri dans ce temps-là, ſans avoir ſenti de douleur en aucun endroit de la poitrine depuis qu'il eût été panſé.

OBSERVATION CCCXLVII.

Au mois de Septembre 1700, l'on me vint chercher en diligence pour aller à la Paroiſſe de Teurteville-au-Bocage panſer un Laboureur, qui en conduiſant ſa charette fut emporté par les bœufs, & jeté ſous la roue, qui lui paſſa depuis l'épaule juſqu'au pied, dans lequel trajet je trouvai qu'il avoit eu la quatrième & la cinquième des vraies côtes inférieures rompues du côté droit, avec une contuſion & une échymoſe qui occupoit tout ce côté, mais

principalement la partie de la poitrine au-deſſus de ces côtes. Il crachoit le ſang clair, vermeil & écumeux, avec une difficulté de reſpirer très-preſſante.

Je lui appliquai une emplâtre de poix de Bourgogne pure & ſimple, étendue ſur un cuir, d'une grandeur convenable pour tenir les parties en état, avec une compreſſe, trempée dans de l'eau-de-vie, par-deſſus, qui s'étendoit beaucoup au-delà de l'emplâtre, un bandage contentif, avec le ſcapulaire, le tout ſerré de manière à rendre la reſpiration de ce bleſſé plus aiſée, par la compreſſion qu'elle cauſoit à ces parties, dont le ſentiment douloureux paroiſſoit d'autant plus vif, que les côtes ſe pouvoient davantage étendre par le mouvement plus ou moins grand que la reſpiration leur pouvoit cauſer.

Je le ſaignai auſſi-tôt que je l'eus panſé, & je réitérai la ſaignée le lendemain. Il fut guéri en moins d'un mois de ce mal de poitrine, mais non pas du reſte qui lui arriva de cette chûte.

RÉFLEXION.

Je ne me ſuis jamais attaché à fatiguer ceux des bleſſés où j'ai été appelé pour les traiter de côtes fracturées, par aucunes ſituations ni mouvemens extraordinaires, ſous le ſpécieux prétexte d'extenſion & contre-extenſion, m'étant ſeulement contenté de leur faire retenir fortement leur haleine, de pouſſer ſur l'extrêmité de la côte du plat de ma main, quand il y en a quelqu'une qui ſe dérange de ſon niveau, & d'appliquer enſuite une emplâtre fort adhé-

rente, & aſſez grande pour comprendre toute la partie qui a ſouffert, & l'endroit où (1) les côtes ſont rompues; afin que par ſon adhérence elle s'attachât à la peau, l'attirât à elle, & conſécutivement la côte ou les côtes fracturées, qui ſont au-deſſous, avec la compreſſe & le bandage contentif par-deſſus, & le ſcapulaire pour le tenir ſujet, comme je l'ai déjà dit pluſieurs fois.

La facilité que j'ai trouvé dans la réduction des côtes eſt aiſée à comprendre, quand on fait réflexion qu'un bleſſé retenant ſon haleine le plus fortement & le plus long-temps qu'il lui eſt poſſible, les côtes ſont forcées à s'étendre extrêmement, & que dans cette extenſion la côte rompue étant attachée par les muſcles intercoſtaux à celle qui eſt au-deſſus & au-deſſous d'elle, comme en dedans & en-dehors par la pleure & la membrane commune des muſcles, c'eſt une néceſſité qu'elle ſuive le mouvement des autres côtes en particulier, & de toute la poitrine en général, & qu'elle reprenne par conſéquent le même arrangement

(1) L'emplâtre dont il eſt queſtion ne peut agir ſur les côtes fracturées, & ne contribue en rien à les maintenir en ſituation; ainſi elle eſt au moins inutile. Mais ce qui doit déterminer plus fortement à en proſcrire l'uſage, c'eſt qu'il eſt rare qu'elle n'attire pas d'éréſipèle ſur les parties où on l'applique, en retenant la tranſpiration. J'ai vû de ces éréſipèles durer fort long-temps, & tourmenter beaucoup les malades qui en étoient attaqués, par la chaleur âcre & cuiſante, dont ils étoient accompagnés dans les premiers tems, & par la demangeaiſon inſupportable qu'ils produiſoient enſuite.

qu'elle avoit auparavant qu'elle ait été rompue ; & ainsi de deux & même d'un plus grand nombre qui pourroient être rompues, dont la fracture est d'autant plus fâcheuse, que le nombre en est plus considérable, celle d'une seule étant beaucoup plus facile à réduire & à guérir que quand il y en a deux, & le reste à proportion.

La douleur pressante, la violente oppression, le crachement de sang qu'avoit ce dernier blessé quand j'arrivai chez lui, étoient autant de symptômes qui marquoient la grandeur de la maladie dont néanmoins il fut guéri en moins d'un mois. La saignée étant regardée comme un remède spécifique dans cette maladie, ne doit jamais être omise ni différée, mais réitérée selon le besoin ; & quand je m'en suis tenu à deux à l'égard de ce dernier, c'est que d'autres raisons que je dirai en leur lieu, m'ont obligé d'en user de la sorte.

Il est surprenant du peu de temps que la réunion des côtes est à se faire, particulièrement quand il n'y en a qu'une de rompue, ou même deux, & qu'il ne survient aucun accident, comme je l'ai remarqué à plusieurs personnes, que j'ai guéries avec une seule emplâtre de poix de Bourgogne étendue sur du cuir, un bandage contentif d'un morceau de toile en double, & un scapulaire ; après ce pansement je n'ai plus entendu parler de ces gens, au nombre desquels j'en peux mettre trois, & même plusieurs autres, qui tous avoient en ce genre les plus fâcheuses blessures, sans que (comme l'on voit dans mes Observations) je me sois attaché à autre chose qu'à ce que je rapporte, pour les guérir parfaitement ; ce

qui même se justifie davantage par ces deux dernières Observations, mais plus particulièrement la dernière, où cette fracture n'étoit de conséquence qu'autant qu'elle étoit accompagnée de fâcheux accidens, dont le plus terrible, & que j'ai omis, étoit l'âge de soixante & quinze ans.

Observation CCCXLVIII.

Au mois de Juin 1703, comme j'étois chez un Gentilhomme de qualité, proche de Vire, on me pria de voir un de ses Fermiers, qui étant sur sa charette, tomba entre ce qu'on appelle le charretier & la roue, d'où il fut retiré par le secours qu'on lui donna promptement, qui n'empêcha pourtant pas qu'il ne fût rudement pressé ; de manière que ne se pouvant tenir sur ses pieds, on fut obligé de le porter dans la prochaine maison, sur un lit où je le trouvai.

Mon premier soin fut de lui demander s'il ne s'appercevoit point d'avoir laissé échapper ses matières fécales, ni couler son urine involontairement ; m'ayant répondu que non, & ayant trouvé ses chausses & sa chemise pleine de l'une & de l'autre, je conclus de là qu'une mort prochaine termineroit bientôt le cours de sa vie.

Je le fis deshabiller, & examinai les vertebres des lombes, que je trouvai dérangées, m'en appercevant aisément par quelques portions des apophyses qui étoient rompues. Je le fis coucher & étendre sur le ventre dans une situation droite & égale, & je lui ceignis le corps avec une nappe, à laquelle je joignis une bande large par-devant & par-derrière, que je fis tenir par

un homme, & tirer également par en-haut, pendant qu'un autre lui tenoit les deux jambes, contre-tirant l'un & l'autre autant qu'il leur étoit possible, afin que dans cette extension j'eusse le moyen en tenant & poussant les vertèbres, de les réduire à leur place, à quoi il me sembla avoir réussi par la figure de la partie qui me parût être dans son état naturel, de manière à ne s'appercevoir d'aucun dérangement; après quoi j'appliquai une emplâtre de poix de Bourgogne sur la partie, avec une compresse & un bandage contentif, dont néanmoins le blessé ne reçût aucun soulagement, en ce que ses matières fécales continuerent à s'échapper sans qu'il s'en apperçût, de même que l'urine. Il mourut cinq jours après, comme je l'avois prévû dès le moment que je le vis, sans s'être plaint d'avoir souffert aucune douleur pendant ce temps-là.

RÉFLEXION.

Il n'est pas nécessaire que les vertèbres des lombes souffrent un fracas tel qu'étoit celui-ci, pour que le blessé soit dans un péril évident, puisque leur seul dérangement, qu'on peut à peine appeler une dislocation incomplète, conduit au tombeau celui qui la souffre. La réduction que je fis de celle de ce blessé ne lui fut d'aucune utilité, parce que dès que la moelle de l'épine a souffert quelque dérangement, le blessé en meurt très-sûrement, & cette mort est pour l'ordinaire prévenue par les accidens que j'ai marqués, que celui-ci souffrit sans s'en appercevoir, tant les parties étoient dénuées de sentiment; puisque ce n'est qu'au moyen des

nerfs qui sortent de la moelle allongée contenue dans ces vertèbres, que les esprits sont poussés aux extrêmités inférieures, pour y entretenir le sentiment & le mouvement, sans l'influence desquels l'un & l'autre sont anéantis & perdus, & la mort s'ensuit, comme il est arrivé à ce Fermier, & à celui qui suit.

OBSERVATION. CCCXLIX.

Au mois d'Octobre 1705, l'on me vint prier d'aller voir un Charpentier de cette Ville, auquel il venoit des tomber un chevron sur les vertèbres de lombes, d'une pesanteur très-considérable, qui toutefois n'avoit en apparence causé de désordre qu'aux apophyses des vertèbres, sans aucun dérangement, dont néanmoins le blessé resta sur la place avec une paralysie complette de la ceinture en-bas. Je ne lui pus donner d'autre secours, que de lui faire faire des frictions avec l'huile de laurier, l'essence de térébenthine, l'huile de *spica*, & l'eau-de-vie, l'onguent d'*althæa* seul, le vin aromatique, & enfin l'emplâtre de styrax, à quoi j'ajoutai le soufre en poudre dans la suite; mais le tout fut fort inutile, le blessé ayant perdu son urine, & laissé échapper ses matières fécales involontairement pendant plusieurs mois, après lesquels il en souffrit une suppression si entière, que je fus obligé de le sonder pendant plusieurs autres mois & jusqu'à ce qu'enfin la mortification commença à se faire sentir par le défaut de chaleur & d'esprits qui cesserent d'influer dans la partie; & elle augmenta malgré tous les remèdes que j'employai pour en arrêter le progrès, qui fut tel, que les chairs se trou-

verent consommées jusqu'aux os; enfin la mort termina tous les maux de ce blessé.

RÉFLEXION.

INUTILEMENT je joindrois d'autres exemples, pour persuader que par le moindre dérangement des vertèbres, non-seulement des lombes, mais aussi de celles du dos & du cou, la moelle allongée se trouve aussi-tôt comprimée; & comme c'est elle qui fournit les nerfs les plus considérables aux parties de la génération, les rameaux de la sixième paire étant de peu de conséquence en comparaison, c'est la raison qui fait que ceux chez qui cette moelle allongée souffre la moindre contusion, laissent échapper non-seulement leurs matières fécales & l'urine, mais aussi la semence, demeurent paralytiques des parties inférieures, & meurent dans la suite, les uns plutôt, & les autres plus tard, selon que cette moelle allongée a été plus ou moins blessée.

On peut même avancer que son ébranlement est plus à craindre que celui du cerveau, puisque j'ai vu plusieurs personnes, qui après avoir souffert quantité d'accidens ensuite d'une commotion même très-violente, s'en sont tirées sans aucun mauvais reste; au contraire de quelques-uns, qui ensuite de chûtes fort légères en apparence, sont restées paralytiques le reste de leur vie, comme il arriva à un particulier qui tomba d'une muraille très-basse, & à un autre d'un Pommier moins haut qu'un homme, l'un d'Ivetot, & l'autre de Tamerville, qui tous deux sont restés paralytiques de la ceinture en-bas, sans qu'heureusement il s'y soit joint d'autre acci-

dent; auxquels je ne trouvai, y ayant été appelé dès qu'ils furent tombés, ni excoriation, ni échymose, ni même aucun changement à la peau. Cette paralysie est facile à expliquer, dès que l'on sçait que le mouvement & le sentiment ne se font en ces parties, & n'y sont entretenus qu'au moyen des esprits qui coulent par les nerfs qui sortent de la mouvelle de l'épine, & que ces nerfs se trouvant comprimés ou blessés par quelque cause que ce puisse être, soit chûte, coup, ou autre, il s'y fait obstruction qui intercepte le cours des esprits, & que le cours des esprits intercepté produit nécessairement la perte du sentiment & du mouvement de ces parties.

OBSERVATION CCCL.

Au mois de Février 1688, je fus prié de voir une fille qui avoit une tumeur en la partie latérale & supérieure de la cuisse, qui la retenoit au lit depuis plusieurs mois, & dont la fluctuation du pus que j'y trouvai me convia de faire l'ouverture sur le champ, sans me donner d'autre temps que celui de faire l'appareil. Je fus surpris de trouver des corps durs qui sortoient mêlés avec le pus, ce qui m'engagea à l'interroger sur ce qui avoit précédé cette tumeur, afin d'en connoître la cause. Elle me dit qu'en descendant un escalier elle étoit tombée, & qu'elle avoit compté plusieurs marches avec son croupion, & avoit ensuite ressenti d'extrêmes douleurs en cette partie, qui avoient continué depuis ce temps-là sans relâche, sans y avoir cherché de remède, ni en avoir parlé à personne jusqu'à l'heure qu'il étoit, y étant contrainte par le fâ-

cheux état où elle se trouvoit réduite ; ce qui ne me laissa pas douter que ce ne fussent les os du *coccyx*, qui s'étoient rompus, & qui avoient coulé peu-à-peu entre les membranes & interstices des muscles jusqu'en cet endroit, où ils avoient causé cet abscès par leur séjour, & dont je fus confirmé le lendemain par la sortie du troisième os. Cet abscès fut plus de trois mois à guérir, quelque soin & quelque exactitude que j'eusse à panser cette jeune fille ; & je n'y pus parvenir qu'après plusieurs incisions, qui me conduisirent jusqu'à la source, d'où ces petits os étoient sortis.

RÉFLEXION.

C'EST improprement que je me sers du mot de rompus à l'occasion de ces os, puisque ce n'étoit, à parler juste, que leur dislocation, & que ces os étoient tous trois dans leur entier, sans être endommagés, ni rompus ; mais d'autre part, ils sont si intimement unis, quoique contigus les uns aux autres, sur tout dans l'age de puberté, & si incapables d'aucun mouvement, qu'on ne peut véritablement décider au juste si leur séparation doit s'appeler dislocation, ou fracture ; ce qui me feroit prendre un milieu entre ces deux extrêmités, s'il étoit possible, en les faisant participer de l'un & de l'autre ; car, quoiqu'une dislocation soit une issue de l'os hors de son lieu ordinaire, elle ne le sépare ni ne le divise pas absolument ; au lieu que la fracture le sépare & le divise, de manière que ses deux extrêmités se trouvent à quelque distance l'une de l'autre. Or, chacun de ces trois os étant dans leur entier, &

d'autre part leur séparation étant faite, ensorte qu'ils ne soient restés attachés ni joints à aucune partie, soit tendon, aponevrose, ou membrane; c'est ce qui me fait dire que cette maladie participe de l'une & de l'autre. Au reste, cette réflexion ne roule que sur une pointille d'écolier.

Observation CCCLI.

Au mois de Juillet 1724, M. Doucet, Docteur en Médecine, m'envoya prier de me rendre en sa maison, à Montaigu, tout le plûtôt qu'il me seroit possible, pour voir un sien Valet, qui venoit d'être blessé en aidant à charger un tonneau de cidre sur une charrette: je m'y rendis incessamment. Je trouvai que ce Domestique avoit le bras rompu en sa partie moyenne du côté gauche; je fis l'appareil à l'instant, & M. Doucet aida avec un autre à faire l'extension & la contre-extension, pendant que je réduisois les extrêmités de l'os en droite ligne; après quoi je le pansai comme les précédens blessés, sans aucune différence: je lui mis ensuite le bras en écharpe, & lui montrai la manière dont il convenoit qu'il fût situé la nuit sur un carreau; après quoi je le laissai aux soins de son Maître jusqu'à la huitaine, que je retournai lever ce premier appareil. Je trouvai ce bras en bon état: je le pansai cette seconde fois comme j'avois fait la précédente, & je continuai encore deux autres fois; ce qui fit à la fin le nombre de trente jours, après lesquels j'ôtai les cartons, & appliquai seulement une compresse imbibée de gros vin tiède, & une simple bande. La réunion se trouva parfaitement bien faite, & le Valet en état de tra-

vailler après six semaines, comme s'il n'avoit point été blessé, ne se servant pas moins bien de ce bras que de l'autre.

Réflexion.

Je ne me suis jamais trop pressé d'ôter les cartons, feutres, ou atelles, non-plus aux fractures du bras & de l'avant-bras, qu'à celles de la cuisse & de la jambe, par la crainte que huit ou dix jours plûtôt ne fussent capables de remettre le blessé en état de renouveler la fracture, & d'en prolonger la guérison de plusieurs semaines; sans parler du risque qu'il peut encourir, qu'à un calus bien conditionné, tel que ce premier le pouvoit être, un nouvel abord de la matière venant dans une quantité surabondante, ne fît un bourrelet, qui causeroit une difformité ineffaçable à l'endroit de la fracture.

Je ne pouvois manquer de réussir à la guérison de cette fracture, ayant pour serviteurs des aides aussi adroits qu'étoient les deux qui me tenoient ce bras pendant le pansement, puisque, comme je le dis, la principale partie de la guérison d'un membre fracturé consiste à être bien tenu.

Ce garçon s'imaginoit que toutes les fois que j'allois le panser, autant de fois je lui rompois le bras de nouveau; ce fut le discours qu'il tint à un rhabilleur de membres rompus, de côtes pliées, & d'entorses, lequel eut la foiblesse de le publier dans le monde, qui est si disposé à croire le mal, que l'on m'eût fait cette injustice, si je n'avois pas eu pour témoins des connoisseurs aussi authentiques qu'étoient ceux qui faisoient la fonction de serviteurs.

OBSERVATION CCCLII.

Au mois de Mars 1689, un Gentilhomme me manda pour panſer ſon fils, âgé de neuf à dix ans, qui s'étoit rompu les deux bras, en jouant avec un autre jeune garçon; le bras gauche étoit rompu un peu au deſſus du coude, & l'autre en ſes parties moyenne & ſupérieure, trois à quatre doigts près de ſa tête.

Je me ſervis pour panſer cet enfant de l'emplâtre de cérat, avec une embrocation d'huile roſat ſur les deux bras, les compreſſes & les bandes, dont celles du bras gauche étoient diſtribuées, comme ſi ç'eût été dans l'article, & le *ſpica* à celle du haut du bras droit. Ces deux fractures ſe trouverent également bien réunies en peu temps, d'une manière qu'il eſt impoſſible de s'appercevoir qu'il y ait eu de fracture à l'un ni à l'autre des bras de ce jeune garçon.

REFLEXION.

La grande jeuneſſe de cet enfant ne lui permettant pas d'avoir l'attention qu'il convenoit, pour tenir ſes bras dans une ſituation égale, j'ordonnai qu'il y eût toujours deux ſervantes auprès de lui, afin de lui donner tous les ſecours dont il auroit beſoin, & pour l'empêcher de ſe mouvoir mal-à-propos; enſorte qu'il y en avoit toujours une qui veilloit la nuit, pendant que l'autre dormoit; & comme c'étoit une néceſſité que je priſſe des précautions très-juſtes, pour conduire ces deux fractures à une heureuſe fin, qui conſiſtoit dans une parfaite réunion des extrêmités des os rompus,

je fis le bandage de la fracture qui étoit au-dessus du coude, à-peu-près comme celui de la saignée, auquel j'ajustai la compresse & les cartons, afin que le coude se trouvât dans une espèce d'étui qui le tînt sujet; ce qui étoit le plus sûr moyen de remplir mon intention.

J'en fis de même à la fracture qui étoit en la partie supérieure de l'autre bras, où je conduisis la bande par-dessus l'épaule, dont je formai le *spica* par plusieurs circonvolutions sur la fracture, afin de l'affermir davantage; à quoi je n'eusse pu réussir autrement, la vivacité de cet enfant l'exposant à de continuels mouvemens, qui sans doute auroient fait échaper les bandes & les cartons de l'endroit où la fracture étoit située, & mis le blessé en danger d'être estropié.

Ces mesures ainsi prises, furent cause que ce petit blessé fut guéri en trois semaines de temps, après lesquels j'ôtai les cartons, & ne laissai sur chaque bras qu'une compresse trempée dans le vin, avec une bande pour la tenir, au lieu de cérat, d'huile & d'oxycrat, dont je m'étois servi dans le commencement & jusqu'à parfaite guérison, tant pour prévenir la douleur & l'inflammation par ces remèdes anodyns, que pour appaiser celle qui y étoit déjà, ne m'étant servi de vin vers la fin, que pour fortifier la partie. Cet enfant n'a pas souffert la moindre incommodité de sa fracture.

Il n'est pas surprenant qu'il ait été guéri en trois semaines, les extrêmités de ces os tendres ayant beaucoup de facilité à se réunir dès que la réduction en est bien faite, & d'autant plus

que les sujets sont jeunes, comme cette Observation le justifie.

OBSERVATION CCCLIII.

Au mois de Mai 1689, un Maçon de cette Ville vint chez moi pour se faire panser d'une contusion en la partie moyenne de l'avant-bras, située sur le rayon, à l'occasion d'une pierre qui lui venoit de tomber dessus. Je trouvai en examinant le bras blessé, que cet os avoit été rompu du coup. Je le pansai sur le champ avec une compresse en double, trempée dans l'eau-de-vie, ainsi que la bande, dont je fis deux tours sur l'endroit de la fracture, après quoi j'appliquai un carton, dont j'enveloppai le bras, avec une autre bande trempée dans le vin, par-dessus, & lui mis son bras en écharpe. Je le pansai dix jours de suite, de la même manière, si ce n'est qu'au lieu d'eau-de-vie je me servis de vin; après quoi il fut guéri sans y faire autre chose.

OBSERVATION CCCLIV.

Au mois de Janvier 1691, un Laboureur de la Paroisse de Tamerville ayant été battu à outrance, se vint faire panser chez M. des Rosiers le père; & comme il lui falloit donner un Rapport de l'état auquel il étoit, j'y fus appelé, où après avoir vu & examiné plusieurs coups qu'il avoit, nous en trouvâmes entr'autres un en la partie moyenne de l'avant-bras, du côté gauche, accompagné d'une contusion qui occupoit une partie du *cubitus* : & comme

comme cette contusion avoit formé une tension considérable aux muscles & aux tégumens, & que cette tension d'un côté, & le *radius* de l'autre, avoient tenu cet os en état, l'on ne s'étoit point apperçu dans le pansement précédent qu'il y avoit fracture, quoique le blessé se fût plaint plusieurs fois d'avoir entendu un craquement en cet endroit de son bras, quand il le vouloit mouvoir ; ce qui me fit examiner la chose de plus près, & avec plus d'attention que n'avoit fait M. des Rosiers, qui ne pouvoit croire qu'un bras rompu se pût soutenir de la sorte. Je trouvai néanmoins la fracture, dont il fut convaincu lui-même en prenant les deux extrêmités de cet avant-bras comme moi, où pour lors il apperçut fort bien la fracture, & encore mieux en mettant son doigt dessus, pendant que j'en faisois mouvoir les extrêmités ; ce qui pouvoit aussi se déclarer mieux qu'auparavant, par le relâchement qu'avoient souffert ces parties, auxquelles l'inflammation avoit causé dans le commencement une tension considérable. Nous le pansâmes comme j'avois fait le précédent, avec une compresse trempée dans l'eau-de-vie, aussi bien que la premiere bande, avec laquelle nous fîmes deux tours sur l'endroit de la fracture, un carton sous l'os du coude, avec une seconde bande trempée dans le vin, & son bras en écharpe. Il ne fut pansé que deux fois de la sorte en vingt jours, après lesquels la réunion fut faite, mais comme il sentoit encore de la douleur à son bras, ou du moins qu'il s'en plaignoit, on lui mit une compresse trempée dans le vin pendant quelques jours, faisant plus le malade qu'il ne l'étoit effectivement (à cause qu'il étoit mieux payé

de ses journées, sans rien faire, qu'il ne l'auroit été en travaillant) mais comme il étoit son juge en cette occasion, nous ne pûmes aller au contraire.

RÉFLEXION.

LES raisons que j'allégue, dans cette Observation, justifient parfaitement ce que j'ai dit en parlant des Fractures en général, que quand il n'y a qu'un des deux os de l'avant-bras ou de la jambe qui soit fracturé, un Chirurgien, quoiqu'expérimenté, peut s'y méprendre, non-seulement quand c'est le moindre ou le plus petit, mais même quand c'est le plus gros, qui sembleroit cependant ne pouvoir souffrir de fracture qui ne fût d'abord connue.

Ce raisonnement, tout juste qu'il paroît, n'est pas sans difficulté; & comme toute difficulté exige une explication, je dirai pour lever celle qui se rencontre à cet égard, qu'une fracture du gros os de la jambe ou de l'os du coude, n'échappe à la connoissance du Chirurgien, que lorsqu'il est appellé dans le temps que l'inflammation s'est emparée des parties, & qu'elle y a causé une tension capable de retenir les extrêmités de l'os à leur place, à quoi sert aussi beaucoup le péroné à la jambe, & le rayon au bras : outre qu'il faut pour cela que la fracture soit transversale; car si elle étoit oblique, quelque soutien qu'elle pût avoir à l'occasion de l'autre os, il ne paroît pas possible qu'avec ce secours, & quelque inflammation que les parties musculeuses & membraneuses souffrissent, leur tension fût capable de retenir les extrêmités de l'os en leur place, particulièrement de celui de la jambe; parce que dès que le

blessé qui auroit cet os rompu, viendroit à se lever, & la masse de tout son corps à s'appesantir sur cet os rompu obliquement, il seroit impossible que le petit os, ni les autres parties tendues, ne laissassent aller les extrémités de l'os fracturé en-haut & en-bas, lesquelles perceroient tout ce qui s'opposeroit à leur passage.

Ensorte que si un Chirurgien qui a quelque expérience, ne s'apperçoit pas d'abord qu'un blessé qui vient à lui, a un des os du bras ou de la jambe rompu lequel des deux que ce soit, c'est que cet os est rompu transversalement, & que l'inflammation s'est emparée des parties qui l'environnent, qui tiennent cet os dans son état ordinaire; ce qui n'arriveroit pas si ce même Chirurgien l'avoit vu dès le moment que la fracture auroit été faite, ou quelques jours après, parce que d'abord l'inflammation n'auroit pas encore paru, & que plusieurs jours après elle se seroit en partie dissipée, & par ce moyen les parties auroient repris leur mollesse & leur flexibilité, comme il est arrivé à ces deux blessés; & c'est la raison qui me fit connoître ces deux fractures, dès que je les examinai, qui me seroient sans doute échappées, si je les avois vues dans un autre temps.

Observation CCCLV.

Au mois de Juillet 1686, on me pria d'aller voir un particulier, auquel je trouvai l'avant-bras droit rompu en sa partie moyenne & supérieure. Je cassai deux œufs dans une écuelle, que je battis avec de l'huile d'olive, dans lesquels je trempai une compresse, que j'appliquai au lieu d'emplâtre sur l'endroit frac-

turé sur lequel je fis trois tours d'une bande large de trois travers de doigt, & d'une longueur convenable, que je conduisis de-bas-en-haut, avec la même précaution des tours égaux, mousses, doloires & rampans, & avec une seconde bande, de laquelle je fis deux tours sur la fracture, & que je conduisis par une route différente de l'autre, de-haut-en bas, & puis de bas en haut, en repassant sur la fracture pour aller finir avec la précédente, comme l'on fait à la fracture de la jambe, & dans la même intention. Je mis deux cartons pour envelopper ce bras, & tenir lieu d'atelles, puis une troisième bande, de laquelle je fis le premier tour sur le milieu des cartons, & je la conduisis d'un sens opposé à la précédente, de-haut-en bas, jusques vers le coude, & puis de bas en-haut, pour la faire finir avec les deux premières qu'elle tenoit assujetties par l'extrêmité de son dernier tour; après quoi je lui mis son bras en écharpe. Je le pansai trois fois de la sorte avec les œufs battus, & les bandes trempées dans l'oxycrat; après quoi je trouvai la réunion parfaite en vingt-deux jours, sur laquelle néanmoins je mis cette dernière fois une compresse, & par-dessus la bande la plus longue, trempée dans le vin; mais sans cartons, ni autre chose, dans la seule intention de fortifier le bras à l'endroit de cette fracture.

Observation CCCLVI.

Au mois de Juin 1705, la fille d'un Maréchal de cette Ville, ayant fait une violente chûte, l'avant-bras sous elle, vint promptement chez moi, chercher quelque remède à la

grande douleur qu'elle y souffroit. Je vis au premier coup d'œil la figure de son bras considérablement changée un peu au-dessus du poignet ; ce qui me fit juger qu'il y avoit fracture, dont j'achevai de m'assûrer, en touchant la partie. Je préparai aussi-tôt l'appareil ; & comme la seconde Compagnie des Mousquetaires étoit pour lors en quartier à Valognes, Monsieur Puzos, Chirurgien du Roi dans cette Compagnie, s'y trouva, de même que ses deux Garçons & moi ; alors ayant fait tout ce qui convenoit pour le pansement, & préparé l'appareil, je fis tout ce que je pus pour engager Monsieur Puzos à panser le bras de cette fille, offre qu'il ne voulut point accepter ; c'est pourquoi je me mis en devoir de le faire. Pour cet effet, je r'agençai les extrêmités des os avec le plat de mes mains, pendant que mes deux Garçons faisoient l'extension & la contre-extension : je fis l'embrocation d'huile rosat, & j'appliquai l'emplâtre contre les fractures, la compresse, & les bandes trempées dans le vin, & appliquées comme je l'ai dit dans l'Observation précédente, avec les cartons ; & le bras en écharpe, également soutenu depuis le coude jusqu'à l'extrêmité de la main, dans laquelle je mis une petite pelotte de linge, & que je lui fis fermer après, en observant que le pouce fût toujours en-haut.

Les choses en cet état furent apparemment du goût de cet excellent Chirurgien, puisqu'il me fit l'honneur d'ordonner à ses garçons de retenir comme j'avois fait, afin de m'imiter ; cependant je n'avois fait, que suivre l'ancienne manière de notre célébre Maître, M. *Petit*, que j'ai toujours ponctuellement observée, soit à la jam-

be, ou en telle autre partie du corps que ce ſoit.

RÉFLEXION.

QUOIQUE ce ſoit un accident très-fâcheux qu'une fracture à un bras, elle l'eſt infiniment moins que celle de la jambe; parce que la première, ſans retenir le bleſſé au lit, lui permet de vaquer à quelques-unes de ſes affaires; au-lieu que celle de la jambe le tient pendant près de ſix ſemaines, & quelquefois plus, dans la ſituation gênante d'être toujours couché ſur le dos, ſans pouvoir ſe remuer de côté ni d'autre, & que ſi le bleſſé ſe licencie tant-ſoit-peu ſur cet article, loin d'obtenir une parfaite réunion de ſa fracture, il a le déſagrément de ſe voir une jambe défigurée pendant tout le cours de ſa vie, & d'être quelquefois réduit à une fâcheuſe claudication, qui eſt toujours plutôt imputée à l'impéritie du Chirurgien, qu'à l'indocilité & à l'impatience du bleſſé; quoiqu'il n'ait rien oublié de ſa part pour réuſſir dans le traitement de la fracture, & que toute la faute procède de la négligence du bleſſé à ſuivre les conſeils de celui qui le traite. Ces mêmes raiſons doivent engager ceux qui ont les os du bras fracturés, à ſe conſerver avec la même attention, & à tenir leur bras bien ſuſpendu en écharpe pendant le jour & la nuit, ſur un carreau, & la jambe dans une ſituation droite ſur le lit, enſorte que le pied ſoit un peu élévé, & que le gros orteil réponde à la rotule; ce qui fait dire que l'écharpe de la jambe eſt le lit, & qu'elle doit toujours être ſituée en ligne droite, parce que ce ſeroit la figure la plus ſupportable, & la

moins incommode, ſuppoſé qu'elle vînt à perdre ſon mouvement pendant la cure, & qu'elle reſtât dans la ſituation en laquelle on la mettoit, qui ſeroit infiniment plus commode que ſi elle étoit courbée ou pliée au-lieu que le bras ſeroit très à charge s'il reſtoit droit, & qu'il pourroit rendre quelque ſervice au bleſſé, étant plié : préceptes qui, quoique fort ſimples, ne peuvent être trop répétés, auſſi-bien que de ſituer le poing à demi fermé, & le pouce en haut, parce que dans cette ſituation, le Chirurgien eſt aſſûré que les os & les muſcles ſont dans leur repos, ſans qu'aucune partie ſouffre de diſtorſion, ni de dérangement ; ce qu'il doit exécuter avec un peu de préſence d'eſprit, qui eſt l'unique moyen de ne rien omettre dans les panſemens.

OBSERVATION CCCLVII.

AU mois de Septembre 1684, l'on me vint chercher en diligence pour voir le fils d'un Fondeur de cette Ville, que je trouvai à l'endroit où il venoit de tomber du haut d'un Poirier, de plus de trente-cinq pieds de hauteur ; dans cette chûte, il s'étoit rompu les deux bras, l'un aſſez près du poignet, & l'autre en la partie moyenne de l'avant bras. Je ne panſai ces deux fractures qu'avec de l'eau-de-vie, pour mouiller les deux compreſſes, dont une étoit au lieu & place d'emplâtre, & les bandes dans le vin, ſans m'être ſervi d'aucun autre onguent, huile, ni emplâtre, juſques à parfaite guériſon, qui fut ſi prompte, qu'il portoit ſes mains à ſa tête, & ôtoit ſon chapeau ; trois ſemaines, ou plutôt vingt jours après ſa bleſ-

ſure, ſans avoir rien changé à ce premier panſement, que je ne réïtérai que trois fois avec l'eau-de-vie & le vin, comme je le dis.

RÉFLEXION.

SI l'avant-bras fracturé eſt un mal conſidérable, la fracture des deux eſt encore plus fâcheuſe, à cauſe que le bleſſé eſt réduit à ne ſe pouvoir aider en aucune façon.

Je me ſervis de l'eau-de-vie pour tremper les compreſſes, au lieu d'emplâtre, & de vin pour les bandes, à cauſe de la violente contuſion que ces parties avoient ſoufferte, ſans pourtant que les extrêmités de tant d'os rompus euſſent fait de plaie à l'un ni à l'autre avant-bras; ce qui en rendit la cure plus prompte & plus facile. L'eau de-vie procura la tranſpiration des humeurs qui s'étoient extravaſées, enſorte que ces avant-bras, que j'avois trouvés tuméfiés d'abord, ne l'étoient plus au ſecond panſement; & le vin contribua beaucoup à rappeler la force à ces parties rompues.

OBSERVATION CCCLVIII.

AU mois de Novembre 1703, un particulier vint chez moi ſe faire panſer d'une fracture qu'il venoit de ſe faire (en donnant un coup de poing) à la ſeconde phalange du doigt indice, que je panſai avec une petite emplâtre de diapalme, une compreſſe, un carton, & une bande; le tout proportionné à la partie qui ſouffroit cette fracture. Je ne levai cet appareil que trois ſemaines enſuite de ce premier panſement, que je trouvai la réunion de

cette phalange faite. Je remis un second appareil, que je laissai encore autant, après quoi le blessé fut guéri sans qu'il y parût.

RÉFLEXION.

Je suis persuadé qu'il n'eût pas été nécessaire de laisser ce doigt si long-temps bandé, pour assûrer la réunion de cette phalange; mais comme cette fracture est si rare, que c'est l'unique que j'aie vue, & que ce bandage ne causoit aucune incommodité au blessé, je donnai le temps au calus de se bien fortifier, & je me mis par ce moyen hors de crainte d'une récidive qui auroit pu arriver en donnant, au blessé la liberté de se servir trop tôt de sa main à quelque fort ouvrage : au reste, si cette précaution fut inutile, elle ne causa aucun dommage.

OBSERVATION CCCLIX.

Au mois de Mai 1724, un Cordonnier de cette Ville, tenant une assez grosse pierre dans sa main, pour la jeter à un autre, reçut un coup de pierre de cet autre, si violent que la seconde phalange du doigt du milieu, qui se trouva entre ces deux pierres, en fut rompue. Il vint à l'instant à ma boutique, qui n'étoit pas éloignée, & où je me trouvai. Je le pansai de la même manière que j'ai fait le précédent; à la différence que ce Cordonnier ayant souffert un violent coup, il s'étoit sur le champ ensuivi une contusion très-considérable; ce qui m'obligea de le panser de trois en quatre jours, & toujours avec l'eau-de-vie, parce qu'à me-

ſure que la contuſion ſe diſſipoit, le petit bandage ſe relâchoit; ce qui auroit pu cauſer du dérangement à cette phalange : cela m'obligeoit à ſerrer un peu plus ce petit bandage, afin d'entretenir les extrémités de cet os dans leur niveau, comme il arriva, mais avec encore plus de temps qu'à ce précédent bleſſé, la cauſe en étant plus fâcheuſe.

Si je n'avois pas panſé ces deux fractures, je n'aurois pas cru que ces os étant ſi petits, & de l'extrême dureté qu'ils ſont, euſſent été capables de ſe rompre, ou qu'étant rompus, ils n'euſſent pu ſe réunir; ne doutant pas néanmoins qu'ils ne puſſent fort bien être caſſés & briſés, mais penſant que ce cas arrivé, ils étoient incapables de réunion. Ces deux Obſervations m'aſſûrèrent du contraire, & levérent ma difficulté.

OBSERVATION CCCLX.

Au mois de Mars 1697, & au mois de Novembre 1711, j'accouchai deux femmes, d'enfans qui préſentoient les bras depuis un ſi long-temps, qu'outre qu'ils étoient très-gonflés, ils étoient ſortis juſques aux épaules. J'eus le malheur, en attirant les pieds, que je tenois dans ma main, que les bras rentrant pour ſe placer au fond de la matrice, en ſuivant le mouvement du corps, chacun eut un bras rompu. A cet accident près, ces enfans étoient forts & vigoureux. Je pris un petit linge en double, avec deux petites bandes trempées dans le vin; j'appliquai cette petite compreſſe, & je fis deux tours ſur l'endroit de la fracture, & achevai d'employer cette bande au-deſſus & au-deſſous. Je mis deux petits cartons, garnis de petites com-

preſſes ſur cette bande, & puis une ſeconde bande pour tenir ces cartons en état. Je les panſai une ſeconde fois, cinq ou ſix jours après, & douze jours enſuite je trouvai ces enfans guéris, ayant mis ſur l'endroit de la fracture une compreſſe trempée dans le vin, avec une bande. Ils n'en ont jamais ſouffert la moindre incommodité. Comme c'eſt une neceſſité d'etendre leurs bras le long d'eux, & que c'eſt une ſituation des meilleures que l'on puiſſe ſouhaiter en cas pareil, il n'eſt pas beſoin de ſe donner d'autre peine que d'appliquer ce petit appareil.

J'en ai panſé pluſieurs d'un ſemblable accident, comme auſſi de jambes & de cuiſſes fracturées, qui tous ont été fort bien guéris.

Je rapporte ces Obſervations, non-ſeulement pour ſoutenir que plus les enfans ſont jeunes, plus les fractures qui leur arrivent ſont faciles à ſe réunir; mais auſſi pour qu'une Sage-femme ou un Chirurgien ne ſe déconcerte pas, quand il lui arrivera un pareil malheur, que je peux aſſurer ne m'être arrivé ni par empreſſement, ni manque d'attention, mais pour ne l'avoir pu éviter quelques précautions que j'euſſe priſes. En effet ces fractures n'ont eu d'autre ſuite que de me donner la peine de faire à ces enfans deux petits panſemens, & tout autre en ſera quitte pour en faire autant.

Observation CCCLXI.

Au mois de Septembre 1702, on me pria d'aller voir un Gentilhomme, qui venoit de tomber ſi rudement ſur le pavé, qu'il étoit reſté ſur la place, d'où on avoit été obligé de le porter

chez lui. J'examinai ſa cuiſſe du côté droit, que je trouvai fracturée en ſa partie moyenne & ſupérieure, aſſez proche du grand trochanter. Je fis ſon lit, & le couchai, & après que j'eus préparé l'appareil, je me diſpoſai à faire auſſitôt le panſement, qui eſt peu différent de celui de la jambe. Il me fut d'autant plus aiſé de m'aſſûrer de la qualité de la fracture, que le lieu où elle étoit ſituée eſt celui où l'os eſt plus apparent, & par conſéquent celui où l'on peut mieux connoître de quelle manière l'os eſt rompu, & ſi la réduction de ſes extrêmités eſt en ligne directe; non pas en coulant le doigt par-deſſus, comme à la jambe, pour s'aſſûrer s'il n'y a point d'inégalité, parce que tout cet os eſt recouvert d'une extrêmité à l'autre de gros muſcles, qui empêchent le Chirurgien de ſe ſervir de ce moyen; mais bien en le ſerrant entre ſes deux mains, dans le temps de l'extenſion & contre-extenſion, qui ſe fait par trois ſerviteurs, deſquels il y en a un en-haut & à côté du bleſſé, qui tient une eſpèce de longuette, pliée en quatre doubles larges de quatre travers de doigt & de longueur à faire le tour de la cuiſſe, à laquelle on fait un nœud à pluſieurs tours, paſſé à côté du *ſcrotum* & du périnée, qui ſe termine vers la crête de l'os des iles, que l'on met dans la main de ce ſerviteur, afin de tirer en haut, en ſe renverſant le dos vers le corps du bleſſé, pendant que le ſecond tient la cuiſſe au-deſſus du genou, & que le troiſième tient le pied, de même ou à peu près, comme à la fracture de la jambe.

Ces trois ſerviteurs ainſi diſpoſés, tirerent doucement d'abord, mais plus fortement dans

la ſuite, & juſqu'à ce que je puſſe m'aſſûrer, en ſerrant la cuiſſe avec le plat de mes deux mains à l'endroit de la fracture, de la parfaite réunion de l'os; ce qui me fut confirmé lorſque je trouvai que les extrêmités ne faiſoient plus d'éminence, & qu'en confrontant la jambe ſaine avec la malade, elles ſe trouverent d'une égale longueur; après quoi je fis une embrocation d'huile roſat ſur la partie, & appliquai un emplâtre contre les fractures, avec les compreſſes & les bandes trempées dans le vin, obſervant les mêmes régles qu'à la fracture de la jambe. Je fis trois tours de la première bande ſur la fracture, que je conduiſis enſuite par trois autres tours, au-deſſus deſquels je fis ſeulement le mouſſe & le doloire, dans le peu d'eſpace qui s'y trouvoit, tant la fracture étoit proche de la tête de l'os; & pour la même raiſon je fis deux tours de la ſeconde bande, que je conduiſis de haut en bas, & puis de-bas en-haut, en paſſant par-deſſus la fracture, pour aller finir avec la précédente. J'appliquai ſept attelles, larges d'un grand pouce, & garnies de leurs compreſſes, & enſuite la troiſième bande, dont le premier tour que je fis, pour engager les attelles, fut par le milieu, que je conduiſis de-haut en-bas, & puis de-bas en-haut, en paſſant par-deſſus la fracture, & enſuite autour des hanches; je la fis revenir par-deſſus, & autour de la cuiſſe, par trois fois, pour former une eſpèce de *ſpica* ſur l'endroit de la fracture, afin qu'en multipliant ainſi le bandage, elle ſe trouvât d'autant mieux affermie.

Bien entendu que je fis lâcher le lacq qui étoit à la cuiſſe, pour ſervir à faire la contre-extenſion, avant que d'avoir fait les circon-

volutions de cette troisième bande autour du corps de ce blessé ; ce qui est très-nécessaire pour tenir tout le bandage en état, sans quoi il seroit en danger de glisser de dessus l'endroit de la fracture, à cause que la grosseur de la cuisse diminue toujours en s'avançant vers le genou.

Le bandage étant fait, je posai la cuisse & la jambe sur une espèce de petit sac fait exprès, de longueur & largeur convenables, rempli de plume & couvert d'un petit drap, sur lequel il y avoit cinq bandelettes pour servir de lacqs, & les fanons par-dessus ; le tout accommodé de manière que toute l'extrêmité inférieure fût dans une douce élévation d'un bout à l'autre, ensorte que le pied fut plus haut de cinq à six pouces que la hanche ; il faut que les fanons soient assez longs pour aller depuis le haut de la cuisse jusqu'au pied, qu'ils doivent même déborder de quelques pouces ; il faut aussi que le fanon du dehors soit de plus d'un demi-pied plus long que celui du dedans, qui ne peut être porté plus haut que le périnée, au lieu que l'autre n'a pour borne que la volonté du Chirurgien. La cuisse & la jambe étant étendues de la sorte sur les fanons, j'y joignis la jambe saine, tant pour m'assûrer de la parfaite réduction par son égalité, que de sa droiture par le rapport que je trouvai entre le gros doigt du pied, le genou & l'extrêmité de l'os des iles, qui sont les preuves les plus assûrées que la réduction est bien faite.

Je mis la compresse appellée longuette, qui s'étendoit depuis le haut de la cuisse jusqu'au pied, après quoi les garçons tenoient le pied en état, sans qu'il pût vaciller de côté ni d'autre,

de même que celui qui avoit sa main sur la cuisse ; car dès que la cuisse & la jambe sont posées sur les fanons, il ne faut pas cesser pour cela de tenir le pied de la manière que je l'ai dit à la fracture de la jambe, pendant que l'autre appuye de sa main sur la cuisse, au-dessus de la fracture. Ces serviteurs, dis-je, serrèrent avec leurs deux mains ces fanons, en haut & en bas, de la manière que je leur ordonnai, pendant que j'accommodai six compresses de grosseurs différentes, & proportionnées à l'endroit où les fanons devoient être serrés, au moyen des cinq lacqs, dont j'en nouai trois sur la cuisse, & deux à la jambe, avec l'étrier, qui doit être d'une bande large, ou compresse pliée en quatre doubles, & assez longue pour aller s'attacher au haut de la cuisse, ou une semelle avec des bandes d'une longueur proportionnée, afin de tenir le pied en état de ne pouvoir vaciller de côté ni d'autre, sans que le talon souffre, ni aucun endroit de toute la partie; auquel cas il y faudroit remédier incessamment, dans la crainte que cette douleur légere dans son commencement, ne devienne insupportable en peu de temps; ce qui cause bientôt de l'inflammation, qui est suivie d'une fluxion, &c.

Je levai ce premier appareil le dixième jour. Comme je ne trouvai rien que de bien, je ne fis autre chose que de rappliquer l'appareil comme la première fois, après avoir examiné l'endroit de la fracture & toute la cuisse, qui n'étoit que très-peu enflée, & la longueur des deux jambes, dont les pieds se trouvoient en ligne directe. Je réitérai ce pansement quatre fois, entre chacun desquels j'observai un pareil

intervalle de temps; après quoi j'ôtai les fanons, & continuai les attelles dans le cinquième pansement : au sixième, je ne mis que l'emplâtre avec une seule compresse, & une longue bande, toujours trempée dans le vin; après cela la fracture se trouva parfaitement réunie.

RÉFLEXION.

COMME je dis en plusieurs endroits de ce Traité des Fractures, que je fis ou que j'accommodai le lit du blessé, c'est que j'imite en cela la louable coûtume de M. Petit, de l'Hôtel-Dieu, qui ne pansoit en premier appareil aucun blessé d'os fracturés, que sa charité ne le portât à faire lui-même le lit sur lequel le blessé devoit se coucher, quelque quantité de gens adroits qu'il y eût dans cet Hôpital, ne s'en rapportant qu'à lui-même, pour le soulagement de ces pauvres malheureux. Cette précaution est encore beaucoup plus nécessaire à un Chirurgien qui a ces pansemens à faire à la Campagne ou dans une petite Ville, où l'on manque de personnes intelligentes, & capables d'aider dans ces cas extraordinaires, où il est d'une grande utilité, pour parvenir à la guérison d'une jambe ou d'une cuisse fracturée, qu'elle soit bien soutenue pendant tout le temps d'un pansement à l'autre; sans quoi il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, que la jambe ou la cuisse en particulier, ou le blessé en général ne souffre beaucoup.

Il ne faut pas s'imaginer que les gros & longs muscles, dont l'os de la cuisse est recouvert, laissent la liberté au Chirurgien de connoître au toucher si les extrêmités de l'os sont à leur niveau,

niveau, comme il le connoît à la fracture du *tibia*, quand il est appelé avant que la jambe soit tuméfiée. C'est une chose tout-à-fait différente, & qui n'est possible que par le dérangement d'une portion considérable de ce gros os, que l'on réduit, comme je l'ai dit, en tenant, tirant & poussant cet os, soit en l'empoignant, ou bien le prenant avec le plat des mains appliquées de côté & d'autre, pendant que les serviteurs entendus font l'extension & la contre-extension. Je dis serviteurs entendus, puisque rien n'est d'un plus grand secours que d'en avoir de tels pour travailler avec quelque espérance de succès, & l'on n'est sûr de ce succès, que lorsqu'en approchant la jambe saine de la malade, les pieds se trouvent d'une égale longueur: précaution que l'on ne doit jamais négliger de prendre dans tous les pansemens, parce qu'il seroit facile pour lors d'y apporter du remède, supposé que le pied du côté de la fracture se trouvât plus court que celui de l'autre côté; il faut que le gros doigt du pied, le genou & la hanche se trouvent en ligne directe, & se répondent parfaitement dans cette direction, ainsi que je l'ai fait observer à la jambe, n'étant pas possible, quand ces remarques se trouvent, que la réduction de l'os ne soit bien faite.

C'est ce défaut d'attention qui fait que les blessés restent souvent boiteux, ce qu'on ne verroit que très-rarement, si les Chirurgiens étoient exacts observateurs de ces deux préceptes, comme je le ferai voir dans la suite.

Quoique l'intention dans le pansement de la cuisse rompue, soit la même que dans celui de la jambe, je ne puis cependant me dispenser d'en parler en particulier, tant à cause de la

différence de quelques-unes des bandes, que de la manière de les appliquer ; l'os étant plus gros & plus long que ceux de la jambe, les bandes doivent être d'un bon doigt plus larges & plus longues à proportion, à moins que la fracture ne soit à l'endroit de la cuisse, où étoit celle-ci : la troisième bande doit avoir quatre à cinq aunes ou davantage, suivant la grosseur du blessé ; parce qu'il faut qu'elle fasse plusieurs circonvolutions autour de son corps, & qu'à toutes ces circonvolutions, elle revienne en passant par dessous la cuisse, embrasser la fracture en forme de *spica*, pour fortifier le bandage par ces contours réitérés, & l'assûrer de manière qu'il ne puisse glisser ; ce qui ne manqueroit pas d'arriver sans cette précaution, quelque autre attention que l'on pût avoir, après son application pour le maintenir, à cause de la grosseur de la cuisse, qui va toujours en diminuant.

Je commençai le pansement de cette fracture par faire raser le poil dont la cuisse & la jambe étoient beaucoup chargées ; ce que l'on doit toujours observer, parce que ces poils s'attachent à l'emplâtre, & causent de la douleur quand on vient à l'enlever dans le second pansement, & cette douleur est d'autant plus sensible, qu'il sont plus longs & en plus grande quantité, comme ils se trouvent en plusieurs sujets ; après quoi je fis une embrocation sur toute la cuisse, & j'appliquai l'emplâtre contre les fractures, comme le plus propre par rapport aux drogues dessicatives dont il est composé, ainsi que le gros vin, dans lequel je trempai les compresses & les bandes, pour remplir également mon intention de réunir l'os ; ce

qui se fait plus lentement en cette partie qu'à la jambe par la différence qu'il y a de la grosseur de l'os d'une partie à l'autre, & que plus un os est gros, & plus la réunion en est difficile; ce qui m'empêcha de lui faire essayer de lever sa jambe qu'après ces quatre premiers pansemens, craignant que la pesanteur du fardeau ne fît plier l'os à l'endroit de la fracture, à cause de la nouveauté du calus, supposé même qu'il ne se fût pas rompu par son peu de consistance.

Je continuai le pansement avec les attelles encore dix autres jours après que j'eus ôté les fanons, & dix autres jours avec l'emplâtre, les compresses & les bandes, ce qui fait le nombre de soixante jours, quoique je fusse persuadé que ce blessé étoit parfaitement guéri, ayant eu soin pendant que les fanons y étoient, que celui du dedans ait été toujours si bien garni qu'il n'ait pu blesser le périnée pas son extrêmité, comme il arrive souvent par le défaut d'attention, & ayant observé d'attacher une corde au-haut du lit, ou au plancher, afin que le blessé se soulageât dans ses besoins.

Comme cette fracture ne fut suivie d'aucun fâcheux accident, je ne la pansai que de dix en dix jours; & j'aurois même différé davantage à le faire, si l'appareil eût été en état de le soutenir, quelque nécessité qu'auroit eu ce blessé d'avoir son lit un peu mieux fait qu'il n'étoit; car quoi qu'en disent les renoüeurs, il est absolument nécessaire de faire de temps en temps le lit d'un tel blessé, afin de l'ôter de l'ordure dans laquelle un si long séjour le plonge, quelque propre qu'il puisse être de lui-même, & quelque attention que l'on ait à entretenir cette propreté.

Comme l'os étoit rompu de travers, il fut plus aisé à se réunir & à se conserver réuni, après que la réduction en fut faite, que s'il l'avoit été obliquement ; ce qui est la figure la plus difficile par la facilité qu'ont les extrémités de l'os à chevaucher ; mais encore plus au lieu où celui-ci étoit rompu, qu'à l'endroit où étoit la fracture du blessé, qui fait le sujet de l'Observation suivante, auquel cette fracture étoit moins difficile à retenir.

OBSERVATION CCCLXII.

Au mois de Juillet, on m'envoya prier de voir un Bucheron qui avoit été pris sous un arbre qu'il venoit de couper. Je le trouvai étendu sur l'herbe, à cause que sa cuisse droite avoit été écrasée sous cet arbre, d'où l'on venoit de le retirer à force d'hommes & de leviers.

J'accommodai son lit, & le fis apporter dessus ; après quoi je le pansai de la même manière que le précédent blessé, à la différence que la cuisse étant rompue en sa partie inférieure, je n'eus pas besoin de bandes si longues, & particulièrement la dernière, parce qu'il n'étoit pas nécessaire pour maintenir le bandage sur la fracture, de faire aucune circonvolution autour du corps ; c'étoit assez de faire finir les bandes en la partie supérieure de la cuisse.

L'âge avancé de cet homme, & la violente contusion qu'avoit souffert la partie sur laquelle ce gros arbre étoit tombé, m'y fit donner tous mes soins pour prévenir un plus grand mal. Un cliquetis se faisoit entendre, lors des mouvemens qu'on étoit obligé de faire à la partie,

en la donnant à tenir à trois garçons, dont l'un, avec une espèce de lacq, que je passai sous la cuisse, tiroit en-haut, le second tenoit la cuisse au-dessus du genou, & le troisième le pied. Au moindre mouvement, ce bruit des os cassés se faisoit entendre, non-seulement à ceux qui tenoient, mais aussi à ceux qui étoient présens, & qui n'étoient pas moins que dix ou douze. Je le saignai deux fois, & ne négligeai rien pour procurer la réunion de ces os le plutôt qu'il me fut possible, ce que je ne pûs toutefois obtenir qu'après plus de deux mois d'un pansement très-exact; & ce pauvre homme ne put reprendre son travail qu'après trois mois. Il ne souffrit depuis ce temps-là aucune incommodité ni douleur à cette cuisse, qui est restée aussi longue qu'elle étoit quand elle fut fracturée, à la différence de son autre cuisse, qui pour avoir souffert la même disgrace, s'est trouvée de trois à quatre doigts plus courte, ayant été pansée par un Rhabilleur.

RÉFLEXION.

QUAND je connus la qualité de cette fracture, & la cause qui l'avoit produite, je doutai que je pusse avoir une issue favorable de ce traitement; & pour juger si mon doute étoit bien ou mal fondé, il n'y a qu'à faire réflexion que l'arbre étoit si gros qu'à peine quatre hommes, avec des leviers, purent en dégager ce blessé. Je lui fis une embrocation, & me servis de l'emplâtre contre les fractures au premier appareil, dans le dessein de substituer l'oxycrat aux compresses trempées dans le vin, si la douleur ou quelqu'autre raison m'y engageoit; mais

comme cette emplâtre tint les parties en état ; & que le vin, dont les compreſſes & les bandages étoient imbibés, pénétroit aſſez pour procurer la tranſpiration des humeurs qui étoient extravaſées, & que le bleſſé ne ſe plaignit d'aucune douleur, je ne touchai à l'appareil que dix jours après & j'en appliquai un ſecond tout ſemblable ; ce que je continuai comme je dis l'avoir fait au précédent bleſſé.

Quoique la cuiſſe ſaine fût plus courte que celle qui étoit rompue, cela n'empêcha pas que je ne les joigniſſe l'une à l'autre, parce que j'eus ſoin que celle qui étoit nouvellement rompue excedât dans la ſuite, de la même longueur qu'elle avoit fait en ce premier panſement, plus que la ſaine, auquel je joignis le ſecond précepte, qui étoit de ſituer cette partie de manière que le gros doigt du pied, le genou & la hanche répondiſſent l'un à l'autre en ligne directe ; le bleſſé m'ayant aſſûré qu'il ne ſouffroit aucune douleur, j'achevai le panſement de la manière que je le dis.

Si cet habile Renoueur avoit agi ſelon ces principes, la cuiſſe de ce pauvre homme ne ſe ſeroit pas trouvée plus courte de quatre doigts que la ſaine, par la réduction imparfaite des extrêmités de l'os, dont il eſt reſté boiteux pour le reſte de ſes jours ; ce qui m'engagea de le gronder vivement, quand je vis que c'étoit pour lui que l'on m'étoit venu chercher, de ce qu'il n'avoit pas pris ſon Rhabilleur, qui en réuſſiſſant autant mal qu'il avoit fait la première fois, l'auroit fait marcher droit après celle-ci, après quoi il auroit eu lieu de dire, qu'à quelque choſe malheur étoit bon ; mais dont il s'excuſa, en me diſant qu'outre celle qui étoit ſi apparente,

il l'avoit laissé un mois sans lever l'appareil, qui pourrit entièrement à sa cuisse, pendant lequel temps il manqua d'être dévoré des poux & des puces, qui lui avoient cavé les cuisses & les jambes en plusieurs endroits, en lui disant, quand il alloit le voir, qu'il falloit se bien garder de toucher à une fracture quand elle étoit bien réduite; ce qui fit qu'il ne le pansa que trois fois sans s'être apperçu, ou du moins s'être voulu appercevoir, même quand ce blessé commença à se lever, du défaut si sensible d'une jambe de quatre travers de doigt plus courte que l'autre; à quoi il auroit pu remèdier, comme je fis à un jeune garçon, que la même négligence avoit aussi rendu boiteux, comme on le verra dans l'Observ. qui est après la suivante.

Observation CCCLXIII.

Au mois de Décembre 1725, un Laboureur de la Paroisse d'Orgland, à deux lieues de cette Ville, faisant charrier un tonneau de cidre, s'assit sur le devant de sa charette, le dos appuyé contre le fond de ce tonneau, & en voulant descendre de cette charette, il tomba de manière que la roue lui passa par-dessus les deux cuisses, dont une en fut quitte pour une contusion très-considérable; mais l'autre moins heureuse fut rompue dans sa partie moyenne, avec une contusion & une échymose des plus grandes. Il fut porté en cet état dans sa maison qui se trouva tout proche, où je fus prié de l'aller panser. Il ne me fut pas difficile de connoître le lieu de la fracture, qui étoit en la partie moyenne, & qui me parut être transversale; ce qui m'o-

bligea de faire peu d'extenſion, de contre-extenſion & d'agencement de l'os, que je trouvai en ligne directe; enſorte que tout dépendoit que la cuiſſe fracturée fût tenue à propos, tant en la partie ſupérieure, au moyen du lacq, avec un nœud à double & à triple tour, & en l'inférieure, de même que le pied; ce qui fut exécuté par des garçons, que je trouvai par bonheur aſſez entendus pour agir ſelon mes intentions. Cette cuiſſe fut panſée & accommodée comme les précédentes. Je l'accommodai dans ſa charette ſur une paillaſſe, & le fis tranſporter chez lui, où il arriva ſans que ſa cuiſſe eût aucunement ſouffert, n'y qu'il y eût aucun dérangement à l'appareil. Je le couchai comme il convenoit, & ne l'allai voir qu'au huitième jour; l'ayant alors trouvé en bon état, je le panſai pour la ſeconde fois, & n'y retournai que dix jours enſuite, qui étoit le vingtième de ſa fracture: il ne me parut aucun reſte, ni de la contuſion, ni de l'échymoſe. Je le panſai pour la troiſième fois; & n'ayant trouvé aucune marque de la fracture, quelque examen que j'en puſſe faire, & le bleſſé jouiſſant d'une auſſi bonne ſanté qu'on pouvoit le ſouhaiter, je dis que je ne retournerois que dans douze ou quatorze jours, à moins que quelque choſe d'extraordinaire ne m'y obligeât; je n'en entendis rien, que ce temps ne fût écoulé. Je retournai enfin le quinzième jour après ce panſement, perſuadé que j'allois au moins ôter les fanons, & peut-être les attelles; mais de quelle ſurpriſe ne fus-je point frappé, quand en arrivant je trouvai un homme en délire, ſa cuiſſe autant libre que l'autre, & paſſée par-deſſus les extrêmités de l'os, pouſſant en-dehors le genou, de la groſſeur de la

tête, le pied très gros & enflammé, avec des douleurs ſans relâche, & cela depuis dix jours, avec une fièvre des plus violentes, & une ſoif qu'il ne pouvoit éteindre. Je ne pus faire dans cette cruelle perplexité, autre choſe que de le laiſſer dans l'état où je le trouvai, puiſqu'il n'y avoit aucun moyen de lui toucher non-plus le pied que le genou, pour faciliter le panſement ; ce qui m'obligea à m'en tenir à plusieurs compreſſes, que j'imbibai de vin, & que j'appliquai comme je pus, en forme de bandage à dix-huit chefs, en lui tenant la cuiſſe & la jambe autant étendues & droites, que la violente maladie dont il étoit attaqué, qui étoit la goutte, le pouvoit permettre ; & cela pendant un grand mois : mais le mal perſévéra pendant près de quatre mois ; ce qui fut un temps trop long pour eſpérer autre choſe qu'une très-mauvaiſe iſſue de la réunion de cet os, laquelle ne s'eſt faite qu'imparfaitement, & ſans que j'aye oſé ſeulement penſer à rétablir ce bleſſé, comme j'ai fait celui qui ſuit ; car pendant toute l'année, il ne ceſſa de ſentir des douleurs plus ou moins fortes de la goutte, qui auroient récidivé juſqu'à l'excès, à la moindre extenſion qu'on eût entrepris de faire, quand même le bleſſé y eût bien voulu conſentir. Cependant il marche & vacque à ſes affaires, comme s'il n'avoit pas eu la cuiſſe rompue, ſi non qu'il a le pied environ un pouce plus court que l'autre ; ce qui le fait un peu boiter, heureux encore d'en être quitte à ce prix-là.

RÉFLEXION.

Il eſt aiſé de condamner ; mais ſouvent il eſt difficile de faire mieux. Au troiſième panſement, je ne pus trouver en aucune façon l'endroit de la fracture, & au quatrième je croyois pouvoir chanter victoire : je fus trompé de la plus étrange manière que je l'aye jamais été. Peut-être que ſi l'on m'eût averti de ce qui ſe paſſoit dès le commencement, alors y ayant fait des viſites plus fréquentes, les choſes n'euſſent point été dans un ſi fâcheux état ; mais après tout, comment pouvoir aſſujettir une partie, telle qu'étoit celle là, tourmentée des plus exceſſives douleurs de la goutte, comme il eſt facile d'en juger par l'extrêmité à laquelle je trouvai ce bleſſé, qui tint contre ces cruelles douleurs juſqu'à la perte de la raiſon, ayant conſervé ſa cuiſſe dans ſon appareil : il eut aſſez de jugement pour comprendre le péril où il alloit s'expoſer ; mais le délire le mit hors d'état d'y faire aucune réflexion. Enfin, je le trouvai en arrivant dans l'état que je rapporte ; ſans prétendre m'excuſer, perſuadé que je ne ſerai condamné que par ceux qui ignoreront la cauſe de cette défectuoſité.

OBSERVATION CCCLXIV.

Au mois d'Octobre 1699, je fus prié par un de mes bons amis de voir un jeune garçon, âgé de ſeize ans, de la Paroiſſe de Tamerville, qui avoit eu une cuiſſe rompue il y avoit huit à neuf ſemaines dont il étoit guéri, mais ne pouvoit marcher, parce que la cuiſſe qui avoit

été rompue, étoit un demi-pied plus courte que la ſaine, pour ſçavoir ſi je ne pouvois pas lui donner la façon d'un ſoulier élevé à la portée de l'autre pied, pour lui faciliter le moyen de marcher s'il étoit poſſible.

J'examinai cette fracture, qui étoit en la partie moyenne de la cuiſſe gauche, où l'os me parut avoir été rompu obliquement, dont les extrêmités croiſoient tellement l'une ſur l'autre, qu'il en réſultoit une eſpèce de coude, qui ſe manifeſtoit par une éminence conſidérable à l'extérieur, & une foſſe en la partie interne.

Comme ce garçon étoit jeune & fort, & que le calus étoit encore nouveau, je pris mon parti ſur le champ, & je formai le deſſein de rétablir cette cuiſſe en ſon premier état, au moyen de l'extenſion & de la contre-extenſion, dont l'eſſai ne pouvoit être d'un grand préjudice au bleſſé. Confirmé dans cette réſolution, par les expériences que j'avois par-devers moi de pluſieurs jambes qui s'étoient rompues pluſieurs mois après leur parfaite guériſon (comme je le rapporte ci-devant) à l'endroit même où elles avoient été rompues, ſans qu'il en fût arrivé aucun inconvénient, & qui même ont été guéries en moitié moins de temps qu'elles ne le ſont étant nouvellement rompues; ce qui fait voir qu'il faut un temps bien long, avant que le cal ait atteint ſa parfaite ſolidité, ce qui me rendit la choſe poſſible dans le raiſonnement; comme il ne reſtoit plus qu'à l'exécuter, je le fis en cette manière.

Après que j'eus fait & accommodé le lit, & préparé un appareil pour cette cuiſſe rompue, je me ſervis à-peu-près des mêmes moyens dont je me ſers pour un premier panſement. Le bleſſé

étant couché sur le dos, je passai un lacq sous la cuisse, noué à trois tours, qu'un de mes garçons (qui étoit fort) tenoit avec sa main, en forme de croc passé par dessous environ l'aîne, ou un peu au dessus, étant renversé, le dos du côté du blessé, pour tenir ferme, en tirant en haut, quand il seroit nécessaire : un autre de mes garçons tenoit le pied & le talon dans sa main gauche, un lacq étoit autour au-dessus du genou, noué avec autant de tours qu'il en falloit pour finir des deux côtés de ce genou par des chefs assez longs, & donner place à un troisième garçon qui étoit par-derrière. J'ordonnai qu'ils commençassent à tirer doucement d'abord & par dégrés, & qu'ils eussent à augmenter jusqu'à ce que je leur dise assez ; ce qu'ils exécuterent parfaitement bien, pendant qu'avec le plat de mes mains je poussois le coude d'un côté que je recevois de l'autre ; ensorte que la chose réussit à souhait, puisque sans que le blessé se plaignît en aucune façon, je redressai cette convexité en rendant la cuisse aussi longue & aussi droite que la saine.

Je me servis de l'emplâtre de diapalme, que je trempai dans le vin avec les compresses & les bandes. Je le pansai deux fois avec les fanons, à huit jours l'une de l'autre, & une fois avec les attelles. Il fut guéri, sur pied, & marchoit sans aucune incommodité un mois après, & étoit aussi droit que s'il n'avoit jamais eu la cuisse rompue.

RÉFLEXION.

VOILA ce qu'on appelle vulgairement rompre la cuisse une seconde fois pour la remettre dans

un meilleur état, qui toutefois ne dépendoit que d'une extenſion, qui ne cauſa pas la moindre douleur à ce jeune homme, pendant ni après l'opération, dont néanmoins bien des gens auroient eu une ſi grande peur, qu'ils auroient mieux aimé reſter boiteux, que de ſe commettre à une telle épreuve, après s'être mal-à-propos livrés à un Renoueur de profeſſion, qui par un uſage acquis de père en fils, comme je l'ai dit, ſans préceptes, règles, ni ſcience, aura réduit la jambe, la cuiſſe ou le bras à un pauvre bleſſé, & l'aura mis dans le triſte état où étoit celui-ci, qui auroit été boiteux le reſte de ſes jours, ſans le ſecours que je lui donnai : l'impéritie de ces Rhabilleurs ne ſeroit pas ſi fréquente, ſi après que la réduction eſt faite, ils s'informoient ſi le bleſſé ne ſouffre point de douleur piquante, qui eſt la première marque d'une bonne réduction ; parce que ſi après la réduction le bleſſé ſouffre quelque douleur ſemblable, cela ne peut arriver qu'à l'occaſion des extrémités de l'os rompu, qui faute d'être bien réduites, picotent & irritent le périoſte, les membranes, & même les muſcles, & par ce ſentiment douloureux ſont capables d'attirer l'inflammation & la fluxion ſur la partie, à moins que l'on n'y remédie par une réduction plus parfaite, enſorte que la jambe rompue ſoit auſſi longue que la ſaine, dont on s'aſſûre en les approchant l'une de l'autre, n'étant pas poſſible qu'une jambe ſoit bien réduite ſi elle eſt plus courte que la ſaine, puiſque c'eſt une marque certaine que les extrêmités des os croiſent l'une ſur l'autre : il faut enfin que le gros doigt du pied, le genou & l'os de la hanche répondent directement l'un à l'autre, lorſqu'on les

examine d'un coup d'œil, aux pieds du lit du blessé.

Ce fut à ces marques que je connus que l'os étoit bien réduit ; aussi le blessé fut-il guéri en moins d'un mois après cette seconde réduction, à laquelle je ne pus parvenir sans l'extension bien ménagée qu'il fallut faire ; ce qui est une preuve qu'une vieille fracture se réunit bien plus aisément, & plus promptement qu'une nouvelle, pour les raisons que j'ai dites ailleurs ; d'où il s'ensuit qu'on ne doit pas laisser un homme boiteux, quand par malheur sa jambe se trouve trop courte par une mauvaise réduction, ni le laisser manchot par celle du bras, puisqu'un Chirurgien expérimenté peut, sans rien risquer, la réduire dans son état naturel ; ce qui peut s'exécuter de la manière dont je me pris au blessé dont il s'agit.

OBSERVATION CCCLXV.

Au mois de Mai 1700, Monsieur le Marquis de Montaigu me vint prier de voir son Valet de chambre, qui s'étoit blessé à un genou, en sautant un fossé, à la chasse ; ensorte qu'à peine l'avoit-on pû rapporter. J'y allai incessamment, & je trouvai qu'il avoit la rotule rompue par le milieu, & séparée en deux parties, dont l'une s'étoit retirée vers la jambe, & l'autre vers la cuisse, à quatre grands travers de doigt de distance. Je fis l'appareil, qui consistoit en une emplâtre contre les fractures, & une compresse trempée dans le gros vin, que j'appliquai sur cette fracture, après que j'en eus rejoint les extrêmités, que j'eus soin de mantenir réduites, au moyen

d'un cuir fort, coupé par le milieu, de la grandeur & figure de cette rotule, dont j'avois pris le modèle ſur celle de l'autre genou, tenue & conſervée en cet état avec une bande auſſi trempée dans le vin, de trois à quatre aunes de longueur pour former une capeline ſur cette partie fracturée, afin de l'affermir davantage, & que le tout contribuât également à accomplir mon intention, qui conſiſtoit à réunir cet os, à laquelle je parvins heureuſement, après cinquante (1) jours d'une réſidence actuelle au lit, pendant lequel temps je ne panſai ce bleſſé que trois fois, parce que comme il ne ſouffroit aucune douleur ni d'autre accident, rien ne m'y engageoit, & que le plus long-temps que l'on peut être, ſans toucher à cette fracture, eſt toujours le mieux. Il fut ſi-bien guéri après ce temps-là, qu'il n'en ſouffrit depuis aucune incommodité.

(1) On ne peut s'empêcher d'être ſurpris que le malade ait été ſi bien guéri en cinquante jours. Ce terme eſt fort court pour une fracture de la rotule, qui, comme on ſçait, ne ſe conſolide jamais parfaitement, & dont les parties rapprochées ne ſont maintenues que par une ſubſtance aſſez analogue au cartilage, & ſurtout par l'épaiſſeur & l'endurciſſement des fibres tendineuſes & ligamenteuſes qui couvrent toute la face antérieure de cet os. En ſuppoſant même qu'il y ait des perſonnes qui puiſſent guérir en auſſi peu de tems, il eſt beaucoup plus prudent de retenir davantage les malades au lit, & de ne leur permettre de marcher dans le commencement qu'avec toute la précaution poſſible.

OBSERVATION CCCLXVI.

Au mois de Septembre 1712, je fus prié d'aller chez un Bourgeois de cette Ville, voir son fils, Pensionnaire à la Hogue, qui s'étoit blessé au genou, sur lequel il ne pouvoit se soutenir. J'examinai la cause de sa douleur, que je trouvai être la rotule rompue & séparée en (1) long, d'environ deux bons travers de doigt, dont les deux parties se retiroient chacune de leur côté vers le jarret. Je me servis des mêmes appareils & des mêmes remèdes qu'au précédent, & il se trouva guéri un peu plutôt, tant à cause de sa grande jeunesse, que par la différence de la fracture, qui n'étant pas à beaucoup près si fâcheuse en long qu'en travers, a été plutôt réunie, sans qu'il lui soit resté aucune incommodité.

---

(1) *Ibidem.*

Cet exemple d'une fracture de la rotule en long, de manière que chacune des parties latérales de cet os se retire vers le jarret, mérite d'autant plus d'attention, qu'il est plus rare. La guérison de cette espèce de fracture doit être beaucoup plus facile que celle qui arrive en travers, parce que les pièces fracturées n'ont rien qui les empêche de rester l'une contre l'autre. Il seroit assez curieux de sçavoir si elle se consolide parfaitement & de la même manière que les fractures qui arrivent aux autres os. Quelques personnes l'assurent, mais tant d'autres ont dit que des fractures de la rotule en travers s'étoient parfaitement soudées, quoique l'expérience ait jusqu'ici montré le contraire sur tous les blessés qui ont éprouvé cet accident, & qui ont été examinés avec soin, que l'on peut, & même que l'on doit raisonnablement en douter.

RÉFLEXION.

AUTANT que les remèdes huileux, gras & onctueux, conviennent à la fracture qui se rencontre en la partie inférieure de la jambe, & près de l'article, tant pour prévenir la douleur, que pour empêcher l'inflammation des parties tendineuses & membraneuses qui s'y rencontrent, ou pour appaiser ces accidens, s'ils s'y trouvent déjà, autant ces remèdes sont contraires & opposés au pansement de la rotule, qui est un os fort sec, & sans moëlle, quoiqu'il soit recouvert de la large aponevrose des muscles extenseurs de la jambe, mais qui est d'un sentiment si peu délicat, que l'on pourroit avec quelque sorte de raison en faire à cet égard une différence d'avec toutes les autres parties nerveuses; ce qui fait que je ne me servis d'aucune embrocation au pansement de ces deux fractures, mais seulement de l'emplâtre contre les fractures, & du gros vin, pour suivre le précepte de Médecine, qui veut que le semblable soit conservé par son semblable, & dont le succès justifie la vérité. Ce qui fait voir qu'il est impossible qu'un même remède puisse guérir toutes les maladies, quoiqu'égales en apparence, mais différentes en effet; puisque les remèdes qui réussissent parfaitement bien à une fracture située en la partie supérieure de la jambe, désespèrent le blessé par les douleurs qu'ils lui causent lorsque l'on s'en sert à l'inférieure, & vers l'article; & que celui qui seroit d'un merveilleux effet en cet endroit de la jambe, seroit pernicieux à la rotule, & peut-être capable d'en empêcher la réunion, la rotule étant

de tous les os du corps celui qui a le plus de diſpoſition à reſter ſéparé, tant par rapport au lieu, qu'à la manière dont il eſt ſitué; ce qui doit engager le Chirurgien à donner toute ſon attention à tenir ces parties réunies le plus près & le mieux qu'il lui eſt poſſible, & à les y maintenir, ſans relever le bandage qu'après huit, dix, ou même vingt jours, & plus s'il étoit poſſible, à moins que quelques accidens imprévus ne l'engagent à le relever plutôt, tant il eſt à appréhender que cette réunion ne demeure imparfaite, & les parties de cet os éloignées l'une de l'autre, comme je l'ai vu arriver aſſez fréquemment à pluſieurs bleſſés, qui ont beaucoup de peine à marcher, à cauſe du défaut d'appui dont la jointure du genou ſe trouve privée, par l'éloignement des deux extrêmités de cet os: difficulté qui eſt encore beaucoup plus grande pour monter & pour deſcendre, puiſque ces perſonnes ne peuvent ſouvent s'empêcher de tomber, quelques meſures qu'elles prennent pour l'éviter.

A la différence des autres os du corps, qui peuvent être fracturés, & leurs extrêmités demeurer écartées les unes des autres, par le défaut du panſement, l'ignorance du Chirurgien, ou l'indocilité du bleſſé; auxquelles extrémités il ne laiſſe pas de ſe faire un calus, au moyen duquel elles ſe rejoignent, enſorte que leur uſage quoique différent de ce qu'il étoit auparavant, ſe retrouve dans la ſuite, au-lieu que celui de la rotule ne ſe peut jamais recouvrer; ce qui fait connoître la néceſſité qu'il y a d'avoir toute l'attention poſſible pour en bien aſſûrer la réunion dans ce premier panſement.

OBSERVATION CCCLXVII.

Au mois de Septembre 1692, on vint me chercher pour aller à l'Hôtellerie du Louvre, panser le Maître de la maison, que je trouvai dans un fauteuil, sans pouvoir marcher qu'avec une extrême peine, à cause de la douleur qu'il souffroit à la jambe droite, à l'occasion d'une chûte qu'il venoit de faire dans sa salle, de sa hauteur seulement. Comme cet accident étoit nouveau, & que la jambe qu'il avoit très-séche n'étoit pas encore gonflée, ni changée de figure, ne trouvant rien vers les malléoles, & nulle contusion, ni échymose en aucun endroit de la jambe, je m'attachai à examiner les os dans leur continuité, auxquels je trouvai, mais après les avoir examinés plus d'une fois, une fracture en la partie moyenne & inférieure du péroné. Je fis mon appareil, & coucher en même temps le blessé, auquel je fis faire une légere (1) extension & contre-extension par deux serviteurs qui tenoient la jambe; l'un empoignant avec ses deux mains au dessous du genou, vers l'endroit de la jarretière; & l'autre dont une de

(1) Il n'étoit pas nécessaire de faire faire l'extension & la contre-extension pour réduire cette fracture à laquelle il ne pouvoit y avoir aucun dérangement suivant la longueur; puisque le péroné seul étoit fracturé, & que les extrémites de cet os sont fortement attachées au tibia. Le soin avec lequel le malade fut pansé, montre qu'en cette occasion l'Auteur se conduisit par routine plutôt que par le raisonnement; car une fracture de cette espèce n'exigeoit pas des attentions aussi minutieuses. Une simple bande auroit suffi pour la contenir.

ſes mains empoignoit le pied, ſçavoir, les quatre doigts par-deſſus, & le talon de l'autre main, pendant que j'agençai l'os en ligne directe, ce que je connus en coulant mon doigt tout le long; après quoi je panſai la fracture avec une emplâtre de diapalme, une compreſſe, & les bandes, de la longueur d'une aune & demie à deux aûnes, trempées dans le vin, de la première deſquelles je fis trois tours ſur l'endroit de l'os fracturé, que je conduiſis enſuite de-bas en-haut, en faiſant avec attention le mouſſe, le doloire, & le rampant, qui ſont les trois tours qui ſuivent les premiers, appellés le ſimple égal; & je finis l'extrêmité de cette première bande au haut de la jambe; après quoi j'appliquai la ſeconde bande un peu plus longue, dont je fis deux tours à l'endroit de la fracture d'un ſens oppoſé à la précédente, que je conduiſis de-haut en-bas vers le pied, où je fis l'étrier, pour enſuite revenir le long de la jambe, paſſer par-deſſus la fracture, & finir au même lieu que la première.

J'appliquai du côté de l'os fracturé trois attelles, faites avec du ſapin mince, garnies de petites compreſſes en quatre doubles, ſur leſquelles j'appliquai une troiſième bande plus longue que la précédente, & toutes trois à quatre petits doigts de largeur, dont je commençai les premières circonvolutions ſur l'endroit de la fracture, d'un ſens contraire à la précédente, que je conduiſis de-haut en-bas, en paſſant par-deſſous le pied, en façon d'étrier, pour après revenir de-bas en-haut, & finir avec les deux autres; j'y mis deux fanons, faits avec de petites gaules de coudre, enfermés dans un peu de paille, le tout bien affermi avec une ligature, & enve-

loppé dans un petit drap plié à la juste grandeur de la jambe, lequel doit régner au-delà du pied, de la longueur de trois à quatre travers de doigt, bien affermis des deux côtés de la jambe, avec trois lacqs, sous lesquels, & sur le devant de la jambe, il y avoit une compresse de linge en quatre doubles, de la largeur de deux pouces, & qui s'étendoit en longueur depuis le dessus du pied jusqu'au genou, appelée longuette, avec une autre compresse, aussi en quatre doubles, large de trois doigts, & de longueur telle qu'en passant sous le pied, & venant à croiser par-dessus, & former une espèce d'étrier, dont cette compresse prend le nom à cette occasion, elle vînt s'attacher par l'extrémité de ces deux chefs, avec deux grosses épingles, au-dessus du dernier lacq qui tenoit les fanons : j'arrêtai l'étrier à l'endroit qui croisoit au-dessus du pied, avec une pareille épingle. Après quoi j'eus soin de mettre cette jambe ainsi pansée, dans une situation convenable, qui fut sur un carreau plein de laine, de manière que le talon fût plus élevé que tout le reste de la jambe, observant que le gros orteil du pied, le genou, & la hanche fussent en ligne directe. Etant de la sorte sur le drap, avec les fanons à côté, dans lequel ils étoient pliés ou engagés, je fis tenir la jambe par ces deux serviteurs, l'un avec une main appuyée au-dessous du genou & vers la jarretière, & l'autre avec une de ses mains empoignant le pied par-dessus & par-dessous, & de l'autre main tenant le talon avec les doigts d'un côté, & le pouce de l'autre, qu'il tiroit un peu à soi, afin de tenir les parties dans une direction toujours égale, pendant que j'approchai les fanons, à l'extrê-

mité desquels j'appliquai quatre compresses de grosseur convenable, pour remplir le vuide qui se trouvoit entre ces fanons & la partie supérieure de la jambe, & vers les malléoles, afin que ces fanons ne pressassent, ni ne blessassent pas la jambe, en portant en son milieu, lorsque les lacqs viendroient à les serrer, comme cette compresse longuette que l'on met sur toute la jambe & spécialement sur la crête du *tibia*, dans le même dessein, ainsi que l'étrier, afin que le pied ne vacille, ni ne tourne d'un côté, ni de l'autre. J'eus une attention particulière à ce que le talon, non plus que tout le reste de la jambe, ne souffrît rien, mettant un archet par-dessus le pied, pour empêcher que le drap, la couverture, ni autre chose n'y pût toucher.

Les choses étant en cet état, j'attachai une corde au haut du lit, ou plûtôt au plancher, pour l'utilité du blessé, afin qu'elle lui servît à se soutenir & se soulever dans ses besoins selon qu'il conviendroit.

Je ne pansai cette fracture que trois fois avec les fanons, la quatrième avec les attelles sans fanons, & la cinquième sans fanons, & à la fin du mois je ne mis plus qu'une compresse trempée dans le vin, avec une bande par-dessus, pour conduire la cure de cette fracture à une heureuse fin, qui fut terminée en trente-cinq jours.

OBSERVATION CCCLXVIII.

Au mois de Novembre 1723, le Greffier de l'Election de cette Ville, en sautant par-dessus un banc, quoique fort bas, son pied se détourna

de manière qu'il reſſentit une ſi violente douleur, qu'il fut obligé de ſe coucher ſur un lit, en attendant que je fuſſe venu, ayant eu le ſoin de m'envoyer chercher à l'inſtant. Comme les tégumens étoient encore dans leur état naturel, ſans être tuméfiés en aucune façon, je reconnus aiſément la fracture du péroné. Je le fis tranſporter à ſon logis, où je le panſai auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, de la manière que je l'ai dit ci-deſſus.

Je fus étonné, au panſement ſuivant, qui fut dix jours après, de voir paroître un Renoueur: je lui fis voir & examiner la fracture & l'endroit où elle étoit ſituée; ce dont il ne put convenir, par un défaut de connoiſſance: néanmoins cela ne me fit pas diſcontinuer les panſemens de dix en dix jours; après quoi je ne me ſervis que d'une compreſſe en quatre doubles, imbibée de vin, de même que d'une ſimple bande, pendant un grand mois, qui fut le temps que cette jambe continua de s'enfler, comme il arrive pour l'ordinaire aux jambes rompues, mais moins aux fractures ſimples, auxquelles il n'y a qu'un os rompu, qu'aux complettes, auxquelles ils le ſont tous les deux.

RÉFLEXION.

Ce Greffier étant un jeune homme qui aimoit la joie, ſe trouva dans une terrible perplexité quand il entendit ce Renoueur, qui paſſoit pour habile, dire & aſſurer qu'il n'y avoit point de fracture à cet os, quoique ce bleſſé eût entendu le bruit d'un craquement tel que celui d'un bâton qu'on auroit rompu, lors du faut qu'il fit, & le détour que ſon pied ſouffrit, de même

que lors de la réduction que j'en fis quand j'arrivai, en le poussant tant soit peu, pendant qu'un de ses amis lui tenoit le pied ; néanmoins toutes ces preuves ne pouvoient pas empêcher son doute, fondé sur ce qu'avoit dit le Renoueur, non pas jusqu'au point de se dispenser du pansement, mais assez pour ne garder que peu & rarement la situation en laquelle je lui mettois la jambe, qu'il transportoit çà & là à son gré, & où son inclination le portoit ; ce qui lui fit assez de préjudice pour laisser une preuve constante & ineffaçable de la fracture de cet os, pour peu qu'on veuille y faire attention.

En voilà autant & plus qu'il n'en faut pour faire voir l'ignorance de ce Bailleul, qui par hasard ne donna sa décision que le dixième jour, que la nature avoit déjà commencé à former le calus ; sans quoi le blessé, par son défaut d'attention à suivre mon conseil, eût eu des marques plus sérieuses de sa maladie, si c'eût été dès le premier pansement que ce Rhabilleur s'y fût trouvé.

Au reste, il ne faut pas toujours condamner les Renoueurs ; il y en a qui réussissent à merveille, & qui s'y entendent parfaitement bien, par le grand usage qu'il ont ; & cela à la honte & au détriment de la Chirurgie, tant il se rencontre peu de Chirurgiens qui s'y entendent.

OBSERVATION CCCLXIX.

Au mois de Juillet 1694, on me vint chercher pour aller voir un Serrurier de cette Ville, que je trouvai sur son lit à cause des grandes douleurs qu'il me disoit souffrir à la

jambe droite, qui, par malheur, s'étoit trouvée prise sous un éboulement de terre & de pierres. J'examinai cette jambe avec beaucoup d'attention, afin de reconnoître le lieu précis où la douleur se faisoit le plus vivement sentir; après quoi j'appuyai la jambe en tant de manières sur ma main, pendant qu'une partie plus ou moins considérable, avec le pied, étoit en l'air, sans être soutenue, que cette façon d'agir me fit connoître à la fin, mais très-difficilement, qu'il y avoit fracture au *tibia* en sa partie moyenne; que cette fracture étant faite transversalement, soutenue d'un côté par le péroné, & par les tégumens, & de l'autre par les muscles, la grande enflure que cette jambe avoit déjà contractée, rendoit cette fracture fort obscure, & difficile à connoître : mais l'ayant connue, je la pansai comme la précédente, à la réserve que celle-ci ayant été pressée sous cette quantité de pierres & de terre, qui avoit causé une espèce de contusion à toute la partie en général, me fit préférer l'eau-de-vie pour tremper la première compresse, & les autres bandes dans le vin, à tout autre remède. Je lui mis quatre attelles seulement, parce que le péroné me servit de deux. Je le pansai quatre fois avec les fanons, deux fois avec les attelles seulement, sans fanons, & une fois sans attelles, à huit jours d'intervalle entre chaque pansement; après quoi je laissai une compresse avec une bande, trempée dans le vin, sur cette jambe, qui enfla pendant un certain temps, comme il arrive ordinairement, mais qui ensuite reprit son premier état sans aucune incommodité.

RÉFLEXION.

IL eſt plus difficile qu'on ne penſe de connoître la fracture ſimple d'un ſeul os de la jambe, non-ſeulement du péroné, mais même du *tibia ;* parce que celui des deux qui reſte entier ſoutient l'autre, de manière qu'il conſerve la partie dans ſa droiture, ſans qu'en y paſſant le doigt l'on y puiſſe preſque remarquer d'inégalité, ni d'éminence ; & les extrémités de l'os fracturé, en ſe frottant, ne font aucun bruit ni crépitation à l'endroit de la fracture ; & comme de cette manière cette fracture n'exige que peu ou point d'extenſion, ni d'arrangement de la part du Chirurgien, parce que l'os rompu conſerve ſa droiture au moyen de celui qui eſt ſain, & des autres parties qui l'environnent, le Chirurgien met ſa main ſous la jambe, au-deſſus & plus haut que l'endroit de la fracture, afin qu'en laiſſant la partie caſſée ſans ſoutien, il puiſſe mettre la fracture en évidence ; ce qui eſt la manière la plus convenable pour s'en aſſurer. Tout cela ne fait que peu de douleur, parce que cet os rompu, en conſervant ſa droiture, ou à-peu-près, ne peut par ſes extrêmités cauſer qu'un léger picotement aux parties voiſines ; & comme c'eſt cette irritation qui cauſe les grandes douleurs que ſouffrent les bleſſés, lorſque les fractures ſont complettes, il n'eſt pas ſurprenant que dans celles-ci elles ſoient aſſez légères.

Dans le traitement de ces fractures incomplettes, je n'entoure point la jambe d'attelles, parce que l'os qui eſt reſté entier en ſert de ſon côté ; ce qui fait que j'en mets une de plus à la fracture du *tibia* qu'à celle du péroné, au panſe-

ment de laquelle je n'emploie que l'emplâtre de diapalme, & le vin dont j'imbibe les compresses & les bandes, parce que la jambe n'ayant que peu ou point souffert dans la légère chûte qui causa la fracture de cet os, c'étoit assez que le vin, qui, en fortifiant la partie, concourut à la génération du calus, comme il arriva en assez peu de temps.

Au contraire celle du *tibia*, qui fut causée par la chute d'une quantité de terre & de pierres, sous le poids accablant desquelles la jambe ne se put trouver sans souffrir une violente compression, qui se reconnoissoit par la contusion & l'enflûre considérable que l'on y remarquoit, qui rendoit la fracture de cet os difficile à connoître, & que je ne pus découvrir qu'en prenant cette jambe avec mes deux mains, dont l'une tenoit sa partie supérieure vers la jarretière, & l'autre sa partie inférieure, au-dessus des malléoles, que je faisois agir alternativement; & par ce mouvement un peu réitéré, je me rendis certain de la fracture, ayant senti une légère flexion & crépitation en la partie moyenne des os; mais il me fallut du temps pour m'en bien assûrer, à cause de la tension que souffroient les muscles jumeaux & solaire, aussi-bien que les autres parties dont cet os est entouré, & surtout du péroné, qui étant resté entier servoit d'appui. Tous les signes équivoques de cette fracture me faisoient aussi opiniâtrer à la découvrir; car le blessé étoit resté sur la place sans avoir pu faire un pas (à la différence du péroné, dont la fracture n'interdit pas absolument le marcher;) & ayant été obligé de lui mettre la jambe dans une situation ferme & égale, de manière qu'elle ne pût ni branler ni vaciller

dans le chemin qu'il falloit faire pour venir chez lui, ne l'ayant pu mettre dans une chaise à porteurs, sa jambe pendante, quoique bien soutenue, ensorte qu'il fallut le porter sur une échelle, sur laquelle il y avoit un matelas, sa jambe portée également, qui dans cet état ne lui causoit aucune douleur, mais lui en faisoit souffrir d'insupportables au moindre choc ou mouvement qu'elle faisoit, de même que sur son lit quand elle n'étoit pas dans une situation convenable ; ce qui n'eût point été, s'il n'y avoit pas eu de fracture, attendu que sa jambe se seroit toujours trouvée bien dès qu'elle auroit été en repos, en quelque situation que c'eût été, soit couché ou assis, & il auroit toujours pu marcher un peu plus ou moins.

Je me servis d'eau-de-vie pour imbiber les compresses que j'appliquai sur cette fracture, afin de procurer la transpiration des liqueurs qui s'étoient répandues dans toutes les parties de cette jambe, qui la tenoient dans une tension considérable. Je trempai toutes les bandes dans le vin, afin de suivre ma première intention ; ce que je continuai jusqu'à la fin des pansemens, qui ne furent pas moins réitérés, que si les deux os avoient été rompus : le blessé fut aussi obligé de se servir de bequilles pendant un temps, & jusqu'à ce que sa jambe eût repris de nouvelles forces. La même chose arriva à celui qui suit.

OBSERVATION CCCLXX.

Au mois de Juin 1698, je fus mandé chez une Dame pour voir le fils de son Fermier, dont la jambe, en déchargeant du foin, fut prise de manière qu'elle se trouva rompue en

la partie moyenne, de ſorte qu'il demeura ſur la place. Je lui accommodai un lit ſur lequel je le fis porter, où après être déshabillé & couché, & mon appareil fait, je le panſai; deux de mes garçons tinrent ſa jambe, l'un au-deſſous du genou avec les deux mains, dont les doigts ſe croiſoient vers la jarretière, & les pouces l'un auprès de l'autre par-deſſus pour faire la contre-extenſion, pendant que l'autre tenoit le pied avec l'une de ſes mains, de laquelle les quatre doigts paſſoient par-deſſus, & le pouce par-deſſous, ayant la plante & le talon dans ſon autre main, qui ſerrant avec le pouce d'un côté, & les quatre doigts de l'autre, faiſoit l'extenſion; le tout de manière qu'étant à une hauteur convenable, ces parties des os, & la jambe en ſon entier ſe trouvoient en ligne directe. Après que j'eus pouſſé, preſſé, & comprimé avec mes mains les extrêmités des os, enſorte qu'il ne reſtoit aucune inégalité en paſſant le doigt ſur la crête du *tibia*, & que la douleur piquante dont le bleſſé ſe plaignoit fût ceſſée, je fis une embrocation d'huile roſat ſur toute la jambe & appliquai une emplâtre couverte de cérat de Galien, d'une grandeur convenable & coupée des deux côtés, afin d'envelopper la jambe ſans qu'elle fît aucun pli, & enſuite une compreſſe en double, d'une grandeur capable d'entourer la jambe & davantage, coupée comme l'emplâtre pour la même raiſon, & trempée dans l'oxycrat, avec toutes les bandes, qui doivent être larges d'environ trois doigts, & de différentes longueurs, dont la plus courte eſt celle qui s'applique la première, de laquelle je fis trois tours ſur l'endroit de la fracture, appelés ſimples-égaux, que je conduiſis depuis le lieu de la fracture,

en faiſant un peu déborder les premiers tours, appelés les mouſſes, & les autres davantage, nommés doloires; & enfin les derniers, qui à peine ſe couvrent, nommés rampans, qui vont finir au haut de la jambe.

J'appliquai enſuite la ſeconde bande, de laquelle je fis deux tours ſur la fracture, d'un ſens oppoſé à ceux de la première, que je conduiſis enſuite de haut en-bas, juſqu'aux malléoles, & puis de-bas en-haut, en repaſſant ſur la fracture pour aller finir au haut de la jambe, où finiſſoit la précédente.

J'appliquai ſix attelles, faites avec du bois de ſapin fort tendre, & garnies de petites compreſſes, un peu plus longues & plus larges que ces attelles, ſur ces deux bandes; de manière que le milieu fût directement à l'endroit de la fracture, que je fis tenir par un troiſième ſerviteur, juſqu'à ce que je les euſſe engagées au moyen d'une troiſième bande plus longue que les deux premières, dont je jetai le premier tour ſur le milieu, que je conduiſis de-haut en-bas, puis, en repaſſant par deſſus les attelles, de-bas en-haut, pour aller finir vers les premières, ou environ.

Après cela je fis abaiſſer la jambe ſur les fanons, faits avec une grande nappe, dans chaque côté de laquelle étoit enfermée & roulée une baguette de coudre entourée de paille, & liée avec une ficelle. Je mis une compreſſe de linge en quatre doubles, large de deux à trois doigts, & de la longueur du pied au genou, ſur la crête du *tibia*, avec quatre compreſſes aſſez groſſes, entre les malléoles & les fanons au-dehors & au dedans de la jambe, & en ſa partie ſupérieure, pour empêcher ces

ſanons de la bleſſer en aucun endroit, lorſqu'ils ſont liés d'une juſte proportion avec trois bandelettes, qui les embraſſent pour leur ſervir de laqs ; & après les avoir fait paſſer par-deſſus cette compreſſe, appelée longuette, je les attachai chacun par un nœud au côté & à l'extérieur de la jambe, ayant commencé le premier de ces laqs par celui du milieu ; je mis enſuite une autre compreſſe pliée en quatre, de la largeur d'environ trois à quatre doigts & de longueur à commencer & finir (en faiſant autour du pied une eſpèce d'étrier) au haut des fanons, & au-deſſus du dernier lacq, auxquels j'attachai les extrêmités avec deux fortes épingles, de même que ſur le pied, à l'endroit où ils ſe croiſoient.

J'eus ſoin en même temps de dégager le talon, enſorte qu'il ne portât ſur rien qui pût lui faire de la douleur, avec un archet autour du pied, afin que le drap, la couverture, ni aucune autre choſe n'y pût toucher, dans la crainte qu'il ne le fît pancher d'un côté ou de l'autre, & afin qu'il demeurât dans la ſituation où je l'avois mis après ce premier panſement.

Huit jours enſuite je levai ce premier appareil, & panſai pour la ſeconde fois cette fracture de la même manière, & avec les mêmes précautions que j'avois fait la première fois, tant du côté des ſerviteurs pour la tenir, que pour le reſte, ayant ſeulement frotté la jambe avec la compreſſe trempée dans l'oxycrat chaud ; ce que je continuai encore deux fois, après quoi j'ôtai les fanons, & laiſſai ſeulement les attelles aux deux autres panſemens ; & au lieu de cérat pour emplâtre, & d'oxycrat pour imbiber les compreſſes & les bandes, je ſubſtituai l'emplâtre contre les fractures & le vin ; & enfin

au dernier pansement j'ôtai toutes les attelles; après quoi je ne mis plus sur la fracture qu'une simple compresse trempée dans le vin, avec une seule bande pour la tenir; le blessé après cela commença à marcher sur des béquilles, & fit la moisson avec les autres, sans qu'on pût dire laquelle des deux jambes avoit été rompue.

Dès le premier jour j'eus soin de faire attacher une corde au plancher, afin que le blessé se pût soulager par son moyen, soit à s'asseoir, ou autrement; rien n'étant d'un plus grand secours à un homme qui a la jambe rompue, qu'une corde ainsi attachée au plancher ou au fond du lit, quand il est assez fort.

Je saignai ce blessé le lendemain; & comme il fut très-constipé pendant tout le temps de la cure, je fus obligé de lui donner plusieurs lavemens, qui satisfirent en quelque façon à l'intention que je m'étois proposée; mais pas autant que je l'aurois souhaité; puisque ce blessé fut attaqué d'une retention d'urine si violente, que je fus obligé de me servir de la sonde pour en procurer l'écoulement : tous accidens qui ne retardèrent point la guérison, mais qui marquent l'avantage qu'eut ce Fermier, d'être pansé par un Chirurgien qui sçût les calmer à mesure qu'ils se présentoient.

RÉFLEXION.

S'IL est nécessaire d'être bien versé dans la connoissance des fractures pour juger qu'une jambe est rompue, lorsqu'il n'y a qu'un seul os, comme il arrive dans les fractures que j'appelle simples, la chose est bien différente dans celles que j'appelle complettes, où les deux os sont

ſont rompus ; puiſque les plus idiots ſont en état d'en juger, par l'impuiſſance où eſt le bleſſé de mouvoir la partie fracturée, par les douleurs qu'elle lui fait ſouffrir, par la crépitation ou le bruit qui ſe fait entendre, pour peu qu'on la remue, & enfin par l'inſpection de la partie rompue, qui pour l'ordinaire ſe trouve tellement changée en ſa figure, & ſi différente de celle qui eſt ſaine, que ſouvent il n'eſt pas néceſſaire d'autre choſe que de la vue pour en juger.

La fracture de cette jambe s'étant trouvée tranſverſale, fut la principale cauſe qu'elle ſe retint ſi préciſément dans ſon lieu, après que je l'eus réduite & panſée, ſans que dans la ſuite il y arrivât aucun accident. Je me ſervis de cérat pour couvrir le linge de ce premier appareil, & d'oxycrat pour tremper les compreſſes & les bandes, moins dans le deſſein de ſuivre la méthode que feu Monſieur *Petit* tenoit à l'Hôtel-Dieu, que par la facilité de trouver plutôt ce remède qu'un autre ; puiſque je ne fais conſiſter la principale cauſe de la guériſon des fractures, que dans l'application du bandage, où tout le reſte des onguens, les emplâtres, lotions & les fomentations ne ſervent que quand il y a quelques accidens à combattre, comme je le ferai voir dans la ſuite : la ſituation de la partie rompue, maintenue dans une juſte égalité, n'y eſt pas moins néceſſaire, ſans que rien bleſſe ni cauſe de la douleur au bleſſé.

Les frictions que je faiſois le long de cette jambe, étoient dans le deſſein qu'en la nettoyant d'une craſſe dont elle étoit couverte, comme il arrive preſque à tous ces bleſſés, les pôres en fuſſent ouverts, afin de procurer la tranſpiration d'une certaine humeur âcre, qui

ſouvent ſe trouve arrêtée ſur la peau, faute d'avoir cette attention, & cauſe de grandes demangeaiſons à toute la partie, qui font beaucoup ſouffrir le bleſſé, & dont il eſt délivré par ce foible ſecours.

Il faut bien remarquer l'endroit où l'os eſt rompu, afin qu'après que l'on aura appliqué l'emplâtre & la compreſſe, étendues enſorte qu'ils ne faſſent pas le moindre pli, les trois tours de la première bande ſoient directement appliqués ſur le milieu de la fracture, afin d'affermir les extrêmités de l'os; à quoi l'on contribue encore en conduiſant cette bande de-bas en haut, en ce que les premiers tours ne ſe dérangent que fort peu, mais davantage à meſure qu'ils s'éloignent de la fracture, n'étant conduits de la ſorte que dans l'intention de retenir les humeurs, les empêcher de s'arrêter à l'endroit de la fracture, en faiſant monter ces circonvolutions juſques vers le genou; ce qui leur fait donner les différens noms, d'égal, mouſſe, doloire, & rampant, qui ſont des minuties, mais qu'on ne doit pas ignorer.

L'on fait encore dans la même intention deux tours de la ſeconde bande ſur le lieu de la fracture; & en obſervant les mêmes régles qu'on a faites à la première, on la conduit de haut en bas, afin d'empêcher les humeurs qui peuvent être arrêtées vers le pied, de ſe porter ſur l'endroit fracturé; à la différence que ces circonvolutions ſe devoient faire d'un ſens oppoſé, & qu'il faut, en retournant de bas en haut, repaſſer ſur la fracture, & aller finir vers le genou.

Les attelles au nombre de ſix, doivent avoir cinq à ſix pouces de long, ſur un de large ou

environ, & à proportion de la longueur & grosseur de la jambe rompue, & être garnies de manière que les petites compresses sur lesquelles elles sont posées, régnent d'un pouce au-delà de leurs extrêmités, dans la crainte que leur dureté ne cause de la douleur, ou ne blesse la jambe ou le bras où elles sont appliquées.

La troisième bande, dont on applique le premier tour sur le milieu de ces attelles, & à laquelle l'on fait tenir une route opposée à la précédente, en la conduisant de haut en bas, & que l'on fait remonter ensuite de bas en haut, sert non-seulement à contenir ces attelles en état, mais aussi à redresser les distorsions que la précédente bande peut avoir faites aux muscles. Il paroît même que c'est la principale raison qui a donné occasion à ces applications de bandes opposées les unes aux autres; sans quoi une seule assez longue suffiroit, comme je l'ai fait plusieurs fois, sans m'attacher à toutes ces formalités, dont le succès ne m'a pas été moins heureux: tout le secret du pansement ne consistant que dans la parfaite réduction de l'os rompu, & à l'y conserver après être réduit; ce dont on sera assuré, si le blessé ne souffre aucune douleur piquante, ou poignante après cette réduction, parce qu'autrement ce seroit une marque que l'os seroit mal réduit.

La jambe ainsi bandée, il faut la poser doucement sur les fanons, qui seront placés au-dessous, & qui doivent être assez longs pour passer au-delà du pied de deux ou trois pouces, & qu'ils embrassent toute la jambe jusqu'au-dessus du genou, le fanon extérieur étant un peu plus long que celui du dedans. Il faut aussi en posant la jambe fracturée, avoir soin que celui

des deux serviteurs qui la tenoit embrassée de ses deux mains, pendant qu'elle étoit élevée, continue de la tenir avec une seule; de manière que ses doigts étendus d'un côté, & le pouce de l'autre, le genou se trouve au-dessous & dans le fond de cette main, afin de tenir la jambe sujette, sans qu'elle puisse vaciller de côté ni d'autre; & qu'en même temps celui qui tenoit le pied, embrasse le talon, dont l'extrêmité doit être dans sa main droite, si c'est la jambe gauche, en allongeant les doigts d'un côté, & le pouce de l'autre, dont il serrera le talon, afin de le tirer de manière que la jambe soit étendue, & qu'elle conserve sa droiture, pendant que de son autre main il soutient le pied en l'état où il doit être.

C'est dans ce temps que le Chirurgien peut connoître & s'assurer de la parfaite réduction de l'extrêmité des os, & s'ils sont à leur place, en confrontant la jambe rompue avec celle qui est saine, & voir si avant que de l'ajuster dans les fanons, le gros doigt du pied répond au genou, & à la hanche, ou à la lèvre externe de l'os des iles : tous préceptes que l'on ne doit point négliger; car quoiqu'ils semblent être des minuties, ils ne laissent pas d'avoir leur utilité. Il faut ensuite placer les grosses compresses ou coussinets, afin de garnir les fanons de manière qu'ils ne puissent causer aucune douleur à la jambe, quand ils seront serrés avec les trois lacs, & quand l'étrier ou la semelle qui tient le pied en état, sera attachée; je dis l'étrier, ou la semelle, parce que l'un ou l'autre est également bon, pourvû que le pied soit soutenu sans être trop contraint, je veux dire, qu'il ne soit ni plié, ni trop étendu, qui sont les

deux extrêmités qu'il faut éviter, étant également capables de causer du dérangement à l'os fracturé.

Ce ne sont pas seulement les fanons qui peuvent causer de la douleur : ces compresses ou coussinets, quand ils ne sont pas mis à propos, ou quand les lacs sont trop serrés, ne sont pas moins capables de ce mauvais effet, ce qui oblige quelquefois à changer les uns de place, & à lâcher les autres ; de même que le talon, qui pour être mal situé, cause souvent de grandes douleurs qu'il faut soigneusement calmer, pour prévenir le danger qu'elles entraînent après elles ; ce qui fait voir combien il est avantageux au blessé d'être à portée de recevoir tous les secours qui lui sont nécessaires.

Il faut de plus, en appliquant le bandage, prendre bien garde qu'il ne soit ni trop lâche, ni trop serré ; s'il étoit trop lâche, la matière du calus s'éleveroit beaucoup au-dessus de la fracture, pour remplir l'espace qui se trouveroit entre l'extrêmité des os, qui par cette raison s'éloigneroient les uns des autres, ce qui prolongeroit beaucoup la guérison, surtout quand l'os est rompu obliquement ; au lieu qu'étant suffisamment serré, les extrêmités de l'os se trouvent exactement jointes l'une à l'autre, en sorte que la nature n'a besoin que de très-peu de ce baume pour les réunir & les coler de manière, que dans la suite il n'y paroît aucune difformité à l'occasion du calus.

Si au contraire le bandage est trop serré, il cause de si grandes douleurs, que la mortification est en danger de survenir en peu de temps à la partie blessée, par l'interception des esprits, à moins que le Chirurgien n'y remédie promp-

tement, en lâchant les bandes, afin de leur rendre leur cours ordinaire, sans quoi la chaleur naturelle seroit bientôt éteinte, & la partie gangrenée.

La règle que l'on doit observer pour éviter ces inconvéniens, est de bander la partie rompue de manière qu'elle ne se trouve qu'un peu enflée le lendemain du pansement, ce qui arrive de ce que le bandage est un peu serré; mais comme les compresses & les bandes qui étoient mouillées, se relâchant à mesure qu'elles se séchent, ne restent serrées qu'autant qu'il le faut pour remplir l'intention du Chirurgien.

La régle des pansemens se prend de l'état auquel se trouve d'un jour à l'autre la partie fracturée; car si le bandage se maintient en bon état, & que le blessé ne sente peu ou point de douleur, je le laisse non-seulement sept à huit jours, mais dix & douze; au contraire, s'il souffre quelque douleur vive & piquante, que le bandage soit trop lâche ou trop serré, ou qu'enfin il soit dérangé, je lève l'appareil dans le jour, l'heure, ou le moment que ces accidens m'en font connoître la nécessité, quand ce seroit le jour même qu'il viendroit d'être pansé; car autant la privation de la douleur est une marque de la parfaite réduction des os, autant une douleur vive & piquante en est une du contraire; & autant l'absence de la douleur laisse le Chirurgien tranquille sur le succès de la guérison, autant les douleurs vives lui doivent faire appréhender l'inflammation, l'abscès & même quelque chose de pis; ce qui est sa plus forte raison qui doit l'engager à en délivrer le blessé le plutôt qu'il lui sera possible, afin de prévenir ces fâcheux accidens.

Ce blessé auroit marché plutôt si je l'avois voulu ; mais comme j'ai remarqué qu'en pareil occasion on ne perd rien pour attendre, dans la crainte d'une rechute, comme il est arrivé à plusieurs que j'ai pansés, pour avoir négligé mon conseil, je le fis rester jusqu'à ce que sa jambe fût assez affermie pour ne rien craindre.

La rétention d'urine, dont il fut affligé pendant qu'il étoit obligé d'être au lit, fut terminée dès qu'il eut la liberté de se lever ; ce qui fit voir que la situation d'être couché sur les reins en étoit la véritable cause, sans que la pierre y eût aucune part, quoique le Médecin en fût fort persuadé.

L'usage des lavemens lui fut d'un grand secours pour cet accident ; & il en faut nécessairement donner à ces blessés, sur-tout quand le ventre se rend paresseux, comme il arrive souvent, à cause qu'ils sont couchés sur le dos pendant un long-temps, sans que la difficulté que l'on croit qu'ont les blessés à les recevoir, en doivent empêcher l'usage, puisque rien n'est plus facile à faire ; il n'y a qu'à approcher le talon de la jambe saine auprès de la fesse, & en écartant tant soit peu la cuisse, l'on met la canule : le malade reçoit le lavement, couché de la sorte sur le dos, avec la même facilité que s'il étoit sur le côté ; après quoi l'on fait servir ce même pied plié comme je l'ai dit, à s'élever de manière que l'on puisse mettre le bassin sous le siége, afin de le rendre quand il a produit son effet. Rien n'est plus utile dans le cours des pansemens d'une jambe rompue, aussi-bien que la saignée, afin de détourner la fluxion & les autres symptômes qui lui succè-

dent ; & c'eſt à quoi l'on doit s'appliquer très-férieuſement, afin de parvenir à l'intention générale, qui eſt la réunion de la fracture, comme je l'ai fait à ce bleſſé.

OBSERVATION CCCLXXI.

Au mois de Juin 1712, un homme de diſtinction m'envoya prier de me rendre en diligence auprès de lui, étant en ſa maiſon, Paroiſſe de Tamerville. Je trouvai qu'il avoit la jambe gauche rompue en la partie moyenne, par une fracture complete, que ſa jambe étoit toute contuſe & applatie, s'étant trouvée engagée entre le bord d'un foſſé & un très-gros arbre deſtiné à faire une poutre. Je ne doutai pas, en voyant la cauſe de cette fracture, que la ſuite du panſement ne fût très-fâcheuſe, & la guériſon difficile à obtenir. Je fis ſon lit, où j'aidai à le coucher, & je préparai l'appareil ; après quoi je le panſai avec l'embrocation d'huile roſat, l'emplâtre contre les fractures, les compreſſes & les bandes trempées dans le vin tiède, & le bandage appliqué de manière qu'il n'étoit ni lâche, ni ſerré, dans la crainte d'augmenter la douleur de cette jambe, dont le bleſſé ſe plaignoit déjà fortement.

Les quatre premiers jours ſe paſſèrent aſſez tranquillement, mais les ſuites furent bien différentes, en ce que les douleurs augmentoient ; mais étant un peu diminuées lorſque j'y arrivai, je ne levai le bandage que le lendemain, qu'elles recommencèrent avec plus de vigueur que le jour précédent, & environ à la même heure ; ce qui me détermina à lever l'appareil. Je ne

trouvai rien le long de la jambe, ſinon une échymoſe qui régnoit dans toute l'étendue de cette partie, & qui commençoit à ſe diſſiper. La plus grande douleur étoit ſur le métatarſe, quoiqu'il n'y parût autre choſe ſi ce n'eſt le dérangement que la forte échymoſe y pouvoit produire. Je fis une embrocation ſur toute la jambe & y rappliquai le même appareil qu'auparavant.

Le lendemain matin, & à la même heure, cette douleur s'étant fait ſentir encore plus fort que les jours précédens, M. des Roſiers fut prié de le venir voir avec moi, qui après avoir examiné cet endroit du pied qui cauſoit tant de douleur, & où il ne paroiſſoit rien, & voyant que cette embrocation n'avoit produit aucun effet, fut d'avis qu'on appliquât deſſus l'endroit de la douleur une compreſſe imbibée d'eau-de-vie, dans la penſée que nous eûmes que quelqu'humeur de goute étoit plutôt la cauſe de ces douleurs, que l'effet de la fracture. L'eau-de-vie n'eut pas un plus heureux ſuccès que le vin dont les compreſſes avoient été imbibées; mais les douleurs qui, comme je l'ai dit, ſe faiſoient ſentir par périodes réglées, n'ayant pas manqué de revenir à leur ordinaire, j'exhortai ce bleſſé à la patience, juſqu'à quelques jours enſuite que je retournai avec M. des Roſiers; & comme nous trouvâmes la douleur beaucoup moindre, que la jambe n'étoit que très-peu enflée, les os bien réduits, & l'échymoſe preſque entièrement effacée, nous convînmes de nous ſervir d'une ſeule emplâtre de diapalme, & du vin pour le panſement, au lieu d'eau-de-vie; ce qui réuſſit fort bien juſqu'à la ſixième ſemaine, que ce bleſſé commençant à ſe lever & aller ſur des béquilles, il ſe forma

un petit abſcès en deux ou trois jours ; que j'ouvris, & duquel je tirai une petite eſquille, après quoi la plaie fut aſſez tôt guérie, ne mettant plus qu'une ſeule compreſſe trempée dans le vin, & une bande par-deſſus pour tout panſement. Je le quittai en cet état, pour en aller voir un autre à vingt lieues de cette Ville, où je fus quelque-temps, pendant lequel ce bleſſé commençant à marcher dans ſa chambre, & voulant ſortir, une de ſes béquilles lui manqua ; ce qui donna occaſion à une chute ſi fâcheuſe, que le calus de ſa jambe, qui n'avoit pas encore aſſez de conſiſtance pour réſiſter à un pareil choc, ne put empêcher la jambe de plier & de renouveller par conſéquent la fracture, au panſement de laquelle M. des Roſiers fut appelé en mon abſence, qui lui appliqua de nouveau le bandage complet, comme j'avois fait au premier panſement ; cela dura trois autres ſemaines, après leſquelles il recommença à marcher de nouveau, mais avec plus de précaution qu'il n'avoit fait le première fois, dans la crainte d'une pareille rechute, & il fut parfaitement guéri, ſans reſſentir aucune incommodité, & ſans qu'il lui ſoit arrivé d'autre accident pendant la cure, quelque froiſſée qu'eût été cette jambe entre les deux corps durs qui cauſèrent la fracture, par les grands ſoins que j'en eus, & les panſemens exacts que je lui fis.

OBSERVATION CCCLXXII.

Au mois de Juillet 1703, une Demoiſelle étant montée ſur une mule, pour aller à cinq ou ſix lieues de cette Ville, cette mule, quoique douce, ſe trouvant dans une lande, à quatre

lieues de cette Ville, prit tant de gaieté, que mettant sa tête entre ses jambes, & ruant de son mieux, malgré l'homme qui la conduisoit, elle éleva la Demoiselle si haut, que d'un coup de pied qu'elle lui donna, cette fille eut la jambe fracassée, en retombant la tête en bas; ce qui fut un bonheur pour elle, d'avoir les pieds où elle auroit dû avoir la tête, ne doutant pas que la mule ne l'eût tuée, si elle avoit été la tête en haut. L'on me vint aussitôt prier avec instance de me rendre incessamment auprès d'elle pour la panser, ce que je fis; mais après avoir ordonné qu'on eût à faire partir un brancard garni de matelas & de carreaux: j'apportai un appareil tout prêt, & les choses nécessaires.

Je trouvai cette jeune Demoiselle pansée avec un astringent, fait de terre de four bien cuite, & des blancs d'œufs, incorporés ensemble, & étendu sur de la filasse, liée bien ferme sur l'endroit de la fracture, avec six attelles, faites de bâtons de coudre, un peu applaties, mais fort grosses, & appliquées sur cette filasse, sans autre garniture, & une longue bande pour tenir le tout si ferme, que l'enflure du pied & de la partie supérieure de la jambe, au-dessus de la fracture, (qui étoit située en la partie moyenne & inférieure). & jusqu'au genou, s'élevoit beaucoup au-dessus de ce bandage. Son pied étoit tout violet, & elle se plaignoit d'une douleur insupportable à l'endroit de la fracture.

Je défis au plutôt cette bande, & coupai cette filasse, afin de débarrasser la partie de cet astringent; à quoi je ne pus réussir qu'en la faisant tremper long-temps dans l'eau tiéde, tant elle étoit collée & endurcie sur cette partie;

après quoi il me fut plus aisé de remarquer la fracture, l'endroit où elle étoit située n'étant nullement tuméfié, & j'observai que la fracture du *tibia*, qui me parut oblique, étoit deux travers de doigt au-dessus de celle du péroné, sans que je m'apperçusse qu'il y eût d'esquille; le fer de la mule étoit bien imprimé en la partie moyenne & inférieure de la jambe gauche comme je viens de dire.

Je fis une embrocation d'huile rosat sur toute la jambe, & pour emplâtre je me servis d'un linge en double, que je trempai dans le jaune & le blanc de trois œufs, que j'avois battus ensemble, avec deux onces d'huile rosat, que j'appliquai sur le lieu de la fracture, & le coupai, ensorte qu'il ne fît aucun pli. Je trempai les compresses & les bandes dans l'oxycrat; le reste de l'appareil fut fait avec les précautions accoutumées. Je lui fis prendre un bon bouillon, ensuite une rôtie au vin, & je plaçai si bien la jambe sur le brancard, que la malade ne souffrit aucune douleur dans les quatre lieues de chemin que nous fîmes pendant la nuit, ni même de huit jours après que je l'eus située dans son lit, tant l'appareil étoit ferme & bien appliqué.

Je la saignai le lendemain, & lui fis prendre quelques lavemens, dans le dessein de détourner, autant qu'il me seroit possible, le penchant que la nature pouvoit avoir à faire quelque dépôt sur la partie, tant à cause de la douleur que ce coup de pied y avoit causée, qu'à l'occasion de ce bandage, que je trouvai fort propre à mettre un blessé à la torture, & lui perdre la jambe par la mortification, qui sans

doute n'auroit pas tardé, ſans le ſecours que je lui donnai.

Je la panſai trois fois de cette manière, & trois fois avec une emplâtre de diapalme, & le vin, au lieu d'œufs & d'oxycrat ; & après lui avoir ôté les fanons, je continuai quelque temps à lui mettre un linge en double, trempé dans le gros vin, & une bande pour le tenir. Cette Demoiſelle, pour plus grande ſureté, voulut bien ne marcher que deux mois après que cet accident lui fut arrivé.

Deux mois donc après que cette Demoiſelle fut guérie, & ne ſe ſentant plus en aucune façon de ſa fracture, en deſcendant avec d'autres jeunes filles, ſes compagnes, trois marches qu'il y avoit pour aller d'une chambre à l'autre, le pied lui manqua, & elle tomba. Sa jambe, qui avoit été rompue ſous elle en tombant ſe trouva de nouveau (1) fracturée, pourquoi

(1) Autant qu'il eſt poſſible d'en juger, il n'arriva pas une ſeconde fracture à la jambe de cette jeune Demoiſelle, mais il ſe fit un décollement des extrêmités de l'os à l'endroit où il avoit été fracturé un mois auparavant. Cet exemple qui n'eſt pas à beaucoup près unique, montre qu'il faut bien plus de temps pour que la conſolidation des fractures ait acquis toute la ſolidité dont elle eſt ſuſceptible, qu'on ne le croit ordinairement. On ne peut donc retenir trop long-temps les malades qui ont eu quelqu'un des os des extrêmités inférieures caſſés, ſinon dans leur lit, au moins ſur une chaiſe longue, & les empêcher de marcher & de ſe tenir debout, de peur que le poids du corps qui porte ſur la fracture, n'y occaſionne quelques dérangemens conſécutifs, auquel il ne ſera peut-être plus temps de remédier par la ſuite. On a vu ſouvent des membres rompus ſe rac-

l'on me vint chercher en diligence. Je la trouvai au même lieu où l accident lui venoit d'arriver; je me fis aider à la porter sur son lit, après que je l'eus fait à ma manière, & la pansai avec un appareil comme auparavant, mais seulement deux fois avec les fanons, & une avec les attelles; après quoi elle fut parfaitement guérie, & cela en moins d'un mois. Elle se conserva mieux dans la suite, & se garda bien de sauter ni de courir que long-temps après.

RÉFLEXION.

IL n'y a point de mesures que je ne prisse pour calmer les accidens qui paroissoient, & prévenir ceux qui étoient à craindre à ces deux jambes rompues, dont les principales étoient d'appaiser la douleur, & de prévenir l'inflammation; ce qui ne consistoit pas seulement dans l'usage des remèdes, tant généraux que parti-

---

courcir & se déformer, lorsqu'on s'y attendoit le moins, ce qui ne seroit certainement pas arrivé si le cal eût été bien solide. Il seroit à souhaiter qu'on pût déterminer d'une manière précise combien il faut de temps pour la guérison de chaque espèce de fracture, ou tout au moins qu'on eût des signes qui fissent connoître qu'elles sont parfaitement consolidées. Mais la différence d'âge, de sexe, de tempérament, & les vices particuliers dont tous les blessés peuvent être affectés, en apportent beaucoup dans la manière dont le cal se forme, & la solidité apparente des os rompus n'est pas une preuve bien sûre qu'ils puissent résister aux efforts qu'ils ont à supporter, lorsque les malades se livrent aux exercices qui leur sont ordinaires.

culiers, mais auſſi dans le ſoin que les compreſſes & les bandes ne fuſſent ni trop lâchés, ni trop ſerrées, que les attelles, les fanons, ni les garnitures, non plus que l'étrier, ne cauſaſſent aucune douleur à la jambe, qui doit être, auſſi-bien que le talon, dans une ſituation ſi commode, que rien ne puiſſe faire de peine au bleſſé; ce qui ne ſe peut faire à moins que d'être à portée de le voir tous les jours, & même plus ſouvent, pour lâcher ou ſerrer les lacs ou les bandes, ſelon le beſoin de hauſſer ou baiſſer la jambe, le pied ou le talon, & les couſſinets ou les compreſſes qui ſervent à garnir les fanons, le moindre dérangement d'une ſeule de toutes ces piéces pouvant cauſer des douleurs légères dans le commencement, mais qui deviennent inſupportables ſi l'on n'y remédie au plutôt : ce qui fait voir que le plus foible ſecours en cette occaſion peut être d'une très-grande utilité.

Quelque attention que j'euſſe apporté pour prévenir l'inflammation, & préſerver ces deux jambes des abſcès dont elles étoient menacées, & les avoir tirées, comme j'ai fait ſi heureuſement, & ſans aucune incommodité ni mauvais reſte, de ces deux fractures complettes; quelque ſoin, dis-je, que j'euſſe pris, s'ils euſſent pu, ou oſé me rendre garant de leur imprudence touchant la récidive, ils ne s'y ſeroient pas épargnés, quoique je ne reconnoiſſe avoir péché qu'en une ſeule choſe, qui eſt de les avoir abandonnés à eux-mêmes après les avoir ſi bien guéris, ſans avoir eu la précaution de les livrer aux ſoins d'une promeneuſe, ou de perſonnes qui les euſſent tenus ſans ceſſe attachés; ce qui auroit été du moins auſſi néceſſaire, & encore plus utile à celui qui fait

le sujet de l'Observation suivante, s'il avoit eu aussi peu de raison.

OBSERVATION CCCLXXIII.

Au mois de Septembre 1704, je fus mandé à Jugauville, pour voir un jeune Capitaine du Régiment de Thorigny, campé à la Hogue, que je trouvai avec une fracture complette à la partie moyenne & inférieure de la jambe gauche. Je fis l'appareil, & disposai son lit, où après l'avoir couché, étant servi par le sieur Vincent, Chirurgien-Major du Régiment, & le Frater de la Compagnie Colonelle, qui tenoient le pied & la jambe vers le genou, je le pansai avec l'emplâtre de *Minio* trempé dans le vin, ainsi que les compresses & les bandes ordinaires. Cette fracture se réunit si bien & si promptement, qu'à la fin du quatrième pansement, qui étoit le vingt-quatrième jour, il levoit sa jambe fort aisément. J'ôtai les fanons, laissai encore les attelles, que j'ôtai aussi après ce pansement. Il se seroit bien levé le trentième jour; mais je lui conseillai d'observer un repos régulier jusqu'au trente huit ou quarante, comme il fit. Après que je l'eus pansé cette cinquième fois avec l'emplâtre, les compresses & les bandes encore trempées dans le vin, je fus lever ce dernier appareil, & je mis une compresse & les bandes encore trempées dans le vin, sur l'endroit de la fracture, & je laissai le soin à son Valet de Chambre de continuer à en faire autant tous les deux jours, afin de fortifier la partie blessée, & le livrai à sa conduite, marchant gaillardement sur des béquilles, comme font tous ceux auxquels pareil

reil accident arrive, jusqu'à ce que la jambe rompue ait repris ses forces.

Je fus surpris dix à douze jours ensuite de voir venir ce Valet de Chambre en grande hâte, me dire que son Maître s'étoit de nouveau rompu (1) la jambe, & qu'il me prioit avec beaucoup d'instance de partir avec lui pour le consoler dans l'extrême désordre où il étoit ; ce que je fis avec toute la diligence possible. Je trouvai que ce blessé ayant voulu badiner de ses béquilles avec de ses camarades s'étoit par malheur laissé tomber, que sa jambe s'étoit pliée sous lui, & qu'elle s'étoit rompue une seconde fois. Après l'avoir consolé du mieux qu'il me fut possible, & assûré que ce mal seroit bientôt rétabli, je me mis en état de le panser ; & comme l'appareil n'étoit ni usé, ni dissipé, je le trouvai tout prêt à m'en servir de nouveau. J'eus soin de l'aller voir de temps en temps ; & comme je trouvai toujours la suite de ce pansement aller autant bien que je le pouvois souhaiter, je ne levai ce premier appareil que douze jours après, & pour lors ce blessé remuoit & levoit fort bien la jambe. Je ne me servis au second pansement que des attelles, avec la même emplâtre, la compresse & les bandes trempées dans le vin, que je laissai

(1) Cette Observation confirme ce qui vient d'être dit dans la remarque précédente. Il n'y avoit que cinquante jours ou à peu près que le malade s'étoit rompu la jambe, lorsqu'elle se fractura une seconde fois, ou plutôt lorsque les extrémités des os se dessoudèrent à l'occasion d'une chute que fit le blessé, & le temps n'étoit pas suffisant pour que la fracture fût solidement réunie.

douze autres jours. Le mal fut parfaitement rétabli par ces deux panſemens, & le malade ſi bien guéri, qu'il ne ſe voulut plus ſervir que d'une de ſes béquilles & de ſa canne, ayant regardé les deux béquilles enſemble comme les inſtrumens de ſon malheur, quoique le badinage en eût été la véritable cauſe.

Cet Officier ſe ménagea de ſon mieux juſqu'au commencement du mois de Mars, que ne ſe ſentant plus rien du côté de ſa jambe, il monta à cheval pour aller joindre ſon Régiment. A deux pas de ſa maiſon, ſon Cheval s'enfonça dans une terre glaiſe, où il fit la baſſecule, de manière que le Maître tomba pardeſſus la tête, & que le Cheval, en ſe voulant tirer de ce bourbier, mit ſon pied ſur cette jambe deux fois rompue, l'y appuya ſi fort, & l'enfonça ſi avant, qu'il rompit la botte & la jambe, pour une troiſième fois.

L'on vint en poſte me chercher, & j'y retournai de même. Jamais homme ne fut plus déſolé que ce bleſſé, dans la crainte d'être eſtropié pour toujours; mais je le raſſûrai ſi bien, quelque grand que fût ſon accident, qu'il demeura tranquille.

Je fis un nouvel appareil, & panſai cette fracture comme j'avois fait la première fois; mais elle fut bien moins de temps à guérir, puiſqu'il ſe trouva en état de partir ſix ſemaines après cette dernière chûte, tant la nature étoit diſpoſée à faire couler la matière du calus vers cette partie, à laquelle il eſt reſté ſi peu de difformité, qu'à peine peut-on dire, en le voyant marcher, laquelle de ſes deux jambes a été tant de fois rompue.

RÉFLEXION.

Rien n'eſt plus extraordinaire que de voir une jambe tant de fois rompue, à la guériſon de laquelle j'avois obſervé un ordre ſi régulier dans les panſemens, qui tendoient autant à fortifier qu'à deſſécher, avec d'autant plus de raiſon, que cette fracture dans ſon commencement n'étoit accompagnée de contuſion, d'échymoſe, de douleur, ni d'aucun autre accident qui me dût faire changer de conduite, ayant guéri ce bleſſé avec un ſuccès que j'aurois pu appeller heureux, s'il n'avoit été troublé, par un badinage qui donna lieu à la récidive.

J'ai éprouvé dans ces fractures, que celles qui arrivent par récidive ne ſont pas à beaucoup près ſi fâcheuſes, ni ſi long-temps à guérir que la première fois. La cauſe en eſt évidente, en ce que la nature ayant déjà applani les inégalités qui ſe trouvent d'abord aux extrêmités des os nouvellement rompus, par l'humeur propre qu'elle y fait couler pour former le calus, & la diſpoſition qu'a cette humeur à y couler de nouveau pour le rétablir dans ſon premier état, en produit la réunion en peu de temps, comme ces exemples le font voir, auxquels j'en pourrois joindre pluſieurs autres, ſi ces trois ne ſuffiſoient pas pour en aſſûrer la vérité; ce qui fait bien voir que ceux qui ont eu quelque partie fracturée, doivent être attentifs à ne faire aucun exercice violent, jusqu'à ce que le cal ou la matière qui ſert à réunir les extrêmités des os rompus ait eu le temps de ſe fortifier, dans la crainte d'une nouvelle fracture en ce

même endroit; mais le cal étant bien affermi, il n'y a plus rien à craindre, parce que la fracture se feroit plûtôt dans un autre endroit qu'en celui-là.

OBSERVATION CCCLXXIV.

Au mois d'Avril 1703, je fus prié d'aller voir un Prêtre qui demeuroit à Sainte Croix, à deux lieues, de cette Ville, qui s'étoit rompu la jambe en sautant un fossé; & comme c'étoit le soir, & qu'il étoit dans des champs éloignés de tout secours, il fut obligé de se traîner fort loin sur les mains & les genoux, afin de pouvoir se faire entendre par les plus grands cris, continués pendant un long temps, à des paysans qui allèrent à lui, & le rapportèrent à sa maison. J'examinai cette jambe bien soigneusement, & à plusieurs reprises, avant que de pouvoir connoître cette fracture, tant la jambe étoit enflée & douloureuse. Je fus surpris de ce qu'en mettant ma main sous la partie moyenne de cette jambe, sans qu'elle fût soutenue du côté du pied, elle ne changeoit en aucune façon de figure; & qu'en soutenant cette jambe avec mes deux mains, l'une vers les malléoles, & l'autre à l'endroit de la jarretière, je n'y appercevois rien d'extraordinaire, jusqu'à ce que prenant le pied avec une de mes mains, & de l'autre la partie inférieure de la jambe, je les fisse agir alternativement; car alors j'entendis un craquement causé par les extrémités des os, mais qui étoient tenues en leur place par la tension que souffroient déjà les muscles, les tendons, aponevrose & membranes, qui se

trouvent en grand nombre en cet endroit, & qui étoit causée par l'inflammation de toutes ces parties nerveuses ; de plus, la fracture étoit en travers, dont je m'apperçus très-bien en faisant faire ce mouvement à la partie rompue, qui se seroit manifestée d'elle-même, si elle avoit été oblique, sans qu'il eût été nécessaire d'y toucher, ni que les parties qui l'environnoient, quelque enflammées qu'elles fussent, eussent été capables de la tenir en sa situation naturelle.

Comme les douleurs étoient violentes à la circonférence de cette fracture, à cause, comme je l'ai dit, des parties nerveuses qui l'entourent, & qui avoient tant & si long-temps souffert, par les mouvemens que ce blessé avoit été forcé de faire dans la triste circonstance où il s'étoit trouvé, afin de se soustraire pendant la nuit aux rigueurs d'un froid aigu, qui l'auroit exposé à perdre la vie ; je me servis dans le premier pansement d'œufs battus avec l'huile rosat, dans lesquels je trempai un linge double, pour servir d'emplâtre ; je fis une embrocation de pareille huile sur le pied & sur toute la jambe, & mis des compresses trempées dans l'oxycrat, & coupées de manière qu'elles faisoient quatre chefs, de même que l'emplâtre, deux desquelles étant plus larges que les autres, embrassoient la jambe à l'endroit de la fracture & les deux autres qui étoient beaucoup moindres embrassoient le pied, & venoient croiser sur les précédentes, afin de les affermir d'avantage ; & comme je ne pus faire trois tours égaux de la bande sur la fracture, parce que la situation ne le permettoit pas, je fus obligé de faire le renversé au second, & au troisième

de former l'étrier en passant par-dessous le pied, pour conduire ensuite la bande jusques vers la partie moyenne de la jambe.

Je ne fis qu'un tour de la seconde bande sur la fracture, m'étant attaché à les multiplier en forme d'étrier, & en même temps de spica ; & au lieu d'attelles, qui n'auroient pas été commodes en cette partie de la jambe, je me servis de feutre, que je coupai de manière que cette fracture étoit comme dans une boîte, sur laquelle j'appliquai la troisième bande, en observant les mêmes règles, & les faisant finir, comme aux autres jambes rompues, avec les fanons, tirés de manière à ne rien irriter, dans la crainte d'un plus grand mal dont il étoit grandement menacé, à cause de ce qu'il avoit souffert incontinent après la fracture.

Je pansai cet Ecclésiastique trois fois de la sorte, & chaque pansement de huit en huit jours ; & comme les accidens diminuèrent considérablement, & que la jambe alloit de bien en mieux ; je substituai aux anodyns & répercussifs l'emplâtre de diapalme, & le vin pour tremper les bandes & compresses, jusqu'à la parfaite réunion, qui se fit en six pansemens, après lesquels je ne mis qu'une compresse trempée dans le vin, avec une bande sur l'endroit de la fracture. Il fut parfaitement guéri, & marchoit sans canne ni béquille, après six semaines.

RÉFLEXION.

CETTE Observation fait bien voir qu'il n'y a point de régles si générales, qu'elles n'ayent leur exception, puisqu'après avoir dit qu'une

fracture complette eſt ſi facile à connoître, qu'il ſemble que les plus idiots ne la peuvent ignorer, & que j'eus néanmoins tant de peine à découvrir celle-ci, quoique j'employaſſe les moyens les plus aſſurés pour y parvenir, qui ſont de faire mouvoir la jambe en la tenant élevée avec les deux mains par deux endroits différens, à quelque diſtance l'une de l'autre, ou en la tenant ſuſpendue en l'air par ſon milieu, ce qui donne lieu à la fracture de ſe manifeſter, en ce que l'os eſt forcé de plier & de faire voir, en perdant ſon niveau, l'endroit où il eſt rompu; cela toutefois n'arriva pas à celle-ci, où je ne réuſſis, comme je l'ai dit, qu'en prenant le pied d'une main, & de l'autre la jambe en ſa partie inférieure, tant cette fracture étoit près de l'article, & tant les parties qui l'environnoient étoient tendues par l'inflammation que la douleur y avoit attirée, à l'occaſion des mouvemens violens & long-temps continués que ce bleſſé fut forcé de faire pour ſe garantir du péril auquel le lieu où il avoit été bleſſé l'expoſoit, non-ſeulement à cauſe que c'étoit le ſoir, & qu'il auroit été obligé d'y paſſer la nuit, mais parce qu'il n'auroit pas auſſi pu en eſpérer beaucoup mieux en plein jour, tant il étoit éloigné du chemin & des maiſons; outre que le *tibia* étant rompu tranſverſalement en ſa partie inférieure; à deux pouces au plus de l'article, de même que le péroné, qui eſt plus large en cet endroit que dans ſon milieu, les extrémités ſe trouvèrent auſſi moins de diſpoſitions à ſe déranger, ſoutenues encore par la tenſion des parties membraneuſes & tendineuſes, qui ſont en grand nombre autour des ex-

trémités des os, & qui leur furent d'un grand secours pour se conserver dans leur proximité: raisons qui me faisoient douter de la fracture de l'os, malgré tous les signes équivoques qui en persuadoient, mais que je rapportois plutôt à une détorse ou extension que les parties nerveuses avoient soufferte par la chute; & je l'aurois ignoré, si moins attentif à m'instruire de la vérité, je n'avois pas mis différens moyens en usage pour la découvrir.

Il semble qu'une partie tuméfiée de la sorte, dont on pouvoit rapporter la cause tant au grand froid que souffrit ce blessé, qu'aux mouvemens violens qu'il fut obligé de faire, auroit demandé un remède confortatif & résolutif, comme sont l'eau-de-vie, au lieu de l'huile & de l'oxycrat dont je me servis dans les pansemens; mais comme la douleur est l'accident le plus facheux de tous, & qu'il est regardé comme la source de tous les autres, ce fut à quoi je m'attachai, en me servant, pour l'appaiser de remèdes anodyns, rafraîchissans & repercussifs, lesquels, comme huileux, sont, suivant le sentiment des Modernes, opposés à la raison, en ce qu'ils doivent boucher les pores, au lieu de les ouvrir, & de procurer la transpiration de l'humeur qui tenoit cette partie dans un gonflement, & prévenir par ce moyen l'abscès dont elle étoit menacée : cependant nous voyons journellement que l'autre méthode réussit mieux; je la préférerai toujours, quand je croirai le devoir faire, en des occasions pareilles à celle-ci, au hasard de guérir les blessés à la vieille mode, pourvu qu'ils soient plus promptement & plus heureusement guéris, comme fut cette

fracture, laquelle étant si proche de l'article, ne me fit pas plus de peine que si elle avoit été au milieu de la jambe, quoiqu'elle fût dans cet endroit infiniment plus sensible, & par conséquent plus exposée à tous les symptômes qui succèdent à la douleur ; vérité qui sera encore mieux justifiée par l'Observation qui suit.

Observation CCCLXXV.

Au mois de Septembre *1696*, l'on me vint demander avec empressement, pour aller à Montebourg panser un Commissaire des Guerres, qui venoit de se rompre la jambe ; & comme sur la route je trouvois couriers sur couriers, je ne tardai guéres à me rendre auprès de lui, où je trouvai les Sieurs Guillot, Fissie & Rativeau, Chirurgiens de M. le Maréchal de Joyeuse, pour lors Général en ce pays, & des Régimens de la Mare étranger, & de Hainaut, avec le Sieur de Saint Martin, Maître Chirurgien du lieu. Après que l'appareil fut fait, & que tout fut disposé pour le pansement, nous nous fîmes des complimens les uns aux autres à qui mettroit la main à l'œuvre ; mais comme ces complimens ne finissoient point, & qu'il falloit quelque chose de plus essentiel, je priai le blessé de décider celui de nous dont il souhaitoit être pansé, lequel m'ayant adressé la parole, me dit qu'il souhaitoit & me prioit que ce fût moi, & à l'ordre duquel se joignoit celui de plusieurs Colonels, & autres Officiers qui y étoient.

Je ne fus pas surpris lorsque je maniai cette jambe vers les malléoles & le dessous du genou avec mes deux mains, pour l'élever, & la donner à tenir à MM. Guillot & Rativeau, qui s'y

offrirent ; je ne fus pas surpris, dis-je, de trouver cette jambe rompue en sa partie inférieure, environ à deux travers de doigt de l'article, puisque la fracture paroissoit à la vue ; mais je le fus beaucoup, lorsqu'en lui faisant faire ce mouvement, je m'apperçus qu'elle l'étoit en sa partie supérieure, environ à cinq doigts au-dessous du genou ; ce qui m'obligea de la remettre bas, pour augmenter l'appareil de compresses, bandes, attelles & emplâtres, que je fis doubles, afin de panser ces deux fractures chacune avec son appareil, comme elles le demandoient ; à cause de l'éloignement qui se trouvoit d'une fracture à l'autre. Ce que j'exécutai heureusement, avec moins de temps & de peine pour le blessé que je n'aurois pensé, par le secours & l'adresse des deux Serviteurs.

Je fis consister ce pansement en une embrocation sur toute la jambe, avec l'emplâtre *pro fracturis*, les compresses & les bandes trempées dans le vin, le reste de l'appareil étant à l'ordinaire avec les fanons, attelles, longuettes, lacs, étriers & compresses à garnir, si ce n'est que je fus obligé de placer ces garnitures aux endroits les plus convenables, ne les ayant pu placer aux endroits accoutumés, au lieu où étoient situées les deux fractures.

Je saignai ce blessé, & restai le reste de la journée auprès de lui, d'où je ne sortis qu'assez tard. Je le laissai fort tranquille, & le trouvai le lendemain sans aucune douleur, & sans que rien fût dérangé, tant à l'appareil qu'à sa jambe. La journée se passa de la sorte, & je le laissai le soir sans souffrir. Je fus surpris que dès trois heures du matin il me vint un Exprès de sa part, qui à peine me donnoit le temps de

m'habiller, me disant que ce blessé souffroit des douleurs si vives & si fortes, qu'elles passoient l'imagination. Je ne tardai guères à me rendre auprès de lui, où je trouvai que l'empressement du Courier n'étoit que trop juste; mais j'eus le bonheur de remédier bien vîte à cela, en défaisant l'appareil de l'article seulement, après quoi les douleurs cessèrent entièrement; ce qui me dispensa de toucher à l'autre.

Je fis incessamment donner avis à MM. les Chirurgiens de ce qui s'étoit passé pendant la nuit, & je les fis prier de vouloir bien se rendre auprès de ce blessé. Je leur fis remarquer que la chose étoit d'autant moins surprenante, que c'étoit le temps auquel l'inflammation avoit coutume d'arriver aussi-bien aux fractures qu'aux plaies; & comme celle-ci étoit en un endroit rempli de quantité de muscles, tendons & parties nerveuses, toutes d'un sentiment très-délicat, il n'étoit pas étonnant que la douleur y eût été très violente, vu que les remédes desquels nous nous étions servis, quoique vantés pour les fractures, & soutenus de la raison & de l'expérience pour quelques endroits, pouvoient bien n'être pas si convenables à celle-ci en particulier, comme cet accident le justifioit; car nous leur voyions produire un bon effet à la fracture supérieure, & causer au contraire des douleurs outrées & insupportables à l'inférieure & vers l'article, par la différence des parties qu'il y a de l'une à l'autre, à raison de la situation; ce qui me fit proposer avec l'embrocation dont nous nous étions déjà servis, le cérat de Galien pour emplâtre, & les compresses & les bandes trempées dans l'oxycrat: cela fut résolu &

exécuté ſur le champ ; après quoi je lui donnai un lavement avec le petit-lait & le miel violat, & deux heures après l'avoir rendu, je lui tirai trois palettes de ſang : deux jours après je réitérai les mêmes remèdes.

Ce bleſſé ayant paſſé la journée ſans le moindre ſentiment de douleur, me congédia le ſoir, & me renvoya comme par force ; mais ce ne fut pas pour long temps, puiſqu'il me renvoya chercher auſſi matin & avec autant d'empreſſement que le jour précédent, & je le trouvai tourmenté de douleurs encore plus terribles, puiſqu'il faiſoit défaire le bandage par ſon Valet-de-Chambre quand j'arrivai, n'ayant pu avoir aucun des Chirurgiens avant moi, quoiqu'ils fuſſent tous à portée d'y être beaucoup plutôt, en étant éloigné d'une grande lieue. Alors je fus perſuadé que ce ne pouvoit être que le temps de l'inflammation qui mettoit les humeurs en mouvement de la ſorte, & que pour peu qu'elles euſſent d'acrimonie, venant à irriter ces parties nerveuſes, elles y cauſoient ce ſentiment ſi vif & ſi douloureux ; à quoi la chaleur qu'y cauſoit le bandage, contribuoit beaucoup, puiſqu'au moment qu'il étoit lâche ou défait, la douleur diminuoit conſidérablement, & ceſſoit bientôt abſolument ; & ce ſentiment douloureux ſembloit avoir un temps périodique, puiſqu'il arrivoit à la même heure, ou à-peu-près : marque convaincante de la mauvaiſe qualité que contractoit l'humeur, qui venant à faire ſon impreſſion ſur ces parties très-ſenſibles, y cauſoit les violentes douleurs qui tourmentoient le bleſſé.

Je propoſai à ces Meſſieurs de changer l'appareil de cette fracture ſeulement en celui d'un

bandage à dix-huit chefs, tel qu'à une fracture compliquée, en nous servant des mêmes remèdes que ceux du jour précédent, & je les engageai en même tems de revenir le lendemain à pareille heure, que je resterois auprès de ce blessé, & que je tiendrois l'appareil prêt pour le panser, sinon de venir au temps que je les ferois avertir, qui seroit celui où ces vives douleurs pourroient récidiver; mais n'en ayant souffert que de très-médiocres, nous attendîmes l'heure à laquelle nous étions convenus de le panser tous les matins; ce qui réussit si bien, que huit jours après ce pansement continué de la sorte, je recommençai celui que j'avois quitté, en les rendant tous deux égaux; je veux dire, celui-ci à celui de la partie supérieure, que je continuai toujours d'une même manière, quelque changement que j'eusse apporté à l'autre, qui ne causa aucun retardement à la cure de ces deux fractures, qui furent parfaitement réunies, & le blessé en état de marcher en six semaines de temps, sans que sa jambe restât aucunement enflée, n'y qu'il y parût deux mois après, qui fut le temps que j'allai le conduire à dix lieues d'ici, à moitié chemin de Caën, où il restoit par ordre de la Cour.

Réflexion.

J'eus de la peine à me résoudre de panser cette jambe, à l'exclusion d'aussi habiles Chirurgiens qu'étoient ceux que je nomme, & encore plus qu'ils voulussent bien faire l'office de serviteurs, si en pareille occasion on ne par-

tageoit pas l'honneur de la cure ; puiſque celui qui tient ne mérite pas moins que celui qui opère, le ſuccès de la guériſon d'une jambe rompue, dépendant en partie de la manière dont elle étoit tenue au temps des panſemens par des Serviteurs entendus, comme il arriva en cette occaſion, où nous fumes tous ſurpris de la manière dont cette jambe avoit pu eſſuyer deux fractures complettes en des endroits ſi éloignés, qui nous obligèrent de les panſer différemment, & chacune avec leur appareil particulier, n'ayant pas pu les panſer régulièrement avec un ſeul & même appareil ; & d'autant moins, comme l'on voit, que ce qui convenoit à la fracture du haut de la jambe étoit contraire à celle du bas, par la différence des parties qui les entouroient, qui obligèrent par leur ſenſibilité & les douleurs qu'elles cauſèrent au bleſſé, à changer non-ſeulement l'ordre, mais auſſi les remèdes ordinaires, qui conſiſtant en onguens, fomentations & bandages, auroient fait tomber la jambe en mortification, s'ils avoient été continués ; ce qui fait voir combien il eſt avantageux à un bleſſé, que le Chirurgien qui le panſe ne ſe rende pas eſclave des remèdes ordinaires & des régles générales, dès que le tout ne répond pas à l'intention qu'il ſe propoſe ; mais qu'il ſoit ingénieux à trouver ſur le champ ce qui convient pour calmer les accidens les plus fâcheux, afin de conduire le bleſſé à une heureuſe guériſon.

OBSERVATION CCCLXXVI.

Au mois de Juin 1723, un Marchand de Bois de cette Ville, étant à la Foire de la Saint Jean, à quatre lieues de cette Ville, reçut un coup de pied de cheval entier dans une violente ruade, en la partie externe & inférieure de la jambe droite, un peu au-dessus de la malléole, qui lui causa une fracture simple au péroné, avec plaies & esquilles. Je le pansai avec un plumaceau trempé dans la teinture d'aloès, que j'appliquai sur la portion de l'os découverte, après avoir tiré plusieurs esquilles de différentes grandeurs. Je remplis la plaie de bourdonnets trempés dans l'eau-de-vie, avec un plumaceau plat par-dessus, & une emplâtre de diapalme, avec la compresse & les deux premières bandes trempées dans le vin. Quant au reste, je m'y pris de la même manière que j'ai fait dans le pansement de la fracture simple du péroné, dont j'ai parlé dans l'Observation CCCLXVII.

RÉFLEXION.

J'AI déjà dit qu'il n'y a que l'avant-bras & la jambe dans la construction desquels il entre deux os, & que le nom de fracture simple ne convient que lorsqu'elle se rencontre à un seul de ces os; on ne peut par conséquent donner le nom de fracture simple, que lorsqu'elle arrive à l'un des deux os de ces parties, qui peuvent souffrir une plaie jointe à cette sorte de fracture, & alors elle devient compliquée, à cause de la plaie. Au reste, excepté au pansement de

la plaie, je n'ai rien changé touchant les compresses, bandes, attelles & fanons. Cette fracture se guérit sans qu'il se fît d'exfoliation sensible, & le blessé alloit sur des béquilles six semaines ensuite; je ne le pansois que de cinq à six jours, tant il y eut peu de suppuration à sa plaie.

CHAPITRE XXIX.

Des Fractures compliquées.

CE n'est pas assez que j'aye rapporté avec une entière exactitude la manière dont je me suis comporté pour parvenir à la cure d'un nombre de fractures, tant simples que complettes, non-seulement des extrémités, mais aussi de plusieurs autres parties du corps, comme je l'ai fait voir par les Observations que j'ai données sur chacune de ces fractures en particulier, & que je confirmerois par un plus grand nombre, si la crainte de faire d'ennuyeuses répétitions ne m'empêchoit d'en rapporter d'autres exemples; mon dessein ayant été de rendre par des faits très-sensibles, la réunion des os plus aisée, & le succès d'une maladie si commune, plus favorable, ne s'étant trouvé jusqu'à présent que peu de Chirurgiens capables de donner les secours qui y conviennent, par la nonchalance qui régne parmi eux, qui leur fait, quoique habiles dans le reste de leur profession, négliger cette partie au point que j'ai déjà dit, quand j'ai

j'ai commencé à parler des fractures : il est encore plus nécessaire d'entrer dans le détail des fractures compliquées avec plaie, dislocation, fièvres, esquilles, & portions d'os considérables, contusions & autres fâcheux accidens, qui sont infiniment plus à craindre que ceux qui peuvent arriver aux fractures simples, & complettes, dont j'ai parlé ; ces fractures compliquées, & les accidens qui les accompagnent pouvant faire périr ceux à qui elles arrivent, à la différence de celles qui sont sans plaie ; ce qui doit rendre le Chirurgien autant attentif à prévenir ces accidens, qu'ingénieux à les détruire quand ils sont arrivés, par les moyens que je vais lui indiquer dans les Observations qui suivent, & qui sont plus que suffisantes pour servir de régle dans le traitement de toutes celles qui peuvent arriver, de quelque nature qu'elles soient, & à justifier ce que j'avance par des faits constans ; à la guérison desquelles fractures je n'ai employé que les remèdes les plus simples & les plus faciles à trouver en quelque lieu que ce soit.

Observation CCCLXXVII.

Au mois de Septembre 1684, l'on me vint prier d'aller à la Paroisse de Colomby, pour voir le Valet d'un Laboureur du lieu, qui en voulant sauter sur le devant de sa charrette, tomba sous la roue qui lui passa sur la jambe, que je trouvai rompue d'une fracture complette, dont les extrêmités des deux os avoient percé les tégumens, qui sortoient au-dehors en la partie moyenne & interne du côté gauche.

Je fis l'appareil, qui consistoit en deux plumas-

ceaux de charpie, une emplâtre de cérat de Galien, deux compresses, & un bandage à dix huit chefs, larges chacun de trois à quatre travers de doigt, & de la longueur de deux pieds & quelques pouces, selon la grosseur de la jambe qu'il devoit entourer, & au-delà; des fanons avec leurs garnitures, la compresse longuette, les lacqs, l'étrier, & un carreau pour situer la jambe, sur lequel étoient les lacqs, fanons, bandage & emplâtre placés tout près.

Cet appareil étant disposé de la sorte, j'accommodai le lit, où je couchai ce blessé, après qu'il fut deshabillé, & le mis en la situation qui lui convenoit le mieux; après quoi je pris la jambe blessée avec mes deux mains, dont je posai l'une sous le genou, vers la jarretière, & l'autre proche des malléoles, que j'ordonnai à mes deux garçons de tenir de la même manière qu'à la fracture simple ou complette; ils firent l'extension & contre-extension, pendant qu'en tenant & poussant avec le plat de mes mains, des deux côtés de la jambe, à l'endroit de la fracture, je réduisis les extrêmités des os en leur place. Je mis ensuite le carreau sur lequel étoit l'appareil, comme je l'ai dit, & je fis situer la jambe, ensorte que l'endroit de la fracture fût assujetti directement dans le milieu, par un des garçons qui tenoit au-dessous du genou, tandis que l'autre genou, avec l'une de ses mains, tenant le pied bien droit, tiroit le talon avec l'autre, afin de maintenir ces os dans l'état où je les avois réduits, m'étant assûré du succès de la réduction par la droite ligne que je remarquois entre le gros doigt du pied, le genou & la hanche, en jettant l'œil dessus, étant allé exprès vers les pieds du lit à cet effet. Après

avoir coulé le doigt sur l'épine du *tibia*, & l'avoir trouvée dans sa rectitude naturelle, & surtout le blessé, ne se plaignant d'aucune douleur à l'endroit de la fracture, & trouvant la jambe d'une longueur égale à la saine, en les approchant l'une de l'autre, je fis une embrocation tout le long de la jambe, après avoir mis un plumaceau trempé dans l'eau-de-vie sur la portion des os qui étoit découverte, & un autre plumaceau couvert de digestif sur la plaie, l'emplâtre par-dessus, & la compresse ensuite coupée par le milieu, pour la pouvoir ajuster ensorte qu'elle ne fît aucun pli; je l'imbibai d'oxycrat, ainsi que tout le bandage. Je commençai à bander la jambe par le premier chef du milieu, que je conduisis du-dedans en-dehors; il passoit par-dessus la fracture, & alloit s'engager au dedans & au-dessous de celui qui lui étoit opposé, lequel, en faisant la même route, j'engageai au-dedans & au-dessous de la jambe. Je conduisis le troisième chef de dedans en dehors, & de bas en haut, de même que celui qui lui étoit opposé, & le cinquième, ou l'inférieur aussi de dedans en dehors, mais de haut en bas, ainsi que celui qui lui étoit opposé.

Après que j'eus appliqué ces six premiers chefs de la sorte, j'appliquai les deux chefs du milieu & les six autres, comme les précédents; les deux d'au-dessus de haut en bas, & les inférieurs de bas en haut, & enfin les six derniers de bas en haut, ayant commencé par le premier, du côté de la fracture, que je conduisis droit à celui qui lui étoit opposé, sous lequel je l'engageai, & le second que je fis aller obliquement joindre le troisième, sous lequel

il fut aussi engagé, & successivement jusqu'au dernier, qui de cette manière servit à tenir tous les autres en etat.

Je fis ensuite tenir les fanons par ces deux serviteurs, & je les garnis tant par-dehors que par-dedans, avec ces compresses, en la partie supérieure de la jambe, & en l'inférieure, vers les malléoles, que j'assujettis ensuite avec les trois lacqs, sous lesquels étoit la compresse longuette, & l'étrier, que j'attachai aux fanons, un peu au-dessus du troisième lacq, & le tout serré de manière à ne causer aucune douleur au blessé, que je laissai en cette situation, & le talon fort à l'aise, après que j'eus mis un archet, par dessus lequel je passai le drap & la couverture, afin que ni l'un ni l'autre ne touchât au pied, dans la crainte de le faire vaciller d'un côté ou de l'autre : il faut que rien n'y touche que l'étrier, ou la semelle, avec le soin de remédier à tout ce qui pouvoit faire de la peine à ce blessé dans la suite, en quelque lieu que ce fût de la jambe, des malléoles, du talon, ou du pied ; afin d'éviter la fluxion, à laquelle la moindre douleur un peu continuée peut donner occasion.

Je continuai ce pansement de deux en deux jours, pendant les quinze premiers jours, après lesquels je ne me servis que d'un seul plumaceau trempé dans l'eau-de-vie. S'il se fit une exfoliation, elle fut imperceptible, ne m'en étant point apperçu. La plaie fut guérie en six semaines, & le blessé parfaitement rétabli en deux mois. Je me servis d'oxycrat, & pour emplâtre du cérat pendant un mois, & le reste du temps du vin seul. J'ôtai les fanons après quarante jours.

RÉFLEXION.

C'ETOIT le moindre accident qui pouvoit arriver à ce Charretier, d'avoir la jambe rompue de la manière qu'il l'eut par la roue de sa charrette, qui lui avoit passé par-dessus la partie externe, ensorte que les os sortirent au dehors de la grandeur d'un pouce chacun; ce fut l'état dans lequel je trouvai ce blessé.

Je commençai par faire l'appareil de la manière que je dis, pour faire ensuite la réduction de cette fracture, qui s'accomplit au moyen de l'extension & contre-extension que faisoient deux de mes garçons, pendant que je tenois & poussois les os avec le plat de mes deux mains, & mes doigts quand il étoit nécessaire, assez approchant de la manière que l'on réduit les fractures simples, afin de rapprocher les extrêmités des os, jusqu'à ce que je fusse bien convaincu qu'elles étoient dans leur lieu, lorsqu'en approchant la jambe saine de celle qui étoit rompue, je les trouvai d'une longueur égale, par la droiture que je remarquai à la crête du *tibia*, en passant mon doigt par-dessus, & par l'assûrance que le blessé me donna qu'il ne sentoit aucune douleur; ce qui est une preuve des plus convaincantes que les os sont dans leur situation naturelle; parce que si les os n'étoient pas bien affrontés, le blessé souffriroit une douleur piquante, sans avoir que peu ou point de relâche.

Je dis que je commençai par faire l'appareil, parce que c'est un précepte que l'on doit toujours observer au pansement d'une fracture, où il faut faire l'appareil dès que l'on en est

aſſûré, à la différence de la diſlocation, que l'on doit réduire avant toutes choſes.

Je commençai le bandage par le chef du milieu, du côté de la fracture, que je conduiſis du dedans en dehors, afin (en preſſant les tégumens & les muſcles qui ſe rencontrent en cet endroit) de s'oppoſer au penchant que peut avoir la nature à y faire un dépôt, à cauſe de la dilacération des parties bleſſées, & pour expulſer par la plaie le ſang qui pouvoit s'y être épanché, & maintenir en même temps les extrêmités des os dans un bon état; le jet du chef oppoſé conduit comme je l'ai fait, contribuant beaucoup à la même intention.

Les autres chefs que je conduiſis de bas en haut vers le genou, & de haut en bas vers les malléoles, furent comme à la fracture ſimple, à deſſein de divertir & empêcher les humeurs de tomber des parties ſupérieures ſur la fracture, & contenir celles qui ſont du côté du pied.

Les ſix chefs ſuivans, dont j'appliquai les deux du milieu ſur la fracture, étoient pour remplir la même intention, & faire le même effet que fait la ſeconde bande à la fracture ſimple; & les ſix derniers chefs, que je commençai à conduire par l'inférieur, & que je portai enſuite de-bas en-haut, en s'engageant l'un l'autre juſqu'au dernier, étoient une eſpèce de contentif pour affermir & aſſûrer les premiers, comme fait la troiſième bande aux fractures ordinaires.

Il y a des Chirurgiens qui employent des compreſſes de linge en pluſieurs doubles, en forme de longuette, qu'ils étendent le long de ce bandage; mais pour moi je ne fais autre choſe

que de tenir la jambe bien affermie entre les fanons, garnies en leurs extrêmités avec les grosses compresses ou coussinets, la compresse longuette au long de la jambe, de peur qu'elle ne soit blessée par les lacqs qui tiennent les fanons & l'étrier, qui se fait avec une espèce de longue compresse, ou un linge assez long, doublé en quatre, & de la largeur de trois travers de doigt, ou une semelle, qui se fait avec un morceau de carton ou de feutre, attaché par deux cordons au-dessus du troisième lacq supérieur, afin de tenir le pied en état.

J'ai un grand soin d'empêcher que le blessé ne souffre aucune douleur en quelque lieu que ce soit de la jambe, mais principalement au talon, en ôtant la cause qui la produit, qui ne consiste souvent qu'à dégarnir un peu le dessous, lâcher un, deux, ou les trois lacqs, quelques-unes des compresses qui servent à garnir les fanons, ou enfin l'étrier; & au cas que ces foibles secours ne soulagent en rien le blessé, il ne faut point hésiter à défaire l'appareil entier, de crainte que cette précaution négligée ne donne occasion au triste & fâcheux accident que j'ai vu arriver à une jambe, qui tomba en totale mortification, sans que celui qui en avoit le soin eût voulu se rendre aux plaintes continuelles & redoublées pendant un assez long-temps que faisoit le blessé, à raison des grandes douleurs qu'il souffroit à toute la jambe, mais sur-tout à l'endroit de la fracture, à laquelle il ne voulut toucher qu'au jour & à l'heure du pansement, qui étoit le lendemain. La mortification ne s'étoit pas seulement emparée

de la jambe, mais aussi du genou; ce qui nous obligea de lui couper la cuisse en sa partie inférieure.

Il en arriva de même à un autre, à l'occasion d'une insupportable douleur qu'il souffroit au talon, dont le Chirurgien qui le pansoit ne tint aucun compte, & sans en rien démordre, il le remit au lendemain à y voir; mais la douleur ne se faisant plus sentir, il prolongea jusqu'au troisième jour, qui étoit celui du pansement. Il fut bien surpris de trouver non-seulement le talon, mais tout le pied, & jusqu'à la partie moyenne de la jambe, dans une totale mortification; ensorte qu'au lieu de panser cette fracture comme il comptoit de le faire, il fut obligé d'aller préparer son appareil pour venir à l'amputation de cette malheureuse jambe; ce que l'un & l'autre auroient évité, si dès que ces blessés réclamerent leurs secours, ils avoient acquiescé à leurs instances.

Toute réflexion faite, c'est ce qui eût pu arriver au plus chétif Bailleul, & dont je peux fournir un bel exemple, qui est arrivé au mois de Février de l'année 1726.

Un Maître Chirurgien m'envoya prier de me rendre en toute diligence au Bourg de Prétot, à quatre lieues de cette Ville, pour couper la jambe à un jeune Laboureur du lieu, sur laquelle une charrette chargée d'un tonneau de cidre avoit passé, & l'avoit rompue avec plaie & esquilles: Il fut pansé par un Bailleul. Je m'y transportai avec mes instrumens, & les choses nécessaires pour cette amputation; mais je trouvai le blessé à l'agonie, & il mourut peu de temps après que je fus arrivé; la mortification

s'étant communiquée depuis la plaie jusqu'au ventre. Les douleurs violentes & outrées que le bleſſé ſouffroit, l'avoient obligé d'envoyer chercher ce Maître Chirurgien, qui trouva le Bailleul panſant la plaie par une fenêtre qu'il avoit laiſſée au bandage, ſans s'embarraſſer de la couleur noire, non-plus que de l'odeur puante & cadavéreuſe, qui ſe remarquoient à la vue & à l'odorat; ni encore de la mortification du pied & de la jambe, jusqu'en la partie moyenne & ſupérieure, à laquelle étoient la fracture des os & la plaie, & qui continuoit ſon progrès juſqu'au-deſſus du genou: mais le Bailleul étant convaincu de cette vérité, par la remarque que lui en fit faire ce Maître Chirurgien, & ſçachant que je ne tarderois pas à venir, il s'eſquiva, & laiſſa le bleſſé ſi mal, qu'il mourut, comme je l'ai dit, preſqu'auſſitôt que je fus arrivé.

OBSERVATION CCCLXXVIII.

Au mois de Février 1689, l'on me vint prier d'aller en diligence à Coqueville, pour voir le Seigneur de cette Paroiſſe, que je trouvai au lit, à cauſe d'une chûte qu'il avoit faite de deſſus ſon Cheval, en paſſant ſur la glace; il étoit tombé d'une extrême violence ſur la jambe de ce Gentilhomme, auquel je trouvai une fracture complette & compliquée d'une grande plaie en la partie moyenne & un peu inférieure de la jambe droite, par où l'extrémité du *tibia* ſortoit au-dehors, le tout accompagné d'une contuſion, avec échymoſe, qui s'étendoit depuis la partie moyenne de la cuiſſe juſ-

qu'aux doigts du pied, accompagnée d'une douleur insupportable.

Ma première attention fut (après avoir préparé l'appareil) de faire le lit du blessé, & de le mettre dans une situation commode pour venir ensuite à la réduction des extrémités des os, qui s'accomplit par l'extension & la contre-extension que firent deux Chirurgiens qui se trouverent sur le lieu, pendant qu'avec le plat de mes deux mains & de mes doigts, je tenois & poussois ces extrémités pour les réduire. Ma seconde vûe fut de corriger les accidens, & de conserver la substance du membre. Je me servis à cet effet d'une embrocation d'huile rosat, afin d'appaiser la douleur; & les premiers jours j'imbibai les compresses d'eau-de-vie, & le bandage à dix-huit chef de gros vin rouge, afin de procurer la transpiration à ce sang extravasé qui tenoit cette jambe si tuméfiée; ce qui réussit en apparence, mais seulement en partie, parce que, quoique cette jambe parût être considérablement diminuée, elle ne le fut pourtant pas entièrement, puisqu'il resta quelques particules ou portions de ce sang, qui s'étant cantonnées en plusieurs endroits, donnerent occasion à des abscès qui se manifesterent dans la suite, & qui devinrent très-considérables, dont il y en eut un qui s'étendoit depuis la partie supérieure & externe de la jambe, jusqu'au dessous de la fracture, & un second qui commençoit un peu au dessus de la fracture, & s'étendoit jusqu'en la partie inférieure & interne, vers la malléole. J'ouvris ces deux grands abscès à deux jours d'intervalle l'un de l'autre; ils fournirent une quantité surprenante de pus,

qui dilatoit la plus grande partie des tégumens. Huit ou dix jours après que j'eus fait ces ouvertures, il survint une hémorrhagie des plus violentes par l'abscès de la partie inférieure & interne, à l'occasion d'une artère qui s'ouvrit sur le haut du pied droit, à son articulation avec la jambe; je l'arrêtai au moyen d'une quantité de charpie, dont je temponnai & remplis absolument l'ouverture.

Je fus surpris de voir le lendemain le sang donner encore avec plus d'impétuosité, par l'ouverture de l'abscès de la partie supérieure & externe de cette jambe, vu la distance qu'il y avoit de l'un à l'autre, & la dilacération qui devoit être aux tégumens pour permettre la sortie de ce sang, qui augmenta avec tant d'excès, que voulant réitérer ce que j'avois fait le jour précédent pour l'arrêter, les tégumens se gonflèrent, la jambe se tuméfia, & je fus forcé, pour éviter un plus grand mal, d'ouvrir les tégumens sur l'articulation de ce pied avec la jambe, afin de découvrir l'artère à l'endroit où elle me paroissoit s'être ouverte, afin d'y appliquer (comme je le fis) un bouton de vitriol, plusieurs petites compresses graduées, & une grande par-dessus, avec un bandage circulaire pour tenir le tout ferme & en état: & obtenir l'effet que je souhaitois, qui fut si prompt & si heureux, qu'après cela il ne sortit pas une seule goutte de sang. J'eus soin de faire rester deux Laquais auprès de ce blessé, afin de se relayer l'un l'autre, & de m'avertir, supposé que le sang vînt à donner de nouveau.

Je continuai le pansement de la fracture, & ceux de ces abscès, & de cet aneuvrisme. Il se fit une exfoliation de l'extrémité inférieure

du *tibia*, de la grosseur d'une grosse noix. Le pansement fut long, avant que j'eusse pu conduire cette fracture à sa parfaite réunion, & la plaie à une bonne cicatrice ; ce qui arriva néanmoins après cinq mois d'un pansement autant exact qu'il convenoit pour surmonter toutes ces difficultés, dont il ne resta à ce Gentilhomme aucune incommodité, si ce n'est de boîter tant soit peu ; mais cela n'étoit rien, eu égard à ce qui pouvoit lui rester d'une si grande blessure.

RÉFLEXION.

Il n'est pas étonnant que la fracture de ce Gentilhomme fût accompagnée de tant & de si fâcheux accidens, puisque de toutes les chutes qu'on peut faire, il n'y en a point de plus périlleuse que celle que l'on fait sur la glace ; mais il est en quelque façon plus surprenant qu'il en ait été quitte pour une légère claudication, tant l'état où je trouvai cette jambe m'en fit appréhender la suite, voyant les deux extrémités du *tibia* sorties, après avoir percé les tégumens, avec une contusion accompagnée d'une échymose des plus considérables, & d'une douleur très-violente, mais qui n'étant causée que par le dérangement des extrémités des os qui irritoient les muscles & les membranes, cessa dès que je les eus réduites en leur lieu naturel.

La transpiration des humeurs extravasées, qui fut aussi procurée par l'usage continué de l'eau de vie, dont j'imbibois les compresses, me faisoit espérer pendant les premiers jours que cette contusion & échymose se dissiperoient entièrement dans la suite, tant ces commencemens me flatoient d'un heureux avenir. J'y

fus trompé ; car quoiqu'il en restât peu, ce peu fut le germe ou le levain de ces deux grands abscès, que je fus obligé d'ouvrir, d'où je ne m'étonnai pas de voir sortir une grande quantité de pus, par la foiblesse où cette chute réduisit le blessé. Les tuniques se trouvant relâchées, ne pouvoient plus contenir le sang dans ses bornes, & furent forcées de le laisser échapper, d'où s'ensuivit l'hémorrhagie, qui inonda toute la jambe de la manière que je l'ai dit, & qui m'obligea, pour la réprimer, de me servir du bouton de vitriol, duquel j'aurois appréhendé le mauvais effet, à cause de la quantité de tendons & de parties nerveuses qui se rencontrent à l'endroit où j'étois obligé de le mettre, si je ne m'en étois pas servi auparavant en des lieux aussi dangereux, sans qu'il m'en fût rien arrivé de fâcheux.

L'exfoliation qui se fit de ces os, toute considérable qu'elle étoit, ne fut d'aucun préjudice à cette jambe, ayant été remplacée à l'ordinaire par un calus, celle-ci n'étant qu'une bagatelle, eu égard à celle qui suit.

Comme j'ai dit dans l'Observation précédente, que je mis un plumaceau trempé dans l'eau-de-vie sur la portion des os découverte, & des plumaceaux couverts de digestif sur la plaie, je me suis dispensé d'en parler à celle-ci, où j'ai fait la même chose, ainsi qu'au pansement des abscès & de la plaie qui resta après la chute de l'escarre que fit le bouton de vitriol, regardant cela comme une répétition ennuyeuse, en supposant que l'on s'imagine bien que ces abscès & cette plaie ne se sont pas incarnés & cicatrisés sans le secours d'aucuns onguens, quoiqu'ils pussent bien le faire, mais avec un peu

plus de temps. Ce sont toutefois les remèdes dont je me sers presque toujours en ces cas, de même que d'eau-de-vie, d'esprit de vin, ou de teinture de myrrhe, ou d'aloès sur les os découverts, afin de les dessécher, & en procurer plutôt l'exfoliation, & de l'onguent digestif pour incarner & consolider les plaies.

J'eus un grand soin pendant les deux premiers mois du pansement, de voir si la jambe malade étoit de la même longueur que la saine, afin d'éviter la faute que firent deux anciens Chirurgiens, aux soins desquels Madame la Duchesse de Vantadour avoit commis son Cocher, qui avoit une jambe rompue en sa partie moyenne, avec une assez grande plaie, pour laquelle je fus appellé trois semaines ensuite. Je trouvai la plaie belle, & le blessé jouissant d'une bonne santé, mais qui avoit la jambe plus courte de quatre grands doigts que la saine; ce qui lui étoit arrivé par la bévue de ces deux anciens Maîtres, qui, pour empêcher qu'il ne se glissât hors de son lit, avoient mis une planche pour soutenir le pied de la jambe qui étoit rompue, dont les extrémités du *tibia* fracturé obliquement, rétrogradoient, en chevauchant l'une sur l'autre, de la grandeur que je dis, sans que ni l'un ni l'autre de ces Messieurs y fissent aucune attention, quoique cette défectuosité fût si apparente qu'elle me sauta aux yeux avant que l'appareil fut défait; je rétablis néanmoins cette jambe dans la journée, & je la laissai le lendemain d'une longueur égale à la saine. Cette jambe se guérit parfaitement bien, sans que le blessé ait été plus incommodé par cette nouvelle réduction, qu'il ne l'étoit les jours précédens, tant j'usai de circonspec-

tion dans l'extenſion qu'il fallut faire pour rendre à la partie fracturée ſon égalité : ce qui fait bien voir qu'il ne faut jamais négliger ces préceptes généraux, que je recommande ſi ſouvent, que je crains de m'en rendre ennuyeux, mais je crois ne pouvoir trop répéter, pour empêcher les jeunes Chirurgiens de tomber dans la faute que commirent ces deux anciens, pour avoir négligé cette précaution.

OBSERVATION CCCLXXIX.

Au mois d'Août 1694, l'on me vint prier d'aller à Sainte-Croix, pour voir un Laboureur qui étoit tombé ſous ſa charrette, dont la roue lui avoit paſſé par deſſus la jambe, de laquelle je trouvai les deux os rompus, avec une plaie en ſa partie moyenne, au côté gauche, qui régnoit tranſverſalement, & cela d'une manière qu'à peine reſtoit-il l'eſpace de deux travers de doigt de tégumens entiers, & tous les muſcles étoient tellement contus, qu'il n'y avoit preſque pas lieu d'eſpérer que cette partie pût ſubſiſter. Je fis mon appareil qui conſiſtoit en plumaceaux de charpie ſéche, compreſſes, bandages à dix-huit chefs, fanons, compreſſes ou garnitures, longuettes & étrier.

Après que j'eus fait le lit de ce bleſſé, je conduiſis ſa jambe pendant qu'un de mes garçons le porta deſſus, où je fis mettre ſa jambe en ſituation, de manière que le pied fût plus élevé que le genou d'environ quatre pouces, ſans élever la jambe de deſſus l'appareil & le carreau. Deux garçons firent l'extenſion & la contre-extenſion, pendant qu'avec mes deux mains je tenois, tirois & pouſſois les extrémités des deux

os, pour les agencer de manière qu'elles reprissent leur niveau ; ce qui fut très-facile à faire, & encore plus à voir, étant entièrement découverts ; dans la réduction desquels je ne négligeai aucune des circonstances que l'on doit observer pour être sûr d'une bonne réduction, tant par la cessation des douleurs, qui auparavant étoient très-vives, que par la ligne directe du *tibia*, qui étant découvert, étoit très-facile à remarquer, & enfin par la juste correspondance du gros doigt du pied & du genou, sans qu'il fût nécessaire d'approcher la jambe saine de la malade, puisque les extrémités des os étoient très-certainement bout-à-bout.

Je pansai la plaie avec des plumaceaux trempés dans l'eau-de-vie, tant sur l'os que sur les chefs, sans aucun onguent, les compresses étant trempées de même, & le bandage à dix-huit chefs dans le gros vin. Deux mois entiers s'écoulèrent sans y rien changer, pendant lesquels M. Doucet vit plusieurs fois ce blessé, & il me sollicitoit sans cesse de couper cette jambe qui étoit en mauvais état, & tuméfiée à l'excès : la suppuration étoit grande, & la portion de l'os qui paroissoit devoir se séparer étoit très-considérable ; mais comme le sujet étoit fort & vigoureux, qu'il avoit le cœur bon, que l'air étoit sain, & la saison favorable, je tins bon, & ne désespérai point pour tout cela de la guérison de cette fracture, convenant au surplus qu'il faudroit plusieurs mois pour y réussir, sans en déterminer le nombre.

Deux mois s'étant écoulés, je tirai en entier la portion inférieure du *tibia*, qui étoit depuis l'endroit de la fracture jusqu'à environ deux doigts de l'articulation, de la longueur de quatre travers

travers de doigt, avec le trou de la moelle, à l'endroit duquel il resta un grand vuide ; le péroné s'étant heureusement trouvé réuni sans avoir fourni d'exfoliation sensible, tint la jambe dans sa longueur ordinaire, & fut d'un merveilleux secours à ce blessé.

Après la séparation de cette portion d'os, je ne pansai plus la plaie que de trois en trois jours, (ce que je faisois auparavant tous les jours régulièrement) & toujours avec la seule eau-de-vie pure ; & sans m'être rebuté d'un pansement si long, je conduisis cette jambe à une heureuse fin ; un bon calus s'étant formé au lieu & place de l'os, si ferme & si solide, que cet homme se soutenoit dessus à merveille, sans en avoir boité un seul jour : mais ce ne fut qu'après une année entière d'un pansement très-exact, qui fut tous les jours pendant deux mois, puis de trois en trois jours, éloignant ensuite de plus en plus, & enfin le blessé se pansant lui-même, ensorte que je ne l'allois voir qu'à mon loisir.

RÉFLEXION.

Il n'est pas difficile de prévoir de quelle conséquence peut être la fracture qui arrive à une jambe, sur laquelle passe la roue d'une charrette chargée de deux à trois milliers. Aussi celle ci l'étoit-elle au point qu'en deux coups de ciseaux, pour ainsi dire, j'aurois achevé de couper la jambe, tant la plaie étoit grande, & tant il en restoit peu d'entier ; comme elle étoit toute contuse, tuméfiée & dilacérée, je ne me servis dans les pansemens que de la seule eau-de-vie pour imbiber les plumaceaux, & du vin pour tremper les compresses & le bandage à dix-huit

chefs, dans le deſſein de procurer la tranſpiration du ſang extravaſé, & de fortifier la partie, qui en avoit un grand beſoin.

Il eſt très-difficile de comprendre comment cette partie pouvoit ſubſiſter, vu le peu de vaiſſeaux qui paroiſſoient reſter en état d'y porter le ſang, & d'y entretenir la vie, & même comment ce bleſſé avoit pu ne pas mourir, vu la grande perte de ſang qu'il avoit ſoufferte avant que je fuſſe arrivé.

Par conſéquent M. Doucet avoit de fortes raiſons pour me conſeiller l'amputation de cette jambe, qu'il voyoit exceſſivement tuméfiée, avec une ſuppuration abondante, une odeur cadavéreuſe, & enfin toutes les marques les plus eſſentielles d'une mortification prochaine; mais ce bleſſé étant ſans fièvre, & la jambe avec peu ou point de douleur, j'eſpérai toujours que le temps & la nature ſeconderoient mes intentions, & cela avec d'autant plus de fondement, que j'avois un bon ſujet, comme la ſuite le fit connoître.

Je ne doutai pas qu'il ne ſe fît une grande exfoliation, en voyant la portion du tibia qui étoit découverte; mais je ne l'aurois jamais cru ſi conſidérable comptant bien auſſi qu'elle n'eût pas été de cette conſéquence, ſi cet os n'eût été rompu en ſa partie inférieure, comme il l'étoit en ſa partie moyenne, mais d'une manière ſi différente, qu'il fut néceſſaire que la ſuppuration vînt au ſecours pour contribuer à la ſéparation du reſte de cet os.

J'aurois eu peine à croire qu'une ſi grande portion de l'os dans ſon entier auroit pu ſe réparer par un calus, ſi je n'en avois été le témoin; ce qui n'empêcha pourtant pas que le

bleſſé après ſa guériſon n'eût cette jambe auſſi longue, auſſi droite & de la même groſſeur que la ſaine, ſans la moindre claudication, ni qu'il ait jamais ſenti de douleur, quoique cela ſoit aſſez ordinaire à ceux qui ont eu une jambe fracturée, particulièrement avec plaie.

Quoique je ſaigne pour l'ordinaire tous ceux qui ont quelque fracture, ſoit à la jambe, ou au bras, afin de détourner la fluxion qui pourroit tomber ſur la partie, je ne ſaignai point celui-ci, à cauſe de la grande perte de ſang qu'il avoit ſoufferte lorſqu'il fut bleſſé.

OBSERVATION CCCLXXX.

QUELQUE temps après la guériſon de ce bleſſé, nous eûmes, Monſieur des Roſiers & moi, une fracture à traiter, à peu près pareille, & par une cauſe égale, en la perſonne d'un Laboureur de la Paroiſſe de Magneville, que nous fîmes apporter à Valognes, pour être plus en état de lui donner les ſecours néceſſaires: à la différence que la fracture de l'os de celui-ci étoit évidente par ſes deux extrêmités; elle étoit depuis ſa partie moyenne & ſupérieure, juſqu'en ſa partie moyenne & inférieure, cinq à ſix pouces de diſtance d'une extrêmité à l'autre, où le corps de l'os étoit dans ſon entier, ſans qu'il y eût aucune eſquille ſéparée du tout; la plaie étoit aſſez grande pour découvrir toute cette conſidérable partie de l'os rompu en ces deux endroits, accompagnée d'une contuſion & dilacération extrême de toutes les parties qui l'environnoient; ce qui nous fit prendre le parti, après une mûre réflexion, de détacher par la diſſection avec le biſtouri les portions membra-

neuſes qui étoient unies à cette portion du tiiba & de l'enlever (1) ſur le champ, plûtôt que d'en commettre le ſoin à une longue ſuppuration, qui auroit beaucoup retardé la génération du cal, auquel nous ne doutâmes point que la nature ne travaillât d'abord, l'obſtacle qu'y auroit mis cette partie du tibia étant levé, comme il arriva à vûe d'œil, dès que les chairs contuſes & dilacérées ſe furent fondues par la ſuppuration ; enſorte que cette jambe, que nous regardions avec tout le riſque où une fracture compliquée des plus terribles peut expoſer un bleſſé, ſe fortifioit de jour en jour ; qu'en ſept à huit mois de panſement la plaie fut cicatriſée, & la jambe ſe trouva rétablie par le ſecours d'un cal bon & ſolide, qui ſe forma au lieu & place de l'os que nous avions tiré, ſans que cette partie ſi dangereuſement bleſſée fût différente de la ſaine, ni en groſſeur, ni en longueur, à quoi contribua beaucoup la réunion du péroné, qui ſe trouva faite en trente jours. Cette réunion tint la jambe en état, & de la longueur convenable : cela n'auroit pas eu un ſuccès ſi favorable, ſi les deux os avoient perdu une égale portion de leur ſubſtance ; par-

(1) Le parti que l'on prit en cette occaſion de détacher toute la partie du tibia fracturée & longue de cinq à ſix pouces, d'avec toutes les parties membraneuſes qui l'environnoient, & de l'enlever tout-à-fait, fut d'autant plus extrême que les deux fractures étoient nettes & ſans eſquilles. Eût-il donc été impoſſible qu'elle ſe reſſoudaſſent, & alors il n'auroit pas fallu huit mois de temps pour procurer la guériſon au malade ?

ce qu'en ce cas rien n'auroit pu empêcher les extrêmités des os de ſe rapprocher, à quoi même la contraction qu'avoient ſouffert les muſcles par le défaut d'appui pour les tenir dans leur extenſion ordinaire, les auroit porté ; ce qui auroit dû faire préférer l'amputation à tout autre remède, en ce que cette jambe au lieu d'être utile, ſe trouvant ſi courte n'auroit été qu'à charge au bleſſé ; au lieu que ces deux bleſſés, par la raiſon que j'en allégue, non-ſeulement n'ont point été boiteux, mais n'ont pas même ſenti la moindre incommodité de leur bleſſure depuis qu'ils ont été guéris.

OBSERVATION CCCLXXXI.

Au mois de Février 1709, je fus prié, avec M. des Roſiers, d'aller à la Paroiſſe d'Ivetot pour voir un jeune homme, qui avoit la jambe droite rompue en ſa partie inférieure, à deux travers de doigt de l'article, dont la plaie étoit ſi grande, que les extrémités des deux os ſortoient de la longueur de deux pouces, ou environ ; après que nous eûmes fait le lit de ce bleſſé, nous travaillâmes d'abord à réduire les extrémités de ces os ; ce qui fut une des plus difficiles opérations (1) qui nous ſoient tombés entre les

(1) Il ſemble qu'on auroit évité une partie des difficultés qui s'oppoſèrent à la réduction de cette fracture, ſi l'on eût aggrandi la plaie par laquelle les extrémités de l'os étoient ſorties. On peut remarquer la même omiſſion dans toutes les Obſervations de cet Ouvrage qui traitoit de fractures compliquées dans leſquelles les os s'étoient fait jour à travers les té-

mains, non-seulement à cause des efforts qu'ils falloit faire, mais par la crainte d'arracher le pied, tant il restoit peu de tégumens en entier, & qu'il paroissoit facile de le séparer ; ce qui obligea M. des Rosiers à m'avertir plus d'une fois de modérer l'extension que je faisois pour parvenir à la réduction des extrémités de ces os ; ce que nous ne pûmes accomplir qu'au moyen de l'élévatoire, dont nous fûmes obligés de nous servir en façon de levier, afin qu'en appuyant le bout sur l'une des extrêmités du tibia, l'autre se pût assez élever pour reprendre sa place, sans le secours duquel nous ne l'aurions pu faire, tant les muscles & tendons s'étoient accourcis depuis sept à huit heures que cette jambe étoit fracturée.

Après que la réduction des os fut faite, nous nous servîmes dans le pansement d'une embrocation d'huile rosat, & pour emplâtre du cérat de Galien, avec de l'oxycrat pour imbiber les compresses & le bandage à dix-huit chefs, des plumaceaux trempés dans la teinture d'aloès, & mis sur les extrémités des os découvertes, & d'autres plumaceaux couverts de digestif pour mettre sur la plaie, avec les fanons, la longuette & l'étrier ; observant que le tout ne fût ni trop lâche, ni trop serré, pour ne pas causer d'irritation à une partie si mal traitée, &

---

gumens. Les incisions que l'on fait en cette occasion n'ont pas seulement l'avantage de rendre la réduction plus facile, elles facilitent encore le dégorgement de la partie, & donnent aux plaies une forme moins défavorable.

& afin de détourner la fluxion autant qu'il étoit possible. Ce blessé fut saignée le lendemain matin, & une seconde fois le deuxième jour, & il reçut deux lavemens.

Nous pansâmes ainsi cette grande blessure, dans l'espérance que ces remèdes anodyns, émolliens & répercussifs, contribueroient au relâchement des muscles & des tendons, qui s'étoient extrêmement tendus & tuméfiés ; & l'effet en fût si heureux, qu'après quatre à cinq jours il n'y parut plus aucune tension ; mais la fièvre étant survenue au septième & huitième jour, les douleurs s'étant beaucoup augmentées, & toute la jambe s'étant tuméfiée & enflammée à l'excès, nous trouvâmes à propos de nous servir d'un cataplasme résolutif & confortatif sur toute la jambe, & de vin pour humecter & imbiber les compresses & le bandage, sans rien changer au reste à l'égard de la plaie.

Ces cataplasmes, loin de remplir notre intention, en procurant la transpiration de l'humeur, l'assemblèrent au contraire en plusieurs endroits, où il se forma des abscès considérables, dont l'un étoit situé en la partie moyenne & interne de la jambe, & l'autre en sa partie supérieure & externe, que nous ouvrîmes dès que nous trouvâmes lieu de le faire, & qui fournirent une longue & ample suppuration avant de pouvoir être cicatrisés.

Ce qu'il y eut de fort extraordinaire, fut que le côté de la fracture tomba dans une paralysie complette, depuis la tête jusqu'aux pieds, & l'autre côté en convulsion. Nous espérions que cette longue suppuration pourroit tirer ce blessé de ce fâcheux & triste état ; mais ces accidens persévérèrent malgré tous les remèdes que nous

pûmes tenter, ce côté reſta paralytique, & les convulſions ceſſèrent à meſure que la guériſon de cette fracture approchoit, qui fut parfaite en deux mois & demi ou environ, ſans nous être apperçus qu'il ſe ſoit fait d'exfoliation ſenſible aux extrémités de ces os, quoiqu'elles euſſent paru, comme je l'ai dit, excéder chacune de plus d'un pouce au-delà des chairs.

RÉFLEXION.

UNE gelée des plus violentes ſe faiſoit ſentir qui fut cauſe que le cheval ſur lequel ce jeune garçon étoit monté, tomba ſous lui, & en ſe relevant, il lui mit le pied ſur la partie inférieure & externe de la jambe, qui étant poſée à faux, fut enfoncée de manière, que les extrémités des os rompus percèrent les tégumens à deux travers de doigt de la malléole interne, & ſortirent par cette plaie, où les muſcles & tendons qui ſe trouvent en quantité en cet endroit, furent tous contus & dilacérés, & pluſieurs vaiſſeaux ouverts, d'où s'enſuivit une perte de ſang des plus conſidérables, qui ne s'arrêta que par l'extrême foibleſſe du bleſſé, & le grand froid qu'il ſouffrit avant d'être rapporté chez lui.

Comme il y avoit ſept à huit heures que cet accident lui étoit arrivé, avant que nous puſſions nous rendre auprès de lui, les muſcles & les tendons s'étoient gonflés & raccourcis, que nous ne pûmes parvenir à réduire les extrémités des os qu'avec beaucoup de temps & de peine. Après cette réduction, nous mîmes un plumaceau trempé dans la teinture d'aloès ſur cet os découvert, afin d'en procurer promptement l'exfoliation, &

un plumaceau couvert de digeſtif ſur la plaie des chairs, dès ce premier panſement, parce que le ſang étoit abſolument arrêté, (ſans quoi nous ne nous fuſſions ſervis que de la charpie ſéche), avec une embrocation d'huile roſat ſur tout le pied & la jambe, les compreſſes & le bandage imbibés d'oxycrat, dans le deſſein de prévenir la douleur autant qu'il nous ſeroit poſſible par ces remédes, tant anodyns que répercuſſifs.

Le bleſſé fut ſaigné deux fois les trois premiers jours, malgré la quantité de ſang qu'il avoit perdu lorſque l'accident lui arriva, dans le deſſein de remplir d'autant mieux cette intention; ce que toutefois nous ne pûmes obtenir, puiſque la jambe ſe tuméfia depuis le pied juſqu'au deſſus du genou, avec beaucoup d'inflammation, de douleur & de pulſation; ce qui nous fit changer le cérat en un cataplaſme confortatif & réſolutif.

Nous fûmes ſurpris le lendemain de trouver non-ſeulement tous ces accidens augmentés, mais tout le côté de la fracture tombé en paralyſie, & l'autre en convulſion, depuis la tête juſqu'aux pieds, puiſque les yeux, le nez, la bouche & la langue n'en étoient pas moins attaqués que le bras & la jambe.

Les grands abſcès qui ſe formèrent en pluſieurs endroits de cette jambe, & la quantité de matière qu'ils fournirent pendant une longue ſuppuration, nous faiſoit eſperer que la nature, en ſe déchargeant de ce fardeau, pourroit faciliter le cours des eſprits, & rétablir les parties en leur premier état. Nous fûmes trompés; les convulſions ceſſèrent à la vérité, les extrémités des os ſe réunirent, de même que

ces abſcès & la plaie ; les chairs s'agglutinèrent & ſe cicatriſèrent : mais le côté reſta paralytique ; de manière que ce jeune garçon, qui écrivoit parfaitement bien auparavant, fut réduit à apprendre à écrire de la main gauche, & à traîner ſa jambe en marchant, laquelle, non plus que le bras du même côté, n'a pu reprendre depuis, à beaucoup près, la même groſſeur que celle du côté oppoſé : heureux encore de ce que nous l'avons pu tirer de ce mauvais pas, qui étoit une des plus grandes & des plus dangereuſes fractures que l'on ait pu voir, doutant ſi dans le commencement nous n'aurions pas mieux fait d'en venir à l'amputation, étant à croire que nous aurions prévenu tous ces accidens, qui paroiſſent n'être ſurvenus qu'à l'occaſion du tendon d'Achile, qui s'étant trouvé fortement intéreſſé, cauſa un ébranlement au genre nerveux, dont la paralyſie & les convulſions parurent être la ſuite, & dont l'amputation de cette partie auroit pu empêcher l'effet ; mais comme le ſçavoir-faire du Chirurgien conſiſte bien plus dans la conſervation d'une partie affligée, que dans l'amputation, ce fut la raiſon qui nous porta plutôt à ſauver la jambe de ce jeune garçon, qui aujourd'hui l'aime beaucoup mieux telle qu'elle eſt, & aux conditions que nous la lui avons conſervée, que d'en avoir une de bois, qui même n'auroit peut-être pas été un remède aſſuré pour prévenir ces accidens.

OBSERVATION CCCXXXII.

Au mois de Septembre 1710, l'on me vint chercher un ſoir fort tard, pour aller en la Paroiſſe de Quethou, voir un Laboureur âgé de

ſoixante-quinze ans, par-deſſus la cuiſſe & la jambe duquel il avoit paſſé une charrette chargée, dont il étoit très-griévement bleſſé. Je trouvai de plus une grande contuſion, qui s'étendoit depuis la partie moyenne de la cuiſſe juſqu'au genou, & que la jambe qui s'étoit trouvé dans l'ornière étoit toute contuſe, avec une très-grande plaie, le tibia rompu de la longueur d'un demi pied, en pluſieurs eſquilles, & le péroné en travers du côté gauche, avec une hémorrhagie, qui ne s'arrêta que par la foibleſſe où ce bleſſé tomba par la perte de ſon ſang, mais qui recommença au moment que ſes forces revinrent. Je couchai ce bleſſé après que j'eus fait ſon lit, & le panſai ſans ordre ni meſure, mais ſeulement, pour ſatisfaire à la néceſſité, juſqu'au lendemain.

Il ne m'étoit pas difficile de réſoudre ce qu'il y avoit à faire dans cette fâcheuſe conjoncture, la grandeur du mal le déclaroit aſſez; mais afin d'y être autoriſé, en prenant conſeil d'habiles gens, je fis prier M. Doucet, Docteur en Médecine, & MM. de Fremont & des Roſiers, mes Confrères, de venir avec moi le lendemain voir ce bleſſé. Ces Meſſieurs, après avoir examiné la fracture & la manière dont l'os étoit rompu, & réfléchi ſur la perte de ſang qui continuoit, ſans apparence de la pouvoir arrêter qu'au moyen de pluſieurs inciſions, qui même ſe pourroient trouver inutiles, convinrent tous de la néceſſité de l'amputation, qui avoit été la raiſon pour laquelle je m'étois diſpenſé de panſer le bleſſé; n'en trouvant de ma part aucune pour m'y oppoſer, ſi ce n'étoit l'âge avancé du bleſſé, & ſon extrême foibleſſe, cauſée par la quantité de ſang qu'il avoit perdu, mais à quoi je

fus forcé de me résoudre, ou d'abandonner ce blessé à une mort prochaine ; & comme j'avois apporté mes instrumens & le reste des choses nécessaires, au linge près, l'appareil fut presqu'aussi-tôt préparé que l'opération fut conclue, & en même temps exécutée.

Il soutint fort bien l'opération. Je le pansai pendant six semaines, & jusqu'à ce qu'il fût assez près d'être guéri ; mais sa poitrine qui avoit toujours menacé ruine, n'ayant pas moins souffert que la cuisse & la jambe, comme je le rapporte dans l'Observation, s'enflamma brusquement, & s'abcéda en si peu de temps, qu'à peine eus-je celui de connoître la maladie ; car la mort me prévint dans ce que j'aurois voulu faire pour détourner l'orage, supposé qu'il eût été possible.

RÉFLEXION.

LA contusion qui étoit à cette cuisse, sur laquelle les clous de la charrette avoient fait impression, & la jambe fracassée, comme je l'ai dit, me firent craindre que la cuisse ne fût aussi fracturée ; mais ne l'étant pas, je ne mis dessus qu'une compresse trempée dans le vin, que je continuai, & j'obtins l'effet que je m'étois proposé de son usage. Ce bon vieillard avoit parfaitement bien soutenu l'opération, malgré la quantité de sang qu'il avoit perdu, & le moignon étoit à-peu-près cicatrisé, lorsque je fus extrêmement surpris de voir un changement si considérable que celui qui lui arriva en si peu de temps ; ce qui me persuada qu'il s'étoit fait un abscès entre la plèvre, les côtes & les muscles intercostaux, qui étant venu à suppuration s'étoit

ouvert, & avoit fait un épanchement dans la poitrine, qui avoit causé la mort à ce blessé; & cela avec d'autant plus de vraisemblance, qu'il avoit toujours eu une respiration courte & fréquente, & presque toujours rendu une espèce de pus dans ses crachats; ce qui me faisoit espérer qu'à la fin la nature s'en déchargeroit entièrement, sans le secours d'aucun des remèdes qui conviennent pour seconder le penchant qu'elle paroissoit avoir à l'évacuer. Ces remèdes auroient été la saignée, l'eau d'orge miélée, à cause que ce vieux homme étant accoutumé à boire du meilleure cidre & du plus fort vin, il ne put se résoudre à user d'aucune autre boisson, y ayant une répugnance invincible; ensorte que ce fut plutôt sa poitrine qui le fit mourir, que l'amputation de sa jambe, dont il se seroit fort bien tiré si ç'avoit été sa seule maladie; ce qui fait bien voir qu'il n'y a point d'âge, ni de foiblesse qui doivent empêcher le Chirurgien de donner à un blessé les secours de son Art qui conviennent.

OBSERVATION CCCLXXXIII.

Au mois de Mars 1709, un homme de la Paroisse de Sautemesnil m'envoya prier d'aller chez lui en diligence, pour le panser d'une plaie qu'il venoit de recevoir à la jambe. J'y allai incessamment, & le trouvai dans son lit, à cause d'un coup de coignée qu'il venoit de recevoir, qui lui coupoit entièrement le tibia, en sa partie moyenne & inférieure, & endommageoit le péroné. Le sang qui heureusement s'étoit arrêté, par la foiblesse où il étoit tombé, en conséquence de la grande hémor-

rhagie, me fut d'un heureux augure pour le pansement, supposé qu'il fût sans retour, contre lequel je pris toutes les précautions qu'il me fut possible, qui consistèrent à tamponner de mon mieux le fond de la plaie, avec une quantité de bourdonnets & de plumaceaux de charpie séche, je fis une embrocation, je mis un emplâtre, & les compresses, de même que le bandage à dix-huit chefs, bien imbibés d'oxycat, avec les fanons, & le reste de même qu'à une fracture compliquée.

Je ne levai cet appareil que le troisième jour, que je trempai les bourdonnets & les plumaceaux dans l'eau-de vie, tant pour appliquer sur l'os, que dans le fond & la superficie de la plaie, sans rien changer au reste du pansement, ayant continué l'embrocation, l'emplâtre, les compresses & le bandage imbibés d'oxycrat, & cela pendant plus de deux mois & demi avant que d'ôter les fanons; ce blessé n'ayant pu se soutenir sur des béquilles que près de six mois après, quelque soin que j'eusse pris à le panser pour le tirer d'affaire aussi heureusement qu'il le fut, mais avec un temps assez long, parce que quand il commença à se lever, le pied & la jambe se tuméfièrent à un tel excès, que je craignis pendant un temps qu'ils ne restassent d'une extraordinaire grosseur: crainte dont je fus tiré par le secours des cataplasmes résolutifs & confortatifs, le vin aromatique, & l'eau de chaux animée d'une certaine quantité d'eau-de-vie, qui fut le dernier remède que j'employai, & auquel j'attribuai l'honneur de la cure, & avec raison, puisque le plus habile des Médecins est celui qui vient à la fin de la maladie.

OBSERVATION CCCLXXXIV.

Au mois de Février 1704, un homme de la Paroiſſe d'Aléaume, près de Valognes, en ſortant d'une maiſon, ſur la porte de laquelle étoit une longue buche que le valet coupoit, il mit imprudemment ſon pied ſur cette buche pour ſortir, lorſque ce valet rabattoit ſon coup, dont il coupa le pied & le ſoulier, & fit de plus entrer ſa coignée bien avant dans la buche. Il ne reſta de ce pied à couper, pour qu'il le fût entièrement que le quatrième os du tarſe qui ſoutient le petit doigt; & comme tous les vaiſſeaux qui ſe trouvèrent compris dans cette plaie furent coupés, il s'enſuivit, comme au précédent, une ſi grande perte de ſang, qu'elle ne s'arrêta de même que par l'extrême foibleſſe du bleſſé, & il fut aſſez heureux pour que les vaiſſeaux demeuraſſent fermés, ſans que le ſang donnât d'avantage. Il me fut apporté en cet état, je le panſai en rapprochant les parties coupées & ſéparées les unes des autres, le plus proche & à niveau qu'il me fut poſſible, avec une compreſſe doublée en quatre, & trempée dans l'eau-de-vie, dont j'enveloppai le pied, deux morceaux de feutre ajuſtés au-deſſus & au-deſſous du pied, avec un bandage circulaire, fait d'une bande roulée, avec des fanons & une ſemelle, pour affermir le pied, & tenir la jambe dans une ſituation ferme & ſtable, ſans remuer nonplus que l'on doit faire pour une fracture avec une plaie. Je ne touchai à ce bandage, ni ne levai l'appareil que quatre jours enſuite; & comme je ne m'apperçus point que rien eût

branlé, & que le pied ni la jambe n'étoient aucunement tuméfiés ni enflammés, je continuai le même pansement, mais qui ne fut qu'après huit jours, & de même dans la suite pendant quarante jours, après lesquels je lui ôtai les fanons, & je lui permis de se lever, ne faisant qu'imbiber la compresse dans le vin tiéde, avec une bande pour la tenir, la plaie étant entièrement réunie & la cicatrice faite, sans toutefois que je voulusse lui permettre de marcher qu'après deux mois : je regardai cette précaution d'autant plus nécessaire, que n'ayant point encore traité de semblable plaie, je craignois que ces os nouvellement soudés, venant à se désunir de nouveau, la maladie ne fût pire qu'auparavant.

Il fut si bien guéri, que pour en assurer ceux qui l'avoient vu, après qu'il eût reçu le coup, il frappoit d'un pied contre terre, & puis de l'autre, d'une force si égale, qu'ils ne pouvoient distinguer celui des deux qui avoit été blessé.

RÉFLEXION.

Je doutai du sort que pourroit avoir le pied de cet homme, parce qu'il ne restoit qu'une très-petite branche de l'artère, pour fournir la nourriture, & entretenir la vie d'une partie coupée de la sorte, M. des Cruttes, ancien Maître & bon Praticien, concluant à l'amputation du reste ; mais comme cette amputation n'auroit pas été suffisante, que j'aurois été obligé de couper la jambe, que le sujet étoit bon, & qu'en cas que le pied tombât en mortification, j'aurois tout le temps de prendre mon parti, je résolus,

ſolus, comme c'étoit l'extrême remède, de ne le mettre en exécution qu'à la dernière néceſſité.

Cette réſolution fut heureuſe pour ce bleſſé, puiſqu'il guérit auſſi parfaitement que je l'ai dit, & ce qui m'en fit eſpérer une fin avantageuſe, eſt qu'il ne parut aucune inflammation ni ſuppuration; parce que s'il s'étoit fait une ſuppuration, le pus auroit ſans doute coulé entre tous ces petits os, & m'auroit réduit dans la néceſſité de me rendre au ſentiment de mon ancien.

Cet autre bleſſé, où je croyois moins de danger, me fit beaucoup de peine, par le grand dépôt qui ſe fit ſur toute la jambe, depuis le pied juſqu'au genou, ſans que les remèdes réſolutifs & confortatifs, produiſiſſent leur effet que par le long uſage que je fus obligé d'en faire, & apparemment après que le ſang ſe fût tracé des routes nouvelles pour ſuppléer à celles que la bleſſure avoit détruites, ne doutant pas que ce ne fût une partie de la lymphe, dont le ſang étoit chargé qui s'en étoit échappée, & répandue dans toute l'étendue de cette jambe, qui la rendoit œdémateuſe après que les gros vaiſſeaux eurent été coupés; ce qui ſe juſtifioit aſſez par la quantité de ſang qu'il perdit d'abord, mais qui heureuſement s'arrêta de lui-même. Je dis heureuſement, parce que ſans cela j'aurois été obligé de faire pluſieurs inciſions pour trouver l'ouverture des vaiſſeaux coupés, afin d'y remédier de la manière que j'aurois jugé la plus convenable pour l'arrêter, ſoit au moyen de la ligature, ou du bouton; ce qui auroit rendu la cure encore plus longue, & le panſement plus difficile.

J'aurois cru qu'un os coupé auroit été infiniment plus aisé à guérir, que lorsqu'il est rompu, parce qu'étant coupé, les extrémités de l'os se rapprochent plus facilement, & qu'étant plus unies, la matière du calus fait mieux son effet que quand l'os est fracturé, l'inégalité des extrémités paroissant s'opposer à l'union; mais l'expérience m'a fait connoître que ces extrémités si unies se dérangent au moindre mouvement, & frottent l'une contre l'autre; ensorte que ce calus ne se forme que très-difficilement, par la peine qu'il y a à les tenir en repos, quelque attention que j'eusse à le faire, & le blessé à y contribuer, parce qu'il ne faut qu'une toux un peu forte, ou une éternuement, pour tout déranger; au lieu qu'un os fracturé ne peut être sans inégalités, & ces inégalités étant une fois bien réduites, elles s'enchâssent & s'enboîtent si exactement les unes dans les autres, que la matière du calus s'y conserve plus aisément, & a plus de facilité à en faire la réunion que quand il est coupé; & que si les mouvemens que la toux ou l'éternuement peuvent causer, y mettent quelque obstacle, ils n'y sont pas à beaucoup près si nuisibles: mais heureux sont ceux qui sont exempts de ces inconvéniens; puisque tout ce qui peut donner lieu à quelque mouvement, soit volontaire, ou involontaire, est toujours très-préjudiciable à la réunion des os.

OBSERVATION CCCLXXXV.

Au mois de Juin de l'année 1696, un Grenadier du Régiment d'Auxerrois, prit une poule proche le Presbytère du Curé d'Aléaume; le Valet de ce Curé, qui étoit aussi hardi que vi-

goureux, saisit ce Soldat au collet, & lui fit rendre la poule. Il tira son sabre pour écharper ce Valet; mais ayant manqué son coup, le Valet le saisit, le terrassa, & lui arracha son sabre de la main, mais il le lui rendit ensuite, après beaucoup de priéres. Au moment que ce Grenadier eut son arme en main, par un coup autant lâche que de désespoir, il voulut en fendre la tête au Valet, qui heureusement reçut le coup sur la partie moyenne & inférieure de l'os du coude (assez proche du poignet) lequel en fut totalement coupé, avec une légére impression dans le rayon: nonobstant quoi ce généreux Valet désarma une seconde fois le Grenadier avec sa seule main gauche; & il l'eût étranglé si on ne lui eût ôté des mains; quoiqu'il perdît son sang en abondance, & qu'il tombât assez peu de temps après dans une si grande foiblesse, qu'on crut qu'il alloit mourir.

Comme Aléaume fait partie de Valognes, & que je me trouvai à portée de secourir ce blessé, je me rendis auprès de lui, au premier avis que j'en eus. J'examinai cette plaie, que je trouvai autant grande qu'une plaie transversale peut être en cette partie, à moins qu'elle ne soit d'une totale séparation d'avec son tout. Dans le progrès de cette plaie, tant l'extenseur commun des doigts, & le propre du petit doigt, se trouvoient compris, que plusieurs veines & artères ouvertes, sans que, par bonheur, les troncs de ces vaisseaux eussent été ouverts, parce que le coup avoit plus porté sur la partie externe que vers l'interne; ensorte que le tronc de l'artère, de même que celui de la veine, étant plus ordinairement situé en cet endroit qu'en aucun autre; comme il se remar-

que au battement du pouls, ce fut le bonheur de ce brave Valet.

Je panſai cette plaie avec un plumaceau trempé dans l'eau-de-vie, appliqué ſur l'os, & des bourdonnets de charpie ſéche, dont je tamponai la plaie autant que je le pus; & je mis des compreſſes de linge en quatre doubles, trempées dans l'oxycrat, de même que la bande, dont je conduiſis les circonvolutions depuis la main juſqu'à la partie moyenne du bras, & même plus loin; puis j'engageai le bras & la main dans un carton fort, par-deſſus lequel j'appliquai encore une bande, dont je commençai les circonvolutions au même endroit de la main, dans laquelle je mis un peloton de vieux linge, faiſant paſſer le premier tour de la bande par le deſſus de la main, en le conduiſant entre le pouce & l'index, puis par le dedans, pour la ramener où le premier tour avoit commencé, que je continuai enſuite en doloir, juſqu'au même endroit où le premier tour avoit fini. Enfin, je ſituai ce bras ſur un carreau, enſorte qu'il fût porté depuis la main juſqu'au-deſſus du coude, d'une hauteur convenable, en formant une eſpèce d'angle, d'une manière que le bleſſé n'en fût aucunement incommodé.

Dix-huit heures après ce premier panſement, je le panſai pour la ſeconde fois avec le plumaceau trempé dans l'eau-de-vie, que j'appliquai ſur les extrémités de l'os découvertes, comme j'avois fait au premier panſement, & que je continuai juſqu'à la réunion: je couvris les autres plumaceaux de digeſtif pendant aſſez peu de temps, ne m'étant ſervi que de la ſeule eau de-vie juſqu'à la parfaite guériſon.

Je ne panſai ce bleſſé que de deux en deux

jours pendant les huit premiers jours ; & à mesure que le temps s'éloignoit, j'éloignois aussi les pansemens, qui durèrent long-temps, & furent fort ennuyeux, tant j'eus de peine à parvenir à la réunion de cet os coupé de la sorte : je suis très-persuadé que j'aurois guéri deux fractures compliquées, pendant que je pansai celle-ci avant que la réunion fût bien & solidement faite.

Observation CCCLXXXVI.

Au mois d'Août 1696, deux Grenadiers, l'un du Régiment d'Oleron, & l'autre de celui de Hainaut, se battant à coups de sabre, celui de Hainaut en déchargea un si grand coup sur celui d'Oleron, qu'il lui coupa environ les deux tiers de l'humerus, assez près du coude ; le reste de l'os de l'épaule se trouva éclaté, comme il arrive à un morceau de bois quand on le veut séparer, & que sans se couper entièrement, le reste s'éclate. Le blessé fut amené à l'Hôpital des Troupes. Comme heureusement cette plaie ne fut accompagnée d'aucun accident, je la pansai comme une fracture simple & compliquée que je ne pansois que de quatre à cinq en quatre à cinq jours. Il ne se fit aucune exfoliation à cet os, du moins qui fût sensible ; la réunion se trouva parfaitement accomplie, & le blessé guéri en trois mois.

Réflexion.

J'eus tout le temps d'éprouver à l'égard de ce premier blessé, ce que j'ai dit dans l'Observation CCCLXXXIV de cet os de la jambe,

coupé d'un coup de coignée ; touchant la différence qui se rencontre entre la solution de continuité qui arrive à l'un des deux os, ou aux deux ensemble, soit du bras, ou de la jambe, à l'occasion d'une fracture, ou par un instrument coupant ou tranchant. Je ne trouve rien à ajouter à ce que j'en ai déjà dit à l'occasion de cette jambe, que je pansai si long-tems avant que d'avoir pu parvenir à une parfaite réunion, qui fut au moins deux fois aussi longue que celle d'une fracture compliquée, de quelque nature qu'elle pût être, à moins que les os ne fussent fracassés, ou qu'il n'eussent souffert une déperdition de substance pareille à celle que j'ai rapportée dans deux Observations précédentes ; néanmoins je n'y ai pas manqué d'attention, non plus qu'aux pansemens autant qu'il étoit nécessaires, pour la guérir aussi promptement qu'il étoit possible.

Ce fut un vrai bonheur que le tronc des vaisseaux ne fut point ouvert, & qu'il n'y eut que des rameaux, qui heureusement s'arrêtèrent dans la foiblesse qui suivit la grande perte de sang qui se fit à l'instant de la blessure ; ensorte que je n'eus besoin que de charpie, dont je tamponnai la plaie autant que j'en pus employer, avec les compresses & les bandes trempées dans l'oxycrat, & conduites jusqu'au milieu du bras, afin que tout contribuât également à ralentir le cours du sang, & à prévenir une nouvelle perte de sang, qui étoit ce qu'il y avoit de plus à craindre ; car quoique les troncs des vaisseaux se fussent conservés dans leur entier, les rameaux, tant des artères que des veines, ne sont guéres moins à craindre, étant très-capables de produire le même accident que les troncs mê-

mes peuvent produire en peu de temps ; mais le bleſſé en fut préſervé par ce moyen.

J'eus ſoin de ſituer le bras & la main dans un carton, afin d'empêcher l'un & l'autre de pouvoir faire aucun mouvement, ſinon de ; totalité ce qui étoit le ſeul moyen de parvenir à la réunion, le moindre mouvement étant capable de cauſer du déſordre, ſur-tout l'éternuement ; c'eſt pourquoi je l'avertis que quand il s'y ſentiroit diſpoſé, il eût à ſe frotter un peu fortement depuis le grand angle des yeux, juſqu'aux ailerons du nez, pour s'empêcher d'éternuer ; à quoi il ne manquoit pas, tant il s'appercevoit de la vérité de mon précepte, par l'épreuve qu'il en faiſoit : ce fut auſſi la raiſon pourquoi je me ſervis d'une bande, afin de mieux conſerver ſa main & ſon bras dans le carton ; j'en commençai les circonvolutions depuis la main, & je les continuai juſqu'au-delà du milieu du bras, pour finir au même lieu que le premier tour, perſuadé que les lacs ne ſuffiroient pas, & que cette bande appliquée de la ſorte rempliroit beaucoup mieux mon intention ; ce qui fit que le carton prit la forme du bras, tout comme s'il eût été moulé deſſus.

Enfin, avec le temps & les panſemens exécutés de la manière que je le dis, la réunion ſe fit ſans que j'y employaſſe beaucoup d'onguent, n'ayant couvert de digeſtif le peu de plumaceaux, que dans les douze ou quinze premiers jours, & la ſeule eau-de-vie fut ſuffiſante pendant le reſte des panſemens. Comme il ne ſe fit que peu de ſuppuration, j'éloignai les panſemens à proportion, parce que moins on peut panſer ces ſortes de fractures, c'eſt toujours le mieux.

Je ne pus empêcher la perte du mouvement des quatre doigts, n'étant resté que celui du pouce dans son entier, & un très-léger & foible mouvement au doigt indice, lequel en étoit redevable à son muscle propre, qui ne fut point atteint du coup, ni par conséquent compris dans le progrès de la plaie.

La plaie de cet autre blessé de même que la fracture de l'os du coude, furent très différentes; comme il n'y eut que de très-petits rameaux de vaisseaux ouverts, il ne se fit point de perte de sang, & l'os n'étant point totalement coupé, le reste qui ne fut qu'éclaté, contribua beaucoup à la réunion de la fracture, comme je l'ai dit, ayant des moyens pour accomplir la réunion que l'os coupé totalement n'auroit pas. J'appelle cette fracture simple compliquée, parce que ce n'est point la plaie qui doit faire la fracture simple, ou complette, à l'avant-bras, non plus qu'à la jambe, mais bien la fracture de l'un ou des deux os, comme je l'ai expliqué dans l'endroit où j'ai parlé de la différence des fractures.

Toute mon attention dans la cure de ce bras blessé, coupé, éclaté, & enfin rompu, fut de le tenir dans une situation autant fixe qu'il me fut possible : il y eut quelques muscles endommagés dans le progrès du coup, mais qui ne lui causèrent la perte d'aucun mouvement; ensorte qu'en trois mois le malade se trouva guéri, & retourna joindre son Régiment; ce qui ne me fit regarder cette maladie que comme une fracture simple compliquée, sans que la solution de continuité faite en l'os par un instrument tranchant & coupant, me la rendît plus difficile dans la cure; à la différence des trois pré-

cédentes, (comme je le marque précisément) dont la réunion des os ne s'est faite qu'avec tant de peine, d'attention, & un pansement si long, pour y parvenir.

Observation CCCLXXXVII.

Au mois de Février 1686, une femme de la Paroisse d'Ivetot se trouva prise sous une si grosse pierre, qu'il fallut plusieurs hommes pour l'en tirer, dont elle eut la cuisse droite rompue, mais d'une telle manière, que les extrémités de l'os sortirent par la plaie en sa partie externe & moyenne, avec une grande contusion.

Mon premier soin fut de faire son lit & l'appareil, qui ne diffère de celui de la jambe qu'en ce qu'il faut que les compresses & les bandages à dix huit chefs ayent plus de longueur & de largeur.

Cette femme couchée dans son lit, & située comme il convient à la fracture simple, je fis faire l'extension & la contre-extension par trois serviteurs, dont l'un qui tenoit le lacq vers l'aîne, tiroit en haut, le second qui tenoit la cuisse en sa partie inférieure, vers le genou tiroit d'une manière directement opposée, & le troisième qui tenoit le pied tiroit aussi, mais plus foiblement, pendant que je réduisois les extrémités des os en leur place; après quoi je fis poser la cuisse & la jambe sur l'appareil que j'avois placé exprès, en faisant appuyer la main d'un des serviteurs sur la cuisse, un peu au-dessus du genou, de même que l'autre vers l'aîne, pendant que le troisième continua de tenir le pied pour l'empêcher de vaciller de côté ni d'autre. J'appliquai un plumaceau trempé dans l'esprit

de vin sur l'os découvert, après quoi je pansai la plaie avec des plumaceaux couverts de digestif. Je fis une embrocation sur toute la cuisse, & pour emplâtre le cerat de Galien ; étendu sur un linge assez grand, les compresses & bandages imbibés d'oxycrat, avec une attention particulière à appliquer les deux premiers chefs du bandage sur l'endroit de la fracture, & à faire suivre les autres chefs, en les distribuant de la même manière qu'à celle de la jambe, & dans la même intention, sans manquer à tous les pansemens qui étoient de trois en trois jours ; d'approcher le pied du côté sain de celui qui étoit malade ; pour être sûr qu'ils étoient d'une longueur égale, & que le gros doigt du pied, le genou & la crête de l'os des jambes fussent en ligne directe.

Je pansai cette femme pendant un mois sans rien changer ; après quoi je ne me servis que d'eau-de-vie seule, dont j'imbibois le plumaceau pour panser la plaie, & de l'emplâtre contre les fractures, & de gros vin pour tremper les compresses & le bandage. Je continuai les fanons pendant deux mois : je les ôtai ensuite, & ne me servis plus que d'une compresse trempée dans le gros vin, & d'un bandage circulaire fait d'une seule bande roulée, pour la tenir. Il ne se fit point d'exfoliation sensible à l'os, la plaie fut cicatrisée en trois mois que cette blessée resta au lit, & il s'en passa presqu'autant avant qu'elle put marcher ; mais elle fut si bien guérie, qu'elle n'en eut aucun mauvais reste, & qu'elle a toujours marché depuis, comme si elle n'avoit eu aucun mal à la cuisse.

RÉFLEXION.

Quoique cette bleſſée ne ſouffrît pas de violentes douleurs à ſa cuiſſe fracturée, & qu'il n'y parût aucune inflammation, la plaie qui étoit grande, auſſi-bien que la contuſion, donna occaſion à une ſuppuration très-abondante, & qui dura long-temps avant que la plaie fut détergée, mondifiée & cicatriſée : je crus qu'il ſe feroit une exfoliation conſidérable aux extrémités de cet os, qui néanmoins fut ſi légère, que je ne m'en apperçus en aucune façon, doutant même qu'il s'y en fût fait aucune.

La manière dont l'os étoit rompu donnoit occaſion à la ſortie continuelle de ſes extrémités, quelques meſures que je priſſe pour engager cette cuiſſe & la jambe dans les fanons, & appliquer l'emplâtre & les compreſſes, ainſi que le bandage, dont je multipliai les chefs ſur le milieu de la fracture, autant qu'il m'étoit poſſible, pour prévenir cette ſortie, mais fort inutilement, à quoi l'os rompu obliquement donnoit ſans ceſſe occaſion. M. l'Hôte, Docteur en Médecine, & M. des Roſiers vinrent pluſieurs fois voir cette bleſſée ; & le ſieur de Vaudeville, ancien Compagnon de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui ſe trouva en cette Ville pour quelques affaires, & qui depuis s'eſt établi à Saint Lô, ſe donna la peine de la panſer pluſieurs fois en mon abſence. Il me déclara fort naturellement, en voyant le train que prenoient les extrémités de cet os, la peine qu'il avoit à croire que la réunion s'en put jamais faire en ligne directe ; de quoi je fus d'autant moins embarraſſé, qu'il m'importoit peu, pourvu que

je lui puſſe conſerver ſa longueur, parce que le calus, quelque gros qu'il pût être, ſe trouveroit caché ſous l'épaiſſeur des muſcles, & ſous les juppes de cette femme, comme il arriva malgré tout le ſoin que je pris à l'empêcher; mais cela ne fut d'aucun préjudice à la bleſſée, qui marcha dans la ſuite avec la même liberté que ſi elle n'avoit point eu la cuiſſe rompue, à quoi contribuèrent beaucoup tant la manière que j'obſervai dans les panſemens, que les remèdes dont je me ſervis, tels que ſont les huiles, le cérat & l'oxycrat, quoique contraires, & même en quelque façon oppoſés à ceux que la maladie paroiſſoit indiquer, tant par rapport à la cauſe, qu'à l'effet qui s'en étoit enſuivi, qui ſembloient exiger des remèdes ſpiritueux, tels que l'eſprit de vin, l'eau-de-vie, & le vin aromatique, afin de procurer la tranſpiration du ſang qui paroiſſoit extravaſé, & qui cauſoit l'échymoſe qui s'étendoit ſur toute la cuiſſe.

A la vérité cette indication auroit eu lieu dans une autre partie; mais la néceſſité de conſerver les muſcles dans leur état, me fit quitter l'ordre pour aller au plus urgent, & préférer en cette occaſion les remèdes émolliens, anodyns & rafraîchiſſans, aux ſpiritueux, réſolutifs & confortatifs, qui auroient cauſé une contraction aux fibres de ces muſcles qui auroit fait raccourcir la cuiſſe, en faiſant chevaucher les extrémités de l'os l'une ſur l'autre, & que la manière dont cet os étoit rompu pouvoit faire appréhender; auſſi ne pus-je pas maintenir la cuiſſe dans ſa figure ordinaire, mais bien dans ſa longueur. M. de Frémont, notre Doyen, ne put pas, à cauſe des violentes douleurs, réuſſir mieux que je fis ici au traitement d'une

cuiſſe fracturée ſans plaie, qu'il voulut bien que je viſſe avec lui, puiſque ce pauvre homme après ſa guériſon ne put ſe ſoutenir que ſur des béquilles.

Ce malheureux aidant à décharger un tonneau de cidre, qui étoit de la peſanteur d'environ trois mille livres, ſa cuiſſe ſe trouva priſe debout entre ce tonneau, qui couloit avec impétuoſité, & le jambage de la porte de la cave; je veux dire que le derrière de cet homme étoit vers la porte, & le genou du côté du tonneau; enſorte que l'os de la cuiſſe fut non-ſeulement rompu dans ſon milieu, mais la partie inférieure du même os fendue en deux, dont la plus groſſe portion fut entièrement ſéparée de l'autre, à laquelle reſta l'extrémité de l'os, qui en ſe joignant avec le tibia, formoit le genou.

Cette conſidérable portion détachée de la ſorte ne s'écarta point de ſon lieu tant que les muſcles ſe conſervèrent dans leur état naturel; mais dès que la douleur (qu'un os rompu de la ſorte avoit pu cauſer & pouvoit augmenter ſans ceſſe, en irritant les parties qu'il touchoit) fut parvenue au point qu'on ſe le peut imaginer, & que l'inflammation ſe fut communiquée à tous les muſcles de la cuiſſe, qui ſe gonflèrent à l'excès, par la contraction qu'ils ſouffrirent, l'effet de tous les remèdes que l'on put employer pour calmer la douleur, ſe trouva inutile : le mal étoit trop profond pour qu'ils y puſſent communiquer leur vertu; de manière que cette portion détachée, comme je l'ai dit, au lieu de ſe joindre à ſon tout par l'endroit dont elle en avoit été détachée, ſe recola environ à deux doigts au-deſſus, & ſon autre extrémité ſe réunit environ au milieu de la partie ſupérieure

de cet os rompu, quoiqu'en cet endroit il n'y eût rien d'exfolié, & qu'il ne dût pas même être dépouillé de ſon perioſte. L'extrémité de l'autre portion de cet os d'où s'étoit ſéparée cette grande eſquille, & qui en faiſoit la plus conſidérable partie, étoit réunie avec l'autre portion ſupérieure de l'os ; elles formèrent une figure de coude, ou d'angle aigu, où il ſembloit que cette portion ſéparée & réunie, comme je l'ai dit, ſervoit d'appui pour, en fortifiant leur réunion, empêcher que rien ne les pût ſéparer dans la ſuite ; auſſi ſe continua-t-elle juſqu'à la pourriture du corps, puiſque ce fut en ce temps-là que le Foſſoyeur à qui j'avois recommandé la choſe, me mit cet os entre les mains, qui me donne lieu d'expliquer comment cette biſarre réunion s'eſt faite.

Il ſeroit très-facile de diſculper les Chirurgiens auxquels pareil malheur arrive, ſi la juſtification s'en pouvoit faire de la ſorte ; ce qui prouve bien que rien n'eſt plus facile que de condamner, ni plus difficile que d'éviter d'être condamnable, & qu'il faut quelquefois quitter l'ordre pour courir au plus néceſſaire, ſans s'entêter de ſuivre l'indication à la lettre, quand une contre-indication s'y oppoſe, comme il eſt facile de remarquer en cette Obſervation, toute contraire à celle qui ſuit.

OBSERVATION CCCLXXXVIII.

AU mois de Décembre 1684, un Particulier de Martainville m'envoya prier d'aller le plutôt qu'il me ſeroit poſſible, pour le panſer d'une fracture à la cuiſſe qui venoit de lui arriver. Je le trouvai bandé avec une bande roulée de plu-

ſieurs tours en la partie inférieure de la cuiſſe gauche, mais d'une ſi grande force, que non-ſeulement ſa cuiſſe en étoit très-gonflée, mais auſſi toute la jambe, qui de plus étoit très-froide. Cette fracture avoit été cauſée par une chute qui avoit donné lieu à ſa charrette chargée de bois, de paſſer ſur ſa cuiſſe; l'os avoit percé les tégumens en cet endroit, & fait aux chairs une plaie conſidérable.

Comme j'ai dit que cette fracture étoit en la partie inférieure de la cuiſſe, & que cet endroit me tiroit d'inquiétude touchant ſon raccourciſſement, en la voyant contuſe & tuméfiée, je trouvai après que cette bande fut ôtée, qu'outre que l'extrémité inférieure de l'os qui étoit rompu obliquement, avoit, comme j'ai dit, percé les tégumens en la partie inférieure & interne de la cuiſſe, à deux ou trois travers de doigt du genou, l'extrêmité ſupérieure en avoit fait autant en ſa partie externe, dont les plaies étoient aſſez grandes, pour me donner lieu de r'agencer les deux extrémités de cet os, avec mes doigts, l'une auprès de l'autre, pendant que trois ſerviteurs faiſoient l'extenſion & la contre-extenſion, comme dans la fracture précédente, mais qui fut très-légère. Je ne me ſervis dans le panſement, au lieu d'onguens, d'emplâtre & d'embrocation, que de plumaçeaux & compreſſes trempées dans l'eau-de-vie, & le vin pour le bandage, depuis le commencement juſqu'à parfaite guériſon, que je ne pus obtenir qu'après trois mois d'un panſement que je faiſois de quatre en quatre jours; tant la ſuppuration fut médiocre dans le commencement: panſement que j'éloignai encore dans

la ſuite à meſure que ce bleſſé avançoit vers ſa guériſon, qui fut ſi parfaite, qu'il n'en a rien ſouffert depuis, & n'en a point été boiteux.

RÉFLEXION.

COMME ce ſeroit une répétition inutile de parler de fanons, de compreſſes, de longuettes, d'etrier, de lacq, & de ſituation, je m'en ſuis diſpenſé dans ces dernières Obſervations, & me ſuis contenté de dire, qu'après le bandage à dix-huit chefs, le reſte du panſement de la fracture compliquée à la cuiſſe ne diffère en rien de celui de la fracture ſimple, par la crainte d'ennuyer le Lecteur qui peut-être ne l'eſt déjà que trop par la quantité de fois que j'ai parlé de ces ſortes de bandages, & de la manière de les appliquer tant aux jambes qu'aux cuiſſes; mais comme il vaux mieux en cela pécher par l'excès, que de laiſſer quelque choſe à déſirer, c'eſt la raiſon que j'alléguerai pour excuſer une exactitude, qui à la fin pourroit devenir ennuyeuſe, & je me renfermerai à dire ſeulement, que quoique la cauſe de cette fracture ne fût pas moins violente que celle de la précédente, les accidens n'en furent pas à beaucoup près ſi fâcheux, par ce que la facture qui étoit en la partie inférieure de l'os, faiſoient que la cuiſſe ne pouvoit ſe raccourcir, ou du moins que très-peu, & que la cuiſſe & la jambe, qui étoient tuméfiées à l'excès, faiſoient voir que la chaleur naturelle étoit languiſſante, & la néceſſité d'employer des remèdes ſubtils & pénétrans pour ſecourir cette partie affligée, y rappeller la chaleur naturelle, & procurer par ce

ce moyen la transpiration de l'humeur qui entretenoit ce gonflement ; comme il arriva en assez peu de temps par l'usage continué de ces remèdes si opposés à ceux de l'Observation précédente, qui, en relâchant les fibres de la peau, & en bouchant les pores, auroient sans doute augmenté ce dépôt plutôt que de le diminuer, supposé que l'expérience soit conforme au raisonnement, rien n'étant plus ordinaire que de voir les plus expérimentés Chirurgiens trompés dans l'effet des remèdes, qui souvent ne réussissent qu'autant qu'ils sont soutenus & secondés par la nature : l'on en a tous les jours des preuves dans la manœuvre des Empiriqes, qui traitent toutes sortes de maladies avec le même remède, & ne laissent pas de guérir un grand nombre de malades, lorsqu'ils ont à traiter de bons sujets ; autrement ils périssent entre leurs mains, comme on ne le voit que trop souvent, sans que le Public veuille pour cela leur refuser sa confiance.



CHAPITRE XXX.

Des Dislocations des Os.

LA Dislocation est le passage forcé d'un os hors de son lieu ordinaire dans un autre où il ne doit point être dans l'ordre naturel.

Il y a deux sortes de dislocations ; des complettes & des incomplettes. La dislocation complette est lorsque l'os est absolument hors de sa place ou de sa cavité, & qu'il en occupe une autre ; & l'incomplette est lorsque l'os est seulement dérangé ou un peu écarté du lieu où il doit être, ou quand il est seulement sur la lèvre ou au bord de sa cavité.

La cause de la dislocation est interne, ou externe ; l'interne est lorsqu'il tombe quelque fluxion sur une jointure, qui ramollit & relâche les ligamens & l'aponèvrose des muscles, de manière que ne retenant plus la tête de l'os comme auparavant, ils la laissent échapper peu-à-peu, & à la fin sortir entièrement de sa cavité, pour occuper un autre lieu, d'où s'ensuit la perte de l'action de la partie disloquée.

La cause externe est une chute, un coup, ou quelque violent effort.

Les signes de la dislocation, sont une éminence que l'on remarque dans un endroit où elle ne devroit point être, & une cavité où il y avoit auparavant une éminence, & la perte de l'action de la partie disloquée.

Le pronostic que l'on peut en faire, est que

toute diſlocation de cauſe interne eſtropie pour l'ordinaire celui qui la ſouffre, par la difficulté qu'il y a de rendre le reſſort aux parties, & de les rétablir en l'état où elles étoient avant qu'elles ſe fuſſent relâchées, ſuppoſé même qu'il ne ſoit pas abſolument impoſſible, ce dernier événement étant beaucoup plus à craindre, que le premier n'eſt à eſpérer; outre que plus la partie où la diſlocation s'eſt faite par cauſe interne, eſt conſidérable, plus elle eſt difficile à réduire; que plus elle eſt ancienne, plus la réduction en eſt difficile, parce que les cavités des os ſe rempliſſent en très-peu de temps d'une matière qui s'y épaiſſit & s'y deſſéche, de manière qu'il ne ſe trouve plus de place pour recevoir la tête de l'os; que la diſlocation qui eſt avec abſcès ou fracture, eſt beaucoup plus fâcheuſe que celle qui eſt ſimple & ſans complication, & qu'il faut enfin la réduire le plutôt que l'on peut.

L'intention générale dans la cure de la diſlocation eſt de deux ſortes; la première eſt la réduction de l'os en ſa place, & cette réduction s'accomplit par l'extenſion & la contre-extenſion, & en dégageant, tirant & pouſſant l'os vers ſa cavité; & la ſeconde, de l'y conſerver quand il eſt réduit, au moyen des emplâtres, compreſſes, bandages, & de la ſituation commode de la partie qu'on retient dans une inaction continuelle, juſqu'à ce qu'après un certain temps on ſoit ſûr que l'os y eſt bien affermi, après quoi l'on corrige les accidens; & la ſubſtance du membre eſt conſervée par les embrocations s'il y a de la douleur, par la convenable application d'un bandage ni trop lâche ni trop ſerré, par la ſaignée, les lavemens & la boiſſon tempérante,

s'il y a de la fièvre, & en faiſant obſerver au bleſſé un régime de vivre très-exact, comme on le va voir par les Obſervations qui ſuivent.

OBSERVATION CCCLXXXIX.

Au mois de Février 1709, un Païſan de Tamerville amena chez moi ſa femme. Sa maladie ſe manifeſtoit aſſez, ſans qu'il eût la peine de m'en informer, parce que c'étoit une diſlocation complette de la mâchoire inférieure qui venoit de lui arriver en baillant; de ſorte que ſa bouche reſtoit ouverte ſans qu'elle pût parler. Je la fis aſſeoir ſur une chaiſe, lui mis mes deux pouces dans la bouche, que j'appliquai ſur les dents molaires, & paſſai mes autres doigts pardeſſous, entre leſquels je ſerrai cette mâchoire, que j'attirai à moi, & que je repouſſai tout-à-coup dans ſa cavité, en la hauſſant; elle fut remiſe à l'inſtant. Cette femme qui ne pouvoit pas dire un ſeul mot, me demanda à boire avec empreſſement; je lui donnai, elle but & ſe porta bien enſuite. Je n'y fis autre choſe, quoique les Auteurs qui ont écrit de cette diſlocation recommandent d'y faire un bandage & d'autres remèdes.

RÉFLEXION.

PLUS la diſlocation eſt récente, plus la réduction, comme je l'ai déjà dit, en eſt facile; mais ſurtout celle de la mâchoire, qui, bien que facile tant à ſe diſloquer qu'à être réduite, eſt une des plus fâcheuſes de toutes celles qui peuvent arriver; parce qu'aucune des autres n'empêche de boire, ni de manger; au lieu que celle-ci met

le bleſſé dans l'impuiſſance de faire ces deux actions néceſſaires à la vie ; ce qui fait voir la néceſſité qu'il y a de la réduire au plutôt, comme je fis celle-ci, & pluſieurs autres, n'en ayant point vu qui fuſſent produites de cauſe interne, auxquelles je ſuis perſuadé qu'il n'y auroit point de remède, puiſque celui qui eſt affligé de cette maladie, ne peut pas ſeulement avaler ſa ſalive. Le bandage appellé la fronde, y conviendroit parfaitement bien après la réduction ; mais comme ceux auxquels j'ai fait cette réduction ſe ſont trouvé guéris à l'inſtant, & que leur plus grand empreſſement étoit de boire, je n'y ai fait autre choſe.

Il n'eſt pas ſurprenant que ces malades ſoient grandement tourmentés de la ſoif, dès que l'on ſçait qu'il ne coule aucune ſéroſité dans l'œſophage pour l'humecter, comme il en coule pour l'ordinaire ; auſſi m'ont-ils aſſuré que c'eſt la plus grande peine qu'ils ſouffrent.

Si la Diſlocation complette de la mâchoire inférieure eſt à craindre par les raiſons que je dis, celle qui l'eſt d'un ſeul côté ne l'eſt pas moins, & elle eſt même plus difficile à réduire que celle qui l'eſt des deux.

OBSERVATION CCCXC.

Au mois de Juillet 1686, il vint chez moi un jeune homme qui avoit une diſlocation incomplette, ou d'un ſeul côté de la mâchoire, qui faiſoit tourner la bouche du côté que la mâchoire n'étoit point diſloquée. J'appuyai le pouce de ma main gauche ſur les dents molaires, & mes doigts par-deſſous la mâchoire, que j'empoignai, & tirai aſſez fortement ; & en

repoussant tout-à-coup en haut, pendant que j'appuyois la tête avec ma main de l'autre côté, la réduction s'en fit, mais ce ne fut qu'à la troisième fois.

Ce jeune homme s'est démis plusieurs fois la mâchoire en baillant, ou en mâchant une croute de pain un peu dure; quelquefois je la remettois du premier coup, & d'autres fois j'y avois de la peine. Je n'en ai vu qu'un autre avec celui-ci à qui cela soit arrivé.

RÉFLEXION.

LA cause de la Dislocation étoit si fréquente, que ce jeune homme appréhendoit d'avoir sans cesse ce côté de la mâchoire disloqué; mais heureusement pour lui sa mâchoire s'est entièrement affermie lorsqu'il a un peu avancé en âge; ce qui venoit du relâchement de la jointure par des humidités superflues. Je voulus l'assujettir à mettre une compresse trempée dans le vin astringent, avec les roses, les balaustes, la noix de cyprès & l'alun. Il s'en servit pendant quelque peu de temps; mais il en cessa bientôt l'usage, ne souffrant aucune douleur.

Une Dislocation de cause interne, en quelque partie du corps qu'elle arrive, est toujours fâcheuse; mais il n'y en auroit point de plus dangereuse que celle de la mâchoire inférieure, que quelques Auteurs admettent, & qui, selon moi, ne peut arriver sans causer bientôt la mort à celui qui en seroit attaqué, puisqu'il ne pourroit ni mâcher, ni avaler; sans que je prétende traiter d'imposteurs ceux qui diront l'avoir vu, tant je suis convaincu qu'il peut arri-

ver des choſes très-extraordinaires ; mais je ſuis bien perſuadé qu'une telle Diſlocation eſt mortelle.

Je ne prends aucune précaution pour exécuter cette réduction, comme pourroit être la ſituation du bleſſé, ni de mettre une bandelette autour de mes doigts pour me mettre à couvert de l'inſulte que les dents du bleſſé me pourroient cauſer, tant je crois cette crainte auſſi-bien que cette précaution mal-fondées ; & comme ces bleſſés ne ſe plaignent d'aucune douleur après ces réductions, je me ſuis diſpenſé d'y faire d'embrocations, dans la crainte d'y faire plus de mal que de bien, en donnant occaſion au relâchement des parties par l'onctuoſité de l'huile que j'y aurois employée ; mais au cas que la douleur ſurvînt, il ſeroit plus avantageux de ſe ſervir d'une compreſſe trempée dans le vin, & coupée de manière qu'en l'appliquant, elle pût prendre la figure d'une fronde, qui eſt le nom du bandage avec lequel cette compreſſe ſeroit maintenue ſur cette partie, que d'y employer aucune huile ni médicament onctueux, par la raiſon que j'ai alléguée.

Observation CCCXCI.

Au mois d'Octobre 1690, un Laboureur de la Paroiſſe d'Ivetot, s'étant bleſſé à un bras, m'envoya prier de l'aller voir. Je trouvai qu'il avoit une Diſlocation complette de l'os du bras avec l'omoplate ; ce qui étoit très facile à connoître par le vide que l'on remarquoit entre le deſſus des os qui compoſent cette jointure, & une groſſeur comme un œuf ſous l'aiſſel-

le, qui étoit la tête de l'os du bras ſortie de ſon lieu ordinaire, & enfin par la perte de la plus grande partie de l'action du bras, puiſque ce bleſſé ne pouvoit plus porter ſa main à ſa tête, ni derrière ſon dos.

La nature de la maladie m'étant ſuffiſamment connue à ces marques, je pliai une nappe en pluſieurs doubles, que je mis ſur le haut d'une porte, auprès de laquelle j'approchai une chaiſe de hauteur convenable, ſur laquelle je fis monter ce bleſſé, que je fis ſituer de manière que ſon aiſſelle fût directement ſur la porte, à l'endroit où étoit cette nappe, & le bras ſi abſolument avancé par-deſſus, que les côtes portaſſent plutôt ſur la porte que le bras; après quoi je fis empoigner ce bras par deux hommes forts, & ôter la chaiſe de deſſous ſes pieds, enſorte que ſon corps reſtât ſuſpendu, & à l'inſtant un bruit ſe fit entendre, qui fut le ſigne de la parfaite réduction de cet os. L'on remit auſſi-tôt la chaiſe ſous ſes pieds, & je retirai doucement ſon bras le long de la porte, ſans l'élever; je le panſai enſuite avec une embrocation d'huile roſat, & pour emplâtre du cérat de Galien étendu ſur un linge, une pelotte de linge d'une groſſeur convenable ſous l'aiſſelle, une compreſſe trempée dans l'oxycrat par-deſſus, & une bande roulée de quatre à cinq aunes avec laquelle je fis le *ſpica*, pour tenir la Diſlocation & l'appareil en état; je lui mis enſuite le bras dans une écharpe, & il fut parfaitement guéri par ce ſeul panſement.

OBSERVATION CCCXCII.

AU mois de Mai 1700, une femme veuve de cette Ville, âgée de soixante & quinze ans, ayant fait une chûte très violente, vint chez moi très affligée & sans se pouvoir aider du bras gauche. Je lui ôtai son corset & sa chemise, & je remarquai d'abord une fosse au-dessus de l'épaule, & une grosseur au-dessous de l'aisselle, sans qu'elle pût porter sa main à la tête ni derrière son dos. Ces signes ne me permettant pas de douter de la dislocation complette de l'os du bras, je situai l'échelle à propos, sur le dernier échelon de laquelle je mis une nappe en plusieurs doubles, afin de le garnir, comme j'avois fait la porte. Je fis monter ensuite cette bonne vieille, & situer son bras sur cet échelon, avec les mêmes précautions qu'au précédent, étant bien tenue par deux personnes, l'une par le poignet, & l'autre au-dessous du coude, & j'étois sur un tabouret, à hauteur convenable, à côté d'elle. Tout étant disposé de la sorte, je fis ôter l'escabeau qu'elle avoit sous les pieds, au moyen de quoi elle demeura suspendue, mais sans que la secousse que son corps souffrit, produisît le même effet qui étoit arrivé au précédent. Je fus obligé d'aider de mes mains, & avec mes doigts de tâcher de faire rétrograder tant soit peu l'omoplate, qui étoit l'obstacle qu'il falloit vaincre pour conduire cette réduction à une heureuse fin, à laquelle je ne pus parvenir ; & comme je m'assûrai que le seul défaut d'une extension assez forte, étoit l'obstacle qu'il falloit vaincre, je fus obligé de me joindre au corps

de cette femme, & de perdre terre avec elle, avant que ce bruit pût se faire entendre; après quoi je fis remettre l'escabeau sous ses pieds; les garçons qui lui tenoient le bras, lâcherent, & elle descendit sans s'être aucunement plaint.

Je la pansai comme j'avois fait l'homme dont j'ai parlé; mais son bras s'étant tuméfié, soit que ce fût par la violence de l'extension, ou que le bandage eût été trop serré, je le défis le troisième jour & ne me servis que d'eau-de-vie pour tremper les compresses, & de vin pour la bande; après quoi cette femme fut guérie, & toute vieille qu'elle étoit, elle se porta fort bien dans la suite.

OBSERVATION CCCXCIII.

Au mois de Décembre 1718, je fus mandé pour penser un Ecclésiastique qui venoit d'être blessé à l'épaule, à l'occasion d'une chûte qu'il avoit faite. Dès que je l'eus vu, même au travers de ses habits, j'assûrai qu'il avoit l'épaule disloquée; ce qui ne fut que trop évident, (après l'avoir deshabillé) par la vue & par le tact: par la vue, la figure de la partie étant changée par une fosse qui étoit entre l'omoplate & la tête de l'os; & par le tact, au moyen de la grosseur qui se trouvoit sous l'aisselle. Comme ce blessé étoit fort âgé, chargé d'embonpoint, fort incommodé d'ailleurs, & très foible, j'envoyai prier Monsieur des Rosiers de me venir aider. Nous nous trouvâmes assez embarrassés à chercher les moyens de mettre un homme tel que je le dépeins sur la porte, ou sur l'échelle, qui sont les endroits que nous

avons jufqu'ici trouvés les plus commodes, pour réduire une femblable diflocation; nous préférâmes enfin celui de la porte, que nous garnîmes à cet effet, le long de laquelle Monfieur des Rofiers prit le foin de faire tenir le bras étendu par deux hommes, pendant que je me plaçai du côté du bleffé, de deffous les pieds duquel je fis ôter le tabouret; après quoi fon corps fe trouva fufpendu, l'aiffelle fur cette porte; mais tout pefant qu'il étoit, il ne l'étoit pas encore affez pour accomplir la réduction; ce qui m'obligea de m'y joindre, & de tirer de mon mieux, en tenant le cou de l'omoplate empoigné avec mes deux mains. L'extenfion s'étant pour lors trouvée affez forte, nous entendîmes à l'inftant le bruit que nous attendions avec impatience; je fis auffitôt remettre le tabouret fous les pieds du bleffé, fans que Monfieur des Rofiers ceffât de tenir la main jufqu'à ce qu'il fût à terre: après avoir fait une embrocation d'huile rofat, nous appliquâmes les compreffes trempées dans l'eau-de-vie, avec une pelote fous l'aiffelle, & le bandage nommé *fpica* pour tenir le tout, que nous relevâmes par deux fois à fept ou huit jours d'intervalle; après quoi ce bleffé fe trouva guéri de fa Diflocation: mais fa main s'étant trouvée en tombant étendue fur la terre, & ayant porté tout le fardeau de fon corps, fouffrit une telle contufion, que les tendons, tant extenfeurs que fléchiffeurs des quatre doigts, en furent violentés; & en ont perdu leur reffort, de manière que nous doutons jufqu'à préfent qu'ils puiffent le reprendre, tous les remèdes que nous y avons pu faire y ayant été inutiles.

RÉFLEXION.

IL n'eſt pas ſurprenant que je me trouvaſſe embarraſſé à la vue d'une Diſlocation telle qu'étoit celle de ce bleſſé, qui étoit d'un tempérament ſi délicat, qu'il tomba dans une totale perte de connoiſſance quand je le voulus mettre ſur la porte, dans la ſituation qui convenoit pour réduire ſa Diſlocation ; ce fut la raiſon qui m'engagea à prier Monſieur des Roſiers de me venir aider, comme il fit, & il me fut d'un grand ſecours, rien n'étant plus avantageux que d'être aidé par des perſonnes qui ſoient au fait de ces ſortes d'opérations, pour réuſſir même ſans machines, comme je l'ai vu arriver pluſieurs fois à Paris pendant que j'y ai travaillé.

L'on voit auſſi que la (1) précaution de faire aſſez avancer le corps ſur la porte, afin que le

---

(1) On ne peut diſconvenir que la précaution dont parle l'Auteur ne diminue beaucoup le danger de l'uſage de la porte & de l'échelle dans la réduction de la luxation du bras, en ce qu'il eſt moins à craindre que la partie ſupérieure de l'humerus ne ſoit fracturée ; mais elle n'empêche pas l'extenſion ſubite & violente à laquelle ce procédé donne lieu, & la contuſion qui doit en réſulter. A préſent que la manière d'appliquer les extenſions & les contre-extenſions eſt mieux connue, on n'eſt plus obligé de ſe ſervir d'un pareil moyen, à moins que ce ne ſoit dans les luxations difficiles qui ont réſiſté à tous les autres. L'Académie de Chirurgie doit publier à ce ſujet dans le cinquième volume de ſes Mémoires des Réflexions utiles qui lui ont été communiquées par MM. Dupouy & Fabre, deux de ſes Membres, & qui répandent un grand jour ſur l'exercice de l'Art dans le traitement des luxations.

bras étant appliqué tout le long, comme s'il y étoit collé, est absolument nécessaire, par la crainte que le bras venant à porter ou sur la porte, ou sur l'échelle, au lieu de la tête de l'os, il ne manquât pas de se rompre; ce qui causeroit la perte du mouvement de la partie, & l'impossibilité de réduire la Dislocation, parce que l'on ne pourroit réduire la Dislocation qu'après la réunion de la fracture.

J'ai réussi à un jeune enfant à faire la réduction de cette Dislocation avec le talon, mais jamais aux adultes; ce qui m'a fait toujours employer plutôt la porte, ou l'échelle: je ne trouve pas que la violence y soit plus considérable pour le malade, & la réduction est plûtôt faite & plus sûrement.

OBSERVATION CCCXCIV.

Au mois d'Avril 1703, un Bourgeois de cette Ville étant tombé de dessus un Cheval, & resté sans se pouvoir aider du bras, fut apporté chez moi pour se faire panser. Avant de lui avoir ôté son juste-au corps & sa chemise, je m'apperçûs qu'il avoit une Dislocation complette de l'humerus; je garnis aussi-tôt la porte avec une nappe en plusieurs doubles, commme je l'ai déja dit; & comme cette porte étoit un peu haute, je fis mettre un tabouret sur la chaise, pour le faire monter, afin de passer son bras par-dessus, que je lui fis tenir par le poignet & au-dessus du coude, par deux de mes garçons, pendant que j'étois sur un autre tabouret assez près du blessé, pour faire la réduction. Tout étant disposé de la sorte, je fis tirer le tabouret de dessous ses pieds, afin qu'il demeurât

ſuſpendu, & que dans la ſecouſſe que le corps ſouffriroit, les ligamens s'allongeaſſent de manière que la réduction ſe fît, comme il arriva dans l'inſtant; mais ayant, par une faute de précaution, manqué de lui remettre le tabouret ſous les pieds, pour qu'il pût deſcendre ſans hauſſer ſon bras (ce qu'il fit en mettant les pieds ſur la chaiſe qui étoit trop baſſe) en le retirant ſi mal-propos, un nouveau bruit ſe fit entendre, d'où je jugeai que le bras étoit de nouveau diſloqué, de quoi je fus mortifié au poſſible; mais cachant ma ſurpriſe, je remis le tabouret au plus vîte, je le fis monter, & remettre à l'inſtant ſon bras comme il venoit de faire, & ordonnai à l'un des garçons de le tenir par le poignet & au-deſſus du coude comme auparavant, & à l'autre de retirer le tabouret; ce qui ne fut pas plutôt fait que la réduction s'enſuivit, avec autant & plus de facilité que la première fois; mais je ne manquai pas de faire remettre le tabouret au plus vîte, & de lui faire retirer ſon bras, ſans le lui laiſſer lever en aucune façon. Je ne le panſai qu'une ſeule fois, qui en fut autant qu'il en fallut pour le guérir; ce fut avec l'embrocation, le cérat, & l'oxycrat pour imbiber les compreſſes & la bande, avec laquelle je lui fis le *ſpica*, comme aux autres, qui eſt le ſeul bandage propre à remplir l'intention, qui eſt de maintenir l'os dans ſa cavité, après ſa réduction.

OBSERVATION CCCXCV.

Au mois d'Avril 1707, Monſieur des Roſiers, notre Confrère, en allant à la Foire de Caën, un Cheval trop gai, ſur lequel il étoit monté,

prit le mords aux dents, l'emporta dans une plaine ſous des pommiers, & le jetta par terre fort rudement; ce qui cauſa à ce Chirurgien la diſlocation de l'os du bras. Au moment qu'il m'en eut donné avis, quoiqu'il fût à dix lieues de cette Ville, je me rendis en toute diligence auprès de lui; je le trouvai avec des douleurs ſi cruelles & ſi vives, qu'il ne pouvoit ni boire, ni manger, ni dormir; ce dont la chûte n'étoit pas la ſeule cauſe, mais bien les tiraillemens qu'un Renoueur en réputation dans ce pays-là, & entre les mains duquel il avoit eu la foibleſſe de s'abandonner, lui avoit fait, lequel, après l'avoir tiraillé avec toute la violence imaginable, l'aſsûra que la réduction étoit faite, mais dont il ne ſe pouvoit perſuader à cauſe de la douleur qu'il ſouffroit. Ayant connu le mal par l'inégalité de deſſus l'épaule & le corps rond deſſous l'aiſſelle, & par la perte du mouvement, ſans que les extrêmes douleurs qu'il continuoit de ſouffrir me permiſſent de lui donner aucun ſecours, je fus forcé de laiſſer les choſes en cet état pendant un certain temps, afin qu'au cas que les douleurs ne fuſſent pas abſolument calmées, elles fuſſent au moins aſſez diminuées, pour nous permettre d'entreprendre la réduction, ſans cauſer un plus grand mal; ce qui ſeroit ſans doute arrivé, ſi par un zele trop empreſſé j'avois voulu précipiter l'opération: Cela me fit prendre le parti de remettre à la faire après qu'il ſeroit de retour chez lui, où il ſe fit apporter dans une chaiſe par des hommes, ne pouvant ſouffrir aucune autre voiture, parce que les autres augmentoient toutes ſes douleurs à l'excès. Etant arrivé, & l'ayant vu avec d'autres de mes Confrères, nous con-

vînmes d'employer sur cet articulation les émolliens & les anodyns, afin qu'en relâchant les ligamens, & appaisant la douleur, nous fussions en état d'exécuter l'intention que nous avions de réduire la dislocation, comme nous le fîmes après un mois de ce pansement continuel: voyant après cela le blessé beaucoup soulagé, nous nous assemblâmes, MM. de Fremont, la Heronniere, Hanouel & moi, & nous résolûmes de faire la réduction par l'échelle, que nous ajustâmes à l'instant dans sa chambre; il y monta, & son bras fut bien ajusté sur l'échelon, garni comme il falloit, & tenu par deux de nous, l'autre sur un tabouret d'une hauteur convenable, pour aider à l'ajustement des os, supposé qu'il en fût besoin, & l'autre enfin qui tira l'échellon de dessous ses pieds, & lui tint le reste du corps en état.

Au moment que le corps se trouva suspendu, nous entendîmes le petit bruit, signe de la réduction; mais le blessé ressentit une douleur si vive, qu'il ne put s'empêcher de faire de grands cris, qui durèrent assez long-temps; mais la réduction faite si heureusement, nous fit espérer de voir bientôt la fin de ses cris; & cela au moyen des embrocations & linimens que nous employâmes dans le moment, dont le succès fut si heureux, que notre Confrère se rétablit dans sa première santé, & que son bras reprit sa force, après plus de deux mois de souffrances.

RÉFLEXION.

QUOIQU'IL y ait plusieurs moyens pour réduire la dislocation de l'humerus, qui paroissent plus doux & plus faciles que celui de la

porte,

porte, c'est néanmoins celui dont je me sers le plus volontiers. J'ai vu un homme qui étoit si sujet à cette dislocation, qu'on la lui avoit réduite 1°. avec le talon appliqué sous l'aisselle, étant couché par terre, & le bras tenu par le poignet; 2°, avec une pelote de fil mise sous le talon, le Chirurgien opérant de la même manière; 3°, par la serviette pendue au cou d'un serviteur, dans laquelle est contenue la dislocation, avec une pelote de fil, comme sous le talon, pendant que le Chirugien qui est à l'opposite, tient ce bras en sa partie supérieure, le tire & le hausse incessamment, & qu'un autre serviteur tient le poignet dans ses mains, pour le soutenir seulement; 4°. par l'échelle; 5°. enfin, étant venu chez moi, je lui en fis la réduction sur la porte, & il m'assura qu'il avoit moins souffert, & que la réduction avoit été plutôt faite qu'aucune des autre fois précédentes; ce que je rapportai plutôt aux ligamens plus allongés cette dernière fois que les autres, par le peu de différence qu'il y a entre ces deux dernières manières. Quoi qu'il en soit, je m'en tiens à ce procédé, & je ne fais aucune différence de la douleur qu'un homme peut souffrir dans cette réduction, d'avec celle que doivent causer quantité de servantes, & même souvent ces imprudentes mères qui ont assez peu de jugement pour prendre un enfant par le poignet, & le porter au travers d'une rue, suspendu sur leur dos, à-peu-près comme s'il étoit sur (1) la porte; de

(1) La comparaison n'est pas juste. Un enfant que l'on porte ainsi sur le dos, n'est pas absolument suspendu en l'air. La plus grande partie de son corps

quoi ils ne se plaignent pas plus que ce premier, auquel je réduisis l'humerus de cette manière.

Cette bonne Vieille ne souffroit pas davantage, puisque je ne fus pas plus long-temps occupé auprès d'elle pour cette réduction, que je le fus auprès de l'autre blessé : & comme l'horloge vint à sonner, elle me dit en badinant, se voyant ainsi à l'échelle : *Que le malheur lui étoit arrivé à onze heures & demie, & qu'elle étoit pendue à midi ;* aussi eut-elle lieu de parler de la sorte, soit qu'à cet âge les ligamens fussent plus durs & moins susceptibles de s'allonger qu'à des personnes plus jeunes, ou par quelque autre cause, vu le peu de temps qu'il y avoit que le mal étoit arrivé, qui auroit eu sans doute de plus fâcheuses suites s'il eût été plus long. La réduction étant faite, elle ne sentit que peu ou point de douleur, quelque tiraillement que j'eusse fait pendant l'opération, dont il ne s'ensuivit qu'une enflure si peu considérable, qu'elle céda à la seule application que je fis dessus de compresses imbibées d'eau-de-vie.

Je fus surpris de voir le bras de celui-ci disloqué de nouveau, par mon manque de précaution ; faute que je réparai en peu de temps & sans faire de mal au blessé, qui à peine put s'en appercevoir, non-plus que mes garçons,

---

pèse sur celui qui le soutient. D'ailleurs l'épaule sur laquelle il appuye a bien plus de surface que la porte ou l'échelle garnie de linges ; il n'éprouve pas la secousse subite à laquelle est exposé un homme à qui l'on réduit une luxation au moyen de la porte, lorsqu'on vient à ôter le tabouret sur lequel il est monté, &c. &c.

mais que je ne leur cachai point, pour empêcher quelqu'autre d'y tomber, tant elle peut faire de peine aussi-bien au Chirurgien qu'au blessé, qui a assez souffert d'une première réduction, sans se voir exposé à une seconde.

Il n'a jamais été douleur égale à celle que souffrit Monsieur des Rosiers dans cette dislocation de l'humerus, soit à l'occasion de ce que les parties souffrirent à l'instant de sa blessure, ou par le tiraillement que fit cet ignorant rhabilleur : je ne pus que le plaindre, & lui faire des embrocations des huiles que je pus trouver au lieu où il étoit, en attendant qu'il fût où nous le souhaitions, où il ne put être transporté de plus d'un mois, & où nous fûmes obligés de le laisser encore plus d'un autre mois, avant que d'avoir osé entreprendre la réduction, jusqu'à ce que nous crûmes la pouvoir faire; à quoi nous réussîmes autant bien que nous pouvions le souhaiter, sans nous en tenir aux raisons de nos Anciens, quelque éclairés qu'ils fussent, quand ils ont dit qu'il faut incessamment faire la réduction de l'humerus, parce qu'en très-peu de temps l'humeur glaireuse remplit la cavité superficielle de l'omoplate, qui laissant échapper la tête de l'humerus, empêche que cette dislocation ne se conserve réduite, & fait que le blessé est estropié pour le reste de ses jours; ce qui peut arriver en moins de deux mois, soit par la négligence du blessé, ou par le défaut d'un secours convenable, & jamais quand on traite le blessé avec une attention égale à celle que nous eûmes pour nôtre Confrère, & à deux autres que nous avons réduites de la même manière, quoiqu'à-peu-près aussi anciennes.

Quand je fais remarquer la néceſſité qu'il y a d'avancer aſſez le bras, même au-delà de la porte, ou de l'échelon de l'échelle, afin que s'il y avoit quelque choſe qui portât, ce fût plutôt les côtes que le bras, c'eſt que ſi le bras portoit ſur la porte lorſque les deux ſerviteurs viennent à le tenir & à le tirer, dans le temps que le Chirurgien fait ôter ce qui eſt ſous ſes pieds, & que ſon corps reſtât ſuſpendu, pour peu que ſon bras vînt à porter ſur l'un ou ſur l'autre, il ſe romproit comme un bâton que l'on romproit exprès, comme il arriva à un Maître Chirurgien de cette Ville, à préſent décédé, qui pour avoir négligé cette précaution, rompit le bras ſans réduire la diſlocation; il eut la peine de guérir cette fracture, & le bleſſé le malheur d'être eſtropié, après avoir eſſuyé de longues douleurs.

OBSERVATION CCCXCVI.

Au mois de Janvier 1706, un Prêtre de cette Ville tomba ſi rudement ſur la glace, que ſon bras droit demeura fléchi ſans le pouvoir étendre en aucune façon. Il vint auſſi-tôt chez moi; je le fis deshabiller, & aſſeoir ſur un fauteuil, & enſuite tenir le bras diſloqué au-deſſus du coude par l'un de mes élèves. Je mis la main droite d'un autre; dans celle du bleſſé, pour les tenir à l'oppoſite, pendant que de ſon autre main il tenoit le poignet ſerré; & après les avoir ainſi diſpoſés, je leur fis faire l'extenſion peu-à-peu, par degrés, & juſqu'à la plus forte, afin d'être aſsûré qu'en preſſant avec le plat de mes deux mains, ces os repriſſent leur place ordinaire, comme ils firent, & dont je

fus certain par un petit bruit ſourd qui ſe fit entendre ; après quoi les aides lâcherent, & le mouvement d'extenſion & de flexion ſe trouva rétabli.

Je fis une embrocation d'huile roſat ſur la partie, & j'y appliquai, enſuite du cérat, étendu ſur un linge, en façon d'emplâtre, une compreſſe trempée dans l'oxycrat, & la bande roulée pour tenir le tout en état. Il faut que cette compreſſe ſoit coupée par le milieu des deux chefs longitudinaux afin qu'elle s'applique mieux, & un bandage ſemblable à celui que l'on fait après la ſaignée. Je lui mis ce bras dans une écharpe ; deux jours après il célébra la Meſſe, ſans néanmoins ſe ſervir de ce bras à d'autre uſage pendant huit ou dix jours.

OBSERVATION CCCXCVII.

Au mois d'Août 1699, un Magiſtrat de cette Ville, jeune & fort, étant à ſa Terre, à demi-lieue de cette Ville, pour y faire faire la moiſſon, & voyant qu'une fille étoit plus forte à la lutte qu'aucun de pluſieurs jeunes garçons moiſſonneurs, il voulut à ſon tour l'éprouver ; mais ce fut à ſon préjudice, car elle le jeta par terre comme les autres du premier effort ; à la différence que le bras gauche ſur lequel il tomba fut diſloqué en dehors, de manière qu'il formoit un angle en dedans. Il me fit avertir auſſitôt de cet accident, & me prier de venir le panſer. J'y allai à l'inſtant, & menai mes deux éléves avec moi, auxquels, dès qu'il fut aſſis & deshabillé, je fis prendre le bras bleſſé, comme j'avois fait celui du précédent, & tirer de la même manière, pendant que pour accomplir

mon intention, j'agissois aussi de même à l'égard des os; à la différence qu'il falloit faire dresser l'autre, & plier celui-ci, à quoi je m'appliquai dès que je fus assûré par le petit bruit ordinaire que les os étoient réduits. Je le fis plier en dedans, & lui rendis sa figure ordinaire; après quoi je pansai le malade avec les mêmes onguens & le même bandage, & il fut aussi guéri par ce seul pansement, comme l'autre l'avoit été.

RÉFLEXION.

J'AI dit au chapitre des fractures, que je commence par faire le lit & l'appareil, avant que d'en faire la réduction; je dis au contraire dans celui des dislocations, que je commence par réduire l'os disloqué, après quoi je fais l'appareil; parce que le plutôt que l'on peut faire la réduction c'est le mieux, & que la guérison est presque accomplie quand la dislocation est réduite; au lieu que la réduction de la fracture seroit inutile si elle n'étoit maintenue par un bandage très régulier. C'est la méthode que j'ai toujours observée dans le traitement des dislocations, de les réduire d'abord, suivant en cela le conseil des meilleurs praticiens; après quoi j'ai employé les remèdes que j'ai cru convenables pour appaiser la douleur, à laquelle, tant la maladie que les fortes extensions & contre-extensions, telles qu'il faut les faire, peuvent avoir donné lieu, sans oublier les compresses & le bandage propres à conserver les os réduits à leur place, selon les préceptes de l'art. S'il est nécessaire de faire quelquefois de violentes extensions pour réduire une fracture, la nécessité est encore plus pressante de les pousser plus loin pour réduire

les diſlocations ; car quoique ſouvent l'inflammation ſurvienne aux muſcles & aux tendons qui environnent la fracture, & qu'elle y cauſe un gonflement & une contraction conſidérable, qui empêche d'abord d'en faire la réduction juſqu'à ce que ces accidens ſoient calmés, qui permettent alors à la partie de s'étendre, il n'en eſt pas de même des diſlocations, qui doivent être réduites dans le moment, de crainte que l'inflammation venant à s'emparer des aponévroſes des muſcles, ou des muſcles mêmes qui occupent la circonférence de l'article, ou qui font mouvoir la partie, la douleur qu'y cauſe la tête de l'os dérangé, & qui eſt un obſtacle invincible à la réduction, peut faire alors tomber la partie en mortification, à cauſe des fortes extenſions & contre-extenſions qu'il y faut faire, principalement à la diſlocation du coude, comme il arriva ces jours paſſés au Valet-de-Chambre d'un Gentilhomme, auquel un rhabilleur voulut réduire le coude, qui étoit diſloqué du jour précédent, & dont l'inflammation cauſée par la violente douleur qu'il ſouffroit, s'étoit emparée de toute la circonférence de cet article, à laquelle il fit faire de très-grands efforts, par deux forts hommes, qui ne produiſirent d'autre effet que la mortification, qui parut le lendemain juſqu'à la partie moyenne du bras, qu'il nous fallut couper pour ſauver le reſte ; enſorte qu'il faut réduire la diſlocation avant que l'inflammation s'y ſoit communiquée, ou attendre que cette même inflammation ait entièrement ceſſé, parce que de deux maux il faut éviter le pire, & qu'il vaut mieux que la partie n'ait qu'un mouvement imparfait, que d'être tout-à-fait perdue ; outre que ſi la diſlocation

étoit à l'humerus ou au fémur il n'y auroit plus de remède à tenter, & que le blessé mourroit sûrement, sans qu'on pût le secourir.

Quoique les Auteurs prétendent que la dislocation de l'humerus, de même que celle du coude, se fasse en plusieurs manières, j'estime néanmoins que la première ne peut se faire qu'en dessous, & la dernière en devant, ou en arrière; du moins n'en ai je vu que de ces deux espèces.

OBSERVATION CCCXCVIII.

Au mois de Novembre 1704, un particulier étant tombé de sa hauteur dans la rue, se disloqua le pouce de la main droite. Il me vint trouver à l'heure même; je ne fis qu'une légere extension pour le réduire, après quoi je lui fis une embrocation sur toute la main & le poignet, où il se plaignoit de sentir une violente douleur, & lui appliquai une compresse trempée dans deux œufs battus avec de l'huile rosat, & un bandage contentif, fait d'une bande roulée & assez étroite, avec laquelle je commençai par affermir la phalange réduite, & j'employai le reste à tenir l'appareil, que je laissai trois jours, pendant lesquels la douleur diminua considérablement; mais la partie s'étant gonflée, je mis sur ce gonflement un linge en double, trempé dans le vin tiède, qui fit dissiper l'enflûre, comme le remède anodyn avoit fait dissiper la douleur.

RÉFLEXION.

Il n'est pas surprenant que l'on ressente une grande douleur à l'occasion d'une telle chûte;

car quoique le mal ſemble fort léger quand on n'a égard qu'à la diſlocation de la ſeconde phalange du pouce, il eſt facile de concevoir que les tendons & les parties nerveuſes ſouffrent à cette occaſion une contuſion conſidérable, & peuvent en ſoutenant toute la peſanteur du corps, cauſer au bleſſé de grandes douleurs, & un dépôt ſur ces parties.

J'ai mis ici cette Obſervation avec les autres, moins pour faire voir la manière dont je me ſuis comporté pour faire la réduction d'une phalange diſloquée, qui ne demande qu'une légère extenſion, que pour faire connoître les accidens que peuvent occaſionner cette légère bleſſure, & les remèdes dont je me ſuis ſervi, afin d'appaiſer la douleur & diſſiper l'enflure qui y avoit ſuccedé, tant à la main & au poignet, que juſqu'à la partie moyenne de l'avant-bras.

Il n'eſt pas néceſſaire qu'il y ait une diſlocation pour produire ces accidens; une ſimple chûte faite ſur la main, peut faire aſſez de violence pour cauſer un écartement de l'extrêmité inférieure des deux os de l'avant-bras qui font partie de cette jointure, dont le rétabliſſement eſt ſi difficile, qu'à peine ces os reprennent-ils leur figure naturelle; enſorte que le poignet en reſte défiguré pour l'ordinaire, malgré tout ce que peut faire le Chirurgien le plus expert pour l'éviter : la faute ne laiſſe pourtant pas de lui être imputée, tant le monde eſt porté à tout condamner ſur les moindres apparences; ce qu'il y a d'heureux pour le bleſſé, c'eſt que cet accident ne porte aucun préjudice à l'action de la partie, ou du moins fort rarement. Toute la précaution que le Chirurgien peut prendre

en cette occasion, pour se disculper d'avance, est d'avertir le blessé avant que de le toucher, qu'il pourra bien rester à son poignet une mauvaise figure, & que c'est à lui à prendre tel conseil qu'il jugera à propos.

Observation CCCXCIX.

Au mois de Mars 1692, le Cocher d'un Homme de qualité tomba de dessus son siège, & cette chûte fut si violente qu'il se disloqua le fémur, dont la tête paroissoit en-dedans de la cuisse, & son pied portoit sa pointe en-dehors, & étoit plus long que celui du côté sain. Comme c'étoit à une lieue de cette ville, tout ce que son maître put faire fut de le mettre dans sa chaise, qu'il conduisit lui-même, pour l'amener ici. Il m'envoya chercher pour le panser. Dès que je vis que la pointe de ce pied malade se tournoit en-dehors, & qu'il étoit plus long que celui qui étoit sain, je ne doutai pas de la dislocation, dont je m'assûrai encore plus quand je trouvai la cavité qui étoit au-dehors, & la grosseur & la dureté qui étoient au-dedans. Je le fis prendre par deux forts hommes, dont l'un tenoit un lacq vers l'aîne, qui tiroit en-haut, pendant que l'autre qui tenoit le pied, tiroit en bas. Je repoussai l'os dans sa cavité; après quoi je fis une embrocation sur la partie, & y mis une compresse trempée dans le vin, que je bandai ensuite d'une bande roulée, longue de quatre à cinq aunes, avec laquelle je formai un *spica* régulier. Je ne levai l'appareil que huit jours ensuite, pour tremper la compresse dans le vin, & raffermir le bandage; ce que je fis encore cinq fois pendant plus de deux

mois, que je lui fis garder le lit, ſans ſe lever ni ſe remuer que le moins qu'il lui fut poſſible. La pointe du pied lui reſta un peu tortue en dehors lorſqu'il marchoit, ſans autre incommodité qu'un petit clopinement, qui ne l'empêchoit pas d'aller & venir aiſément.

Observation CCCC.

Au mois de Juin 1698, un bucheron de la haie de Valognes, fut malheureuſement pris ſous la chûte d'un arbre, d'où il ne fut tiré qu'avec peine & le fémur diſloqué en dehors ; ce que je connus dès que je l'eus vu & touché. J'en fis la réduction, le bleſſé étant ſitué de manière que la quenouille du lit étoit entre ſes jambes, avec deux hommes à tirer cette cuiſſe, l'un deſquels tenoit la cuiſſe en ſa partie inférieure, un peu au-deſſus du genou, & l'autre le pied pendant qu'un troiſième le tenoit ſujet en cette ſituation. Je fis par ce moyen rentrer la tête de l'os dans ſa cavité, que j'y maintins enſuite au moyen de l'emplâtre contre les fractures, avec les compreſſes trempées dans le vin tiède, & la bande roulée, d'une longueur convenable pour former un *ſpica* bien affermi. Cet homme garda le lit plus de deux mois, pendant leſquels je le panſai avec ſoin, de huit en huit jours, de même que la première fois, ſans y rien changer ; & je faiſois humecter le bandage à l'endroit de la diſlocation, de deux jours l'un avec le vin tiède. Ce bleſſé, que j'appréhendois de voir eſtropié, fut ſi bien guéri, qu'à peine peut-on s'appercevoir qu'il boite ; auſſi ne négligea-t-il rien de tout ce qu'il put

faire de sa part pour s'en tirer, mais cependant avec une légere claudication.

RÉFLEXION.

CETTE dislocation ne se peut faire, que le ligament qui tient la grosse tête du fémur dans la large & profonde cavité de l'ischion, ne se rompe; & pour qu'un blessé guérît parfaitement, il faudroit que ce ligament se réunît & fût rétabli dans son premier état, afin de tenir la tête du fémur assujettie dans sa boîte, comme il faisoit auparavant; mais cette réunion étant impossible, il se peut aussi que celui à qui cette dislocation arrive, en reste boiteux plus ou moins; car si ceux-ci ont été assez heureux pour ne boiter que très-peu, il y en a d'autres qui boitent à l'excès.

C'est une illusion que de parler de la dislocation incomplette, que plusieurs prétendent arriver à cette jointure, qui n'en peut souffrir aucune; puisqu'on appelle dislocation incomplette, celle où la tête de l'os reste sur la lèvre ou sur le bord de la cavité sans se déranger davantage; car cette cavité ayant les bords très-minces, dès que la tête de l'os s'est présentée sur le bord ou la lèvre de cette cavité, il faut qu'elle y rentre, ou qu'elle en sorte absolument: & comme cela ne peut arriver que le ligament ne se rompe, si la tête de l'os sort absolument de sa cavité, la dislocation est complette; & si cette tête ne pouvant se maintenir sur le bord de sa cavité, y rentre, le ligament qui l'y retient étant rompu, elle en ressort aussi-tôt de manière que la dislocation est toujours complette, & que l'idée d'une dislocation incomplette, & du fémur est pure-

ment imaginaire. La réduction de cet os est d'autant plus difficile, qu'il y a plus de temps que la dislocation est faite, sans qu'on la puisse appeller incomplette; mais on ne laisse pas de lui donner ce nom, quand après quelque chûte, ou quelqu'autre accident de cette nature, on ressent une douleur en cette partie, qui cause quelque légere difficulté à marcher, qui ne peut être qu'une simple contusion des muscles ou extension du ligament, sans que l'os ait souffert aucun dérangement, comme j'ai vu qu'il est arrivé à un Gentilhomme dans le commencement, dont il s'ensuivit une dislocation complette, par les soins d'un remetteur d'os.

Observation CCCCI.

Au mois de Mai 1686, une dame de distinction m'envoya prier de venir voir son fils, qui se plaignoit d'une légere douleur au gros de la fesse qui répondoit vers l'aîne; ce qui étoit cause qu'il boitoit un peu en marchant, sans pouvoir s'en empêcher, & cela depuis quatre jours, qu'une jeune Demoiselle, sa cousine, étant couchée sur l'herbe l'avoit tiré par la jambe couché sur le cul, pendant trois à quatre pas, durant lequel temps il souffrit une légere douleur en cet endroit, qui avoit toujours continué depuis; mais sans en être moins gai, il jouoit comme auparavant, sans s'être apperçu depuis ce temps que la douleur eût augmenté en aucune manière. Après l'avoir fait marcher, il me parut que cette douleur n'étoit d'aucune conséquence; je ne laissai pourtant pas d'examiner la partie de tous côtés, sans m'appercevoir d'aucun changement dans sa figure, à la vue

ni au toucher. Je trempai un linge plié en quatre dans l'eau-de-vie, que j'appliquai sur l'endroit de la douleur, & je le fis tenir au moyen d'une bande roulée, comptant que cette douleur légere étoit la suite d'une petite extension que les muscles de la cuisse & le ligament avoient soufferte, lorsque ce jeune homme avoit été tiré par la jambe, persuadé que l'application de l'eau-de-vie continuée un certain temps rétabliroit la partie dans son premier état, & que les suites n'en étoient nullement à craindre.

Je laissai les choses dans cette situation, & revins chez moi bien prévenu que j'avois fait ce que je devois à ce Gentilhomme, pour qui j'avois une très-grande considération.

Mais la bonne dame sa mere qui s'attendoit que j'allois fortement tirailler son fils, & qu'après il seroit guéri, voyant que je n'avois employé que des paroles, & un remède très-commun, envoya incessamment chercher un remetteur, qui étoit un bon gros Paysan fort & robuste, qui commença par prendre ce pauvre jeune gentilhomme sur ses bras, mettant l'un sous les aisselles & l'autre sous ses jarrets, & il lui mit la tête entre les genoux, ou plutôt les jambes & la tête ensemble, dont il ressentit des douleurs si cruelles, que depuis ce temps-là il n'eut plus de repos ni de patience.

Ce remetteur d'os ne s'en tint pas là, c'étoit trop peu que ce tourment, tout cruel qu'il étoit, il l'augmenta par le long tiraillement de deux forts hommes, auxquels il se joignit, qui acheverent ce que la jeune Demoiselle avoitcommencé, c'est-à-dire, de lui causer une dislocation complette, qui l'a rendu boiteux pour toujours.

Comme ses douleurs augmentoient sans cesse,

au lieu de diminuer, & que je fus averti du déſeſpoir où ils étoient de n'avoir pas ſuivi mon conſeil, enſorte qu'ils n'oſoient me redemander, dans la crainte que piqué de leur mauvaiſe manière, je ne vouluſſe pas y retourner, j'y allai auſſi-tôt, & lui fis appliquer tous les remèdes que je pûs imaginer, pour appaiſer les extrêmes douleurs que les violens tiraillemens avoient cauſées, depuis la hanche juſqu'au milieu de la cuiſſe, & même juſqu'au jarret, comme fomentations, embrocations de pluſieurs ſortes d'huiles, linimens d'onguens, *populeum*, d'*althea*, d'huile de laurier, cataplaſmes émolliens & anodyns; & enfin tout ce que je pus inventer, juſqu'à la fiente de vache ſeule, & mêlée avec le vinaigre, & d'autres fois avec les huiles de lys & de camomille.

Ses véhémentes douleurs étant appaiſées, & la cuiſſe déſenflée, & dans ſon état naturel, ou à-peu-près, je commençai pour lors à m'appercevoir que l'os étoit ſorti de ſa place, duquel la tête inclinoit vers le dedans de la cuiſſe, ſans néanmoins cauſer d'autre incommodité. Ce jeune homme avoit la jambe bleſſée plus longue de deux bons pouces que la ſaine; ce qui étoit la marque convaincante de la diſlocation, & une preuve aſsûrée que cette jambe ne croîtroit pas davantage; & ce fut un bonheur en même temps que ce gentilhomme eût atteint ſa taille, ou à-peu-près, parce que la choſe eſt arrivée comme je l'avois prédit. Il recommença à marcher un peu, mais en boitant beaucoup, & je ne voyois d'autre ſecours à lui donner, ſinon de le plaindre, ſans me riſquer à rien faire davantage, dans la crainte de détruire ce que je venois de faire. Je lui conſeillai de faire un

voyage à Paris, pour enſuite prendre ſon parti ſur ce que les habiles Chirurgiens de cette Ville lui conſeilleroient de faire, ſoit des bains, des eaux, ou des douches; réſolution qu'il prit volontiers. Je l'adreſſai à Meſſieurs Bienaiſe, Beſſière & Tribouleau, avec un mémoire qui contenoit ce que je dis dans cette Obſervation. Ces Meſſieurs reçurent fort bien ce bleſſé, qu'ils firent coucher nud ſur le ventre, afin de l'examiner avec toute l'attention que la maladie demandoit. Ils trouverent la tête du fémur à l'endroit où je le dis, & le pied du côté malade plus long que celui du côté ſain; confirmés par ces ſignes de tout ce que contenoit mon mémoire, auquel ils firent beaucoup d'honneur, ils plaignirent ce gentilhomme de ce qu'il n'avoit pas ſuivi mon conſeil, & l'envoyerent aux bains de Bourbonne, dont l'application que l'on en fit ſur la partie malade, réveilla les douleurs, qui devinrent plus fortes qu'auparavant. Il fut obligé de tout quitter & de revenir à Paris, avec toutes les peines imaginables, où il vit une ſeconde fois ces Meſſieurs qui lui conſeillerent l'air natal, & le retour dans ſon pays, où ſi-tôt qu'il fut arrivé, il me le fit ſçavoir par un exprès, & fit prier M. Doucet Docteur en Médecine, & M. de S. Martin, ancien Maître Chirurgien, de s'y trouver avec moi. Mes affaires ne m'ayant pas permis de m'y rendre auſſi-tôt que ces Meſſieurs, ils eurent tout le temps d'examiner la maladie avant que je fuſſe arrivé: ils me firent voir l'endroit douloureux, qui étoit conſidérablement tuméfié, & où je trouvai une ondulation fort ſenſible. Cet ancien Maître qui l'avoit déja touché, le toucha de nouveau, & n'y ayant pas plus trouvé que

que la première fois, il manqua de me siffler, en assûrant que non-seulement il n'y avoit point d'abscès, mais que jamais il n'y en auroit. Comme Monsieur Doucet n'avoit encore épousé aucun parti, il toucha de nouveau l'endroit tuméfié, & ayant le tact plus fin que ce Chirurgien, je lui fis remarquer cette ondulation si sensiblement, que l'on prit la résolution de faire apporter ce malade à Valognes. Deux ou trois jours ensuite j'ouvris cet abscès; il en sortit une quantité surprenante d'humeurs glaireuses, crues & sans consistance.

Cette ouverture donna occasion à un gonflement très-considérable qui se répandit depuis la hanche jusqu'aux doigts du pied; ce qui m'obligea d'employer, outre les digestifs composés avec les teintures de myrrhe & d'aloès pour le pansement de la plaie, les cataplasmes résolutifs & confortatifs, les compresses & la bande trempée dans le vin aromatique, & l'eau de chaux & l'eau-de-vie appliquées sur toute la partie malade, la tisane cordiale & dessicative, faite avec la racine de scorsonère, l'esquine & la salsepareille, dans six onces de laquelle je faisois infuser de temps en temps deux gros de sené, demi-gros de rhubarbe, & demi gros de cristal minéral; j'ordonnai tous les soirs & les matins un petit verre de vin de Canarie ou d'Alicante, afin de soutenir ce jeune homme accablé de ces longues souffrances, outre qu'il étoit d'un tempérament très-délicat; toutefois il résista & se tira de tous ces accidens, où l'avoit précipité le zèle trop ardent d'une mère qui aimoit son fils à l'adoration. Elle soutint néanmoins le chagrin qu'elle en avoit avec une merveilleuse patience, considérant qu'elle

n'avoit agi que dans une bonne intention.

Six ſemaines après la guériſon de ce premier abſcès il s'en forma un ſecond vers l'aîne, dont j'avançai la ſuppuration autant que je pus, avec les ſuppuratifs & maturatifs les plus forts, & je l'ouvris dès que je touchai la fluctuation de la matière. Il lui fit plus de peur que de mal, auſſi-bien qu'à moi, par la crainte que j'eus que l'article ne fût abreuvé; mais notre crainte s'évanouit en aſſez peu de temps, ayant été parfaitement guéri en moins de trois ſemaines, & il s'eſt toujours bien porté. Ce gentilhomme ayant grandi d'environ quatre pouces depuis que cet accident lui étoit arrivé, ſa jambe, qui, comme j'ai dit, ne devoit plus prendre de nourriture, reſta plus courte que l'autre d'environ deux pouces. Il en fut quitte pour augmenter le talon de ſon ſoulier à proportion; cependant cette conſidérable claudication ne l'empêchoit pas de marcher des jours entiers, ſans en être plus fatigué qu'il l'auroit été avant ſa bleſſure.

RÉFLEXION

CE fut un vrai bonheur que l'article ne s'abreuvât point de cette quantité de matière indigeſte, dans le long ſéjour qu'elle fit aux environs; ce qui ſortit par l'ouverture de cet abſcès paroiſſant n'être autre choſe que la ſynovie de cette jointure, tant par ſa conſiſtance glaireuſe, que par ſa crudité toute différente d'un pus bien conditionné.

Il étoit aiſé de juger de la foibleſſe où toute cette partie étoit réduite par le dépôt qui ſe fit deſſus; dès-que j'eus ouvert le premier abſcès, la matière qui en ſortit, en étoit un ſûr garant. Elle

n'auroit pas été d'une si mauvaise consistance, si la chaleur naturelle avoit eu quelque vigueur : ce fut la raison qui m'obligea de me servir de tous ces remèdes résolutifs & confortatifs, pendant la longue durée des pansemens, & qui me porta à lui donner tous les jours quelque petit verre de vin d'Espagne ou d'Alicante, comme le meilleur cordial qu'il y ait, tant pour soutenir le peu de force qui lui restoit, que pour tâcher d'en rappeller de nouvelles ; de même que les bons bouillons, le œufs frais, & quelque peu de solide, comme de petites soupes, un peu de jeunes volailles, & autres semblables alimens, dont le succès fut heureux ; aussi-bien que cette tisane cordiale & dessicative, que je rendois purgative par intervalles, afin de décharger la nature de ce qui lui étoit nuisible, tant par la transpiration que par les voies ordinaires, & rendre au sang & aux humeurs leur premier état ; ce qui arriva, mais seulement après une année entière d'une régime continuel, comme je le marque, & une conduite exacte dans l'administration de tous ces remèdes.

Ce fut en cette occasion que le remetteur d'os fit voir à quel danger s'expose celui qui se livre, tête baissée, entre les mains de ces ignorans.

OBSERVATION CCCCII.

Au mois de Mai 1730, l'on me vint prier d'aller voir un Manœuvre, qui venoit d'être accablé sous une chûte de terre qui lui étoit tombée sur le corps, à la plus proche maison de la mienne. Je me rendis à l'instant au lieu où le malheur venoit d'arriver, & je trouvai cet homme encore chargé d'une partie de cette terre, dont il venoit d'être couvert depuis les

épaules jusqu'aux pieds, mais beaucoup plus depuis la ceinture jusqu'en bas, & au-delà, que depuis la ceinture en haut, & plus sur la cuisse & la jambe du côté gauche, que sur celle du côté droit, étant couché sur le dos, les jambes écartées. La cuisse & la jambe du côté droit s'étant heureusement trouvées sur un terrain plain & uni, ne souffrirent qu'une contusion avec échymose, qui occupoit depuis la partie moyenne & inférieure de la cuisse, jusqu'à la partie moyenne de la jambe; à la différence de celle du côté gauche, à laquelle je trouvai une dislocation complette du genou; & la partie intérieure du femur régnoit presqu'entièrement au-dessus de la partie supérieure du tibia; la moitié de la rotule, ou environ, étant restée fixe sur cette partie du femur, & l'autre partie sans appui, & sans avoir heureusement souffert de fracture, dont elle est si susceptible, & particulièrement en cette occasion, que la disposition s'y rencontroit si belle & si grande : je dis qu'elle resta fixe, en ce que la forte aponévrose, que forment les muscles extenseurs de la jambe, ayant nécessairement suivi la destinée de la tête du tibia, se trouvoit dans une tension si roide, que cette rotule restée de la sorte, étoit inébranlable & sans aucun mouvement; ce qui fut causé par l'inégalité du terrain, qui s'étant trouvé plus élevé jusqu'à l'extrêmité de la cuisse, d'environ trois à quatre pouces, & depuis cet endroit jusqu'au-delà du pied, à joint la pesanteur du fardeau plus considérable qu'en tout le reste du corps, donna lieu à cette dislocation; sans quoi cette cuisse & cette jambe en eussent été quittes, de la manière que le fut l'autre, pour une contusion & une échymose.

Comme l'adresse des Maîtres, & celle des serviteurs, est le plus sûr moyen d'opérer heureusement & dans les formes, j'envoyai prier M. des Rosiers l'aîné, mon Confrère, & lui fis dire de se faire accompagner de deux de ses garçons, qui sont jeunes, forts, & au fait de ces réductions. Quand ils furent arrivés trois, je leur fis voir la dislocation entière & bien complette, avec la rotule dans la situation que j'ai dite. Le lit du blessé étant prêt, aussi bien que le bandage, nous le mîmes dans la situation où il convenoit qu'il restât. M. des Rosiers n'ayant pas voulu accepter l'offre que je lui faisois, de réduire les os lors de l'extension, je donnai la partie inférieure de la cuisse à empoigner à l'un de ses jeunes garçons, & le pied à l'autre; & ayant élevé de concert la jambe, le genou & la cuisse, ces deux serviteurs tirèrent avec force & adresse, autant qu'il fut à propos; & moi ayant la main droite sous la tête du tibia, & l'autre sur la partie inférieure du femur, je poussai celle-ci en même temps que j'élevai l'autre, avec autant de force & de vîtesse qu'il fut en mon pouvoir, M. des Rosiers s'y étant aussi joint. En un instant le bruit que fit ce petit cliquetis fut entendu, marque constante de la réduction; aussi se trouva-t-elle parfaite, & la tête du tibia réunie à la partie inférieure du femur & de la rotule, qui se trouva regarnie comme auparavant.

J'appliquai ensuite le bandage, qui consistoit en une compresse de linge, pliée en double, fendue en ses deux extrêmités, & trempée dans l'eau-de-vie, avec deux longuettes de linge, doublées en quatre, & une bande large de trois doigts & longue de trois aunes ou

environ, trempées dans le gros vin rouge, avec un carton ſous le jarret, pour empêcher le bleſſé de faire de flexion, qui le mettoit dans le danger d'une rechûte. Ce bandage étant appliqué, je ſituai la jambe & la cuiſſe comme elle l'eſt lors de la fracture.

Je rafraîchis cet appareil avec le vin tiéde, de deux en deux jours, & nous ne panſâmes le bleſſé que trois fois en trois ſemaines, après leſquelles il commença à ſe lever, & après cinq ſemaines à faire ſon travail ordinaire.

Réflexion.

Comme c'eſt l'unique diſlocation du genou que j'aye vue, depuis la quantité d'années que j'exerce la Chirurgie, & comme M. des Roſiers, mon confrère, n'en avoit non-plus vu que moi, je fus bien aiſe de lui avoir fait voir celle-ci, de même qu'aux deux Meſſieurs ſes fils, qui ne peuvent manquer de réuſſir dans cet art ayant un tel père pour Maître. Ce fut auſſi ce ſervice rendu ſi à propos qui nous fit terminer ſi promptement cette diſlocation complette du genou, la plus rare de toutes celles qui peuvent arriver aux extrêmités du corps humain; & il ne nous en eſt encore venu aucune jusqu'à ce jour, dont nous ayons eu un auſſi heureux ſuccès. C'eſt ainſi que tous les Maîtres Chirurgiens en devroient uſer entr'eux dans toutes les Villes du Royaume; mais la jalouſie & la médiſance des faux frères ſe trouvent à un tel excès parmi les ſuppôts de notre Art, que les Chirurgiens qui ſont venus en ce pays avec les troupes, jointes à nos milices, pour la garde de nos

côtes & la conſervation de ce pays, pendant la derniere guerre ; ces Chirurgiens, dis je, ſe récrioient ſur la rareté de voir un corps de quatre Chirurgiens tel qu'eſt le nôtre, autant uni que nous l'étions ; ce qu'ils regardoient comme une choſe très-rare. Quoi qu'il en ſoit, travaillant de concert, comme nous faiſons, & comme je l'ai déjà dit ailleurs, rien n'eſt plus avantageux pour le bien public, de quoi cet homme eſt une conſtante preuve ; car il s'eſt trouvé ſi parfaitement guéri, qu'il fait ſon travail de la même manière qu'auparavant. Outre cela, nous ne faiſons jamais d'opération de conſéquence que nous ne nous y appellions tous, & que nous n'y aſſiſtions tous enſemble à moins que notre abſence ne nous en prive, étant occupés ailleurs.

Si la diſlocation du genou eſt rare, la fracture de la rotule n'eſt que trop commune ; & autant la réduction du genou nous a paru facile, autant la réunion de la rotule ſe trouve difficile ; heureux encore qui peut s'en tirer avec ſuccès : aſſez & trop d'expérience que j'en ai me perſuadent de cette vérité, par le nombre de gens que j'ai vus eſtropiés par le défaut du calus, qui n'ayant pu ſe former, a laiſſé échapper les deux parties de la rotule, l'une en-haut & l'autre en-bas, à un demi-pied au moins de diſtance. Si l'on apporte pour raiſon l'impatience du bleſſé, qui ne peut garder pendant un ſi long eſpace de temps, une ſituation fixe & continuelle ſur le dos ſans remuer que le moins qu'il eſt poſſible, je peux répondre que ce même accident arrive aux plus prudens & aux plus raiſonnables, & enfin à ceux du monde qui ſont le plus en état de ſatisfaire à

ce précepte, & qui même ont des raiſons pour en faire un meilleur uſage qu'un nombre infini d'autres perſonnes de toute eſpèce : tel étoit, par exemple, un R. P. Capucin, qui après la fracture des deux rotules, s'eſt trouvé eſtropié, de manière à ne pouvoir qu'à grande peine traverſer une ſalle ſans tomber, ſe voyant réduit à avoir un fauteuil à quatre boules tournantes, pour ſe conduire à l'endroit où il veut aller en place droite & égale ſeulement, & il faut qu'il ſoit ſoutenu quand il veut en faire davantage ; ſans quoi il eſt forcé de reſter dans ſa cellule. Or, après cela que dirai-je d'un Ecolier, d'un Laquais, & d'un Huiſſier, auxquels le même malheur eſt arrivé ? Sans que je prétende néanmoins en imputer toute la faute à l'impatience du bleſſé, qui a gardé une ſituation très-exacte ; mais je l'attribue ſouvent, ſinon toute entière, au moins pour la plus grande partie, au Chirurgien, ou au Bailleul, qui faute de connoiſſance, de pratique & d'expérience, ne fait point une application de l'appareil qui eſt particulier à cette fracture, telle qu'il convient, lequel ne contenant point alors les deux parties de cet os dans une ſituation ſtable & exacte, c'eſt autant que ſi l'on ne faiſoit rien, & c'eſt effectivement ce qui s'appelle travailler en vain ; puiſque c'eſt de cette union exactement conſervée, pendant cinquante jours au moins, que dépend la réunion de la rotule, comme je l'ai faite, & que je la rapporte dans le Chapitre des Fractures en particulier : * je n'en parle ici que par occaſion, & pour en faire voir l'extrême danger.

---

* Obſervation CCCLXV. Tome II. pag. 510.

C'eſt l'état & la ſituation dans laquelle la rotule de ce bleſſé fut trouvée, où on le peut remarquer ; la moitié régnoit au-delà de la partie inférieure de l'os de la cuiſſe, avec un vide au-deſſous, ſans être ſoutenue de rien, & elle étoit attirée par une des plus fortes aponévroſes qu'il y ait en aucune articulation, pour contenir deux os enſemble : de plus cette partie avoit été chargée de terre, de la manière que je l'ai dit ; au-lieu que les autres bleſſés dont je parle ici, n'ont ſouffert, pour cauſe de la fracture de leurs rotules, autre choſe qu'une chute, les uns plus, les autre moins forte. Cela me fait dire que ce pauvre Manœuvre fut heureux dans ſon malheur, & cela en deux manières ; la première, de n'être pas mort ſous la chûte de cet éboulement de terre, car j'en ai vu pluſieurs qui ont été écraſés ſous une beaucoup moindre quantité ; & la ſeconde, de ce que ſa rotule ſe ſoit conſervée entière & ſans être rompue, dans un danger auſſi éminent qu'étoit celui où nous le trouvâmes ; enfin d'être auſſi heureuſement guéri qu'il l'eſt, c'eſt-à-dire, ſans aucun reſte fâcheux, ſi-non qu'il a encore un peu de peine à s'agenouiller en ligne égale à celle que peut obſerver une perſonne qui n'a rien ſouffert de tel ; mais à la hauteur ſeulement de deux à trois pouces : cette difficulté cependant ſe corrige peu-à-peu de jour en jour.

OBSERVATION CCCCIII.

Au mois d'Avril 1693, le Maître de l'Hôtellerie du Soleil fit une chûte de deſſus un attelier de dix à douze pieds de haut, où travailloient

des Maçons, qui lui causa une dislocation complette du pied gauche, que je trouvai à côté de la malléole interne, & la tête du tibia seulement recouverte des tégumens. Il est aisé de comprendre les cruelles douleurs que la violente extension à laquelle furent exposés les tendons des fléchisseurs & des extenseurs du pied & des doigts, lui causa dans le moment. M'étant heureusement trouvé chez moi, je me rendis auprès de lui à l'instant ; & dans le temps qu'on le mettoit sur son lit, je fis d'abord couper le bras & le soulier, & prendre la jambe par le premier que je trouvai, pendant que je tenois le pied, & je ne l'eus pas plutôt étendue en ligne directe, que le bruit ordinaire qui accompagne la réduction se fit entendre, dont le blessé ressentit un soulagement si considérable, qu'il s'écria: *Ah! je suis guéri, je ne souffre aucun mal.*

Je fis une embrocation depuis le milieu de la jambe jusqu'à l'extrêmité des doigts du pied, & j'appliquai pour emplâtre un linge couvert de cérat, & par-dessus une compresse trempée dans l'oxycrat ; ces emplâtre & compresse composées de manière que j'ôtai la portion qui auroit embarrassé le talon, & fait quantité de plis, afin de l'ajuster ensorte que le pied & une partie de la jambe fussent couverts sans en faire aucun, & que l'articulation réduite y fût exactement comprise, & ensuite affermie par la bande roulée & conduite en forme d'étrier, dont les circonvolutions multipliées achevoient de l'assûrer. Après avoir pansé trois fois cette dislocation de la sorte, & m'être rendu par ce moyen maître de la douleur, mais non pas de l'enflûre qui s'étendit sur tout le pied & la jambe, je n'employai

plus que du gros vin, dont j'imbibois les compresses & la bande.

Il fut cinq à six mois avant que d'être parfaitement guéri, quelque attention que j'eusse à le guérir plutôt : heureux encore de ce qu'il le fut après ce temps-là, sans qu'il lui en soit resté plus d'incommodité, que s'il n'avoit jamais eu le pied disloqué.

RÉFLEXION.

Voici la seule dislocation complette du pied que j'aie vue, sans qu'il y eût plaie ni fracture, & rien ne fut plus heureux pour ce blessé, qui étoit Suisse de nation, d'une très-grosse taille, fort chargé d'embonpoint, & grand ivrogne; de sorte que si le tibia eût fait plaie, comme il l'auroit pu faire en tenant les tégumens tendus & bandés, ainsi qu'ils étoient quand j'arrivai, joint à la hauteur de l'endroit d'où il étoit tombé & le lieu où il tomba, qui étoit sur quantité de pierres; si, dis-je, il y avoit eu plaie ou fracture, & s'il avoit été obligé de demeurer au lit, il lui auroit été impossible d'y rester pendant un si long-temps, tant par rapport à sa taille & à sa graisse, qu'à son humeur, & enfin dans l'impossibilité d'observer le régime.

J'ai vu quantié de personnes de tout sexe & de tout âge, qui m'ont envoyé chercher, ou se sont fait apporter chez moi, après avoir souffert une entorse, par quelque chûte, ou manque d'avoir bien placé le pied, qui s'étant détourné avoit fait une violente douleur, par l'extension des tendons opposés au côté qui avoit plié, & suivie en peu de temps d'une inflam-

mation plus ou moins grande, qui venant à s'étendre, occupoit d'autant plutôt la jointure, que les tendons qui sont du côté où le pied a plié dans cette entorse, n'ont pas été exempts de souffrir aussi; mais dont le blessé s'est apperçu, parce que la douleur de ceux qui ont souffert d'abord, étant beaucoup plus vive & piquante, a confondu celle-ci, qui ne s'est fait sentir qu'après que l'autre s'est trouvée un peu diminuée; ce qui fait que cette douleur se rend presque égale à toute cette jointure, qui se trouve aussi, pour l'ordinaire, attaquée d'inflammation & fort tuméfiée.

Je commence (après que le pied & la jambe sont découverts) par leur faire faire les mouvemens de flexion, d'extension, d'adduction & d'abduction. Dès que je leur vois faire ces mouvemens, tout soupçon de dislocation est levé; ce qui acheve de le confirmer, est quand ils disent qu'ils ont marché au moment que cette prétendue dislocation a été faite.

J'examine encore si la figure de la partie n'est point changée: & quand je trouve ces trois choses ensemble, 1°. que le blessé fait faire à son pied tous les mouvemens; 2°. qu'il a marché plus ou moins après sa blessure; 3°. que la figure de la partie n'est point changée, je n'ai pas le moindre soupçon qu'il y ait eu de dislocation, soit complette ou incomplette, quelque douloureuse, tuméfiée & enflammée qu'elle puisse être; mais bien une extension des tendons causée par un faux pas, pour avoir mal placé son pied, ce qu'on appelle vulgairement entorse: c'est une vérité qui se justifie d'elle-même, par l'impossibilité qu'il y a de faire un seul pas, ni de se pouvoir soutenir sur un pied

qui souffre l'un ou l'autre de ces deux accidens, ni que cette jointure conserve sa figure naturelle.

Ce qui fait qu'en un tel cas je me contente de faire une embrocation avec l'huile de lis & celle de camomille; & j'employe le cérat, étendu sur un linge, pour servir d'emplâtre, ou une compresse trempée dans les œufs battus avec ces mêmes huiles, selon que la douleur est plus ou moins grande; car si elle est très violente, comme je l'ai vu plusieurs fois, je préfère les œufs battus au cérat, avec la compresse & la bande roulée, trempée dans l'oxycrat, changeant cet appareil plutôt ou plus tard, selon que la douleur est plus ou moins forte : car plus elle est vive, & plutôt il faut le renouveller, à cause des suites fâcheuses auxquelles elle peut donner occasion; ce qui marque la nécessité qu'il y a de la calmer autant qu'il est possible; & comme rien ne le peut mieux faire que les anodyns, tels que sont ceux que je viens de proposer, c'est la raison qui m'a porté à m'en servir préférablement aux autres remèdes.

Et comme une entorse est quelquefois si violente, qu'outre l'extension qu'elle cause aux tendons, elle cause aussi la ruption de plusieurs petites veines, qui laissant échapper du sang sous la peau, y produit des échymoses qui sont quelquefois fort considérables : quand la chose m'est arrivée, & que ce sang n'a point transpiré pendant l'usage des anodyns que j'ai employés dans le commencement, je me sers d'eau-de vie ou de vin, dont j'imbibe les compresses & la bande; ce qui m'a toujours fort bien réussi, tant pour procurer la transpiration du sang extravasé, que pour donner de nouvelles

forces à la partie, que cette entorſe affoiblit extrêmement.

C'eſt en cette occaſion, ainſi qu'aux côtes pliées, que les Renoueurs triomphent par leur ignorance envers ceux qui les appellent, ou qui viennent les trouver chez eux en cet état, qui tous ont abſolument les pieds démis; & cela ſans examiner ſi la figure de la partie eſt changée, ſi elle peut faire les mouvemens qui lui ſont propres, ou ſi le bleſſé a marché après que l'accident lui eſt arrivé, qui ſont les choſes eſſentielles qu'il faut ſçavoir : mais la choſe eſt trop au-deſſus de leur portée, pour leur permettre d'y faire attention; fortement prévenus de leur propre mérite, ils commencent par aſſûrer le bleſſé que ſon pied eſt démis, & ſouvent ſans ſe contenter de le mettre deux à le tirer, ils y joignent un troiſième, & juſqu'à un quatrième, & font de cette ſimple extenſion une diſlocation complette, comme je le vis arriver ces derniers jours à la ſervante d'un Bourgeois de Caën, à laquelle le pied reſta hors de ſon articulation ordinaire, & s'avançoit de deux travers de doigt, & le talon à proportion, où il n'y avoit que la douleur à laquelle un faux pas, manque d'avoir bien placé ſon pied, avoit donné occaſion, qui ſe ſeroit diſſipée ſans rien y faire que quelque embrocation avec les huiles de lis, de camomille ou de roſes, & du repos. Il arrive à quantité d'autres, qu'ils donnent occaſion par la douleur qu'ils cauſent dans cet exceſſif tiraillement, à de grandes inflammations & fluxions, dont leurs dupes ont encore la ſotiſe de les remercier beaucoup, quand ces accidens ſont calmés; comme ſi c'étoit à eux que la guériſon fût dûe, quoiqu'on leur

doive plutôt l'augmentation du mal ; puiſque, comme l'on voit par cette diſlocation complette que je rapporte ici pour ſervir d'exemple, je n'ai été obligé pour la réduire, qu'à faire la moindre extenſion, qui ne fut qu'autant qu'il en falloit pour redreſſer ſeulement le pied, & le remettre en ſa place.

Or ſi une diſlocation telle qu'étoit celle-ci, n'exige pour ſa réduction qu'une extenſion auſſi légère que celle que j'ai faite, de quoi donc ſervent ces affreux tiraillemens dont ces Remetteurs ſe ſervent pour réduire un pied qui n'eſt point diſloqué ? Suppoſé qu'ils fuſſent aſſez intelligens pour connoître la figure de l'os du talon, & la manière dont il eſt articulé avec le tibia, ils conviendroient que leur diſlocation, ſoit complette ou incomplette, ſe réduiroit avec le plat des mains, & le ſecours des doigts, aidée de la moindre extenſion, ſans qu'il fût néceſſaire de faire aucune violence. Si l'on prétend que je ne peux parler de la ſorte, lorſque je n'ai traité que ce ſeul homme, parce que la choſe peut être toute différente à quantité d'autres, il n'y a pour aſsûrer le contraire qu'à voir ce que j'en dis dans le Chapitre des Fractures en particulier, & l'on verra que je n'avance rien que ce qu'une quantité d'expériences peuvent juſtifier, & qui ſont toutes ſoutenues de la raiſon.

Mais à quoi ſert de rien dire contre ces fourbes & ces ignorans, puiſque parmi la plus grande partie des Chirurgiens, & même dans les plus groſſes Villes, il n'y en a quelquefois aucun qui veuille s'appliquer à l'exercice de cette partie de la Chirurgie ; ce qui réduit ceux qui ſont affligés de fractures ou de diſlocations, dans

la dure néceſſité de ſe ſervir de ces Renoueurs, tels qu'ils ſoient, leſquels dans le grand nombre qu'ils panſent, quoique ſans ordre ni méthode, en guériſſent toujours quelques-uns, par une routine qu'ils ont acquiſe en travaillant; ſans quoi ils reſteroient tous eſtropiés à jamais, faute de Chirurgiens qui s'y connoiſſent, quoique ce ſoit le premier objet de la Chirurgie. Je ſouhaiterois que de telles gens luſſent ſeulement ce que j'en dis ici, afin de ſe mettre au fait de la choſe : mais je n'en retirerai pas plus d'avantage qu'ont fait tant d'excellens Chirurgiens qui en ont écrit avant moi; à l'exception que preſque tous ont dit comme il faut faire, & que je ne dis que ce que j'ai fait, & ce qu'il faudroit faire pour ſurmonter les obſtacles qui s'oppoſent à la réuſſite.

Si ces extrêmes violences ſont nuiſibles, & qu'elles ne ſoient d'aucune utilité à la diſlocation complette ou incomplette du pied, ce rhabillement que ces mêmes perſonnes font contre tout ordre & raiſon, pour redreſſer les côtes pliées, ne ſert de rien non-plus, puiſque la côte ſe peut rompre, ſans jamais pouvoir ſe plier, ou du moins ſans jamais pouvoir reſter dans la petite flexion dont elle eſt capable. C'eſt néanmoins la grande pratique de ces gens-là; qu'une perſonne après avoir fait quelque chûte, ou reçu quelque coup, ſe plaigne de ſouffrir du mal en quelque endroit de la poitrine, ils prétendent que c'eſt une côte qui ſera enfoncée, pliée, ou fêlée; ils font à cette occaſion quantité d'efforts & de violences, en font faire au bleſſé, & lui ſerrent bien fort la poitrine, après avoir appliqué un emplâtre fort adhérent à l'endroit de la côte prétendue enfoncée ou pliée, ſoit de poix

poix de Bourgogne, ou de poix navale, ou un ciroine : après quoi le blessé étant guéri, par l'absence de la douleur, c'est au Remetteur qu'il croit en avoir l'obligation, quoiqu'il n'y eût qu'un sentiment douloureux aux membranes, ou aux muscles, sans que la côte y eût aucune part.

CHAPITRE XXXI.

Des Dislocations avec Fractures.

SI la dislocation est aussi fâcheuse que la fracture est à craindre, il faut croire que quand elles se rencontrent ensemble, le Chirurgien n'a pas moins sujet d'être inquiet, que le malade même qui n'en connoît pas la conséquence, est à plaindre ; cette conséquence est d'autant plus dangereuse, que la partie disloquée à laquelle la fracture est jointe, est plus ou moins difficile à réduire, ce qui en peut seul faire la juste différence ; telle, par exemple, que peut être la dislocation du pied, accompagnée d'une fracture complette en la partie inférieure de la jambe, ou celle de l'épaule, avec fracture en la partie moyenne de l'humerus.

Comme ces deux maladies jointes ensemble, ne changent point l'intention du Chirurgien dans la cure de l'une & de l'autre, que celle dont il doit d'abord entreprendre la cure, est la réduction de l'os disloqué, pour ensuite venir à la réunion des extrémités de l'os rompu, & que cette réduction de l'os en son lieu ordi-

naire ne peut réussir que par l'extension, contre-extension, & la réunion des extrémités de l'os rompu ; c'est une nécessité (supposé que cette intention se puisse obtenir, sans risquer de faire tomber le blessé dans un accident plus fâcheux) de la mettre en exécution : car quoique la première intention que l'on doit avoir, soit la réduction, dès que la nécessité nous fournit cette indication, & que la forte & violente extension qu'il convient faire pour réduire une épaule disloquée, nous fournit non-seulement une contre-indication, mais une répugnance, par la crainte de faire tomber la partie en mortification, & peut être de causer la mort au blessé ; comme de deux maux il faut éviter le pire, il vaudroit mieux par conséquent abandonner la régle générale, qui est de réduire l'os disloqué, pour guérir la fracture, que de tenter cette réduction à des conditions si dures, & risquer plutôt d'estropier le blessé, que de l'exposer à perdre une partie qui se peut encore guérir, après que la fracture aura été guérie, & même au danger de mourir. Mais comme les exemples font plus d'impression que les paroles, j'en rapporterai quelques-uns de cette espèce, sur lesquels on pourra prendre les mesures que l'on jugera les plus convenables pour parvenir à la guérison de ces maladies compliquées, & y réussir comme j'ai fait.

OBSERVATION CCCCIV.

Au mois de Juillet 1688, auquel temps j'avois la direction des blessés qui arrivoient à Ivetot, où l'on faisoit les abbatis de bois & la cuite des chaux, un Entrepreneur des travaux

que le Roi faisoit faire à Cherbourg, se trouva à portée de la chute d'un arbre, dont il se croyoit assez éloigné pour ne pas craindre d'en être blessé; aussi n'en fut-il pas atteint : mais la violente agitation que l'air souffrit dans la chute de cet arbre, qui outre son extrême grosseur & hauteur, avoit un coupeau des plus grands, par la quantité de branches dont il étoit chargé, poussa cet homme & son cheval dans un fossé dont il étoit proche, d'où il ne sortit qu'avec l'épaule disloquée, la clavicule rompue dans son milieu, ainsi que l'humerus dans sa partie supérieure & presque moyenne.

Ce fut l'état où je le trouvai quand il m'envoya chercher pour le panser.

Je commençai par le faire deshabiller jusqu'à la ceinture, & je n'eus pas besoin d'un long examen pour connoître sa blessure. Je le fis asseoir à terre, je lui passai sous l'aisselle une demi-falaise de toile, qui étoit d'une longueur convenable, & nouée, que je passai ensuite au cou du plus fort de mes garçons ; puis je m'affourchai sur ce bras, que je fis tenir par derrière moi à un autre serviteur, dans la situation la plus fixe & droite qui lui étoit possible, afin d'épargner au blessé la douleur que les extrémités de l'os auroient pu faire dans le moindre mouvement, pendant que je le tenois avec mes deux mains au-dessus de la fracture. Les choses disposées de cette manière, je dis au garçon qui avoit cette toile passée au cou, d'appuyer ses mains sur la partie inférieure du cou, proche & à l'extrémité de l'épaule de ce blessé, en élevant son cou & son corps autant qu'il pourroit ; ce qu'il exécuta, pendant que dans la situation où j'étois, je tirai en bas la portion de

ce bras que je tenois empoignée, laquelle en même tems je repoussai en haut; de manière que l'os reprit fort bien sa place, en faisant entendre le petit bruit ordinaire. Je fis tout cesser à l'instant, & laissai ce blessé reprendre haleine, pendant que je disposai l'appareil, qui consista en deux compresses, deux bandes roulées, & les attelles pour les fractures du bras, une compresse sur la clavicule, & une sur l'article, toutes trempées dans les œufs battus avec l'huile rosat, & appliquées chacune en leur lieu, (après que j'y eus fait une embrocation de la même huile) avec une bande roulée, large de trois doigts, & longue de quatre à cinq aunes, appliquée sur l'épaule, en forme de *spica*, qui servit en même temps à contenir la clavicule, & de surtout à la fracture.

Je laissai cet appareil huit jours sans y toucher, après lesquels je substituai aux huiles, l'eau-de-vie, dont j'imbibai les compresses, & je trempai les bandes dans le gros vin rouge & chaud. Comme ce blessé ne souffroit aucune douleur aux parties qui avoient été fracturées & disloquées, je ne le pansai pour la troisième fois que quinze jours après cette seconde, m'étant contenté de faire chauffer du vin, & d'en avoir imbibé les bandages par deux fois, comme je fis à ce quatrième & dernier pansement, qui fut jusqu'à la fin de la cinquième semaine, après laquelle j'ôtai l'appareil, & je ne mis sur l'endroit de la fracture du bras qu'une compresse trempée dans le vin, avec une bande roulée pour la tenir. Le blessé fut parfaitement guéri, mais sans s'être pu aider de son bras de plusieurs mois; après quoi il s'en servit, sans se ressentir en aucune façon de l'extrême danger

auquel cette complication de maladie l'avoit exposé.

REFLEXION.

La guérison de cette fracture composée & compliquée, étoit si délicate à entreprendre, que M. Puzos, Chirurgien du Roi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, qui étoit logé chez moi, & à qui je la proposai telle que je la rapporte ici, avec ce que je fis pour la guérir, me dit que j'avois été plus hardi qu'il n'auroit été en cas pareil; & que quoique la première intention dût être de réduire la dislocation, qu'il ne l'eût jamais tentée dès que la fracture auroit été située à l'endroit du bras où je la disois, qu'il se seroit contenté de guérir la fracture, & qu'après que le calus en auroit été bien affermi, il auroit pour lors tâché de réduire la dislocation; qu'au pis aller le blessé ne risquoit qu'à faire imparfaitement les actions de ce bras; mais qu'en voulant réduire cette dislocation, il se seroit mis en danger de le faire tomber en mortification, à cause de la fracture: mais il changea de ton quand je lui dis pour réponse que de la manière dont je m'y étoit comporté, je ne risquois rien, parce que si je n'avois pas réussi, je m'en serois tenu à ce premier essai, sans l'avoir poussé plus loin, & que c'étoit le moins que j'y pouvois faire que de tenter ce foible moyen, avant que d'abandonner ce blessé à la perte absolue du mouvement de son bras; le blessé par hasard vint à entrer dans ce moment, qui confirma par sa présence, tout ce que je venois de dire à M. Puzos, par l'inspection & l'examen des parties blessées. Le temps de la guérison étoit encore

trop peu éloigné pour ne pas avoir des marques convaincantes, en ce que, par rapport à la dislocation, il ne pouvoit mettre la main à son chapeau, qu'en baissant un peu la tête pour l'en approcher, ni la porter derrière son dos; mais peu s'en falloit. Outre le calus sensible qui paroissoit au milieu de la clavicule, qui ne se réunit guères autrement, sans toutefois causer aucune incommodité, celui du bras, quelque apparent qu'il fût au toucher, l'étoit encore assez pour en assurer la vérité; de quoi M. Puzos eut l'honnêteté de me gracieuser du succès de cette cure, aussi rare & particulière qu'il y en ait en Chirurgie, où la tête & les mains ont également besoin d'agir.

OBSERVATION CCCCV.

Au mois de Juin 1730, l'on vint me prier de la part d'un Gentilhomme de cette Ville, de me rendre chez lui incessamment; ce que j'exécutai à l'instant. C'étoit pour voir un homme de journée, qui venoit d'être pris sous un éboulement de terre & de pierres qui lui étoient tombées sur le corps, d'où on le retiroit quand j'arrivai. Après l'avoir fait dépouiller, je trouvai qu'il avoit une dislocation complette de l'épaule, avec fracture de la clavicule; & une contusion avec échymose, qui occupoit depuis la deuxième où la troisième des vraies côtes supérieures, jusqu'à la troisième des fausses, avec une pareille contusion depuis la partie supérieure moyenne & extérieure de la jambe, jusqu'au métatarse, du côté gauche.

Voyant cet homme blessé de la sorte, j'envoyai prier M. des Rosiers de venir avec un ou

deux de ſes garçons ; mais le père ni l'un des fils n'y étant pas, il vint celui qui s'y trouva, avec un Médecin que le haſard y fit auſſi trouver. Tout étant prêt quand ils arrivèrent, & la porte étant garnie à l'ordinaire, je fis monter ce bleſſé ſur un tabouret, j'ajuſtai ſon bras ſur la porte, de la manière & avec les précautions que j'ai dit ci-deſſus avoir toujours priſes en cas ſemblable, ſans avoir autre égard à la fracture de la clavicule ; & au moment que le Chirurgien eût ſaiſi le poignet de ce bras, & l'eût rangé le plus près de la porte que faire ſe pouvoit, auquel un autre homme ſe joignit pour la même intention, & que j'eus appliqué mes deux mains des deux côtés de l'acromion & du cou de l'omoplate, je fis tirer le tabouret de deſſous les pieds du bleſſé : à l'inſtant qu'ils ſe trouvèrent ſans appui & le corps en l'air, ſans autre effort, nous entendîmes le bruit qui pour l'ordinaire annonce la réduction ; je fis replacer le tabouret ſous les pieds du bleſſé, & j'aidai à retirer ce bras nouvellement réduit du deſſus de cette porte, & à le deſcendre. Nous remarquâmes tous que la tête de l'humerus ayant repris ſa place ordinaire, rempliſſoit la cavité, qui auparavant étoit autant apparente que conſidérable, & qui par conſéquent étant remplie de la tête de l'humerus, ſe trouvoit dans ſon état naturel, ſans aucune différence de ce côté avec l'autre ; je veux dire entre la partie ſaine & celle qui avoit ſouffert ce rude & accablant accident.

Je panſai enſuite cette homme avec l'appareil tel que je l'ai dit à l'endroit de cette Chirurgie où je parle de la fracture de cet os, & à celui où je traite de la réduction du bras luxé ; cet

appareil consiste dans les compresses, les longuettes, & une bande roulée de trois à quatre doigts de largeur, & de cinq aunes au moins de longueur, parce que je voulus multiplier le *spica* sur la dislocation & la fracture, afin d'en assûrer d'autant mieux la réduction, qui est si difficile à conserver (& même plus qu'aucune de toutes les autres parties) sans qu'il y paroisse, & qui néanmoins fut assez heureuse à celle-ci, par la raison que ce blessé souffroit de si vives douleurs, & étoit si accablé, qu'à peine pouvoit-il se remuer, encore n'étoit-ce qu'au moyen du secours qu'on lui donnoit pour y parvenir, lorsque se sentant trop fatigué & lassé sur un côté, il vouloit se tourner seulement à demi sur l'autre.

Je ne me servis dans les pansemens que de compresses, en quatre doubles, imbibées d'eau-de-vie, & le reste de l'appareil fut trempé dans le vin; j'en fis de même sur les côtes, j'appliquai le bandage contentif & le scapulaire, & fis la même chose sur la jambe & le pied, dont les contusions ne furent guéries, & les échymoses entièrement effacées qu'après trois semaines. Le côté du blessé ne lui faisoit plus aucune douleur, non plus que son pied, qui ne l'empêchoit pas de se promener; je ne cessai néanmoins l'usage du bandage trempé dans le vin, tant à la dislocation qu'à la fracture, qu'après l'espace de cinq semaines accomplies, étant très-persuadé que l'un contribuoit beaucoup à la guérison de l'autre, sans pourtant laisser encore au nouveau guéri la liberté de travailler; ce qu'il n'auroit pu faire sans forcer son bras, qui eût pu tomber dans la récidive, ou dans quelque nouvel accident.

Réflexion.

Le conseil que je donnai à cet homme de se conserver encore quelques jours, fut si mal reçu & pris si de travers, que le lendemain il monta à cheval & s'en fut chez un Curé à cinq lieues de cette Ville, lequel passoit pour un grand Rhabilleur d'os rompus ou disloqués, en quelque partie du corps que ce pût être, & redresseur de côtes pliées. Ce blessé, au lieu de reconnoître qu'on lui enjoignoit de ne retourner pas encore si tôt à son travail, par précaution & de crainte de quelque nouvel accident, se persuada au contraire que c'étoit un abandon que je faisois de lui, ne le pouvant guérir radicalement : dans cette pensée il se présenta à ce charitable Curé, le bras pendu au cou, quoique je lui en eusse ôté le bandage; le Curé commença par le faire dépouiller jusqu'à la ceinture de sa culotte, & trouvant le bras disloqué en-devant, dont la tête de l'humerus se présentoit sous le grand pectoral de la grosseur d'un œuf de poule, il prit cet homme par le poignet de ce prétendu bras disloqué, & lui ayant fait faire deux ou trois tours ou mouvemens en rond, il l'assûra ensuite qu'il étoit remis, ensorte qu'il lui fit porter la main sur la tête & par derrière son dos sans peine; chose que je n'avois pas encore voulu faire, tant à cause de la fracture de la clavicule, dont il convint de la vérité, que d'une nouvelle dislocation du bras, dont la réduction étoit encore si peu affermie : l'un & l'autre néanmoins soutinrent ces mouvemens si violens, que ce Curé Renoueur fit faire à ce bras, sans que le calus de la clavicule, tout nouveau qu'il étoit, en

reçût aucun dommage, non-plus que la réunion de la jointure.

Si ce fameux Renoueur eût lieu de chanter victoire pour cet essai, celui d'ensuite ne fut pas moins heureux, au sujet de plusieurs côtes qu'il trouva avoir été pliées, & qu'il redressa à force de tirer & pousser de toutes manières, quoique ce vieux blessé ne se plaignît en aucune façon d'y rien souffrir, non-plus que d'y avoir souffert, depuis les quinze premiers jours qu'il fut pris sous cet éboulement de terre & de pierres, & plus de trois semaines avant qu'il eût eu le dessein d'aller chez ce Curé; néanmoins il se trouva parfaitement bien de ce redressement de côtes pliées, tant a de force l'esprit de prévention chez ces petits génies. Enfin il fallut, pour finir cette scène, en venir à la jambe & au pied, dont la disgrace ne fut pas moindre que celle des côtes; il n'y souffroit point de mal, non plus qu'aux côtes prétendues pliées, puisqu'il se promenoit, & marchoit depuis plus de trois semaines, & qu'il ne paroissoit aucun reste de la contusion, non-plus que de l'échymose, quelque grandes qu'elles fussent l'une & l'autre, lesquelles occupoient depuis la partie supérieure, moyenne & extérieure de la jambe, jusqu'au milieu du dessus du pied; mais les orteils n'y eurent aucune part, & il ne se plaignit point pendant le temps du pansement, d'y avoir souffert la moindre douleur. Cependant ce Curé Renoueur voulut trouver à ce pied deux orteils disloqués, qu'il réduisit tout comme le bras, & de la même manière qu'il avoit redressé les côtes pliées; ce fut encore un hazard que ce blessé, dont la contusion n'étoit pas moindre à la malléole externe

du côté gauche qu'à toute l'étendue de la jambe, ne se plaignît pas de ne marcher qu'avec quelque sorte de difficulté ; car il eût eu beau jeu, deux hommes bien roides & forts auroient été employés à réduire les os déboîtés, & ils auroient fait plus de mal que l'éboulement n'avoit pu faire.

OBSERVATION CCCCVI.

Au mois de Décembre 1698, l'on vint me prier d'aller voir un Prêtre de la Paroisse de Tamerville, âgé de quatre vingt-deux ou trois ans, qui en revenant de l'Eglise chez lui, tomba dans une prairie, sa jambe sous lui qui se trouva fracturée. Etant resté sur la place, il fut porté à sa maison sur le dos d'un homme, le lieu où il étoit tombé se trouvant impraticable à toute autre voiture. Aussi-tôt que je fus arrivé je fis l'appareil & puis son lit, sur lequel je le fis mettre étant deshabillé, à l'exception de la jambe & du pied blessé, que je voulus défaire moi-même, tant l'un & l'autre me parurent maltraités ; à quoi je ne fus pas trompé, puisque je lui trouvai une fracture en la partie moyenne & inférieure de la jambe gauche, assez proche de l'article, & une dislocation au pied, tant l'une que l'autre également complette.

Ma première intention fut de réduire la dislocation, supposée que la chose se pût exécuter sans être obligé de faire de trop grands efforts, à quoi je réussis sans beaucoup de peine, & ensuite je réduisis la fracture. Je fis ensuite une embrocation sur tout le pied & la jambe, & je me servis d'œufs battus avec l'huile rosat, comme j'ai dit l'avoir déjà fait, dans lesquels

je trempai une compreſſe capable d'embraſſer une portion de la jambe un peu au-deſſus de la fracture, & l'article entièrement, afin de bien aſsurer l'un & l'autre. J'y ajoutai une compreſſe pareille, qui paſſant par-deſſus le pied venoit ſe réunir & rejoindre au-deſſus. Dans le même deſſein je mis enſuite des morceaux de feutres, que j'appliquai de la manière que j'ai dit l'avoir fait dans une Obſervation précédente; ce qui me réuſſit tout auſſi bien, mais avec plus de temps, puiſqu'il ne fut guéri qu'après deux mois de panſemens, dont quatre qui étoient de huit en huit jours furent égaux à celui-ci, & quatre autres avec l'emplâtre de diapalme trempée dans le vin, de même que les compreſſes & les bandes: Je continuai encore plus d'un mois de mettre une compreſſe trempée dans le vin ſur l'endroit de la fracture & de la diſlocation, avec une bande pour la tenir; après quoi ce bon Prêtre ſe trouva ſi bien guéri, qu'il marcha encore pluſieurs années mieux qu'il ne faiſoit auparavant, ſans avoir ſenti la moindre douleur à ſa jambe.

RÉFLEXION.

QUOIQUE la chaleur naturelle qui devoit être foible & languiſſante dans un homme d'un âge auſſi avancé, parût devoir être ſoutenue & fortifiée par des remèdes chauds & ſpiritueux, tels que le ſont le gros vin & l'eau-de-vie, néanmoins la triſte épreuve que j'en avois faite au bleſſé précédent, & l'heureux ſuccès qui s'étoit enſuivi de l'uſage de ceux-ci en cas pareil, m'ont déterminé à ne m'en ſervir jamais d'autres, toutes les fois que la fracture ſera proche de la join-

ture, pour les raiſons que j'ai rapportées; ce qui eſt confirmé par l'expérience de cette fracture, qui étoit des plus fâcheuſes, tant par rapport au lieu où elle étoit ſituée, & à la complication qui l'accompagnoit, qu'à l'âge avancé du bleſſé, qui fut guéri ſi heureuſement, qu'il ne ſentit pendant tout le temps de la cure, ni en relevant les appareils, que peu ou point de douleur, & ſi peu enfin qu'il ne s'eſt jamais plaint d'avoir paſſé une ſeule nuit ſans avoir dormi paſſablement, par le grand ſoin que j'eus de ne rien ſouffrir qui pût lui cauſer la moindre incommodité après que je l'avois panſé; à quoi contribua beaucoup l'adreſſe des garçons qui tenoient cette jambe, qui ſont à préſent l'un & l'autre de bons Chirurgiens.

C'eſt un des principaux ſoins qu'il faut avoir, que de s'aſſurer de gens entendus pour ſerviteurs, ſur-tout lorſqu'il faut réduire la diſlocation du pied accompagnée d'une fracture complette; & parce qu'une jambe bien tenue eſt toujours mieux panſée, & qu'il eſt comme impoſſible de faire autrement, auſſi me ſuis-je quelquefois déterminé à tenir moi-même la partie fracturée, afin de mieux faire réunir & appliquer le bandage par celui de mes garçons que je jugeois le mieux entendu, afin de l'inſtruire bien à tenir un membre fracturé, & m'aſſûrer encore mieux de la parfaite réunion de la fracture dont j'avois auparavant fait la réduction, & que je maintenois par ce moyen dans l'état où je l'avois miſe.

Je panſai preſqu'en même temps un Boulanger de cette Ville & un Maçon, d'une fracture complette en la partie ſupérieure de la jambe, aſſez près du genou; mais celui-ci particulièrement,

qui fut guéri en auſſi peu de temps que s'il n'avoit eu que vingt-cinq ans, quoiqu'il en eût plus de quatre-vingt; ce qui fait voir que l'âge avancé ni la ſituation de la fracture ne forment pas toujours un obſtacle à la guériſon, mais plutôt le mauvais tempérament du bleſſé, la mauvaiſe qualité de l'air qu'il reſpire, & le mauvais panſement.

OBSERVATION CCCCVII.

Au mois de Juin 1705, un homme de journée en tirant de la pierre, ſe trouva enſeveli ſous un monceau de terre & de pierres éboulées, ſous leſquelles il avoit imprudemment trop creuſé, ſans en prévoir la conſéquence : Malheur que j'avois prévu, & dont je l'avois averti en paſſant par-devant le lieu où l'accident arriva; cela fut cauſe que je ne fus pas ſurpris, lorſqu'en revenant je trouvai pluſieurs perſonnes occupées à le déterrer; mais je le fus beaucoup, de ce qu'il s'étoit conſervé la vie ſous un tel débris. Il en eut les cuiſſes toutes contuſes, le pied gauche diſloqué, la jambe du même côté rompue, trois travers de doigt au-deſſus de l'article du pied, & la jambe droite briſée, de manière que les chairs, les muſcles, les tendons & les os étoient pêle-mêle.

Je commençai par lui réduire la diſlocation du pied; à quoi je fus aidé par deux hommes que je trouvai ſur le lieu, qui firent l'extenſion & la contre-extenſion, pendant qu'avec le plat de mes deux mains je repouſſai les os en leur place. Comme il n'étoit pas éloigné de ſa maiſon, je le fis coucher dans un van, & mettre le van ſur une civiere;

pour l'y faire porter ; je fis son lit & l'appareil, ensuite de quoi je pansai la fracture de cette jambe, dans lequel pansement je compris la réduction du pied disloqué, par un seul & même bandage, tant la fracture & la dislocation étoient proches l'une de l'autre ; après quoi j'allai prier MM. de Fremont, des Rosiers & Hanouel de vouloir bien se trouver avec moi à une heure marquée chez ce blessé, pour voir ce que nous déterminerions pour son secours : s'y s'étant rendus, après avoir entendu mon rapport, vu & examiné le fâcheux état où étoit cette jambe, tant par rapport aux chairs, muscles & tendons contus, qu'à la quantité d'esquilles séparées des deux os, l'amputation fut resolue tout d'une voix, tant la partie étoit hors d'état de pouvoir soutenir d'autres remèdes. Comme je m'étois préparé à tout événement, & que j'étois bien persuadé de la résolution que ces Messieurs prendroient, j'avois dispofé mon appareil tout prêt, ensorte qu'elle fut exécutée sur le champ. Cet homme, qui avoit plus de soixante & dix ans, fut parfaitement guéri, se promenoit dans les rues trois mois après, & a vécu encore plus de dix années.

RÉFLEXION.

Si un homme est fort embarrassé quand il a une jambe rompue ou coupée, ou seulement le pied disloqué, celui qui en a une disloquée & rompue, & l'autre coupée comme l'avoit celui-ci, le doit être encore davantage ; il avoit de plus les deux cuisses toutes contuses, étoit très-pauvre, mal nourri, & cependant il se tira plus heureusement de ces cruelles blessures, que

n'eût pu faire celui auquel aucune des choses nécessaires n'auroit manqué.

J'aurois souhaité avoir pu guérir la jambe de ce pauvre homme; mais la maladie étoit trop fâcheuse, & la complication des accidens trop affreuse pour le tenter, comme j'ai fait à quantité d'autres fractures, quoique très grandes, comme on le peut voir dans ces Observations; mais celle ci étant infiniment plus fâcheuse, je fus contraint d'en venir à l'extrême remède, en présence des Maîtres que je nomme, & des deux fils de M. Léquier, Maître-Chirurgien de la Ville de Caën, qui servoient dans le Régiment de Thorigny, dont un est aujourd'hui Maître-Chirurgien à la place de Monsieur son père, & l'autre établi à Domfront.



CHAPITRE

CHAPITRE XXXII.

Des Fractures, avec Plaies & Dislocations.

QUOIQUE la Fracture avec Plaie, soit une des plus fâcheuses blessures dont un homme puisse être affligé en quelque partie du corps qu'elle arrive, elle est encore beaucoup plus fâcheuse quand la dislocation du pied s'y trouve jointe, & que la plaie est proche de l'article, & plus encore lorsqu'elle l'intéresse; parce qu'outre les abscès auxquels la douleur & l'inflammation qui suivent immédiatement cette fracture, donnent occasion, en se glissant dans les interstices des muscles jumeaux & solaires, de même qu'en plusieurs autres endroits de la jambe, comme il arrive assez souvent, c'est que la suppuration qui se fait à la plaie, peut abreuver l'article, & estropier le blessé, qui de plus est obligé d'être couché pendant trois à quatre mois sur le dos, sans pouvoir changer de situation; & encore est-il réduit après tant de souffrances, ou à demeurer estropié pour toujours, ou à se résoudre à l'amputation de cette partie, puisqu'il n'y a qu'un secours étranger, tel que peut être une jambe de bois, qui puisse réparer la perte d'un tel membre, & remettre le blessé en état de vaquer à ses affaires : à quoi deux choses peuvent contribuer, dont la première & la plus évidente, est le défaut de la nature,

ſans le ſecours de laquelle il n'y a point de plaie guériſſable, quelque légère qu'elle ſoit ; comme auſſi en eſt-il peu qui ne guériſſent, quelque grandes qu'elles puiſſent être, quand cette même nature agit de concert avec le Chirurgien. La choſe vient du peu d'adreſſe du Chirurgien, qui n'eſt pas au fait du panſement des fractures, ou bien ne donne pas à la partie bleſſée une ſituation convenable, ou ne l'affermit pas de manière qu'elle ne puiſſe faire aucun mouvement, parce que le moindre dérangement cauſe une irritation aux parties nerveuſes, dont cette partie eſt toute environnée, qui fait augmenter tous les accidens, au lieu qu'ils doivent être appaiſés, & met le bleſſé dans un pire état de jour en jour, comme je l'ai vu arriver, & comme les Obſervations qui ſuivent en ſont des preuves inconteſtables.

OBSERVATION CCCCVIII.

Au mois de Septembre 1698, un particulier du Village de Sautemeſnil, apporta chez moi ſa fille, âgée d'onze à douze ans, qui avoit reçu le ſoir précédent un coup de pied de cheval, qui lui avoit fendu la mâchoire inférieure tranſverſalement en ſa partie moyenne & latérale gauche, avec une diſlocation complette de cette mâchoire ; de quoi la bouche lui étoit reſtée ouverte, ſans avoir ni bu, ni mangé, ni parlé depuis.

Je commençai par réduire la diſlocation, en mettant mes deux pouces ſur les dents molaires, & mes quatre doigts par-deſſous la mâchoire, avec leſquels je l'attirai un peu en-bas, & fort

doucement, & puis je la relevai à l'instant, & elle se trouva réduite sans autre peine, ni douleur.

Cette pauvre enfant étoit tourmentée de la soif à un tel point, qu'au moment que cette réduction fut faite, elle demanda à boire avec instance : comme l'on venoit d'apporter du cidre de la cave, je lui en versai un grand verre qu'elle but avec une avidité surprenante ; & comme nous étions prêts de dîner, je lui fis donner sur une assiette de la soupe bien trempée, qu'elle avala sans mâcher, sans quoi il auroit fallu lui faire de la bouillie, à cause de la fracture de cette mâchoire, que je pansai ensuite, après en avoir rapproché les côtés, & les avoir mis à niveau autant bien qu'il me fut possible : afin de les y maintenir j'ajustai une compresse trempée dans l'eau-de-vie, avec un morceau de feutre bien doux & mollet, & la fronde pour bandage, que je fis tenir de maniere que rien n'auroit pu branler, pas même par l'indocilité de cette jeune blessée ; mais elle fut au contraire si paisible & si patiente, qu'à peine sembloit-il qu'il y eût un jour qu'elle étoit pansée, lorsque j'allois chez elle pour lever l'appareil, ce qui n'arrivoit que de trois en trois jours. Je bassinai bien la plaie avec de l'eau-de-vie, je lui en donnai pour qu'elle continuât de même de temps en temps, & lui dis d'y mettre ensuite du miel rosat avec son doigt autant de fois. La partie extérieure de la mâchoire qui étoit extrêmement tuméfiée au premier pansement, ne l'étoit en aucune façon au second.

Cette fille, toute jeune qu'elle étoit, eut tant de soin de tenir son bandage en état, & se conserva si bien entre les pansemens, que sa mâ-

choire se trouva parfaitement réunie, & qu'il y parut si peu, qu'à peine peut-on maintenant s'appercevoir de sa blessure, à la dent canine près, qu'elle perdit parce que c'étoit directement l'endroit de la fracture de cet os.

RÉFLEXION.

QUAND je vis cette jeune fille qui avoit la mâchoire fracturée & disloquée, je doutai autant du succès de la cure de cette maladie, que je fus surpris de la prompte réduction, n'en ayant fait aucune avec plus de facilité, ni avec plus de succès, sans avoir laissé aucune difformité de cette fâcheuse maladie, que la perte de la dent canine ; ce qui ne pouvoit être autrement, parce qu'elle se trouva directement à l'endroit de la fracture & de la plaie.

Il n'est pas surprenant que cette blessée fut fort altérée ; elle avoit passé la nuit dans le triste état que j'ai dit, & ne me fut apportée que sur les onze heures du matin. L'on fut obligé de la nourrir pendant quinze ou vingt jours d'alimens liquides, ou assez mous pour qu'elle pût les avaler sans les mâcher, & cela dans la crainte de causer quelque dérangement à la mâchoire, & de nuire à la génération du cal & à son affermissement.

Dans ce traitement je n'employai pour tous remèdes que le bandage, l'eau-de-vie, & le miel rosat pour mettre dedans la bouche, comme le seul remède convenable à la réunion des plaies qui arrivent en ce lieu-là, aussi-bien qu'à la fracture.

OBSERVATION CCCCIX.

Au mois de Février 1707, l'on me vint prier d'aller à Cherbourg voir un particulier qui avoit la jambe rompue depuis treize jours, ſans qu'il eût repoſé un ſeul moment, à cauſe des violentes douleurs qu'il reſſentoit : Il étoit attaqué d'une groſſe fiévre, avec une perte involontaire d'urine, & un ſi grand cours de ventre, qu'il laiſſoit tout aller dans le lit ſans s'en appercevoir. Après que le bandage à dix-huit chefs fut défait, & que la plaie & la fracture furent découvertes, je trouvai la jambe beaucoup enflammée, & tuméfiée depuis le pied juſqu'au genou, de manière qu'elle étoit de la groſſeur de la cuiſſe, au double de celle dont elle auroit dû être, ſans que la fracture du péroné, qui étoit à deux travers de doigt de la malléole, & que le tibia qui étoit encore rompu plus proche de ſa partie inférieure, & qui avoit paſſé au travers des tégumens par une grande plaie qu'il y avoit faite, fuſſent réduits ni l'un ni l'autre, par le peu de réflexion que faiſoient quatre anciens Maîtres, lorſqu'ils appliquoient leur bandage à dix-huit chefs, dont les ſix premiers ou inférieurs ſe trouvoient directement ſur la fracture & la plaie, qui n'étoient ſoutenues d'aucun des autres chefs, qui tous étoient au-deſſus, & qui par conſéquent ne ſervoient de rien à la fracture ; & qu'au lieu de fanons, c'étoit un carton avec un carreau, ſur leſquels la partie inférieure de la jambe & le pied étoient poſés, ſans qu'il y eût rien autre choſe pour en aſsûrer la ſtabilité, & empêcher le mouvement, qui remettoit ſans ceſſe cette jambe dans ſon pre-

mier état, quelque attention que ces Messieurs eussent à en faire la réduction à chaque pansement.

Après avoir examiné cette grande blessure, & réfléchi à la violence des accidens qui menaçoient ce blessé d'un prochain désastre, toute mon application fut de travailler à en détruire la cause, qui consistoit non seulement à réduire les extrêmités des os rompus à leur place, mais aussi à les y maintenir quand ils seroient réduits; à corriger les accidens, en fortifiant cette partie très-disposée à la mortification, & à conserver la substance du membre: pour y réussir, je changeai tout l'ordre du pansement que ces quatre Maîtres avoient jusqu'alors observé. Je substituai au mondificatif & au baume dont ils se servoient, le plumaceau trempé dans la teinture d'aloès, sur la portion de l'os découvert, & le digestif composé avec l'eau-de-vie & les poudres de myrrhe & d'aloès, les compresses imbibées d'eau-de vie, & le bandage que je fis dès que je fus arrivé; ce bandage, au lieu de dix-huit chefs, étoit de vingt-quatre, de trois à quatre petits travers de doigt chacun, duquel je coupai ceux qui faisoient depuis le nombre de treize jusqu'à celui de dix-huit inclusivement, où je laissai la largeur de six chefs de vuide, afin que ce bandage fût continu, & que ces six chefs, coupés à l'endroit du talon, permissent aux six derniers chefs, en passant sur le pied qu'ils embrassoient, d'aller, en se croisant avec ceux du milieu qui étoient appliqués à l'endroit de la fracture, en fortifier les circonvolutions, & affermir par ce moyen les os fracturés, en agissant au reste comme à l'égard des autres fractures compliquées, pour l'application des chefs du bandage, desquels il ne se trouvoit que

la même quantité de dix-huit ; mais qui étant faits comme ceux d'ordinaire, n'auroient pu réussir, comme a fait celui ci, qui affermit parfaitement bien la fracture, à laquelle je joignis des fanons, la longuette, les autres garnitures, les lacqs & la semelle, comme j'ai dit l'avoir fait aux précédens blessés.

Cette jambe réduite, pansée & maintenue de la sorte, subit un changement si considérable, que le blessé dormit cinq heures pendant la nuit, demanda le pot de chambre & le bassin quand il en eut besoin, & se trouva beaucoup moins de fièvre le lendemain ; mais comme il étoit trop tard quand j'arrivai, & que je ne trouvai pas les choses dont j'avois besoin pour faire ce que j'aurois souhaité, je donnai ordre pour que l'on eût de grand matin des farines de féves, d'orge & de lupins, & des poudres aromatiques avec du vin, dont je fis un cataplasme confortatif, auquel j'ajoutai l'huile rosat que j'étendis sur un linge, dont j'enveloppai toute la jambe, après avoir pansé l'os découvert & la plaie, de même que le soir précédent. Nous trouvâmes que la situation fixe à laquelle j'avois réduit cette jambe, & le vin aromatique que j'avois substitué à l'oxycrat dont ces Messieurs se servoient, avoit procuré ce changement de bien en mieux ; mais qui augmenta encore par l'effet de ce cataplasme, qui fut si heureux, que ce pauvre blessé dormit quinze heures de vingt-quatre qui se passèrent d'un pansement à l'autre, pendant lequel temps il ne fut qu'une fois au bassin, & ne laissa pas échapper une seule goutte d'urine dans son lit ; & la jambe rompue, de même que le pied & la cuisse, se trouva d'une parfaite égalité à la saine, sans qu'il eût aucune douleur ni fièvre. Nous continuâmes le panse-

ment de la même manière, sans y rien changer, & je commençai à faire prendre une petite soupe au blessé.

Ce soulagement aussi prompt que peu attendu, causa une si agréable surprise à ce malade, qu'il me pria, à telles conditions que je voudrois, d'avoir la bonté d'achever, & pria ces Messieurs, lorsque je fus absent, de continuer de venir avec moi; il dit qu'il voyoit trop bien le soulagement que je lui avois apporté, pour ne me pas engager, aux dépens de tout son bien, de continuer, espérant que des commencemens si favorables le conduiroient à une heureuse fin; mais ces quatre Maîtres, qui étoient tous mes anciens, l'abandonnèrent dès ce jour: cela m'obligea, contre mon inclination, de rester auprès de lui, jusqu'à ce qu'il fût hors de danger, ce qui n'arriva qu'après trente-cinq jours de demeure actuelle; après quoi j'y allai de temps en temps pendant trois mois & demi qu'il fut à guérir, & il marcha ensuite comme s'il n'avoit pas eu la jambe rompue.

RÉFLEXION.

JE n'ai jamais vu aucun homme si dangereusement malade se tirer si bien d'affaire que celui-ci; à quoi l'on peut dire que Messieurs.... pour avoir négligé les préceptes de l'Art, donnerent occasion; car s'ils eussent maintenu les extrêmités des os, après les avoir réduits, la douleur, la fièvre, & l'inflammation de la partie qui se trouva tuméfiée depuis le pied jusqu'à l'aîne, tous ces fâcheux accidens ne seroient point survenus, puisqu'il n'étoient produits que par le sentiment douloureux que le dérange-

ment des os causoit aux tendons & aux parties nerveuses, & particulièrement au tendon d'Achille, dont toute l'habitude du corps se ressentoit, de manière que ce blessé étoit en danger de périr : ce qui n'étoit que trop marqué, tant par les déjections involontaires & la perte d'urine, que par l'état de la partie fracturée, qui étoit prête à tomber en mortification, ou du moins à essuyer de grands abscès, comme il arrive pour l'ordinaire à ceux qui souffrent des fractures proche des articles, s'il n'avoit été promptement secouru, & si la qualité du vin aromatique & des cataplasmes confortatifs, n'avoit pas atténué & procuré la transpiration de l'humeur qui tenoit la partie tendue & tuméfiée, en ouvrant si bien les pores, qu'elle fut rétablie en deux jours dans son premier état.

Il ne se fit que de très-légères exfoliations de ces os, quoiqu'ils eussent été considérablement découverts, & la plaie toute grande & mal-située qu'elle étoit, se guérit en moins de temps que je ne l'aurois osé espérer, sans que ce blessé en ait eu aucune incommodité depuis sa guérison.

Ce ne fut pas sans peine que je me déterminai à prendre la place de ces quatre Maîtres, dont trois étoient mes anciens ; mais comment aurois-je pu m'en dispenser, puisqu'ils abandonnèrent le blessé dès la première ouverture qu'il leur fit de son dessein ; & que ne continuoient-ils, sans se piquer comme ils firent, devant être convaincus que je n'y avois aucune part ? aussi n'en fûmes-nous pas moins amis.

OBSERVATION CCCCX.

Au mois de Juillet 1705, un Particulier de la Paroiſſe de Négreville aidoit à décharger un tonneau de cidre dans une cave, & le voyant près de tomber ſur lui, il voulut le ſoutenir en l'appuyant de ſa jambe gauche; mais s'étant trouvé trop foible, il ſuccomba, de manière que l'extrémité du tibia ſortit de ſon articulation par une plaie qu'il fit aux tégumens, pendant que d'un autre côté le péroné fut rompu en ſa partie inférieure, à deux travers de doigt de la malléole externe, & le pied replié contre la partie externe & moyenne de la jambe; ce fut l'état dans lequel je trouvai ce bleſſé, quand j'y fus appelé.

Ayant vu du premier coup d'œil cette fracture, avec une diſlocation ſi conſidérable, je prévis aiſément les accidens qui alloient ſurvenir en foule pour accabler cette partie, & j'envoyai inceſſamment chercher MM. de Fremont & des Roſiers, mais dans l'incertitude de les trouver, & qui effectivement ne ſe trouvèrent que long-temps après, je me déterminai ſur le champ à réduire cet os diſloqué, & ſorti au dehors, afin de ne le pas laiſſer trop long-temps expoſé à l'air; à quoi je réuſſis ſans grande peine; ayant fait faire l'extenſion & la contre-extenſion par deux hommes que le haſard me fit trouver du nombre des ſpectateurs, pendant que je tenois, tirois & pouſſois avec mes doigts & le plat de mes mains, afin d'agencer les os à leur place; après quoi je laiſſai le reſte à faire juſqu'à ce que l'on eût couché le bleſſé, & que j'euſſe préparé l'appareil, qui fut

fait lorsque ces Messieurs arrivèrent, lesquels ayant trouvé l'os réduit, comme je le dis ; & voyant que la plaie par où il étoit sorti & rentré, ne paroissoit pas grande, eurent quelque peine à se persuader que la chose eût été de la conséquence que je leur disois, quelque confiance qu'ils eussent en moi ; mais il n'étoit pas difficile de prouver cette sortie, puisqu'outre les deux hommes qui m'avoient prêté leurs mains pour réduire l'os sorti, plus de soixante personnes en étoient les témoins. Ces Messieurs m'aidèrent à réduire la fracture, & au reste du pansement, qui fut semblable à celui de la fracture du précédent ; à la différence qu'au lieu d'une emplâtre coupée dans son milieu, après que l'embrocation fut faite, j'en mis deux, dont une enveloppoit la partie inférieure de la jambe, & l'autre enveloppoit le pied, & venoit se terminer sur les deux malléoles, & jusqu'au derrière de la jambe ; & une compresse de la même manière, trempée dans le gros vin, ainsi que le bandage qui étoit comme le précédent, je veux dire, à vingt-quatre chefs, dont six étoient ôtés, pour dégager le talon, & faciliter aux autres chefs le moyen de s'appliquer mieux, en se croisant de manière qu'ils affermissoient d'autant mieux cette fracture & la dislocation, & remplissoient ainsi parfaitement mon intention, qui étoit de conserver & tenir le tout en état, pour que la réunion des extrémités de l'os rompu se pût faire en peu de temps.

Comme la plaie étoit nouvelle & sanglante, je ne me servis que de charpie séche dans ce premier pansement, & après les emplâtres & compresses j'appliquai le premier chef du mi-

lieu de ce bandage du côté de la fracture directement deſſus cette fracture & diſlocation, pour venir l'engager ſous le côté oppoſé. Je conduiſis l'autre de la même manière, & juſqu'au dernier, en obſervant les mêmes régles qu'au précédent, pour finir par le dernier chef en la partie ſupérieure ou au-deſſus de la fracture, lequel chef aſſûroit tous les autres.

L'extenſion & la compreſſion que les tendons ſouffrirent, & principalement le tendon d'Achille, causèrent une telle douleur, non-ſeulement à l'endroit de la plaie, mais à toute la jambe, que les embrocations non plus que les autres anodyns que j'y employai pour l'appaiſer, ne pûrent empêcher qu'il ne ſurvînt trois grands abſcès, dont le principal fut celui qui ſe forma entre les jumeaux & le ſolaire, que j'ouvris dès que je fus aſſûré par la fluctuation qu'il y avoit du pus, appréhendant que s'y amaſſant en grande quantité, il ne cauſât un plus grand déſordre, en ſe gliſſant dans l'interſtice de ces grands muſcles, qu'il n'auroit pas manqué de ſéparer, & auroit ainſi rendu la guériſon beaucoup plus longue & plus difficile.

Il ſe forma un ſecond abſcès en la partie ſupérieure & interne de la jambe, tout auprès du genou, & enfin un troiſième à la partie inférieure & externe, qui pouvoit aiſément découvrir l'os rompu; ce que je prévins en l'ouvrant dès que j'y trouvai du pus. Je panſai tous ces abſcès juſqu'à la parfaite réunion des os; ce qui retarda beaucoup la guériſon de ce bleſſé, laquelle ne put être parfaite qu'après ſept à huit mois d'un panſement continuel; & cela ſans que ces plaies, qui auroient dû abreuver cette

jointure par leur longue ſuppuration, & eſtropier ce bleſſé, lui euſſent cauſé d'autre préjudice, ſi ce n'eſt la perte de la flexion & de l'extenſion du pied, mais cela ne l'empêcha pas de marcher dans la ſuite, & d'aller où ſes affaires l'appelloient.

RÉFLEXION.

Il étoit bien difficile de croire qu'un bleſſé comme celui-ci, pût ſe tirer d'un ſi grand danger; il avoit beſoin que le panſement de ſa jambe fût ſuivi comme il le fut, & que les abſcès fuſſent ouverts dès qu'ils étoient en ſuppuration, pour prévenir le ravage que le ſéjour du pus auroit pu cauſer, en ſe gliſſant dans l'interſtice des muſcles, & pénétrant juſqu'aux os, qu'il auroit ſans doute découverts & altérés; ce qui auroit beaucoup prolongé la cure, ſuppoſé qu'il ne l'eût pas empêchée, en faiſant tomber la partie en mortification, dont elle ne fut exempte qu'au moyen des cataplaſmes, du vin & de l'eau-de-vie dont je me ſervis, qui toutefois ne réuſſirent pas tous auſſi bien que j'aurois ſouhaité, puiſqu'ils ne purent procurer l'entière tranſpiration de l'humeur qui ſe trouva extravaſée, à l'occaſion de l'énorme contuſion qui fut cauſe des abſcès qui ſe formerent dans la ſuite; ce qui n'arriva qu'à l'occaſion des obſtructions, que la contuſion fit ſouffrir à ces parties, qui donnerent lieu au dérangement des vaiſſeaux, & interceptèrent le cours du ſang, dont ces abſcès furent la ſuite, quelque précaution que j'euſſe priſe pour les prévenir. Au-ſurplus, quoique je me ſerviſſe de remèdes propres à éloigner la corruption

l'appareil & les cataplaſmes étoient tout couverts de gros vers courts, ſans qu'il en parût aucun à la plaie, quoique le bleſſé, fût panſé tous les jours fort ſoigneuſement ; ce qui toutefois ne retarda en rien la guériſon.

C'étoit le moindre inconvénient que ce bleſſé pût craindre que la perte du mouvement du pied, ſans reſter eſtropié d'une auſſi grande fracture qu'étoit la ſienne, qui ne l'étoit pourtant pas autant que celle qui ſuit.

OBSERVATION CCCCXI.

Au mois de Mai 1707, l'on vint me prier de me rendre en diligence à la Paroiſſe de Tamerville, pour voir une femme qui étant montée ſur un Orme, de la hauteur de plus vingt coudées, pour en avoir des feuilles à nourrir ſes beſtiaux, en tomba ſur les pieds : Le gauche qui ſoutint la chûte directement, en fut quitte pour une échymoſe, qui s'étendoit depuis les doigts du pied, juſqu'au milieu de la cuiſſe ; mais l'autre qui par malheur ſe détourna, fit que le tibia ſortit de ſon articulation, perça les tégumens, & entra juſques dans la terre, de la profondeur de trois à quatre travers de doigt ; & le péroné ſe rompit environ à deux doigts au-deſſus de l'article, enſorte que le pied avec le ſoulier ſe trouva replié à côté de la jambe ; ce qui fut l'état dans lequel ſon mari & ſes voiſines la trouverent, qui la porterent ſur le lit où elle étoit quand j'arrivai, avec le pied plié.

Comme cette jambe, dont l'os diſloqué étoit ſorti au travers des tégumens & entré dans la terre par une plaie des plus fâcheuſes, avec

une dilacération générale de toutes les parties qui environnoient cette articulation, & la fracture du péronné, ne laissoit par son état, où tant d'accidens se trouvoient réunis, aucune espérance de retour, je voulus avant que d'y toucher, avoir les avis de Messieurs de Fremont & des Rosiers, & que nous vissions ensemble ce que l'on pouvoit faire pour secourir cette pauvre jeune femme dans ce triste état, n'ayant pas moins besoin à cet effet de leur tête que de leurs mains, quoique j'eusse bien pu en arrivant en tenter la réduction, où je n'eusse pas cru devoir moins bien réussir qu'au précédent; mais je ne le voulus pas faire, dans la crainte que ces Messieurs n'eussent le même doute qu'ils en avoient eu, s'ils n'avoient pas vu la grandeur du mal dans toute son étendue, dès le premier coup d'œil; aussi convinrent-ils de ce que j'avois dit avant qu'ils fussent arrivés, je veux dire, de la nécessité d'amputer cette jambe pour sauver la vie à cette femme, qui seroit dans un grand danger de la perdre si nous voulions nous attacher à la panser, dans le dessein de tâcher de lui conserver cette partie.

Nous fîmes la réduction, & nous nous contentâmes, pour tout pansement, de mettre deux compresses trempées dans l'eau-de-vie, dont une étoit autour de la plaie, de la fracture & dislocation, & ses extrêmités alloient finir sous le pied, & les extrémités de l'autre comprenoient la fracture, & finissoient où la première avoit commencé : Nous y joignîmes un bandage contentif, fait avec une bande roulée, & un feutre coupé & accommodé exprès, pour tenir tant la fracture que l'os réduit & le pied dans

une ſtabilité telle que le mouvemens que feroit le brancard ſur lequel nous allions mettre cette femme, ne lui cauſaſſent aucune douleur; ce qui réuſſit ſi bien, que quand elle fut à Valognes, nous trouvâmes le tout dans un bon état, & que nous réſolûmes d'attendre, pour voir ſi la nature chez cette femme, jeune, forte, vigoureuſe, & d'un très-bon tempérament, en trompant notre attente, ne trouveroit point quelque reſſource qui nous ſurprendroit; de manière qu'au lieu de réſoudre l'amputation, je m'attachai à la panſer avec un plumaceau trempé dans l'eſprit de vin, appliqué ſur la portion de l'os découvert, & un digeſtif composé de poudres de myrrhe & d'aloès, & d'eau-de-vie, une embrocation & un cataplaſme confortatif & corroboratif ſur le pied & ſur toute la jambe, deux compreſſes trempées dans le vin, & le bandage à vingt-quatre chefs, dont j'avois coupé les ſix comme ceux du précédent, les fanons garnis de compreſſes, la longuette & l'étrier, le tout dans une ſituation commode.

Cette jambe ainſi panſée avec ces remèdes anodyns, réſolutifs & confortatifs, fut exempte des violentes douleurs & des convulſions, qui accompagnent pour l'ordinaire les plaies des tendons, & ne fut point tuméfiée, juſqu'au dix-huitième jour, qu'il commença de paroître une lividité de la grandeur d'un liard en la partie inférieure & externe, directement à l'endroit où le péroné étoit rompu, dont je ne fis pas un grand cas, tant j'étois réſolu à tout événement; néanmoins j'y appliquai un plumaceau trempé dans la teinture d'aloès, avec le cataplaſme ordinaire.

Je fus ſurpris le lendemain de trouver cette lividité

lividité augmentée de quatre à cinq grands travers de doigt, & de figure ovale, sur laquelle je ne vis autre chose à faire que quelques scarifications, tant à la circonférence qu'au-dedans, & d'une extrêmité à l'autre, où il n'y avoit aucun sentiment, & sur laquelle j'appliquai ensuite un plumaceau couvert d'égyptiac, & trempé dans l'eau-de-vie, en attendant le lendemain à prendre la résolution qu'il conviendroit, selon le progrès que feroit la gangrène pendant la nuit; mais ayant trouvé qu'elle n'avoit que très-peu augmenté, je ne changeai rien au pansement précédent, jusqu'à ce que les escarres fussent enlevées; après quoi les extrêmités du péroné se trouvèrent découvertes, sur lesquelles je mis aussi le plumaceau trempé dans l'esprit de vin, & un autre couvert de digestif par-dessus, & je continuai ce pansement comme j'avois commencé. Il s'exfolia de considérables portions de l'épiphyse du tibia, & de la superficie du péroné qui étoit découverte; après quoi les os se réunirent, la plaie fut incarnée & cicatrisée, & la malade guérie si heureusement, qu'une année après elle venoit à pied & sans bâton de sa maison à Valognes, où il y a une grande demi-lieue, & en feroit bien davantage à présent, si ses affaires l'exigeoient.

RÉFLEXION.

Si tout est à craindre dans un mauvais corps, jusqu'aux moindres plaies, tout est à espérer dans un sujet semblable à cette jeune femme. On sera peut-être surpris qu'une femme se soit avisée de grimper sur un arbre, & se soit exposée à faire une chûte si dangereuse; mais on

reviendra de cette ſurpriſe quand on ſçaura qu'ayant été élevée, étant pupille, avec quatre garçons ſes couſins, quand ils ne pouvoient aller dénicher un nid de Pie ou de Corneille, à cauſe de l'exceſſive hauteur de l'arbre, ou de la foibleſſe des branches où ce nid étoit placé, elle faiſoit quelques points d'aiguille au bas de ſon cotillon, grimpoit ſur l'arbre, & alloit, à la confuſion de ces jeunes gens de ſon âge, en tirer les petits oiſeaux; & badinant avec ces garçons elle donnoit un coup ſur le dos de l'un ou de l'autre, après quoi elle prenoit la courſe, ſans qu'aucun d'eux, quelque diſpos qu'il fût, la pût atteindre, tant elle étoit légère, & ſçavoit bien courir.

Au reſte, jamais il ne s'eſt trouvé tant de raiſons de couper une jambe, que celles qui ſe rencontrèrent en cette occaſion; la ſeule raiſon qui nous en fit retarder l'exécution, fut que la cauſe du mal étant à la partie inferieure, nous étions toujours les maîtres de prendre notre parti, dès que nous aurions quelque indice de mortification; auſſi ne m'embaraſſai-je pas beaucoup quand je vis qu'elle s'étendoit juſqu'à la partie moyenne & au-deſſus même de la jambe, étant perſuadé que j'avois encore du temps par-devers moi, pour prendre ma dernière réſolution, au cas que la gangrène eût autant augmenté le troiſième jour, qu'elle avoit fait le ſecond; mais la mortification ſe fixa, ſoit par le moyen des remèdes qui ſoutenoient la partie contre la violence du mal, ou par un bienfait de la nature, dont il n'eſt pas facile d'expliquer la cauſe, pourvu que l'événement faſſe voir que l'on n'a pas eu tort de différer un remède extrême, comme il arriva à cette

jeune femme, en la tirant d'une blessure aussi dangereuse, par le délai de l'amputation, au moyen d'un traitement régulier, secondé par la nature, qui la rétablit heureusement dans sa parfaite santé, au mouvement près de son pied qui se trouva perdu.

La bonne constitution d'un blessé contribue beaucoup à sa guérison, comme je le dis à l'occasion de cette jeune femme; mais il faut encore la bonté du climat & la pureté de l'air : ce qui est si vrai, qu'aucun des quatre blessés dont je viens de parler, n'auroit conservé sa jambe, s'ils avoient eu le malheur d'être traités à l'Hôtel-Dieu de Paris. J'en ai vu l'expérience en la personne d'un particulier, qui étant à Paris, fut blessé d'une fracture à la jambe, compliquée de plaie, à deux doigts au-dessus de la malléole interne. Il fut apporté dans cet Hôpital, où je travaillois, & eut le bonheur de tomber entre les mains de Monsieur *Bottentuit*, le meilleur Praticien qu'il y eût pour lors, auquel il fut recommandé par quantité de gens d'honneur qui y prenoient interêt. Monsieur *Petit* étant pour lors arrêté, à cause d'une jambe malade qui ne lui permettoit pas de sortir de sa chambre, ce premier Compagnon y donna tous ses soins, & fit humainement tout ce qui fut en son pouvoir pour lui sauver la jambe, mais inutilement; la pourriture s'empara de la plaie & le pus ensuite se glissa dans l'article, qui se trouva abreuvé, de manière qu'après un pansement continué & très-exact, pendant plus de deux mois, ce blessé fut réduit dans une déplorable exténuation. Le retour de Monsieur *Petit* l'ayant conduit à la Chambre des blessés, au premier pansement de ce blessé, qu'il vît

dans sa première visite, il ordonna l'appareil pour l'amputation, à huit heures, & elle fut faite à dix. Ce blessé, dans le triste état où une si longue maladie l'avoit réduit, se tira heureusement d'affaire, & il est aujourd'hui Maître Gantier en cette Ville.

Au contraire, un jeune homme, gros, gras & frais, fut apporté à l'Hôtel-Dieu sur les trois heures après midi; il venoit d'avoir une jambe fracturée par un coup de bille de mail, proche de l'Arsenal, presqu'au même endroit que le précédent, avec une plaie par où les extrêmités des os sortoient: Monsieur *Petit* ordonna au même moment l'appareil, & fit l'amputation dès le même jour, & le blessé mourut trois jours après; à la différence de l'autre, qui, comme j'ai dit, étoit exténué par la longueur du pansement; néanmoins s'étant fait à l'air de l'Hôpital, il guérit heureusement, pendant que celui-ci qui ne faisoit que d'y entrer, périt par la compression que le mauvais air introduisit dans son sang, qui en détruisit toutes les fibres, & le jetta dans une colliquation, qui fut cause de sa perte, laquelle ne m'a paru procéder, tant à celui-ci qu'à tous les autres, que d'une dissolution du sang, ou bien d'une coagulation qui en supprima la circulation.

Je n'ai point trouvé de meilleur remède, ni dont l'effet fût avantageux, que le cataplasme résolutif & confortatif pour les fractures, lorsque les parties souffrent à leur occasion une inflammation considérable & de violentes douleurs, & sont fort tuméfiées, parce que ce cataplasme fortifie la partie, ouvre les pores, procure la transpiration de l'humeur qui gonfle la partie blessée, & sur-tout appaise la douleur;

outre l'attention particulière qu'il faut avoir à tenir la jambe dans une situation stable & commode, sans quoi tous les autres remèdes sont inutiles, comme on l'a pu remarquer dans une des Observations précédentes. Un nouveau bandage que j'ai inventé, & auquel j'ai donné mon nom, contribua beaucoup à la cure comme il a fait en beaucoup d'autres cas semblables; en ce qu'il affermit parfaitement la fracture & la dislocation, en multipliant les chefs, comme feroient les circonvolutions d'une bande roulée.

Je ne recommande point dans ces fractures, accompagnées de dislocation, de présenter la jambe saine à la malade, pour s'assurer par la longueur égale, de la parfaite réduction, ni de s'arrêter à la correspondance du gros doigt du pied avec le genou & l'os des îles; parce que la jambe ne peut être plus courte, dès que les os sont à leur place, & que c'est une nécessité qu'elle soit en ligne directe avec le pied, sans quoi la réduction ne seroit pas parfaite.





SUPPLÉMENT.

De la Rupture du Tendon d'Achille, en sa plus grande partie.

Il y a quelques années que l'un des premiers & des plus excellens Chirurgiens de Paris, qui me faisoit l'honneur de m'aimer, me fit le plaisir de m'envoyer le sçavant & instructif Traité des maladies des Os, composé par M. *Petit*, de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien-Juré à Paris, & ancien Prévôt de sa Compagnie. Il seroit fort inutile que je dise ici ce que je pense de cet Ouvrage : le seul nom de son excellent Auteur en fait tout l'éloge ; & pour peu de connoissance que l'on ait de la partie de la Chirurgie dont ce livre traite, l'on peut dire en toute assûrance que jusqu'à nous il n'y en a eu aucun qui en ait approché : c'est le sentiment que j'en ai conçu, dès la première lecture que j'en ai faite. Je laisse à de meilleures plumes que la mienne à dire le reste, me retranchant uniquement sur un endroit de ce sçavant & méthodique Traité ; c'est à l'occasion de la *rupture du Tendon d'Achille*, si mal-à-propos disputée à cet illustre & expérimenté Chirurgien : mais de quelle utilité lui sera ce que je pourrai dire pour soutenir la justice de sa cause, dès que la vérité en est si évidente ? N'est-il pas plus que suffisant par lui-même pour détruire

les traits envenimés de ceux qui veulent s'opposer à une chose de fait, aussi constante qu'est celle en question.

Quoique je ne puisse pas parler par moi-même de la guérison d'une telle maladie, je ne laisserai pas d'en assûrer la possibilité. 1°. Parce que j'ai guéri, au moyen de la suture, un Tendon d'Achille totalement coupé, comme je le rapporte dans mon Traité de Chirurgie, Chapitre XVI. des Plaies des Extrêmités, Observation CCLX. pag. 162. 2°. A cause que j'en ai guéri un autre qui n'étoit pas à la vérité totalement rompu, mais au moins les deux tiers. Je ne dirai pas, comme a fait M. *Petit*, dans quelle attitude étoit celui auquel cet accident arriva ; je me contente de rapporter ce que le blessé m'en dit alors, pour m'instruire de la manière dont l'accident lui étoit arrivé, afin d'en tirer mes conséquences sur ce qu'il étoit à propos de faire pour sa guérison.

OBSERVATION CCCCXII.

Au mois de Mars 1722, Monsieur le Marquis d'Amfreville m'envoya prier de l'aller voir à sa maison de Fermanville. Je le trouvai dans un fauteuil, où il me dit qu'ayant sauté un fossé le jour précédent, & son pied ne s'étant trouvé porté qu'à demi, le reste étoit demeuré en l'air & sans appui, de manière que le talon avoit été obligé de soutenir tout le corps, pour le préserver de tomber au fond du fossé ; ce qui ne se fit qu'au moyen d'un si grand effort, qu'il entendit en même temps un craquement comme un coup de fouet, accompagné d'une douleur si vive, qu'il fut obligé de s'asseoir,

& de demeurer sur la place pendant un peu de temps.

Par l'examen que j'en fis, je trouvai que cette douleur occupoit le derrière de la jambe droite, depuis le talon jusqu'à la tête des muscles jumeaux & solaire, ou tout le long du tendon que forment ces trois muscles, dans le progrès duquel, environ la partie un peu plus inférieure que moyenne, le malade nous fit remarquer, à Monsieur Doucet & à moi, un défaut qui étoit la rupture des deux tiers de ce tendon, dont les deux extrêmités se trouvoient à un pouce, ou environ, de distance l'une de l'autre; & il ne nous parut d'entier en ce tendon qu'environ la troisième partie; ce qui nous surprit extrêmement, voyant qu'une aussi petite partie de ce gros tendon avoit pu résister & se conserver de la sorte, tandis que la portion la plus considérable s'étoit rompue. Je soupçonnai de-là que c'étoit le tendon des muscles jumeaux qui s'étoit rompue, lequel est d'un volume plus considérable que celui du solaire; ce dernier étant resté entier, par la raison que l'effort peut avoir été moins considérable à son égard qu'à celui de l'autre, soit à cause de son origine, ou de son insertion, de sa force, ou de sa mollesse, ou enfiu par quelque autre raison à moi inconnue, qui a fait qu'il s'est trouvé plus capable de résister que l'autre. Mais comme c'est une question difficile à résoudre, par rapport à la rareté du fait, je laisse à de plus expérimentés que je ne le suis, à la mieux éclaircir, s'il le peuvent.

Si ce tendon eût été totalement rompu, j'en aurois tenté la réunion par la suture, après que j'aurois eu fait une incision aux tégumens, &

découvert (1) les deux extrêmités ; j'aurois continué l'opération & les pansemens comme je l'ai fait dans une telle rencontre : mais cette rupture n'étoit qu'en partie, & l'éloignement des extrêmités ne paroissoit que dans le temps que le pied étoit dans son état naturel, & même un peu flechi ; au-contraire quand il étoit tendu, les extrêmités du tendon se rapprochoient assez pour en espérer une réunion facile. J'y appliquai un emplâtre de diapalme, auquel je joignis un peu de poix navale ; & je conduisis le reste du pansement de la même manière que j'ai dit ailleurs l'avoir fait au pansement de la suture de ce tendon, enjoignant au malade d'avoir une très-grande attention à ne fléchir le pied en aucune manière ; outre que le bandage ne le permettoit pas.

Les choses furent si bien suivies & si heureusement terminées, que ce blessé en fut quitte

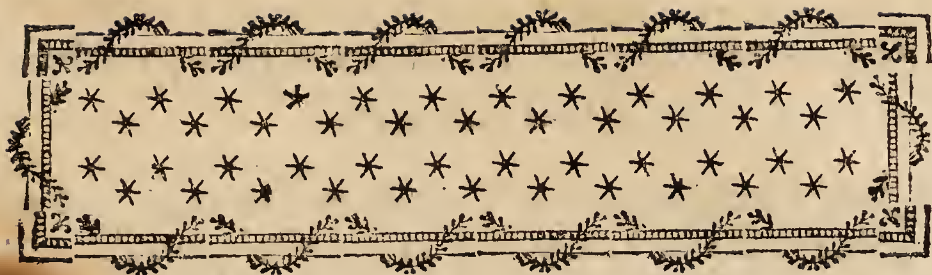
(1) L'Auteur est impardonnable de dire que si le tendon eût été totalement rompu, il en auroit tenté la réunion par la suture, puisqu'il connoissoit le traité des maladies des os de M. Petit. Il faut être bien asservi à la routine pour sçavoir que l'on réunit aisément les tendons, & notamment celui dont il s'agit au moyen de la situation & du bandage appropriés, & se proposer de le découvrir par une incision, pour y pratiquer la suture. La réussite heureuse qu'il eût en cette occasion n'auroit-elle pas dû lui dessiller les yeux, & lui montrer la méthode à laquelle il devoit s'attacher préférablement ? Ces reproches lui ont déjà été faits par M. Louis, dans son Discours historique & critique sur le traité des maladies des os de M. Petit, où l'on trouve les détails les plus instructifs sur cette matière.

pour une petite éminence, qui resta à la réunion de ce tendon, comme quand il reste un calus un peu apparent à la suite d'une fracture simple; celle-ci ayant assez de rapport à celle du tibia, puisque c'étoit la plus considérable portion de ce gros tendon qui se trouvoit rompue, de-même que cet os est le plus considérable des deux qui sont à la jambe.

RÉFLEXION.

CE malade étoit fort âgé, & d'une taille moyenne, il étoit réplet, & paroissoit pesant; néanmoins il alloit encore à la chasse à pied avant cet accident: mais il ne put plus y aller depuis; lui étant même resté une claudication, quoique si légère qu'à peine pouvoit-on s'en appercevoir, laquelle cependant lui avoit ôté un peu de sa liberté ordinaire à marcher, & même cette jambe se trouvoit un peu enflée; ce qui ne doit pas être surprenant, puisqu'il avoit atteint pour lors sa soixante & dixième année: il a vécu encore cinq ans depuis.

Fin du second & dernier Volume.



TABLE

DES OBSERVATIONS des deux Volumes de ce Traité, & des principales matières qui y sont contenues.

TOME PREMIER.

Observations sur l'utilité de la Saignée.

Observations sur l'usage des Cantharides., *& sur leurs effets.*

Observations sur les utilités du Cautère, *du* Séton *& des* Ventouses scarifiées.

Observations sur les Tumeurs *en particulier, & premièrement sur le* Phlegmon.

Observations sur les Loupes.

Observations sur les Écrouelles.

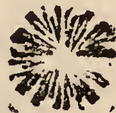
Observations ſur l'Œdême.

Observations sur le Squirre.

Observations sur une sorte de Tumeur *particulière, dont on n'a pas fait mention jusqu'à présent.*

Observations hors de place.

Observations ſur les Plaies de la Tête.



TOME SECOND

OBSERVATIONS sur les Plaies de la Poitrine.

Observations sur les Plaies du Bas-Ventre.

OBSERVATIONS sur les Plaies des Extrémités.

Observations sur les Plaies d'Armes à feu, ou d'Arquebusades.

OBSERVATIONS sur les Ulcères.

OBSERVATIONS *ſur la* Gangrène, *le* Sphacèle, & *l'*Eſtiomène.

OBSERVATIONS *sur la* Teigne.

OBSERVATIONS *sur la* Castration.

OBSERVATIONS *sur l'*Opération de la Taille, *& sur la* Rétention *& la* Suppression *d'*Urine.

OBSERVATIONS *sur l'*Extraction des Corps étrangers, entrés dans les ouvertures naturelles

OBSERVATIONS *sur l'*Opération Césarienne, & *Réflexions* à ce sujet.

OBSERVATIONS *ſur la* Séparation des parties jointes enſemble contre l'ordre naturel.

OBSERVATIONS *ſur les* Fractures en particulier, tant ſimples que complettes.

Observations sur les Fractures compliquées.

Observations sur les Dislocations des os.

Observations sur les Dislocations avec fracture.

Observations sur les Fractures avec Plaie & Dislocation.

SUPPLÉMENT.

Fin de la Table des Obſervations.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Livre qui a pour titre *Traité Complet de Chirurgie, par Mauqueſt de la Motte, avec des Notes de M. Sabatier.* Cet Ouvrage déjà intéreſſant par lui-même, ne peut que le devenir davantage, éclairé des Remarques de l'Auteur diſtingué qui s'en eſt occupé. Je n'y ai rien trouvé qui m'ait parut devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 18 Novembre 1770.

LE BAS, Cenſeur Royal.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le ſieur PIERRE-FRANÇOIS DIDOT le jeune, Libraire à Paris, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un *Traité complet de Chirurgie par M. MAUSQUET DE LA MOTTE avec des Notes de M. SABATIER*, S'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire réimprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de

ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer, faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui aura droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du préſent privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, Garde des Sceaux de France, le ſieur de MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit ſieur de MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes: DU CONTENU deſquelles VOUS MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exé-

cution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro Charte Normande, & lettres à ce contraire: Car tel est notre plair. Donné à Paris, le cinquième jour de Décembre l'an de grace mil sept cent soixante-dix, & de notre règne le cinquante-sixième. Par le Roi en son Conseil, LEBEGUE.

Régistré le présent Privilège & ensemble la Reconnoissance, sur le Régistre XVIII, de la Chambre Royale & syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 316, *fol.* 282, *conformément au Règlement de* 1723. *A Paris, ce* 7 *Septembre* 1770. A. M. LOTTIN, Adjoint.

Je reconnois que M. D'Houry fils, est intéressé pour moitié au Privilège de cet Ouvrage. A Paris, le 5 *Décembre* 1770. P. Fr. DIDOT, le jeune.

